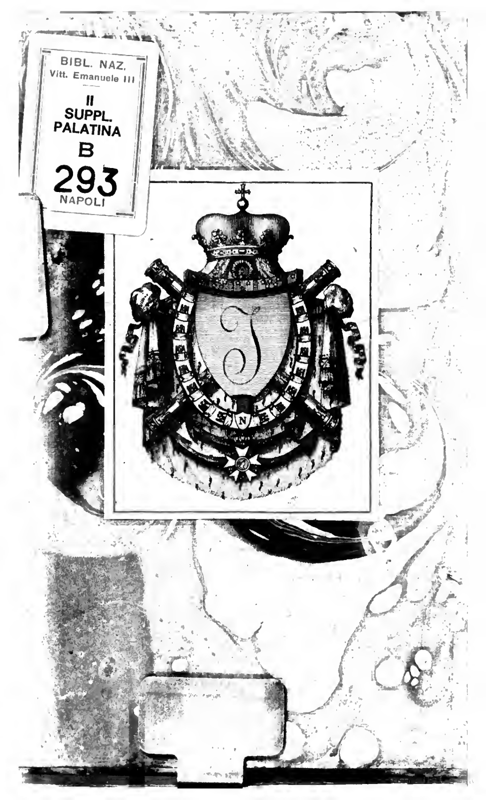



N



POESIES
DE
MALHERBE,

RANGÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE;

AVEC

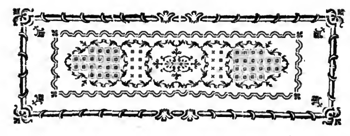
Un *DISCOURS sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à MALHERBE*, & quelques *REMARQUES historiques & critiques.*



A PARIS,

De l'Imprimerie de JOSEPH BARBOU, rue Saint Jacques, aux Cicognes.

M DCC LVII.



AVERTISSEMENT.

LES Larmes de Saint Pierre, *par lesquelles Malherbe se fit connoître dès 1587, ne promètoient rien moins qu'un Poète, né pour éclairer parmi nous la Poësie du flambeau de la Raison, & pour apprendre à l'Imagination à soumètre ses caprices aux loix du Bon-Sens. Il a falu que l'âge, les connoissances, les réflexions & le travail mûrissent le jugement & perfectionassent le goût d'un jeune home, qui ne s'étoit annoncé que come aiant un talent décidé pour la Versification, & come aiant entrevu de quelle ressource il est pour écrire de bien connoître le génie de sa Langue. Les éditions multipliées de ce premier Ouvrage sont des garans du succès qu'il eut en son tems; & le mépris, que Malherbe en fit lui-même dans la suite, est une preuve de la supériorité, que sa raison lui donoit sur les approbateurs d'un essai si peu digne de louanges.*

Mais coment parvint-il à cette ſupériorité de raiſon, qui le mit en droit de doner le ton à ſon ſiècle, & qui ſeule a du porter Deſpréaux à nous le propoſer come un modèle digne d'être imité. C'eſt ce que je me ſuis imaginé que cette édition de ſes Poëſies devoit rendre ſenſible. C'eſt en même tems un projet, qu'il étoit plus facile de concevoir, que d'exécuter.

Je n'avois point encore alors entre les mains ce qui m'a depuis fourni de quoi faire le Diſcours, *dont je parlerai plus bas; & parmi les moïens, qui s'offroient à mon eſprit, aucun ne me paroiſſoit avoir tout ce qu'il faloit pour me fixer. Je communiquai mes vues & mon embaras à M. de Bombarde, qui m'engagea de ranger les Poëſies de Malherbe par ordre chronologique.*

Je n'apporterai point ici d'autres raiſons de cet arrangement, que celles qu'il emploïa pour m'y déterminer.

Votre deſſein n'eſt pas, *me dit-il*, de faire uniquement connoître Malherbe, come Poëte. Vous voulés le peindre come le *Reſtaurateur de la Langue & de la Poëſie Françoiſe.* Qu'y auroit-il de mieux, que de doner ſes Poëſies dans l'ordre qu'il les a compoſées, & d'y joindre les *Variantes* des éditions poſtérieures? Vous mètrés le Lecteur en état de comparer Malherbe avec lui-même; de démêler & de ſuivre les nuances de ſes progrès. Telle Rime, tel Mot, tel Tour ſe

trouvent emploïés par Malherbe en 1600. Ils ſont condamnés & proſcrits en 1604. Ce ſera, pour ainſi dire, l'hiſtorique de la révolution, qu'il a produite dans le Langage & dans la Poëſie.

Cette idée me frapa. Je me ſentis ſeulement arrêté par la difficulté de trouver la pluſpart des dates & de raſſembler les Variantes. *Il m'indiqua pluſieurs ſources, où je pouvois puiſer & qui m'en devoient découvrir d'autres ; il m'offrit les Livres & les Recueils de ſon Cabinet ; & parvint à me déterminer.*

Différens Recueils *de* Poëſies *imprimés depuis 1599 juſqu'en 1630, les* Lètres *de* Malherbe, les Obſervations *de* Ménage, *d'autres Livres & quelques conjectures m'ont fait entrevoir à peu près le tems, où pouvoit avoir été compoſé la plus grande partie de ce qui n'a pas des évènemens publics pour objet ; & j'ai daté cent quatre Pièces de cent dix-&-neuf, que contiènent ici les Poëſies de Malherbe.*

La Table raiſonée, *qui termine ce volume, a principalement pour but de ſatisfaire les Lecteurs à cet égard. Ils ſentent bien qu'il ne m'étoit pas poſſible de m'aſſurer préciſement de l'année où chaque Pièce avoit été faite. Quand je n'ai pu me fonder que ſur l'autorité des* Recueils, *j'ai dit les Pièces antérieures à l'année de l'impreſſion de ceux qui les avoient adoptées les premiers.*

La même Table *offre dans un choix de* Variantes, *les preuves des efforts continuels, que Malherbe faisoit pour atteindre* le mieux.

Cette édition doit encore aux Recueils *de* Poèsies, *dont j'ai parlé, l'avantage d'être plus ample & plus correcte que les précèdentes. Ils m'ont fourni quelques Pièces, que j'ai placées à leurs dates, sans prétendre qu'elles soient véritablement de Malherbe : mais je puis me flater d'avoir en quelques endroits doné son véritable texte, défiguré par des fautes assés grossières dans les éditions de 1630 & de 1631, les premières où l'on ait rassemblé ses Œuvres. Ménage, en 1666, avoit corrigé quelques-unes de ces fautes : mais il en avoit laissé subsister d'autres.*

La Table raisonée *renferme aussi quelques* détails littéraires ; *un petit nombre de* Remarques historiques & critiques ; *& des* passages d'Anciens *ou* de Modernes, *avec lesquels certains traits de notre Poète ont de la ressemblance. Je dois la plusspart de ces passages aux* Remarques *de* Chevreau sur les Œuvres poètiques de Malherbe, *& le reste aux* Observations *de* Ménage.

A l'occasion de quelques Vers de Malherbe, Chevreau s'est doné la peine de compiler des espèces de lieux communs, dans lesquels il a fait entrer beaucoup de morceaux de Poètes Italiens, & peut-être de quelques-uns postérieurs au Poète François. C'est depuis l'impression de

la Table raiſonée, *que ce ſoupçon eſt né dans mon eſprit. L'idée ne m'eſt pas venue pluſtôt de m'aſſurer de l'âge des Auteurs, que Chevreau cite ; & préſentement il n'en eſt plus tems. Come je ne devois rapporter que ce que Malherbe pouvoit avoir eu deſſein d'imiter ; j'eſpère que, s'il m'eſt arrivé de tomber à cet égard dans quelque anachroniſme involontaire, on voudra bien me le pardoner.*

Pour les Remarques hiſtoriques & critiques*, j'en avois préparé beaucoup : mais la loi que l'on s'étoit impoſée de ſe renfermer dans un ſeul volume, ne m'a pas permis d'en faire uſage. J'en done ſeulement quelques-unes, parce qu'elles m'ont paru, les* hiſtoriques, *abſolument néceſſaires ; les* critiques, *d'une aſſés grande utilité.*

Le Diſcours ſur les obligations que la Langue & la Poëſie Françoiſe ont à Malherbe, *tend au but général de cette édition de ſes Poëſies ; & mérite d'autant plus d'attention, que Malherbe y parle d'un bout à l'autre.*

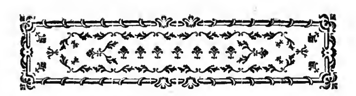
Mais ſur quoi je dois prévenir les Lecteurs, c'eſt qu'ils y verront quelquefois notre Poète cenſurer des fautes, dont ſes Vers ne ſont pas exemts. Ils en doivent conclure qu'il a connu lui-même ſes défauts, qu'il a fait tous ſes efforts pour s'en corriger, & que la mort l'a ſurpris y travaillant encore. C'eſt la véritable raiſon ſans doute pour laquelle il n'a jamais fait imprimer

lui-même le recueil de ſes Poëſies, que l'on n'a vu réunies que deux ans après ſa mort. Il vouloit qu'elles euſſent toute la correction qu'il ſe ſentoit capable de leur doner : mais c'étoit un ouvrage pour lui de trop longue halène ; & ſa vie, come il eſt arrivé, ne devoit pas durer aſſés, pour qu'il eût le loiſir de conduire à la plus exacte perfection ce qu'il n'avoit enfanté qu'à force de réflexions & de travail.

SAINT-MARC.



MÉMOIRES



MÉMOIRES
POUR LA VIE
DE MALHERBE,
PAR LE MARQUIS
DE RACAN*.

I. FRANÇOIS DE MALHERBE naquit à Caen, environ l'an 1555. Il étoit de l'illustre Maison de *Malherbe Saint-*

* CE petit Ouvrage fut imprimé pour la première fois à Paris en 1651 *in*-8°; pour la seconde dans un petit Récueil, que Saint-Ussans fit paroitre à Paris en 1672 sous le Titre de DIVERS TRAITEZ *de Morale, d'Histoire & d'Eloquence*; pour la troisième fois en 1717 dans le T. I des ME'MOIRES *d'Histoire & de Littérature*, récueillis par M. de Sallengre; enfin à la tête de l'Edition, que les Frères Barbou donèrent en 1723 à Paris, des ŒUVRES DE MALHERBE, en 3 Vol. *in*-12; & par tout le Titre est LA VIE *de* MALHERBE. Ménage dit dans ses OBSERVATIONS *sur les Poësies de* MALHERBE, p. 59, du T. II de l'Edition de 1723 nomée ci-dessus, la seule que je dois citer ici: *J'apprens des* ME'MOIRES de M. DE RACAN pour la VIE de MALHERBE, *écrits en ma faveur, dans le dessein que j'avois d'écrire la Vie de ce Prince de nos Poëtes Liriques*, &c. Toutes les fois qu'il cite cet Ouvrage, il ne le nome pas autrement. Mais est-ce bien l'ouvrage de Racan, que nous avons? Ou l'avons-nous tel qu'il l'avoit fait? *C'est*, dit M. l'Abbé Goujet, BIBLIOTH. FRANC. T. XV, p. 183, *un point de Critique qui m'a paru fort bien discuté dans les* Remarques Critiques *de M. l'Abbé Joly, Chanoine de Dijon, sur le Dictionaire de Bayle* (imprimées à Dijon en 1748 *in-fol.* p. 514.) *J'y renvoie. Je me contenterai de dire, qu'après avoir bien examiné ce qui peut être dit sur ce sujet, M. Joly conclut* " *qu'il n'y a aucun lieu de douter que Racan n'ait* „ *jeté sur le papier des Mémoires pour* „ *la Vie de son Maître, l'autorité de* „ *Ménage y étant formelle.* „ *Mais que ces Mémoires aïent été imprimés tels qu'ils sont sortis de la plume de Racan;* „ *c'est, dit-il, ce que je ne me persuaderai jamais. Racan, ajoute-t-il,* „ *étoit incapable de doner au public* „ *un tissu de contradictions & d'absurdités, qui blessent également la mémoire de son Maître & sa propre réputation* „. *M. Joly croit donc* " *que* „ *les* Mémoires *de Racan, avant que* „ *d'être mis en lumière, étant passés* „ *de main en main, plusieurs persones* „ *qui avoient connu Malherbe, se firent* „ *un plaisir, les uns de bone foi, les* „ *autres par malignité, de les augmenter, plus souvent selon leur caprice ou sur des bruits incertains,* „ *que suivant les loix de la conscience* „ *& de la vérité* „. La conjecture de M. l'Abbé Joly fait honeur à sa manière de penser: mais je la crois sans fondement. Les *Mémoires* de Racan fu-

Aignan, qui a porté les armes en Angleterre ſous un Duc Robert de Normandie (1) ; & cette Maiſon s'étoit rendue plus illuſtre en ce païs-là qu'au lieu de ſon origine, où elle s'étoit tellement rabaiſſée que le Père de notre Malherbe n'étoit qu'Aſſeſſeur à Caen (2). Il ſe fit de la Religion un peu avant que de mourir. Son Fils, dont nous parlons, en eut un déplaiſir ſi ſenſible, qu'il en quitta le Païs & s'alla habituer en Provence à la ſuite de M. le Grand-Prieur, qui en avoit le Gouvernement (3). Il entra dans ſa Maiſon à l'âge de

rent imprimés en 1651, dix-&-neuf ans avant ſa mort ; & nous ne voïons nulle part qu'il ſe ſoit plaint lui-meme, ni perſone pour lui, que l'on eût altéré ſon ouvrage. La première Edition des *Obſervations de Ménage* eſt de 1666, quinze ans après l'impreſſion des *Mémoires* de Racan ; & Ménage, bien loin d'avertir que ce que le Public avoit entre les mains n'étoit pas le véritable ouvrage de Racan, ne dit meme nulle part que ces *Mémoires* fuſſent imprimés. Il doit donc reſter pour conſtant que, quant au fond, nous avons les *Memoires* de Racan tels qu'il les avoit faits. Il ne les avoit pas écrits pour le Public. Il les avoit compilés au hazard, jetant tout ſans ordre & ſans ſtile ſur le papier, à meſure que ſa mémoire le lui fourniſſoit ; & laiſſant à Ménage à faire le choix des matériaux qu'il lui donoit à mètre en œuvre. Je ne puis rien dire de l'Edition de 1651, qu'il ne m'a pas été poſſible de trouver. Pour celle de 1672, dont les autres ſont des copies, il eſt certain que Saint-Uſſans n'a pas fait difficulté de l'interpoler. La Fable du Meſnier & de ſon Fils n'avoit pas été miſe en Vers par la Fontaine en 1651, & le *XXXVIIe Entretien de Balzac* ne vit le jour qu'en 1657. Je n'ai donc pas fait difficulté de retrancher de ces *Mémoires* ces deux Pièces qui n'y pouvoient pas être en 1651. Saint-Uſſans a fait encore des changemens de ſtile en quelques endroits, & d'autres altérations. Come mon intention eſt de rendre ces *Mémoires* le plus conformes qu'il me ſera poſſible à leur original ; je donerai les endroits que Ménage en cite, préciſément tels qu'il les rapporte, & j'aurai ſoin d'en avertir. En confrontant ces endroits avec les Editions ordinaires, on verra la preuve des libertés que Saint-Uſſans avoit priſes.

I. (1) C'est Robert III, Duc de Normandie, Fils de Guillaume le Conquérant. *M. de Foix*, dit Balzac, Entret. *XVIII*, (lorſqu'il fut) *nomé à l'Archevêché de Toulouſe, étoit Conſeiller au Parlement de Paris ..... Sans ce grand exemple de M. de Foix, Malherbe ne ſe fut jamais résolu à traiter pour ſon Fils d'un Office de Conſeiller au Parlement de Provence. Ses Amis lui repréſentèrent en cette occaſion qu'après un Gentilhome, Parent des Rois & Allié de toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, le Fils d'un Gentilhome, quoique de la race de ceux qui ſuivirent en Angleterre Guillaume le Conquérant, pouvoit ſans ſcrupule exercer une Charge de Conſeiller.*

(2) Voici ce qu'on lit dans le *Perroniana*, ſi l'on peut faire quelque fond ſur ce Livre. *Malherbe eſt un bon eſprit, qui écrit fort bien en Vers & en Proſe. M. Bertaut m'envoïa un jour cette* Ode à la Reine (ci p. 51), *ſans me dire l'Auteur. Je la trouvai excellente. Il a même en ſes diſcours quelque choſe de bon & de hardi. Il eſt Fils d'un Père qui avoit bon eſprit, qui étoit Lieutenant-Général à Saint-Lô. C'étoit la fleur du Païs. Il étoit grand ami de mon Père.* M. l'Abbé Goujet, ibid. p. 174, dit : *M. Huet ſe contente de dire que Malherbe ſortoit d'une famille qui poſſédoit depuis longtems les premières Magiſtratures de la Ville de Caën. Son Père, Conſeiller au Bailliage, lui deſtinant ſa Charge, le fit étudier dans l'Univerſité de Caën, où il eut l'avantage d'avoir pour Maître le célèbre Jean Rouſſel, qui avoit ſu joindre la force de l'Eloquence & les graces de la Poëſie Latine à la profondeur de la Juriſprudence. Il l'envoïa enſuite en Allemagne & en Suiſſe, où il prit à Heidelberg & à Bâle les leçons des plus habiles Profeſſeurs de l'une & de l'autre ville. Revenu à Caën, il fit des diſcours dans les Ecoles publiques, aïant l'épée au côté ; ce qui n'étoit pas ſans exemple, dit M. Huet.*

(3) Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France, Fils naturel de Henri II, accompagna le Maréchal de Retz, Gouverneur de Provence, dans le ſéjour qu'il alla faire en cette Province en 1574, & lui-même en eut le Gouvernement en 1579.

dix-ſept ans (4), & le ſervit juſqu'à ce qu'il fut aſſaſſiné par Artiviti (5).

II. PENDANT ſon ſéjour en Provence, il s'inſinua dans les bones graces de la Veuve d'un Conſeiller & Fille d'un Préſident, dont je ne ſais point les noms (1). Il l'épouſa après quelques années de recherche, & il en eut pluſieurs enfans qui ſont morts avant lui. Les plus remarquables ſont une Fille qui mourut de la peſte à l'âge de cinq ou ſix ans, & qu'il aſſiſta juſqu'à la mort (2); & un Fils qui fut tué malheureuſement en duel par M. de Piles (3).

III. LES actions les plus remarquables de ſa vie, & dont je me puis ſouvenir, ſont que pendant la Ligue, lui & un nomé de La Roque, qui faiſoit joliment des Vers & qui eſt mort à la ſuite de la Reine Marguerite (1), pouſſèrent M. de Sulli ſi violemment l'eſpace de deux ou trois lieues qu'il en a toujours gardé du reſſentiment contre Malherbe, & « c'étoit » la cauſe, à ce qu'il diſoit, qu'il n'avoit jamais pu tirer de » faveurs de Henri quatrième, pendant que M. de Sulli gou» vernoit les Finances ».

IV. JE lui ai oui conter auſſi pluſieurs fois qu'en un partage de fourage ou de butin qu'il avoit fait, il y eut un Capitaine d'Infanterie aſſés fâcheux qui le maltraita d'abord, juſqu'à lui ôter ſon épée; ce qui fut cauſe que le Capitaine eut pour un tems les Rieurs de ſon côté : mais enfin Malherbe aiant fait en ſorte de retirer ſon épée, il obligea ce Capitaine inſolent d'en venir aux mains. D'abord il lui dona un coup à travers le corps, qui le mit hors de combat; & alors ceux qui l'avoient mépriſé auparavant, le félicitèrent de ſa belle action.

V. IL m'a ſouvent dit encore qu'étant habitué à Aix depuis la mort de M. le Grand-Prieur ſon Maître (1), il fut commandé de mener deux cens homes de pied devant la ville de Martigues. Cette ville étant infectée, les Eſpagnols l'aſſiégeoient par mer, & les Provençaux par terre, pour empê-

(4) LORSQU'EN 1574 Malherbe ſuivit le Grand Prieur en Provence, il avoit environ dix-neuf ans, parce qu'étant mort au mois d'Octobre 1628, âgé de plus de 73 ans, il devoit être né dans le cours de l'année 1555.

(5) PHILIPPE Altouvitis, ou Altoviti, Baron de Caſtelane.

II. (1) LE nom de ce Préſident étoit de Coriolis, & ſa Fille s'appelloit Madelène.

(2) ON trouve une Épitaphe de cet enfant dans les Poëſies de la Frenaie-Vauquelin, qui qualifie Malherbe de *Sieur de Digly*.

(3) MARC-Antoine de Malherbe, Fils du Poëte, fut tué vers l'automne de 1627, étant ſur le point d'être reçu Conſeiller au Parlement de Provence. *Il a laiſſé*, dit M. l'Abbé Goujet, ibid. p. 179, *quelques Vers, où il y a plus de feu, mais moins de correction que dans ceux de ſon Père*. Je ne les ai pu trouver nulle part. Si je les avois recouvrés, on m'eût ſu quelque gré de les avoir joints aux Poëſies de ſon Père.

III. (1) AU ſujet de ce Poëte La Roque, Voïés la *Table raiſonée*, &c. p. 419.

V. (1) CE Prince fut tué par Altoviti le 2 de Juin 1586 à Aix.

cher que les habitans ne communiquassent le mauvais air; & ils la tinrent si étroitement assiégée par des lignes de communication, qu'ils réduisirent le dernier vivant à mètre le drapeau noir sur la ville avant la levée du siége. Voilà ce que je lui ai oui dire de plus remarquable en sa vie avant notre connoissance.

VI. SON nom & son mérite furent connus de Henri le Grand par le rapport avantageux, que lui en fit M. le Cardinal du Perron (1). En une certaine rencontre, le Roi lui demandant s'il ne faisoit plus de Vers, il lui dit, « que depuis que sa Majesté lui avoit fait l'honneur de l'emploier » en ses affaires, il avoit tout-à-fait quité cet exercice; & » qu'il ne faloit point que persone s'en mêlât après un certain Gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, » nomé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoise à un » si haut point, que persone n'en pouvoit jamais approcher » (2). Le Roi se ressouvint de ce nom de Malherbe. Souvent même il en parloit à M. Desyveteaux, alors Précepteur de M. de Vendôme, & qui en toutes rencontres offroit à Sa Majesté de le faire venir de Provence: mais le Roi ne lui en dona point d'ordre; de sorte que Malherbe ne vint à la Cour que trois ou quatre ans après que le Cardinal du Perron eut parlé de lui. Etant donc venu à Paris par occasion pour ses affaires particulieres, M. Desyveteaux prit son tems pour en avertir le Roi; & aussi-tôt Sa Majesté l'envoia querir. C'étoit en l'année 1605 (3). Come le Roi étoit sur le point de partir pour le Limosin, Sa Majesté lui commanda de faire des Vers sur son voïage, qu'il lui présenta à son retour. C'est cette excellente Piece qui commence:

O Dieu dont les bontés de nos larmes touchées (4).

Le Roi fut si content de ces Vers, que, desirant le retenir à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui doner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mètre sur l'état de ses Pensionaires. M. de Bellegarde lui dona sa table, un cheval & mille livres d'appointemens.

VII. RACAN, qui étoit alors Page de la Chambre sous M. de Bellegarde & qui commençoit à faire des Vers, eut par cette rencontre la connoissance de Malherbe, dont il apprit

VI. (1) ALORS seulement Evêque d'Evreux.

(2) CE fut au voïage de Lion en 1601, que le Cardinal du Perron fit au Roi l'éloge de Malherbe, come on le voit par une Lètre du Poète à ce Prélat, du 9 de Novembre 1601. LET. de Mal. L. II. Lèt. II. Le Cardinal fondoit son jugement sur l'ODE *à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France*. V. ci-dessus I, 2, & *Table raisonée*, Liv. I, XI.

(3) AU mois de Septembre, come on l'apprend de la *Lètre* XIII du Liv. II des LETRES *de Malherbe*.

(4) CI, p. 78.

ce qu'il a jamais su de la Poësie Françoise, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans une Lètre qu'il a écrite à M. Conrart. Cette connoissance & l'amitié qu'il contracta avec Malherbe, dura jusqu'à sa mort arrivée en 1628, quatre ou cinq jours avant la prise de la Rochelle, come nous le dirons ci-après.

VIII. A LA mort de Henri le Grand, la Reine Marie de Médicis gratifia Malherbe de cinq cens écus de pension ; ce qui lui dona moïen de n'être plus à charge à M. de Bellegarde (1). Depuis ce tems-là il a fort peu travaillé ; & je ne pense pas qu'il ait fait guère autre chose que les Odes pour la Reine Mère, quelques Vers de Balet, quelques Sonnets au Roi, à Monsieur & à des particuliers ; & cette dernière Pièce qu'il fit avant que de mourir, qui commence.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête (2).

IX. POUR parler de sa Persone & de ses Mœurs, sa constitution ètoit si excellente, que j'ai oui dire à ceux qui l'ont connu en sa jeunesse, que ses sueurs avoient quelque chose d'agréable, come celles d'Alexandre. Sa conversation étoit brusque : mais il ne disoit mot qui ne portât. En voici quelques-uns.

X. PENDANT la prison de M. le Prince (1), le lendemain que Madame la Princesse (2) fut accouchée de deux enfans morts, pour avoir ète incommodée de la fumée qu'il faisoit en sa chambre au Bois de Vincennes, il trouva un Conseiller de Provence de ses amis en une grande tristesse, chés M. le Garde des Sceaux du Vair. Il lui demanda la cause de son affliction. Le Conseiller lui répondit « que les » Gens de bien ne pouvoient avoir de joie après le malheur » qui venoit d'arriver, de la perte de deux Princes du Sang, » par les mauvaises couchés de Madame la Princesse ». Malherbe lui répondit ces propres mots : *Monsieur, Monsieur, cela ne doit point vous affliger ; vous ne manquerés jamais de maître.*

XI. UNE autre fois, un de ses Neveux le venant voir au

VIII. (1) CEPENDANT, dit M. l'Abbé Goujet (ibid. p. 178) d'après M. Huet, *cela ne le mètant point assés au large, il n'épargnoit point sa veine pour tâcher de se procurer une meilleure fortune. Sa Poësie, toute noble qu'elle est, n'est pas toujours emploïée noblement ; en sorte que M. Vauquelin Desyveteaux disoit " qu'il de-„ mandoit l'aumône, le Sonnet à la „ main „.*

(2) CI, p. 294. Le Livre III où se trouve cette Ode, contient les Pièces composées depuis la mort d'Henri IV jusqu'à celle de Malherbe, & renferme près de la moitié de ses Poësies ; ce qui semble démentir ce que Racan avance dans cet Article. Il devoit pourtant être sur de ce qu'il disoit ; & l'on en peut conclure, que nous n'avons pas toutes les Poësies de Malherbe.

(1) HENRI de Bourbon, Prince de Condé.

(2) CHARLOTE-Marguerite de Montmorenci, dont Henri IV avoit été fort amoureux. Notre Poète a fait plusieurs Pièces, au nom de ce Roi, pour cette Princesse.

retour du Collége, où il avoit été neuf ans, il lui demanda s'il étoit savant ; &, lui ouvrant son Ovide, il l'obligea de lui en expliquer quelques Vers. Son Neveu se trouvant fort empêché & ne faisant qu'hésiter, Malherbe lui dit plaisamment : *Croiés-moi, soïés vaillant. Vous ne valés rien à autre chose.*

XII. UN jour dans le Cercle, un Prude, l'abordant, lui fit un grand éloge de Madame la Marquise de Guercheville, qui étoit là présente, come Dame d'honeur de la Reine ; & après lui avoir conté toute sa vie, & la constance qu'elle avoit eue aux poursuites de feu Henri le Grand, il conclut son panégirique par ces mots, en la montrant à Malherbe : *Voilà ce qu'a fait la Vertu* (1). Malherbe aussi tôt lui montra de la même sorte la Conétable de Luines, qui avoit son tabouret auprès de la Reine ; & il lui dit : *Voilà ce qu'a fait le Vice* (2).

XIII. UN Gentilhomme de ses parens faisoit tous les ans des enfans à sa Femme, dont Malherbe se plaignoit, en lui disant, « qu'il craignoit que cela n'apportât de l'incommodité » à ses affaires, & qu'il n'eût pas le moïen de les élever selon » son état ». A quoi le Parent répondit, « qu'il ne pouvoit avoir trop d'enfans, pourvu qu'ils fussent gens de bien ». Malherbe lui dit fort sèchement, « qu'il n'étoit pas de cet » avis-là ; & qu'il aimoit mieux manger un chapon avec un » Voleur, qu'avec trente Capucins ».

XIV. QUAND son Fils fut tué par M. de Piles, il alla exprès au Siége de la Rochelle, pour en demander justice au Roi : mais n'en aiant pas eu toute la satisfaction qu'il en espéroit, il disoit tout haut dans la Cour d'Estrée, qui étoit alors le logis du Roi, « qu'il vouloit demander le combat » contre M. de Piles ». Quelques Capitaines des Gardes & autres gens de guerre qui étoient-là, se soûrioient à le voir

XII. (1) ANTOINETE de Pons, Dame de Guercheville, Fille d'Antoine, Sire de Pons, Comte de Mareines, fut mariée d'abord à Henri de Silli, Comte de la Roche-Guion, ensuite à Charles du Plessis, Seigneur de Liancourt. L'un & l'autre prirent, à cause d'elle, le nom de Marquis de Guercheville. Lorsqu'elle étoit veuve pour la première fois, Henri IV, la reconoissant plus vertueuse qu'il n'eut voulu, lui dit " que puisque véritablement elle étoit Dame d'honeur, " elle le seroit de la Reine sa Femme ". Il lui tint parole, en la nomant dix ans après Dame d'honeur de Marie de Médicis. Elle mourut à Paris le 16 de Janvier 1632, étant veuve pour la seconde fois.

(2) MARIE de Rohan, née en Décembre 1600 & morte le 12 d'Août 1679, étoit Fille d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazon. Au mois de Septembre 1617, elle épousa Charles d'Albert, Duc de Luines, Pair & Conétable de France, qui mourut en 1621. Elle se remaria l'année suivante avec Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Cette Dame, qui fut pendant quelque tems favorite d'Anne d'Autriche, se rendit très célèbre par ses intrigues durant la Régence de cette Reine. Ce que Malherbe dit ici, ne tombe pas sur elle : mais sur le Conétable de Luines, qu'il n'aimoit pas.

à son âge parler encore d'aller sur le pré ; & Racan, come son ami, le tira à part pour lui doner avis « qu'il se faisoit » moquer de lui ; & qu'il étoit ridicule à l'âge de soixante- » &-treize ans qu'il avoit, de se vouloir batre contre un » home de vingt-&-cinq ». Sans attendre qu'il achevât sa remontrance, il repliqua brusquement : *C'est pour cela que je le fais. Je hazarde un sol contre une pistole* (1).

XV. LA façon de corriger son Valet étoit assés plaisante. Il lui donoit dix sols par jour pour sa vie, ce qui étoit honête en ce tems-là, & vingt écus de gage par an. Quand donc il l'avoit fâché, il lui faisoit une remontrance en ces termes : *Mon ami, quand on offense son Maître, on offense Dieu ; & quand on offense Dieu, il faut avoir absolution de son péché, jeûner & doner l'aumône. C'est pourquoi je retien-*

XIV. (1) VOICI ce que *Balzac* dit a ce sujet dans son XXXVIIe. ENTRETIEN. *La dernière année de sa vie, Malherbe perdit son Fils, qui fut tué en duel par un Gentilhome de Provence. Cette perte le toucha sensiblement. Je le voïois tous les jours dans le fort de son affliction, & je le vis agité de plusieurs pensées différentes. Il songea une fois à se batre contre celui qui avoit tué son Fils ; & come nous lui représentames, M. de Porchères d'Arbaud & moi, qu'il y avoit trop de disproportion de son âge de soixante-&-douze ans à celui d'un home qui n'en avoit que vingt-&-cinq ;* C'est à cause de cela que je me veux batre, *nous répondit-il.* Ne voïés-vous pas que je ne hazarde qu'un denier contre une pistole? *On lui parla ensuite d'accommodement ; & un Conseiller au Parlement de Provence, son ami particulier, lui porta parole de dix mille écus. Il en rejeta la première proposition ; & nous dit l'après-dînée ce qui s'étoit passé le matin entre lui & son ami. Mais nous lui fimes considérer que la vangeance qu'il desiroit, étant apparemment impossible, à cause du crédit que sa Partie avoit à la Cour, il ne devoit pas refuser cette légère satisfaction* . . . Eh bien, *dit-il* ; Je croirai votre conseil. Je pourai prendre l'argent, puisqu'on m'y force : mais je proteste que je ne garderai pas un teston pour moi de ce qu'on me baillera. J'emploierai le tout à faire bâtir un Mausolée à mon Fils. *Il usa du mot de* Mausolée, *au lieu de celui de* Tombeau ; *& fit le Poëte par tout. Peu de tems après, il fit un voïage à la Cour, qui étoit alors devant la Rochelle, & apporta de l'Armée la maladie, dont il vint mourir à Paris. Ainsi le traité des dix mille écus ne fut point conclu, & le dessein du Mausolée demeura dans son esprit. Il fit seulement imprimer un* Factum *& trois* Sonnets, *qui n'ont point été mis dans le corps de ses Ouvrages . . . De plusieurs exemplaires, qu'il m'en avoit donés, il ne s'en est pu trouver aucun dans mes papiers, & il ne me souvient que de ce seul Vers.* (ci, page 306) ;

Mon Fils, qui fut si brave & que j'aimai si fort.

Sur ma parole, assurés-vous qu'ils étoient tous excellens, & que ce n'est pas une petite perte que celle que vous en faites. Ménage, qui dans ses OBSERVAT. (p. 383) sur le Sonnet dont Balzac cite le premiers Vers, rapporte ce que l'on vient de lire, dit ensuite, p. 385 : *M. de Balzac se trompe en ce qu'il dit que Malherbe avoit fait trois* Sonnets *sur la mort de son Fils, qu'il fit imprimer avec un* Factum. *A l'heure même que j'écris ces lignes, j'ai devant mes ieux ce* Factum *de Malherbe, qui est une* Lètre *adressée au Roi ; & avec ce* Factum *ou cette* Lètre, *il n'y a que le* Sonnet *dont il s'agit dans cet Article, d'imprimé &* l'Ode pour le Roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochelois, &c. (ci, p. 294.) *Ce Gentilhome de Provence, qui tua en duel le Fils de Malherbe, s'appelloit M. de Piles. Son second étoit un nomé M. de Bormes, Fils de M. Cauvet, Conseiller au Parlement d'Aix & Beaupère de ce M. de Piles.* J'ai vu de la Lètre, dont parle Ménage, deux Editions en Feuilles volantes, qui sont du tems même. L'une est *in*-4°, l'autre *in*-8°. La Lètre n'est accompagnée dans les deux Editions que du *Sonnet* & de l'*Ode*, que Ménage indique.

drai cinq sols de votre dévense, que jé donerai aux Pauvres à votre intention pour l'expiation de vos péchés.

XVI. ETANT allé visiter Madame de Bellegarde un matin, un peu après la mort du Maréchal d'Ancre, come on lui dit qu'elle ètoit allée à la Messe, il demanda « si elle avoit » quelque chose à demander à Dieu, après qu'il avoit délivré » la France du Maréchal d'Ancre ».

XVII. M. DE Meziriac, accompagné de deux ou trois de ses amis, lui apportant un Livre d'Arithmétique d'un Auteur Grec, nomé Diophante, qu'il avoit commenté, & ses amis louant extraordinairement ce livre come fort utile au public; Malherbe leur demanda « s'il feroit amander le pain ». Il fit presque une même réponse à un Gentilhome de la Religion, qui l'importunoit de Controverses, lui demandant pour toute replique, « si l'on boiroit de meilleur vin & si l'on vivroit » de meilleur bled à la Rochelle qu'à Paris ».

XVIII. IL n'estimoit aucun des anciens Poètes, qu'un peu Bertaut. Encore disoit-il « que ses Stances ètoient *nichil-» au-dos* (1); & que, pour mètre une pointe à la fin, il faisoit » les trois derniers Vers insupportables (2).

XVIII. (1) MENAGE dans son *Dictionaire Etimologique*, après avoir observé que nos Anciens prononçoient *nic-hil* & *mic-hi* pour *nihil* & *mihi*, done l'explication de ce que c'est que *Nichil-au-dos*, en raportant ce passage d'Henri Estienne dans sa *Préparation de l'Apologie d'Hérodote*, p. 348. *S'il faut parler de la mécaniquerie, faisoit-il pas bon voir un Grand Seigneur, voire un Roi portant manches de deux paroisses, c'est-à-dire, dont la moitié ètoit d'Ostade & l'autre moitié de Velours; voire quelquefois un pourpoint de trois paroisses, car le corps ètoit de demi-Ostade, le haut des manches de Cuir, & le bas de Velours; & pour ce qu'il n'y en avoit aucunement à l'endroit du dos, on appelloit cette sorte de pourpoint* Nic-hil-au-dos. *Duquel mot ont usé plusieurs, qui, n'entendant son origine, ont prononcé* Nichilodo. *Et a èté appliqué ce mot généralement à toutes choses qui avoient une montre en l'extérieur, à laquelle l'intérieur ne répondoit point.*

(2) CE jugement si févère, que notre Poète portoit de Bertaut, va trouver sa censure & sa justification dans ces paroles de M. l'Abbé Goujet, BIBL. FRANC. T. XIV, p. 163. " » *Desportes, dit Mademoiselle de Scudeii* (Convers. sur differens sujets, » T. II, pp. 819, 850) *a une dou-» ceur charmante, du Perron une élé-» vation plus naturelle; & Bertaut a » tout ce que les autres peuvent avoir » d'excellent. Mais il l'a avec plus » d'esprit, plus de force, & plus de » hardiesse sans comparaison . . . . Il » s'est fait un chemin particulier entre » Ronsard & Desportes. Il a plus de » clarté que le premier, plus de force » que le second, & plus d'esprit & de » politesse que les deux autres ensem-» ble ». Le jugement de M. de Brieux de Mosant est plus sévère. " Bertaut, » selon lui* (Récueil de Pièces en Vers » & en Prose, Caën 1671, p. 120), » *ètoit très docte, & trop peu tendre » Galant, un bon Coûturier & un » mauvais Rentraïeur, c'est-à-dire, » qu'il ne savoit pas assés l'art de faire » ces liaisons imperceptibles que de-» mandent les Vers, & qu'il mètoit » trop en œuvre les* car, mais, done, » puis, ores, *& autres connexions » grossières que la Prose se réserve; » que d'ailleurs dans sa Rime il y avoit » trop de raisonemens, pour ne pas » dire d'argumens à découvert. » . . . Sorel dans sa* Bibliothèque Françoise *dit que Bertaut " avoit rendu sa Poësie » surprenante par ses pointes ». Collettet fait la même remarque dans son* Discours sur l'Eloquence. *Il prétend que ce Poète s'ètoit trop formé sur Sénéque qu'il avoit bien étudié. MM. de Sainte-Marthe le louent d'avoir eu une veine heureuse, facile & pure; & on lit dans le* Perroniana " *que c'ètoit un » Poète fort poli, & que ses Vers » ètoient ingénieux ». Pour réunir ces*

XIX. Il avoit été ami de Regnier le Satirique, & l'estimoit en son genre à l'égal des Latins : mais il survint entre eux un divorce, dont voici la cause. Etant allés diner ensemble chés l'Abbé Desportes, Oncle de Regnier, ils trouvèrent qu'on avoit déja servi les potages. Desportes, se levant de table, reçut Malherbe avec grande civilité : & offrant de lui doner un exemplaire de ses Pseaumes qu'il avoit nouvellement faits, come il se mit en devoir de monter en son cabinet pour l'aller querir, Malherbe lui dit « qu'il les avoit » déja vus, que cela ne méritoit pas qu'il prit cette peine, » & que son potage valoit mieux que ses Pseaumes ». Cette brusquerie déplut si fort à Desportes, qu'il ne lui dit pas un mot durant tout le diner : & aussi-tôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent, & ne se sont jamais vus depuis. Cela dona lieu à Regnier de faire la Satire contre Malherbe, qui commence,

RAPIN, le favori d'Apollon & des Muses.

XX. Il n'estimoit point du tout les Grecs, & particulièrement il s'étoit déclaré ennemi du galimatias de Pindare. Pour les Latins, celui qu'il estimoit le plus étoit Stace ; & après lui Sénèque le Tragique, Horace, Juvénal, Ovide & Martial (1). Il faisoit peu de cas des Poètes Italiens : &

jugemens, je crois qu'on peut dire que Bertaut a mérité & ces éloges & ces censures. Il avoit les défauts qu'on lui reproche : mais aussi ne peut-on lui refuser les bones qualités qu'on loue en lui ; ce qui est un véritable éloge, eu égard au tems où il vivoit.

XX. (1) Les paroles de *Godeau* dans son *Discours sur les Œuvres de Malherbe*, semblent contredire ce que Racan dit du peu d'estime que notre Poète faisoit des Grecs. *Malherbe a aimé les Grecs & les Romains : mais il n'en a pas été idolâtre. Il s'est enrichi de leurs dépouilles, il s'est paré de leurs ornemens : mais il les a changés auparavant avec tant de dextérité, qu'il faut avoir bone vue pour les distinguer d'entre ceux qui sont à lui.* Pour ce que Racan ajoute que des Poètes Latins *celui que Malherbe aimoit le plus étoit Stace ;* c'est ce qui parcît insoûtenable a Brieux de Mosant. Il s'en explique ainsi dans sa *Lètre à M. de Saint-Clair Turgot, Conseiller d'Etat*, Imprimée à la suite de ses Poësies Latines à Caen en 1669. *Le caractère de Malherbe est, à mon avis, éloigné de celui de Stace, autant que le ciel est éloigné de la terre ; & j'avoue que je ne puis comprendre come quoi M. de Racan a dit que notre Poète François faisoit de ce Poete Latin son modèle & ses délices. L'un est un Poète Lirique, l'autre un Poète Héroique ; l'un joue du luth, l'autre bat du tambour. Malherbe est doux & réglé, Stace emporté & violent. L'un est une rivière, qui coule paisiblement dans son lit ; l'autre un torrent, qui se précipite parmi des rochers. Celui-là est animé d'un feu pur & céleste ; celui-ci, dit Scaliger, est un furieux, & quelquefois un frénétique. Ce n'est pas que je sois entièrement de l'avis de ce grand Censeur. Il est en ceci trop sévère, pour ne point dire cruel, come il l'a été quand il a dit que Lucain méritoit les étrivières. Stace a ses charmes : mais lui & Malherbe sont des beautés toutes différentes. En l'un on voit un visage serain, & cette majesté nomée par les Latins* comis & tranquilla majestas. *En l'autre vous voiés cet air fier appellé* terribilis decor, *& le* speciosum ex horrido *que Sénèque done au Lion. Aussi est-il aisé à tout le monde de voir qu'Horace étoit l'ami du cœur de notre Poète, & le patron qu'il se proposoit d'imiter. Il l'avoit dans son cabinet, sous le chevet de son lit, sur sa toilète, dans sa mémoire, aux champs & à la ville ; & il l'appelloit ordinairement* son Breviaire. *C'est ce que j'ai appris de M. de Grentemesnil, qui a fort connu Malherbe.*

disoit « que tous les Sonnets de Pétrarque ètoient à la Grè» que, aussi-bien que les Epigrammes de Mademoiselle de » Gournai (2) ».

XXI. Il se faisoit presque tous les jours sur le soir quelques petites conférences dans sa chambre, où assistoient particulièrement Coulomby (1), Maynard, Racan, du Moustier (2), & quelques autres, dont les noms n'ont pas èté connus dans le monde. Et un jour un habitant d'Aurillac, où Maynard ètoit alors Président, venant heurter à la porte de cette chambre, & demandant si M. le Président n'y ètoit point; Malherbe se leva brusquement, &, parlant au Provincial : *Quel Président, dit-il, demandés-vous ? Apprenés qu'il n'y a point ici d'autre Président que moi ?*

XXII. Quelqu'un lui disant que M. Gaulmin (1) avoit trouvé le moïen d'entendre le secret de la Langue Punique, & qu'il y avoit fait le *Pater noster* ; il dit aussi-tót assés brusquement : *Je m'en vais tout à l'heure y faire le* Credo ; & à l'instant il prononça une douzaine de mots, qui n'ètoient d'aucune Langue, en disant : *Je vous soûtiens que voila le* Credo *en Langue Punique. Qui est-ce qui me poura dire le contraire ?*

XXIII. (1) Il s'obstina avec un nomé M. de Laleu à faire des Sonnets licencieux, dont les deux Quatrains ne fussent pas sur mémes Rimes (2). Coulomby n'en voulut jamais

(2) C'est ce qui s'entendra par ce passage du *Ménaginna*, T. II, p. 344, Edition de Paris, 1715. *M. de Racan alla voir un jour Mademoiselle de Gournai, qui lui fit voir des Epigrammes qu'elle avoit faites, & lui en demanda son sentiment. M. de Racan lui dit " qu'il n'y avoit rien de bon, & ,, qu'elles n'avoient pas de pointes ,,. Mademoiselle de Gournai lui dit " qu'il ne faloit pas prendre garde à ,, cela ; que c'ètoient des Epigrammes ,, à la Grèque ,,. Ils allèrent ensuite dîner ensemble chés M. de Lorme, Médecin des Eaux de Bourbon. M. de Lorme leur aïant fait servir un potage qui n'ètoit pas fort bon, Mademoiselle de Gournai se tourna du côté de M. de Racan, & lui dit :* Monsieur, voilà une méchante soupe. Mademoiselle, *repartit M. de Racan*, c'est une soupe à la Grèque. *Cela se répandit tellement, qu'on ne parloit en plusieurs endroits que de* soupe à la Grèque, *pour dire un mauvais potage ; & pour marquer un méchant Cuisinier, on disoit*. il fait de la soupe à la Grèque.

XXI. (1) François de Cauvigni, Sieur de Coulomby, Colomby ou Collombi, l'un des premiers Membres de l'Académie Françoise, ètoit Cousin de Malherbe, & mourut vers 1648.

(2) Du Moustier ètoit un Peintre célèbre, home d'esprit & Poète. On trouve de lui quelques Vers assés bons dans les Récueils de ce tems-là.

XXII. (1) Gilbert Gaulmin, Sieur de Montgeorge, Doïen des Maîtres des Requetes, Intendant du Nivernois & Conseiller d'Etat, ètoit de Moulins en Bourbonois, & mourut le 8 de Décembre 1667, âgé de plus de 80 ans. Il passa dans son tems pour un très habile Critique. Il avoit une parfaite connoissance des Langues Latine, Grèque, Hébraïque, Arabe, Turque & Persane. Il ètoit même assés instruit de plusieurs autres. On estime ses Poësies Latines. Chapelain disoit de lui " qu'il avoit plus d'esprit que ,, de jugement ,,.

XXIII. (1) Je done cet Article d'après Ménage, excepté ce qui se trouve entre deux Parenthèses, que je conserve de Saint-Ussans, ainsi que ce que je marquerai dans la Note 3.

(2) Il n'y a de ces Sonnets irrégnliers que quatre dans les Poësies de Malherbe ; & ce que Racan dit ici

faire, & ne les pouvoit approuver. Racan en fit un ou deux: mais ce fut le premier qui s'en ennuïa; (&, come il en vouloit détourner Malherbe, en lui disant « que ce n'étoit » pas faire un Sonnet, que de passer par dessus les règles » ordinaires ». Malherbe lui répondit : *Eh bien, Monsieur! Si ce n'est un Sonnet, ce sont des Vers.*) A la fin aussi Malherbe s'en dégouta; & il n'y a eu que Maynard de tous ses Ecoliers, qui ait continué d'en faire jusqu'à la mort. Malherbe les quita de lui-même, lorsque Coulomby & Racan ne l'en persécutoient plus. C'étoit son ordinaire de s'opiniâtrer d'abord contre le conseil de ses amis, & de s'y rendre après de lui-même. (3).

XXIV. Il avoit aversion des fictions poëtiques; & en lisant une Elégie de Regnier à Henri le Grand, qui commence,

Il étoit presque jour, & le Ciel souriant, &c.

& où il feint que la France s'enleva en l'air pour parler à Jupiter, & se plaindre du misérable état où elle étoit pendant la Ligue; il demandoit à Regnier en quel tems cela étoit arrivé; & disoit « qu'il avoit toujours demeuré en France » depuis cinquante ans, & qu'il ne s'étoit point apperçu qu'elle se fût enlevée hors de sa place ».

XXV. Il avoit un Frère aîné, avec lequel il avoit toujours été en procès; & comme un de ses amis se plaignoit de cette mauvaise intelligence, Malherbe lui dit, « qu'il ne pou» voit pas en avoir avec les Turcs & les Moscovites, avec » qui il n'avoit rien à partager ».

XXVI. Il perdit sa Mère environ l'an 1615, c'est-à-dire étant âgé de plus de soixante ans; &, come la Reine Mère envoïa un Gentilhome pour le consoler, il dit à ce Gentilhome, « qu'il ne pouvoit se revancher de l'honeur que lui » faisoit la Reine, qu'en priant Dieu que le Roi son Fils » pleurât sa mort aussi vieux, qu'il pleuroit celle de sa Mère ».

XXVII. Il ne pouvoit souffrir que les Pauvres, demandant l'aumône, dissent: *Noble Gentilhome.* Il disoit « que *Noble* » étoit superflu; & que, s'il étoit Gentilhome, il étoit noble ». Quand les Pauvres lui disoient qu'ils prioient Dieu pour lui, il leur répondoit « qu'il ne croïoit pas qu'ils eussent grand » crédit au Ciel, vu le mauvais état auquel il les laissoit en » ce monde; & qu'il eût mieux aimé que M. de Luines, ou

fort encore à prouver qu'en 1630 on n'a pas récueilli toutes les Pièces de notre Poëte.

(3) DANS les Morceaux de ces *Memoires* que Ménage cite, Racan, en parlant de son Maître, dit toujours *M. de Malherbe.* J'ai cru qu'il suffiroit d'en avertir. Les Phrases, qui suivent ces mots, *jusqu'à la mort*, sont conservés de Saint-Ussans.

» quelque autre Favori lui eût fait la même promesse (r) ».

XXVIII. M. DE TERMES reprenant Racan d'un Vers qu'il a changé depuis, & où il y avoit, parlant d'un home champétre :

Le labeur de ses mains rend sa maison prospère ;

Racan lui répondit que Malherbe avoit usé de ce mot *prospère*, en ce Vers,

O que nos fortunes prospères (1).

Malherbe, qui étoit présent, lui dit brusquement : *Eh bien, morbleu ! Si je fais une sotise, en voulés-vous faire une autre ?*

XXIX. QUAND on lui montroit des Vers, où il y avoit des mots superflus, il disoit, « que c'étoit une bride de cheval attachée avec une éguillète ».

XXX. UN home de robe & de condition lui apporta des Vers assés mal polis, qu'il avoit faits à la louange d'une Dame, & lui dit, avant que de les lui montrer, que des considérations particulières l'avoient obligé de faire ces Vers. Malherbe les lut avec mépris ; & lui demanda, après qu'il eût achevé, « s'il avoit été condamné à être pendu, ou à » faire ces Vers-là ; parce qu'à moins de cela il ne devoit » pas exposer sa réputation, en produisant une Pièce si ridi- » cule (1) ».

XXXI. S'ETANT vêtu un jour extraordinairement à cause du grand froid, il avoit encore étendu sur sa fenêtre trois ou quatre aunes de Frise verte ; & come on lui demanda ce qu'il vouloit faire de cette Frise, il répondit brusquement : *Je pense qu'il est avis à ce froid qu'il n'y a point de Frise dans Paris. Je lui montrerai bien que si.* En même tems aiant mis à ses jambes une si grande quantité de bas, presque tous

XXVII. (1) VOICI, dit Brieux de Mosant dans sa Lètre citée plus haut, *une Histoirete de notre Poete, que je tiens de M. le Picard, Conseiller en notre Baillage* (de Caen.) *Un Gueux, passant par la Rue, leur demanda l'aumône. Malherbe, qui d'ailleurs avoit l'ame assés tendre, & qui étoit charitable, le rebuta, en disant : " Voiés-vous bien ce Co- ,, quin. Il est velu depuis la plante des ,, pieds jusqu'au sommet de la tête, ,, velu par le col, velu par les bras ,, & les mains, velu par les jambes, ,, velu par tout le corps :* ergo aut ro- ,, bustus, aut dives, aut lascivus. *S'il ,, est fort, qu'il travaille. S'il est ri- ,, che, il n'a besoin de rien. S'il est ,, paillard, je ne dois pas fournir à ,, ses débauches ,,.*

XXVIII. (1) CI, *P.* 87.

XXX. (1) LE Pere Bougerel rapporte dans la Vie de Gassendi, que le Grand Prieur (Henri d'Angoulême) aiant demandé à Malherbe son sentiment sur quelques Vers de sa composition ; Malherbe lui répondit " qu'il ,, les faloit supprimer, parce qu'il ne ,, convenoit pas à un Prince de doner ,, un Ouvrage à moins qu'il ne fût par- ,, fait ,,. Le fait suivant se lit au mot POETE dans le SORBERIANA. *Malherbe avoit été prié par un Poète Provincial de lui corriger une Ode au Roi. Le Bon-home, come le Poète revint, lui dit " qu'il n'y avoit que quatre ,, mots à ajouter ,,. Le Poète pria Malherbe qu'il eût l'honeur de les recevoir écrits de sa main. Malherbe écrivit au dessous du titre* AU ROI : pour torcher son cul, *plia le papier & le dona au Poète, qui l'en remercia un million de fois & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.*

noirs, qu'il ne ſe pouvoit chauffer également qu'avec des jetons ; Racan arriva dans ſa chambre, come il étoit en cet état-là, & lui conſeilla, pour ſe délivrer de la peine de ſe ſervir de jetons, de mètre à chacun de ſes Bas un ruban de quelque couleur, ou une marque ſoie qui commençât par une Lètre de l'Alphabet, come au premier un ruban ou un bout de ſoie *amarante*, au ſecond un *bleu*, au troiſième un *cramoiſi* & ainſi des autres. Malherbe, approuvant ce conſeil, l'exécuta à l'heure même ; & le lendemain venant dîner chés M. de Bellegarde, en voïant Racan, il lui dit, au lieu de bon jour : *J'en ai juſqu'à l'L.* De quoi tout le monde fut fort ſurpris ; & Racan même eut de la peine à concevoir d'abord ce qu'il vouloit dire, ne ſe ſouvenant pas alors du conſeil qu'il lui avoit doné le jour précèdent. Il diſoit auſſi à ce propos « que Dieu n'avoit fait le froid que pour les » Pauvres & pour les Sots ; & que ceux qui avoient le moïen » de ſe bien chauffer & bien habiller, ne devoient point ſouf» frir de froid ».

XXXII. QUAND on lui parloit des affaires d'Etat, il avoit toujours ce mot en la bouche, qu'il a mis dans l'Epître liminaire de Tite-Live, adreſſée à M. de Luines (1), « qu'il ne faloit point ſe mêler de la conduite d'un vaiſſeau, » où l'on n'étoit que ſimple paſſager ».

XXXIII. UNE fois, Henri le Grand lui montrant la première Lètre que le feu Roi Louis XIII avoit écrite à Sa Majeſté ; Malherbe aiant remarqué qu'il avoit ſigné *Lois* au lieu de *Louis*, demanda aſſés bruſquement au Roi, « Si Mon» ſeigneur le Dauphin avoit nom *Lois* ». Le Roi, étoné de cette demande, en voulut ſavoir la cauſe. Malherbe lui fit voir qu'il avoit ſigné *Lois* & non pas *Louis* ; ce qui dona lieu d'envoïer querir celui qui apprenoit à écrire à Monſeigneur le Dauphin, pour lui enjoindre de lui faire mieux ortographier ſon nom. Et voila d'où vient Malherbe diſoit « être cauſe que le défunt Roi s'appelloit *Louis* ».

XXXIV. COME les Etats Généraux ſe tenoient à Paris (1), il y eut une grande conteſtation entre le Tiers-Etat & le Clergé, qui dona ſujet à cette belle Harangue de M. le Cardinal du Perron ; & cette affaire s'échauffant, les Evêques menaçoient de ſe retirer & de mètre la France en interdit. M. de Bellegarde, entretenant Malherbe de l'appréhenſion qu'il

XXXII. (1) RACAN veut parler de la traduction du XXXIIIe Livre de *Tite*, dediée au Conétable de Luines. Elle fut imprimée pour la premiere fois à Paris en 1621 *in*-8°. chés Touſſainct du Bray.

XXXIV. (1) CE ſont les derniers Etats, tenus en 1614.

avoit d'être excommunié, Malherbe lui dit, pour le consoler, « qu'au contraire il devoit s'en réjouir ; & que devenant tout » noir come sont les Excommuniés, cela le délivreroit de la » peine qu'il prenoit tous les jours de se peindre la barbe & » les cheveux ».

XXXV. Une autre fois, il disoit à M. de Bellegarde : *Vous faites bien le galant & l'amoureux des belles Dames. Lisés-vous encore à livre ouvert ?* C'ètoit sa façon de parler, pour dire, s'il ètoit encore prêt à les servir. M. de Bellegarde lui dit qu'oui. Malherbe lui répondit en ces mots: *Parbleu, Monsieur ! J'aimerois mieux vous ressembler en cela, qu'en votre Duché & Pairie* (1).

XXXVI. Un jour, Henri le Grand lui montra des Vers qu'on lui avoit donés, & qui commençoient:

Toujours l'heur & la gloire
Soient à votre côté !
De vos faits la mémoire
Dure à l'éternité !

Malherbe sur le champ, & sans en lire d'avantage, les retourna de cette sorte :

Que l'épée & la dague
Soient à votre côté !
Ne couréz point la bague,
Si vous n'ètes boté.

Et la dessus il se retira, sans faire aucun jugement.

XXXVII. Je ne sais si le festin qu'il fit à six de ses amis, & où il faisoit le septième, pouroit avoir place dans sa vie. D'abord il n'en avoit prié que quatre ; savoir M. de Fouquerolles, Enseigne ou Lieutenant aux Gardes du Corps ; M. de La Mazure, Gentilhome de Normandie, qui ètoit à la suite de M. de Bellegarde; M. de Coulomby & M. Patris (1) : mais le jour de devant que se devoit faire le festin, Yvrande (2) & Racan revinrent de Touraine, de la maison de Racan. Etant décendus chés Malherbe, si-tôt qu'il les vit, il commanda à son Valet d'acheter encore deux chapons, & les pria de venir le lendemain dîner chés lui. Enfin, pour le faire

XXXV. Voiés les Lètres de Malherbe, Liv. II, Lèt. XVII.

XXXVII. (1) Pierre Patris ou Patrix, naquit à Caen en 1583, & mourut à Paris le 6 d'Octobre 1677. Il ètoit Cousin de Desyveteaux ; & fut Gentilhome de Gaston de France, Duc d'Orléans, qui le fit Gouverneur de Limours. On trouve de ses Poësies dans différens Recueils. Il n'a doné lui-même au public qu'un petit Volume de Vers de piété, qui parut à Blois en 1660, sous ce titre : *La miséricorde de Dieu sur un Pécheur pénitent.* C'est peut-être ce que nous avions de mieux en ce genre.

(2) Cet Yvrande ètoit un Gentilhome, Disciple de Malherbe, ainsi que Racan le dit plus bas. Je ne le connois point d'ailleurs. On m'a pourtant assuré que dans nos anciens Recueils de Poësies, il se trouve des Pièces signées Y, dont il pourroit être l'Auteur. Elles m'ont échapé.

court, tout le festin ne fut que de sept chapons bouillis, dont il leur fit servir un à chacun, & leur dit : *Messieurs, je vous aime tous également, c'est pourquoi, je veux vous traiter de même, & ne prétens pas que vous aïés d'avantage l'un sur l'autre.*

XXXVIII. Tout son contentement étoit de s'entretenir avec ses amis particuliers, come Racan, Coulomby, Yvrande, & autres du mépris de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde. En voici un exemple. Il disoit souvent à Racan « que c'étoit une folie de se vanter d'être d'une an» ciène noblesse ; & que plus elle étoit anciène, & plus elle » étoit douteuse ; qu'il ne faloit qu'une Femme lascive pour » pervertir le sang des Césars ; & que tel, qui pensoit être issu » de ces grands Héros, étoit peut-être venu d'un Valet de » chambre ou d'un Violon (1) ». Il ne s'épargnoit pas lui-même en l'art où il excelloit. Il disoit souvent à Racan : *Voïes-vous, Monsieur, si nos Vers vivent après nous, toute la gloire que nous en pouvons espérer, est qu'on dira que nous avons été deux excellens arrangeurs de sillabes ; que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer si à propos chacune en leur rang ; & que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge dans un exercice si peu utile au public & à nous-même, au lieu de l'emploïer à nous doner du bon tems, ou à penser à l'établissement de notre fortune* (2). Il avoit aussi un grand mépris pour tous les homes en général ; &, après avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort d'Abel son Frère, il disoit à peu près : *Voilà un beau début ! Ils n'étoient que trois ou quatre au monde, & l'un d'eux va tuer son Frère ! Que Dieu pouvoit-il espérer des homes après cela ? N'eût-il pas mieux fait d'en éteindre dès l'heure même pour jamais l'engeance ?* Voilà les discours ordinaires, qu'il tenoit avec ses plus familiers amis : mais ils ne se peuvent exprimer avec la grace qu'il les prononçoit, parce qu'ils tiroient leur plus grand ornement de son geste & du ton de sa voix (3).

XXXVIII. (1) DESPRE'AUX, dans sa sixième Satire, a fait usage de cette Pensée, qui n'en a pas acquis plus de vérité pour cela.

(2) LES paroles, que Racan met ici dans la bouche de Malherbe, sont la réponse la plus juste qui se puisse opposer aux reproches de présomption & d'orgueil, que l'on a faits à ce Poète sur les louanges, qu'il se done à lui-même dans quelques endroits de ses Poësiés. Il se louoit en Vers, à l'exemple de Pindare, d'Horace & d'un grand nombre d'autres Poètes : mais lorsqu'en home de bon sens, en Philosophe, il ouvroit son cœur à son ami, sa sincérité lui faisant réduire le métier de Poète à la juste valeur qu'il peut avoir, il se montroit au fond très éloigné d'en tirer vanité. Voïés XL.

(3) BALZAC (*Entret.* XXXVII.) est peu d'accord avec Racan, & dit : *Malherbe disoit les plus belles choses du monde : mais il ne les disoit pas de bone grace, & il étoit le plus mau-*

XXXIX. M. L'ARCHEVEQUE de Rouen (1) l'aïant prié d'entendre un Sermon, qu'il devoit faire en une Eglise près de son logis ; au sortir de table, il s'endormit dans une chaise ; &, come Monseigneur de Rouen voulut le reveiller pour le mener au Sermon, il le pria de l'en dispenser, disant « qu'il dormiroit bien sans cela ».

XL. IL parloit fort ingénument de toutes choses (1), & avoit un grand mépris pour les sciences, particuliérement pour celles qui ne servent qu'au plaisir des ieux & des oreilles, come la Peinture, la Musique, & même la Poësie. Surquoi Bordier (2) se plaignant à lui, « qu'il n'y avoit de récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans les Armées & dans les Affaires, & qu'on abandonoit ceux qui excelloient dans les Belles-Lètres » ; il répondit « que c'étoit en user fort sagement, & qu'il y avoit de la sotise de faire un mètier de la Poësie ; qu'on n'en devoit point espérer d'autre récompense que son plaisir ; & qu'un bon Poète n'étoit pas plus utile à l'Etat, qu'un bon Joueur de Quille (3) ».

XLI. UN certain jour qu'il se retiroit fort tard de chés M. de Bellegarde, avec un flambeau allumé devant lui, il

vais Récitateur de son tems. Nous l'appellions l'Anti-Mondori. *Il gâtoit ses beaux Vers, en les récitant. Outre qu'on ne l'entendoit presque pas à cause de l'empêchement de sa langue & de l'obscurité de sa voix, il crachoit au moins six fois en récitant une Stance de quatre Vers. Et ce fut ce qui obligea le Cavalier Marin à dire de lui, "qu'il n'avoit jamais vu d'home plus „ humide, ni de Poëte plus sec „.* Plus bas (N. XLVIII). Racan fait entendre aussi que Malherbe récitoit mal ses Vers. Balzac parle de la prononciation de notre Poëte en général, & Racan ne la considère que dans un point particulier. Malherbe avoit la parole brusque & bégaïoit. Sa prononciation ordinaire ne devoit pas flater agréablement l'oreille : mais ses défauts même, assaisonés du ton de la voix, des mouvemens du visage, & du geste, pouvoient doner une grace particulière à ses saillies.

XXXIX. (1) FRANÇOIS de Harlai, Archevèque de Rouen, mort le 22 de Mars, 1652, étoit Oncle de François de Harlai, qu'il avoit fait nomer à l'Archevèché de Rouen en sa place, & qui mourut Archevêque de Paris, le 6 d'Août 1695.

XL. (1) C'EST peut-etre plustôt à l'ingénuité de Malherbe, qu'a la vanité dont on a pris plaisir a l'accuser, qu'il faut attribuer ce que SOREL rapporte dans son *Discours sur l'Académie Françoise*, p. 40. *Lorsqu'on a*, dit-Il, *quelquefois demandé à Malherbe, pourquoi il ne donoit pas une nouvelle Grammaire, lui qui étoit le grand Critique & le Réformateur du Langage François ; il disoit au commencement " que l'on n'avoit qu'à „ écrire au contraire de ce que faisoit „ un certain Historiographe de son „ tems, qu'il nomoit, & que l'on „ écriroit bien „. Mais aussi pour instruction directe, aïant fait la traduction du* XXXIIIe. *Livre de Tite-Live, il dit " que l'on n'avoit qu'à en suivre „ les règles pour écrire purement en „ notre Langue ; & qu'il n'étoit pas „ besoin de Grammaire „.* Je ne sais si c'est aussi sur le comte de l'ingénuité de notre Poëte, qu'il faut mètre ce qu'on lit à la p. 256. du CARPENTARIA. Malherbe, *voulant faire connoître combien ceux de Blaïe sont gens rustiques & grossiers, a dit " que le „ Bon-Sens, aïant voulu entreprendre „ de passer par cette ville, y devint „ paralitique „.*

(2) Voïés ci-après *Discours sur les Obligations, que la Poësie Françoise*, &c. p. 338.

(3) La Note 1 sur le N. XXXVIII renvoie a cet Article qui fait voir que Malherbe tiroit assés peu de vanité de sa supériorité sur les autres Poëtes de son tems.

rencontra

rencontra M. de Saint Paul, Gentilhome de condition, Parent de M. de Bellegarde, qui le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance. Il lui coupa court, en lui disant : *Adieu, adieu. Vous me faites brûler ici pour cinq sols de flambeau ; & tout ce que vous me dites, ne vaut pas six blancs.*

XLII. Dans ses *Heures* il avoit effacé des Litanies des Saints, tous les noms particuliers, disant « qu'il étoit superflu » de les nomer tous les uns après les autres, & qu'il suffisoit » de les nomer en général, *Omnes Sancti & Sanctæ Dei, orate » pro nobis* (1) ».

XLIII. (1) Il avoit aussi effacé plus de la moitié de son Ronsard, & il en cotoit à la marge les raisons. Un jour Yvrande, Racan, Coulomby & autres de ses amis le feuilletant sur sa table, Racan lui demanda, « S'il approuvoit ce qu'il » n'avoit point effacé » ; *Pas plus que le reste*, dit-il. Cela dona sujet à la compagnie, & entre autres à Coulomby, de lui dire « que, si l'on trouvoit ce Livre après sa mort, on » croiroit qu'il auroit trouvé bon ce qu'il n'avoit pas effacé ». Il lui répondit : *Vous avez raison* ; & à l'heure même il acheva d'effacer le reste (2).

XLII. (1) Cet endroit, & quelques autres endroits de ces *Mémoires*, ont fait accuser Malherbe d'avoir peu de religion : mais il me paroit que c'est assés mal à propos ; & que cette accusation ne seroit pas mieux fondée sur ce trait du Menagiana, T. I. *M. de Racan, allant voir Malherbe, un samedi lendemain de la Chandeleur à huit heures du matin, le trouva qui mangeoit du jambon.* "Ah Monsieur, *dit-il* ! „ La Vierge n'est plus en couches „. Oh, *dit Malherbe !* Les Damee ne se levent pas si matin.

XLIII. (1) L'article entier est d'après Ménage, p. 348.

(2) M. L'ABBE' JOLY, dans l'Ouvrage cité plus haut, révoque en doute, ce que Racan dit dans cet Article & dans le précèdent. Il faut se rappeller qu'il ne croit pas que nous aïons ces *Mémoiree*, tels que Racan les avoit faits. *Je ne parlerai point*, dit-il, *d'un grand nombre de bizareriee attribuées à Malherbe par l'Ecrivain anonime. Qui croira, par exemple, ce que cet Auteur rapporte en ces termee* Après avoir transcrit cet Article & le précèdent, M. l'Abbé Joly dit : *Si Malherbe avoit tant de mépris pour lee Ouvrages de Ronsard, n'étoit-il pas plus prompt & plus commode d'en faire un sacrifice à Vulcain ? D'ailleurs on demanderoit volontiere combien il emploia d'heuree à cette opération. Car ce n'étoit pas l'affaire d'un moment.* M. l'Abbé Joly prend un peu trop à la lètre les expressions de Racan. Il suffit qu'aussi-tôt après la remarque de Coulomby, Malherbe se soit mis en devoir d'effacer quelques Vers dans son Ronsard, pour que Racan ait pu s'exprimer, come il a fait. Malherbe commença sur le champ à marquer ce qui lui déplaisoit encore dans les Vers de ce Poète, & continua sans doute ensuite pendant quelques jours ; ensorte qu'il se trouva qu'à la fin, il avoit effacé, c'est-à-dire marqué d'une barre, tous ou presque tous les Vers de Ronsard. C'est sur quoi BALZAC a pu dire, *Entret.* XI. *Qui est ce qui vous empêchera, pour passer le tems & pour fuir l'oisiveté, d'exercer chés vous une inquisition privée ; .... de déchirer les Auteurs, en maniant les Livres, d'effacer tout Virgile de votre main, come fit Malherbe tout Ronsard.* Ménage, *Observ.* p. 348, après avoir rapporté tout ce que Racan dit dans ce n. XLIII, ajoute : *Je me souviens à ce propos d'avoir oui dire à M de Gombaud „ que „ quand Malherbe lisoit ses Vers à ses „ amie & qu'il y rencontroit quelque „ chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & leur disoit ensuite :* Ici je ronsardisois „. *Ce mépris public, qu'il faisoit de Ronsard irrita contre lui Richelet, le Commentateur de Ronsard ; car c'est de Malherbe qu'il*

XLIV. Il étoit assés mal meublé, logeant ordinairement en chambre garnie. Il n'avoit même que sept ou huit chaises de paille; &, come il étoit fort visité de ceux qui aimoient les Belles-Lètres, quand les chaises étoient toutes remplies, il fermoit sa porte par dedans; &, si quelqu'un venoit heurter, il lui crioit: *Attendés, il n'y a plus de chaises;* estimant qu'il valoit mieux ne les point recevoir, que de leur doner l'incommodité d'être debout.

XLV. Une fois entrant dans l'Hôtel de Sens, il trouva dans la Sale deux homes qui jouoient au Trictrac; & qui, disputant d'un coup, se donoient tous deux au Diable, qu'ils avoient gagné. Au lieu de les saluer, il ne fit que dire: *Viens, Diable, viens. Tu ne saurois faillir; il y a l'un ou l'autre à toi.*

XLVI. Il y eut une grande contestation entre ceux du païs d'*Adiousias*, qui étoient tous ceux de de-là la Loire, & ceux de de-çà, qu'il appelloit du païs, *Que Dieu vous conduise*; savoir, « S'il faloit appeller le petit vase, dont on se » sert pour manger du potage, *une cueiller*, ou *une cueillière* ». La raison de ceux du païs d'*Adiousias*, d'où étoit Henri le Grand, aiant été nourri en Bearn, étoit que ce mot étant féminin, il devoit avoir une terminaison féminine. Le païs de *Dieu vous conduise* alléguoit, outre l'usage, qu'il n'étoit pas sans exemple de voir des mots féminins avoir des terminaisons masculines; & qu'ainsi l'on disoit *une perdrix* & *une met* (1) à Boulanger. Enfin cette dispute dura si long-tems, qu'elle obligea le Roi d'en demander à Malherbe son sentiment; & son avis fut qu'il faloit dire *cueiller*. Le Roi néantmoins ne se rendant point à ce jugement, il lui dit ces mêmes mots: *Sire, vous êtes le plus absolu Roi, qui ait jamais gouverné la France; & avec tout cela vous ne sauriés faire dire de de-çà la Loire* une cueillère, *à moins que de faire défense, à peine de cent livres d'amande, de la nomer autrement.* M. de Bellegarde, qui étoit Gascon, lui envoïant demander « le» quel étoit mieux dit, de *dépensé* ou *dépendu* »; il répondit sur le champ « que *dépensé* étoit plus François: mais que » *pendu*, *dépendu*, *rependu*, & tous les composés de ce vilain » mot qui lui vinrent à la bouche, étoient plus propres » pour les Gascons (2) ».

entend parler par ce mala herba *dans ces Vers du* Tombeau de Sainte-Marthe.

“ *Hoc tamen, hoc unum est, sanctis quod Manibus optem,*
„ *Aggeribusque tuis; ut vernus semper inumbret*
„ *Flos tumulum, palmæque illum diadema coronet,*
„ *Laurusque; & mala te nunquam premat* herba *sepultum* „.

XLVI. (1) Mait ou Maict, *Mactra*; Huche.

(2) Lorsque *Montagne écrivoit*, dit Balzac Entret. XIX, *l'incompa-*

XLVII. QUAND on lui demandoit ſon avis de quelques Vers François, il renvoïoit ordinairement aux Crocheteurs du Port-au-foin, & diſoit « que c'étoit ſes Maîtres pour le Lan» gage » ; ce qui, peut-être, a doné lieu à Regnier de dire (1) :

Coment, il faudroit donc pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie & du tems ſe défende,
Et qui nous done rang parmi les bons Auteurs,
Parler come à Saint Jean (2) parlent les Crocheteurs (3).

XLVIII. COME il récitoit des Vers à Racan, qu'il avoit nouvellement faits, il lui en demanda ſon avis. Racan s'en excuſa, diſant « qu'il ne les avoit pas bien entendus, & qu'il » en avoit mangé la moitié ». Malherbe, qui ne pouvoit ſouffrir qu'on lui reprochât le défaut qu'il avoit de bégaïer, ſe ſentant piqué des paroles de Racan, lui dit en colere : *Mor-*

rable Malherbe n'étoit pas encore venu corriger & dégaſconer la Cour, come il diſoit. Balzac vante en plus d'un endroit les ſervices que Malherbe a rendus à notre Langue, & l'on voit avec peine que c'eſt de lui qu'il a voulu parler, lorſqu'il a dit dans ſon *Socrate Chrétien*, Diſc. x : *Vous vous ſouvenés du vieux Pédagogue de la Cour, & qu'on appelloit autrefois* le Tiran des Mots & des Sillabes ; *& qui s'appelloit lui-même, lorſqu'il étoit en belle humeur*, le Grammairien à lunètes & en cheveux gris. *N'avons point deſſein d'imiter ce que l'on conte du ridicule de ce vieux Docteur. J'ai pitié d'un home, qui fait de ſi grandes différences entre* pas *&* point ; *qui traite l'affaire des* Gerondifs *& des* Participes, *come ſi c'étoit celle de deux Peuples voiſins l'un de l'autre & jaloux de leurs frontières. Ce Docteur en Langue vulgaire avoit accoutumé de dire « que depuis tant d'années, il travail» loit à* dégaſconer la Cour, *& qu'il » n'en pouvoit venir à bout ». La mort l'attrapa ſur l'arrondiſſement d'une Période ; & l'an climatérique l'avoit ſurpris délibérant ſi* erreur *&* doute *étoient maſculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatiſoit de l'uſage & de la vertu des* Particules. BAYLE (*Dict.* Art. MALHERBE, Rem. I.) rapporte ces paroles de Balzac & dit enſuite : *La deſcription eſt un peu forte, & nous peut convaincre qu'il y a des gens qui, après la mort, ne ſont guère ménagés par les perſones dont ils avoient reçu mille marques de vénération. On imagine que, pourvu qu'on ne les faſſe pas connoître par leur nom, il eſt permis de les bien fronder.* On ne comprend pas d'où peut venir ce trait d'humeur de Balzac contre un home, dont il ſe reconnoiſſoit le Diſciple, en l'appellant ſon Père ; & dont les ouvrages & les avis l'avoient éclairé ſur le véritable génie de notre Langue, laquelle, ſelon lui-même, devoit à ce même home toute ſon élégance & ſa pureté, come on le vera dans ce que j'ai traduit d'une de ſes *Lètres Latinis* à Silhon, à la fin du *Diſcours, ſur les obligations que la Langue & la Poëſie Françoiſe ont à Malherbe.* Ce qui doit paroître ici de plus bizare, c'eſt que Balzac, pour tourner Malherbe en ridicule, aille contre ſes propres ſentimens. Mille endroits de ſes Ouvrages ſont voir qu'il étoit intimement perſuadé que l'on ne peut écrire avec quelque correction, que par le ſecours de cette même attention aux minucies grammaticales, ſur laquelle il lui plait de s'égaïer.

XLVII. (1) Edit. de REGNIER 1616. *Sat. IX.* On y lit au V. 1. *Coment il nous faut donc*, &c. au V. 3. *Qui trouve quelque place entre*, &c.

(2) La Place de Grève.

(3) Il ne faut pas regarder come une bizarerie de Malherbe, ce qu'il diſoit que les Crocheteurs du Port-au-foin etoient ſes Maitres pour la Langue. Le Peuple parle d'une manière très peu correcte : mais c'eſt dans ſon langage demi-barbare qu'il faut chercher le véritable génie de la Langue ; come c'eſt de lui qu'il faut apprendre le véritable langage des Paſſions. Il ne faut ajouter à ſes diſcours que l'élégance & la pureté qui leur manquent. Malherbe réduiſoit en pratique ce qu'il diſoit. On lit dans le *Carpentariana*, p. 276. *Les ieux du vulgaire voient quelquefois ce que les ieux les plus ſavans n'apperçoivent pas. On dit que Malherbe avoit chés lui une vieille Servante, de qui il conſultoit l'oreille.*

bleu ! Si vous me fâchés, je les mangerai tous. Ils sont à moi, puisque je les ai faits ; j'en puis faire ce que je voudrai.

XLIX. Il ne vouloit pas que l'on fit autrement des Vers qu'en sa Langue ordinaire. Il soutenoit « que l'on ne sauroit » entendre la finesse des Langues, que l'on n'a aprises que » par art » ; & à ce propos, pour se moquer de ceux qui faisoient des Vers Latins, il disoit « que si Virgile & Horace » venoient au monde, ils doneroient le fouet à Bourbon (1) » & à Sirmond » (2).

L. Il disoit souvent, & principalement quand on le reprenoit de ne pas bien suivre les sens des Auteurs qu'il traduisoit ou qu'il paraphrasoit, « qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour » les Cuisiniers » ; come s'il eût voulu dire « qu'il se soucioit » fort peu d'être loué des Gens de Lètres qui entendoient les » Livres qu'il avoit traduits (1), pourvu qu'il le fût des Gens » de la Cour » (2). Et c'étoit de la même sorte que Racan se défendoit de ses censures, en avouant « qu'elles étoient » justes : mais que les fautes dont il le reprenoit n'étoient » connues que de trois ou quatre personnes qui le hantoient ; » & qu'il faisoit ses Vers pour être lus dans le Cabinet du Roi » & dans les Ruèles, plustôt que dans sa chambre ou dans celle » des autres Savans en Poësie.

LI. Il avouoit pour ses Ecoliers les sieurs de Touvant, Coulomby, Maynard & Racan. Il jugeoit d'eux fort diversement. Il disoit en termes généraux « que Touvant faisoit fort » bien des Vers, sans dire en quoi il excelloit ; que Coulomby » avoit bon esprit : mais qu'il n'avoit point le génie à la Poësie ; » que Maynard étoit celui de tous qui faisoit les meilleurs » Vers : mais qu'il n'avoit point de force ; qu'il s'étoit adoné » à un genre de Poësie auquel il n'étoit pas propre, voulant

XLIX. (1) NICOLAS BOURBON, natif ou du moins originaire de Vandeuvre, étoit Fils d'un Médecin de Bar-sur-Aube, & Disciple de Passerat. Il enseigna la Rhétorique dans plusieurs Colléges de l'Université de Paris ; & fut fait en 1611 Professeur Roïal d'Eloquence. Il quitta cette Chaire en 1620, pour entrer a l'Oratoire. En 1623 il eut un Canonicat de Langres ; & fut de l'Académie Françoise en 1637. Il mourut à Paris chés les Pères de l'Oratoire de la Rue S. Honoré, le 6 d'Août 1644, âgé d'environ 70 ans.

(2) JEAN SIRMOND, de l'Académie Françoise, Historiographe de France, Neveu du savant & fameux Jésuite Jaques Sirmond, étoit, ainsi que son oncle, de Riom en Auvergne. Il mourut en 1649. Il a fait sur des matières historiques & politiques beaucoup d'Ouvrages François que l'on ne connoit plus. Ses Poësies Latines ont été rassemblées par son Fils dans un Volume *in*-4°.

L. (1) Outre le XXXIIIe Livre de Tite-Live, Malherbe a tradujt le *Traité des Bienfaits* de Sénèque ; avec une partie des *Epitres* du même *à Lucilius*.

(2) Malherbe a pris bien des libertés & peut-être trop en traduisant ; ce qui n'empéche pas que ses Traductions ne soient estimables. Il n'étoit point esclave de la Lètre ; & faisoit heureusement usage des équivalens. Je n'en veux pour preuve que ce mot de BALZAC, Entr. XVI. *Feu M. de Malherbe traduisoit ainsi le* Dii te perdant fugitive ; « *le Diable t'emporte* » *fugitif*.

» parler de ses Epigrammes, & qu'il n'y réussiroit pas parce » qu'il manquoit de pointes ; pour Racan, qu'il avoit de la » force : mais qu'il ne travailloit pas assés ses Vers ; que le » plus souvent pour s'aider d'une bone pensée, il prenoit de » trop grandes licences ; & que de ces deux derniers on feroit » un grand Poète (1) ».

LII. RACAN, aiant dans sa plus tendre jeunesse fait connoissance avec Malherbe, il le respectoit come son Père ; & Malherbe de son côté vivoit avec lui come avec son Fils. Cela dona sujet à Racan, à son retour de Calais où il fut porter les armes en sortant de Page, de lui demander en confidence de quelle sorte il se devoit gouverner dans le monde. Il lui proposa quatre ou cinq sortes de vies qu'il pouvoit faire. La première & la plus honorable « étoit de suivre les » armes : mais d'autant qu'il n'y avoit point alors de guerre » plus près qu'en Suède ou en Hongrie, il n'avoit pas moïen » de la chercher si loin, à moins que de vendre tout son bien » pour s'équiper & pour fournir aux frais du voiage ». La deuxième étoit « de demeurer dans Paris, pour liquider ses » affaires qui étoient fort brouillées ; & celle-là lui plaisoit le » moins ». La troisième étoit « de se marier, dans l'espérance » de trouver un bon parti, en vue de la succession de Madame » de Bellegarde, qui ne lui pouvoit manquer ». Sur quoi il disoit « que cette succession seroit peut-être longue à venir ; » & que cependant épousant une Femme qui l'obligeroit, il » seroit contraint d'en souffrir, en cas qu'elle fût de mauvaise » humeur ». Il proposoit encore « de se retirer aux champs : » mais cela ne lui sembloit pas séant à un home de son âge » & de sa condition ». Sur toutes ces propositions faites par Racan, Malherbe, au lieu de répondre directement, commença par une Fable en ces mots. *Un home*, dit-il, *âgé environ de cinquante ans, aiant un Fils de treize ou quatorze ans au plus, n'avoit qu'un petit âne pour le porter lui & son Fils dans un long voïage qu'ils entreprenoient ensemble. Le*

LI. (1) M. L'ABBE' d'Artigny, dans le T. VI de ses *Mémoires Littéraires*, prend occasion du jugement de notre Poète en faveur des talens de Charles Picard, Sieur de Touvant & d'Infrainville, pour l'accuser d'avoir été très partial. Selon lui, le Sieur de Touvant est peu digne des louanges que son Maître lui donoit ; & pour nous en convaincre, M. l'Abbé d'Artigny rapporte un Sonnet de ce Poète, dont les Vers ne sont pas trop bons ; & les Pensées ne sont que des *Concetti* que nous trouvons ridicules : mais qui ne passoient pas encore généralement pour tels dans ce tems-là. Qu'il me soit permis de dire que ce Censeur fait à peu près la meme chose, qu'un home, qui, voulant prouver que Malherbe n'est qu'un Poète médiocre, n'en apporteroit pour preuve que la CHANSON, *Cette Anne si belle*, ci p. 249. Voïés DISCOURS, &c. p. 348. Ce qui prouve combien Malherbe étoi impartial sur le comte de Touvant, c'est l'exactitude du jugement qu'il portoit de Colomby, de Racan & de Maynard.

Père monta le premier sur l'âne. Après deux ou trois lieues de chemin, le Fils qui commençoit à se lasser, le suivoit à pied de loin & avec beaucoup de peine ; ce qui dona sujet à ceux qui les voïoient passer, de dire « que ce Bon-home avoit » tort de laisser aller à pied cet Enfant, & qu'il auroit mieux » porté cette fatigue-là que lui ». Le Bon-home mit son Fils sur l'âne, & suivit à pied. Cela fut encore trouvé étrange par d'autres, qui disoient « que ce Fils étoit bien ingrat & de mauvais naturel, de voir fatiguer son Père, pendant qu'il étoit » lui-même à son aise ». Ils s'avisèrent donc de monter tous deux sur l'âne ; & alors on y trouva encore à redire. Ils sont bien cruels, *disoient les païsans*, de monter ainsi sur cette pauvre petite bête, qui à peine est assés forte pour en porter un. *Come ils eurent oui cela, ils décendirent tous deux de dessus, & le touchèrent devant eux. Ceux qui les voïoient aller de cette sorte, se moquoient de les voir à pied, quand l'un & l'autre pouvoient alternativement se servir de l'âne. Ainsi ils ne surent jamais se mètre au gré de tout le monde. C'est pourquoi ils résolurent de faire à leur volonté, & de laisser à chacun la liberté d'en juger à sa fantaisie.* FAITES-*en de même*, dit Malherbe à Racan pour toute conclusion ; *car quoi que vous puissiés faire, vous ne serés jamais généralement approuvé de tout le monde ; & l'on trouvera toujours à redire à votre conduite* (1).

LII. (1) DANS les Editions de ces *Mémoires* depuis 1672 jusqu'en 1723, on lit à la suite de cet article : *M. de la Fontaine a mis cet Apologue en Vers, & l'a ajusté de cette manière.* La Fable de la Fontaine est inserée après ces mots. Je la supprime, & dans la *Note préliminaire* sur ces *Mémoires*, j'en ai dit la raison, à laquelle il faut ajouter, qu'il est certain par les dates des différens récueils que la Fontaine a donés lui-meme de ses Fables en divers tems, qu'il n'a pas rimé celle de Malherbe avant 1660. On trouve dans le *Journal Etranger* du mois d'Avril de cette année 1756 l'extrait d'un *Mémoire de M. Christ*, où l'on révendique cette Fable à Camerarius, qui l'avoit mise en Latin & fait imprimer dès 1564, tems où notre Poète n'avoit que huit à neuf ans. M. Christ ne prétend pas que ce soit dans les ouvrages de Camerarius que Malherbe a pris cette Fable ; mais il croit qu'il pouvoit la devoir au célèbre Graveur Bohémien, Venceslas Hollard, qui la fit paroitre en 1620 à Francfort, gravée en cinq Planches. Il est très possible que Malherbe n'ait jamais eu connoissance de ces Estampes ; & ce fut long-tems avant qu'elles eussent été gravées, qu'il eut avec Racan la conversation dont il s'agit. Ce dernier en fixe l'époque à son retour de Calais ; & Ménage (*Observ.* p. 20.) nous apprend que Racan étoit en garnison à Calais en 1608, étant alors âgé de dix-neuf ans ; ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'il dit lui-même qu'il étoit allé porter les armes à Calais, en sortant de Page. Il put en revenir en 1609 ; & ce doit etre en cette année-là que Malherbe lui raconta la Fable dont il s'agit. Il pouvoit en avoir emprunté le fond de Camerarius, dont il avoit peut-être lû le Livre lorsqu'il étudioit dans l'Université d'Heidelberg. Il pouvoit aussi la devoir au Pogge, qui l'avoit mise en Latin dans ses *Facéties*, plus de cent ans peut-être avant que Camerarius l'écrivît. Les deux Récits ne diffèrent que par le stile, plus élégant dans le premier, plus simple & plus serré dans le second. Mais il faut tout dire. Cette Fable est originaire d'Allemagne ; & le Pogge la done pour telle, par ces paroles : *Quidam.... Fabulam retulit, quam nuper in Allemannia pictam scriptamque vidisset.* On peut soupçoner qu'elle avoit été peinte avant qu'on l'écrivît.

LIII. ENCORE qu'il reconnût come nous avons déja dit, que Racan eût de la force en ses Vers, il disoit néanmoins qu'*il étoit hérétique en Poësie*, pour ne se tenir pas assés étroitement attaché à ses observations. Voici particulièrement de quoi il le blâmoit ; premièrement, de rimer indifféremment toutes les terminaisons en *ant* & *ent* (1), come *Innocence* & *Puissance*, *Apparent* & *Conquérant*, *Grand* & *Prend*. Il le reprenoit aussi de rimer le Simple & le Composé, come *Tems* & *Printems*, *Séjour* & *Jour*. Il lui défendoit encore de rimer les mots qui ont quelque convenance, come *Montagne* & *Campagne*. Il ne vouloit pas non plus que l'on rimât les Dérivés, come *Admètre*, *Commètre*, *Promètre*, & autres de même nature qui tous dérivent de *Mètre*. Il ne pouvoit souffrir pareillement que l'on rimât les noms propres les uns après les autres, come *Thessalie* & *Italie*, *Castille* & *Bastille* ; & sur la fin il étoit devenu si rigide en ses Vers, qu'il avoit même peine à souffrir qu'on rimât des mots qui eussent tant soit peu de convenance, *parce que* disoit-il, *on trouve de plus beaux Vers, en rapprochant des mots éloignés, qu'en joignant ceux qui n'ont quasi qu'une même signification* (2). Il s'étudioit encore à chercher des Rimes rares & stériles, dans la créance qu'il avoit qu'elles le conduisoient à de nouvelles Pensées ; outre qu'il disoit « que rien ne sentoit d'avantage son grand » Poëte, que de tenter des Rimes difficiles (3). Il ne souffroit » point qu'on rimât *Bonheur* à *Malheur*, disant que les Parisiens » ne prononçoient que l'*u* de l'un ou de l'autre ». Il reprenoit encore Racan de rimer *Eu* avec *Vertu*, parce qu'il disoit « qu'on prononçoit à Paris *éu* en deux Sillabes ». Outre les reprimandes qu'il lui faisoit pour ses rimes, il le reprenoit encore de beaucoup de choses touchant la construction de ses Vers, & de quelques façons de parler hardies, qui seroient trop longues à déduire, & qui auroient meilleure grace dans un Art Poëtique que dans sa Vie. C'est pourquoi je me contenterai de faire encore une remarque sur ce sujet.

LIV. (1) AU commencement que Malherbe vint à la Cour,

LIII. (1) J'AI pris en cet endroit une liberté, que la suite du Discours semble autoriser. Au lieu de ces mots : *les terminaisons en* ANT *&* en ENT, on lit seulement dans toutes les éditions : *les terminaisons ent* ENT.

(2) Voïés DISCOURS, &c. IV. pp. 342-344.

(3) MALHERBE, dit Ménage, (*Observ.* p. 156), *affectoit les Rimes neuves, je veux dire les Rimes de mots extraordinaires, come* Turban, Liban, Memphis, Escurial, Malée, Pleïades, Atride, Chiron, Pise, Eridan, Ilion, Tir, Palestine, Phrigie, Egée, *& autres semblables. Et en effet elles plaisent par leur nouveauté. Je remarquerai au sujet de* Turban, *de* Liban, *de* Memphis (*& de* Morne) *que Théophile se moque assés plaisamment en quelque endroit de ses Poësies, de certains Poëtes de son tems qui croïoient avoir bien imité Malherbe, quand ils l'avoient imité par ces Rimes.*

LIV. (1) CET Article jusqu'à ces mots qui sont vers la fin : *Hérétique*

qui fut en 1605, come nous avons déjà dit, il n'obſervoit pas encore de faire une pauſe au troiſième Vers des Stances de ſix; come il ſe peut voir en la PRIÈRE qu'il fit *pour le Roi, allant en Limoſin* (2), où il y a deux ou trois Stances (3), où le ſens eſt emporté; & au PSEAUME, *Domine, Dominus noſter* (4), en cette Stance (5) (& peut-être en quelques autres (6), dont je ne me ſouviens point à préſent).

Si-tôt que le beſoin excite ſon deſir, &c.

Il demeura toujours en cette négligence, pendant la vie de Henri le Grand, come il ſe voit encore en la Pièce qu'il fit pour Madame la Princeſſe (7) & qui commence,

Que n'êtes-vous laſſées (8),

en la ſeconde Stance, dont le premier Vers eſt

Que ne ceſſent mes larmes (9);

& je ne ſais s'il n'a point encore continué cette même négligence juſques en 1612, aux Vers qu'il fit pour la Place Roïale (10). Tant y a que le premier qui s'apperçut que cette obſervation étoit néceſſaire pour la perfection des Stances de ſix, fut Maynard; & c'eſt peut-être la raiſon pourquoi Malherbe l'eſtimoit l'home de France qui ſavoit le mieux faire des Vers. D'abord Racan, qui jouoit un peu du luth & aimoit la Muſique, ſe rendit en faveur des Muſiciens, qui ne pouvoient faire leur repriſe aux Stances de ſix, s'il n'y avoit un arrêt au troiſième Vers. Mais quand Malherbe & Maynard voulurent qu'aux Stances de dix, outre l'arrêt du quatrième Vers, on en fit encore un au ſeptième, Racan s'y oppoſa, & ne l'a jamais preſque obſervé. Sa raiſon étoit que les Stances de dix ne ſe chantent preſque jamais; & que, quand on les chanteroit, on ne les chanteroit pas en trois repriſes; c'eſt pourquoi il ſuffiſoit bien d'en faire une au quatrième. Voilà la plus grande conteſtation qu'il a eue contre Malherbe & ſes Ecoliers; & pour laquelle on a été prêt de le déclarer *Hérétique en Poëſie* (11). Malherbe

en Poëſie, eſt ici tel que Ménage le rapporte, p. 63.

(2) CI, p. 72.

(3) PAG. 80, ST. I; p. 83, ST. I; & p. 84, ST. III.

(4) PARAPHRASE du Pſeaume VIII, p. 70.

(5) PAG. 72, ST. II.

(6) PAG. 71, ST. II; p. 72, ST. I.

(7) J'AI pris la liberté de déplacer ces mots; *qu'il fit pour Madame la Princeſſe*. La Phraſe, telle que Ménage la done, eſt embaraſſée. La voici: *La Pièce qui commence*, Oue n'êtes-vous laſſées; *en la ſeconde Stance dont le premier vers eſt*, Que ne ceſſent mes larmes; *qu'il fit pour Madame la Princeſſe*.

(8) PAG. 175.

(9) PAG. 176, ST. I.

(10) PAG. 205 & 215. Le repos du troiſième vers eſt exactement obſervé dans la première des deux Pièces que j'indique: mais on peut reprendre dans la ſeconde, p. 216, ST. I & III; p. 217, ST. I & II; p. 218, ST. I.

(11) ME'NAGE, après avoir rapporté cet Article juſqu'ici, dit: *Je ſuis fort de l'avis de M. de Racan. Ces Pauſes régulières au ſeptième Vers font une monotonie; & cette monotonie*

vouloit aussi que les Elégies eussent un sens parfait de quatre en quatre Vers, & même de deux en deux Vers, s'il se pouvoit : à quoi jamais Racan ne s'est accordé.

LV. (1) IL ne vouloit pas que l'on nombrât en Vers de ces nombres vagues, come *cent* ou *mille* ; & il disoit assés plaisamment, quand il voïoit nombrer quelqu'un de cette sorte : *Peut-être n'y en avoit-il que quatre-vingts-dix-&-neuf :* mais il estimoit qu'il y avoit de la grace à nombrer nécessairement, come en ce Vers de Racan :

Vielles Forêts de trois siécles âgées.

C'est encore une des censures, à laquelle Racan ne pouvoit se rendre : mais il n'a osé se déclarer là-dessus qu'après la mort de Malherbe (2)

LVI. SES amis particuliers, qui voïoient de quelle manière il travailloit, disent avoir remarqué trois sortes de Stile en sa prose. Le premier étoit en ses Lètres familières, qu'il écrivoit à ses amis, sans préméditation ; & néanmoins toutes négligées qu'elles étoient, on y remarquoit toujours quelque chose d'agréable, qui sentoit son honête home. Le deuxième étoit en celles qu'il ne travailloit qu'à demi, où l'on trouvoit beaucoup de duretés, & des pensées indigestes, qui n'avoient aucun agrément. Le troisième étoit dans les choses que, par un long travail, il mètoit dans leur perfection ; & là sans doute il s'élevoit beaucoup au-dessus de tous les Ecrivains de son tems (1). De ces trois divers Stiles, le premier se remar-

devient à la longue très fastidieuse... Je crois même que dans les Stances de six, on pouroit quelquefois se dispenser de la règle de Maynard. Beaucoup de nos Poètes n'ont pas fait difficulté, dans des Stances qui ne devoient pas être chantées, de s'en dispenser quelquefois, soit pour éviter la continuité de la monotonie, soit pour leur commodité. *Cependant*, ajoute Ménage, *toutes ces maximes sont bones & bien inventées ; & particulièrement dans les grands Vers, aux Stances de six, qui sans ces pauses au troisième Vers ne se pouroient chanter commodément.*

LV. (1) JE done cet Article tel qu'il est rapporté par Ménage, pag. 208.

(2) ME'NAGE dit, après ce qu'on vient de lire : *M. de Racan a eu grande raison de ne point déférer en cela à l'opinion de son Maître ; car cette opinion... n'est qu'une pure fantaisie. Tous les Poètes généralement de toutes les nations ont emploié avec grace ces nombres définis de* mille *&* de cent,... *Et pour revenir à notre Hemistiche* (*du premier Vers du* Sonnet à Madame la Princesse de Conti, ci p. 267) Race de mille Rois *est beaucoup mieux que* Race de tant de Rois (*que le Poète vouloit y substituer*). *Malherbe a dit ailleurs :*

Qu'avoir mille Rois pour aieux
Est le moins de son avanture.

LVI. (1) QUOIQU'IL ne s'agisse ici que des Lètres de Malherbe, Racan nous apprend, en passant, que ce n'etoit qu'à force de travail que notre Poète donoit à ses ouvrages une certaine perfection ; & c'est à ce travail qu'il faut attribuer ce que Balsac dit dans la *Lèt.* XII, du Liv. I à Conrart : *Le Bon-home Malherbe m'a dit plusieurs fois " qu'après avoir fait un Poème „ de cent Vers, ou un Discours de „ trois feuilles, il faloit se reposer dix „ ans „.* Le même, ibid. *Lèt.* XI, done une preuve de ce que les bons Vers coûtoient à Malherbe, en disant : *Le Bon-home, que j'allègue si souvent.*

que en ſes Lètres familieres à Racan & à ſes autres amis ; le ſecond en ſes Lètres d'amour, qui n'ont jamais été beaucoup eſtimées (2) ; & le troiſième en la Conſolation de Madame la Princeſſe de Conti (3), qui eſt preſque le ſeul ouvrage qu'il ait achevé.

LVII. Il ſe moquoit de ceux qui diſoient que la Proſe avoit ſes nombres ; & il s'étoit ſi bien mis dans l'eſprit que de faire des Périodes nombreuſes, c'étoit faire des Vers en Proſe, que pluſieurs par cette ſeule conſidération ont cru que les *Epîtres de Sénèque* n'étoient point de lui, parce que les nombres & l'harmonie ſont obſervés dans leurs Périodes (1).

LVIII. Celle pour qui il a fait des Vers ſous le nom de *Caliſte*, étoit la Vicomteſſe d'Auchy, dont le bel eſprit a paru juſqu'à ſa mort ; & (1) ſa Rodante étoit Madame la Marquiſe de Rambouillet. Voici pourquoi il lui dona ce nom. Un jour, ils s'entretenoient Racan & lui de leurs amours, qui n'étoient qu'amours honêtes ; & du deſſein qu'ils avoient de choiſir quelque Dame de mérite & de qualité, pour être le ſujet de leurs Vers. Malherbe choiſit Madame de Rambouillet, qui étoit, come elle eſt encore, l'ornement de ſon ſiècle. Racan choiſit Madame de Termes, qui en ce tems-là étoit Veuve de M. de Termes. Le plaiſir, que prit Malherbe dans

gâta une demi-rame de papier à faire & à refaire une ſeule Stance. C'eſt la 31e St. de la page 125. Balzac la cite entière. On peut attribuer l'extrême travail de Malherbe à deux cauſes. La première eſt la délicateſſe de ſon goût ; & la ſeconde le peu de fécondité de ſon imagination. Celle-ci même l'obligeoit à faire uſage en différens endroits des mêmes Penſées. A propos de quoi l'on dit dans le *Carpentariana*, p. 362 : *Notre Malherbe, accuſé de ſe dérober lui-même, répondoit à ce reproche " que lorſqu'une Porcelaine " étoit à lui, il pouvoit la mètre tantôt ſur ſa cheminée, & tantôt ſur " ſon buffet, ou au-deſſus de ſa porte ".*

(2) Elles compoſent le Liv. III de ſes *Lètres*.

(3) Liv. I, *Lèt.* III.

LVII. (1) Les *Epitres de Sénèque* ne furent point donées avec les autres Ouvrages de Malherbe en 1630 & 1631, parce qu'il n'en avoit fait qu'une partie. Elles ne parurent que pluſieurs années après avec le reſte traduit par J. Baudouin. Le ſtile en eſt effectivement plus nombreux que celui de la Traduction du *Traité des Bienfaits de Sénèque*, & du XXXIIIe *Liv. de Tite-Live*. Ce que Racan dit ici done lieu de ſoupconer que nous n'avons pas ces *Epîtres* dans l'etat où Malherbe les avoit miſes ; & qu'elles ont été retouchées, peut-être par Baudouin, dont le ſtile, quoique lâche, a du nombre & de l'harmonie. Qu'il me ſoit permis de terminer cette Note par un trait qui n'a pû trouver place juſqu'ici. Je le tire de la *Lètre* de BRIEUX DE MOSANT, que j'ai citée plus haut. *J'ai appris*, dit-il, *de M. de Grentemeſnil qui a fort connu Malherbe, qu'il lui aida un jour à ſe déterminer ſur le choix de deux Deviſes, qu'il avoit faites pour le Roi. Le Corps étoit une Maſſue entre les deux Ecuſſons de France & de Navarre ; & le Mot,* Væ Monſtris, *ou bien* Erit hæc quoque cognita Monſtris. *Le premier le charmoit par ſa brèveté ſi eſſentielle à ces ſortes de ſujets ; car l'on demeure d'accord que les plus courtes Deviſes ſont les meilleures. Le dernier ne lui plaiſoit pas moins à cauſe de la force de ce* quoque, *qui étoit rélatif à Henri IV, & qui mètoit Louis XIII en parallèle avec lui ; à joindre que cet Hemiſtiche rempliſſoit bien mieux l'eſprit & l'oreille. Irréſolu de la ſorte & balancé, come l'eſt un fer entre deux aimants, il crut enfin M. de Grentemeſnil, qui lui fit choiſir le demi-Vers.*

LVIII. (1) Le reſte de cet Article eſt ici tel que Ménage l'a fait imprimer, p. 312.

cet entretien avec Racan, l'engagea à lui dire qu'il en vouloit faire une *Eglogue*, où il s'introduiroit ſous le nom de *Melibée*, & Racan ſous celui d'*Arcas* ; & je m'étone qu'il ne s'en eſt trouvé quelques fragmens parmi ſes papiers ; car je lui en ai oui réciter plus de quarante Vers. Madame de Rambouillet & Madame de Termes avoient toutes deux nom *Catherine* ; celle-ci, *Catherine Chabot* (2) ; & Madame de Rambouillet, *Catherine de Vivonne*. Ne doutant pas que ce même nom de *Catherine* ne fit beaucoup d'embaras, ſi on l'emploïoit pour ces deux Dames dans l'Eglogue qu'il vouloit faire, il paſſa tout le reſte du jour avec Racan à le retourner, pour en faire d'autres noms qui puſſent étre mis en Vers. Ils n'en trouvèrent que trois, *Artenice*, *Eracinthe* & *Carinthée*. Le premier fut jugé le plus beau : mais, Racan s'en étant ſervi dans ſa *Paſtorale*, Malherbe rejeta les deux autres ; & prit celui de *Rhodante*, ne ſe ſouciant plus d'en prendre un qui fût Anagramme. Malherbe étoit alors marié & fort âgé ; c'eſt pourquoi ſon amour ne produiſit que peu de Vers ; & entre autres ceux qui commencent par

Chère Beauté que mon ame ravie (3) ;

& ces autres ſur leſquels Boiſſet fit un Air :

Ils s'en vont ces Rois de ma vie (4).

Il fit auſſi quelques Lètres à Rhodante. Mais Racan, qui avoit trente-quatre ans moins que lui & qui étoit garçon, changea ſon amour poètique en un amour véritable, & rechercha en mariage Madame de Termes. Il fit pour cela quelques voïages en Bourgogne, où elle faiſoit ſa demeure. Malherbe lui écrivit enſuite une grande Lètre (5) pour le divertir de cette recherche, aïant appris que Madame de Termes ſe laiſſoit cajoler par M. Vignier, qui l'a depuis épouſée. Cette Lètre où il y a des Vers de Malherbe (6), qui n'ont point été imprimés dans le recueil de ſes Poëſies & qui mériteroient bien de l'être, (7) eſt imprimée parmi ſes Lètres, avec une autre (8)

(2) *Cathérine*, Fille de Jaques Chabot, Marquis de Mirebeau, fut mariée en 1619 à César Auguſte de Saint-Lari, Baron de Termes, Chevalier des Ordres du Roi & Grand-Ecuier de France par la démiſſion du Duc de Bellegarde ſon Frère. Elle en eut deux enfans ; un Fils qui mourut jeune ; & Marie-Anne de Saint-Lari, qui fut mariée par diſpenſe à Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, ſon Couſin germain, auquel tous les biens de la Maiſon de Saint-Lari étoient ſubſtitués. Catherine Chabot reſta veuve en 1621 ; & ſe remaria quatorze ans après avec Claude Vignier, Seigneur de S. Liébaut & de Villemort, & Préſident au Parlement de Metz. Elle mourut en Mars 1662.

(3) CI, p. 281.

(4) CI p. 121. On verra par la date de cette *Chanſon*, que Racan ſe trompe ici.

(5) IL ne s'en trouve qu'une parmi ſes Lètres. C'eſt la dernière du Liv. III.

(6) C'EST la dernière du Liv. I.

(7) VOÏEZ les ; ci p. 290.

(8) C'EST la IXe. du Liv. I.

qu'il écrivit à Madame de Termes sur le mariage de Racan (9).

LIX. IL mourut à Paris vers la fin du siége de la Rochelle (1), où Racan commandoit la Compagnie de M. d'Effiat ; ce qui fut cause qu'il n'assista point à sa mort, & qu'il n'en a su que ce qu'il en a oui dire à M. de Porchères d'Arbaud (2). Il ne lui a point celé que pendant sa maladie,

(9) Ce que Ménage ajoute immédiatement après cet Article mérite d'être lu. *Ces Vers insérés*, dit-il, *dans cette Letre de Malherbe dont parle M. de Racan & que j'ai fait imprimer .... parmi les Fragmens, ont été faits pour Madame de Rambouillet ; ce que je lui ai oui dire plus d'une fois. Mais je lui ai oui dire aussi plus d'une fois qu'elle ne se souvenoit point que Malherbe eût fait pour elle ces Vers dont parle M. de Racan ;* Chere Beauté, que mon ame ravie, &c. Ils s'en vont ces Rois de ma Vie, *&c. Mais qu'il en avoit fait d'autres, qui avoient été perdus, où il faisoit ainsi mention de ce nom d'Artenice, qu'il avoit retourné de celui de* Catherine :

Celle pour qui je fis ce beau nom d'Artenice.

*Ce mot d'*Artenice *au reste, que Malherbe fit pour Madame de Rambouillet, lui est demeuré ; car c'est ainsi que tous les Ecrivains l'ont depuis appellée dans leurs Ouvrages. Et elle s'est elle-même ainsi appellée dans ces Vers qu'elle fit pour son Epitaphe, quelque tems avant sa mort.*

ICI git ARTENICE, exemte des douleurs
Dont la rigueur du Sort l'a toujours poursuivie :
Et si tu veux, PASSANT, comter tous ses malheurs,
Tu n'auras qu'à comter les momens de sa vie.

C'étoit au reste une persone d'un mérite extraordinaire, que cette Madame la Marquise de Rambouillet ...... Elle étoit Fille unique de Jean de Vivonne, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Espagne & à Rome, & de Julie Savelli, Romaine, de l'illustre Maison de Savelli. Ce Marquis de Pisani étoit un home d'un grand mérite dans la Guerre & dans les Négociations. Le Président DE THOU *dans son* Thuana *en parle en ces termes. " Il étoit de grande " Maison. Il aimoit les homes savans ; " & toutefois ne savoit rien. Aux " Armées, il étoit toujours près du " Roi, tout armé, étant même fort " âgé ; & le Roi disoit que si tous les " Gentilshomes étoient aussi diligens " & aussi ardens que lui, il ne seroit " pas besoin de trompète. Je ne conois " home de qui la vie fût plus belle à " écrire que de ce grand home ; car " elle fut une perpétuelle Ambassade, " occupée en de grandes affaires, dont " dont il sortoit toujours généreusement ". Cathérine de Vivonne, sa Fille, fut Femme de Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle eut Madame la Duchesse de Montausier & Madame la Marquise de Grignan.*

LIX. (1) LA Rochelle se rendit le 29 d'Octobre, & l'on a vû ci-devant, N. X, que Malherbe étoit mort quatre ou cinq jours auparavant.

(2) NOUS avons eu dans le même-tems deux Poètes estimables, tous deux Provençaux, tous deux de l'Académie Françoise, & tous deux portant le nom de Porchères, parce qu'ils étoient chacun Seigneurs en partie d'un Village de ce nom près de Forcalquier. L'un est Honorat Laugier, Sieur de Porchères, issu d'une branche des Seigneurs de Verdache, anciène Noblesse de Provence. Il etoit de Forcalquier dans le Diocèse de Sisteron. Il fut reçû à l'Académie Françoise en 1634 & mourut en 1640, dans un âge extrêmement avancé. L'autre, reçû dans l'Académie Françoise la même année que le précédent, étoit de S. Maximin, petite Ville de Provence, & d'une Famille anciène, noble & distinguée dans le Parlement d'Aix. Il s'appelloit François d'Arbaud, Sieur de Porchères. Come il étoit Cousin de la Femme de Malherbe, celui-ci le fit élever auprès de lui, l'aima beaucoup & lui légua par son testament la moitié de sa Bibliothèque. Dans le Privilège des Editions *in*-4°, des Œuvres de notre Poète de 1630 & 1631, expédié le 9 de Novembre 1628 à la Rochelle au nom du même d'Arbaud, il est dit que Malherbe *peu avant son décès lui avoit recommandé, & mis entre ses mains toutes les Oeuvres par lui faites, composées, corrigées & augmentées tant en Prose qu'en Poësie, pour les faire imprimer toutes en un volume, sans être mêlées ni accommodées avec aucunes autres Œuvres, come auroient fait ci-devant quelques Imprimeurs & Libraires qui en auroient imprimé ou fait imprimer quelques Pièces séparément, sans privilège particulier.* D'Arbaud

il n'eût eu beaucoup de difficulté à le faire résoudre de se confesser, lui disant « qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques ». Il étoit pourtant fort soumis aux Commandemens de l'Eglise. Quoiqu'il fût fort avancé en âge, il ne mangeoit pas volontiers de la viande aux jours défendus, sans permission. Il alloit à la Messe toutes les Fêtes & tous les Dimanches; & ne manquoit point à se confesser & communier à Pâques à sa Paroisse. Il parloit toujours de Dieu & des choses saintes avec respect; & un de ses amis lui fit un jour avouer devant Racan, qu'il avoit une fois fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte-Baume, tête nue, pour la maladie de sa Femme. Néanmoins il lui échapoit de dire « que la Reli- » gion des honêtes gens étoit celle de leur Prince ». C'est pourquoi Racan s'enquit fort soigneusemenr de quelle sorte il étoit mort. Il apprit que celui qui l'acheva de résoudre, fut Yvrande, Gentilhome qui avoit été nourri Page de la Grande Ecurie, & qui étoit son Ecolier en Poësie, aussi bien que Racan. Ce qu'il lui dit pour lui persuader de recevoir ses Sacremens fut « qu'aiant toujours fait profession » de vivre come les autres homes, il faloit aussi mourir » come eux »; & Malherbe lui demandant ce que cela vouloit dire, Yvrande lui dit « que quand les autres mouroient, » ils se confessoient, communioient & recevoient les autres » Sacremens de l'Eglise ». Malherbe avoua qu'il avoit raison; & envoïa quérir le Vicaire de Saint Germain, qui l'assista jusqu'à la mort. Il avoit souvent ces mots à la bouche, à l'exemple de M. Coeffetau (3), *Bonus animus*, *Bonus Deus*, *Bonus Cultus* (4).

mourut en 1640. Voici l'Epitaphe qu'il fit à Malherbe, la meilleure de celles que l'on composa pour ce Poète.

J'ENTENS les Muses éplorées
Se plaindre autour de ce tombeau,
Où git l'ornement le plus beau
Dont le Ciel les eût honorées.
MALHERBE, a qui les doctes Sœurs
Doivent leurs aimables douceurs,
N'est plus que poussière & que cendre;
Et, si quelque excès de bonheur
Ne contraint la Parque à le rendre,
Elles ont perdu leur honeur.

C'est domage que cette chute sente un peu trop la pointe. Au reste on reconnoit dans les Vers de d'Arbaud, qu'il s'efforçoit d'imiter exactement Malherbe.

(3) C'EST le célèbre Nicolas Coeffeteau, Dominiquain, Evêque de Dardanie, mort ensuite nomé à l'Evêché de Marseille, Auteur d'une *Histoire Romaine*, d'un *Traité des passions* & d'autres Ouvrages, bien écrits pour le tems.

(4) Le DISCOURS *sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe* est tout composé d'Observations choisies parmi celles qu'il avoit faites sur les premières Œuvres de DESPORTES. Dans ces Observations, il s'est quelquefois contenté de souligner ce qui lui déplaisoit, sans en apporter la raison. Desportes, quoique Prêtre, laisse assés souvent échaper des choses, que la Religion ne peut s'empêcher de condam-

LX. On dit qu'une heure avant de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se reveilla come en surſaut, pour reprendre ſon Hôteſſe, qui lui ſervoit de Garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François à ſon gré; &, come ſon Confeſſeur lui en fit une reprimande, il lui dit « qu'il ne » pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la » mort la pureté de la Langue Françoiſe » (1).

ner; & ce qui mérite une attention particulière, c'eſt que Malherbe, quelque choſe qu'il puiſſe avoir doné lieu de dire de ſon peu de religion, fait voir dans ſa critique de Deſportes qu'il déſapprouvoit tout ce qui lui paroiſſoit contraire à ce que l'Egliſe nous enſeigne. Il ſoûligne ordinairement, come blâmables, les endroits où Deſportes, s'émancipe a cet égard. Il eſt vrai qu'il n'y joint aucune réflexion, ſi ce n'eſt dans un ſeul endroit, où la Penſee, vue d'un cercertain côté, peut paroître innocente; &, priſe a la rigueur, doit être condamnée. Sa ſeverité dans cette occaſion me ſemble ne pouvoir que faire honeur a ſa manière de penſer; & peut doner lieu d'imaginer qu'il étoit par l'eſprit, & peut-être par le cœur, plus Chretien, qu'on ne l'a voulu croire. Deſportes dit, F. 111 R.

Eh bien! Je mourrai donc, & la fin de ma vie
Sera fin de mon mal & de votre deſir;
Je mourrai, bien content de vous faire plaiſir:
Mais fâché que de moi vous ne ſerés plus ſervie.
C'est le poignant regret qui m'oppreſſe & m'entame;
Et qui fait que je meurs triſte & déſeſperé,
Avec cet autre ſoin dont je ſuis martiré,
Savoir après ma mort que deviendra mon ame.

Malherbe a mis à côté des deux derniers Vers: *Conception impie.*

LX. (1) Je ſupprime, come je l'ai dit, le *trente-ſeptiéme Entretien de* Balzac, couſu mal a propos a la fin de ces *Mémoires* dans l'Edition de 1672, & depuis: mais le Lecteur ne perd rien à cette ſuppreſſion. J'ai fait entrer dans différentes *Notes* ce qui dans cet *Entretien* de Balzac concerne véritablement Malherbe.

J'aurois du faire une *Note* ſur ce que Racan dit, N. VI, que le Roi Henri IV, *deſirant retenir* Malherbe *à ſon ſervice, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui doner ſa maiſon, juſqu'à ce qu'il l'eût fait mêtre ſur l'état de ſes Penſionnaires.* On peut conclure de ces paroles qu'Henri IV retint Malherbe pour être un des Gentilshomes ordinaires de ſa Chambre; & c'eſt apparemment en conſéquence de cela, que notre Poète dans les inſcriptions de preſque tous ſes Portraits, & dans le titre de la pluſpart des Editions de ſes Œuvres eſt qualifié *Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi.*



POESIES

DE

MALHERBE.



POESIES DE MALHERBE.

LIVRE PREMIER,

Contenant les Pièces composées avant 1605.

I.

1585.

EPIGRAMME

Sur le portrait d'Estienne Pasquier, que l'on avoit peint sans mains.

Il ne faut qu'avec le visage
L'on tire tes mains au pinceau :
Tu les montres dans ton ouvrage,
Et les caches dans le tableau.

II.

AVANT Juin 1586.

STANCES.

Si des maux renaiſſans avec ma patience
N'ont pouvoir d'arrêter un eſprit ſi hautain,
Le temps eſt médecin d'heureuſe expérience;
Son remède eſt tardif, mais il eſt bien certain.

Le temps à mes douleurs promet une allégeance,
Et de voir vos beautez ſe paſſer quelque jour;
Lors je ſerai vangé, ſi j'ai de la vangeance
Pour un ſi beau ſujet pour qui j'ai tant d'amour.

Vous aurez un mari ſans être guere aimée,
Ayant de ſes deſirs amorti le flambeau;
Et de cette priſon de cent chaiſnes formée
Vous n'en ſortirez point que par l'huis du tombeau.

Tant de perfections qui vous rendent ſuperbe,
Les reſtes d'un mari, ſentiront le reclus;
Et vos jeunes beautez flétriront comme l'herbe,
Que l'on a trop foulée & qui ne fleurit plus.

Vous aurez des enfans des douleurs incroyables,
Qui ſeront près de vous & crieront à l'entour;
Lors fuiront de vos yeux les ſoleils agréables,
Y laiſſant pour jamais des étoiles autour.

Si je paſſe en ce temps dedans voſtre Province,
Vous voyant ſans beautez & moi rempli d'honneur,
Car peut-eſtre qu'alors les bienfaits d'un grand Prince
Marieront ma fortune avecque le bonheur;

Ayant un ſouvenir de ma peine fidelle,
Mais n'ayant point à l'heure autant que j'ai d'ennuis,
Je dirai : Autrefois cette femme fut belle,
Et je fus autrefois plus ſot que je ne ſuis.



III.

AVANT 1587.

LES LARMES DE SAINT PIERRE,

Imitées du Tansille.

AU ROI HENRI III.

Ce n'est pas en mes vers qu'une amante abusée
Des appas enchanteurs d'un parjure Thésée,
Après l'honneur ravi de sa pudicité,
Laissée ingratement en un bord solitaire,
Fait de tous les assauts que la rage peut faire
Une fidele preuve à l'infidélité.

Les ondes que j'épans d'une éternelle veine
Dans un courage saint ont leur sainte fontaine;
Où l'amour de la terre & le soin de la chair
Aux fragiles pensers ayant ouvert la porte,
Une plus belle amour se rendit la plus forte,
Et le fit repentir aussi-tôt que pécher.

HENRI, de qui les yeux & l'image ſacrée
Font un viſage d'or à cette âge ferrée,
Ne refuſe à mes vœux un favorable appui;
Et ſi pour ton autel ce n'eſt choſe aſſez grande,
Penſe qu'il eſt ſi grand, qu'il n'auroit point d'offrande
S'il n'en recevoit point que d'égales à lui.

La foi qui fut au cœur d'où ſortirent ces larmes,
Eſt le premier eſſai de tes premieres armes,
Pour qui tant d'ennemis à tes pieds abatus,
Pâles ombres d'enfer, pouſſière de la terre,
Ont connu ta fortune, & que l'art de la guerre
A moins d'enſeignemens que tu n'as de vertus.

De ſon nom de rocher, comme d'un bon augure,
Un éternel état l'Egliſe ſe figure;
Et croit par le deſtin de tes juſtes combats,
Que ta main relevant ſon épaule courbée,
Un jour, qui n'eſt pas loin, elle verra tombée
La troupe qui l'aſſaut & la veut mettre bas.

Mais le coq a chanté pendant que je m'arrête
A l'ombre des lauriers qui t'embrassent la tête,
Et la source déja commençant à s'ouvrir
A lâché les ruisseaux qui font bruire leur trace;
Entre tant de malheurs estimant une grace,
Qu'un Monarque si grand les regarde courir.

Ce miracle d'amour, ce courage invincible;
Qui n'espéroit jamais une chose possible
Que rien finît sa foi que le même trépas,
De vaillant fait coüard, de fidele fait traître;
Aux portes de la peur abandonne son maître,
Et jure impudemment qu'il ne le connoît pas.

A peine la parole avoit quitté sa bouche;
Qu'un regret aussi prompt en son ame le touche;
Et mesurant sa faute à la peine d'autrui,
Voulant faire beaucoup, il ne peut davantage
Que soupirer tout bas, & se mettre au visage
Sur le feu de sa honte une cendre d'ennui.

Les arcs qui de plus près sa poitrine joignirent,
Les traits qui plus avant dans le sein l'atteignirent,
Ce fut quand du Sauveur il se vit regardé ;
Les yeux furent les arcs, les œillades les fleches
Qui percerent son ame, & remplirent de breches
Le rempart qu'il avoit si lâchement gardé.

Cet assaut comparable à l'éclat d'une foudre,
Pousse & jette d'un coup ses défenses en poudre ;
Ne laissant rien chez lui que le même penser
D'un homme qui, tout nu de glaive & de courage,
Voit de ses ennemis la menace & la rage,
Qui le fer en la main le viennent offenser.

Ces beaux yeux souverains qui traversent la terre
Mieux que les yeux mortels ne traversent le verre,
Et qui n'ont rien de clos à leur juste courroux,
Entrent victorieux en son ame étonnée,
Comme dans une place au pillage donnée,
Et lui font recevoir plus de morts que de coups.

La mer a dans ſon ſein moins de vagues courantes ;
Qu'il n'a dans le cerveau de formes différentes ,
Et n'a rien toutefois qui le mette en repos ;
Car aux flots de la peur ſa navire qui tremble
Ne trouve point de port , & toujours il lui ſemble
Que des yeux de ſon maître il entend ce propos.

Eh bien ! Où maintenant eſt ce brave langage ?
Cette roche de foi ? Cet acier de courage ?
Qu'eſt le feu de ton zele au beſoin devenu ?
Où ſont tant de ſermens qui juroient une fable ?
Comme tu fus menteur , ſuis-je pas véritable ?
Et que t'ay-je promis qui ne ſoit avenu ?

Toutes les cruautez de ces mains qui m'attachent,
Le mépris effronté que ces bouches me crachent ;
Les preuves que je fais de leur impiété ,
Pleines également de fureur & d'ordure ,
Ne me ſont une pointe aux entrailles ſi dure ,
Comme le ſouvenir de ta déloyauté.

Je ſçai bien qu'au danger les autres de ma ſuite
Ont eu peur de la mort, & ſe ſont mis en fuite;
Mais toi, que plus que tous, j'aimai parfaitement,
Pour rendre en me niant ton offenſe plus grande,
Tu ſuis mes ennemis, t'aſſembles à leur bande,
Et des maux qu'ils me font prens ton ébatement.

Le nombre eſt infini des paroles empraintes
Que regarde l'Apôtre en ces lumieres ſaintes;
Et celui ſeulement que ſous une beauté
Les feux d'un œil humain ont rendu tributaire,
Jugera ſans mentir quel effet a pû faire
Des rayons immortels l'immortelle clarté.

Il eſt bien aſſûré que l'angoiſſe qu'il porte
Ne s'empriſonne pas ſous les clefs d'une porte,
Et que de tous côtez elle ſuivra ſes pas;
Mais pour ce qu'il la voit dans les yeux de ſon maître,
Il ſe veut abſenter, eſpérant que peut-être
Il la ſentira moins en ne la voyant pas.

La place lui déplaît, où la troupe maudite
Son Seigneur attaché par outrages dépite ;
Et craint tant de tomber en un autre forfait ;
Qu'il eſtime déja ſes oreilles coupables
D'entendre ce qui ſort de leurs bouches damnables,
Et ſes yeux d'aſſiſter aux tourmens qu'on lui fait.

Il part, & la douleur qui d'un morne ſilence
Entre les ennemis couvroit ſa violence,
Comme il ſe voit dehors a ſi peu de compas,
Qu'il demande tout haut que le ſort favorable
Lui faſſe rencontrer un ami ſecourable,
Qui touché de pitié luy donne le trépas.

En ce piteux état il n'a rien de fidelle
Que ſa main qui le guide où l'orage l'appelle ;
Ses pieds comme ſes yeux ont perdu leur vigueur ;
Il a de tout conſeil ſon ame dépourvuë,
Et dit, en ſoupirant, que la nuit de ſa vuë
Ne l'empêche pas tant que la nuit de ſon cœur,



Sa vie auparavant si cherement gardée,
Lui semble trop long-temps ici bas retardée;
C'est elle qui le fâche, & le fait consumer;
Il la nomme parjure, il la nomme cruelle,
Et toujours se plaignant que sa faute vient d'elle,
Il n'en veut faire compte, & ne la peut aimer.

Va, laisse moi, dit-il, va déloyale vie;
Si de te retenir autrefois j'eus l'envie,
Et si j'ai desiré que tu fusses chez moi,
Puisque tu m'as été si mauvaise compagne,
Ton infidele foi maintenant je dédagne;
Quitte moi, je te quitte, & ne veux plus de toi.

Sont-ce tes beaux desseins, mensongere & méchante,
Qu'une seconde fois ta malice m'enchante,
Et que pour retarder une heure seulement
La nuit déja prochaine à ta courte journée,
Je demeure en danger que l'ame, qui est née
Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

Non, ne m'abuſe plus d'une lâche penſée ;
Le coup encore frais de ma chûte paſſée
Me doit avoir appris à me tenir debout,
Et ſçavoir diſcerner de la treve la guerre,
Des richeſſes du ciel les fanges de la terre,
Et d'un bien qui s'envole un qui n'a point de bout.

Si quelqu'un d'avanture en délices abonde,
Il ſe perd auſſi-tôt & déloge du monde ;
Qui te porte amitié, c'eſt à lui que tu nuis ;
Ceux qui te veulent mal, ſont ceux que tu conſerves;
Tu vas à qui te fuit, & toujours le réſerves
A ſouffrir, en vivant, davantage d'ennuis.

On voit par ta rigueur tant de blondes jeuneſſes,
Tant de riches grandeurs, tant d'heureuſes vieilleſſes,
En fuyant le trépas, au trépas arriver;
Et celui qui chétif aux miſeres ſuccombe,
Sans vouloir autre bien que celui de la tombe,
N'ayant qu'un jour à vivre, il ne peut l'achever.

Que d'hommes fortunez en leur âge premiere,
Trompez de l'inconſtance à nos ans coûtumiere,
Du depuis ſe ſont vûs en étrange langueur;
Qui fuſſent morts contens, ſi le ciel amiable
Ne les abuſant pas en ton ſein variable,
Au temps de leur repos eût coupé ta longueur.

Quiconque du plaiſir a ſon ame aſſouvie,
Plein d'honneur & de bien, non ſujet à l'envie,
Sans jamais en ſon aiſe un mal-aiſe éprouver,
S'il demande à ſes jours davantage de terme,
Que fait-il ignorant, qu'attendre de pied ferme
De voir à ſon beau temps un orage arriver?

Et moi, ſi de mes jours l'importune durée
Ne m'eût en vieilliſſant la cervelle empirée,
Ne devois-je être ſage, & me reſſouvenir
D'avoir vû la lumiere aux aveugles renduë
Rebailler aux muets la parole perduë,
Et faire dans les corps les ames revenir?

De ces faits non communs la merveille profonde,
Qui par la main d'un ſeul étonnoit tout le monde,
Et tant d'autres encor, me devoient avertir
Que, ſi pour leur auteur j'endurois de l'outrage,
Le même qui les fit, en faiſant davantage,
Quand on m'offenſeroit me pourroit garantir.

Mais, troublé par les ans, j'ai ſouffert que la crainte,
Loin encore du mal, ait découvert ma feinte,
Et ſortant promptement de mon ſens & de moi,
Ne me ſuis apperçû qu'un deſtin favorable
M'offroit en ce danger un ſujet honorable
D'acquérir par ma perte un triomphe à ma foi.

Que je porte d'envie à la troupe innocente
De ceux qui, maſſacrez d'une main violente;
Virent dès le matin leur beau jour accourci;
Le fer qui les tua leur donna cette grace,
Que ſi de faire bien ils n'eurent pas l'eſpace;
Ils n'eurent pas le temps de faire mal auſſi.

De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde
Alloit courre fortune aux orages du monde,
Et déja pour voguer abandonnoit le bord,
Quand l'aguet d'un pirate arrêta leur voyage;
Mais leur ſort fut ſi bon, que d'un même naufrage
Ils ſe virent ſous l'onde & ſe virent au port.

Ce furent de beaux lis qui, mieux que la nature
Mêlans à leur blancheur l'incarnate peinture
Que tira de leur ſein le couteau criminel,
Devant que d'un hiver la tempête & l'orage
A leur teint délicat pûſſent faire dommage,
S'en allerent fleurir au printemps éternel.

Ces enfans bienheureux (créatures parfaites
Sans l'imperfection de leurs bouches muettes)
Ayans Dieu dans le cœur ne le pûrent loüer,
Mais leur ſang leur en fut un témoin véritable;
Et moi, pouvant parler, j'ai parlé, miſérable,
Pour lui faire vergogne, & le déſavoüer.

Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage ;
Et le trop que je vi ne me fait que dommage ;
Cruelle occafion du fouci qui me nuit !
Quand j'avois de ma foi l'innocence premiere ;
Si la nuit de la mort m'eût privé de lumiere ,
Je n'aurois pas la peur d'une éternelle nuit.

Ce fut en ce troupeau que, venant à la guerre
Pour combattre l'enfer & défendre la terre ,
Le Sauveur inconnu fa grandeur abaiffa ;
Par eux il commença la premiere mêlée ,
Et furent eux auffi que la rage aveuglée
Du contraire parti les premiers offenfa.

Qui voudra fe vanter avec eux fe compare ;
D'avoir reçû la mort par un glaive barbare ,
Et d'être allé foi-même au martyre s'offrir ;
L'honneur leur appartient d'avoir ouvert la porte
A quiconque ofera, d'une ame belle & forte ,
Pour vivre dans le ciel en la terre mourir.

O

O desirable fin de leurs peines passées !
Leurs pieds, qui n'ont jamais les ordures pressées,
Un superbe planché des étoiles se font ;
Leur salaire payé les services précede,
Premier que d'avoir mal ils trouvent le remede ;
Et devant le combat ont les palmes au front.

Que d'applaudissemens, de rumeur & de presse,
Que de feux, que de jeux, que de traits de caresse,
Quand là-haut en ce point ont les vit arriver !
Et quel plaisir encore à leur courage tendre,
Voyant Dieu devant eux en ses bras les attendre ;
Et pour leur faire honneur les Anges se lever !

Et vous femmes, trois fois, quatre fois bien-heureuses,
De ces jeunes amours les meres amoureuses,
Que faites-vous pour eux, si vous les regrettez ?
Vous fâchez leur repos, & vous rendez coupables,
Ou de n'estimer pas leurs trépas honorables,
Ou de porter envie à leurs felicitez.

Le soir fut avancé de leurs belles journées ;
Mais qu'eussent-ils gagné par un siécle d'années ?
Ou que leur avint-il en ce vîte départ,
Que laisser promptement une basse demeure ;
Qui n'a rien que du mal, pour avoir de bonne heure
Aux plaisirs éternels une éternelle part ?

Si vos yeux pénétrans jusqu'aux choses futures
Vous pouvoient enseigner leurs belles avantures ;
Vous auriez tant de bien en si peu de malheurs,
Que vous ne voudriez pas pour l'empire du monde
N'avoir eu dans le sein la racine féconde
D'où nâquit entre nous ce miracle de fleurs.

Mais moi, puisque les loix me défendent l'outrage
Qu'entre tant de langueurs me commande la rage,
Et qu'il ne faut soi-même éteindre son flambeau ;
Que m'est-il demeuré pour conseil & pour armes,
Que d'écouler ma vie en un fleuve de larmes,
Et la chassant de moi l'envoyer au tombeau ?

Je ſçai bien que ma langue ayant commis l'offenſe,
Mon cœur incontinent en a fait pénitence.
Mais quoi ! Si peu de cas ne me rend ſatisfait.
Mon regret eſt ſi grand, & ma faute ſi grande;
Qu'une mer éternelle à mes yeux je demande
Pour pleurer à jamais le péché que j'ai fait.

Pendant que le chétif en ce point ſe lamente;
S'arrache les cheveux, ſe bat & ſe tourmente,
En tant d'extrémités cruellement reduit,
Il chemine toujours; mais rêvant à ſa peine,
Sans donner à ſes pas une regle certaine,
Il erre vagabond où le pied le conduit.

A la fin égaré (car la nuit qui le trouble
Par les eaux de ſes pleurs ſon ombrage redouble)
Soit un cas d'avanture, ou que Dieu l'ait permis,
Il arrive au jardin, où la bouche du traître,
Profanant d'un baiſer la bouche de ſon maître,
Pour en priver les bons aux méchans l'a remis.

B ij

Comme un homme dolent, que le glaive contraire
A privé de ſon fils & du titre de pere,
Plaignant de-çà de-là ſon malheur avenu,
S'il arrive en la place où s'eſt fait le dommage,
L'ennui renouvellé plus rudement l'outrage
En voyant le ſujet à ſes yeux revenu.

Le vieillard, qui n'attend une telle rencontre,
Si-tôt qu'au dépourvû ſa fortune lui montre
Le lieu qui fut témoin d'un ſi lâche méfait,
De nouvelles fureurs ſe déchire & s'entame,
Et de tous les penſers qui travaillent ſon ame
L'extrême cruauté plus cruelle ſe fait.

Toutefois il n'a rien qu'une triſteſſe peinte;
Ses ennuis ſont des jeux, ſon angoiſſe une feinte,
Son malheur un bonheur & ſes larmes un ris,
Au prix de ce qu'ils ſent, quand ſa vuë abaiſſée
Remarque les endroits où la terre preſſée
A des pieds du Sauveur les veſtiges écrits.

C'eſt alors que ſes cris en tonnerres s'éclatent,
Ses ſoupirs ſe font vents, qui les chênes combattent,
Et ſes pleurs, qui tantôt deſcendoient mollement,
Reſſemblent un torrent qui, des hautes montagnes
Ravageant & noyant les voiſines campagnes,
Veut que tout l'univers ne ſoit qu'un élement.

Il y fiche ſes yeux, il les baigne, il les baiſe;
Il ſe couche deſſus, & ſeroit à ſon aiſe
S'il pouvoit avec eux à jamais s'attacher.
Il demeure muet du reſpect qu'il leur porte:
Mais enfin la douleur, ſe rendant la plus forte,
Lui fait encore un coup une plainte arracher.

Pas adorés de moi, quand par accoûtumance
Je n'aurois, comme j'ai, de vous la connoiſſance;
Tant de perfections vous découvrent aſſez;
Vous avez une odeur des parfums d'Aſſyrie,
Les autres ne l'ont pas, & la terre flétrie
Eſt belle ſeulement où vous êtes paſſez.

Beaux pas de ces ſeuls pieds que les aſtres connoiſſent,
Comme ores à mes yeux vos marques apparoiſſent!
Telle autrefois de vous la merveille me prit,
Quand, déjà demi-clos ſous la vague profonde,
Vous ayant appellés, vous affermîtes l'onde,
Et m'aſſûrant les pieds m'étonnâtes l'eſprit.

Mais, ô de tant de biens indigne recompenſe!
O deſſus les ſablons inutile ſemence!
Une peur, ô Seigneur, m'a ſéparé de toi;
Et d'une ame ſemblable à la mienne parjure,
Tous ceux qui furent tiens, s'ils ne t'ont fait injure,
Ont laiſſé ta préſence & t'ont manqué de foi.

De douze, deux fois cinq étonnez de courage,
Par une lâche fuite éviterent l'orage,
Et tournerent le dos quand tu fus aſſailli;
L'autre qui fut gagné d'une ſale avarice,
Fit un prix de ta vie à l'injuſte ſupplice;
Et l'autre, en te niant, plus que tous a failli.

C'eſt choſe à mon eſprit impoſſible à comprendre,
Et nul autre que toi ne me la peut apprendre,
Comme a pû ta bonté nos outrages ſouffrir.
Et qu'attend plus de nous ta longue patience,
Sinon qu'à l'homme ingrat la ſeule conſcience
Doit être le couteau qui le faſſe mourir?

Toutefois tu ſçais tout, tu connois qui nous ſommes,
Tu vois quelle inconſtance accompagne les hommes,
Faciles à fléchir quand il faut endurer.
Si j'ai fait, comme un homme, en faiſant une offenſe;
Tu feras, comme Dieu, d'en laiſſer la vangeance,
Et m'ôter un ſujet de me déſeſperer.

Au moins, ſi les regrets de ma faute avenuë
M'ont de ton amitié quelque part retenuë;
Pendant que je me trouve au milieu de tes pas,
Deſireux de l'honneur d'une ſi belle tombe,
Afin qu'en autre part ma dépouille ne tombe,
Puiſque ma fin eſt près, ne la recule pas.

En ces propos mourans ses complaintes se meurent:
Mais vivantes sans fin ses angoisses demeurent,
Pour le faire en langueur à jamais consumer.
Tandis la nuit s'en va, ses lumieres s'éteignent;
Et déja devant lui les campagnes se peignent
Du saffran que le jour apporte de la mer.

L'Aurore d'une main, en sortant de ses portes,
Tient un vase de fleurs languissantes & mortes,
Elle verse de l'autre une cruche de pleurs,
Et d'un voile tissu de vapeur & d'orage
Couvrant ses cheveux d'or, découvre en son visage
Tout ce qu'une ame sent de cruelles douleurs.

Le Soleil, qui dédaigne une telle carriere,
Puisqu'il faut qu'il déloge, éloigne sa barriere;
Mais comme un criminel qui chemine au trépas,
Montrant que dans le cœur ce voyage le fâche,
Il marche lentement, & desire qu'on sçache
Que si ce n'étoit force il ne le feroit pas.

Ses yeux par un dépit en ce monde regardent,
Ses chevaux tantôt vont, & tantôt ſe retardent,
Eux-mêmes ignorans de la courſe qu'ils font;
Sa lumiere pâlit, ſa couronne ſe cache,
Auſſi n'en veut-il pas, cependant qu'on attache
A celui qui l'a fait des épines au front.

Au point accoûtumé les oiſeaux qui ſommeillent,
Apprêtez à chanter dans les bois ſe réveillent;
Mais, voyant ce matin des autres différent,
Remplis d'étonnement ils ne daignent paroître,
Et font à qui les voit ouvertement connoître
De leur peine ſecrette un regret apparent.

Le jour eſt déja grand, & la honte plus claire
De l'Apôtre ennuyé l'avertit de ſe taire,
Sa parole ſe laſſe, & le quitte au beſoin;
Il voit de tous côtez qu'il n'eſt vû de perſonne,
Toutefois le remords que ſon ame lui donne,
Témoigne aſſez le mal qui n'a point de témoin.



Auſſi l'homme qui porte une ame belle & haute,
Quand ſeul en une part il a fait une faute,
S'il n'a de jugement ſon eſprit dépourvû,
Il rougit de lui-même; &, combien qu'il ne ſente
Rien que le ciel préſent & la terre préſente,
Penſe qu'en ſe voyant tout le monde l'a vû.

I V.

1591 ou 1592.

STANCES

Pour Monſieur le Duc de Montpenſier, qui demandoit en mariage Madame Catherine Princeſſe de Navarre, ſœur d'Henri IV.

Beau ciel, par qui mes jours ſont troubles ou ſont calmes,
Seule terre où je prens mes cyprès & mes palmes;
CATHERINE, dont l'œil ne luit que pour les Dieux,
Puniſſez vos beautez pluſtôt que mon courage,
Si, trop haut s'élevant, il adore un viſage
Adorable par force à quiconque à des yeux.

Je ne ſuis pas enſemble aveugle & téméraire,
Je connois bien l'erreur que l'amour m'a fait faire,
Cela ſeul ici bas ſurpaſſoit mon effort;
Mais mon ame qu'à vous ne peut être aſſervie,
Les Deſtins n'ayant point établi pour ma vie
Hors de cet océan de naufrage & de port.

Beauté, par qui les Dieux, las de notre dommage,
Ont voulu reparer les défauts de notre âge,
Je mourrai dans vos feux, éteignez-les on non,
Comme le fils d'Alcmene en me brûlant moi-même;
Il ſuffit qu'en mourant dans cette flame extrême,
Une gloire éternelle accompagne mon nom.

On ne doit point ſans ſceptre aſpirer où j'aſpire;
C'eſt pourquoi, ſans quitter les loix de votre empire,
Je veux de mon eſprit tout eſpoir rejetter.
Qui ceſſe d'eſpérer, il ceſſe auſſi de craindre;
Et ſans atteindre au but où l'on ne peut atteindre
Ce m'eſt aſſez d'honneur que j'y voulois monter.

Je maudis le bonheur où le ciel m'a fait naître ;
Qui m'a fait desirer ce qu'il m'a fait connoître :
Il faut ou vous aimer, ou ne vous faut point voir.
L'astre qui luit aux grands en vain à ma naissance
Epandit dessus moi tant d'heur & de puissance,
Si pour ce que je veux j'ai trop peu de pouvoir.

Mais il le faut vouloir, & vaut mieux se résoudre,
En aspirant au ciel, être frappé de foudre,
Qu'aux desseins de la terre assûré se ranger.
J'ai moins de repentir, plus je pense à ma faute ;
Et la beauté des fruits d'une palme si haute
Me fait par le desir oublier le danger.



V.

1596.

ODE

AU ROI HENRI LE GRAND,

Sur la réduction de Marseille à l'obéissance de ce Roi, sous les ordres du Duc de Guise Gouverneur de Provence.

Enfin après tant d'années
Voici l'heureuse saison,
Où nos miseres bornées
Vont avoir leur guérison.
Les Dieux, longs à se résoudre,
Ont fait un coup de leur foudre,
Qui montre aux ambitieux,
Que les fureurs de la terre,
Ne sont que paille & que verre
A la colere des cieux.

Peuples, à qui la tempête
A fait faire tant de vœux,
Quelles fleurs à cette fête
Couronneront vos cheveux ?
Quelle victime assez grande
Donnerez-vous pour offrande ?
Et quel Indique séjour
Une perle fera naître
D'assez de lustre, pour être
La marque d'un si beau jour ?

Cet effroyable colosse,
Cazaux, l'appui des mutins,
A mis le pied dans la fosse
Que lui cavoient les destins.
Il est bas, le parricide.
Un Alcide, fils d'Alcide,
A qui la France a prêté
Son invincible génie,
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté,

Les avantures du monde
Vont d'un ordre mutuel ;
Comme on voit au bord de l'onde
Un reflus perpétuel.
L'aiſe & l'ennui de la vie
Ont leur courſe entreſuivie
Auſſi naturellement
Que le chaud & la froidure ;
Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

Cinq ans Marſeille volée
A ſon juſte poſſeſſeur,
Avoit langui déſolée
Aux mains de cet oppreſſeur.
Enfin le temps l'a remiſe
En ſa premiere franchiſe ;
Et les maux qu'elle enduroit
Ont eu ce bien pour échange ;
Qu'elle a vû parmi la fange
Fouler ce qu'elle adoroit.

Déjà tout le peuple More
A ce miracle entendu ;
A l'un & l'autre Bosphore
Le bruit en est répandu ;
Toutes les plaines le sçavent
Que l'Inde & l'Eufrate lavent ;
Et déjà pâle d'effroi
Memphis se pense captive,
Voyant si près de sa rive
Un neveu de Godefroi.



VI.

VI.

1596.

FRAGMENS

D'UNE ODE

AU ROI HENRI LE GRAND,

Sur le même sujet que la précédente.

Soit que de tes lauriers la grandeur poursuivant
D'un cœur où l'ire juste & la gloire commande,
Tu passes, comme un foudre, en la terre Flamande,
D'Espagnols abatus la campagne pavant;
Soit qu'en sa derniere tête
L'Hydre civile t'arrête,
ROI, que je verrai joüir
De l'empire de la terre,
Laisse le soin de la guerre
Et pense à te réjoüir.

Nombre tous les ſuccès où ta fatale main ;
Sous l'appui du bon droit aux batailles conduite,
De tes peuples mutins la malice a détruite,
Par un heur éloigné de tout penſer humain ;
Jamais tu n'as vû journée
De ſi douce deſtinée ;
Non celle où tu rencontras
Sur la Dordogne en déſordre
L'orgueil à qui tu fis mordre
La pouſſiere de Coutras.

Cazaux, ce grand Titan, qui ſe moquoit des cieux,
A vû par le trépas ſon audace arrêtée,
Et ſa rage infidele aux étoiles montée,
Du plaiſir de ſa chûte a fait rire nos yeux.

* * * * *

* * * * *

* * * * *



Ce dos chargé de pourpre & rayé de clinquans,
A dépouillé sa gloire au milieu de la fange,
Les Dieux qu'il ignoroit ayant fait cet échange
Pour vanger en un jour les crimes de cinq ans.
La mer en cette furie
A peine a sauvé Dorie;
Et le funeste remors
Que fait la peur des supplices;
A laissé tous ses complices
Plus morts que s'ils étoient morts.

VII.

AVANT 1597.

STANCES.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Qu'elle avoit contre moi si long-temps défenduë;
Mes vainqueurs sont vaincus; ceux qui m'ont fait la loi,
La reçoivent de moi.

J'honore tant la palme acquise en cette guerre,
Que, si victorieux des deux bouts de la terre,
J'avois mille lauriers de ma gloire témoins,
Je les priserois moins.

Au repos où je suis tout ce qui me travaille,
C'est la doute que j'ai qu'un malheur ne m'assaille,
Qui me sépare d'elle, & me fasse lâcher
Un bien que j'ai si cher.

Il n'est rien ici bas d'éternelle durée;
Une chose qui plaît n'est jamais assûrée;
L'épine suit la rose, & ceux qui sont contens
Ne le sont pas long-temps.

Et puis qui ne sçait point que la mer amoureuse
En sa bonace même est souvent dangereuse;
Et qu'on y voit toujours quelques nouveaux rochers,
Inconnus aux nochers?

Déjà de toutes parts tout le monde m'éclaire ;
Et bien-tôt les jaloux, ennuyez de ſe taire,
Si les vœux que je fais n'en détournent l'aſſaut,
Vont médire tout haut.

Peuple, qui me veux mal, & m'imputes à vice
D'avoir été payé d'un fidele ſervice,
Où trouves-tu qu'il faille avoir ſemé ſon bien,
Et ne recueillir rien?

Voudrois-tu que ma Dame, étant ſi bien ſervie,
Refusât le plaiſir où l'âge la convie,
Et qu'elle eût des rigueurs à qui mon amitié
Ne ſçût faire pitié?

Ces vieux contes d'honneur, inviſibles chimeres,
Qui naiſſent aux cerveaux des maris & des meres,
Etoient-ce impreſſions qui pûſſent aveugler
Un jugement ſi clair?



Non, non, elle a bien fait de m'être favorable;
Voyant mon feu ſi grand & ma foi ſi durable;
Et j'ai bien fait auſſi d'aſſervir ma raiſon
En ſi belle priſon.

C'eſt peu d'expérience à conduire ſa vie,
De meſurer ſon aiſe au compas de l'envie,
Et perdre ce que l'âge a de fleur & de fruit,
Pour éviter un bruit.

De moi, que tout le monde à me nuire s'apprête,
Le ciel à tous ſes traits faſſe un but de ma tête;
Je me ſuis réſolu d'attendre le trépas,
Et ne la quitter pas.

Plus j'y voi de hazard, plus j'y trouve d'amorce,
Où le danger eſt grand, c'eſt-là que je m'efforce;
En un ſujet aiſé moins de peine apportant,
Je ne brûle pas tant.



Un courage élevé toute peine ſurmonte ;
Les timides conſeils n'ont rien que de la honte ;
Et le front d'un guerrier aux combats étonné,
N'eſt jamais couronné.

Soit la fin de mes jours contrainte ou naturelle,
S'il plaît à mes deſtins que je meure pour elle,
Amour en ſoit loué, je ne veux un tombeau
Plus heureux ni plus beau.

VIII.

AVANT 1599.

STANCES.

CONSOLATION A CARITÉE.

Ainſi quand Mauſole fut mort,
Artemiſe accuſa le ſort,
De pleurs ſe noya le viſage,
Et dit aux aſtres innocens
Tout ce que fait dire la rage
Quand elle eſt maîtreſſe des ſens.



Ainfi fut fourde au reconfort,
Quand elle eut trouvé dans le port
La perte qu'elle avoit fongée,
Celle de qui les paffions
Firent voir à la mer Egée
Le premier nid des Alcions.

Vous n'êtes feule en ce tourment
Qui témoignez du fentiment,
O trop fidele CARITÉE!
En toutes ames l'amitié
Des mêmes ennuis agitée,
Fait les mêmes traits de pitié.

De combien de jeunes maris
En la querelle de Paris
Tomba la vie entre les armes,
Qui fuffent retournez un jour,
Si la mort fe payoit de larmes,
A Mycenes faire l'amour.



Mais le destin qui fait nos lois,
Est jaloux qu'on passe deux fois
Au-deçà du rivage blême;
Et les Dieux ont gardé ce don,
Si rare que Jupiter même
Ne le sçût faire à Sarpedon.

Pourquoi donc, si peu sagement
Démentant votre jugement,
Passez-vous en cette amertume
Le meilleur de votre saison,
Aimant mieux plaindre par coûtume,
Que vous consoler par raison?

Nature fait bien quelque effort
Qu'on ne peut condamner qu'à tort:
Mais que direz-vous pour défendre
Ce prodige de cruauté,
Par qui vous semblez entreprendre
De ruiner votre beauté?



Que vous ont fait ces beaux cheveux,
Dignes objets de tant de vœux,
Pour endurer votre colere ?
Et devenus vos ennemis,
Recevoir l'injuſte ſalaire
D'un crime qu'ils n'ont point commis ?

Quelles aimables qualitez
En celui que vous regrettez,
Ont pû mériter qu'à vos roſes
Vous ôtiez leur vive couleur,
Et livriez de ſi belles choſes
A la merci de la douleur ?

Remettez-vous l'ame en repos,
Changez ces funeſtes propos;
Et par la fin de vos tempêtes,
Obligeant tous les beaux eſprits,
Conſervez au ſiécle ou vous êtes
Ce que vous lui donnez de prix.



Amour, autrefois en vos yeux
Plein d'appas ſi délicieux,
Devient mélancolique & ſombre,
Quand il voit qu'un ſi long ennui
Vous fait conſumer pour une ombre
Ce que vous n'avez que pour lui.

S'il vous reſſouvient du pouvoir
Que ſes traits vous ont fait avoir,
Quand vos lumieres êtoient calmes;
Permettez-lui de vous guérir,
Et ne différez point les palmes
Qu'il brûle de vous acquérir.

Le temps d'un inſenſible cours
Nous porte à la fin de nos jours;
C'eſt à notre ſage conduite,
Sans murmurer de ce défaut,
De nous conſoler de ſa fuite,
En le ménageant comme il faut.

IX.

AVANT 1599.

STANCES.

Beauté, mon beau fouci, de qui l'ame incertaine
A, comme l'Océan, fon flus & fon reflus,
Penfez de vous réfoudre à foulager ma peine,
Ou je me vai réfoudre à ne la fouffrir plus.

Vos yeux ont des appas que j'aime & que je prife,
Et qui peuvent beaucoup deffus ma liberté :
Mais pour me retenir, s'ils font cas de ma prife,
Il leur faut de l'amour autant que de beauté.

Quand je penfe être au point que cela s'accompliffe,
Quelque excufe toujours en empêche l'effet;
C'eft la toile fans fin de la femme d'Uliffe,
Dont l'ouvrage du foir au matin fe défait.



Madame, avifez-y, vous perdez votre gloire
De me l'avoir promis & vous rire de moi.
S'il ne vous en fouvient, vous manquez de mémoire;
Et s'il vous en fouvient, vous n'avez point de foi.

J'avois toujours fait compte, aimant chofe fi haute,
De ne m'en féparer qu'avecque le trépas;
S'il arrive autrement ce fera votre faute,
De faire des fermens & ne les tenir pas.

X.

AVANT 1599.

STANCES.

CONSOLATION A M. DU PERIER.

Ta douleur, DU PERIER, fera donc éternelle?
Et les triftes difcours,
Que te met en l'efprit l'amitié paternelle,
L'augmenteront toujours?

Le malheur de ta fille au tombeau defcenduë
Par un commun trépas,
Eft-ce quelque dédale, où ta raifon perduë
Ne fe retreuve pas?

Je fçai de quels appas fon enfance étoit pleine;
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de foulager ta peine
Avecque fon mépris.

Mais elle étoit du monde, où les plus belles chofes,
Ont le pire deftin;
Et rofe elle a vécu ce que vivent les rofes,
L'efpace d'un matin.

Puis quand ainfi feroit que, felon ta priere,
Elle auroit obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé fa carriere,
Qu'en fut-il avenu?

Penſes-tu que plus vieille en la maiſon céleſte
Elle eût eu plus d'accueil ?
Ou qu'elle eût moins ſenti la pouſſiere funeſte
Et les vers du cercueil ?

Non, non, mon DU PERIER, auſſi-tôt que la Parque
Ote l'ame du corps,
L'âge s'évanouït au-deçà de la barque,
Et ne ſuit point les morts.

Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale ;
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé, les mérites égale
D'Archemore & de lui.

Ne te laſſe donc plus d'inutiles complaintes :
Mais, ſage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre ; & des cendres éteintes
Eteins le ſouvenir.



C'eſt bien, je le coufeſſe, une juſte coutume,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vuidant ſon amertume,
Cherche d'être allégé.

Même quand il avient que la tombe ſépare
Ce que nature a joint,
Celui qui ne s'emeut a l'ame d'un barbare,
Ou n'en a du tout point.

Mais d'être inconſolable & dedans ſa mémoire
Enfermer un ennui,
N'eſt-ce pas ſe haïr pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui ?

Priam qui vit ſes fils abatus par Achille,
Dénué de ſupport
Et hors de tout eſpoir du ſalut de ſa ville,
Reçût du reconfort.



François, quand la Castille, inégale à ses armes
Lui vola son Dauphin,
Sembla d'un si grand coup devoir jetter des larmes
Qui n'eussent point de fin.

Il les sécha pourtant, & comme un autre Alcide
Contre fortune instruit,
Fit qu'à ses ennemis d'un acte si perfide
La honte fut le fruit.

Leur camp, qui la Durance avoit presque tarie
De bataillons épais,
Entendant sa constance, eut peur de sa furie,
Et demanda la paix.

De moi, déja deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vû perclus,
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non, qu'il ne me ſoit grief que la tombe poſſede
Ce qui me fut ſi cher ;
Mais en un accident qui n'a point de remede,
Il n'en faut point chercher.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle eſt ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.

Le pauvre en ſa cabane, où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix ;
Et la garde, qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en défend point nos Rois.

De murmurer contre elle & perdre patience,
Il eſt mal à propos ;
Vouloir ce que Dieu veut, eſt la ſeule ſcience
Qui nous met en repos.

XI.

1600.

ODE

A LA REINE MARIE DE MEDICIS,

SUR SA BIEN-VENUE EN FRANCE;

Présentée à Aix, l'année 1600.

Peuples, qu'on mette ſur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle fête
A jamais tariſſe nos pleurs;
Qu'aux deux bouts du monde ſe voie
Luire le feu de notre joie,
Et ſoient dans les coupes noyez
Les ſoucis de tous ces orages,
Que pour nos rebelles courages
Les Dieux nous avoient envoyez.

A ce coup iront en fumée
Les vœux que faiſoient nos mutins,
En leur ame encore affamée
De maſſacres & de butins;
Nos doutes feront éclaircies;
Et mentiront les Prophéties
De tous ces viſages pâlis,
Dont le vain étude s'applique
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis.

Aujourd'hui nous eſt amenée
Cette Princeſſe, que la foi
D'Amour enſemble & d'Hymenée
Deſtine au lit de notre Roi;
La voici, la belle MARIE,
Belle merveille d'Hétrurie,
Qui fait confeſſer au Soleil,
Quoi que l'âge paſſé raconte,
Que du ciel, depuis qu'il y monte,
Ne vint jamais rien de pareil.

Telle n'eſt point la Cytherée,
Quand d'un nouveau feu s'allumant,
Elle ſort pompeuſe & parée
Pour la conquête d'un amant ;
Telle ne luit en ſa carriere
Des mois l'inégale courriere ;
Et telle deſſus l'horiſon
L'Aurore au matin ne s'étale,
Quand les yeux même de Céfale
En feroient la comparaiſon.

Le ſceptre que porte ſa race,
Où l'heur aux mérites eſt joint,
Lui met le reſpect en la face :
Mais il ne l'enorgueillit point.
Nulle vanité ne la touche ;
Les graces parlent par ſa bouche ;
Et ſon front, témoin aſſûré
Qu'au vice elle eſt inacceſſible,
Ne peut que d'un cœur inſenſible
Etre vû ſans être adoré.

Quantesfois, lorfque fur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit,
Neptune en fes caves profondes
Plaignit-il le feu qu'il fentoit ?
Et quantesfois en fa penfée,
De vives atteintes bleffée,
Sans l'honneur de la royauté
Qui lui fit celer fon martyre
Eût-il voulu de fon empire
Faire échange à cette beauté ?

Dix jours ne pouvant fe diftraire
Du plaifir de la regarder,
Il a par un effort contraire
Effayé de la retarder;
Mais à la fin, foit que l'audace
Au meilleur avis ait fait place,
Soit qu'un autre Démon plus fort
Aux vents ait impofé filence;
Elle eft hors de fa violence,
Et la voici dans notre port.



Là voici, Peuples, qui nous montre
Tout ce que la gloire a de prix;
Les fleurs naiſſent à ſa rencontre
Dans les cœurs & dans les eſprits;
Et la préſence des merveilles,
Qu'en oyoient dire nos oreilles,
Accuſe la témérité
De ceux qui nous l'avoient décrite,
D'avoir figuré ſon mérite
Moindre que n'eſt la vérité.

O toute parfaite Princeſſe,
L'étonnement de l'univers,
Aſtre par qui vont avoir ceſſe
Nos ténebres & nos hivers;
Exemple ſans autres exemples,
Future image de nos temples,
Quoi que notre foible pouvoir
En votre accueil oſe entreprendre,
Peut-il eſpérer de vous rendre
Ce que nous vous allons devoir?

Ce fera vous, qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir;
Vous, qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir ;
Et par vous la paix affûrée
N'aura pas la courte durée
Qu'efperent infidelement,
Non laffez de notre fouffrance,
Ces François qui n'ont de la France
Que la langue & l'habillement.

Par vous un Dauphin nous va naître,
Que vous-mêmes verrez un jour
De la terre entiere le maître,
Ou par armes ou par amour;
Et ne tarderont fes conquêtes,
Dans les oracles déja prêtes,
Qu'autant que le premier coton,
Qui de jeuneffe eft le meffage,
Tardera d'être en fon vifage
Et de faire ombre à fon menton.

O ! Combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban !
Que de ſang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban !
Que le Boſphore en ſes deux rives
Aura de Sultanes captives !
Et que de meres à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De ſon courage & de ſa lance,
Aux funerailles de leurs fils !

Cependant notre grand Alcide,
Amolli par vos appas,
Perdra la fureur qui ſans bride
L'emporte à chercher le trépas ;
Et cette valeur indomptée
De qui l'honneur eſt l'Eurhiſtée,
Puiſque rien n'a ſçû l'obliger
A ne nous donner plus d'allarmes,
Au moins pour épargner vos larmes,
Aura peur de nous affliger.

Si l'espoir qu'aux bouches des hommes
Nos beaux faits seront recitez
Est l'aiguillon par qui nous sommes
Dans les hazards précipitez;
Lui, de qui la gloire semée
Par les voix de la Renommée,
En tant de parts s'est fait ouïr,
Que tout le siecle en est un livre,
N'est-il pas indigne de vivre,
S'il ne vit pour se réjouïr?

Qu'il lui suffise que l'Espagne,
Réduite par tant de combats
A ne l'oser voir en campagne,
A mis l'ire & les armes bas;
Qu'il ne provoque point l'envie
Du mauvais sort contre sa vie;
Et puisque, selon son dessein,
Il a rendu nos troubles calmes,
S'il veut davantage de palmes,
Qu'il les acquiere en votre sein.

C'eſt-là qu'il faut qu'à ſon génie,
Seul arbitre de ſes plaiſirs,
Quoi qu'il demande, il ne dénie
Rien qu'imaginent ſes deſirs;
C'eſt-là qu'il faut que les années
Lui coulent comme des journées,
Et qu'il ait de quoi ſe vanter,
Que la douceur qui tout excede
N'eſt point ce que ſert Ganymede
A la table de Jupiter.

Mais d'aller plus à ces batailles,
Où tonnent les foudres d'Enfer,
Et lutter contre des murailles,
D'où pleuvent la flame & le fer,
Puiſqu'il ſçait qu'en ſes deſtinées
Les nôtres ſeront terminées,
Et qu'après lui notre diſcord
N'aura plus qui dompte ſa rage,
N'eſt-ce pas nous rendre au naufrage
Après nous avoir mis à bord?

Cet Achille, de qui la pique
Faisoit aux braves d'Ilion
La terreur que fait en Afrique
Aux troupeaux l'assaut d'un lion;
Bien que sa mere eût à ses armes
Ajoûté la force des charmes,
Quand les destins l'eurent permis,
N'eut-il pas sa trame coupée
De la moins redoutable épée
Qui fut parmi ses ennemis?

Les Parques d'une même soie
Ne devident pas tous nos jours;
Ni toujours par semblable voie
Ne font les planettes leur cours;
Quoi que promette la Fortune,
A la fin quand on l'importune,
Ce qu'elle avoit fait prospérer
Tombe du faîte au précipice;
Et pour l'avoir toujours propice
Il la faut toujours révérer.

Je ſçai bien que ſa Carmagnole
Devant lui ſe réprésentant
Telle qu'une plaintive idole,
Va ſon courroux ſollicitant,
Et l'invite à prendre pour elle
Une légitime querelle:
Mais doit-il vouloir que pour lui
Nous ayons toujours le teint blême,
Cependant qu'il tente lui-même
Ce qu'il peut faire par autrui?

Si vos ïeux ſont toute ſa braiſe,
Et vous la fin de tous ſes vœux,
Peut-il pas languir à ſon aiſe
Dans la priſon de vos cheveux;
Et commettre aux dures corvées
Toutes ces ames relevées,
Que d'un conſeil ambitieux
La faim de gloire perſuade
D'aller ſur les pas d'Encelade
Porter des échelles aux cieux?

Apollon n'a point de myſtere,
Et ſont profanes ſes chanſons,
Ou, devant que le Sagittaire
Deux fois ramene les glaçons,
Le ſuccès de leurs entrepriſes,
De qui deux Provinces conquiſes
Ont déja fait preuve à leur dam,
Favoriſé de la victoire,
Changera la fable en hiſtoire
De Phaëton en l'Eridan.

Nice, payant avec honte
Un ſiége autrefois repouſſé,
Ceſſera de nous mettre en compte
Barberouſſe qu'elle a chaſſé;
Guiſe en ſes murailles forcées
Remettra les bornes paſſées
Qu'avoit notre empire marin;
Et Soiſſons, fatal aux ſuperbes,
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin.

XII.

PEUT-ETRE DE 1603.

SONNET

A JEAN RABEL PEINTRE,

Sur un Livre de Fleurs qu'il avoit peintes.

Quelques loüanges nompareilles
Qu'ait Apelle encore aujourd'hui,
Cet ouvrage plein de merveilles,
Met Rabel au deſſus de lui.

L'art y ſurmonte la nature;
Et, ſi mon jugement n'eſt vain,
Flore lui conduiſoit la main
Quand il faiſoit cette peinture.

Certes il a privé mes yeux
De l'objet qu'ils aiment le mieux,
N'y mettant point de margueritte:

Mais pouvoit-il être ignorant
Qu'une fleur de tant de mérite
Auroit terni le demeurant.

XIII.

1604.

STANCES.

PROSOPOPE'E D'OSTENDE,

Imitée du Latin d'Hugues Grotius.

Trois ans déja passez, théâtre de la guerre,
J'exerce de deux chefs les funestes combats,
Et fais émerveiller tous les yeux de la terre,
De voir que le malheur ne m'ose mettre à bas.

A la merci du ciel en ces rives je reste,
Où je souffre l'hyver froid à l'extrémité,
Lorsque l'été revient il m'apporte la peste,
Et le glaive est le moins de ma calamité.

Tout ce dont la Fortune afflige cette vie,
Pêle-mêle assemblé, me presse tellement,
Que c'est parmi les miens être digne d'envie,
Que de pouvoir mourir d'une mort seulement.

Que

Que tardez-vous, Deſtins, ceci n'eſt pas matiere
Qu'avecque tant de doute il faille décider;
Toute la queſtion n'eſt que d'un cimetiere,
Prononcez librement qui le doit poſſéder.

XIV.

AVANT 1605.

STANCES

AUX OMBRES DE DAMON.

FRAGMENT

* * * * * * *

L'Orne comme autrefois nous reverroit encore
Ravis de ces penſers que le vulgaire ignore,
Egarer à l'écart nos pas & nos diſcours;
Et couchez ſur les fleurs comme étoiles ſemées,
Rendre en ſi doux ébat les heures conſumées,
Que les ſoleils nous ſeroient courts.

Mais, ô loi rigoureuſe à la race des hommes!
C'eſt un point arrêté, que tout ce que nous ſommes
Iſſus de peres Rois, & de peres bergers,
La Parque également ſous la tombe nous ſerre;
Et les mieux établis au repos de la terre,
N'y ſont qu'hôtes & paſſagers.

Tout ce que la grandeur a de vains équipages,
D'habillemens de pourpre & de ſuite de pages,
Quand le terme eſt échû n'allonge point nos jours;
Il faut aller tous nus où le deſtin commande;
Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'eſt qu'il faut laiſſer nos amours.

Amours qui la pluſpart infideles & feintes,
Font gloire de manquer à nos cendres éteintes;
Et qui plus que l'honneur eſtimant les plaiſirs,
Sous le maſque trompeur de leurs viſages blêmes,
Acte digne du foudre! en nos obſeques mêmes
Conçoivent de nouveaux deſirs.



Elles ſçavent aſſez alléguer Artemiſe,
Diſputer du devoir, & de la foi promiſe :
Mais tout ce beau langage eſt de ſi peu d'effet,
Qu'à peine en leur grand nombre une ſeule ſe treuve
De qui la foi ſurvive, & qui faſſe la preuve
Que ta Carinice te fait.

Depuis que tu n'es plus, la campagne déſerte
A deſſous deux hyvers perdu ſa robe verte,
Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs,
Sans que d'aucun diſcours ſa douleur ſe conſole,
Et que ni la raiſon ni le temps qui s'envole,
Puiſſe faire tarir ſes pleurs.

Le ſilence des nuits, l'horreur des cimetieres,
De ſon contentement ſont les ſeules matieres;
Tout ce qui plaît déplaît à ſon triſte penſer;
Et ſi tous ſes appas ſont encore en ſa face,
C'eſt que l'Amour y loge, & que rien qu'elle faſſe
N'eſt capable de l'en chaſſer.

* * * * * * *

Mais quoi! C'eſt un chef-d'œuvre où tout merite abonde,
Un miracle du ciel, une perle du monde,
Un eſprit adorable à tous autres eſprits;
Et nous ſommes ingrats d'une telle aventure,
Si nous ne confeſſons que jamais la nature
N'a rien fait de ſemblable prix.

J'ai vû maintes beautez à la Cour adorées,
Qui des vœux des amans à l'envi deſirées,
Aux plus audacieux ôtoient la liberté:
Mais de les approcher d'une choſe ſi rare,
C'eſt vouloir que la roſe au pavot ſe compare,
Et le nuage à la clarté.

Celle à qui dans mes vers, ſous le nom de Nérée,
J'allois bâtir un temple éternel en durée,
Si ſa déloyauté ne l'avoit abattu,
Lui peut bien reſſembler du front, ou de la joue:
Mais quoi! puiſqu'à ma honte il faut que je l'avoue,
Elle n'a rien de ſa vertu.



L'ame de cette ingrate eſt une ame de cire,
Matiere à toute forme, incapable d'élire,
Changeant de paſſion auſſi-tôt que d'objet ;
Et de la vouloir vaincre avecque des ſervices,
Après qu'on a tout fait, on trouve que ſes vices,
Sont de l'eſſence du ſujet.

Souvent de tes conſeils la prudence fidelle
M'avoit ſollicité de me ſéparer d'elle,
Et de m'aſſujettir à de meilleures loix :
Mais l'aiſe de la voir avoit tant de puiſſance,
Que cet ombrage faux m'ôtoit la connoiſſance
Du vrai bien où tu m'appellois.

Enfin après quatre ans une juſte colere
* * * * * *
Que le flus de ma peine a trouvé ſon reflus;
Mes ſens qu'elle aveugloit ont connu leur offenſe,
Je les en ai purgez, & leur ai fait défenſe
De me la ramentevoir plus.

La femme eſt une mer aux naufrages fatale ;
Rien ne peut applanir ſon humeur inégale ;
Ses flames d'aujourd'hui ſeront glaces demain ;
Et s'il s'en rencontre une à qui cela n'avienne,
Fais compte, cher eſprit, qu'elle a comme la tienne
Quelque choſe de plus qu'humain.

XV.

AVANT 1605.

STANCES.

PARAPHRASE DU PSEAUME VIII.

O Sageſſe éternelle, à qui cet univers
Doit le nombre infini des miracles divers
Que l'on voit également ſur la terre & ſur l'onde!
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel eſt bas au prix de ta hauteur !

Quelques blafphémateurs, oppreffeurs d'innocens,
A qui l'excès d'orgueil a fait perdre le fens,
De prophanes difcours ta puiffance rabaiffent:
Mais la naïveté
Dont mêmes au berceau les enfans te confeffent,
Clôt-elle pas la bouche à leur impiété?

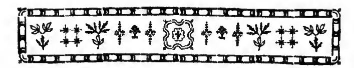
De moi, toutes les fois que j'arrête les yeux
A voir les ornemens dont tu pares les cieux,
Tu me fembles fi grand, & nous fi peu de chofe,
Que mon entendement
Ne peut s'imaginer quelle amour te difpofe
A nous favorifer d'un regard feulement.

Il n'eft foibleffe égale à nos infirmitez;
Nos plus fages difcours ne font que vanitez;
Et nos fens corrompus n'ont goût qu'à des ordures;
Toutefois, ô bon Dieu,
Nous te fommes fi chers, qu'entre tes créatures,
Si l'ange a le premier, l'homme à le fecond lieu.

Quelles marques d'honneur ſe peuvent ajoûter
A ce comble de gloire où tu l'as fait monter ?
Et pour obtenir mieux quel ſouhait peut-il faire,
Lui, que juſqu'au ponant,
Depuis où le ſoleil vient deſſus l'hémiſphere,
Ton abſolu pouvoir a fait ſon lieutenant ?

Si-tôt que le beſoin excite ſon deſir ;
Qu'eſt-ce qu'en ta largeſſe il ne trouve à choiſir ?
Et par ton reglement, l'air, la mer & la terre,
N'entretiennent-ils pas
Une ſecrete loi de ſe faire la guerre
A qui de plus de mets fournira ſes repas ?

Certes je ne puis faire en ce raviſſement,
Que rappeller mon ame, & dire baſſement :
O Sageſſe éternelle, en merveilles féconde !
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel eſt bas au prix de ta hauteur !



LIVRE SECOND.

Contenant les Pièces compoſées depuis 1605, jusqu'à la mort D'HENRI IV en 1610.

I.

1605.

STANCES

Pour les Paladins de France, aſſaillans dans un Combat de Barriere.

Eh quoi donc ? La France féconde
En incomparables guerriers,
Aura juſques au bout du monde
Planté des forêts de lauriers,
Et fait gagner à ſes armées,
Des batailles ſi renommées,
Afin d'avoir cette douleur
D'oüir démentir ſes victoires;
Et nier ce que les hiſtoires
Ont publié de ſa valeur ?

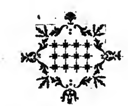
Tant de fois le Rhin & la Meuſe
Par nos redoutables efforts,
Auront vû leur onde écumeuſe
Regorger de ſang & de morts;
Et tant de fois nos deſtinées
Des Alpes & des Pyrénées
Les ſommets auront fait branler;
Afin que je ne ſçai quels Scythes,
Bas de fortune & de mérites,
Préſument de nous égaler.

Non, non, s'il eſt vrai que nous ſommes
Iſſus de ces nobles ayeux,
Que la voix commune des hommes
A fait aſſeoir entre les Dieux;
Ces arrogans, à leur dommage,
Apprendont un autre langage;
Et dans leur honte enſevelis,
Feront voir à toute la terre,
Qu'on eſt briſé comme du verre
Quand on choque les fleurs de lys.

Henri, l'exemple des Monarques
Les plus vaillans & les meilleurs,
Plein de mérite & de marques
Qui ne feront jamais ailleurs;
Bel aftre vraiment adorable,
De qui l'afcendant favorable
En tous lieux nous fert de rempart;
Si vous aimez votre loüange,
Defirez-vous pas qu'on la vange
D'une injure où vous avez part?

Ces arrogans, qui fe défient
De n'avoir pas de luftre affez,
Impudemment fe glorifient
Aux fables des fiecles paffez;
Et d'une audace ridicule,
Nous content qu'ils font fils d'Hercule,
Sans toutefois en faire foi:
Mais qu'importe qui puiffe être
Ni leur pere ni leur ancêtre,
Puifque vous êtes notre Roi?

Contre l'aventure funeste
Que leur garde notre courroux,
Si quelque espérance leur reste,
C'est d'obtenir grace de vous;
Et confesser que nos épées,
Si fortes & si bien trempées
Qu'il faut leur céder ou mourir,
Donneront à votre couronne
Tout ce que le ciel environne,
Quand vous le voudrez acquérir.



II.

1605.

SONNET

A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE,

Pour l'inviter à revenir de Provence à Paris.

Quoi donc! Grande Princeſſe en la terre adorée,
Et que même le ciel eſt contraint d'admirer,
Vous avez réſolu de nous voir demeurer
En une obſcurité d'éternelle durée?

La flame de vos yeux, dont la Cour éclairée
A vos rares vertus ne peut rien préférer,
Ne ſe laſſe donc point de nous déſeſpérer,
Et d'abuſer les vœux dont elle eſt deſirée?

Vous êtes en des lieux, où les champs toujours verts,
Pour ce qu'ils n'ont jamais que de tiedes hyvers,
Semblent en apparence avoir quelque mérite:

Mais ſi c'eſt pour cela que vous cauſez nos pleurs,
Comment faites-vous cas de choſe ſi petite,
Vous de qui chaque pas fait naître mille fleurs?

III.

1605.

STANCES.

Priere pour le Roi Henri le Grand, allant en Limosin.

O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta loüange n'aspire
Acheve ton ouvrage au bien de cet Empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison.

Nous sommes sous un Roi si vaillant & si sage,
Et qui si dignement a fait l'apprentissage
De toutes les vertus propres à commander,
Qu'il semble que cet heur nous impose silence,
Et qu'assûrez par lui de toute violence,
Nous n'avons plus sujet de te rien demander.

Certes quiconque a vû pleuvoir deſſus nos têtes
Les funeſtes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'exciterent jamais deux contraires partis,
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroître,
En ce miracle ſeul il peut aſſez connoître
Quelle force à la main qui nous a garantis.

Mais quoi ? De quelque ſoin qu'inceſſamment il veille,
Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille,
Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien,
Comme échapperons-nous en des nuits ſi profondes,
Parmi tant de rochers qui lui cachent les ondes,
Si ton entendement ne gouverne le ſien ?

Un malheur inconnu gliſſe parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous ſommes;
La pluſpart de leurs vœux tendent au changement;
Et comme s'ils vivoient des miſeres publiques,
Pour les renouveller ils font tant de pratiques,
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.



En ce fâcheux état ce qui nous réconforte ;
C'eſt que la bonne cauſe eſt toujours la plus forte ;
Et qu'un bras ſi puiſſant t'ayant pour ſon appui ,
Quand la rebellion plus qu'une hydre féconde
Auroit pour le combattre aſſemblé tout le monde,
Tout le monde aſſemblé s'enfuiroit devant lui.

Conforme donc , Seigneur , ta grace à nos penſées,
Ote-nous ces objets , qui des choſes paſſées
Ramenent à nos yeux le triſte ſouvenir ;
Et comme ſa valeur, maîtreſſe de l'orage,
A nous donner la paix a montré ſon courage ,
Fais luire ſa prudence à nous l'entretenir.

Il n'a point ſon eſpoir au nombre des armées,
Etant bien aſſûré que ces vaines fumées
N'ajoûtent que de l'ombre à nos obſcurités ;
L'aide qu'il veut avoir , c'eſt que tu le conſeilles ;
Si tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles,
Et vaincra nos ſouhaits par nos proſpérités.



Les

Les fuites des méchans tant ſoient-elles ſecrettes,
Quand il les pourſuivra n'auront point de cachettes,
Aux lieux les plus profonds ils ſeront éclairez :
Il verra ſans effet leur honte ſe produire,
Et rendra les deſſeins qu'ils feront pour lui nuire
Auſſi-tôt confondus comme délibérez.

La rigueur de ſes loix après tant de licence,
Redonnera le cœur à la foible innocence,
Que dedans la miſere on faiſoit envieillir.
A ceux qui l'oppreſſoient il ôtera l'audace ;
Et ſans diſtinction de richeſſe ou de race,
Tous de peur de la peine auront peur de faillir.

La terreur de ſon nom rendra nos villes fortes,
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes,
Les veilles ceſſeront au ſommet de nos tours ;
Le fer mieux employé cultivera la terre,
Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'eſt pour danſer, n'orra plus de tambours.



Loin des mœurs de ſon ſiecle il bannira les vices,
L'oiſive nonchalance & les molles délices,
Qui nous avoient portez juſqu'aux derniers hazards;
Les vertus reviendront de palmes couronnées,
Et ſes juſtes faveurs aux mérites données,
Feront reſſuſciter l'excellence des arts.

La foi de ſes ayeux, ton amour & ta crainte,
Dont il porte dans l'ame une éternelle empreinte,
D'actes de piété ne pourront l'aſſouvir;
Il étendra ta gloire autant que ſa puiſſance;
Et n'ayant rien ſi cher que ton obeïſſance,
Où tu le fais regner il te fera ſervir.

Tu nous rendras alors nos douces deſtinées;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuſes années,
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs,
Toute ſorte de biens comblera nos familles,
La moiſſon de nos champs laſſera les faucilles.
Et les fruits paſſeront la promeſſe des fleurs.



La fin de tant d'ennuis dont nous fûmes la proie,
Nous ravira les ſens de merveille & de joie;
Et d'autant que le monde eſt ainſi compoſé,
Qu'une bonne fortune en craint une mauvaiſe,
Ton pouvoir abſolu, pour conſerver notre aiſe,
Conſervera celui qui nous l'aura cauſé.

Quand un Roi fainéant la vergogne des Rois
Laiſſant à ſes flateurs le ſoin de ſes provinces;
Entre les voluptez indignement s'endort,
Quoique l'on diſſimule, on en fait peu d'eſtime;
Et ſi la vérité ſe peut dire ſans crime,
C'eſt avecque plaiſir qu'on ſurvit à ſa mort.

Mais ce Roi, des bons Rois l'éternel exemplaire,
Qui de notre ſalut eſt l'ange tutélaire,
L'infaillible refuge & l'aſſûré ſecours,
Son extrême douceur ayant dompté l'envie,
De quels jours aſſez longs peut-il borner ſa vie,
Que notre affection ne les juge trop courts?



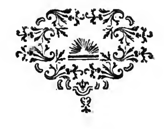
Nous voyons les eſprits nez à la tyrannie,
Ennuyez de couver leur cruelle manie,
Tourner tous leurs conſeils à notre affliction;
Et liſons clairement dedans leur conſcience,
Que s'ils tiennent la bride à leur impatience,
Nous n'en ſommes tenus qu'à ſa protection.

Qu'il vive donc, Seigneur, & qu'il nous faſſe vivre!
Que de toutes ces peurs nos ames il délivre;
Et rendant l'univers de ſon heur étonné,
Ajoûte chaque jour quelque nouvelle marque
Au nom qu'il s'eſt acquis du plus rare Monarque
Que ta bonté propice ait jamais couronné!

Cependant ſon Dauphin d'une vîteſſe prompte,
Des ans de ſa jeuneſſe accomplira le compte;
Et ſuivant de l'honneur les aimables appas,
De faits ſi renommez ourdira ſon hiſtoire,
Que ceux qui dedans l'ombre éternellement noire
Ignorent le ſoleil, ne l'ignoreront pas.



Par ſa fatale main qui vangera nos pertes,
L'Eſpagne pleurera ſes provinces déſertes,
Ses châteaux abattus & ſes camps déconfits;
Et ſi de nos diſcords l'infame vitupere
A pû la dérober aux victoires du pere,
Nous la verrons captive aux triomphes du fils.



I V.

1606.

ODE

Au sujet de l'attentat commis sur le Pont-neuf, en la Personne de Henri le Grand, le 19 de Décembre 1605, par Etienne de Lisle Procureur à Senlis.

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les avantures
De nos abominables jours?
Lirez-vous sans rougir de honte,
Que notre impiété surmonte
Les faits les plus audacieux
Et les plus dignes du tonnerre,
Qui firent jamais à la terre
Sentir la colere des cieux?

O que nos fortunes prosperes
Ont un change bien apparent!
O que du siecle de nos peres
Le nôtre s'est fait différent!
La France, devant ces orages
Pleine de mœurs & de courages
Qu'on ne pouvoit assez louer,
S'est faite aujourd'hui si tragique,
Qu'elle produit ce que l'Afrique
Auroit vergogne d'avoüer.

Quelles preuves incomparables
Peut donner un Prince de soi,
Que les Rois les plus adorables
N'en quittent l'honneur à mon Roi?
Quelle terre n'est parfumée
Des odeurs de sa renommée?
Et qui peut nier qu'après Dieu,
Sa gloire qui n'a point d'exemples,
N'ait mérité que dans nos temples
On lui donne le second lieu?



Qui ne ſçait point qu'à ſa vaillance
Il ne ſe peut rien ajoûter ;
Qu'on reçoit de ſa bienveillance
Tout ce qu'on en doit ſouhaiter ;
Et que ſi de cette Couronne,
Que ſa tige illuſtre lui donne,
Les loix ne l'euſſent revêtu,
Nos peuples d'un juſte ſuffrage
Ne pouvoient ſans faire naufrage
Ne l'offrir point à ſa vertu ?



Toutefois, ingrats que nous ſommes,
Barbares & dénaturez,
Plus qu'en ce climat où les hommes
Par les hommes ſont dévorez !
Toujours nous aſſaillons ſa tête
De quelque nouvelle tempête ;
Et d'un courage forcené
Rejettant ſon obeïſſance,
Lui défendons la jouiſſance
Du repos qu'il nous a donné.



La main de cet esprit farouche,
Qui sorti des ombres d'enfer
D'un coup sanglant frappa sa bouche,
A peine avoit laissé le fer;
Et voici qu'un autre perfide,
Où la même audace réside,
Comme si détruire l'Etat
Tenoit lieu de juste conquête,
De pareilles armes s'apprête
A faire un pareil attentat.

O soleil, ô grand luminaire!
Si jadis l'horreur d'un festin
Fit que de ta route ordinaire
Tu reculas vers le matin,
Et d'un émerveillable change
Te couchas aux rives du Gange;
D'où vient que ta sévérité
Moindre qu'en la faute d'Atrée,
Ne punit point cette contrée
D'une éternelle obscurité?

Non, non, tu luis sur le coupable,
Comme tu fais sur l'innocent;
Ta nature n'est point capable
Du trouble qu'une ame ressent;
Tu dois ta flame à tout le monde;
Et ton allure vagabonde,
Comme une servile action
Qui dépend d'une autre puissance,
N'ayant aucune connoissance,
N'a point aussi d'affection.

Mais, ô planette belle & claire!
Je ne parle pas sagement;
Le juste excès de la colere
M'a fait perdre le jugement.
Ce traître, quelque frénesie
Qui travaillât sa fantaisie,
Eut encore assez de raison
Pour ne vouloir rien entreprendre,
Bel astre, qu'il n'eût vû descendre
Ta lumiere sous l'horizon.

Au point qu'il écuma ſa rage;
Le Dieu de Seine êtoit dehors
A regarder croître l'ouvrage
Dont ce Prince embellit ſes bords.
Il ſe reſſerra tout à l'heure
Au plus bas lieu de ſa demeure;
Et ſes Nymphes deſſus les eaux
Toutes ſans voix & ſans haleine,
Pour ſe cacher furent en peine
De trouver aſſez de roſeaux.

La terreur des choſes paſſées
A leurs yeux ſe ramentevant,
Faiſoit prévoir à leurs penſées
Plus de malheurs qu'auparavant;
Et leur êtoit ſi peu croyable
Qu'en cet accident effroyable
Perſonne les pût ſecourir,
Que pour en être dégagées
Le ciel les auroit obligées
S'il leur eût permis de mourir.



Revenez, belles fugitives;
De quoi verſez-vous tant de pleurs ?
Aſſûrez vos ames craintives,
Remettez vos chapeaux de fleurs;
Le Roi vit, & ce miſérable,
Ce monſtre vraiment déplorable,
Qui n'avoit jamais éprouvé
Que peut un viſage d'Alcide,
A commencé le parricide:
Mais il ne l'a pas achevé.

Pucelles, qu'on ſe réjouïſſe,
Mettez-vous l'eſprit en repos;
Que cette peur s'évanouïſſe,
Vous la prenez mal-à-propos;
Le Roi vit, & les deſtinées
Lui gardent un nombre d'années,
Qui fera maudire le ſort
A ceux dont l'aveugle manie
Dreſſe des plans de tyrannie
Pour bâtir quand il ſera mort.



O bienheureuſe Intelligence,
Puiſſance quiconque tu ſois,
Dont la fatale diligence
Préſide à l'Empire François!
Toutes ces viſibles merveilles
De ſoins, de peines & de veilles,
Qui jamais ne t'ont pû laſſer,
N'ont-elles pas fait une hiſtoire,
Qu'en la plus ingrate mémoire
L'oubli ne ſçauroit effacer?

Ces Archers aux caſaques peintes
Ne peuvent pas n'être ſurpris,
Aïans à combattre les feintes
De tant d'infideles eſprits.
Leur préſence n'eſt qu'une pompe;
Avecque peu d'art on les trompe:
Mais de quelle dextérité
Se peut déguiſer une audace,
Qu'en l'ame auſſi-tôt qu'en la face
Tu n'en liſes la vérité?

Grand Démon d'éternelle marque,
Fais qu'il te souvienne toujours
Que tous nos maux en ce Monarque
Ont leur refuge & leur secours;
Et qu'arrivant l'heure prescrite,
Que le trépas, qui tout limite,
Nous privera de sa valeur,
Nous n'avons jamais eu d'alarmes
Où nous ayons versé des larmes
Pour une semblable douleur.

Je sçai bien que par la justice,
Dont la paix accroît le pouvoir,
Il fait demeurer la malice
Aux bornes de quelque devoir;
Et que son invincible épée
Sous telle influence est trempée,
Qu'elle met la frayeur par tout,
Aussi-tôt qu'on la voit reluire:
Mais quand le malheur nous veut nuire,
De quoi ne vient-il point à bout?

Soit que l'ardeur de la priere
Le tienne devant un autel,
Soit que l'honneur à la barriere
L'appelle à débattre un cartel,
Soit que dans la chambre il médite,
Soit qu'aux bois la chaſſe l'invite;
Jamais ne t'écarte ſi loin,
Qu'aux embûches qu'on lui peut tendre
Tu ne ſois prêt à le défendre,
Si-tôt qu'il en aura beſoin.

Garde ſa compagne fidelle,
Cette Reine, dont les bontez
De notre foibleſſe mortelle
Tous les défauts ont ſurmontez.
Fais que jamais rien ne l'ennuie;
Que toute infortune la fuie;
Et qu'aux roſes de ſa beauté,
L'âge, par qui tout ſe conſume,
Redonne contre ſa coutume
Les graces de la nouveauté.



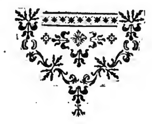
Serre d'une étreinte ſi ferme
Le nœud de leurs chaſtes amours,
Que la ſeule mort ſoit le terme
Qui puiſſe en arrêter le cours.
Béni les plaiſirs de leur couche,
Et fais renaître de leur ſouche
Des ſcions ſi beaux & ſi verts;
Que de leur fueillage ſans nombre
A jamais ils puiſſent faire ombre
Aux peuples de tout l'univers.

Sur-tout pour leur commune joie,
Devide aux ans de leur Dauphin,
A longs filets d'or & de ſoie,
Un bonheur qui n'ait point de fin;
Quelques vœux que faſſe l'envie
Conſerve-leur ſa chere vie;
Et tiens par elle enſevelis
D'une bonace continue
Les Aquilons, dont ſa venue
A garanti les fleurs de lis.



Conduis-le

Conduis-le ſous leur aſſûrance
Promptement juſqu'au ſommet
De l'inévitable eſpérance
Que ſon enfance leur promet.
Et pour achever leurs journées,
Que les oracles ont bornées
Dedans le Trône impérial,
Avant que le Ciel les appelle;
Fais leur ouïr cette nouvelle,
Qu'il a raſé l'Eſcurial.



V.

1606.

STANCES.

Aux Dames pour les Demi-Dieux Marins conduits par Neptune, dans le Carousel des quatre Elémens, en Mars 1606.

O ! Qu'une sagesse profonde
Aux avantures de ce monde
Préside souverainement ;
Et que l'audace est mal apprise
De ceux qui sont une entreprise,
Sans douter de l'évenement !

Le renom que chacun admire
Du Prince qui tient cet Empire ;
Nous avoit fait ambitieux
De mériter sa bienveillance,
Et donner à notre vaillance
Le témoignage de ses yeux.

Nos forces, par tout reconnues,
Faisoient monter jusques aux nues
Les desseins de nos vanitez;
Et voici qu'avecque des charmes
Un enfant qui n'avoit point d'armes
Nous a ravi nos libertez.

Belles merveilles de la terre,
Doux sujets de paix & de guerre,
Pouvons-nous avecque raison
Ne benir pas les destinées,
Par qui nos ames enchainées
Servent en si belle prison?

L'aise nouveau de cette vie
Nous ayant fait perdre l'envie
De nous en retourner chez nous,
Soit notre gloire ou notre honte,
Neptune peut bien faire compte
De nous laisser avecque vous.

Nous sçavons quelle obeïssance
Nous oblige notre naissance
De porter à sa Royauté ;
Mais est-il ni crime ni blâme
Dont vous ne dispensiez une ame
Qui dépend de votre beauté ?

Qu'il s'en aille à ses Néreïdes ;
Dedans ses cavernes humides,
Et vive misérablement
Confiné parmi ses tempêtes ;
Quant à nous, étant où vous êtes
Nous sommes en notre élément.



VI.

1606.

ODE

AU ROI HENRI LE GRAND,

Sur l'heureux succès du voyage de Sedan, entrepris pour réduire le Duc de Bouillon, en Mars & Avril 1606.

Enfin après les tempêtes
Nous voici rendus au port;
Enfin nous voyons nos têtes
Hors de l'injure du sort.
Nous n'avons rien qui menace
De troubler notre bonace;
Et ces matieres de pleurs,
Massacres, feux & rapines,
De leurs funestes épines
Ne gâteront plus nos fleurs.

Nos prieres ſont ouïes,
Tout eſt reconcilié;
Nos peurs ſont évanouïes,
Sedan s'eſt humilié.
A peine il a vû le foudre
Parti pour le mettre en poudre,
Que faiſant comparaiſon
De l'eſpoir & de la crainte,
Pour éviter la contrainte
Il s'eſt mis à la raiſon.

Qui n'eût crû que ſes murailles,
Que défendoit un Lion,
Euſſent fait des funérailles
Plus que n'en fit Ilion;
Et qu'avant qu'être à la fête
De ſi pénible conquête,
Les champs ſe fuſſent vêtus
Deux fois de robe nouvelle,
Et le fer eût en javelle
Deux fois les bleds abatus?



Et toutefois, ô merveille !
Mon Roi, l'exemple des Rois,
Dont la grandeur nompareille
Fait qu'on adore ses loix,
Accompagné d'un Génie,
Qui les volontez manie,
L'a sçû tellement presser
D'obeïr & de se rendre,
Qu'il n'a pas eu pour le prendre
Loisir de le ménacer.

Tel qu'à vagues épanduës
Marche un fleuve impérieux,
De qui les neiges fonduës
Rendent le cours furieux ;
Rien n'est sûr en son rivage,
Ce qu'il treuve il le ravage ;
Et traînant comme buissons
Les chênes & leurs racines
Ote aux campagnes voisines
L'espérance des moissons.

Tel, & plus épouvantable,
S'en alloit ce Conquérant,
A ſon pouvoir indomptable
Sa colere meſurant.
Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace;
Et les éclairs de ſes yeux
Etoient comme d'un tonnerre,
Qui gronde contre la terre,
Quand elle a fâché les cieux.

Quelle vaine réſiſtance
A ſon puiſſant appareil,
N'eût porté la pénitence
Qui ſuit un mauvais conſeil;
Et vû ſa faute bornée
D'une chûte infortunée,
Comme la rébellion,
Dont la fameuſe folie
Fit voir à la Theſſalie
Olympe ſur Pélion.

Voyez comme en ſon courage ;
Quand on ſe range au devoir,
La pitié calme l'orage
Que l'ire a fait émouvoir.
A peine fut réclamée
Sa douceur accoûtumée ;
Que d'un ſentiment humain
Frappé non moins que de charmes,
Il fit la paix, & les armes
Lui tomberent de la main.

Arriere, vaines chimeres
De haines & de rancueurs ;
Soupçons de choſes ameres ;
Eloignez-vous de nos cœurs ;
Loin, bien loin, triſtes penſées ;
Où nos miſeres paſſées
Nous avoient enſevelis ;
Sous HENRI, c'eſt ne voir goute,
Que de révoquer en doute
Le ſalut des fleurs de lis.

O Roi, qui du rang des hommes
T'exceptes par ta bonté,
Roi, qui de l'âge où nous ſommes
Tout le mal as ſurmonté ;
Si tes labeurs, d'où la France
A tiré ſa délivrance,
Sont écrits avecque foi,
Qui ſera ſi ridicule
Qu'il ne confeſſe qu'Hercule
Fut moins Hercule que toi ?

De combien de tragédies,
Sans ton aſſûré ſecours,
Etoient les trames ourdies
Pour enſanglanter nos jours ?
Et qu'auroit fait l'innocence,
Si l'outrageuſe licence,
De qui le ſouverain bien
Eſt d'opprimer & de nuire,
N'eût treuvé pour la détruire
Un bras fort comme le tien ?

Mon Roi, connois ta puiſſance,
Elle eſt capable de tout;
Tes deſſeins n'ont pas naiſſance
Qu'on en voit déja le bout;
Et la fortune amoureuſe
De ta vertu généreuſe,
Treuve de ſi doux appas
A te ſervir & te plaire,
Que c'eſt la mettre en colere
Que de ne l'employer pas.

Uſe de ſa bienveillance;
Et lui donne ce plaiſir
Qu'elle ſuive ta vaillance
A quelque nouveau deſir.
Où que tes bannieres aillent,
Quoi que tes armes aſſaillent,
Il n'eſt orgueil endurci,
Que briſé comme du verre
A tes pieds elle n'attere,
S'il n'implore ta merci.

Je sçai bien que les oracles
Prédisent tous qu'à ton fils
Sont réservez les miracles
De la prise de Menphis ;
Et que c'est lui, dont l'épée
Au sang barbare trempée,
Quelque jour apparoissant
A la Grece qui soupire,
Fera décroître l'Empire
De l'infidele Croissant.

Mais tandis que les années
Pas à pas font avancer
L'âge où de ses destinées
La gloire doit commencer ;
Que fais-tu, que d'une armée
A te vanger animée,
Tu ne mets dans le tombeau
Ces voisins, dont les pratiques
De nos rages domestiques
Ont allumé le flambeau ?



Quoique les Alpes chenuës
Les couvrent de toutes parts,
Et faſſent monter aux nuës
Leurs effroyables remparts;
Alors que de ton paſſage
On leur fera le meſſage,
Qui verront-elles venir
Envoyé ſous tes auſpices,
Qu'auſſi-tôt leurs précipices
Ne ſe laiſſent applanir?

Croi moi, contente l'envie
Qu'ont tant de jeunes guerriers
D'aller expoſer leur vie
Pour t'acquérir des lauriers;
Et ne tiens point ocieuſes
Ces ames ambitieuſes,
Qui juſques où le matin
Met les étoiles en fuite,
Oſeront ſous ta conduite
Aller querir du butin.

Déja le Téſin tout morne
Conſulte de ſe cacher,
Voulant garantir ſa corne,
Que tu lui dois arracher;
Et le Pô, tombe certaine
De l'audace trop hautaine,
Tenant baiſſé le menton
Dans ſa caverne profonde,
S'apprête à voir en ſon onde
Cheoir un autre Phaëton.

Va, Monarque magnanime;
Souffre à ta juſte douleur
Qu'en leurs rives elle imprime
Les marques de ta valeur;
L'aſtre, dont la courſe ronde
Tous les jours voit tout le monde,
N'aura point achevé l'an
Que tes conquêtes ne raſent
Tout le Piémont, & n'écraſent
La couleuvre de Milan..

Ce sera là que ma lire,
Faisant son dernier effort,
Entreprendra de mieux dire
Qu'un Cygne près de sa mort;
Et se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avoüer,
Qu'en l'aise de la victoire
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien loüer.

Il ne faut pas que tu penses
Trouver de l'éternité
En ces pompeuses dépenses
Qu'invente la vanité;
Tous ces chefs-d'œuvres antiques
Ont à peine leurs reliques;
Par les Muses seulement
L'homme est exempt de la Parque;
Et ce qui porte leur marque
Demeure éternellement.

Par elles traçant l'Histoire
De tes faits laborieux,
Je défendrai ta mémoire
Du trépas injurieux;
Et quelque assaut que te fasse
L'oubli, par qui tout s'efface;
Ta loüange dans mes vers,
D'Amarante couronnée,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'univers.



VII.

VII.

AVANT 1607.

CHANSON

Faite conjointement avec la Duchesse de Bellegarde & le Marquis de Racan

Qu'autres que vous soient desirées,
Qu'autres que vous soient adorées,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit des beautez pareilles
A vous, merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

Que chacun sous votre puissance
Captive son obeïssance,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit une amour si forte
Que celle-là que je vous porte,
Cela ne se peut nullement.



Que le fâcheux nom de cruelles
Semble doux à beaucoup de belles,
Cela ſe peut facilement :
Mais qu'en leur ame trouve place
Rien de ſi froid que votre glace,
Cela ne ſe peut nullement.

Qu'autres que moi ſoient miſérables
Par vos rigueurs inexorables,
Cela ſe peut facilement :
Mais que la cauſe de leurs plaintes
Porte de ſi vives atteintes,
Cela ne ſe peut nullement.

Qu'on ſerve bien, lorsque l'on penſe
En recevoir la récompenſe,
Cela ſe peut facilement :
Mais qu'une autre foi que la mienne
N'eſpere rien & ſe maintienne,
Cela ne ſe peut nullement.



Qu'à la fin la raiſon eſſaie
Quelque guériſon à ma plaie,
Cela ſe peut facilement:
Mais que d'un ſi digne ſervage
La remontrance me dégage,
Cela ne ſe peut nullement.

Qu'en ma ſeule mort ſoient finies
Mes peines & vos tyrannies,
Cela ſe peut facilement:
Mais que jamais par le martyre
De vous ſervir je me retire,
Cela ne ſe peut nullement.



VIII.

AVANT 1607.

STANCES

Pour Monsieur le Duc de Bellegarde, à une femme qui s'étoit imaginée qu'il étoit amoureux d'elle.

PHILIS qui me voit le teint blême,
Les ſens ravis hors de moi-même,
Et les yeux trempez tout le jour,
Cherchant la cauſe de ma peine,
Se figure, tant elle eſt vaine,
Qu'elle m'a donné de l'amour.

Je ſuis marri que la colere
M'emporte juſqu'à lui déplaire;
Mais pourquoi ne m'eſt-il permis
De lui dire qu'elle s'abuſe,
Puiſqu'à ma honte elle s'accuſe
De ce qu'elle n'a point commis?

En quelle école nompareille
Auroit-elle appris la merveille
De si bien charmer ses appas,
Que je pûsse la treuver belle,
Pâlir, transir, languir pour elle,
Et ne m'en appercevoir pas ?

O ! Qu'il me feroit desirable
Que je ne fusse misérable
Que pour être en sa prison !
Mon mal ne m'étonneroit gueres,
Et les herbes les plus vulgaires
M'en donneroient la guérison.

Mais, ô rigoureuse avanture !
Un chef-d'œuvre de la nature,
Au lieu du monde le plus beau,
Tient ma liberté si bien close ;
Que le mieux que je m'en propose,
C'est d'en sortir par le tombeau.



Pauvre PHILIS mal aviſée,
Ceſſez de ſervir de riſée,
Et ſouffrez que la vérité
Vous témoigne votre ignorance,
Afin que perdant l'eſpérance,
Vous perdiez la témérité.

C'eſt de Glicere que procedent
Tous les ennuis qui me poſſedent
Sans remede & ſans reconfort.
Glicere fait mes deſtinées;
Et comme il lui plaît, mes années
Sont ou près ou loin de la mort.

C'eſt bien un courage de glace,
Où la pitié n'a point de place,
Et que rien ne peut émouvoir;
Mais quelque défaut que j'y blâme,
Je ne puis l'ôter de mon ame,
Non plus que vous y recevoir.



IX.

1607.

SONNET

AU ROI HENRI LE GRAND.

Je le connois, DESTINS, vous avez arrêté
Qu'aux deux fils de mon Roi ſe partage la terre,
Et qu'après le trépas ce miracle de guerre
Soit encore effroyable en ſa poſtérité.

Leur courage auſſi grand que leur proſpérité
Tous les forts orgueilleux briſera comme verre;
Et qui de leurs combats attendra le tonnerre,
Aura le châtiment de ſa témérité.

Le cercle imaginé, qui de même intervalle
Du Nord & du Midi les diſtances égale,
De pareille grandeur bornera leur pouvoir:

Mais étant fils d'un pere où tant de gloire abonde,
Pardonnez-moi, DESTINS, quoiqu'ils puiſſent avoir,
Vous ne leur donnez rien s'ils n'ont chacun un monde.

X.

1607 ou 1608.

SONNET

AU ROI HENRI LE GRAND.

Mon Roi, s'il eſt ainſi que des choſes futures
L'école d'Apollon apprend la vérité,
Quel ordre merveilleux de belles avantures
Va combler de lauriers votre poſtérité !

Que vos jeunes Lions vont amaſſer de proie ;
Soit qu'aux rives du Tage ils portent leurs combats,
Soit que de l'Orient mettant l'Empire bas,
Ils veuillent rebâtir les murailles de Troie !

Ils feront malheureux ſeulement en un point ;
C'eſt que ſi leur courage à leur fortune joint
Avoit aſſujetti l'un & l'autre hémiſphere,

Votre gloire eſt ſi grande en la bouche de tous,
Que toujours on dira qu'ils ne pouvoient moins faire,
Puiſqu'ils avoient l'honneur d'être ſortis de vous.

X I.

1608.

CHANSON.

Ils s'en vont ces Rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceûx même des cieux.
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.

Elle s'en va cette merveille,
Pour qui nuit & jour,
Quoi que la raison me conseille,
Je brûle d'amour.
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.

*

XII.

1608.

ODE

A Monſeigneur le Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer de France.

A la fin c'eſt trop de ſilence
En ſi beau ſujet de parler;
Le mérite qu'on veut celer,
Souffre une injuſte violence.
BELLEGARDE, unique ſupport
Où mes vœux ont treuvé leur port,
Que tarde ma pareſſe ingrate,
Que déja ton bruit nompareil
Aux bords du Tage & de l'Eufrate
N'a vû l'un & l'autre ſoleil?

Les Muſes hautaines & braves
Tiennent le flater odieux,
Et comme parentes des Dieux
Ne parlent jamais en eſclaves :
Mais auſſi ne ſont-elles pas
De ces beautez dont les appas
Ne ſont que rigueur & que glace ;
Et de qui le cerveau léger,
Quelque ſervice qu'on leur faſſe,
Ne ſe peut jamais obliger.

La vertu, qui de leur étude
Eſt le fruit précieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude ;
Et les agréables chanſons,
Par qui les doctes nourriſſons
Sçavent charmer les deſtinées,
Récompenſent un bon accueil
De loüanges, que les années
Ne mettent point dans le cercueil.



Les tiennes par moi publiées,
Je le jure ſur les autels,
En la mémoire des mortels
Ne ſeront jamais oubliées ;
Et l'éternité que promet
La montagne au double ſommet
N'eſt que menſonge & que fumée,
Ou je rendrai cet univers
Amoureux de ta renommée,
Autant que tu l'es de mes vers.

Comme en cueillant une guirlande
L'homme eſt d'autant plus travaillé
Que le parterre eſt émaillé
D'une diverſité plus grande ;
Tant de fleurs de tant de côtés
Faiſant paroître en leurs beautés,
L'artifice de la nature,
Qu'il tient ſuſpendu ſon deſir,
Et ne ſçait en cette peinture
Ni que laiſſer, ni que choiſir.



Ainſi quand preſſé de la honte
Dont me fait rougir mon devoir
Je veux une œuvre concevoir
Qui pour toi les âges ſurmonte ;
Tu me tiens les ſens enchantez
De tant de rares qualitez,
Où brille un excès de lumiere,
Que plus je m'arrête à penſer
Laquelle ſera la premiere,
Moins je ſçai par où commencer.

Si nommer en ſon parentage
Une longue ſuite d'ayeux,
Que la gloire a mis dans les cieux,
Eſt reputé grand avantage ;
De qui n'eſt-il point reconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables,
Dont le mérite & la raiſon,
Quand les Deſtins ſont favorables,
Parent une illuſtre maiſon ?



Qui ne ſçait de quelles tempêtes
Leur fatale main autrefois,
Portant la foudre de nos Rois,
Des Alpes a batu les têtes?
Qui n'a vû deſſous leurs combats
Le Pô mettre les cornes bas;
Et les peuples de ſes deux rives,
Dans la frayeur enſevelis,
Laiſſer leurs dépouilles captives
A la merci des fleurs de lis?

Mais de chercher aux ſépultures
Des témoignages de valeur,
C'eſt à ceux qui n'ont rien du leur
Eſtimable aux races futures;
Non pas à toi, qui revêtu
De tous les dons que la Vertu
Peut recevoir de la Fortune,
Connois ce qui vraiment eſt bien;
Et ne veux pas, comme la Lune,
Luire d'autre feu que du tien.



Quand le monſtre infâme d'Envie,
A qui rien de l'autrui ne plaît,
Tout lâche & perfide qu'il eſt
Jette les yeux deſſus ta vie,
Et te voit emporter le prix
Des grands cœurs & des beaux eſprits;
Dont aujourd'hui la France eſt pleine;
Eſt-il pas contraint d'avoüer,
Qu'il a lui-même de la peine
A s'empêcher de te loüer?

Soit que l'honneur de la carriere
T'appelle à monter un cheval,
Soit qu'il ſe préſente un rival,
Pour la lice ou pour la barriere,
Soit que tu donnes ton loiſir
A prendre quelque autre plaiſir,
Eloigné des molles délices;
Qui ne ſçait que toute la Court,
A regarder tes exercices
Comme à des théâtres accourt.



Quand

Quand tu paſſas en Italie,
Où tu fus querir pour ton Roi
Ce joyau d'honneur & de foi
Dont l'Arne à la Seine s'allie;
Thétis ne ſuivit-elle pas
Ta bonne grace & tes appas,
Comme un objet émerveillable,
Et jura qu'avecque Jaſon
Jamais Argonaute ſemblable
N'alla conquérir la Toiſon?

Tu menois le blond Hymenée,
Qui devoit ſolemnellement
De ce fatal accouplement
Célebrer l'heureuſe journée.
Jamais il ne fut ſi paré,
Jamais en ſon habit doré
Tant de richeſſes n'éclaterent;
Toutefois les Nymphes du lieu,
Non ſans apparence, douterent
Qui de vous deux êtoit le Dieu.



De combien de pareilles marques,
Dont on ne peut me démentir,
Ai-je de quoi te garantir
Contre les menaces des Parques?
Si ce n'eſt qu'un ſi long diſcours
A de trop pénibles détours;
Et qu'à bien diſpenſer les choſes,
Il faut mêler pour un guerrier
A peu de myrthe & peu de roſes
Force palme & force laurier?

Achille étoit haut de corſage;
L'or éclatoit en ſes cheveux;
Et les dames avecque vœux
Soûpiroient après ſon viſage;
Sa gloire à danſer & chanter,
Tirer de l'arc, ſauter, lutter,
A nulle autre n'étoit ſeconde:
Mais s'il n'eût rien eu de plus beau,
Son nom qui vole par le monde,
Seroit-il pas dans le tombeau?



S'il n'eût par un bras homicide,
Dont rien ne repouſſoit l'effort,
Sur Ilion vangé le tort
Qu'avoit reçû le jeune Atride;
De quelque adreſſe qu'au giron
Ou de Phénix, ou de Chiron,
Il eût fait ſon apprentiſſage,
Notre âge auroit-il aujourd'hui
Le mémorable témoignage
Que la Grece a donné de lui?

C'eſt aux magnanimes exemples,
Qui ſous la banniere de Mars
Sont faits au milieu des hazards,
Qu'il appartient d'avoir des temples;
Et c'eſt avecque ces couleurs,
Que l'hiſtoire de nos malheurs
Marquera ſi bien ta mémoire,
Que tous les ſiecles à venir
N'auront point de nuit aſſez noire,
Pour en cacher le ſouvenir.



En ce long tems, où les manies
D'un nombre infini de mutins,
Pouffez de nos mauvais deftins,
Ont affouvi leurs félonnies,
Par quels faits d'armes valeureux,
Plus que nul autre avantureux,
N'as tu mis ta gloire en eftime;
Et déclaré ta paffion
Contre l'efpoir illégitime
De la rebelle ambition?

Tel que d'un effort difficile
Un fleuve au travers de la mer,
Sans que fon goût devienne amer,
Paffe d'Elide en la Sicile;
Ses flots par moyens inconnus
En leur douceur entretenus
Aucun mêlange ne reçoivent;
Et dans Syracufe arrivant
Sont treuvez de ceux qui les boivent
Auffi peu falez que devant.

Tel, entre ces eſprits tragiques,
Ou pluſtôt Démons inſenſez,
Qui de nos dommages paſſez
Tramoient les funeſtes pratiques,
Tu ne t'es jamais diverti
De ſuivre le juſte parti:
Mais blâmant l'impure licence
De leurs déloyales humeurs,
As toujours aimé l'innocence,
Et pris plaiſir aux bonnes mœurs.

Depuis que pour ſauver ſa terre,
Mon Roi, le plus grands des humains
Eut laiſſé partir de ſes mains
Le premier trait de ſon tonnerre,
Juſqu'à la fin de ſes exploits,
Que tout eut reconnu ſes loix,
A-t'il jamais défait armée,
Pris ville, ni forcé rempart,
Où ta valeur accoûtumée
N'ait eu la principale part.



Soit que près de Seine & de Loire
Il pavât les plaines de morts,
Soit que le Rône outre ſes bords
Lui vit faire éclater ſa gloire;
Ne l'as-tu pas toujours ſuivi?
Ne l'as-tu pas toujours ſervi;
Et toujours par dignes ouvrages
Témoigné le mépris du ſort
Que ſçait imprimer aux courages
Le ſoin de vivre après la mort?

Mais quoi! Ma barque vagabonde
Eſt dans les Syrtes bien avant;
Et le plaiſir la décevant,
Toujours l'emporte au gré de l'onde.
BELLEGARDE, les matelots,
Jamais ne mépriſent les flots,
Quelque Phare qui les éclaire;
Je ferai mieux de relâcher,
Et borner le ſoin de te plaire,
Par la crainte de te ſâcher.

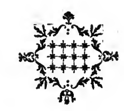


L'unique but où mon attente
Croit avoir raiſon d'aſpirer,
C'eſt que tu veuilles m'aſſûrer
Que mon offrande te contente;
Donne m'en d'un clin de tes yeux
Un témoignage gracieux;
Et ſi tu la trouves petite,
Reſſouviens-toi qu'une action
Ne peut avoir peu de mérite,
Ayant beaucoup d'affection.

Ainſi de tant d'or & de ſoie
Ton âge dévide ſon cours,
Que tu reçoives tous les jours
Nouvelles matieres de joie;
Ainſi tes honneurs fleuriſſans
De jour en jour aillent croiſſans,
Malgré la Fortune contraire;
Et ce qui les fait trébucher,
De toi ni de TERMES ton frere
Ne puiſſe jamais approcher.



Quand la faveur à pleines voiles,
Toujours compagne de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur;
Sans être menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desire,
Ni jusques où vous méritez.



XIII.

1608.

SONNET

A Monſieur de Flurance, ſur ſon livre de l'Art d'embellir.

Voyant ma CALISTE ſi belle,
Que l'on n'y peut rien deſirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fût choſe naturelle.

J'ignorois que ce pouvoit être
Qui lui coloroit ce beau teint,
Où l'Aurore même n'atteint
Quand elle commence de naître.

Mais, FLURANCE, ton docte écrit
M'ayant fait voir qu'un bel eſprit
Eſt la cauſe d'un beau viſage;

Ce ne m'eſt plus de nouveauté,
Puiſqu'elle eſt parfaitement ſage,
Qu'elle ſoit parfaite en beauté.

XIV.

AVANT 1609.

SONNET

Sur l'abſence de Madame la Vicomteſſe d'Auchy.

Quel aſtre malheureux ma fortune a bâtie ?
A quelles dures loix m'a le ciel attaché,
Que l'extrême regret ne m'ait point empêché
De me laiſſer réſoudre à cette départie ?

Quelle ſorte d'ennuis fut jamais reſſentie
Egale au déplaiſir dont j'ai l'eſprit touché ?
Qui vit jamais coupable expier ſon péché,
D'une douleur ſi forte, & ſi peu divertie.

On doute en quelle part eſt le funeſte lieu
Que réſerve aux damnez la juſtice de Dieu,
Et de beaucoup d'avis la diſpute en eſt pleine :

Mais ſans être ſçavant & ſans philoſopher,
Amour en ſoit loüé, je n'en ſuis point en peine ;
Où CALISTE n'eſt point, c'eſt-là qu'eſt mon enfer.

XV.

AVANT 1609.

STANCES

Pour Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Laisse moi, RAISON importune,
Cesse d'affliger mon repos,
En me faisant mal à propos
Désespérer de ma fortune;
Tu perds tems de me secourir,
Puisque je ne veux point guérir.

Si l'Amour en tout son Empire,
Au jugement des beaux esprits,
N'a rien qui ne quitte le prix
A celle pour qui je soûpire;
D'où vient que tu me veux ravir
L'aise que j'ai de la servir?

A quelles roſes ne fait honte
De ſon teint la vive fraîcheur ?
Quelle neige a tant de blancheur
Que ſa gorge ne la ſurmonte ?
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire & nette comme ſes yeux ?

Soit que de ſes douces merveilles
Sa parole enchante les ſens,
Soit que ſa voix de ſes accens
Frappe les cœurs par les oreilles,
A qui ne fait-elle avoüer
Qu'on ne la peut aſſez loüer ?

Tout ce que d'elle on me peut dire,
C'eſt que ſon trop chaſte penſer,
Ingrat à me recompenſer,
Se moquera de mon martyre ;
Supplice qui jamais ne faut
Aux deſirs qui volent trop haut.

Je l'accorde, il eſt véritable;
Je devois bien moins deſirer:
Mais mon humeur eſt d'aſpirer
Où la gloire eſt indubitable.
Les dangers me ſont des appas;
Un bien ſans mal ne me plaît pas.

Je me rends donc ſans réſiſtance
A la merci d'elle & du Sort;
Auſſi-bien par la ſeule mort
Se doit faire la pénitence
D'avoir oſé délibérer
Si je la devois adorer.



XVI.

AVANT 1609.

SONNET

Pour Madame la Vicomtesse d'Auchi.

Il n'est rien de si beau comme CALISTE est belle ;
C'est une œuvre où Nature a fait tous ses efforts ;
Et notre âge est ingrat qui voit tant de trésors,
S'il n'éleve à sa gloire une marque éternelle.

La clarté de son teint n'est pas chose mortelle ;
Le baume est dans sa bouche, & les roses dehors ;
Sa parole & sa voix ressuscitent les morts,
Et l'art n'égale point sa douceur naturelle.

La blancheur de sa gorge éblouït les regards ;
Amour est dans ses yeux, il y trempe ses dards,
Et la fait reconnoître un miracle visible.

En ce nombre infini de graces & d'appas,
Qu'en dis-tu, ma RAISON ! Croi-tu qu'il soit possible
D'avoir du jugement, & ne l'adorer pas ?

XVII.

AVANT 1609.

STANCES

Sur l'éloignement prochain de Madame la Comteſſe de La Roche, ou de Madame la Vicomteſſe d'Auchy.

Le dernier de mes jours eſt deſſus l'horizon;
Celle dont mes ennuis avoient leur guériſon
S'en va porter ailleurs ſes appas & ſes charmes.
Je fais ce que je puis, l'en penſant divertir:
Mais tout m'eſt inutile, & ſemble que mes larmes
Excitent ſa rigueur à la faire partir.

Beaux YEUX, à qui le ciel & mon conſentement,
Pour me combler de gloire, ont donné juſtement
Deſſus mes volontez un empire ſuprême;
Que ce coup m'eſt ſenſible, & que tout à loiſir
Je vais bien épreuver qu'un déplaiſir extrême
Eſt toujours à la fin d'un extrême plaiſir!

Quel tragique ſuccès ne dois-je redouter
Du funeſte voyage où vous m'allez ôter
Pour un terme ſi long tant d'aimables délices ;
Puiſque votre préſence étant mon élément ,
Je penſe être aux enfers & ſouffrir leurs ſupplices ,
Lorſque je m'en ſépare une heure ſeulement !

Au moins ſi je voyois cette fiere beauté ,
Préparant ſon départ , cacher ſa cruauté
Deſſous quelque triſteſſe , ou feinte , ou véritable ;
L'eſpoir , qui volontiers accompagne l'amour ,
Soulageant ma langueur , la rendroit ſupportable ,
Et me conſoleroit juſques à ſon retour.

Mais quel aveuglement me le fait deſirer ?
Avec quelle raiſon me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace m'octroie ;
Et qu'ayant fait deſſein de ruïner ma foi ,
Son humeur ſe diſpoſe à vouloir que je croie
Quelle a compaſſion de s'éloigner de moi ?

Puis

Puis étant ſon mérite infini comme il eſt,
Dois-je pas me réſoudre à tout ce qui lui plaît,
Quelques loix qu'elle faſſe & quoi qu'il m'en avienne,
Sans faire cette injure à mon affection,
D'appeller ſa douleur au ſecours de la mienne,
Et chercher mon repos en ſon affliction ?

Non, non qu'elle s'en aille à ſon contentement,
Ou dure ou pitoyable, il n'importe comment;
Je n'ai point d'autre vœu que ce qu'elle ſouhaite,
Et quand de mes ſouhaits je n'aurois jamais rien,
Le ſort en eſt jetté, l'entrepriſe en eſt faite,
Je ne ſçaurois brûler d'autre feu que le ſien.

Je ne reſſemble point à ces foibles eſprits,
Qui bien-tôt délivrez, comme ils ſont bien-tôt pris,
En leur fidélité n'ont rien que du langage.
Toute ſorte d'objets les touche également;
Quant à moi, je diſpute avant que je m'engage :
Mais quand je l'ai promis, j'aime éternellement.

XVIII.

AVANT 1609.

SONNET

A Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Beauté, de qui la grace étonne la nature,
Il faut donc que je cede à l'injure du Sort,
Que je vous abandonne, & loin de votre port
M'en aille au gré du vent suivre mon avanture.

Il n'est ennui si grand que celui que j'endure;
Et la seule raison qui m'empêche la mort,
C'est la doute que j'ai que ce dernier effort
Ne fût mal employé pour une ame si dure.

CALISTE, où pensez-vous? Qu'avez-vous entrepris?
Vous resoudrez-vous point à borner ce mépris,
Qui de ma patience indignement se jouë?

Mais, ô de mon erreur l'étrange nouveauté!
Je vous souhaite douce, & toutefois j'avouë
Que je doi mon salut à votre cruauté.

XIX.

AVANT 1609.

SONNET

Fait à Fontainebleau, sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Beaux & grands bâtimens d'éternelle structure;
Superbes de matiere, & d'ouvrages divers,
Où le plus digne Roi qui soit en l'univers,
Aux miracles de l'art fait ceder la nature;

Beau parc & beaux jardins, qui dans votre clôture;
Avez toujours des fleurs & des ombrages verds,
Non sans quelque Démon qui défend aux hyvers,
D'en effacer jamais l'agréable peinture;

Lieux, qui donnez aux cœurs tant d'aimables désirs;
Bois, fontaines, canaux, si parmi vos plaisirs
Mon humeur est chagrine & mon visage triste;

Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas:
Mais quoique vous ayez, vous n'avez point CALISTE;
Et moi, je ne voi rien quand je ne la voi pas.

X X.

AVANT 1609.

SONNET

Sur le même sujet que le précedent, & fait sans doute au même lieu.

CALISTE, en cet exil j'ai l'ame si gênée,
Qu'au tourment que je souffre il n'est rien de pareil;
Et ne sçaurois ouïr ni raison ni conseil,
Tant je suis dépité contre ma destinée.

J'ai beau voir commencer & finir la journée,
En quelque part des cieux que luise le soleil,
Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil,
Et la douleur que j'ai n'est jamais terminée.

Toute la Cour fait cas du séjour où je suis;
Et pour y prendre goût, je fais ce que je puis:
Mais j'y deviens plus sec, plus j'y voi de verdure;

En ce piteux état si j'ai du reconfort,
C'est, ô rare beauté! que vous êtes si dure,
Qu'autant près comme loin je n'attens que la mort.

XXI.

AVANT 1609.

SONNET

A Madame la Vicomtesse d'Auchy.

C'eſt fait, belle CALISTE, il n'y faut plus penſer ;
Il ſe faut affranchir des loix de votre empire ;
Leur rigueur me dégoute, & fait que je ſoupire
Que ce qui s'eſt paſſé n'eſt à recommencer.

Plus en vous adorant je me penſe avancer,
Plus votre cruauté, qui toujours devient pire,
Me défend d'arriver au bonheur où j'aſpire,
Comme ſi vous ſervir étoit vous offenſer.

Adieu donc, ô beauté, des beautés la merveille !
Il faut qu'à l'avenir ma raiſon me conſeille,
Et diſpoſe mon ame à ſe laiſſe guérir.

Vous m'étiez un tréſor auſſi cher que la vie :
Mais puiſque votre amour ne ſe peut acquérir,
Comme j'en pers l'eſpoir, j'en veux perdre l'envie.

XXII.

AVANT 1609.

STANCES

A Madame la Princeſſe de Conty, pour Monſieur le Duc de Bellegarde.

Dure contrainte de partir,
A quoi je ne puis conſentir,
Et dont je ne m'oſe défendre,
Que ta rigueur a de pouvoir;
Et que tu me fais bien apprendre
Quel tyran c'eſt que le devoir!

J'aurai donc nommé ces beaux yeux
Tant de fois mes Rois & mes Dieux,
Pour aujourd'hui n'en tenir compte;
Et permettre qu'à l'avenir
On leur impute cette honte
De n'avoir ſçû me retenir?

Ils auront donc ce déplaiſir
Que je meurs après un deſir
Où la vanité me convie;
Et qu'ayant juré ſi ſouvent
D'être auprès d'eux toute ma vie,
Mes ſermens s'en aillent au vent?

Vraiment je puis bien avoüer
Que j'aurois tort de me loüer
Par deſſus le reſte des hommes;
Je n'ai point d'autre qualité
Que celle du ſiécle où nous ſommes,
La fraude & l'infidélité.

Mais, à quoi tendent ces diſcours,
O beauté, qui de mes amours
Etes le port & le naufrage!
Ce que je di contre ma foi,
N'eſt-ce pas un vrai témoignage
Que je ſuis déja hors de moi?

Votre esprit, de qui la beauté
Dans la plus sombre obscurité
Se fait une insensible voie,
Ne vous laisse pas ignorer
Que c'est le comble de ma joie
Que l'honneur de vous adorer.

Mais pourrois-je n'obeïr pas
Au Destin, de qui le compas
Marque à chacun son avanture ;
Puisqu'en leur propre adversité
Les Dieux, tous puissans de nature ;
Cedent à la nécessité ?

Pour le moins j'ai ce reconfort ;
Que les derniers traits de la mort
Sont peints en mon visage blême ;
Et font voir assez clair à tous,
Que c'est m'arracher à moi-même
Que de me séparer de vous.

Un lâche eſpoir de revenir
Tâche en vain de m'entretenir;
Ce qu'il me propoſe m'irrite;
Et mes vœux n'auront point de lieu;
Si par le trépas je n'évite
La douleur de vous dire adieu.



XXIII.

1609.

SONNET

A l'occaſion de la Goutte dont Henri le Grand fut attaqué, au mois de Janvier 1609.

Quoi donc! C'eſt un arrêt qui n'épargne perſonne;
Que rien n'eſt ici bas heureux parfaitement;
Et qu'on ne peut au monde avoir contentement,
Qu'un funeſte malheur auſſi-tôt n'empoiſonne?

La ſanté de mon Prince en la guerre êtoit bonne;
Il vivoit aux combats comme en ſon élement;
Depuis que dans la paix il regne abſolument
Tous les jours la douleur quelque atteinte lui donne.

DIEUX, à qui nous devons ce miracle des Rois,
Qui du bruit de ſa gloire & de ſes juſtes loix
Invite à l'adorer tous les yeux de la terre;

Puiſque ſeul après vous il eſt notre ſoutien,
Quelque malheureux fruits que produiſe la guerre,
N'ayons jamais la paix, & qu'il ſe porte bien!

XXIV.

1609.

STANCES

De la Renommée au Roi Henri le Grand, dans le Ballet de la Reine, danſé au mois de Mars 1609.

Pleine de langues & de voix,
O ROI le miracle des Rois,
Je viens de voir toute la terre,
Et publier en ſes deux bouts
Que pour la paix ni pour la guerre
Il n'eſt rien de pareil à vous.

Par ce bruit je vous ai donné
Un renom, qui n'eſt terminé
Ni de fleuve, ni de montagne;
Et par lui j'ai fait deſirer
A la troupe que j'accompagne
De vous voir & vous adorer.

Ce ſont douze rares beautez,
Qui de ſi dignes qualitez
Tirent un cœur à leur ſervice,
Que leur ſouhaiter plus d'appas;
C'eſt vouloir avec injuſtice
Ce que les cieux ne peuvent pas.

❧

L'Orient qui de leurs ayeux
Sçait les titres ambitieux,
Donne à leur ſang un avantage,
Qu'on ne leur peut faire quitter
Sans être iſſu du parentage,
Ou de vous, ou de Jupiter.

❧

Tout ce qu'à façonner un corps
Nature aſſemble de tréſors
Eſt en elles ſans artifice;
Et la force de leurs eſprits
D'où jamais n'approche le vice,
Fait encore accroître leur prix.

❧

Elles souffrent bien que l'amour
Par elles fasse chaque jour
Nouvelles preuves de ses charmes;
Mais si-tôt qu'il les veut toucher,
Il reconnoît qu'il n'a point d'armes
Qu'elles ne fassent reboucher.

Loin des vaines impressions
De toutes folles passions,
La vertu leur apprend à vivre;
Et dans la Cour leur fait des loix,
Que Diane auroit peine à suivre
Au plus grand silence des bois.

Une Reine qui les conduit;
De tant de merveilles reluit,
Que le soleil qui tout surmonte,
Quand même il est plus flamboyant,
S'il étoit sensible à la honte,
Se cacheroit en la voyant.

Aussi le temps a beau courir
Je la ferai toujours fleurir
Au rang des choses éternelles;
Et non moins que les Immortels,
Tant que mon dos aura des aîles,
Son image aura des autels.

GRAND ROI, faites leur bon accueil;
Loüez leur magnanime orgueil,
Que vous seul avez fait ployable;
Et vous acquérez sagement,
Afin de me rendre croyable,
La faveur de leur jugement.

Jusqu'ici vos faits glorieux
Peuvent avoir des envieux:
Mais quelles ames si farouches
Oseront douter de ma foi,
Quand on verra leurs belles bouches
Les raconter avecque moi.

XXV.

1609.

STANCES

Pour Henri le Grand, ſous le nom d'Alcandre, au ſujet de l'abſence de la Princeſſe de Condé, ſous le nom d'Oranthe.

Donc cette merveille des cieux,
Parce qu'elle eſt chere à mes yeux,
En ſera toujours éloignée;
Et mon impatiente amour,
Par tant de larmes témoignée,
N'obtiendra jamais ſon retour!

Mes vœux donc ne ſervent de rien!
Les Dieux ennemis de mon bien,
Ne veulent plus que je la voye;
Et ſemble que de rechercher
Qu'ils me permettent cette joye,
Les invite à me l'empêcher.

O beauté, reine des beautez!
Seule de qui les volontez
Président à ma destinée,
Pourquoi n'est comme la Toison
Votre conquête abandonnée
A l'effort d'un autre Jason?

Quels feux, quels dragons, quels taureaux,
Quelle horreur de monstres nouveaux,
Et quelle puissance de charmes,
Pourroit empêcher qu'aux enfers
Je n'allasse avecque les armes
Rompre vos chaines & vos fers?

N'ai-je pas le cœur aussi haut;
Et pour oser tout ce qu'il faut
Un aussi grand desir de gloire,
Que j'avois lorsque je couvri
D'exploits d'éternelle mémoire
Les plaines d'Arques & d'Ivry?

Mais

Mais quoi ! Ces loix dont la rigueur
Retient mes ſouhaits en langueur
Regnent avec un tel empire,
Que ſi le ciel ne les diſſout,
Pour pouvoir ce que je deſire,
Ce n'eſt rien que de pouvoir tout.

Je ne veux point, en me flatant,
Croire que le Sort inconſtant
De ces tempêtes me délivre;
Quelque eſpoir qui ſe puiſſe offrir,
Il faut que je ceſſe de vivre,
Si je veux ceſſer de ſouffrir.

Arriere donc ces vains diſcours;
Qu'après les nuits viennent les jours,
Et le repos après l'orage;
Autre ſorte de reconfort
Ne me ſatisfait le courage,
Que de me réſoudre à la mort.

C'eſt-là que de tout mon tourment
Se bornera le ſentiment;
Ma foi ſeule, auſſi pure & belle
Comme le ſujet en eſt beau,
Sera ma compagne éternelle,
Et me ſuivra dans le tombeau.

Ainſi d'une mourante voix
ALCANDRE, au ſilence des bois,
Témoignoit ſes vives atteintes;
Et ſon viſage ſans couleur
Faiſoit connoître que ſes plaintes
Etoient moindres que ſa douleur.

ORANTHE qui par les Zéphirs
Reçut les funeſtes ſoupirs
D'une paſſion ſi fidelle,
Le cœur outré de même ennui,
Jura que s'il mouroit pour elle,
Elle mourroit avecque lui.

XXVI.

1609.

STANCES

Pour Alcandre, ſur le même ſujet que les précédentes.

Quelque ennui donc qu'en cette abſence
Avec une injuſte licence
Le Deſtin me faſſe endurer,
Ma peine lui ſemble petite,
Si chaque jour il ne l'irrite
D'un nouveau ſujet de pleurer!

Paroles, que permet la rage
A l'innocence qu'on outrage,
C'eſt aujourd'hui votre ſaiſon;
Faites vous ouïr en ma plainte;
Jamais l'ame n'eſt bien atteinte,
Quand on parle avecque raiſon.

O fureurs, dont même les Scythes
N'uſeroient pas vers des mérites
Qui n'ont rien de pareil à ſoi!
Ma Dame eſt captive; & ſon crime,
C'eſt que je l'aime, & qu'on eſtime
Qu'elle en fait de même de moi.

Rochers, où mes inquiétudes
Viennent chercher les ſolitudes
Pour blaſphémer contre le ſort,
Quoiqu'inſenſibles aux tempêtes,
Je ſuis plus rocher que vous n'êtes,
De le voir, & n'être pas mort.

Aſſez de preuves à la guerre,
D'un bout à l'autre de la terre,
Ont fait paroître ma valeur;
Ici je renonce à la gloire,
Et ne veux point d'autre victoire
Que de ceder à ma douleur.

Quelquefois les Dieux pitoyables
Terminent des maux incroyables :
Mais en un lieu que tant d'appas
Expoſent à la jalouſie,
Ne feroit-ce pas frénesie
De ne les en ſoupçonner pas?

Qui ne ſçait combien de mortelles
Les ont fait ſoupirer pour elles ;
Et d'un conſeil audacieux,
En bergers, bêtes & Satyres,
Afin d'appaiſer leur martyres,
Les ont fait deſcendre des cieux?

Non, non, ſi je veux un remede,
C'eſt de moi qu'il faut qu'il procede,
Sans les importuner de rien ;
J'ai ſçu faire la délivrance
Du malheur de toute la France,
Je la ſçaurai faire du mien.



Hâtons donc ce fatal ouvrage ;
Trouvons le ſalut au naufrage ;
Et multiplions dans les bois
Les herbes, dont les feuilles peintes
Gardent les ſanglantes empreintes
De la fin tragique des Rois.

Pour le moins la haine & l'envie
Ayant leur rigueur aſſouvie
Quand j'aurai clòs mon dernier jour,
ORANTHE ſera ſans alarmes,
Et mon trépas aura des larmes
De quiconque aura de l'amour.

A ces mots tombant ſur la place ;
Tranſi d'une mortelle glace,
ALCANDRE ceſſa de parler ;
La nuit aſſiégea ſes prunelles ;
Et ſon ame, étendant les ailes
Fut toute prête à s'envoler.



Que fais-tu, Monarque adorable,
Lui dit un Démon favorable ?
En quels termes te réduis-tu ?
Veux-tu fuccomber à l'orage,
Et laiffer perdre à ton courage
Le nom qu'il a pour fa vertu ?

N'en doute point, quoi qu'il avienne,
La belle ORANTHE fera tienne ;
C'eft chofe qui ne peut faillir.
Le tems adoucira les chofes ;
Et tous deux vous aurez des rofes,
Plus que vous n'en fçauriez cueillir.



XXVII.

1609.

STANCES

Alcandre plaint la captivité de sa Maîtresse.

Que d'épines, AMOUR, accompagnent tes roses!
Que d'une aveugle erreur, tu laisses toutes choses
A la merci du Sort!
Qu'en tes prospéritez à bon droit on soupire;
Et qu'il est mal-aisé de vivre en ton empire,
Sans desirer la mort!

Je sers, je le confesse, une jeune merveille;
En rares qualitez à nulle autre pareille,
Seule semblable à soi;
Et, sans faire le vain, mon avanture est telle;
Que de la même ardeur que je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi.



Mais parmi tout cet heur, ô dure Deſtinée !
Que de tragiques ſoins, comme oiſeaux de Phinée,
Sens-je me dévorer !
Et ce que je ſupporte avecque patience,
Ai-je quelque ennemi, s'il n'eſt ſans conſcience,
Qui le vît ſans pleurer ?

La mer a moins de vents qui ſes vagues irritent,
Que je n'ai de penſers qui tous me ſollicitent
D'un funeſte deſſein ;
Je ne trouve la paix qu'à me faire la guerre ;
Et ſi l'Enfer eſt fable au centre de la terre,
Il eſt vrai dans mon ſein.

Depuis que le ſoleil eſt deſſus l'hémiſphere ;
Qu'il monte ou qu'il deſcende, il ne me voit rien faire
Que plaindre & ſoûpirer ;
Des autres actions j'ai perdu la coûtume ;
Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume ;
Je ne puis l'endurer.

Comme la nuit arrive, & que par le silence,
Qui fait des bruits du jour cesser la violence,
L'esprit est relâché,
Je voi de tous côtez sur la terre & sur l'onde
Les pavots qu'elle seme assoupir tout le monde,
Et n'en suis point touché.

S'il m'avient quelquefois de clorre les paupieres,
Aussi-tôt ma douleur en nouvelles manieres
Fait de nouveaux efforts;
Et de quelque souci qu'en veillant je me ronge,
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que je fais quand je dors.

Tantôt cette beauté, dont ma flâme est le crime,
M'apparoît à l'autel, où comme une victime
On la veut égorger;
Tantôt je me la voi d'un pirate ravie,
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelqu'autre danger.

En ces extrémitez la pauvrette s'écrie :
ALCANDRE, mon ALCANDRE, ôte-moi, je te prie,
Du malheur où je ſuis.
La fureur me ſaiſit, je mets la main aux armes :
Mais ſon deſtin m'arrête ; & lui donner des larmes,
C'eſt tout ce que je puis.

Voilà comme je vi, voilà ce que j'endure
Pour une affection que je veux qui me dure
Au delà du trépas.
Tout ce qui me la blâme offenſe mon oreille ;
Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conſeille
De ne m'affliger pas.

On me dit qu'à la fin toute choſe ſe change,
Et qu'avecque le temps les beaux yeux de mon ange
Reviendront m'éclairer.
Mais voyant tous les jours ſes chaînes ſe reſtraindre
Déſolé que je ſuis ! que ne dois-je point craindre,
Ou que puis-je eſpérer ?



Non, non, je veux mourir, la raiſon m'y convie;
Auſſi-bien le ſujet, qui m'en donne l'envie,
Ne peut être plus beau;
Et le Sort, qui détruit tout ce que je conſulte,
Me fait voir aſſez clair que jamais ce tumulte
N'aura paix qu'au tombeau.

Ainſi le grand ALCANDRE aux campagnes de Seine
Faiſoit, loin de témoins, le récit de ſa peine,
Et ſe fondoit en pleurs.
Le fleuve en fut émû, ſes Nymphes ſe cacherent;
Et l'herbe du rivage, où ſes larmes toucherent,
Perdit toutes ſes fleurs.



XXVIII.

1609.

STANCES

Pour Alcandre au retour d'Oranthe à Fontainebleau.

Revenez, mes plaisirs, ma Dame est revenuë;
Et les vœux que j'ai fais pour revoir ses beaux yeux,
Rendant par mes soupirs ma douleur reconnuë,
Ont eu grace des cieux.

Les voici de retour ces astres adorables;
Ou prend mon océan son flus & son reflus;
Soucis, retirez-vous, cherchez les misérables;
Je ne vous connois plus.

Peut-on voir ce miracle où le soin de nature
A semé comme fleurs tant d'aimables appas,
Et ne confesser point qu'il n'est pire avanture
Que de ne la voir pas.

Certes l'autre ſoleil d'une erreur vagabonde
Court inutilement par ſes douze maiſons;
C'eſt-elle, & non pas lui, qui fait ſentir au monde
Le change des ſaiſons.

Avecque ſa beauté toutes beautez arrivent;
Ces déſerts ſont jardins de l'un à l'autre bout;
Tant l'extrême pouvoir des graces qui la ſuivent,
Les pénetre par tout.

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle,
L'orage en eſt ceſſé, l'air en eſt éclairci;
Et même ces canaux ont leur courſe plus belle,
Depuis qu'elle eſt ici.

De moi, que les reſpects obligent au ſilence,
J'ai beau me contrefaire & beau diſſimuler;
Les douceurs où je nage, ont une violence
Qui ne ſe peut celer.

Mais ô rigueur du Sort ! Tandis que je m'arrête
A chatouiller mon ame en ce contentement,
Je ne m'apperçois pas que le Deſtin m'apprête
Un autre partement.

Arriere ces penſers que la crainte m'envoye ;
Je ne ſçai que trop bien l'inconſtance du Sort :
Mais de m'ôter le goût d'une ſi chere joie,
C'eſt me donner la mort.

XXIX.

1609.

CHANSON

Pour Henri le Grand, ſur la derniere abſence de la Princeſſe de Condé.

Que n'êtes-vous laſſées ;
Mes triſtes PENSÉES,
De troubler ma raiſon ;
Et faire avecque blâme
Rébeller mon ame
Contre ma guériſon ?

Que ne ceſſent mes larmes,
  Inutiles armes;
Et que n'ôte des cieux
La fatale ordonnance
  A ma ſouvenance
Ce qu'elle ôte à mes yeux?

❧

O beauté nompareille,
  Ma chere merveille,
Que le rigoureux ſort
Dont vous m'êtes ravie
  Aimeroit ma vie,
S'il me donnoit la mort!

❧

Quelles pointes de rage
  Ne ſent mon courage,
De voir que le danger
En vos ans les plus tendres
  Menace vos cendres
D'un cercueil étranger?

❧

Je

Je m'impofe filence
En la violence
Que me fait le malheur :
Mais j'accrois mon martyre ;
Et n'ofer rien dire
M'eft douleur fur douleur.

❧

Auffi fuis-je un fquelette ;
Et la violette,
Qu'un froid hors de faifon,
Où le foc a touchée,
De ma peau féchée
Eft la comparaifon.

❧

DIEUX, qui les deftinées
Les plus obftinées
Tournez de mal en bien,
Après tant de tempêtes
Mes juftes requêtes
N'obtiendront-elles rien ?

❧

Avez-vous eu les titres
D'abſolus arbitres
De l'état des mortels,
Pour être inexorables
Quand les miſérables
Implorent vos autels ?

❧

Mon ſoin n'eſt point de faire
En l'autre hémiſphere
Voir mes actes guerriers,
Et juſqu'aux bords de l'onde
Où finit le monde
Acquérir des lauriers.

❧

Deux beaux yeux ſont l'Empire
Pour qui je ſoûpire ;
Sans eux rien ne m'eſt doux ;
Donnez-moi cette joie
Que je les revoie,
Je ſuis Dieu comme vous.

❧

XXX.

AVANT 1610.

SONNET

A Monſeigneur le Dauphin, depuis Roi Louis XIII.

Que l'honneur de mon Prince eſt cher aux deſtinées!
Que le Démon eſt grand qui lui ſert de ſupport;
Et que viſiblement un favorable ſort
Tient ſes proſpéritez l'une à l'autre enchaînées!

Ses filles ſont encore en leurs tendres années,
Et déja leurs appas ont un charme ſi fort,
Que les Rois les plus grands du Ponant & du Nort;
Brûlent d'impatience après leurs hymenées.

Penſez à vous, DAUPHIN; j'ai prédit en mes vers,
Que le plus grand orgueil de tout cet univers,
Quelque jour à vos pieds doit abaiſſer la tête:

Mais ne vous flattez point de ces vaines douceurs;
Si vous ne vous hâtez d'en faire la conquête,
Vous en ferez fruſtré par les yeux de vos ſœurs.

XXXI.

Avant 1610.

STANCES

Composées en Bourgogne.

Complices de ma servitude,
Pensers, où mon inquiétude
Treuve son repos desiré,
Mes fideles amis & mes vrais secretaires,
Ne m'abandonnez point en ces lieux solitaires;
C'est pour l'amour de vous que j'y suis retiré.

Par tout ailleurs je suis en crainte;
Ma langue demeure contrainte,
Si je parle, c'est à regret;
Je pese mes discours, je me trouble & m'étonne,
Tant j'ai peu d'assûrance à la foi de personne :
Mais à vous je suis libre, & n'ai rien de secret.

Vous lisez bien en mon visage
Ce que je souffre en ce voyage,
Dont le ciel m'a voulu punir;
Et sçavez bien aussi que je ne vous demande,
Etant loin de ma Dame, une grace plus grande,
Que d'aimer sa mémoire & m'en entretenir.

Dites-moi donc sans artifice,
Quand je lui voüai mon service;
Failli-je en mon élection?
N'est-ce pas un sujet digne d'avoir un temple;
Et dont les qualitez n'ont jamais eu d'exemple,
Comme il n'en fut jamais de mon affection?

Au retour des saisons nouvelles,
Choisissez les fleurs les plus belles
De qui la campagne se peint;
En trouverez-vous une, où le soin de Nature
Ait avecque tant d'art employé sa peinture,
Qu'elle soit comparable aux roses de son teint?



Peut-on assez vanter l'ivoire
De son front, où sont en leur gloire
La douceur & la majesté ;
Ses yeux, moins à des yeux qu'à des soleils semblables;
Et de ses beaux cheveux les nœuds inviolables,
D'où n'échappe jamais rien qu'elle ait arrêté ?

Ajoûtez à tous ces miracles
Sa bouche, de qui les oracles
Ont toujours de nouveaux trésors;
Prenez garde à ses mœurs, considerez la toute;
Ne m'avoûrez-vous pas que vous êtes en doute
Ce qu'elle a plus parfait, ou l'esprit, ou le corps?

Mon Roi par son rare mérite
A fait que la terre est petite
Pour un nom si grand que le sien:
Mais si mes longs travaux faisoient cette conquête,
Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête,
Il n'en auroit pas un qui fut égal au mien.

Auſſi quoique l'on me propoſe
Que l'eſpérance m'en eſt cloſe,
Et qu'on n'en peut rien obtenir;
Puiſqu'à ſi beau deſſein mon deſir me convie,
Son extrême rigueur me coûtera la vie,
Ou mon extrême foi m'y fera parvenir.

Si les tigres les plus ſauvages
Enfin apprivoiſent leurs rages,
Flattez par un doux traitement;
Par la même raiſon pourquoi n'eſt-il croyable
Qu'à la fin mes ennuis la rendront pitoyable,
Pourvû que je la ſerve à ſon contentement?

Toute ma peur eſt que l'abſence
Ne lui donne quelque licence
De tourner ailleurs ſes appas;
Et qu'étant, comme elle eſt, d'un ſexe variable,
Ma foi, qu'en me voyant elle avoit agréable,
Ne lui ſoit contemptible en ne me voyant pas?

Amour a cela de Neptune;
Que toujours à quelque infortune
Il ſe faut tenir préparé;
Ses infideles flots ne ſont point ſans orages,
Aux jours les plus ſerains on y fait des naufrages;
Et même dans le port on eſt mal aſſûré.

Peut-être qu'à cette même heure
Que je langui, ſoûpire & pleure,
De triſteſſe me conſumant;
Elle, qui n'a ſouci de moi, ni de mes larmes,
Étale ſes beautez, fait montre de ſes charmes,
Et met en ſes filets quelque nouvel amant.

Tout beau, PENSERS mélancoliques;
Auteurs d'avantures tragiques,
De quoi m'oſez-vous diſcourir?
Impudens boute-feux de noiſe & de querelle;
Ne ſçavez-vous pas bien que je brûle pour elle;
Et que me la blâmer c'eſt me faire mourir?



Dites-moi qu'elle eſt ſans reproche,
Que ſa conſtance eſt une roche,
Que rien n'eſt égal à ſa foi;
Prêchez-moi ſes vertus, contez-m'en des merveilles;
C'eſt le ſeul entretien qui plaît à mes oreilles:
Mais pour en dire mal, n'approchez point de moi.

XXXII.

1610.

EPIGRAMME

Sur Mademoiſelle Marie de Bourbon Fille de François de Bourbon, Prince de Conti, & de Louiſe Marguerite de Lorraine, Fille d'Henri I, Duc de Guiſe.

N'égalons point cette petite
Aux Déeſſes que nous récite
L'hiſtoire du temps paſſé;
Tout cela n'eſt qu'une chimere.
Il faut dire, pour dire aſſez;
Elle eſt belle comme ſa mere.

XXXIV.

1610.

SONNET

Au Roi Henri le Grand, pour le premier Ballet de Monſeigneur le Dauphin, danſé au mois de Janvier 1610.

Voici de ton Etat la plus grande merveille ;
Ce fils où ta vertu reluit ſi vivement ;
Approche-toi, mon PRINCE, & voi le mouvement,
Qu'en ce jeune Dauphin la muſique réveille.

Qui témoigna jamais une ſi juſte oreille
A remarquer des tons le divers changement?
Qui jamais à les ſuivre eut tant de jugement,
Ou meſura ſes pas d'une grace pareille ?

Les eſprits de la Cour, s'attachans par les yeux
A voir en cet objet un chef-d'œuvre des cieux,
Diſent tous que la France eſt moins qu'il ne mérite :

Mais moi, que du futur Apollon avertit,
Je di que ſa grandeur n'aura point de limite,
Et que tout l'univers lui ſera trop petit.

XXXV.

1610.

STANCES

Au Roi Henry le Grand, pour de petites Nymphes, menant l'Amour prisonnier.

A la fin tant d'Amans, dont les ames bleſſées
Languiſſent nuit & jour,
Verront ſur leur auteur leurs peines renverſées,
Et ſeront conſolez aux dépens de l'Amour.

Ce publique ennemi, cette peſte du monde,
Que l'erreur des humains
Fait le maître abſolu de la terre & de l'onde;
Se treuve à la merci de nos petites mains.

Nous le vous amenons dépouillé de ſes armes,
O Roi, l'aſtre des Rois!
Quittez votre bonté, mocquez-vous de ſes larmes,
Et lui faites ſentir la rigueur de vos loix.

Commandez que sans grace on lui fasse justice;
Il sera mal aisé
Que sa vaine éloquence ait assez d'artifice,
Pour démentir les faits dont il est accusé.

Jamais ses passions, par qui chacun soûpire,
Ne nous ont fait d'ennui:
Mais c'est un bruit commun que dans tout votre Empire,
Il n'est point de malheur qui ne vienne de lui.

Mars, qui met sa loüange à déserter la terre
Par des meurtres épais,
N'a rien de si tragique aux fureurs de la guerre;
Comme ce déloyal aux douceurs de la paix.

Mais sans qu'il soit besoin d'en parler davantage;
Votre seule valeur,
Qui de son impudence a ressenti l'outrage,
Vous fournit-elle pas une juste douleur?

Ne mêlez rien de lâche à vos hautes penſées;
Et par quelques appas
Qu'il demande merci de ſes fautes paſſées,
Imitez ſon exemple à ne pardonner pas.

L'ombre de vos lauriers admirez de l'Envie
Fait l'Europe trembler;
Attachez bien ce monſtre, ou le privez de vie,
Vous n'aurez jamais rien qui vous puiſſe troubler.

XXXVI.

1610.

STANCES

Sur la mort d'Henri le Grand, au nom de Monſieur le Duc de Bellegarde.

Enfin l'ire du ciel & ſa fatale envie,
Dont j'avois repouſſé tant d'injuſtes efforts,
Ont détruit ma fortune; & ſans m'ôter la vie,
M'ont mis entre les morts.

HENRI, ce grand HENRI, que les ſoins de Nature
Avoient fait un miracle aux yeux de l'univers,
Comme un homme vulgaire eſt dans la ſépulture
A la merci des vers.

Belle AME, beau patron des céleſtes ouvrages
Qui fus de mon eſpoir l'infaillible recours,
Quelle nuit fut pareille aux funeſtes ombrages
Où tu laiſſes mes jours?

C'eſt bien à tout le monde une commune plaie;
Et le malheur que j'ai, chacun l'eſtime ſien:
Mais en quel autre cœur eſt la douleur ſi vraie;
Comme elle eſt dans le mien?

Ta fidelle compagne aſpirant à la gloire
Que ſon affliction ne ſe puiſſe imiter,
Seule de cet ennui me débat la victoire,
Et me la fait quitter.

L'image de ſes pleurs, dont la ſource féconde
Jamais depuis ta mort ſes vaiſſeaux n'a taris,
C'eſt la Seine en fureur qui déborde ſon onde
Sur les quais de Paris.

Nulle heure de beau tems ſes orages n'eſſuie;
Et ſa grace divine endure en ce tourment
Ce qu'endure une fleur que la biſe ou la pluie
Bat exceſſivement.

Quiconque approche d'elle a part à ſon martyre,
Et par contagion prend ſa triſte couleur;
Car pour la conſoler que lui ſçauroit-on dire
En ſi juſte douleur?

Revien la voir, grande AME; ôte lui cette nuë,
Dont la ſombre épaiſſeur aveugle ſa raiſon;
Et fais du même lieu d'où ſa peine eſt venue,
Venir ſa guériſon.

Bien

Bien que tout reconfort lui ſoit une amertume,
Avec quelque douceur qu'il lui ſoit préſenté,
Elle prendra le tien, & ſelon ſa coûtume,
Suivra ta volonté.

Quelque ſoir en ſa chambre apparois devant elle;
Non le ſang en la bouche & le viſage blanc,
Comme tu demeuras ſous l'atteinte mortelle
Qui te perça le flanc.

Viens-y tel que tu fus, quand aux monts de Savoie
Hymen en robe d'or te la vint amener;
Ou tel qu'à ſaint Denis entre nos cris de joie
Tu la fis couronner.

Après cet eſſai fait, s'il demeure inutile,
Je ne connois plus rien qui la puiſſe toucher;
Et ſans doute la France aura, comme Sypile,
Quelque fameux rocher.

Pour moi, dont la foibleſſe à l'orage ſuccombe;
Quand mon heur abattu pourroit ſe redreſſer,
J'ai mis avecque toi mes deſſeins en la tombe;
Je les y veux laiſſer.

Quoi que pour m'obliger faſſe la Deſtinée,
Et quelque heureux ſuccès qui me puiſſe arriver,
Je n'attends mon repos qu'en l'heureuſe journée
Où je t'irai treuver.

Ainſi de cette Cour l'honneur & la merveille
ALCIPPE ſoupiroit, prêt à s'évanouïr;
On l'auroit conſolé : mais il ferme l'oreille,
De peur de rien ouïr.





LIVRE TROISIE'ME,

Contenant les Pieces composées depuis la mort d'HENRI IV. en 1610. jusqu'à celle de l'Auteur en 1628.

I.

ODE

A la Reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa Régence.

NYMPHE qui jamais ne sommeilles,
Et dont les messages divers
En un moment font aux oreilles
Des peuples de tout l'univers;
Vole vîte, & de la contrée
Par où le jour fait son entrée
Jusqu'au rivage de Calis,
Conte sur la terre & sur l'onde,
Que l'honneur unique du monde,
C'est la Reine des fleurs de lis.

Toutefois depuis l'infortune
De cet abominable jour,
A peine la quatrieme lune
Acheve de faire ſon tour;
Et la France a les deſtinées
Pour elle tellement tournées
Contre les vents ſéditieux,
Qu'au lieu de craindre la tempête,
Il ſemble que jamais ſa tête
Ne fut plus voiſine des cieux.

Au de-là des bords de la Meuſe
L'Allemagne a vû nos guerriers,
Par une conquête fameuſe
Se couvrir le front de lauriers.
Tout a fléchi ſous leur menace;
L'Aigle même leur a fait place;
Et les regardant approcher
Comme lions à qui tout cede,
N'a point eu de meilleur remede
Que de fuïr & ſe cacher.

O REINE, qui pleine de charmes
Pour toute ſorte d'accidens,
As borné le flus de nos larmes
En ces miracles évidens!
Que peut la fortune publique
Te voüer d'aſſez magnifique,
Si miſe au rang des Immortels,
Dont ta vertu ſuit les exemples,
Tu n'as avec eux dans nos temples,
Des images & des autels?

Que ſçauroit enſeigner aux Princes
Le grand Démon qui les inſtruit;
Dont ta ſageſſe en nos provinces
Chaque jour n'épande le fruit;
Et qui juſtement ne peut dire,
A te voir regir cet Empire,
Que ſi ton heur étoit pareil
A tes admirables mérites,
Tu ferois dedans ſes limites
Lever & coucher le ſoleil?

Le ſoin qui reſte à nos penſées,
O bel ASTRE! c'eſt que toujours
Nos felicitez commencées
Puiſſent continuer leur cours.
Tout nous rit, & notre navire
A la bonace qu'il deſire:
Mais ſi quelque injure du Sort
Provoquoit l'ire de Neptune,
Quel excès d'heureuſe fortune
Nous garantiroit de la mort?

Aſſez de funeſtes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles
Rougir nos déloyales mains;
Donne ordre que ſous ton génie
Se termine cette manie;
Et que las de perpétuer
Une ſi longue mal-vueillance,
Nous emploiyons notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entretuer.



La Discorde aux crins de couleuvres,
Peste fatale aux Potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des Etats;
D'elle naquit la frénesie
De la Grece contre l'Asie,
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolerent la terre,
Les deux freres de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau.

C'est en la paix que toutes choses
Succedent selon nos desirs;
Comme au printemps naissent les roses;
En la paix naissent les plaisirs;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles;
Et de la majesté des loix
Appuyant les pouvoirs suprêmes;
Fait demeurer les diadêmes
Fermes sur la tête des Rois.

Ce ſera deſſous cette Egide,
Qu'invincible de tous côtez
Tu verras ces peuples ſans bride
Obeïr à tes volontez ;
Et ſurmontant leur eſpérance,
Remettras en telle aſſûrance
Leur ſalut qui fut déploré
Que vivre au ſiecle de MARIE,
Sans menſonge & ſans flatterie,
Sera vivre au ſiecle doré.

Les Muſes, les neuf belles Fées,
Dont les bois ſuivent les chanſons ;
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs nourriſſons ;
Tous leurs vœux ſeront de te plaire ;
Et ſi ta faveur tutélaire
Fait ſigne de les avoüer,
Jamais ne partit de leurs veilles
Rien qui ſe compare aux merveilles
Qu'elles feront pour te loüer.

En cette hautaine entrepriſe,
Commune à tous les beaux eſprits,
Plus ardent qu'un Athlete à Piſe,
Je me ferai quitter le prix;
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiconque verra mon ouvrage,
Avoûra que Fontaine-bleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs ſuperbes galeries
N'ont point un ſi riche tableau.

Apollon à portes ouvertes
Laiſſe indifféremment cueillir
Les belles fueilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir,
Mais l'art d'en faire les couronnes
N'eſt pas ſçû de toutes perſonnes;
Et trois ou quatre ſeulement,
Au nombre deſquels on me range,
Peuvent donner une loüange
Qui demeure éternellement.

II.

1611.

SONNET

A la Reine Marie de Médicis, ſur la mort de Monſeigneur le Duc d'Orleans, ſon ſecond fils.

Conſolez vous, MADAME, appaiſez votre plainte ;
La France, à qui vos yeux tiennent lieu de ſoleil,
Ne dormira jamais d'un paiſible ſommeil
Tant que ſur votre front la douleur ſera peinte.

Rendez-vous à vous-même, aſſûrez votre crainte,
Et de votre vertu recevez ce conſeil,
Que ſouffrir ſans murmure eſt le ſeul appareil
Qui peut guérir l'ennui dont vous êtes atteinte.

Le Ciel en qui votre ame a borné ſes amours,
Etoit bien obligé de vous donner des jours
Qui fuſſent ſans orage & qui n'euſſent point d'ombre :

Mais ayant de vos fils les grands cœurs découverts,
N'a-t'il pas moins failli d'en ôter un du nombre,
Que d'en partager trois en un ſeul univers.

III.

1611.

SONNET.

Epitaphe du même Duc d'Orléans.

Plus Mars que Mars de la Thrace
Mon pere victorieux
Aux Rois les plus glorieux
Ota la premiere place.

Ma mere vient d'une race
Si fertile en demi-Dieux,
Que son éclat radieux
Toutes lumieres efface.

Je suis poudre toutefois;
Tant la Parque a fait ses loix
Egales & nécessaires.

Rien ne m'en a sçû parer;
Apprenez, Ames vulgaires,
A mourir sans murmurer.

I V.

1611.

STANCES

A la Reine Marie de Médicis, pendant ſa Régence.

Objet divin des ames & des yeux,
REINE le chef-d'œuvre des cieux,
Quels doctes vers me feront avoüer
Digne de te loüer.

Les monts fameux des vierges que je ſers
Ont-ils des fleurs en leurs déſerts,
Qui s'efforçant d'embellir ta couleur,
Ne terniſſent la leur?

Le Thermodon a vû ſeoir autrefois
Des Reines au thrône des Rois:
Mais que vit-il par qui ſoit débatu
Le prix à ta vertu?

Certes nos lis, quoique bien cultivez,
Ne s'êtoient jamais élevez
Au point heureux où les Deſtins amis
Sous ta main les ont mis.

A leur odeur l'Anglois ſe relâchant,
Notre amitié va recherchant;
Et l'Eſpagnol, prodige merveilleux,
Ceſſe d'être orgueilleux.

De tous côtez nous regorgeons de biens;
Et qui voit l'aiſe où tu nous tiens,
De ce vieux ſiecle aux Fables recité
Voit la félicité.

Quelque diſcord murmurant baſſement,
Nous fit peur au commencement:
Mais ſans effet preſque il s'évanouït,
Pluſtôt qu'on ne l'ouït.

Tu

Tu menaças l'orage paroiſſant ;
Et tout ſoudain obéïſſant,
Il diſparut comme flots courroucez,
Quc Neptune a tancez.

Que puiſſes-tu, grand SOLEIL de nos jours,
Faire ſans fin le même cours ;
Le ſoin du Ciel te gardant auſſi bien,
Que nous garde le tien !

Puiſſes-tu voir ſous le bras de ton fils
Trébucher les murs de Memphis ;
Et de Marſeille au rivage de Tyr
Son Empire aboutir !

Les vœux ſont grands : mais avecque raiſon
Que ne peut l'ardente oraiſon ;
Et ſans flatter, ne ſers-tu pas les Dieux
Aſſez pour avoir mieux ?

V.

1611.

SONNET

A Monsieur du Maine, sur ses Oeuvres spirituelles.

Tu me ravis, du Maine, il faut que je l'avoüe,
Et tes sacrez discours me charment tellement,
Que le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boüe,
Je me tiens profané d'en parler seulement.

Je renonce à l'Amour, je quitte son empire,
Et ne veux point d'excuse à mon impiété,
Si la beauté des cieux n'est l'unique beauté
Dont on m'orra jamais les merveilles écrire.

Caliste se plaindra de voir si peu durer
La forte passion qui me faisoit jurer
Qu'elle auroit en mes vers une gloire éternelle :

Mais si mon jugement n'est point hors de son lieu ;
Doi-je estimer l'ennui de me séparer d'elle,
Autant que le plaisir de me donner à Dieu ?

VI.

1612.

STANCES

Chantées par les Sibylles, le premier jour des Fêtes du Camp de la Place Royale, données les 5, 6 & 7. d'Avril 1612. pour la publication des Mariages arrêtez du Roi Louis XIII. avec l'Infante d'Espagne Anne d'Autriche, & de Madame Elizabeth sœur de ce Roi avec le Prince, depuis Roi d'Espagne Philippe IV.

LA SIBYLLE PERSIQUE.

Pour la Reine.

Que Bellonne & Mars se détachent,
Et de leurs cavernes arrachent
Tous les vents des séditions;
La France est hors de leur furie,
Tant qu'elle aura pour Alcyons
L'heur & la vertu de MARIE.

LA SIBYLLE LYBIQUE,

Pour la Reine.

Ceſſe, Pô, d'abuſer le monde,
Il eſt tems d'ôter à ton onde
Sa fabuleuſe royauté.
L'Arne, ſans en faire autres preuves,
Ayant produit cette beauté,
S'eſt acquis l'empire des fleuves.

LA SIBYLLE DELPHIQUE,

Sur le double Mariage.

La France à l'Eſpagne s'allie;
Leur diſcorde eſt enſevelie,
Et tous leurs orages finis.
Armes du reſte de la terre,
Contre ces deux peuples unis
Qu'êtes-vous que paille & que verre?

LA SIBYLLE CUMÉE,

Sur le double Mariage.

Arriere ces plaintes communes,
Que les plus durables fortunes
Passent du jour au lendemain;
Les nœuds de ces grands hymenées
Sont-ils pas de la propre main
De ceux qui font les destinées?

LA SIBYLLE ERYTHRÉE,

Sur le même sujet.

Taisez-vous, funestes langages;
Qui jamais ne faites présages,
Où quelque malheur ne soit joint;
La Discorde ici n'est mêlée,
Et Thétis n'y soûpire point
Pour avoir épousé Pélée.



LA SIBYLLE SAMIENNE,

Au Roi.

Roi que tout bonheur accompagne,
Voi partir du côté d'Eſpagne
Un ſoleil qui te vient chercher.
O vraiment divine avanture,
Que ton reſpect faſſe marcher
Les aſtres contre leur nature!

LA SIBYLLE CUMANE,

Au Roi.

O que l'heur de tes deſtinées
Pouſſera tes jeunes années
A de magnanimes ſoucis;
Et combien te verront épandre
De ſang des peuples circoncis
Les flots qui noyerent Léandre!

LA SIBYLLE HELLESPONTIQUE,

Au Roi.

Soit que le Danube t'arrête,
Soit que l'Eufrate à ſa conquête
Te faſſe tourner ton deſir;
Trouveras-tu quelque puiſſance,
A qui tu ne faſſes choiſir
Où la mort, ou l'obeïſſance?

LA SIBYLLE PHRYGIENNE,

A la Reine.

Courage, REINE ſans pareille!
L'eſprit ſacré qui te conſeille,
Eſt ferme en ce qu'il a promis.
Acheve, & que rien ne t'arrête;
Le Ciel tient pour ſes ennemis
Les ennemis de cette fête.



LA SIBYLLE TYBURTINE,

A la Reine.

Sous ta bonté s'en va renaître
Le ſiecle où Saturne fut maître;
Thémis les vices détruira;
L'Honneur ouvrira ſon école;
Et dans Seine & Marne luira
Même ſablon que dans Pactole.



VII.

1612.

STANCES

Chantées à la suite des précedentes par une Sibylle, au nom de tous les François.

Donc après un si long séjour,
FLEURS DE LIS, voici le retour
De vos avantures prosperes;
Et vous allez être à nos yeux
Fraîches comme au yeux de nos peres
Lors que vous tombâtes des cieux.

A ce coup s'en vont les Destins
Entre les jeux & les festins
Nous faire couler nos années:
Et commencer une saison,
Où nulles funestes journées
Ne verront jamais l'horizon.



Ce n'eſt plus comme auparavant
Que, ſi l'Aurore en ſe levant
D'avanture nous voyoit rire,
On ſe pouvoit bien aſſûrer,
Tant la Fortune avoit d'empire,
Que le ſoir nous verroit pleurer.

De toutes parts ſont éclaircis
Les nüages de nos ſoucis;
La ſûreté chaſſe les craintes;
Et la Diſcorde ſans flambeau,
Laiſſe mettre avecque nos plaintes
Tous nos ſoupçons dans le tombeau.

O qu'il nous eût coûté de morts,
O que la France eût fait d'efforts,
Avant que d'avoir par les armes,
Tant de Provinces qu'en un jour,
Belle REINE, avecque vos charmes
Vous nous acquérez par amour!



Qui pouvoit, ſinon vos bontez,
Faire à des peuples indomptez
Laiſſer leurs haines obſtinées,
Pour juter ſolemnellement
En la main de deux Hymenées,
D'être amis éternellement ?

Fleur de beautez & de vertus,
Après nos malheurs abbatus
D'une ſi parfaite victoire,
Quel marbre à la poſtérité
Fera paroître votre gloire
Au luſtre qu'elle a mérité ?

Non, non, malgré les envieux,
La raiſon veut qu'entre les Dieux
Votre image ſoit adorée ;
Et qu'aidant comme eux aux mortels,
Lors que vous ſerez implorée,
Comme eux vous ayez des autels.



Nos fastes sont pleins de lauriers
De toutes sortes de guerriers :
Mais hors de toute flaterie,
Furent-ils jamais embellis
Des miracles que fait MARIE
Pour le salut des fleurs de lis ?

VIII.

1612.

COUPLET

Chanté par toutes les Sibylles, à la suite des deux Pieces précedentes.

A ce coup la France est guérie ;
PEUPLES fatalement sauvez,
Payez les vœux que vous devez
A la sagesse de MARIE.



IX.

1612.

SONNET

A LA REINE MARIE DE ME'DICIS,

Pour Monſieur de la Ceppede, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, au ſujet de ſes Théorêmes ſpirituels, ſur la Vie & la Paſſion de Notre Seigneur, &c.

J'eſtime la Ceppede, & l'honore & l'admire,
Comme un des ornemens des premiers de nos jours;
Mais qu'à ſa plume ſeule on doive ce diſcours,
Certes, ſans le flater, je ne l'oſerois dire.

L'eſprit du Tout-puiſſant, qui ſes graces inſpire
A celui qui ſans feinte en attend le ſecours,
Pour élever notre ame aux céleſtes amours,
Sur un ſi beau ſujet l'a fait ſi bien écrire.

REINE, l'heur de la France & de tous l'univers,
Qui voyez chaque jour tant d'hommages divers,
Que préſente la Muſe aux pieds de votre image;

Bien que votre bonté leur ſoit propice à tous,
Ou je n'y connois rien, ou devant cet ouvrage,
Vous n'en vîtes jamais qui fût digne de vous.

X.

1613.

EPIGRAMME

Sur la Pucelle d'Orléans, brûlée par les Anglois.

L'ennemi tous droits violant,
Belle AMAZONE, en vous brûlant,
Témoigne ſon ame perfide :
Mais le Deſtin n'eut point de tort ;
Celle qui vivoit comme Alcide,
Devoit mourir comme il eſt mort.



X I.

1613.

EPIGRAMME

Sur ce que la Statue érigée en l'honneur de la Pucelle, sur le Pont de la Ville d'Orléans, étoit sans inscription.

PASSANS, vous trouvez à redire
Qu'on ne voit ici rien gravé
De l'acte le plus relevé
Que jamais l'histoire ait fait lire;
La raison qui vous doit suffire,
C'est qu'en un miracle si haut,
Il est meilleur de ne rien dire
Que ne dire pas ce qu'il faut.

XII.

1614.

ODE

A LA REINE MARIE DE MÉDICIS,

Pendant sa Régence ; sans doute après la premiere guerre des Princes, en 1614.

Si quelque avorton de l'Envie
Ose encore lever les yeux,
Je veux bander contre sa vie
L'ire de la terre & des cieux ;
Et dans les sçavantes oreilles
Verser de si douces merveilles,
Que ce misérable corbeau,
Comme oiseau d'augure sinistre ;
Banni des rives du Caïstre,
S'aille cacher dans le tombeau.

Venez-donc, non pas habillées
Comme on vous trouve quelquefois,
En jupes deſſous les feuillées
Danſant au ſilence des bois.
Venez en robes, où l'on voie
Deſſus les ouvrages de ſoie
Les rayons d'or étinceller;
Et chargez de perles vos têtes,
Comme quand vous allez aux fêtes
Où les Dieux vous font appeller.

Quand le ſang boüillant en mes veines
Me donnoit de jeunes deſirs,
Tantôt vous ſoûpiriez mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaiſirs;
Mais aujourd'hui que mes années
Vers leur fin s'en vont terminées,
Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures
Des ridicules avantures
D'un amoureux en cheveux gris?

Non, VIERGES, non ; je me retire
De tous ces frivoles diſcours ;
Ma REINE eſt un but à ma lyre
Plus juſte que nulles amours ;
Et quand j'aurai, comme j'eſpere,
Fait oüir du Gange à l'Ibere
Sa loüange à tout l'univers,
Permeſſe me ſoit un Cocyte,
Si jamais je vous ſollicite
De m'aider à faire des vers !

Auſſi-bien chanter d'autre choſe
Ayant chanté de ſa grandeur,
Seroit-ce pas après la roſe
Aux pavots chercher de l'odeur ;
Et des loüangues de la lune
Deſcendre à la clarté commune
D'un des feux du firmament,
Qui ſans profiter & ſans nuire,
N'ont reçû l'uſage de luire
Que par le nombre ſeulement ?



Entre

Entre les Rois à qui cet âge
Doit ſon principal ornement,
Ceux de la Tamiſe & du Tage
Font loüer leur gouvernement:
Mais en de ſi calmes provinces,
Où le peuple adore les princes
Et met au degré le plus haut,
L'honneur du ſceptre légitime,
Sçauroit-on excuſer le crime
De ne regner pas comme il faut?

Ce n'eſt point aux rives d'un fleuve,
Où dorment les vents & les eaux
Que fait ſa véritable preuve
L'art de conduire les vaiſſeaux;
Il faut en la plaine ſalée
Avoir lutté contre Malée,
Et près du naufrage dernier
S'être vû deſſous les Pléiades
Eloigné de ports & de rades,
Pour être crû bon marinier.



Ainſi quand la Grece partie
D'où le mol Anaure* couloit,
Traverſa les mers de Scythie
En la navire qui parloit,
Pour avoir ſçû des Cyanées
Tromper les vagues forcenées,
Les pilotes du fils d'Eſon,
Dont le nom jamais ne s'efface,
Ont gagné la premiere place
En la fable de la Toiſon.

Ainſi, conſervant cet Empire
Où l'infidélité du Sort,
Jointe à la nôtre encore pire,
Alloit faire un dernier effort,
Ma REINE acquiert à ſes mérites
Un nom qui n'a point de limites;
Et terniſſant le ſouvenir
Des Reines qui l'ont précedée,
Devient une éternelle idée
De celles qui ſont à venir.



Aussi-tôt que le coup tragique
Dont nous fûmes presque abbatus,
Eut fait la fortune publique
L'exercice de ses vertus,
En quelle nouveauté d'orage
Ne fut éprouvé son courage;
Et quelles malices de flots,
Par des murmures effroyables,
A des vœux à peine payables
N'obligerent les matelots?

Qui n'ouït la voix de Bellonne,
Lassé d'un repos de douze ans,
Telle que d'un foudre qui tonne,
Appeller tous ses partisans;
Et déjà les rages extrêmes,
Par qui tombent les Diadêmes,
Faire appréhender le retour
De ces combats, dont la manie
Est l'éternelle ignominie
De Jarnac & de Moncontour?



Qui ne voit encore à cette heure
Tous les infideles cerveaux,
Dont la fortune eſt la meilleure,
Ne chercher que troubles nouveaux;
Et reſſembler à ces fontaines
Dont les conduites ſoûterraines
Paſſent pour un plomb ſi gâté
Que toujours ayant quelque tare,
Au même temps qu'on les repare
L'eau s'enfuit d'un autre côté.

La Paix ne voit rien qui menace
De faire renaître nos pleurs;
Tout s'accorde à notre bonace;
Les hivers nous donnent des fleurs;
Et ſi les pâles Eumenides,
Pour réveiller nos parricides,
Toutes trois ne ſortent d'enfer,
Le repos du ſiecle où nous ſommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'eſt que le fer.



Thémis, capitale ennemie
Des ennemis de leur devoir,
Comme un rocher eſt affermie
En ſon redoutable pouvoir;
Elle va d'un pas & d'un ordre,
Où la cenſure n'a que mordre;
Et les loix qui n'exceptent rien
De leur glaive & de leur balance,
Font tout perdre à la violence
Qui veut avoir plus que le ſien.

Nos champs même ont leur abondance,
Hors de l'outrage des voleurs;
Les feſtins, les jeux & la danſe
En banniſſent toutes douleurs.
Rien n'y gémit, rien n'y ſoûpire;
Chaque Amarille a ſon Tytire;
Et ſous l'épaiſſeur des rameaux,
Il n'eſt place où l'ombre ſoit bonne,
Qui ſoir & matin ne réſonne
Ou de voix, ou de chalumeaux.



Puis quand ces deux grands hymenées,
Dont le fatal embraſſement
Doit applanir les Pyrenées,
Auront leur accompliſſement,
Devons-nous douter qu'on ne voie,
Pour accompagner cette joie,
L'encens germer en nos buiſſons,
La myrrhe couler en nos ruës,
Et ſans l'uſage des charruës,
Nos plaines jaunir de moiſſons?

Quelle moins hautaine eſpérance
Pouvons-nous concevoir alors,
Que de conquêter à la France
La Propontide en ſes deux bords?
Et vangeant de ſuccès proſperes
Les infortunes de nos peres,
Que tient l'Egypte enſevelis,
Aller ſi près du bout du monde,
Que le ſoleil ſorte de l'onde
Sur la terre des fleurs de lis?



Certes ces miracles viſibles
Excedant le penſer humain,
Ne ſont point ouvrages poſſibles
A moins qu'une immortelle main;
Et la raiſon ne ſe peut dire,
De nous voir en notre navire
A ſi bon port acheminez,
Où ſans fard & ſans flaterie,
C'eſt Pallas que cette MARIE,
Par qui nous ſommes gouvernez.

Quoi qu'elle ſoit, Nymphe ou Déeſſe,
De ſang immortel ou mortel,
Il faut que le monde confeſſe
Qu'il ne vit jamais rien de tel;
Et quiconque fera l'hiſtoire
De ce grand chef-d'œuvre de gloire,
L'incrédule poſtérité
Rejettera ſon témoignage,
S'il ne la dépeint belle & ſage,
Au-deçà de la vérité.



Grand HENRI, grand foudre de guerre
Que cependant que parmi nous
Ta valeur étonnoit la terre,
Les Deſtins firent ſon époux ;
ROI dont la mémoire eſt ſans blâme,
Que dis-tu de cette belle ame,
Quand tu la vois ſi dignement
Adoucir toutes nos abſinthes,
Et ſe tirer des labyrinthes
Où la met ton éloignement ?

Que dis-tu, lors que tu remarques
Après ſes pas ton héritier,
De la ſageſſe des Monarques
Monter le pénible ſentier ;
Et pour étendre ſa couronne,
Croître comme un ſan de lionne ?
Que s'il peut un jour égaler
Sa force avecque ſa furie,
Les Nomades n'ont bergerie
Qu'il ne ſuffiſe à déſoler.



Qui doute que ſi de ſes armes
Ilion avoit eu l'appui,
Le jeune Atride avecque larmes
Ne s'en fût retourné chez lui ;
Et qu'aux beaux champs de la Phrygie,
De tant de batailles rougie,
Ne fuſſent encore honorez
Ces ouvrages des mains céleſtes,
Que juſques à leurs derniers reſtes
La flâme Grecque a devorez ?

XIII.

1614.

FRAGMENT

Au ſujet de la même guerre des Princes.

Allez à la malheure, allez, AMES tragiques,
Qui fondez votre gloire aux miſeres publiques,
Et dont l'orgueil ne connoît point de loix ;
Allez, fleaux de la France & les peſtes du monde.
Jamais pas un de vous ne reverra mon onde ;
Regardez-là pour la derniere fois.

XIV.

1614.

STANCES.

Paraphrase du Pseaume CXXVIII, au nom du Roi Louis XIII, à l'occasion de la premiere guerre des Princes.

Les funestes complots des ames forcenées,
Qui pensoient triompher de mes jeunes années,
Ont d'un commun assaut mon repos offensé.
Leur rage a mis au jour ce qu'elle avoit de pire,
Certes je le puis dire :
Mais je puis dire aussi qu'ils n'ont rien avancé.

J'étois dans leurs filets ; c'étoit fait de ma vie ;
Leur funeste rigueur qui l'avoit poursuivie,
Méprisoit le conseil de revenir à soi ;
Et le coutre aiguisé s'imprime sur la terre
Moins avant, que leur guerre
N'espéroit imprimer ses outrages sur moi.

Dieu, qui de ceux qu'il aime eſt la garde éternelle,
Me témoignant contre eux ſa bonté paternelle,
A ſelon mes ſouhaits terminé mes douleurs.
Il a rompu leur piége ; & de quelque artifice
Qu'ait uſé leur malice,
Ses mains qui peuvent tout m'ont dégagé des leurs.

La gloire des méchans eſt pareille à cette herbe,
Qui ſans porter jamais ni javelle ni gerbe,
Croît ſur le toit pourri d'une vieille maiſon.
On la voit ſeche & morte, auſſi-tôt qu'elle eſt née;
Et vivre une journée
Eſt reputé pour elle une longue ſaiſon.

Bien eſt-il mal-aiſé que l'injuſte licence
Qu'ils prennent chaque jour d'affliger l'innocence
En quelqu'un de leurs vœux ne puiſſe proſpérer:
Mais tout incontinent leur bonheur ſe retire,
Et leur honte fait rire
Ceux que leur inſolence avoit fait ſoûpirer.

XV.

1614.

FRAGMENT

Au sujet de la même guerre.

O toi, qui d'un clein d'œil sur la terre & sur l'onde
Fais trembler tout le monde,
DIEU, qui toujours es bon, & toujours l'as été,
Verras-tu concerter à ces ames tragiques
Leurs funestes pratiques,
Et ne tonneras-tu point sur leur impiété?

Voyez en quel état est aujourd'hui la France,
Hors d'humaine espérance.
Les peuples les plus fiers du Couchant & du Nort
Ou sont alliez d'elle ou recherchent de l'être;
Et ceux qu'elle a fait naître,
Tournent tous leurs conseils pour lui donner la mort.

XVI.

1614.

FRAGMENT

Sur le même ſujet.

AMES pleines de vent, que la rage a bleſſées,
Connoiſſez votre faute & bornez vos penſées
En un juſte compas;
Attachez votre eſpoir à de moindres conquêtes;
Briare avoit cent mains, Tiphon avoit cent têtes,
Et ce que vous tentez leur coûta le trépas.

SOUCIS, retirez-vous; faites place à la joie,
Miſerable DOULEUR, dont nous ſommes la proie;
Nos vœux ſont exaucez.
Les vertus de la REINE & les bontez céleſtes
Ont fait évanoüir ces orages funeſtes,
Et diſſipé les vents qui nous ont menacé.

XVII.

AVANT 1615.

SONNET.

Epitaphe de la Femme de Monsieur Puget, qui fut dans la suite Evêque de Marseille. Le Mari parle.

Celle qu'avoit Hymen à mon cœur attachée,
Et qui fut ici bas ce que j'aimai le mieux,
Allant changer la terre à de plus dignes lieux,
Au marbre que tu vois sa dépoüille a cachée.

Comme tombe une fleur que la bise a sechée,
Ainsi fut abbatu ce chef-d'œuvre des cieux;
Et depuis le trépas qui lui ferma les yeux,
L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée.

Ni prieres ni vœux ne m'y pûrent servir;
La rigueur de la mort se voulut assouvir,
Et mon affection n'en put avoir dispensé.

Toi, dont la pieté vient sa tombe honorer;
Pleure mon infortune; & pour ta recompense
Jamais autre douleur ne te fasse pleurer.

XVIII.

AVANT 1615.

EPIGRAMME,

Au nom de Monsieur Puget, pour servir de dédicace à l'Epitaphe précédente.

Belle AME, qui fus mon flambeau,
Reçoi l'honneur qu'en ce tombeau
Je suis obligé de te rendre.
Ce que je fais te sert de peu :
Mais au moins tu vois en la cendre
Comme j'en conserve le feu.



XIX.

AVANT 1615.

EPIGRAMME,

Pour mettre au devant des Heures de Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Tant que vous serez sans amour,
CALISTE, priez nuit & jour;
Vous n'aurez point miséricorde.
Ce n'est pas que Dieu ne soit doux:
Mais pensez-vous qu'il vous accorde
Ce qu'on ne peut avoir de vous?

XX.

AVANT 1615.

EPIGRAMME

Sur le même sujet.

Prier Dieu qu'il vous soit propice,
Tant que vous me tourmenterez,
C'est le prier d'une injustice.
Faites moi grace, & vous l'aurez.

XXI.

XXI.

AVANT 1615.

CHANSON.

Sus de bout la merveille des Belles ;
Allons voir ſur les herbes nouvelles
Luire un émail, dont la vive peinture
Défend à l'art d'imiter la nature.

❧

L'air eſt plein d'une haleine de roſes ;
Tous les Vents tiennent leurs bouches cloſes ;
Et le Soleil ſemble ſortir de l'onde
Pour quelque amour plus que pour luire au monde.

❧

On diroit à lui voir ſur la tête
Ses rayons comme un chapeau de fête,
Qu'il s'en va ſuivre en ſi belle journée
Encore un coup la fille de Penée.

❧

Toute chose aux délices conspire,
Mettez-vous en votre humeur de rire;
Les soins profonds d'où les rides nous viennent,
A d'autres ans qu'aux vôtres appartiennent.

Il fait chaud : mais un feuillage sombre
Loin du bruit nous fournira quelque ombre,
Où nous ferons parmi les violettes
Mépris de l'ambre & de ses cassolettes.

Près de nous sur les branches voisines
Des genets, des houx & des épines,
Le Rossignol déployant ses merveilles,
Jusqu'aux rochers donnera des oreilles.

Et peut-être à travers des fougeres,
Verrons-nous de Bergers à Bergeres
Sein contre sein & bouche contre bouche,
Naître & finir quelque douce escarmouche.



C'eſt chez eux qu'Amour eſt à ſon aiſe;
Il y ſaute, il y danſe, il y baiſe,
Et foule aux pieds les contraintes ſervilles
De tant de loix qui le gênent aux villes.

O qu'un jour mon ame auroit de gloire
D'obtenir cette heureuſe victoire,
Si la pitié de mes peines paſſées
Vous diſpoſoit à ſemblables penſées!

Votre honneur, le plus vain des idoles,
Vous remplit de menſonges frivoles:
Mais quel eſprit que la raiſon conſeille,
S'il eſt aimé, ne rend point la pareille?



XXII.

1615.

STANCES.

Récit d'un Berger au Balet du Triomphe de Pallas, où Madame Elizabeth, Princeſſe d'Eſpagne, repréſentoit Pallas. Ce Balet fut executé le 19 Mars 1615. dans la grande Sale de Bourbon, lorſque Louis XIII. & la Reine ſa mere ſe diſpoſoient à partir pour aller conduire cette Princeſſe & recevoir en même-temps l'Infante Anne d'Autriche, que le Roi devoit épouſer.

HOULETE de LOUIS, HOULETE de MARIE,
Dont le fatal appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups,
Vous placer dans les cieux en la même contrée
Des balances d'Aſtrée,
Eſt-ce un prix de vertu qui ſoit digne de vous?

Vos penibles travaux sans qui nos pâturages,
Sont encore en leur gloire, en dépit des orages
Qui les ont désolez,
Sont-ce pas des effets que même en Arcadie,
Quoi que la Grece die,
Les plus fameux pasteurs n'ont jamais égalez ?

Voyez des bords de Loire & des bords de Garonne,
Jusques à ce rivage où Thétis se couronne
De bouquets d'orangers,
A qui ne donnez-vous une heureuse bonace,
Loin de toute menace
Et de maux intestins, & de maux étrangers ?

Où ne voit-on la Paix comme un roc affermie,
Faire à nos Gerions détester l'infamie
De leurs actes sanglans ;
Et la belle Cérès en javelles féconde
Oter à tout le monde
La peur de retourner à l'usage des glands ?

Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
De peuples réjouis;
Et que l'astre du jour ou se leve ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de MARIE, & le nom de LOUIS.

Certes une douleur quelques ames afflige,
Qu'un fleuron de nos lis separé de sa tige
Soit prêt à nous quitter:
Mais quoi qu'on nous augure & qu'on nous fasse craindre
ELIZE est-elle à plaindre
D'un bien que tous nos vœux lui doivent souhaiter?

Le jeune demi-Dieu qui pour elle soûpire,
De la fin du Couchant termine son empire
En la source du jour;
Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire;
Quelle malice noire
Peut sans aveuglement condamner leur amour?

Il eſt vrai qu'elle eſt ſage, il eſt vrai qu'elle eſt belle;
Et notre affection pour autre que pour elle
Ne peut mieux s'employer.
Auſſi la nommons-nous la Pallas de cet âge:
Mais que ne dit le Tage
De celle qu'en ſa place il nous doit envoyer?

ESPRITS mal-aviſez, qui blâmez un échange,
Où ſe prend & ſe baille un Ange pour un Ange,
Jugez plus ſainement.
Notre grande Bergere a Pan qui la conſeille;
Seroit-ce pas merveille
Qu'un deſſein qu'elle eût fait n'eût bon évenement?

C'eſt en l'aſſemblement de ces couples céleſtes,
Que ſi nos maux paſſez ont laiſſé quelques reſtes,
Ils vont du tout finir.
Mopſe, qui nous l'aſſûre, a le don de prédire;
Et les chênes d'Epire
Sçavent moins qu'il ne ſçait des choſes à venir.

Un ſiecle renaîtra comblé d'heur & de joie ;
Où le nombre des ans ſera la ſeule voie
D'arriver au trépas.
Tous venins y mourront comme au temps de nos peres;
Et mêmes les viperes
Y piqueront ſans nuire, ou n'y piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choſes,
Tous métaux ſeront or, toutes fleurs ſeront roſes,
Tous arbres oliviers;
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre,
Et les perles ſans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

Dieux, qui de vos arrêts formez nos deſtinées,
Donnez un dernier terme à ces grands hymenées,
C'eſt trop les différer;
L'Europe les demande, accordez ſa requête.
Qui verra cette fête,
Pour mourir ſatisfait n'aura que deſirer.

XXIII.

1615.

CHANSON,

Qui fut chantée dans le même Balet que les Stances précédentes, & dont l'Auteur faisoit très-peu de cas.

Cette ANNE si belle,
Qu'on vante si fort,
Pourquoi ne vient-elle?
Vraiment elle a tort.

Son LOUIS soûpire
Après ses appas;
Que veut-elle dire
De ne venir pas?

S'il ne la possede
Il s'en va mourir;
Donnons-y remede;
Allons la querir.

Assemblons, MARIE
Ses yeux à vos yeux ;
Notre bergerie
N'en vaudra que mieux.

Hâtons-le voyage ;
Le siecle doré
En ce mariage
Nous est assûré.

XXIV.

1615.

STANCES

Sur le Mariage du Roi Louis XIII. avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne.

Mopse entre les devins l'Apollon de cet âge
Avoit toujours fait espérer
Qu'un soleil qui naîtroit sur les rives du Tage,
En la terre du lis nous viendroit éclairer.

Cette prédiction ſembloit une avanture
Contre le ſens & le diſcours,
N'étant pas convenable aux regles de nature,
Qu'un ſoleil ſe levât où ſe couchent les jours.

ANNE, qui de Madrid fut l'unique miracle,
Maintenant l'aiſe de nos yeux,
Au ſein de notre Mars ſatisfait à l'oracle,
Et dégage envers nous la promeſſe des cieux.

Bien eſt-elle un ſoleil, & ſes yeux adorables,
Déja vûs de tout l'horizon,
Font croire que nos maux ſeront maux incurables,
Si d'un ſi beau remede ils n'ont leur guériſon.

Quoi que l'eſprit y cherche, il n'y voit que des chaînes
Qui le captivent à ſes loix.
Certes c'eſt à l'Eſpagne à produire des Reines,
Comme c'eſt à la France à produire des Rois.



Heureux couple d'AMANS, notre grande MARIE
A pour vous combatu le fort;
Elle a forcé les vents & dompté leur furie;
C'eſt à vous à goûter les délices du port.

Goûtez-les, beaux ESPRITS; & donnez connoiſſance,
En l'excès de votre plaiſir,
Qu'à des cœurs bien touchez tarder la jouiſſance,
C'eſt infailliblement leur croître le deſir.

Les fleurs de votre amour, dignes de leur racine,
Montrent un grand commencement:
Mais il faut paſſer outre, & des fruits de Lucine
Faire avoir à nos vœux leur accompliſſement.

Reſervez le repos à ces vieilles années
Par qui le ſang eſt refroidi.
Tout le plaiſir des jours eſt en leurs matinées;
La nuit eſt déja proche à qui paſſe midi.

XXV.

AVANT 1617.

CHANSON

Pour Monſieur le Duc de Bellegarde, amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France, & même en Europe.

MES YEUX, vous m'êtes ſuperflus ;
Cette beauté qui m'eſt ravie
Fut ſeule ma vûe & ma vie,
Je ne voi plus, n'y ne vi plus.
Qui me croit abſent, il a tort;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

O qu'en ce triſte éloignement,
Où la néceſſité me traine,
Les Dieux me témoignent de haine,
Et m'affligent indignement !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.



Quelles fleches a la douleur
Dont mon ame ne ſoit percée ;
Et quelle tragique penſée
N'eſt point en ma pâle couleur !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

Certes, où l'on peut m'écouter,
J'ai des reſpects qui me font taire :
Mais en un reduit ſolitaire
Quels regrets ne fais-je éclater !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

Quelle funeſte liberté
Ne prennent mes pleurs & mes plaintes,
Quand je puis trouver à mes craintes
Un ſéjour aſſez écarté !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.



Si mes amis ont quelque ſoin
De ma pitoyable avanture,
Qu'ils penſent à ma ſépulture;
C'eſt tout ce de quoi j'ai beſoin.
Qui me croit abſent, il a tort;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

XXVI.

AVANT 1617.

CHANSON

Pour Monſieur le Duc de Bellegarde, amoureux de la même Dame.

C'eſt aſſez, mes DESIRS, qu'un aveugle penſer
Trop peu diſcrettement vous ait fait adreſſer
Au plus haut objet de la terre;
Quittez cette pourſuite, & vous reſſouvenez
Qu'on ne voit jamais le tonnerre
Pardonner au deſſein que vous entreprenez.

Quelque flateur eſpoir qui vous tienne enchantez,
Ne connoiſſez-vous pas qu'en ce que vous tentez,
Toute raiſon vous déſavouë ?
Et que vous allez faire un ſecond Ixion,
Cloüé là-bas ſur une rouë,
Pour avoir trop permis à ſon affection ?

Bornez-voue, croyez-moi, dan sun juſte compas,
Et fuyez une mer, qui ne s'irrite pas
Que le ſuccès n'en ſoit funeſte.
Le calme juſqu'ici vous a trop aſſûrez;
Si quelque ſageſſe vous reſte,
Connoiſſez le péril & vous en retirez.

Mais, ô conſeil infame ! O profanes diſcours
Tenus indignement des plus dignes amours,
Dont jamais une ame fut bleſſée !
Quel excès de frayeur m'a ſçû faire goûter
Cette abominable penſée,
Que ce que je pourſuis me peut aſſez coûter ?

D'où

D'où s'est coulée en moi cette lâche poison,
D'oser impudemment faire comparaison
De mes épines à mes roses?
Moi, de qui la fortune est si proche des cieux,
Que je voi sous moi toutes choses ;
Et tout ce que je voi n'est qu'un point à mes yeux.

Non, non, servons CHRYSANTE, & sans penser à moi,
Pensons à l'adorer d'une aussi ferme foi
Que son empire est légitime ;
Exposons-nous pour elle aux injures du Sort ;
Et s'il faut être sa victime,
En un si beau danger mocquons-nous de la mort.

Ceux que l'opinion fait plaire aux vanitez,
Font dessus leurs tombeaux graver des qualitez
Dont à peine un Dieu seroit digne ;
Moi, pour un monument & plus grand & plus beau,
Je ne veux rien que cette ligne :
L'exemple des Amans est clos dans ce tombeau.

XXVII.

AVANT 1617.

STANCES

Pour Monsieur le Duc de Bellegarde, sur la guérison de Chrysante, c'est-à-dire, la même Dame à qui les deux Piéces précedentes sont adressées.

Les Destins sont vaincus, & le flux de mes larmes
De leur main insolente a fait tomber les armes;
Amour en ce combat a reconnu ma foi;
LAURIERS, couronnez-moi.

Quel penser agréable a soulagé mes plaintes,
Quelle heure de repos a dissipé mes craintes,
Tant que du cher objet en mon ame adoré
Le péril a duré?

J'ai toujours vû ma Dame avoir toutes les marques,
De n'être point sujette à l'outrage des Parques:
Mais quel espoir de bien en l'excès de ma peur
N'estimois-je trompeur?

Aujourd'hui c'en eſt fait, elle eſt toute guérie ;
Et les ſoleils d'Avril peignans une prairie,
En leurs tapis de fleurs n'ont jamais égalé
Son teint renouvellé.

Je ne la vis jamais ſi fraîche, ni ſi belle ;
Jamais de ſi bon cœur je ne brûlai pour elle ;
Et ne penſe jamais avoir tant de raiſon
De bénir ma priſon.

DIEUX, dont la providence & les mains ſouveraines,
Terminant ſa langueur, ont mis fin à mes peines,
Vous ſçaurois-je payer avec aſſez d'encens
L'aiſe que je reſſens ?

Après une faveur ſi viſible & ſi grande,
Je n'ai plus à vous faire aucune autre demande ;
Vous m'avez tout donné, redonnant à mes yeux
Ce chef-d'œuvre des cieux.

Certes vous êtes bons; & combien que nos crimes
Vous donnent quelquefois des courroux légitimes,
Quand des cœurs bien touchés vous demandent ſecours,
Ils l'obtiennent toujours.

Continuez, grands DIEUX, & ne faites pas dire,
Où que rien ici bas ne connoît votre empire,
Ou qu'aux occaſions les plus dignes de ſoins
Vous en avez le moins.

Donnez-nous tous les ans des moiſſons redoublées,
Soient toujours de nectar nos rivieres comblées;
Si CHRYSANTE ne vit & ne ſe porte bien,
Nous ne vous devons rien.



XXVIII.

1617.

EPIGRAMME

Pour mettre au devant des Poëmes divers du ſieur de Lortigue Provençal.

Vous, dont les cenſures s'étendent
Deſſus les ouvrages de tous,
Ce livre ſe mocque de vous;
Mars & les Muſes le défendent.

XXIX.

1617.

STANCES.

Fragment d'une Prophétie du Dieu de Seine contre le Maréchal d'Ancre.

Va-t'en à la malheure, excrément de la terre;
Monſtre, qui dans la paix fais les maux de la guerre
Et dont l'orgueil ne connoît point de loix;
En quelque haut deſſein que ton eſprit s'égare,
Tes jours ſont à leur fin, ta chûte ſe prépare;
Regarde-moi pour la derniere fois.

C'eſt aſſez que cinq ans ton audace effrénée,
Sur des aîles de cire aux étoiles montée
  Princes & Rois ait oſé défier.
La Fortune t'appelle au rang de ſes victimes;
Et le ciel accuſé de ſupporter tes crimes,
  Eſt réſolu de ſe juſtifier.

XXX.

1619.

STANCES

Pour le Comte de Charny, qui recherchoit en mariage Mademoiſelle de Caſtille, qu'il épouſa en 1620.

Enfin ma patience & les ſoins que j'ai pris
Ont, ſelon mes ſouhaits, adouci les eſprits,
Dont l'injuſte rigueur ſi long-tems m'a fait plaindre.
    Ceſſons de ſoûpirer;
Graces à mon deſtin, je n'ai plus rien à craindre,
    Et puis tout eſpérer.

Soit qu'êtant le ſoleil, dont je ſuis enflamé,
Le plus aimable objet qui fut jamais aimé,
On ne m'ait pû nier qu'il ne fût adorable ;
Soit que d'un oppreſſé
Le droit bien reconnu ſoit toujours favorable ;
Les Dieux m'ont exaucé.

N'agueres que j'oyois la tempête ſouffler,
Que je voyois la vague en montagne s'enfler,
Et Neptune à mes cris faire la ſourde oreille ;
A peu près englouti,
Euſſé-je oſé prétendre à l'heureuſe merveille
D'en être garanti ?

Contre mon jugement les orages ceſſez
Ont des calmes ſi doux en leur place laiſſez,
Qu'aujourd'hui ma fortune à l'empire de l'onde ;
Et je voi ſur le bord
Un Ange, dont la grace eſt la gloire du monde,
Qui m'aſſûre du port.



Certes c'est lâchement qu'un tas de médisans,
Imputans à l'Amour qu'il abuse nos ans,
De frivoles soupçons nos courages étonnent;
Tous ceux à qui déplaît
L'agréable tourment que ses flames nous donnent,
Ne sçavent ce qu'il est,

S'il a de l'amertume à son commencement;
Pourvû qu'à mon exemple on souffre doucement
Et qu'aux appas du change une ame ne s'envole,
On se peut assûrer
Qu'il est maître équitable & qu'enfin il console
Ceux qu'il a fait pleurer.



XXXI.

AVANT 1620.

EPIGRAMME

Sur une Image de Sainte Catherine.

L'Art, auſſi-bien que la Nature,
Eût fait plaindre cette peinture :
Mais il a voulu figurer
Qu'aux tourmens dont la cauſe eſt ſi belle,
La gloire d'une ame fidelle
Eſt de ſouffrir ſans murmurer.



XXXII.

AVANT 1620.

EPIGRAMME

Imitée de la quarantieme du quatrieme Livre de Martial.

JEANNE, tandis que tu fus belle,
Tu le fus ſans comparaiſon;
ANNE à cette heure eſt de ſaiſon,
Et ne voi rien ſi beau comme elle.
Je ſçai que les ans lui mettront
Comme à toi les rides au front,
Et feront à ſa treſſe blonde
Même outrage qu'à tes cheveux:
Mais voilà comme va le monde;
Je te voulus, & je la veux.

XXXIII.

AVANT 1620.

SONNET

A Madame la Princeſſe de Conti.

Race de mille Rois, adorable PRINCESSE,
Dont le puiſſant appui de faveurs m'a comblé,
Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma promeſſe,
Et m'allége du faix dont je ſuis accablé.

Telle que notre ſiecle aujourd'hui vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me réſous de vous bailler en garde
Aux faſtes éternels de la poſtérité.

Je ſçai bien quel effort cet ouvrage demande:
Mais ſi la peſanteur d'une charge ſi grande
Réſiſte à mon audace & me la refroidit;

Voi-je pas vos bontés à mon aide paroître;
Et parler dans vos yeux un ſigne qui me dit,
Que c'eſt aſſez payer que de bien reconnoître?

XXXIV.

AVANT 1620.

STANCES SPIRITUELLES.

Louez Dieu par toute la terre,
Non pour la crainte du tonnerre
Dont il menace les humains :
Mais pour ce que ſa gloire en merveilles abonde,
Et que tant de beautez qui reluiſent au monde,
Sont des ouvrages de ſes mains.

Sa providence libérale
Eſt une ſource générale
Toujours prête à nous arrouſer ;
L'Aurore & l'Occident s'abreuvent en ſa courſe,
On y puiſe en Afrique, on y puiſe ſous l'Ourſe,
Et rien ne la peut épuiſer.

N'eſt-ce pas lui qui fait aux ondes
Germer les ſemences fécondes
D'un nombre infini de poiſſons ;
Qui peuple de troupeaux les bois & les montagnes,
Donne aux prés la verdure, & couvre les campagnes
De vendanges & de moiſſons ?

Il eſt bien dur à ſa juſtice
De voir l'impudente malice
Dont nous l'offenſons chaque jour :
Mais, comme notre pere, il excuſe nos crimes ;
Et mêmes ſes courroux, tant ſoient-ils légitimes,
Sont des marques de ſon amour.

Nos affections paſſageres,
Tenant de nos humeurs légeres,
Se font vieilles en un moment ;
Quelque nouveau deſir comme un vent les emporte.
La ſienne, toujours ferme & toujours d'une ſorte,
Se conſerve éternellement.

XXXV.

1620.

EPIGRAMME

Mise au devant du livre intitulé : Le Pourtraict de l'Eloquence Françoise, avec dix Actions Oratoires, de Jean du Pré, Ecuyer Seigneur de la Porte, Conseiller du Roy & Général en sa Cour des Aydes de Normandie.

Tu faux, DU PRÉ, de nous pourtraire
Ce que l'éloquence a d'appas;
Quel besoin as-tu de le faire?
Qui te voit, ne la voit-il pas?

XXXVI.

1621.

EPIGRAMME

Pour servir d'Epitaphe à un Grand.

Cet Absynthe au nez de barbet
En ce tombeau fait sa demeure.
Chacun en rit, & moi j'en pleure;
Je le voulois voir au gibet.

XXXVII.

1621.

SONNET

A Monſeigneur le Duc d'Orléans.

MUSES, quand finira cette longue remiſe
De contenter GASTON, & d'écrire de lui ?
Le ſoin que vous avez de la gloire d'autrui,
Peut-il mieux s'employer qu'à ſi belle entrepriſe ?

En ce malheureux ſiecle, où chacun vous mépriſe
Et quiconque vous ſert n'en a que de l'ennui,
Miſérable Neuvaine, où ſera votre appui,
S'il ne vous tend les mains & ne vous favoriſe ?

Je croi bien que la peur d'oſer plus qu'il ne faut,
Et les difficultez d'un ouvrage ſi haut,
Vous ôtent le deſir que ſa vertu vous donne :

Mais tant de beaux objets tous les jours s'augmentans
Puiſqu'en âge ſi bas leur nombre vous étonne,
Comme y fournirez-vous quand il aura vingt ans ?

XXXVIII.

1621 ou 1622.

STANCES

A Monsieur le premier Président de Verdun, pour le consoler de la mort de sa premiere femme.

Sacré Ministre de Thémis,
VERDUN, en qui le ciel a mis
Une sagesse non commune;
Sera-ce pour jamais que ton cœur abattu
Laissera sous une infortune,
Au mépris de ta gloire, accabler ta vertu?

Toi, de qui les avis prudens
En toute sorte d'accidens
Sont loüez même de l'Envie,
Perdras-tu la raison, jusqu'à te figurer
Que les morts reviennent en vie;
Et qu'on leur rende l'ame à force de pleurer?

Tel

Tel qu'au ſoir on voit le Soleil
Se jetter au bras du ſommeil,
Tel au matin il ſort de l'onde.
Les affaires de l'homme ont un autre deſtin ;
Après qu'il eſt parti du monde,
La nuit qui lui ſurvient n'a jamais de matin.

Jupiter, ami des mortels,
Ne rejette de ſes autels
Ni requêtes ni ſacrifices ;
Il reçoît en ſes bras ceux qu'il a menacez ;
Et qui s'eſt nettoyé de vices,
Ne lui fait point de vœux qui ne ſoient exaucez.

Neptune, en la fureur des flots
Invoqué par les matelots,
Remet l'eſpoir en leurs courages ;
Et ce pouvoir ſi grand dont il eſt renommé,
N'eſt connu que par les naufrages
Dont il a garanti ceux qui l'ont réclamé.



Pluton eſt ſeul entre les Dieux
Dénué d'oreilles & d'yeux
A quiconque le ſollicite.
Il dévore ſa proie auſſi-tôt qu'il la prend ;
Et quoi qu'on liſe d'Hippolyte,
Ce qu'une fois il tient, jamais il ne le rend.

S'il étoit vrai que la pitié
De voir un excès d'amitié
Lui fit faire ce qu'on deſire ;
Qui devoit le fléchir avec plus de couleur,
Que ce fameux joüeur de lyre
Qui fut jusqu'aux enfers lui montrer ſa douleur ?

Cependant il eut beau chanter,
Beau prier, preſſer, & flater,
Il s'en revint ſans Eurydice ;
Et ſa vaine faveur dont il fut obligé,
Fut une ſi noire malice,
Qu'un abſolu refus l'auroit moins affligé.



Mais quand tu pourrois obtenir
Que la mort laissât revenir
Celle dont tu pleures l'absence;
La voudrois-tu remettre dans un siecle effronté,
Qui plein d'une extrême licence,
Ne feroit que troubler son extrême bonté?

Que voyons-nous que des Titans,
De bras & de jambes luttans
Contre les pouvoirs légitimes;
Infâmes rejettons de ces audacieux,
Qui dédaignans les petits crimes;
Pour en faire un illustre attaquerent les cieux?

Quelle horreur de flame & de fer
N'est éparse, comme en enfer,
Aux plus beaux lieux de cet empire?
Et les moins travaillez des injures du sort,
Peuvent-ils pas justement dire
Qu'un homme dans la tombe est un navire au port?

Croi-moi, ton deüil a trop duré;
Tes plaintes ont trop murmuré;
Chasse l'ennui qui te posséde,
Sans t'irriter en vain contre une adversité,
Que tu sçais bien qui n'a remede
Autre que d'obeïr à la nécessité.

Rends à ton ame le repos
Qu'elle s'ôte mal à propos,
Jusqu'à te dégoûter de vivre;
Et si tu n'as l'amour que chacun a pour soi,
Aime ton Prince, & le delivre
Du regret qu'il aura s'il est privé de toi.

Quelque jour ce jeune lion
Choquera la rebellion,
En sorte qu'il en sera maître:
Mais quiconque voit clair, ne connoît-il pas bien
Que pour l'empêcher de renaître,
Il faut que ton labeur accompagne le sien.

La Justice le glaive en main
Est un pouvoir autre qu'humain
Contre les révoltes civiles.
Elle seule fait l'ordre; & les sceptres des Rois
N'ont que des pompes inutiles,
S'ils ne sont appuyez de la force des loix.

XXXIX.

1622.

INSCRIPTION

Pour le Portrait de Cassandre, Maîtresse de Ronsard.

L'Art, la Nature exprimant;
En ce portrait m'a fait telle;
Si n'y suis-je pas si belle
Qu'aux écrits de mon Amant.



XL.

1622.

STANCES

Pour Monseigneur le Comte de Soissons, à qui l'on faisoit espérer qu'il épouseroit Madame Henriette-Marie de France, depuis Reine d'Angleterre.

Ne délibérons plus; allons droit à la mort;
La tristesse m'appelle à ce dernier effort,
Et l'honneur m'y convie.
Je n'ai que trop gémi;
Si parmi tant d'ennuis j'aime encore ma vie,
Je suis mon ennemi.

O beaux YEUX, beaux objets de gloire & de grandeur,
Vive source de flame, où j'ai pris une ardeur
Qui toute autre surmonte;
Puis-je souffrir assez,
Pour expier le crime & reparer la honte
De vous avoir laissez?

Quelqu'un dira pour moi que je fais mon devoir,
Et que les volontez d'un abſolu pouvoir
Sont de juſtes contraintes:
Mais à quelle autre loi
Doit un parfait Amant des reſpects & des craintes,
Qu'à celle de ſa foi?

Quand le ciel offriroit à mes jeunes deſirs
Les plus rares tréſors & les plus grands plaiſirs,
Dont ſa richeſſe abonde;
Que ſçaurois-je eſpérer
A quoi votre préſence, ô merveille du monde,
Ne ſoit à préférer?

On parle de l'enfer & des maux éternels
Baillez en châtiment à ces grands criminels,
Dont les fables ſont pleines:
Mais ce qu'ils ſouffrent tous,
Le ſouffrai-je pas ſeul en la moindre des peines
D'être éloigné de vous?

J'ai beau par la raiſon exhorter mon amour,
De vouloir réſerver à l'aiſe du retour
Quelque reſte de larmes;
Miſérable qu'il eſt!
Contenter ſa douleur & lui donner des armes,
C'eſt tout ce qu'il lui plaît.

Non, non; laiſſons nous vaincre après tant de combats.
Allons épouvanter les ombres de là bas
De mon viſage blême;
Et ſans nous conſoler,
Mettons fin à des jours que la Parque elle-même
A pitié de filer.

Je connois CHARIGENE, & n'oſe deſirer
Qu'elle ait un ſentiment qui la faſſe pleurer
Deſſus ma ſépulture;
Mais cela m'arrivant,
Quelle ſeroit ma gloire; & pour quelle avanture
Voudrois-je être vivant!

XLI.

1622 OU 1623.

CHANSON

A Madame la Marquiſe de Ramboüillet, ſous le nom de Rodante.

Chere BEAUTÉ, que mon ame ravie
Comme ſon pole va regardant,
Quel aſtre d'ire & d'envie
Quand vous naiſſiez marquoit votre aſcendant;
Que votre courage endurci,
Plus je le ſupplie, moins ait de merci?

En tous climats, voire au fond de la Thrace;
Après les neiges & les glaçons
Le beau temps reprend ſa place;
Et les êtez mûriſſent les moiſſons;
Chaque ſaiſon y fait ſon cours;
En vous ſeule on trouve qu'il gele toujours.

J'ai beau me plaindre, & vous conter mes peines,
Avec prieres d'y compâtir;
J'ai beau m'épuiſer les veines,
Et tout mon ſang en larmes convertir;
Un mal au deça du trépas,
Tant ſoit-il extrême, ne vous émeut pas.

Je ſçai que c'eſt; vous êtes offenſée,
Comme d'un crime hors de raiſon,
Que mon ardeur inſenſée
En trop haut lieu borne ſa guériſon;
Et voudriez bien pour la finir,
M'ôter l'eſpérance de rien obtenir.

Vous vous trompez; c'eſt aux foibles courages,
Qui toujours portent la peur au ſein,
De ſuccomber aux orages,
Et ſe laſſer d'un pénible deſſein.
De moi, plus je ſuis combatu,
Plus ma réſiſtance montre ſa vertu.

Loin de mon front ſoient ces palmes communes,
Où tout le monde peut aſpirer;
Loin les vulgaires fortunes,
Où ce n'eſt qu'un jouïr & deſirer.
Mon goût cherche l'empêchement;
Quand j'aime ſans peine, j'aime lâchement.

Je connois bien que dans ce labyrinthe,
Le ciel injuſte m'a réſervé
Tout le fiel & tout l'abſynthe
Dont un Amant fut jamais abreuvé:
Mais je ne m'étonne de rien;
Je ſuis à RODANTE, je veux mourir ſien.



XLII.

1623.

SONNET

AU ROI LOUIS XIII.

Après la guerre de 1621 *&* 1622, *contre les Huguenots.*

MUSES, je ſuis confus ; mon devoir me convie
A loüer de mon ROI les rares qualitez :
Mais le mauvais deſtin qu'ont les téméritez,
Fait peur à ma foibleſſe & m'en ôte l'envie.

A quel front orgueilleux n'a l'audace ravie
Le nombre des lauriers qu'il a déja plantez ;
Et ce que ſa valeur a fait en deux êtez,
Alcide l'eût-il fait en deux ſiecles de vie ?

Il arrivoit à peine à l'âge de vingt ans,
Quand ſa juſte colere aſſaillant nos Titans
Nous donna de nos maux l'heureuſe délivrance.

Certes, ou ce miracle à mes ſens éblouïs ;
Ou Mars s'eſt mis lui-même au trône de la France,
Et s'eſt fait notre Roi ſous le nom de LOUIS.

XLIII.

1623 OU 1624.

FRAGMENT

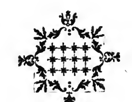
D'UNE ODE.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU,

Ministre & Sécrétaire d'Etat.

Grand & grand Prince de l'Eglise,
RICHELIEU, jusques à la mort,
Quelque chemin que l'homme élise,
Il est à la merci du Sort;
Nos jours filez de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies;
Et de ce mélange divers
Se composent nos destinées,
Comme on voit le cours des années
Composé d'êtez & d'hivers.

Tantôt une molle bonace
Nous laiſſe joüer ſur les flots ;
Tantôt un péril nous menace,
Plus grand que l'art des matelots ;
Et cette ſageſſe profonde,
Qui donne aux fortunes du monde
Leur fatale néceſſité,
N'a fait loi qui moins ſe révoque ;
Que celle du flux réciproque
De l'heur & de l'adverſité.



XLIV.

1624.

SONNET

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU, Premier Miniſtre d'Etat.

A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raiſon,
Grande AME aux grands travaux ſans repos adonnée;
Puiſque par vos conſeils la France eſt gouvernée,
Tout ce qui la travaille aura ſa guériſon.

Tel que fut rajeuni le vieil âge d'Eſon;
Telle cette Princeſſe en vos mains réſinée,
Vaincra de ſes deſtins la rigueur obſtinée,
Et reprendra le teint de ſa verte ſaiſon.

Le bon ſens de mon Roi m'a toujours fait prédire,
Que les fruits de la paix combleroient ſon empire,
Et comme un demi-Dieu le feroient adorer:

Mais voyant que le vôtre aujourd'hui le ſeconde,
Je ne lui promets pas ce qu'il doit eſpérer,
Si je ne lui promets la conquête du monde.

XLV.

1624.

SONNET

AU ROI LOUIS XIII.

Qu'avec une valeur à nulle autre seconde,
Et qui seule est fatale à notre guérison,
Votre courage, mûr en sa verte saison,
Nous ait acquis la paix sur la terre & sur l'onde;

Que l'Hydre de la France en révoltes féconde,
Pour vous soit du tout morte ou n'ait plus de poison;
Certes, c'est un bonheur dont la juste raison
Promet à votre front la couronne du monde.

Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayez pour témoin;
Connoissez-le, mon ROI, c'est le comble du soin
Que de vous obliger ont eu les Destinées.

Tous vous sçavent loüer : mais non également.
Les ouvrages communs vivent quelques années;
Ce que MALHERBE écrit dure éternellement.

XLVI.

XLVI.

1624.

SONNET

A Monsieur le Marquis de la Vieuville, Surintendant des Finances.

Il est vrai, LA VIEUVILLE, & quiconque le nie
Condamne impudemment le bon goût de mon Roi;
Nous devons des Autels à la sincere foi
Dont ta dextérité nos affaires manie.

Tes soins laborieux, & ton libre génie
Qui hors de la raison ne connoît point de loi,
Ont mis fin aux malheurs qu'attiroit après soi
De nos profusions l'effroyable manie.

Tout ce qu'à tes vertus il reste à desirer,
C'est que les beaux esprits les veuillent honorer
Et qu'en l'éternité la Muse les imprime.

J'en ai bien le dessein dans mon ame formé:
Mais je suis généreux, & tiens cette maxime,
Qu'il ne faut point aimer quand on est point aimé.

XLVII.

1624 ou 1625.

FRAGMENT

POUR Mde. LA MARQUISE DE RAMBOUILLET.

Et maintenant encore en cet âge panchant,
Où mon peu de lumiere eſt ſi près du couchant,
Quand je verrois Hélene au monde revenuë
En l'état glorieux où Paris l'a connuë,
Faire à toute la terre adorer ſes appas;
N'en étant point aimé, je ne l'aimerois pas.
Cette belle Bergere, à qui les Deſtinées
Sembloient avoir gardé mes dernieres années,
Eut en perfection tous les rares tréſors
Qui parent un eſprit & font aimer un corps.
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes;
Si-tôt que je la vis, je lui rendis les armes,
Un objet ſi puiſſant ébranla ma raiſon,
Je voulus être ſien, j'entrai dans ſa priſon,
Et de tout mon pouvoir eſſayai de lui plaire,
Tant que ma ſervitude eſpéra du ſalaire.

Mais comme j'apperçûs l'infaillible danger
Où, si je poursuivois, je m'allois engager ;
Le soin de mon salut m'ôta cette pensée,
J'eus honte de brûler pour une ame glacée,
Et sans me travailler à lui faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.



XLVIII.

1625 ou 1626.

SONNET

Pour Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Ministre d'Etat.

PEUPLES, ça de l'encens; PEUPLES, ça des victimes,
A ce grand Cardinal, grand chef-d'œuvre des cieux,
Qui n'a bût que la gloire, & n'est ambitieux
Que de faire mourir l'insolence des crimes.

A quoi sont employez tant de soins magnanimes
Où son esprit travaille & fait veiller ses yeux,
Qu'à tromper les complots de nos séditieux,
Et soumettre leur rage aux pouvoirs légitimes?

Le mérite d'un homme, ou sçavant, ou guerrier,
Trouve sa récompense aux chapeaux de laurier,
Dont la vanité Grecque a donné les exemples;

Le sien, je l'ose dire, est si grand & si haut,
Que si comme nos Dieux il n'a place en nos temples,
Tout ce qu'on lui peut faire est moins qu'il ne lui faut.

XLIX.

1625 OU 1626.

INSCRIPTION

Pour la Fontaine de l'Hôtel de Ramboüillet.

Vois-tu, PASSANT, couler cette onde,
Et s'écouler incontinent.
Ainsi fuit la gloire du monde ;
Et rien que Dieu n'est permanent.



L.

1627.

ODE

AU ROI LOUIS XIII.

Allant châtier la rébellion des Rochelois, & chasser les Anglois, qui en leur faveur étoient décendus en l'Isle de Ré.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête;
Prens ta foudre, LOUIS, & va comme un lion
Donner le dernier coup à la derniere tête
De la rébellion.

Fai choir en sacrifice au Démon de la France
Les fronts trop élevez de ces ames d'enfer;
Et n'épargne contre eux pour notre délivrance
Ni le feu ni le fer.

Affez de leurs complots l'infidele malice
A nourri le défordre & la fédition ;
Quitte le nom de JUSTE, ou fai voir ta juftice
En leur punition.

Le centieme Décembre a les plaines ternies,
Et le centieme Avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leur brutales manies
Ne caufent que des pleurs.

Dans toutes les fureurs des fiecles de tes peres
Les monftres les plus noirs firent-ils jamais rien ;
Que l'inhumanité de ces cœurs de viperes
Ne renouvelle au tien ?

Par qui font aujourd'hui tant de villes défertes,
Tant de grands bâtimens en mafures changez,
Et de tant de chardons la campagnes couvertes,
Que par ces enragez ?

Les ſceptres devant eux n'ont point de priviléges;
Les Immortels eux-même en ſont perſécutez;
Et c'eſt aux plus ſaints lieux que leurs mains ſacriléges
Font plus d'impiétez.

Marche, va les détruire, éteins-en la ſémence;
Et ſui juſqu'à leur fin ton courroux généreux,
Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
Qui te parle pour eux.

Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un ſoin aſſidu travailler à leurs forts,
Et creuſer leur foſſez juſqu'à faire paroître
Le jour entre les morts;

Laiſſe-les eſpérer, laiſſe les entreprendre;
Il ſuffit que ta cauſe eſt la cauſe de Dieu,
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les ſoins de Richelieu.

Richelieu, ce Prélat de qui toute l'envie
Eſt de voir ta grandeur aux Indes ſe borner;
Et qui viſiblement ne fait cas de ſa vie,
Que pour te la donner.

Rien que ton intérêt n'occupe ſa penſée,
Nuls divertiſſemens ne l'appellent ailleurs;
Et de quelques bons yeux qu'on ait vanté Lyncée,
Il en a de meilleurs.

Son ame toute grande eſt une ame hardie,
Qui pratique ſi bien l'art de nous ſecourir,
Que pourvû qu'il ſoit crû, nous n'avons maladie
Qu'il ne ſçache guérir.

Le ciel, qui doit le bien ſelon qu'on le mérite,
Si de ce grand oracle il ne t'eût aſſiſté,
Par un autre préſent n'eut jamais été quitte
Envers ta piété.

Va, ne differe plus tes bonnes deſtinées;
Mon Apollon t'aſſûre & t'engage ſa foi,
Qu'employant ce Typhis, Syrtes & Cyanées
Seront havres pour toi.

Certes, ou je me trompe, ou déja la Victoire,
Qui ſon plus grand honneur de tes palmes attent,
Eſt aux bords de Charante en ſon habit de gloire,
Pour te rendre content.

Je la voi qui t'appelle, & qui ſemble te dire:
ROI, le plus grand des Rois & qui m'es le plus cher;
Si tu veux que je t'aide à ſauver ton empire,
Il eſt temps de marcher.

Que ſa façon eſt brave, & ſa mine aſſûrée!
Qu'elle a fait richement ſon armure étoffer;
Et qu'il ſe connoît bien à la voir ſi parée,
Que tu vas triompher!

Telle en ce grand aſſaut, où des fils de la terre
La rage ambitieuſe à leur honte parut,
Elle ſauva le ciel & rua le tonnerre
Dont Briare mourut.

Déja de tous côtez s'avançoient les approches;
Ici couroit Mimas, là Tiphon ſe battoit,
Et là ſuoit Euryte à détacher les roches
Qu'Encelade jettoit.

A peine cette Vierge eut l'affaire embraſſée,
Qu'auſſi-tôt Jupiter en ſon trône remis,
Vit ſelon ſon deſir la tempête ceſſée,
Et n'eut plus d'ennemis.

Ces coloſſes d'orgueil furent tous mis en poudre,
Et tous couverts des monts qu'ils avoient arrachez;
Phlegre qui les reçut, pût encore la foudre
Dont ils furent touchez.

L'exemple de leur race à jamais abolie,
Devoit ſous ta merci tes rebelles ployer :
Mais ſeroit-ce raiſon qu'une même folie
N'eut pas même loyer ?

Déja l'étonnement leur fait la couleur blême;
Et ce lâche voiſin qu'ils ſont allez querir,
Miſérable qu'il eſt, ſe condamne lui-même
A fuïr ou mourir.

Sa faute le remord; Mégere le regarde;
Et lui porte l'eſprit à ce vrai ſentiment,
Que d'une injuſte offenſe il aura, quoiqu'il tarde,
Le juſte châtiment.

Bien ſemble être la mer une barre aſſez forte,
Pour nous ôter l'eſpoir qu'il puiſſe être battu :
Mais eſt-il rien de clos dont ne t'ouvre la porte
Ton heur & ta vertu ?



Neptune importuné de ſes voiles infâmes,
Comme tu paroîtras au paſſage des flots,
Voudra que ſes Tritons mettent la main aux rames,
Et ſoient tes matelots.

Là rendront tes guerriers tant de ſortes de preuves,
Et d'une telle ardeur pouſſeront leurs efforts,
Que le ſang étranger fera monter nos fleuves
Au deſſus de leurs bords.

Par cet eſpoir fatal en tous lieux va renaître
La bonne opinion des courages François;
Et le monde croira, s'il doit avoir un maître,
Qu'il faut que tu le ſois.

O que pour avoir part en ſi belle avanture
Je me ſouhaiterois la fortune d'Eſon,
Qui, vieil comme je ſuis, revint contre nature
En ſa jeune ſaiſon!



De quel péril extrême eſt la guerre ſuivie ;
Où je ne fiſſe voir que tout l'or du Levant
N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
Perduë en te ſervant ?

Toutes les autres morts n'ont mérite ni marque ;
Celle-ci porte ſeule un éclat radieux,
Qui fait revivre l'homme & le met de la barque
A la table des Dieux.

Mais quoi ! Tous les penſers dont les ames bien nées
Excitent leur valeur & flattent leur devoir,
Que ſont-ce que regrets, quand le nombre d'années
Leur ôte le pouvoir ?

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines
En vain dans les combats ont des ſoins diligens ;
Mars eſt comme l'Amour ; ſes travaux & ſes peines
Veulent de jeunes gens.



Je suis vaincu du temps, je céde à ses outrages;
Mon esprit seulement exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa premiere vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencerent leur cours;
Je les possédai jeune, & les possede encore
A la fin de mes jours.

Ce que j'en ai reçû, je te le veux produire;
Tu verras mon adresse, & ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.

Soit que de tes lauriers ma lyre s'entretienne;
Soit que de tes bontez je la fasse parler,
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait de quoi m'égaler?



Le fameux Amphion, dont la voix nompareille
Bâtiſſant une ville étonna l'univers,
Quelque bruit qu'il ait eu, n'a point fait de merveille
Que ne faſſent mes vers.

Par eux de tes beaux faits la terre ſera pleine ;
Et les peuples du Nil qui les auront oüis,
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de LOUIS.



LI.

LI.

1628.

FRAGMENT

Sur la prise prochaine de la Rochelle.

Enfin mon Roi les a mis bas ;
Ces murs qui de tant de combas
Furent les tragiques matieres ;
La Rochelle est en poudre, & ses champs désertez
N'ont face que de cimetiere,
Où gisent les Titans qui les ont habitez.



LII.

1628.

SONNET

Sur la mort de ſon Fils.

Que mon fils ait perdu ſa dépouille mortelle,
Ce fils qui fut ſi brave, & que j'aimai ſi fort;
Je ne l'impute point à l'injure du Sort,
Puiſque finir à l'homme eſt choſe naturelle.

Mais que de deux marauts la ſurpriſe infidelle
Ait terminé ſes jours d'une tragique mort;
En cela ma douleur n'a point de réconfort,
Et tous mes ſentimens ſont d'accord avec elle.

O mon DIEU, mon Sauveur, puiſque par la raiſon
Le trouble de mon ame étant ſans guériſon,
Le vœu de la vengeance eſt un vœu légitime;

Fai que de ton appui je ſois fortifié.
Ta juſtice t'en prie; & les auteurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié.

LIII.

1628.

ODE

A Monsieur de la Garde, au sujet de son Histoire Sainte.

LA GARDE, tes doctes écrits
Montrent les soins que tu as pris
A sçavoir tant de belles choses;
Et ta prestance & tes discours
Etalent un heureux concours
De toutes les graces écloses.

Davantage tes actions
Captivent les affections
Des cœurs, des yeux & des oreilles;
Forçant les personnes d'honneur
De te souhaiter tout bonheur
Pour tes qualitez nompareilles.

Tu ſçais bien que je ſuis de ceux
Qui ne ſont jamais pareſſeux
A loüer les vertus des hommes ;
Et dans Paris en mes vieux ans
Je paſſe à ce devoir mon temps,
Au malheureux ſiecle où nous ſommes.

Mais, las ! la perte de mon fils,
Ses aſſaſſins d'orgueil bouffis,
Ont toute ma vigueur ravie ;
L'ingratitude & peu de ſoin
Que montrent les Grands au beſoin,
De douleur accablent ma vie.

Je ne déſiſte pas pourtant
D'être dans moi-même content
D'avoir vécu dedans le monde,
Priſé (quoique vieil abbatu)
Des gens de bien & de vertu ;
Et voilà le bien qui m'abonde.



Nos jours paſſent comme le vent;
Les plaiſirs nous vont décevant;
Et toutes les faveurs humaines
Sont hémérocalles d'un jour;
Grandeurs, richeſſes & l'amour
Sont fleurs périſſables & vaines.

Nous avons tant perdu d'amis,
Et de bien par le ſort tranſmis
Au pouvoir de nos adverſaires;
Néanmoins nous voyons du port
D'autrui les débris & la mort,
En nous éloignant des corſaires.

Ainſi puiſſions-nous voir long-temps
Nos eſprits libres & contens,
Sous l'influence d'un bon aſtre.
Que vive & meure qui voudra!
La conſtance nous réſoudra
Contre l'effort de tout déſaſtre.

Le foldat remis par fon chef,
Pour fe garantir de méchef,
En état de faire fa garde,
N'oferoit pas en déloger
Sans congé, pour fe foulager,
Nonobftant que trop il lui tarde;

Car s'il procédoit autrement,
Il feroit puni promptement,
Aux dépens de fa propre vie.
Le parfait chrêtien tout ainfi,
Créé pour obéïr auffi,
Y tient fa fortune affervie.

Il ne doit pas quitter ce lieu
Ordonné par la loi de Dieu;
Car l'ame qui lui eft tranfmife,
Félonne ne doit pas fuïr
Pour fa damnation encourir,
Et être en l'érebe remife.



Déſolé je tiens ce propos,
Voyant approcher Atropos,
Pour couper le nœud de ma trame;
Et ne puis ni ne veux l'éviter,
Moins auſſi la précipiter;
Car Dieu ſeul commande à mon ame.

❧

Non, Malherbe n'eſt pas de ceux
Que l'eſprit d'enfer a deçeus
Pour acquérir la renommée
De s'être affranchis de priſon
Par une lame, ou par poiſon,
Ou par une rage animée.

❧

Au ſeul point que Dieu preſcrira,
Mon ame du corps partira
Sans contrainte ni violence;
De l'enfer les tentations,
Ni toutes mes afflictions
Ne forceront point ma conſtance.

❧

Mais, LA GARDE, voyez comment
On ſe disvague doucement,
Et comme notre eſprit agrée
De s'entretenir près & loin,
Encor qu'il n'en ſoit pas beſoin,
Avec l'objet qui le recrée.

J'avois mis la plume à la main,
Avec l'honorable deſſein
De loüer votre ſainte Hiſtoire :
Mais l'amitié que je vous dois,
Par de-là ce que je voulois
A fait débaucher ma mémoire.

Vous m'êtiez préſent à l'eſprit ;
En voulant tracer cet écrit ;
Et me ſembloit vous voir paroître
Brave & galant en cette Cour,
Où les plus hupez à leur tour
Tâchoient de vous voir & connoître.



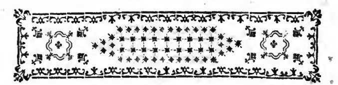
Mais ores à moi revenu,
Comme d'un doux ſonge avenu
Qui tous nos ſentimens cajole;
Je veux vous dire franchement,
Et de ma façon librement,
Que votre Hiſtoire eſt une école.

Pour moi, en ce que j'en ai veu
J'aſſûre qu'elle aura l'aveu
De tout excellent perſonnage;
Et puiſque Malherbe le dit,
Cela ſera ſans contredit,
Car c'eſt un très-juſte préſage.

Toute la France ſçait fort bien
Que je n'eſtime ou reprens rien
Que par raiſon & par bon titre,
Et que les doctes de mon temps
Ont toujours été très contens
De m'élire pour leur arbître.

LA GARDE, vous m'en croirez-donc,
Que ſi Gentilhomme fut onc
Digne d'éternelle mémoire ;
Par vos vertus vous le ſerez,
Et votre loz rehauſſerez
Par votre docte & ſainte Hiſtoire.





LIVRE QUATRIE'ME,

Contenant les Pièces que l'on n'a pû ranger ſous aucune date.

I.

STANCES

Pour une Maſquarade.

Ceux-ci de qui vos yeux admirent la venuë,
Pour un fameux honneur qu'ils brûlent d'acquérir;
Partis des bords lointains d'une terre inconnuë,
S'en vont au gré d'Amour tout le monde courir.
Ce grand Démon qui ſe déplaît
D'être prophané comme il eſt,
Par eux veut repurger ſon temple;
Et croit qu'ils auront ce pouvoir,
Que ce qu'on ne fait par devoir,
On le fera par leur exemple.

Ce ne ſont point eſprits qu'une vague licence
Porte inconſidérez à leurs contentemens;
L'or de cet âge vieil, où regnoit l'innocence,
N'eſt pas moins en leurs mœurs qu'en leurs accoûtremens,
La foi, l'honneur & la raiſon
Gardent la clef de leur priſon;
Penſer au change leur eſt crime;
Leurs paroles n'ont point de fard;
Et faire les choſes ſans art,
Eſt l'art dont ils font plus d'eſtime.

Compoſez-vous ſur eux, AMES belles & hautes;
Retirez votre humeur de l'infidelité;
Laſſez-vous d'abuſer les jeuneſſes peu cautes;
Et de vous prévaloir de leur crédulité;
N'ayez jamais impreſſion
Que d'une ſeule paſſion;
A quoi que l'eſpoir vous convie.
Bien aimer ſoit votre vrai bien,
Et, bien aimez, n'eſtimez rien
Si doux qu'une ſi douce vie.

On tient que ce plaisir est fertile de peines,
Et qu'un mauvais succès l'accompagne souvent :
Mais n'est-ce pas la loi des fortunes humaines,
Qu'elles n'ont point de havre à l'abri de tout vent ?
Puis cela n'avient qu'aux amours,
Où les desirs, comme vautours,
Se paissent de sales rapines ;
Ce qui les forme les détruit ;
Celles que la vertu produit
Sont roses qui n'ont point d'épines.

II.

FRAGMENT

* * * * *

Elle étoit jusqu'au nombril
Sur les ondes paroissante,
Telle que l'aube naissante
Peint les roses en Avril.

III.

CHANSON.

C'eſt fauſſement qu'on eſtime
Qu'il ne ſoit point de beautez,
Où ne ſe trouve le crime
De ſe plaire aux nouveautez.

Si ma Dame avoit envie
D'aimer des objets divers;
Seroit-elle pas ſuivie
Des yeux de tout l'univers?

Eſt-il courage ſi brave,
Qui pût avecque raiſon
Fuïr d'être ſon eſclave,
Et de vivre en ſa priſon?

Toutefois cette belle ame,
A qui l'honneur sert de loi,
Ne hait rien tant que le blâme
D'aimer une autre que moi.

Tous ces charmes de langage
Dont on s'offre à la servir,
Me l'assûrent davantage,
Au lieu de me la ravir.

Aussi ma gloire est si grande
D'un trésor si précieux,
Que je ne sçai quelle offrande
M'en peut acquitter aux cieux.

Tout le soin qui me demeure
N'est que d'obtenir du Sort,
Que ce qu'elle est à cette heure,
Elle soit jusqu'à la mort.

De moi, c'est chose sans doute,
Que l'astre qui fait les jours
Luira dans une autre voûte,
Quand j'aurai d'autres amours.

IV.

EPIGRAMME

Tu dis, COLIN, de tous côtez,
Que mes vers, à les ouïr lire,
Te font venir des cruditez,
Et penses qu'on en doive rire.
Cocu de long & de travers,
Sot au-delà de toutes bornes,
Comme te plains-tu de mes vers,
Toi, qui souffres si bien les cornes?



V.

V.

CHANSON,

Est-ce à jamais, folle ESPÉRANCE,
Que tes infideles appas
M'empêcheront la délivrance
Que me propofe le trépas?

La raifon veut, & la nature,
Qu'après le mal vienne le bien:
Mais en ma funefte avanture,
Leurs regles ne fervent de rien.

C'eft fait de moi, quoi que je faffe.
J'ai beau plaindre & beau foûpirer;
Le feul remede en ma difgrace,
C'eft qu'il n'en faut point efpérer.

Une réſiſtance mortelle
Ne m'empêche point ſon retour ;
Quelque Dieu qui brûle pour elle
Fait cette injure à mon amour.

Ainſi trompé de mon attente,
Je me conſume vainement ;
Et les remedes que je tente,
Demeurent ſans évenement.

Toute nuit enfin ſe termine ;
La mienne ſeule a ce deſtin,
Que d'autant plus elle chemine,
Moins elle approche du matin.

Adieu donc, importune peſte,
A qui j'ai trop donné de foi.
Le meilleur avis qui me reſte,
C'eſt de me ſéparer de toi.



Sors de mon ame, & t'en va ſuivre
Ceux qui deſirent de guérir;
Plus tu me conſeilles de vivre,
Plus je me réſous de mourir.

VI.

FRAGMENT

* * * * *

Tantôt nos navires, braves
De la dépoüille d'Alger,
Viendront les Mores eſclaves
A Marſeille décharger;
Tantôt, riches de la perte
De Thunis & de Biſerte,
Sur nos bords étaleront
Le cotton pris en leurs rives;
Que leurs pucelles captives
En nos maiſons fileront.



VII.

STANCES.

Quoi donc ! Ma lâcheté ſera ſi criminelle,
Et les vœux que j'ai faits pourront ſi peu ſur moi;
Que je quitte ma Dame, & démente la foi
Dont je lui promettois une amour éternelle ?

Que ferons-nous, mon CŒUR ? Avec quelle ſcience
Vaincrons-nous les malheurs qui nous ſont préparez ?
Courrons-nous le hazard comme déſeſpérez,
Ou nous réſoudrons-nous à prendre patience ?

Non, non, quelques aſſauts que me donne l'envie,
Et quelques vains reſpects qu'allégue mon devoir;
Je ne céderai point, que du même pouvoir
Dont on m'ôte ma Dame, on ne m'ôte la vie.



* Mais où va ma fureur? Quelle erreur me tranſporte,
De vouloir en Géant aux aſtres commander?
Ai-je perdu l'eſprit, de me perſuader
Que la néceſſité ne ſoit pas la plus forte?

Achille, à qui la Grece a donné cette marque,
D'avoir eu le courage auſſi haut que les cieux,
Fut en la même peine, & ne pût faire mieux,
Que ſoûpirer neuf ans dans le fonds d'une barque.

Je veux du même eſprit que ce miracle d'armes,
Chercher en quelque part un ſéjour écarté,
Où ma douleur & moi ſoyons en liberté,
Sans que rien qui m'approche interrompe mes larmes.

Bien ſera-ce à jamais renoncer à la joie,
D'être ſans la beauté dont l'objet m'eſt ſi doux:
Mais qui m'empêchera qu'en dépit des jaloux,
Avecque le penſer mon ame ne la voie?

Le temps qui toujours vole, & sous qui tout succombe,
Fléchira cependant l'injustice du Sort ;
Ou d'un pas insensible avancera la mort,
Qui bornera ma peine au repos de la tombe.

La Fortune en tous lieux à l'homme est dangereuse ;
Quelque chemin qu'il tienne il trouve des combas :
Mais des conditions que l'on voit ici bas,
Certes, celle d'aimer est la plus malheureuse.



VIII.

SONNET

Sur la mort d'un Gentilhomme qui fut assassiné.

Belle AME, aux beaux travaux sans repos adonnée,
Si parmi tant de gloire & de contentement
Rien te fâche là-bas, c'est l'ennui seulement
Qu'un indigne trépas ait clos ta destinée.

Tu penses que d'Ivry la fatale journée,
Où ta belle vertu parut si clairement,
Avecque plus d'honneur & plus heureusement
Auroit de tes beaux jours la carriere bornée.

Toutefois, bel ESPRIT, console ta douleur;
Il faut par la raison adoucir le malheur,
Et telle qu'elle vient prendre son avanture.

Il ne se fit jamais un acte si cruel:
Mais c'est un témoignage à la race future,
Qu'on ne t'auroit sçû vaincre en un juste duel.

IX.

FRAGMENT

*   *   *   *   *

Et quand j'aurai peint ton image,
Comme j'en prépare l'ouvrage,
Sans doute on dira quelque jour,
Quoi que d'Apelle on nous raconte;
Malherbe pouvoit, à ſa honte,
Achever la mere d'amour.

X.

EPITAPHE

D'un Gentilhomme de ſes amis, qui mourut âgé de cent ans.

N'attens, PASSANT, que de ma gloire
Je te faſſe une longue hiſtoire,
Pleine de langage indiſcret.
Qui ſe louë irrite l'envie.
Juge de moi par le regret
Qu'eut la mort de m'ôter la vie.

XI.

FRAGMENT.

Fin d'une Ode pour le Roi.

Je veux croire que la Seine
Aura des Cygnes alors,
Qui pour toi feront en peine
De faire quelques efforts :
Mais vû le nom que me donne
Tout ce que ma lyre fonne,
Quelle fera la hauteur
De l'hymne de ta victoire ;
Quand elle aura cette gloire,
Que Malherbe en foit l'Auteur.

XII.

FRAGMENT

D'UNE ODE.

Invective, contre les Mignons d'Henri III.

Les peuples pipez de leur mine,
Les voyant ainsi renfermer,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine,
Et borner de Tyr à Calis
L'Empire de la fleur de lis;
Et toutefois leur entreprise
Etoit le parfum d'un collet,
Le point coupé d'une chemise
Et la figure d'un ballet.



De leur moleſſe létargique
Le Diſcord ſortant des enfers,
Des maux que nous avons ſoufferts
Nous ourdit la toile tragique;
La Juſtice n'eut plus de poids;
L'impunité chaſſa les loix;
Et le taon des guerres civiles
Piqua les ames des méchans,
Qui firent avoir à nos villes
La face déſerte des champs.

XIII.

EPITAPHE

De Monſieur d'Is, parent de l'Auteur.

Ici deſſous gît Monſieur d'Is.
Plût or à Dieu qu'ils fuſſent dix!
Mes trois ſœurs, mon pere & ma mere,
Le grand Eléazar mon frere,
Mes trois tantes & Monſieur d'Is.
Vous les nommai-je pas tous dix?

XIV.

EPIGRAMME

A MONSIEUR COLLETET,

Sur la mort de sa sœur.

En vain, mon COLLETET, tu conjures la Parque
De repasser ta sœur dans la fatale barque;
Elle ne rend jamais un trésor qu'elle a pris.
Ce que l'on dit d'Orphée est bien peu véritable.
Son chant n'a point forcé l'Empire des Esprits,
Puisqu'on sçait que l'arrêt en est irrévocable.
Certes, si les beaux vers faisoient ce bel effet,
Tu ferois mieux que lui ce qu'on dit qu'il a fait.



X V.

STANCES.

Paraphraſe d'une partie du Pſeaume CXLV.

N'eſpérons plus, mon AME, aux promeſſes du monde ;
Sa lumiere eſt un verre, & ſa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanitez, laſſons-nous de les ſuivre ;
C'eſt Dieu qui nous fait vivre,
C'eſt Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le temps de nos vies
A ſouffrir des mépris & ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'eſt rien ; ils ſont, comme nous ſommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.



*

Ont-ils rendu l'efprit, ce n'eft plus que pouffiere,
Que cette majefté fi pompeufe & fi fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils font mangez des vers.

Là fe perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbîtres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de fceptre, il n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chûte commune
Tous ceux que leur fortune
Faifoit leurs ferviteurs.

FIN

DES POESIES DE MALHERBE.

DISCOURS



DISCOURS
SUR LES OBLIGATIONS,

Que la Langue & la Poësie Françoise ont à MALHERBE.

ENFIN MALHERBE vint & le premier en France
Fit sentir dans les Vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage Ecrivain la Langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée;
Les Stances avec grace apprirent à tomber,
Et le Vers sur le Vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses loix, & ce guide fidèle
Aux Auteurs de ce tems sert encor de modèle.
Marchés donc sur ses pas, aimés sa pureté,
Et de son tour heureux imités la clarté (1).

Le Législateur du Parnasse François, en fixant ainsi le véritable degré du mérite de Malherbe, le propose come un guide que l'on peut suivre sans crainte de s'égarer, & l'annonce en même tems comme le *Restaurateur de la Langue & de la Poësie Françoise.* Je n'entens ici par Poësie que l'art d'écrire en Vers; & c'est sous cette idée de *Restaurateur* que je me propose de considérer un Poète, un Ecrivain, à qui la France est redevable de la correction que tous ceux qui sont venus depuis, ont mise dans leurs Ouvrages.

Notre Langue, élégante & naïve dans les Vers de Marot,

(1) Despréaux *Art Poëtique*, Chant I, Vers 131.

de Mellin de Saint-Gelais & de quelques-uns de leurs contemporains; pure, coulante, nète, riche, harmonieuse, fidèle à son propre génie, dans la Prose de la Reine de Navarre (2), d'Amyot, d'Herberay Sieur des Essarts (3) & de Rabelais lorsqu'il le vouloit; étoit devenue barbare, pédantesque, forcée, pauvre à force de s'enrichir, dans les Vers de du Bartas, de Ronsard & des Imitateurs de ce dernier; dure, grossière, obscure, sans élégance; sans aucune espèce de Nombre & n'aiant plus rien de son véritable génie, dans la Prose d'un tas d'Ecrivains célèbres sous les règnes des trois Frères de Valois, & dont aucun, si ce n'est peut-être Pibrac (4) ne mérite d'être nomé.

Desportes, le Cardinal du Perron, Bertaud & le Garde des Sceaux du Vair ne faisoient que des efforts sans doute inutiles pour la retirer du misérable état auquel elle étoit réduite, lorsque Malherbe fit les premiers essais de ses talens. Les *Larmes de Saint Pierre*, Ouvrage de sa jeunesse, quoiqu'infectées par tout du mauvais goût qui règnoit alors, annoncèrent un Poète, connoisseur en Harmonie; un Ecrivain, né pour parler François.

Ainsi pour savoir jusqu'où doit s'étendre notre reconnoissance envers ce Génie guidé par le Bon-Sens & par le Goût, il ne faut que le mètre en parallèle avec les plus estimables de ses prédécesseurs ou de ses contemporains.

Sa Prose, comparée à celle de Pibrac & du Cardinal du Perron, sera prise difficilement pour être du même siècle. On lui donera même le prix sur celle du Garde du Vair qui, plus nombreuse & plus éloquente, est beaucoup moins nète & moins Françoise.

On s'étonera peut-être que je ne fasse entrer ici pour rien deux homes, qui furent alors très célèbres, dont le tems

(2) Marguerite de Valois, Sœur de François I.

(3) Nous avons de cet Ecrivain différentes Traductions, entre autres celle d'une partie du *Roman des Amadis*, aquelle est très bien écrite, & d'un stile supérieur à certains égards à celui d'Amyot.

(4) Il ne nous est plus guère connu que par ses Quatrains, dont la Poësie, quelle qu'elle soit, est meilleure que sa Prose.

n'a point affoibli la réputation, & dont les Ouvrages sont encore en possession de plaire ; Montaigne & Charron son Imitateur. Mais on doit les estimer plustôt come des gens qui pensoient, que come des gens qui sussent écrire. Ils se sont aidés l'un & l'autre, come ils ont pu, d'une Langue encore très imparfaite, & dont il ne paroît pas qu'ils eussent fait aucune étude. Montaigne, né Gascon, en connoissoit peu le génie ; & Charron, en s'attachant à suivre de trop près son modèle, semble avoir oublié qu'il étoit né Parisien.

Les Poësies de Malherbe, opposées à ce que du Bellay, Ronsard, Jamyn, Belleau, Desportes, Bertaud ont fait de mieux, prouveront qu'il s'efforçoit d'éviter les fautes, qu'il se croïoit en droit de leur reprocher. Elles offriront des hardiesses raisonées, au lieu de leurs emportemens téméraires ; des pensées vraies & sages, au lieu de leurs conceptions souvent fausses & quelquefois extravagantes. Je n'insiste point sur les agrémens de la Versification. Ils ont tous à cet égard, excepté Bertaud, si peu de bon, qu'il seroit difficile de les comparer à Malherbe.

Ses leçons & ses exemples changèrent la face de la Langue & de la Poësie Françoise, & justifièrent le jugement que le Cardinal du Perron avoit porté de lui comme Poète, après avoir vu l'*Ode à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France* (5). Cette Pièce, dont le Cardinal faisoit un cas extraordinaire, fut cause qu'Henri IV. lui demandant s'il ne faisoit plus de vers, il répondit entre autres choses ; *Qu'il ne faloit point que persone s'en mêlât après un certain Gentilhome de Normandie, habitué en Provence, appellé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoise à un si haut point que persone n'en pouvoit approcher* (6).

On voit le fruit des leçons de notre Poète dans la Prose de Balzac & de Chapelain (7) ; & dans les Vers de l'Abbé

(5) Liv. I, XI.

(6) Ce sont les termes de Racan, qui rapporte ce fait dans sa *Vie de Malherbe*.

(7) Si je comte Chapelain pour être en quelque sorte le Disciple de Malherbe, c'est que ce fut par son conseil & sous ses ieux qu'il compo-

de Monfuron, du Sieur de Touvant & d'Infrainville (8) de Maynard & du Marquis de Racan.

On sent l'influence de ses exemples dans les Poësies de ceux qui travailloient en concurrence avec lui pour la Cour, come Durant & Bordier (9) ; & même dans les Ouvrages de ceux que la sévérité de sa critique offensoit, & qui se plaisoient à le censurer. Tels étoient Berthelot & le célèbre Regnier.

Il faut avouer que ce dernier étoit beaucoup plus Poète dans son genre, que Malherbe dans le sien : mais il faut convenir en même tems qu'à titre d'Ecrivain & de Versificateur, Regnier, quoique très supérieur à son Oncle Desportes, est en quelque chose inférieur à Malherbe.

C'étoit d'abord à ces différentes sortes de comparaisons, que j'avois destiné ce Discours. Depuis, l'exécution m'en aiant paru de trop longue halène, je me suis restraint à l'exposition des règles de critique, que Malherbe s'étoit prescrites à lui-même. Il n'est pas difficile de les tirer par induction d'une lecture réfléchie de ses Ouvrages ; & c'est le parti que j'aurois pris, si je n'avois cru qu'on aimeroit mieux le voir lui-même les exposer ici.

Je trouvois dans sa Vie écrite par Racan, *qu'il avoit effacé plus de la moitié de son Ronsard & qu'il en cottoit en marge les raisons* ; & je me souvenois d'avoir lu dans une des Lètres de Balzac à Chapelain, qu'il avoit en sa possession un exemplaire de Desportes, *marqué de la main de Malherbe*, *corrigé d'une étrange sorte*, & dont *les marges étoient bordées de ses observations critiques*. Il ne faloit pour mon dessein que recouvrer l'un ou l'autre de ces deux Livres.

sa le *Discours sur le Poème Epique*, qui se lit à la tête de la premiere édition de l'*Adone* du Cavalier Marin.

(8) Charles Piard, Sieur de Touvant & d'Infrainville. Ses Poësies sont répandues en différens Recueils, tantôt sous l'un de ces noms, tantôt sous l'autre. Il mourut jeune sans doute, puisqu'il étoit mort en 162[illegible], come on l'apprend d'un Recueil de cette année. Ce que j'ai vu de lui m'a fait juger que Malherbe avoit raison de l'avouer pour Disciple ; & que s'il eût vécu plus long-tems, il eût pu n'être pas inférieur à Maynard.

(9) J'ai lu de fort bones choses de ces deux Poètes dans quelques-uns des Ballets, pour lesquels Malherbe a travaillé.

Mes recherches ne m'ont rien appris au ſujet du Ronſard: mais aiant ſu que le Deſportes êtoit dans la Bibliothèque de feu M. le Préſident Bouhier, je n'ai pas douté que M. le Préſident de Bourbonne, Gendre de cet illuſtre Savant, héritier de ſa Charge, de ſa Bibliothèque & de ſon goût pour les Lètres, ne ſe prêtât à ce qui pouvoit faire connoître combien nous ſommes redevables à Malherbe. En effet ce Magiſtrat, ami des Muſes, a conſenti dans cette vue à ſe déſaiſir pour quelque tems du précieux dépôt qu'il avoit entre ſes mains. M. de Bombarde m'en a procuré la communication ; & je lui dois auſſi la forme ſous laquelle je vais en faire uſage.

Come il n'êtoit pas poſſible de doner en entier les obſervations de Malherbe, il faloit, pour n'en rien omètre d'eſſentiel, les rapporter à des points de critique généraux, ſous leſquels ce qui pouvoit leur convenir ſe placât naturellement : mais en des articles ſéparés, dont chacun offrît un point de critique particulier, éclairci par un petit nombre d'exemples, qui fiſſent connoître le défaut que Malherbe avoit intention de relever. C'eſt le plan que je vais ſuivre dans ce Diſcours.

Un pareil ouvrage n'êtant guère ſuſceptible d'agrément, mon devoir eſt de le reſſerrer, & d'y jeter autant de clarté qu'il ſera poſſible.

J'emploierai par tout les propres paroles de Malherbe ; & je n'y joindrai de courtes réflexions, que lorſqu'il ne me paroîtra pas s'être expliqué ſuffiſamment (10). On verra combien il êtoit vivement affecté des défauts, qui le choquoient. Ses expreſſions paroîtront quelquefois un peu dures : mais on peut les pardoner à ce ton de Maître que la juſteſſe de ſon goût & la ſolidité de ſes réflexions le mètoient en droit de prendre pour inſtruire ſon ſiècle.

Les remarques, dont il avoit chargé les marges de ſon

(10) Ces réflexions ſeront inſérées quelquefois dans le texte : mais renvoïées le plus communément aux Notes.

exemplaire des *premières Œuvres* de Desportes (11), ont pour objet ou la *Versification*, ou le *Langage*, ou les *Pensées*.

Je rapporterai des choses, qui nous sont à présent très familières : mais elles ètoient entièrement ou presque entièrement inconnues du tems de Malherbe. Les ètudes ètoient alors beaucoup meilleures, que celles que nous faisons aujourd'hui. Les gens de Lètres François (& je comprens les Poètes sous ce nom) ètoient parfaitement instruits des Langues savantes, & leur mémoire ètoit enrichie d'un vaste fond de Littérature. Quelle connoissance de l'Antiquité, quelle profusion d'érudition dans les Ouvrages de du Bartas, de Ronsard & de quelques autres ! Mais ils n'avoient aucune idée de ce que c'est que goût ; &, leur jugement n'ètant pas dans l'habitude de réprimer la fougue de leur imagination, leurs productions n'ètoient que des efforts de génie & de mémoire.

VERSIFICATION.

MALHERBE condamne les Rencontres de Voïèles, où l'Elision n'a point lieu : les Enjambemens d'un Vers à l'autre : les mauvaises Césures, où faux repos à l'Hémistiche ; les Rimes défectueuses ; la Rime ou Consonance de l'Hémistiche avec la fin du Vers, & de la fin d'un Vers avec l'Hémistiche du précèdent : les Inversions, ou Transpositions dures & forcées : la Cacophonie, c'est-à-dire, l'union de sons qui s'allient mal ensemble ; les mêmes sons trop voisins les uns des autres ; & sur-tout les suites de sillabes, qui commencent par la même Consone : les Lètres retranchées à quelques mots, & l'augmentation de Sillabes faite à d'autres : les Chevilles, & diverses Négligences.

I. RENCONTRES DE VOÏÈLES.

I. LES Rencontres de Voïèles, que l'on appelle assés communément *Hiatus*, sont très fréquentes chés nos anciens Rimeurs ; & c'est Malherbe qui les a banies de notre Poësie.

(11) Edition in-8. de 1600 chés Mamert Patisson.

On n'en trouve que deux dans ses premiers Ouvrages (12). Je joins à cette preuve tirée de sa pratique constante quelques petites Notes, qui font voir qu'il croïoit nécessaire d'éviter les *Hiatus*. RENCONTRES DE VOÏELES

Mon mortel ennemi par eux *a eu* passage — Fol. 61 Verso.

A par eux eu passage.

C'est toute la note de Malherbe.

A cheval & *à pied, en* bataille rangée — F.152.V.

Cacophonie, pied en bataille; *car de dire* piet en *come les Gascons, il n'y a pas d'apparence* (13).

Ne peut laisser son *nid, y* fait maint & maint tour. — Fol. 333 Recto.

Garde-toi bien de croire que l'on prononce nid. *On ne dit que* ni, *& pour ce il y a ici Cacophonie. Quelques Provinces disent* nic, *d'où vient* nicher; *& Ronsard l'a dit selon le Langage Vendômois.*

II. MALHERBE done ordinairement aux Enjambemens le nom de *Suspension* ou *Sens suspendu*, parce que le sens commencé dans un Vers s'achève dans le suivant, qui lui-même finit par un nouveau sens, ou par le commencement d'un nouveau sens. II. ENJAMBEMENS

O grand Démon volant, arrête *la meurtrière* — 2 V

Qui fuit devant mes pas; car *pour moi je ne puis,*

Ma course est trop tardive: & plus je la poursuis, &c.

Le premier Vers achève son sens à la moitié du second, & le second à la moitié du troisième.

Je veux avec le fer *son portrait effacer* — 200 V.

Du rocher de mon cœur: car si fidèle place; &c.

Suspendu.

Aiant depuis deux jours vainement *pourchassé* — 224 V

Le vaillant Mandricard, il dêcend *tout lassé*

(12) *Dans les Larmes de Saint Pierre* & dans la Pièce qui les précède. L'*Ode à M. de la Garde* (L. III. LIII.) offre encore quelques *Hiatus*: mais on n'en peut rien conclure contre ce que j'avance. Cette Pièce est la dernière que Malherbe ait composée; & la mort l'aïant sans doute empêché d'y mètre la dernière main, nous ne l'avons pas telle qu'il l'auroit voulu laisser à la postérité.

(13) Ce que Malherbe appelle là *Cacophonie*, est, come on le voit, la Rencontre des Voïèles.

ENJAMBEMENS. *De chaud & de travail*, auprès d'un clair rivage.

Vers qui enjambent sur le suivant.

333 V. Ce cœur, qui t'aima tant & qui fut *tant aimé*

De toi, chère Philis, sera ta sépulture.

Suspension admirable ; un sens imparfait au premier Vers & qui s'arrête à la seconde Sillabe du Vers suivant. Voïés avec quelle grace ce peut être.

III. CESURES III. Nous appellons Césure le repos, que l'on doit ménager après le premier Hémistiche dans les Vers de douze ou de dix Sillabes.

29 R. Il me fait assés voir — d'autres faits admirables

Mauvaise Césure.

14 R. Les premiers jours qu'Amour — range sous sa puissance

Mauvaise Césure.

30 R. Et ne conclu devant — qu'être bien avertie,

Mauvaise Césure.

21 R. Et n'espérer ni paix — ni trève à son malheur.

Foible Vers à cause de la Césure.

197 R. Car outre le tourment — coûtumier que j'endure

Mauvais Vers. Le Substantif finit le premier Hémistiche, & l'Adjectif commence l'autre.

62 V. Mais celui qui vouloit — pousser ton nom aux cieux

Foible. C'est un vice, quand en un Vers Alexandrin, comme est celui-ci, le Verbe gouvernant est à la fin de la moitié du Vers, & le Verbe gouverné commence l'autre moitié ; comme ici vouloit *est gouvernant, &* pousser *gouverné.*

La faute que Malherbe vient de reprendre, est aujourd'hui très commune (14).

IV. RIMES DEFECTUEUSES IV. JE n'entreprendrai point de faire voir en détail ce que Malherbe vouloit que l'on observât à l'égard de la Rime.

(14) Ce qu'on a vu dans l'Article ci-dessus, montre que Malherbe s'étoit fait à l'égard des Césures les mêmes règles, que suivent aujourd'hui ceux qui versifient avec exactitude ; & l'on ne sauroit douter en lisant ses Poësies & celles de ses Disciples, que ces règles ne soient le fruit de ses leçons & de ses exemples.

On trouve dans ce qu'il dit des Rimes défectueuses qu'il reproche à Desportes, le germe des Règles donées depuis par D. Claude Lancelot dans son *Traité de la Poësie Françoise* (15). Le détail seroit ici d'autant plus inutile, que les censures de notre Poète ne manqueroient pas de paroître trop sévères à la plusparT de ceux d'aujourd'hui, qui, séduits par des exemples brillans, sont tombés sur ce point dans un relâchement beaucoup plus excessif, que la sévérité de Malherbe ne l'étoit. RIMES DÉFECTUEUSES

Il la portoit cependant très loin. Il condamne non seulement toute Rime d'une Voïèle longue avec une Voïèle brève, come *chaîne* & *certaine* : mais encore toute Rime d'une Diphtongue avec une Voïèle, come pourroit être *progrès* avec *attraits*, *peine* avec *promène*, *vaine* avec *arène*. Il dit de ces deux derniers mots, qu'*ils riment comme four & moulin*. Il en faut conclure que les Diphtongues, qui ne sont aujourd'hui dans notre prononciation que de simples Voïèles, se prononçoient du tems de Malherbe d'une manière toute différente. 289 V.

Les Voïèles, suivies d'une double Consone & d'un *e* muet, forment aussi, selon lui, des Rimes vicieuses, avec les Voïèles qui ne sont suivies que d'une Consone, Telle est la Rime de *chère* & de *terre*. Notre prononciation présente y met si peu de différence pour le son, que je ne serois pas étoné que cette Rime satisfît quelques oreilles.

Enfin Malherbe prétend que les Simples & leurs Composés, & les Composés dérivés du même mot, ne peuvent jamais rimer ensemble, non seulement lorsqu'ils ont quelque rapport de sens, comme *incertain* avec *certain*, *empire* venant du Verbe *empirer* avec *pire* son Simple : mais aussi lors même que par l'usage de la Langue les significations soit du Simple & des Composés, soit des Composés entre eux, n'ont ensemble aucun rapport ; comme *jeter* & *projeter* *mètre* & *promètre* ; *sortir* & *assortir*, *rejeter* & *projeter*,

(15) On le trouve à la fin de la *Méthode Latine* de Port-Roïal.

RIMES DÉFECTUEUSES *promètre* & *transmètre*, *assortir* & *ressortir*. Nous somes à cet égard bien moins délicats. Nous ne faisons aucune difficulté de rimer le Simple avec ses Composés, & les Composés entre eux, lorsqu'ils n'ont pour le sens aucune relation visible de ressemblance ou de contrarieté.

Quoi qu'il en soit, l'exemple que voici montrera combien l'attention de Malherbe à la Rime ètoit scrupuleuse.

61 V. Et moi je montre mon *lien*,
Heureuse marque de mon *bien*.

Mal rimé ; une Sillabe sur deux.

En effet *lien* en a deux, & *bien* n'en a qu'une. Il s'agit là d'une délicatesse d'oreille, dont nous avons sécoué le joug depuis long-tems (16).

V. RIMES A L'HÉMISTICHE. V. Je cours à ce qui m'est contraire,
Et ne fuis *rien* tant que mon *bien*.

S'il y a quelque Césure en ces Vers, c'est sans doute en la quatrième Sillabe. Voilà pourquoi il se faut garder d'y rimer, comme fait ici Desportes (17).

22 R. Mais je me veux aim*er* afin de m'éprouv*er*

Rime au milieu du Vers.

42 R. Et ne sens pas souv*ent* son doux allégem*ent*.

Rime au milieu.

65 R. Languissant, déso*lé*, couvert d'obscuri*té*.

69 V. Sur ce tombeau sac*ré* d'un que j'ai tant ai*mé*.

Malherbe dit aussi de ces deux Vers : *Rime au milieu*.

Ce sont pourtant moins de véritables Rimes que de simples *Assonances*, qu'il faut en effet éviter. Je done le nom d'*Assonance* au son final de deux mots formé par la même

(16) Je ne dois pas oublier de dire que dans les Pièces de peu d'halène, telles que celles que portent le nom de Stances, les Odes, les Elégies, les Discours, &c. Malherbe ne vouloit pas qu'un mot déjà mis à la Rime, y reparût une seconde fois. Il faut avouer qu'à cet égard il ètoit scrupuleux à l'excès. On doit, autant qu'on le peut, éviter de répéter le même mot à la Rime : mais il ne faut pas sacrifier la pensée à cette prétendue exactitude. Les Règles, que D. Lancelot prescrit à ce sujet, sont sensées, & ce sont celles que nous suivons.

(17) A proprement parler les Vers de huit & de sept Sillabes n'ont point de Césure. Il ne faut pourtant pas que la quatrième Sillabe des uns & la troisième des autres, quand elle finit un mot, rime avec la dernière. Alors, au lieu d'un Vers, on auroit deux tronçons de Vers.

Voïele, qui n'eſt pas appuïée ſur la même Conſone, comme ai*mer*, éprou*ver* ; ai*mé*, ſa*cré* ; pru*dent*, dili*gent*. RIMES A L'HÉMISTICHE.

La même critique de Malherbe a lieu quand la Rime ou l'*Aſſonance* ſe trouve entre la fin d'un Vers & l'Hémiſtiche du Vers ſuivant.

Si la loi vous retient vous n'avés pas raiſon, 163 R.
Car l'amour & la loi ſont ſans comparai*ſon*.
Amour eſt un Démon de divine nature.

C'eſt un vice, quand, après avoir rimé un Vers, on finit le demi-Vers ſuivant en la même Rime, come ici Démon *&* comparaiſon (18).

VI. PEUT-être devrois-je étendre cet Article un peu plus que les autres, parce que de tous les défauts qui peuvent défigurer les Vers, le plus ordinaire aux jeunes gens eſt le mauvais emploi des Inverſions : mais il faut me reſtraindre. VI. INVERSIONS.

On appelle Inverſions ou Tranſpoſitions toutes les Conſtructions, qui s'écartent de l'ordre que notre Sintaxe aſſigne aux mots. Dans les Ouvrages de tous ceux qui, depuis Marot juſqu'à Malherbe, s'efforcèrent de perfectioner notre Poëſie, rien n'eſt plus commun que ces Conſtructions irrégulières. Deſportes eſt peut-être en ce point un des plus réſervés ; & cependant il ne s'eſt que trop permis de Tranſpoſitions impardonables, ou parce qu'elles choquent l'oreille, ou parce qu'elles nuiſent à la clarté du ſens.

(18) Par une ſuite de cette obſervation il faut rapporter à notre Poète l'origine de la Règle, qui défend de faire rimer un Vers avec l'Hémiſtiche de celui qui le précède, & de faire rimer entre eux les deux premiers Hémiſtiches de deux Vers qui ſe ſuivent & qui ſont liés par le ſens, ſoit que ces deux Vers riment enſemble, ſoit qu'ils n'y riment pas. A l'égard des Rimes *aſſonantes* que l'on peut nomer imparfaites, elles me ſemblent produire deux effets contraires. Lorſqu'elles terminent les deux Hémiſtiches du même Vers, come les mots *aſſonans* ſont trop voiſins l'un de l'autre, la répétition de la Voïele qui caractériſe la Sillabe finale, frapant bruſquement l'oreille, lui paroit une vraie Rime & lui déplait. Mais quand ces *Aſſonances* ſe trouvent à la fin de deux grands Vers qui ſe ſuivent, elles ſont alors éloignées du double, & la reſſemblance de leur ſon ſe fait aſſés peu ſentir, pour que l'on doute ſi les deux Vers riment enſemble. Le doute peut même augmenter à proportion de l'éloignement des deux Vers, qui dans les Stances & les Vers libres peuvent en avoir entre eux ou deux, ou trois, ou même un plus grand nombre. Nos Vers ne différant abſolument de notre Proſe que par la Meſure & la Rime, ce dernier effet des *aſſonances* nous met dans la néceſſité d'emploïer toujours, ſinon des Rimes riches, du moins des Rimes exactes ; & c'eſt ce qu'ont fait Malherbe & ceux qui ſe ſont formés ſur ſes exemples.

INVERSIONS. 28 R. Si jamais *que de toi je n'ai voulu rien dire*
Tranſpoſition cruelle.

30 V. Si c'eſt une priſon, *priſonnière eſt mon ame.*
Tranſpoſition dure.

39 V. Je vais trouver les ieux qui *ſain me peuvent rendre*
Tranſpoſition fâcheuſe.

70 R. Que tout ſoit conjuré pour *de vous me diſtraire.*
Rude.

80 R. *Aiés de votre honneur & non de moi pitié.*
La tranſpoſition de ce Vers le rend rude.

108 V. *Au ciel* d'aſtres ſemé *les mortels regardant*
Tranſpoſition dure.

110 R. Je ne puis, malheureux, *de remède éprouver.*
Tranſpoſition rude.

129 V. *Aſſés je me tiendrois* en mes maux *guerdoné.*
Dure tranſpoſition.

173 R. Et que *de vraie amour en dedans n'aïés point.*
Tranſpoſition inſupportable.

95 V. *Je n'ai* de mon amour *aucun fruit eſpéré*
Cet eſpéré *eſt en lieu qui rend le ſens ambigu. Les tranſpoſitions ſont évitables, quand elles ſont le langage rude ou le ſens douteux.*

Voilà la règle, dont il n'eſt jamais permis de s'écarter, en uſant d'Inverſions.

VII. CACOPHONIE. VII. TOUT ce qui fait dans les Vers ou dans la Proſe une eſpèce de Diſſonance qui choque l'oreille, eſt ce que l'on appelle Cacophonie. Quiconque eſt né pour écrire ou pour verſifier, évite avec ſoin ces aſſemblages bizarres de ſons, qui gâtent l'expreſſion d'ailleurs la plus juſte & la plus ingénieuſe; &, ſi quelquefois il ſe les permet, ce n'eſt que dans le ſtile imitatif. Ils y devìènent des beautés, lorſque les ſons, qui compoſent le Vers ou la Phraſe forment, cette harmonie caractériſée, qui rend préſent à l'eſprit l'objet que l'on veut peindre (19). Hors de ce cas, & peut-

(19) C'eſt ce qui fait le principal mérite de ces deux Vers du récit de

CACOPHONIE.

être de quelques mouvemens impétueux de Passions véhémentes, les Cacophonies ne se pardonent point aux Poètes, & s'excusent difficilement chés les autres Ecrivains.

C'est sur quoi Malherbe se montre inexorable.

Fuïant *tout entretien*, je pense à mon martire 12 V.

Tou-ten-tre-tien.

Pour faite sentir le ridicule de ces sortes de Cacophonies, Malherbe se contente ordinairement d'en rassembler ainsi les sons à la marge.

De *même en mes* douleurs j'aurois pris espérance 18 R.

Mê-men-mê.

Ne m'eût touché qu'au bras, *je l'eusse séparé.* 21 R.

Il auroit mieux dit, je l'aurois séparé, *à cause de se sé.*

Ma langue ardant *sans cesse est sèche* 63 R.

San-cê-sê-sè-che.

Par le tems à la fin soit *éteint ou* gelé 71 V.

Té-tein-tou.

Et si dedans le feu tes louang*es je chan*te. 75 R.

Ge-je-chan.

D'une secr*ète trame à mon* dam commencée. 146 V.

Crè-te-tra-ma-mon.

Qu'Amour en tout mon *sang ses sagètes ait teintes.* 116 V.

San-sê-sa-gète-zait-tein-te.

Le feu sera pesant, la terre aur*a sa pla*ce 128 R.

Ra-sa-pla.

Qu'Amour en mon esprit vien*dra répré*senter. 131 R.

Dra-ré-pré.

Et lorsque par raison je *tâche à la* domter 143 V.

Ta-cha-la.

la mort d'Hippolite dans la *Phèdre* de Racine.

L'essieu crie & se rompt ; l'intrépide Hippolite
Voit voler en éclats tout son char fracassé.

Crie & se rompt, char fracassé; voilà des sons, dont l'assemblage a quelque chose de si dur & de si désagréable pour l'oreille, qu'il semble qu'on n'auroit jamais du les unir dans des Vers, ni même dans une Prose un peu soignée : mais ils peignent; & l'esprit qui saisit avec plaisir l'image qu'ils lui présentent, ne peut s'empêcher d'applaudir au Poète d'avoir eu l'adresse, en se servant des termes les plus propres, de mètre à côté l'un de l'autre, des sons, qui par leur réunion, expriment si bien ce qu'il vouloit rendre présent à l'imagination.

CACOPHONIE. Aux païs étrangers *quelque lieu séparé.*

166 R. *Mauvais son.*

109 R. Amour, choisi mon cœur pour bute *à tous tes traits*

Ta-tou-tê-trais. Cacophonie.

266 R. Quelle fureur peut *être tant extrê*me.

Tê-tre-tan-tex-trê.

147 V. Ou vous laisserés la par*tie im*mortelle.

Ti-im (20).

Je dois avertir, en finissant, que Malherbe regarde comme une espèce de Cacophonie la répétition d'un mot, qui sous diverses inflexions finit un Vers & commence le suivant.

36 R. Le pauvre prisonnier dedans sa prison *close*

Clôt quelquefois les ieux & soulage ses maux.

Clos, clôt ; *trop près l'un de l'autre.*

VIII. LÈTRES RETRANCHÉES. VIII. Les Poètes du tems de Malherbe, à l'exemple de leurs Prédécesseurs, retranchoient des Lètres à quelques mots, pour les rendre propres à la place qu'ils leur vouloient faire occuper.

4 R. Durant les *grand's* chaleurs j'ai vu cent mille fois.

Grandes. *Il pouvoit dire :* Aux chaleurs de Juillet.

27 R. Tout rit par où tu *passe*, & ta vue amoureuse.

Passes.

27 R. La grace quand tu *marche* est toujours au devant.

Marches.

93 R. S'égare au *labirinth'* de diverses amours.

Labirinthe.

181 V. Come un hidre *fertil* renouvellant sa vie

Di fertile, inutile ; *non* fertil, inutil.

(20) Cette courte Note de notre Poète suffit pour nous apprendre qu'il vouloit que l'on usât de précaution, en se servant des mots terminés en *e* pur, c'est-a-dire, par un *e* muet précèdé d'une Voïèle. Ils ne peuvent se trouver dans le cours du Vers qu'à la faveur de l'Elision ; & je ne vois aucun de nos Poètes, qui fasse difficulté de les emploïer de cette maniere. Il est pourtant vrai qu'il faudroit tâcher que ce ne fût pas souvent ; parce que, l'*e* muet étant supprimé par l'Elision, la Voïèle qui le précède, fait avec celle qui commence le mot suivant un *Hiatus* desagréable aux oreilles amies de l'harmonie. En général les mots terminés en *e* pur n'ont bone grace qu'a la fin du Vers. Il se peut aussi quelquefois qu'ils ne choquent point à l'Hémistiche. Quand le sens exige qu'en récitant, on marque fortement la Césure, cet *Hiatus* se fait peu sentir.

Voici l'exemple d'un retranchement de Lètres qu'on n'imagineroit pas qu'aucun Ecrivain eût jamais hazardé. C'est le fruit d'une mauvaise prononciation, qui subsiste encore parmi le Peuple. LÈTRES RETRANCHÉES.

Je sais qu'*ell'* ont des ieux les autres Demoiselles. 43 V.

Elles.

IX. AUTREFOIS le Peuple prononçoit aussi, comme il fait encore à Paris aujourd'hui, *voïent*, *croïent*, *soïent*, *aie*, *aïent*, & les terminaisons qui leur ressemblent, en deux Sillabes, quoiqu'elles n'en aient qu'une. Malherbe semble être le premier qui se soit récrié contre l'emploi de cette mauvaise prononciation. IX. AUGMENTATION DE SILLABES.

Ceux qui *voïent* coment ce mal me met au bas. 66 R.

Voient *se nome une Sillabe ; sans quoi il ne le faut pas mètre dans le Vers.*

Desportes a commis cette faute assés souvent. On la recontre aussi dans quelques Poètes voisins de notre tems. On la voit même encore dans des Vers faits de nos jours.

X. LE défaut le plus commun dans les Vers, ce qui les deshonore le plus, est ce que nous nomons *Chevilles*, & ce que Malherbe appelle indifféremment de ce nom, ou de celui de *Bourre*, & quelquefois de celui de *Vent.* X. CHEVILLES.

Les Chevilles sont des Vers ou des portions de Vers, qui ne disent rien de nécessaire ou d'utile, & qui ne servent que pour rimer ; ou des mots insérés dans le cours du Vers, pour en remplir la mesure.

Nous n'avons aucun Poète même excellent, chés qui l'on ne trouve des effets de ce double besoin. Malherbe lui même n'a pu s'en garantir : mais il faut dire à sa gloire que ce défaut ne gâte ses Vers que rarement ; & que ses censures & son exemple ont rendu les Poètes qui l'ont suivi, beaucoup plus attentifs au soin d'assujètir leurs Vers à l'étendue de leurs Pensées ; ou que du moins ils les ont engagés, lorsqu'ils se sont vus contraints, soit par la Rime, soit par la Mesure, d'étendre une Pensée au delà de ses bor-

 nes, à déguiser si bien ce qu'ils étoient forcés d'ajouter, qu'il parût une partie, sinon nécessaire, au moins agréable de la Pensée totale. Tel est l'art de faire illusion sur ce point; & Despréaux, qui le possèdoit, a pu se vanter que *son Vers bien ou mal disoit toujours quelque chose* (21).

Je ne considère ici les Chevilles que come de tristes effets de la nécessité de rimer ou de remplir la mesure; & je n'en citerai même qu'un petit nombre d'exemples, parce que l'on peut ramener à cet Article une partie de ceux qu'il me faudra mètre sous les titres de *Tautologies* & de *Pensées redondantes*, deux autres défauts, qui ne se glissent pas moins dans la Prose que dans les Vers.

Pour rimer. Lorsque le trait par vos ieux décoché,
Rompit le roc de ma poitrine dure,
8 R. Ce même trait *dont vous m'aviés touché*,
Dans mon esprit grava votre figure.

Dont vous m'aviés touch ; *superflu* (22).

Le Poète dans une plainte allégorique des maux que l'Amour lui fait souffrir, après avoir dit que ce Tiran l'*abandone au pillage de mille outrageux soldars* (23), ajoute:

31 R. L'un se loge en ma poitrine,
L'autre me suce le sang:
Et l'autre *qui se mutine*,
De traits me pique le flanc.

Qui se mutine. *Cheville. Pourquoi n'en a-t-il pas dit autant de celui qui lui suce le sang?*

64 R. . . . . C'est quelqu'un des Dieux,
Jaloux du Paradis qui bienheuroit ma vue
En l'objet des beautés dont vous êtes pourvue,
Qui m'a doné ce mal, *de mon aise envieux*.

(21) Un des principaux artifices de Despréaux est de placer le plus souvent la *Pensée chevil e* dans le premier de deux Vers qui riment ensemble; & par ce moïen de la rendre si dépendante de la suite du discours, qu'il est assés difficile d'en reconnoitre le défaut.

(22) Ce que dit cet Hémistiche, est déja dit, & plus fortement, quoique d'une maniere assée dure, dans les deux premiers Vers.

(23) Desportes en cet endroit écrit ainsi ce mot à l'antique. Il se sert aussi quelquefois de *Soudarts* & de *Soldats*.

Superflu visiblement, Lourdaut ; c'est quelqu'un des Dieux, Jaloux de mon contentement, *qui m'a doné ce mal*, de mon aise envieux. CHEVILLES.

Je ne veux plus jamais penser
De voir *un jour* récompenser
Le mal qu'en aimant je supporte. Pour remplir la mesure. 46 V.

Un jour, *superflu. On ne dit pas* je n'espère jamais de vous voir un jour, *ou* d'être un jour. *Dans* jamais *sont compris, tous les jours possibles.*

L'amorçant des regards d'une belle Déesse, 20 V.
Dont le plus grand des Dieux n'eût su *libre* échaper.

Libre *est superflu & mal.*

Nous dont la renomée, en tous lieux épandue, 240 R.
Immortelle & *durable* à bon droit s'est rendue.

A quel propos durable *après* immortelle ?

Un jour l'aveugle Amour, Diane & ma Maîtresse, Pour rimer & remplir la mesure. 4 V.
Ne pouvant s'accorder de leur dextérité,
S'essaïèrent de l'arc à un but *limité.*

Limité ; *Bourre.*

Ces doux attraits pleins de chaste rudesse, 23 R.
Ces vives fleurs d'une belle jeunesse,
L'œil de la Cour, son printems *gracieux*,
O sort cruel ! se dérobe à ma vue.

Gracieux ; *Cheville.*

Tempérés seulement ces raïons *élancés*, 107 V.
Trop clairs & trop ardens qui m'offusquent la vue.

Si élancés *fût demeuré au bout de la plume, il eût été aussi bien qu'ici.*

Si la foi plus certaine en une ame non feinte, 3 R.
Un desir téméraire, un doux languissement,
Une erreur variable, & sentir vivement
Avec peur d'en guarir, une profonde atteinte :
Si voir une pensée au front toute dépeinte ;
Une voix empêchée, un morne étonement
De honte ou de fraïeur naissant soudainement ;
Une pâle couleur de lis & d'amour teinte :

CHEVILLES. Bref, si se mépriser pour une autre adorer;
Si verser mille pleurs, si toujours soûpirer,
Faisant de sa douleur nourriture & breuvage;
Si loin être de flâme, & de près tout transi;
Sont cause que je meurs par défaut de merci,
L'offense en est sur vous, & sur moi le danger.

Ce Sonnet ne vaut rien, & tous ceux qui lui ressembleront ne vaudront pas d'avantage. C'est un Pâté de Chevilles.

XI. DIVERSES NÉGLIGENCES. XI. On ne doit pas traiter les Négligences, qui se glissent quelquefois dans les Vers, avec la même rigueur que les fautes: mais on a droit de les blâmer, & d'exiger qu'on les évite.

1 R. *Ains* plustôt je m'écrie au mal qui me transporte,
Ainsi qu'un patient qui languit sans mourir.

Un Vers commencé par Ains *& l'autre par* Ainsi, *ce n'est pas avec beaucoup de grace.*

129 R. Pour ce que je vous aime à l'égal de mon ame,
Je vous voi contre moi la haîne entretenir:
Or si l'inimitié mon amour fait finir,
Changeant de naturel, m'aimerés vous, *Madame*

Ces Vocatifs sont mal à la fin des Vers de cette mesure.

320 R. Ces deux enfans de Mars, dont la gloire indomtée
Aux deserts plus cachés par le fer est plantée,
La terreur du Levant, en tous lieux redoutés,
Du butin qu'ils ont fait courant toute la terre,
Viènent païer ces vœux, non au Dieu de la guerre:
Mais à vos ieux vainqueurs, *Déesse des Beautés.*

Ce Vocatif en fin de Vers ne vaut guères en la fin de la Stance (24).

2 R. Le jour que je fus né, *l'impitoïable Archer*,
Amour à qui le Ciel rend *humble obéïssance*,
Se trouva sur le point de ma *triste naissance.*

Trois Substantifs, précédés de trois Adjectifs, finissent ces trois Vers; avec quelle grace? Le Lecteur en jugera (25).

(24) A l'exception de quelques cas particuliers, les Vocatifs ont toujours mauvaise grace, soit en Vers soit en Prose, lorsqu'ils terminent une Phrase.

(25) Malherbe, que son goût &

Au dedans l'estomac vous auriés un rocher,
Et le cœur inhumain d'une bête cruelle.
Or en vous connoissant si divine & si belle, &c.

DIVERSES NE'GLIGENCES. 161 V.

Quand on finit un sens, il le faut finir à la seconde Rime; & non pas faire que des deux Rimes, l'une achève un sens & l'autre en commence un autre (26).

LANGAGE.

LES Solécismes & les Barbarismes; les Articles & les Pronoms maladroitement supprimés ou mal placés : les Prépositions & les autres Particules emploïées les unes pour les autres, ou mises hors de leur véritable place : les Termes ou les Tours impropres : les Adjectifs mal à propos con-

ses réflexions avoient rendu savant dans l'Art d'écrire, exigeoit dans les Vers une variété de Tours encore plus grandé que celle que la Prose demande. Nous n'y serions pas toujours choqués de trois Membres de Phrase consécutifs, qui finiroient par le même arrangement de mots. C'est ce qui ne peut se pardoner dans les Vers, & sur tout dans les Alexandrins, qui deviendroient insupportables, s'ils joignoient une espèce de monotomie de Tours à celle de leur cadence.

(26) L'usage de Despréaux est presque par tout, & principalement dans son *Art Poëtique*, de finir une matière au premier de deux Vers qui riment ensemble, & d'en commencer une autre au second. C'est ce qui m'a toujours paru finir, à proprement parler, un *Alinea* par un Vers sans rime, & commencer un nouvel *Alinea* par un autre Vers aussi sans rime. On ne s'est avisé de cette division d'une suite de discours en *Alinea*, que pour ménager aux Lecteurs des endroits, auxquels ils pussent commodément s'arrêter & reprendre halène. Si dans les Vers on nous arrête sur une première Rime, notre oreille sent qu'il lui manque quelque chose; & quand, après une légère pause, on reprend le nouvel *Alinea*, nous somes choqués de le voir commencer par un Vers, qui ne paroit pas en avoir avec qui rimer. Quoique j'eusse fait ces réflexions en travaillant à l'édition des *Œuvres de Despréaux*, je n'osai pas à cet égard taxer de négligence un aussi grand Maître. Je vais être plus hardi. Fondé sur l'autorité du premier de nos Maîtres dans l'Art d'écrire en Vers, je ne craindrai pas de dire que c'est une faute contre cet Art, quand non seulement une matière, mais tout sens complet, c'est-à-dire une suite d'idées nécessairement liées, est terminée par un Vers, dont il faut aller chercher la Rime dans le nouveau sens qui commmence ensuite. Ce défaut est extrémement choquant dans les Pièces à Rimes suivies. Il se fait un peu moins sentir dans les Rimes croisées, que l'on sépare, come on le veut, dans les Vers libres : mais il n'y faut pas moins avoir soin que tous les Vers, qui servent à rendre un sens complet, une suite d'idées nécessairement liées, en aient qui riment avec eux; & que le commencement d'un nouveau sens, d'une nouvelle suite d'idées n'offre pas un Vers, qui ne puisse rimer qu'avec quelqu'un de ceux qui renferment le sens que l'on vient d'achever. Cette Règle, car c'en est une que Malherbe nous prescrit, est tirée de la nature même de notre Versification. Ce n'est pas la Mesure seule qui caractérise nos Vers. La Rime leur est également essentielle. En notre Langue, un Vers ne sauroit subsister seul. Il faut que dans les Rimes suivies il en ait un, & dans les Rimes croisées au moins un, qui rime avec lui. Cette raison, rapprochée de celle que fournissent les pauses qui se font en lisant, prouve que la Règle de Malherbe est nécessaire.

vertis, soit en Substantifs, soit en Advèrbes : les Adverbes appliqués à d'autres usages qu'à celui qui leur est propre : les mauvaises Constructions, c'est-a-dire les mots unis ou rangés d'une manière contraire aux Règles de la Sintaxe : les Expressions basses ou triviales ; & celles qui sont indècentes ou fausses : les *Tautologies*, qui ne sont ordinairement que des Répétitions inutiles d'une même chose en un ou plusieurs termes : enfin l'Obscurité, le Galimatias & l'Equivoque sont les principaux vices du Langage, dont le premières Œuvres de Desportes offrent presque par tout des exemples.

On voit par ce détail que je ne borne pas le Langage à ce qui n'est que grammatical ; & que j'étens la signification de ce mot à presque tout ce que la Rhétorique comprend sous le nom d'Elocution. J'en use ainsi pour ne pas m'engager dans un labirinthe de Divisions & de Subdivisions, d'où peut-être un peu de Logique m'aideroit à me démêler : mais où je ne serois pas sur que tous mes Lecteurs me voulussent suivre.

Je ne parlerai point en particulier des Solécismes & des Barbarismes. Malherbe en reproche beaucoup à Desportes : mais le détail n'en seroit ici d'aucune utilité.

I. ARTICLES ET PRONOMS.

I. Nos anciens Poëtes ètoient dans l'habitude de supprimer les Articles & les Pronoms personels, toutes les fois qu'ils en ètoient importunés. Ils plaçoient aussi quelquefois les autres Pronoms & les Articles dans des endroits où leur présence ètoit peu nécessaire. Desportes use presque par tout de ces Licences, & Malherbe ne le lui pardone jamais.

22 V. Car en tous leurs discours
De constance & de foi *vous parleront* toujours.

Ils *oublié.*

144 V. Soleil sans fin tournant, qui le jour nous dépars,
Puis *qui* nous fais la nuit retirant tes regards.

Ce qui *est superflu. Il devoit dire :* qui fais le jour, puis la nuit.

C'est qu'en dépit du Ciel, de Fortune & d'*Envie* ARTICLES ET

En dépit d'Envie *n'est pas bien dit. Il faut dire*, en dépit PRONOMS.
de l'Envie. *Pour* en dépit de Fortune, *passe*. 104 R.

Nous ne le passerions pas aujourd'hui, si ce n'est dans le Stile naïf & marotique. La Fortune & l'Envie sont deux Etres moraux également personiſiés; & come on dit, *en dépit de l'Envie;* il faut aussi que l'on dise, *en dépit de la Fortune*.

Me voiant *favori* de si belle Princesse. 169 R.

Il faut dire favorisé; *car autrement il faut dire* le favori, *lui donant un Article, come à un Substantif.*

Ardent *Amour* la pousse, & *la peur* la retire. 213 R.

Puisqu'il y avoit un Article à peur, *il en falloit un à* amour.

Je reconnois Amour pour maître & pour vainqueur, 264 R.
Et quand de m'en soustraire *il me prendra l'envie*,

Mal parlé, quand il me prendra l'envie de m'en soustraire; *il faut dire* envie. *On dit bien*, si l'envie m'en prend: *Mais il faut dire*, s'il m'en prend envie. (27).

Lui qui de fait aucun ne s'est plus souvenu, 243 V.
Se remet au chemin *dont* il étoit venu.

Dont & d'où *sont très différens, & jamais né prènent la place l'un de l'autre.* Dont *se met pour le Génitif de* qui, *de* lequel *ou de* laquelle. D'où *ne se dit jamais que pour* de quel lieu. *Aussi est-ce* de où, *come* d'où vient (28).

O Mort! tu pers ton tems de me poursuivre ainsi, 61 R.
Me tenant misérable *en fiévre continue*
Qui trouble mon cerveau.

Ce n'est pas bien dit, Je suis en fièvre qui me trouble. *Il devoit dire* en une fièvre. *On ne dit pas*, je suis en peine qui me travaille; *mais* en une peine qui me travaille (29).

(27) L'usage veut que les mots *Envie, Fantaisie*, &c. mis après une troisième Persone de quelques Tems & Mode que ce soit du Verbe *prendre*, n'en soient point le Nominatif & n'aient par conséquent point d'Article: mais qu'ils fassent avec cette troisième Persone un Verbe Impersonel composé.

(28) *Dont* s'emploie encore assés indifféremment aujourd'hui dans les Vers, & même dans la Prose, pour l'Adverbe de lieu *d'où*. C'est un ancien abus, qui déplaisoit si fort à Malherbe que, contre sa coûtume, il expose à diverses reprises les raisons de le condamner.

(29) La raison de cet usage est

ARTICLES ET PRONOMS. Il s'agit d'une Femme dans le Vers ſuivant.

Un ſeul mauvais penſer n'a place *auprès de ſoi.*

123 V. Auprès d'elle. *Le Roi eſt aux Thuilleries, & la Reine eſt* auprès de ſoi. *Quel Ecolier feroit cette faute?*

174 V. Il a votre peinture,
Il dit *qu'avés* la ſiène : &c.
Vous *oublié mal à propos en ce lieu.*

180 R. Mais come un ferme roc, que les vents & la grêle,
La tempête & les flots combatent pêle-mêle;
Et pour tous leurs efforts *n'eſt jamais abatu.*

Où eſt le nominatif de n'eſt jamais abatu?

Ce Nominatif eſt le Relatif *qui* mal à propos ſupprimé par le Poète. Il l'auroit du mètre après l'*Et* qui commence le troiſième Vers.

263 R. Doncques *ceux*, qui plus vivement.
Ont de ſon feu l'ame ſaiſie,
Il laiſſe outrager durement
Par l'Envie & la Jalouſie.

Ceux *ſemble Nominatif. Cette Tranſpoſition eſt inſupportable. C'eſt bien un Idiotiſme du Langage François de dire:* Ceux qui ſont le plus amoureux d'elle, elle les eſtime le moins : *mais il faut mètre ce Relatif* les.

II. PRE'POSITIONS ET PARTICULES. II. L'ABUS de ſe ſervir indifféremment de certaines Prépoſitions les unes pour les autres, & de placer quelques Particules dans des endroits qui ne leur conviènent pas, s'eſt continué chés les Poetes du dernier ſiècle, & l'on en trouve encore aujourd'hui des traces dans notre Poëſie. Si Malherbe n'a pas totalement réformé cet abus, contre lequel la Grammaire n'a point ceſſé de réclamer, ſes cenſures en ont rendu les effets moins fréquens; &, jointes à ſes exemples, elles ont inſenſiblement accoûtumé nos Poètes & nos autres Ecrivains à diſcerner la valeur de toutes les eſpèces de Par-

qu'un Nom Subſtantif, qu'une Prépoſition, come dans les exemples ci-deſſus, joint avec un Verbe d'une maniere abſolue, ne formant avec lui qu'un Verbe compoſé, perd ſa nature de Subſtantif; & par conſéquent il ne ſauroit mener aucun Relatif à ſa ſuite.

ticules ; & par une suite nécessaire à les emploier plus correctement que l'on ne faisoit autrefois. PRÉPOSITIONS ET PARTICULES

Dès le jour que mon ame, amoureuse insensée,
Se rendant à vos ieux, les fit Rois de mon cœur,
Il n'y a cruauté, &c.

Dès ; *il faloit dire* depuis : *mais le discours voudroit plus de papier qu'il n'y en a ici* (30).

Persone n'ignore aujourd'hui ce qui fait la différence de ces deux Prépositions.

Puis *ils ont intelligence* 31 V.
A mon cœur qui s'est rendu.

C'est mal parlé, avoir intelligence à quelqu'un. *Il faut dire* avec quelqu'un.

Mirés-vous dessus moi, pour les connoître mieux. 77 V.

Que veut dire mirés-vous dessus moi ? *Se mire-t-on sur un miroir ? J'ai bien oui dire*, se mirer en un miroir, en de l'eau, *ou quelque autre chose semblable : mais* se mirer dessus *m'est nouveau.*

Voi ce pauvre Actéon sans pitié dévoré.... 70 V.
Pour *avoir offensé d'erreur* trop excusable.

J'ai offensé de grande erreur, *mal parlé.*

C'est *par une erreur*, qu'il falloit dire.

Je n'aurai jamais fait si je veux *entreprendre* 37 R.
De ce bourreau nouveau les rigueurs *faire entendre.*

Il faut dire, Il a entrepris de faire ; & *non pas*, il a entrepris faire.

Faites tant que je puisse *en vous tenir les ieux.* 123 V.

Je dirois tenir les ieux sur quelqu'un, & *non* en quelqu'un.

Puisque mon plus bel âge en servant dépensé, 48 V.
Puisque ma loiauté, mon ardeur, ma tristesse,
Mon teint pâle & ma voix, mon œil pleurant sans cesse
N'ont su dômter un cœur qui se disoit forcé.

(30) La marge d'un *in*-8o. laissoit peu d'espace à Malherbe, & la discussion, de quelque manière qu'il s'y fût pris, eût été longue.

PREPOSITIONS ET PARTICULES.

Cette Copulative & *n'est pas en sa place. Il la faloit mètre devant* mon œil.

156 V. L'air êtoit tout noirci
Et se tenoit couvert d'un grand voile obscurci,
Soit pour ne voir le point de ma perte prochaine;
Où qu'il portât le deuil de ma mort inhumaine.

Disjonction mal accommodée (31).

5 V. Ni tant de pleurs sans profit répandus,
Ni ses propos qui me sont défendus.....
Ni la rigueur d'un triste changement
Me sortiront de son obéissance.

Il faut dire ne me sortiront.

18 V. J'ai *par long tems*, come amour m'affolloit,
Suivi ton œil d'une flâme si claire.

J'ai par long tems *est mal parlé.*

Il faloit *pendant long tems*, ou simplement *longtems.*

83 R. La gloire de mon seul pensér.
Fait que rien ne peut m'offenser
Rigueur, prison, gêne & martire.

Et ! *Il faut dire* ni. *Il n'est venu ici personne*; home ni femme. *Quel ignorant seroit-on de dire*, home & femme!

87 R. Ainsi la mort qui tout détruit
Chasse après celui qui la fuit.

Chasser après un lièvre, *est mal dit. On dit*, chasser, courir un lièvre.

96 R. Il n'*y* a désormais ni rivière ni bois,
Plaine, mont *ou* rocher, qui n'ait su par ma voix.

Puisqu'il y a ni rivière ni bois, *je dirois* plaine, mont ni rocher.

120 R. *La faute en est d'amour* qui me fait vous aimer.

(31) Si j'entens bien ce que Malherbe veut dire, il condamne ici *soit* mis en opposition avec *ou*. Pour rendre ces phrases disjonctives régulières, *ou* se doit emploïer avec *ou*, *soit* avec *soit* : mais c'est à quoi nos Ecrivains n'ont pas cru devoir s'assujètir. Ils entremêlent ces Particules come il leur plait. Peut-être aussi, car il faut tout dire, ce qui fait paroître à Malherbe la Disjonction dont il s'agit, *mal accommodée*, c'est la diversité de construction dans les deux membres. après avoir dit, *Soit pour ne voir*, il faloit dire, *Ou pour porter*, & non *ou qu'il portât.*

Mal parlé. Il faut dire, la faute en eſt à l'Amour, & *non* de l'Amour. *Bien dit-on*, c'eſt la faute d'Amour. *Il a bien dit en la quatrième ligne de ce Sonnet*, la faute en eſt à lui (*au Ciel*) qui vous forma ſi belle. *Il pouvoit dire*, c'eſt la faute d'Amour.

Et que le bien du tout *impoſſible d'avoir.* 129 V.

Faute de Grammaire. On dit bien, *c'eſt choſe qu'il eſt* impoſſible d'avoir : *mais on dit*, c'eſt *choſe* impoſſible à avoir, à faire, à prendre, *&c* ; & *non* c'eſt choſe impoſſible de faire, *pour dire* il eſt impoſſible de faire. *C'eſt un bien qu'il eſt* impoſſible d'avoir : *mais je ne dis pas*, *c'eſt un bien* impoſſible d'avoir.

Quand je vois vos bontés *admirables de tous.* 140 V.

Admirable de quelqu'un *ne ſe peut excuſer. On dit* admirable à quelqu'un, à tout le monde (32).

Et nous en avertit afin *d'y prévenir.* 155 V.

Prévenir à quelque choſe *eſt parler Allemand. Il faut dire* prévenir quelque choſe.

Et voilà ce qui fait que l'amour que je porte 167 R.
A vos beautés, Madame, eſt *ſi conſtante & forte.*

Pour bien parler il devoit dire ſi conſtante & ſi forte. *On dit*, il eſt ſi bon & ſi beau ; & *non pas*, il eſt ſi bon & beau.

Et *je crains vous prier* de m'y doner remède. 177 R.

Je crains faire mal *eſt mal parlé. Il faut dire*, je crains de faire mal, de cheoir, *&c*.

A qui plus déſormais pourrai-je *avoir de foi?* 217 R.

J'euſſe dit, avoir foi. De *ſe met avec la Négative*. Je ne puis avoir de foi à ſes paroles.

Courière du Soleil, tu devois de tout point 218 R.
Devers notre horizon ce jour *n'arriver point.*

Je ne dirois point, l'Aurore eſt arrivée devers l'horizon : *mais* ſur l'horizon.

Mais quoi vous ſervira cette fleur de beauté. 49 R.

De quoi vous ſervira ; *car il ne faloit point de* mais (33).

(32) Aujourd'hui nous dirions, ce me ſemble, plus volontiers *admirable pour*, qu'*admirable à*.

(33) La Particule *mais* très ſujète,

PRE'POSITIONS ET PARTICULES. 58 V.

Quiconque à ce voïage après moi s'ose mètre,
Ne fera long chemin avant de se lasser.
Ne fera pas long chemin.

Desportes supprime presque par tout la seconde Négation, & Malherbe l'en reprend très souvent.

III. IMPROPRIÉTÉ DES TERMES ET DES TOURS.

III. Si l'Impropriété des Termes nuit à la pureté de la Langue, l'Impropriété des Tours n'est pas moins contraire à la nèteté du Stile. La première consiste à ne pas emploïer les mots dans les acceptions auxquelles l'usage les a fixés. Par la seconde j'entens les Expressions, c'est-à-dire les unions de mots, qui ne rendent pas assés précisément ce qu'on a dans l'esprit. Quoique le Stile de Malherbe soit extrêmement figuré, ce Poète n'en étoit pas moins né pour nous *enseigner le pouvoir d'un mot mis en sa place.* Il fut, après le siècle de Marot, le premier qui s'imposa la loi de ne se servir, autant qu'il seroit possible, que des Termes & des Tours les plus propres à répréśenter ses pensées. Si je voulois faire voir combien sa critique a du rendre les autres Ecrivains circonspects à cet égard, il me faudroit copier ici plus de la sixième partie de ses Observations sur les Œuvres de Desportes : mais un petit nombre d'exemples doit suffire.

13 R. O Dieux ! permètés-moi que toujours *je sommeille.*

Sommeille *est mal ici ; car* sommeiller, *c'est* avoir envie de dormir, *ou* être assailli du sommeil. *Il devoit dire* que je dorme.

13 V. Hélas ! Un trait mortel *sans relâche m'entame.*

Sans relâche *se dit aux choses qui ont continuation. Or* entamer *n'en a point, & se fait tout d'un coup. Ainsi* entamer sans relâche *est mal dit* (34).

aujourd'hui même, à se trouver mal placée, est *adversative* de sa nature. Quelquefois aussi dans la suite du discours elle tient lieu d'une espèce de Conjonction, que l'on peut appeller *transitive*, parce qu'en effet elle sert alors de *Transition*. C'est come telle que Desportes a prétendu l'emploïer dans l'endroit d'où ce Vers est tiré : mais ce ne pouvoit pas être plus mal à propos. L'Interrogation y suit naturellement de ce qui précède.

(34) Les deux impropriétés du Terme & du Tour se réunissent dans ce Vers, par lequel le Poète veut dire que *ses tourmens lui font continuellement sentir de nouvelles douleurs.*

Et si ton feu divin *m'a* toujours *allumé*. IMPROPRIETE' DES TERMES ET DES TOURS.

Allumé *pour les flambeaux, cierges*, &c. (35).

Qui *s'est fait si longtems vainqueur* de mon courage. 28 R. 34 V.

Mal dit, il s'est fait longtems vainqueur. *On est longtems* Maître, *ou* Roi, *ou* Possesseur *: mais on n'est pas longtems* vainqueur (36).

La France, en partis divisée, 52 R.
Sent enfin sa rage accoisée
Au doux *léniment* d'une paix.

Léniment, *langage de Médecins ; encore je crois qu'ils disent* liniment.

Pour le moins en souffrant *la douleur qui m'offense*. 80 R.

Drôlerie. La douleur n'offense point ; *elle* afflige, tourmente, trouble, &c. *Une injure, une mauvaise parole, ou quelque autre chose semblable*, offense.

Plus *mon chemin s'éloigne* & se trouve en arrière 166 R.

C'est le but qui s'éloigne. *Le chemin se peut bien* allonger: *mais non* éloigner. *Ce qui s'éloigne se recule de nous. Choisissés : mais n'en prenés qu'un.*

Malherbe veut qu'on choisisse entre *le but qui s'éloigne* & *le chemin qui s'allonge.*

Et les autres *flambeaux* par le ciel *reluisans*. 187 R.

Je trouve quelque différence entre luire & reluire. *Les Astres ne* reluisent *point, ni le feu, ni la chandèle. Il faut dire* luire, *en ces lieux-là. L'or, l'argent & autres telles choses*, luisent & reluisent. *L'un & l'autre se disent là indiféremment.*

Non non, *n'estimés point* pour m'être ainsi *rebelle*. 261 R.
D'ébranler par ces flots le rocher de ma foi.

1°. *Je serois d'avis d'user de ce mot* rebelle *plus religieusement. Une persone est* rebelle *à une autre, quand elle ou-*

(35) C'est *enflamé* qu'il faloit. On ne dit point, *Allumer une persone, Allumer un esprit*. Voiture a dit quelque part : *Allumer le cœur*.

(36) Les deux Impropriétés se trouvent encore dans ce Vers, où l'Auteur prétend dire que l'*Amour a longtems régné sur son cœur*. On trouvera la même chose dans d'autres exemples.

IMPROPRIÉTÉ DES TERMES ET DES TOURS. *blie ce qu'elle lui doit : mais quand elle ne lui doit rien ; de quelle* rebellion *la peut-on accuser ?*

2°. *Considérés cette façon de parler*, n'estimés pas d'ébranler. *Je n'userois nullement de ce mot* estimer *en ce lieu. J'eusse dit*, ne pensés pas, n'espérés pas *ou* ne croïés pas ; &c. (37).

164 V. Et que j'ai bien le cœur *d'atteindre en si haut lieu.*

Atteindre, *mal ; car il veut dire* aspirer. *Il devoit dire* de tendre en si haut lieu.

161 V. Et prenant vos rigueurs pour *sujet de ma voix.*

Il devoit dire, sujet de mes plaintes. *La voix est l'instrument dont on fait les plaintes : mais ici l'instrument se prend pour l'action. On dit*, le sujet de mon voïage, & *non* le sujet de mes pieds ; *encore que les pieds soient l'instrument du voïage.*

37 V. Je prens congé de vous, amoureuses pensées,
Plaintes, Pleurs & Regrets, *je vous done la fuite.*

Doner la fuite *n'est pas bien ici ; & puis il dit qu'il* prend congé, *c'est donc lui qui s'en va.*

42 V. Les Amours là servoient : l'un brassoit les couleurs,
L'autre les *détrempoit en l'argent* de mes pleurs.

Détremper en de l'argent, *est mal dit. Je ne veux pas m'arrêter à disputer. si* l'argent de mes pleurs *est bien dit ; il me suffit de dire qu'on* ne détrempe point dans de l'argent.

43 V. Et *fait* toujours des cœurs *sa victoire* & *son prix.*

Faire sa victoire de quelque chose, *n'est pas bien dit. On dit* faire butin, conquête, & *non* faire victoire. Faire son prix *ne vaut pas mieux.*

96 R. Je n'ai que ce *rempart pour défendre* ma peine
Et cacher mon desir aux homes curieux.

Il devoit dire moïen *ou* invention.

Le *rempart* est une *défense* à la vérité : mais ce n'est pas un endroit ou l'on *cache.*

115 V. La mort & ma douleur *sont sans comparaison.*

(37) Cette Métaphore du second Vers, *le rocher de ma foi*, n'étant point préparée par ce qui précède, est dure, sans justesse, sans agrément, & rentre dans la classe des Tours impropres.

Mal. Il veut dire que sa douleur est trop forte pour la comparer avec la mort : *mais il ne le dit pas.* IMPROPRIÉTÉ DES TERMES ET DES TOURS. 174 R.

Ah ! que j'ai de regret quand *je mets en mémoire*
Combien j'ai reçu d'heur, de plaisir & de gloire !

Mètre quelque chose en mémoire, *c'est l'écrire en des tablètes ou en quelque papier pour s'en ressouvenir. Il devoit dire,* je me remets en mémoire.

Depuis que je suis vôtre & qu'à mon grand malheur 179 V.
De vos divins appas *je tente la valeur.*

Valeur *pour* pouvoir *ne me plaît pas ici* (38).

J'ai fait *planer* les monts, *&* tari les rivières. 240 V.

Il faut dire aplanir, *& non* planer. Planer *est autre chose. Il se dit des oiseaux, qui volent sans branler les aîles.*

Son œil jadis si clair, défailloit de lumiere 332 R.
Come un rai du soleil qui la nuit *se déteint.*

Je dirois s'éteint, *& non* se déteint. *Les Normands disent,* la chandèle est déteinte : *mais mal ; car il faut dire* éteinte. Déteint *se dit d'un drap, ou autre chose qui a perdu sa couleur. Les raïons du soleil ne* se déteignent *point la nuit. Et puis, à bien parler, une clarté ne* se déteint *pas ; elle* s'éteint. *Une couleur* se déteint, *c'est-à-dire perd son lustre, perd son teint.*

IV. C'EST un ancien usage dans notre Langue d'emploïer quelquefois des Adjectifs come Substantifs, & quelquefois aussi de leur faire faire la fonction d'Adverbes ; ce qui pour être commun, n'en demande pas moins de précaution. Ces sortes de changemens dans la valeur des Termes ne sont pas toujours heureux. Je ne rapporterai qu'un exemple de chaque espèce. La chose ne demande pas que je m'étende d'avantage. IV. ADJECTIFS.

Si je suis travaillé d'un mal insupportable, 11 V.
Sans relâche il me presse & me suit *obstiné.*

Je n'approuve point ces Participes ou ces Adjectifs pour Adverbes. Il est mieux de dire obstinément.

(38) *Je tente* n'est pas moins impropre ici que *valeur.* Le *Poète veut dire, *depuis que j'essaie, que j'éprouve quel est le pouvoir de vos appas :* mais il le dit si mal, qu'il faut deviner.

ADJECTIFS. 72 R. Come dans un miroir on voit toutes les Graces
Au clair de votre teint, &c.

Au clair de votre teint, *sotise. Ces Adjectifs pour Substantifs ne sont pas tous recevables.*

V. ADVERBES. V. LES Adverbes, appliqués à d'autres usages qu'à celui qui leur est propre, ne m'arrêteront pas longtems.

57 V. C'est que je meurs *divinement brûlé.*

Que veut dire ce divinement *? Je n'ai jamais oui parler de* brûler divinement.

Cet Adverbe, emploïé contre sa propre destination, rend ici l'Expression si peu claire, qu'on soupçone à peine que le Poète veut dire qu'*il meurt du feu que les ieux d'une Déesse ont allumé dans son cœur.*

36 V. L'un *çà*, l'autre *de-là*, chacun à qui mieux mieux.

Deçà, delà *se doivent opposer*. Qui deçà, qui de-là *pourroit passer ?*

50 V. Las ! Quand mon ame est plus fort tourmentée,
C'est quand je suis joïeux en apparence,
Couvrant mon dueil d'une joie empruntée.
Et *toutefois* avec sa violence
Bien que ma peine en ma face soit peinte
Aucun pourtant n'en a la connoissance.

Je couvre mon deuil d'une joie empruntée, & toutefois on n'en a point connoissance ; *jugés si ce* toutefois *est à propos. Il n'y a point de difficulté qu'après avoir dit*, je couvre mon dueil d'une joie empruntée, toutefois *fait attendre quelque chose qui arrive contre son dessein, come* & toutefois ma douleur est si violente, qu'elle ne laisse pas de paroître au travers de ma dissimulation.

53 V. Plus une place est *chèrement tenue*,
Plus elle acquiert de louange au vainqueur.

Qu'est-ce à dire, tenir une place chèrement ?

167 R. *Ils demeurent* toujours *inséparablement.*

Ils demeurent inséparablement, *est mal parlé*. Ils demeurent inséparables, *ou* ils sont joints inséparablement, *ou bien* ils demeurent ensemble inséparablement.

Mais pourtant *quelquefois* vous me confesserés ADVERBES.

Il y a différence de quelquefois *&* quelque jour. *Il faloit* 272 R.
ici quelque jour. *On dit*, je l'ai vu quelquefois : *mais on dit*, je le verrai quelque jour ; *& quand on dit*, je le verrai quelquefois, *c'est en une autre signification.*

Et que quand il voudroit *autrefois* me reprendre. 153 V.

Il devoit dire une autre fois ; *& non simplement* autrefois. *On ne dit pas*, je vous verrai autrefois : *mais* je vous verrai une autre fois. *Au tems passé, on dit* autrefois, *come* autrefois je lui vu, autrefois j'ai été de ses amis.

VI. RIEN n'est si commun chés les Versificateurs que les Phrases mal construites, c'est-à-dire dans lesquelles les mots sont joints ou placés d'une manière contraire aux règles de la Sintaxe ; & cet Article sera peut-être plus long que je ne voudrois. VI. MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Aiant (*brûlé* d'amour) gémi, pleuré, crié. 5 R.

Ce brûlé, *étant si près d'*aiant, *semble en être gouverné* (39).

Marchands qui *recherchés tout le rivage More* 9 V.
Du froid Septentrion, & qui sans reposer, &c.

Rechercher le rivage More du froid Septentrion ; *je ne sais ce qu'il veut dire, sinon* aller du Septentrion au Midi : *mais je le devine par discrétion ; car il ne dit rien moins que cela.*

Je la vois quelquefois s'elle veut s'aller mirer, 10 R.
Eperdue, étonée, & longtems *demeurer*, &c.

Un Participe & un Infinitif, assemblés par une Copulative ont mauvaise grace.

Celui qui n'a point vu par un tems furieux 76 R.
La tourmente *cesser* & la mer *appaisée*.

Il devoit y avoir deux Infinitifs ou deux Participes ; & non un infinitif cesser *& un Participe* appaisée (40).

Car les vents irrités combatans sans repos 16 V.
Avoient juré ma mort *sans espérance aucune.*

(39) La Parenthèse peut sauver la faute aux ieux ; mais non pas à l'oreille.

(40) Cette faute est encore aujourd'hui très commune non seulement dans les Vers, mais aussi dans la Prose,

MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Mal parlé, Mes ennemis ont juré ma mort sans espérance.

Ces mots *sans espérance aucune*, se construisant nécessairement avec *avoient juré*, se rapportent aux *Vents*, contre l'intention de l'Auteur qui vouloit dire : *les Vents avoient juré ma mort*, *&* *je n'avois aucune espérance d'échaper à leur fureur* (41).

27 R. Nos Ancètres grossiers, qui vivoient aux bocages,
Ont fait les Déités, *se sont élus* des Rois.

Pour bien parler, *il faloit dire*, se sont élu des Rois. *Si l'action fût retournée aux Elisans*, *il eût falu dire*, se sont élus, *&c. come* ils se sont blessés, ils se sont chaussés, *&c. mais come l'action va hors des Elisans*, *il faloit dire*, se sont élu.

27 R. Tu banis les fraïeurs des plus lâches courages
Rendant l'home craintif, *hautain & généreux.*

Il semble qu'il fasse devenir l'home craintif & hautain ; *ce qui est impertinent. Il se faut mieux expliquer.*

Desportes vouloit dire, *rendant l'home hautain & généreux*, *de craintif qu'il étoit.*

34 R. *Tu rechanges nos cœurs* de cent sortes diverses,
Bouillans & refroidis, *craintifs & généreux.*

Je ne dirois pas tu rechanges nos cœurs bouillans & refroidis *&c : mais* tu rechanges nos cœurs de cent sortes diverses, tu les fais tantôt chauds, tantôt froids, &c.

35 V. Et *pensant de mes faits l'étrange frénésie.*

Je pense la frénésie de mes faits ; *je ne sais si c'est Allemand ou Anglois : mais je sais bien que ce n'est pas François* (42).

48 R. Malgré ma Dame & malgré que j'en aie,
Qu'à chauds bouillons toujours saigne la plaie

(41) Rien n'est moins rare que les mauvaises Constructions pareilles à celle des deux Vers dont il s'agit, Elles sont très vicieuses, parce qu'elles rendent le discours équivoque & quelquefois inintelligible.

(42) *Penser* dans le sens de *réflechir* à son régime au Datif. Dans le sens d'*imaginer*, il le peut avoir à l'Accusatif. Mais ce que Malherbe paroit avoir principalement en vue de reprendre en cet endroit, c'est l'Impropriété du Tour dans ces mots, *la frénésie de mes faits*, pour dire *mes actions qui sont celles d'un Frénétique.*

Qu'elle

Qu'elle me fait à ses pieds étendu. MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Mal ; car me *est Datif. C'est bien dit*, il me frapa à ses pieds étendu, *parce que* me *est Accusatif. C'est bien dit aussi au Datif*, il bailla l'aumône à un Pauvre à ses pieds étendu: *mais* il me bailla l'aumône à ses pieds étendu, *ne vaut rien. Il se faut mieux expliquer.*

Déja le haut renom & les faits glorieux 211 V.
Du vaillant *Eurilas* s'épandoient en tous lieux,
Qui n'atteignant encor sa vingtième année, &c.

Qui *est loin* d'Eurilas.

Il paroît d'abord se rapporter à *lieux.*

Liés *ses mains* de chaînes fortes, 59 V.
Las ! *qui* m'ont volé ma raison.

Qui *est un peu loin de son antécédent* (ses mains).

Soit qu'Amour le guidât en son heureux destin, 60 V.
Ou que votre œil luisant *lui fournît de lumière.*

Lui fournît de lumière *est mal parlé. On ne dit pas*, il lui fournit d'argent : *mais* il lui fournit de l'argent. *Ainsi devoit-il dire*, lui fournit de la lumière. *La faute est sans excuse.*

Fai que la même source & les mêmes douleurs 205 R.
Me fournissent encor *de sanglots & de pleurs.*

Il a bien dit, de sanglots & de pleurs. *Il eût bien dit aussi* des sanglots & des pleurs. *On dit bien*, il fournit du bois à ma maison, *ou* il fournit ma maison de bois.

Le robuste animal dont l'Inde est nouricière. 65 V.
Qui pour n'être pollu se purge & va lavant,
Afin que plus dévot, *il puisse en arrivant*
La nouvelle Diane, adorer sa lumière.

Faute de langage excellente !

En arrivant la nouvelle Diane est là pour *à l'arrivée de la nouvelle Lune.* (43).

(43) La faute, que Malherbe vient de reprendre, est contre la Règle de notre Sintaxe, qui veut que les Gérondifs se rapportent au Nominatif de la Phrase. Dans celle dont il s'agit, *en arrivant* se rapporte à *la nouvelle Diane*; & ce Gérondif est mis là d'une maniere absolue, au lieu de ce Tour qu'il y faloit nécessairement emploier, *lorsque la nou-*

MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

76 V. Ce n'eſt aſſés que ſoïés ſi bien née;
Riche d'eſprit, de grace & de beauté,
Que l'honeur ſaint marche à votre côté,
Grande, admirable, aux vertus adonée.

Non conſtruit.

Le quatrième Vers étant une ſuite de la Conſtruction des deux premiers, devoit être le troiſième; & le troiſième devoit être le quatrième, parce que ſa Conſtruction eſt diffécrente de celle des trois autres.

93 V. L'ame en feu, l'œil en pleurs, le cœur plein de triſteſſe,
Et *la bouche en regrets*, éloigne ſa Déeſſe.

L'ame en feu, l'œil en pleurs, *ſont bones Conſtructions: mais il n'y a pas d'apparence de dire qu'un home s'en eſt allé,* la bouche en regrets.

68 R. Il eſt de ma nature & *ma propre ſubſtance.*

Ma propre Subſtance, *mal, ſi* Subſtance *eſt Nominatif; & pis, s'il eſt Génitif, car en ce cas il devoit répéter* de.

48 V. Qui m'a flame a noûrie, & l'a *faite* ainſi croître.

Il faut dire fait, *& non* faite. *On ne dit pas*, je l'ai faite venir.

109 V. Quand ſes beaux ieux de rigueur elle arma,
Pour *me tuer ſans l'avoir offenſée.*

Je n'aime point cette façon de parler, il la tué, ſans l'avoir offenſé. *Je dirois*, il l'a tué, ſans en avoir été offenſé.

108 R. Or' en ces chauds regards *ce penſer ſe formant*;
Or' en ſes doux propos *mon eſprit va charmant.*

Voïés l'excellence de cette Bourre; ce penſer ores ſe formant, ores va charmant mon eſprit. *Quelle Conſtruction! Il veut, à mon avis, dire:* ce penſer, qui ſe forme tantôt en ſes chauds regards, tantôt en ſes doux propos, va charmant mon eſprit: *mais il dit:* tantôt en ſes chauds regards ce penſer ſe formant, tantôt il va charmant mon eſprit en ſes doux propos. *Où a-t-il appris cette Conſtruction?*

velle Lune arrive. Suivant la Sintaxe, *en arrivant* ſe conſtruit avec *ce robuſte animal*, Nominatif de toute la Phraſe, remplacé par le Pronom *il*, qui ſert en particulier de Nominatif au Verbe *puiſſe;* & dans ce cas la Phraſe n'eſt grammaticalement ſuſceptible d'aucun ſens.

Sinon de *blasphémer la fortune* contraire. MAUVAISES CONSTRUCTIONS. 157 R. 175 V.

Blasphémer la fortune *ne me plaît pas. Je dirois* contre la fortune.

Tout bien considéré, *mon plus grand avantage*
C'est que. . . . . . .
Je consente à regret tout bas en mon penser,
Qu'infidèle ou parjure, ou pis cent fois encore
Il faut, bon gré malgré, que mon cœur vous adore.

Voici qui est étrange : mon plus grand avantage, c'est que je consente qu'infidèle ou parjure, il faut que mon cœur vous adore (44).

Et *ne se connoît point privé de sentiment.* 234 V.

*Il veut dire qu'*il est tellement privé de sentiment, qu'il ne se connoît point ; & *cependant il le dit d'une façon qu'il semble dire*, il ne connoît pas qu'il est privé de sentiment.

Et n'a non plus d'arrêt en son *troublé courage.* 175 R.

Remarqués ici come les Participes ont mauvaise grace étant transposés, come troublé courage, détruites murailles, refusée grace, &c. Priam voïant détruites ses murailles ; *mieux*, Priam voïant ses murailles détruites.

Une fois *je te vois que ma douleur te touche*, 182 V.
Les ieux couverts de pleurs, les sanglots à la bouche ;
Et d'un habit de dueil ombrageant ta beauté,
Blasphémer le devoir qui si loin m'a jeté.

Trois Constructions différentes (45).

Ces Constructions différentes, régies par un seul Verbe une seule fois énoncé, sont toujours choquantes ; & sont pourtant un défaut si commun, qu'il se trouve dans presque tous nos Ecrivains.

Nul divertissement sa douleur ne déçoit, 220 R.
Des ieux ni de l'esprit *le somme il ne reçoit*;

(44) L'inattention de Desportes est singulière. *Mon avantage, c'est que je consente qu'il faut.* Il ne faloit que l'un ou l'autre.

(45) Ces trois Constructions différentes dépendent ici du seul Verbe *je vois*, qui n'est exprimé qu'une fois. 1°. *Je te vois que ma douleur te touche ;* 2°. *Je te vois les ieux couverts de pleurs*, &c. 3°. *Je te vois, ombrageant ta beauté d'un habit de dueil, blasphémer le devoir.*

MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Tant cet ennui le point; *done, promet & prie*, &c.

Done, promet & prie; *nul ne peut dire que ce ſoit bien parlé ; car cet* il *qui eſt avec* ne peut dormir (46) *ne ſe peut rapporter à* done, promet & prie. *Il faut donc faire cette Règle que, quand la première clauſe* (47) *eſt négative, il faut répéter* il, *ou l'autre Pronom* (48) ; *car on ne dit pas*, il ne ſait que c'eſt de vertu, jure, renie &c : *mais* il jure, renie &c.

374 R. A ce que l'un contraint, l'autre nous en diſpenſe.

Contraindre & diſpenſer *n'ont pas la même Conſtruction. Si on dit*, contraindre à quelque choſe; *on ne dit pas*, diſpenſer à quelque choſe. *C'eſt bien dit*, ce dont votre courtoiſie me ſollicite, ma néceſſité m'en diſpenſe ; & *encore mieux ſans tranſpoſition*, ma néceſſité me diſpenſe de ce dont votre courtoiſie me ſollicite. *Il pouvoit dire :*

Si l'un nous y contraint, l'autre nous en diſpenſe.

76 V. En peu de jours la forte deſtinée
Peut *rendre* hélas ! *votre honeur ſurmonté.*

Rendre ſurmonté *très mal ;* & *très mal* ſurmonter l'honeur (49).

51 R. Et ce qui *rend mon ame* plus *chargée*,
C'eſt que mon mal de mon malheur procède,
Sans que je puiſſe en *la rendant vangée*, &c.

Mal parlé, cela rend mon ame chargée ; *mal auſſi* la rendant vangée.

68 R. J'aſſure & *vais jurant* plein d'amour & de crainte

Aller jurant, *pour* jurer; *mal.*

68 V. Les épis blonds-dorés
Dont la Mère Cérès *va couronant* ſa tête.

Cérès ſe courone donc en ſe promenant. C'eſt une façon bien nouvelle (50).

(46) Malherbe rend ainſi le ſens de ces mots du ſecond Vers, *le omme il le reçoit.*

(47) C'eſt-à-dire, le premier Membre de la Phraſe, la première Propoſition.

(48) Le Pronom féminin *elle.*

(49) Cette Expreſſion, quand il s'agit d'une Femme come dans les Vers ci-deſſus, préſente un ſens bien éloigné de la penſée de l'Auteur.

(50) Les Verbes *aller* & *rendre*

Fait que ce qui a fin *n'eſt jamais finiſſant.* MAUVAISES CONSTRUCTIONS. 26 V.
N'eſt jamais finiſſant, *mal pour* ne finit jamais.
Sans qui rien ici bas ne peut *être naiſſant.*
Mal parlé être naiſſant *pour* naître.

VII. JE ſerois beaucoup trop long, ſi je voulois parcourir tous les vices de l'Expreſſion, qui ſont l'objet de la critique de Malherbe. Il faut me borner, & parler d'abord dans cet Article des Expreſſions baſſes & triviales, qu'il nomoit *plébées.* VII. EXPRESSIONS BASSES.

Coment ! Déja *vous en faiſiés coûtume.* 17 R.
Façon de parler plébée.

En lui voïant *d'un valet faire comte.* 38 R.
Plébée.

Ses cheveux friſés 275 R.
Ne ſont pas ſes cheveux, c'eſt *une fauſſe treſſe.*
Bas & populaire (51).

Fuïés auſſi toute accointance 114 V.
De ces *Muguets* pleins d'apparence.
Muguet. *Ce mot eſt bas & plébée. Il peut avoir lieu aux Satires & Comédies.*

Voulant *juſqu'à la mort votre ſerf demeurer.* 159 V.
Bas & plébée.

Et qui tournoient mon ame *ainſi come* ils vouloient. 202 V.
Ainſi come, *lâche & plébée.*

Faiſoit de tintamare & ſe montroit horrible. 232 V.
Tintamare *mot de Comédie ou Satire* (52).

convertis en Auxiliaires & joints, le premier avec un Participe actif; & le ſecond avec un Participe paſſif, mis au lieu des Verbes meme de ces Participes, font très fréquens chés Desportes & ſouvent cenſurés par Malherbe. Ces manières de parler, quoique très contraires au génie de la Langue, ſe ſont conſervées longtems dans nos Vers & dans notre Proſe. Nous emploïons encore *rendre* avec quelques Participes paſſifs : mais bien rarement. Pour *aller* avec un Participe actif, il ne paroit plus que dans le Stile naïf, badin & marotique : mais ce n'eſt avec grace, que quand on le joint au Participe d'un Verbe de mouvement.

(51) Cette courte Note ſuffit pour faire voir que Malherbe, ainſi que tous les Grands Maitres, vouloit que dans les Vers l'Expreſſion ennoblit les choſes baſſes, ou du moins petites par elles-même.

(52) C'eſt dans le Poème Héroïque de la *Mort de Rodomont*, que le Poëte emploie cette Expreſſion, *Faire du tintamare.*

VIII. EXPRESSIONS INDE'CENTES. VIII. PAR Expressions indécentes, j'entens moins ici celles qui renferment un Sens obscène, que celles qui présentent des Images dégoutantes, ou qui pèchent contre quelque bienséance.

9 R. Si *chaud desir m'aiguillone* & me presse.

Si chaud desir, *mauvais Nominatif.*

Ce qui peut avoir choqué là Malherbe, c'est l'indécence qui résulte de *chaud* doné pour Epithète à *desir*, servant de Nominatif au Verbe *aiguillone.*

57 R. Et de son sang tout chaud *oignés* ma plaie ouverte

Oignés *est un mot sale.*

Il offre une Image dégoutante.

83 V. Que je suis redevable aux cieux
De ce qu'ils m'ont ouvert les ieux
Et si bien *purgé ma poitrine.*

Ce mot poitrine *n'est guère bon en Vers : mais il est encore pire en la compagnie de* purger, *come il le met ici.*

68 R. Puissions-nous vivre ainsi toujours,
Maîtresse, heureux en nos amours!

Ce mot de Maîtresse *ne me plaît pas sans* ma, ta, sa, *ou quelque autre chose de semblable. Ici les Garçons de Boutique appellent ainsi la Femme de leur Maître* (53).

145 V. Et plus *tant de vapeur n'écume en mes esprits.*

Cette manière d'exprimer la Gaillardise *de la jeunesse, n'est pas bien.*

96 V. O vent qui fais mouvoir cette divine plante,
Te jouant amoureux parmi *ses blanches fleurs.*

Sale. Chacun sait assés ce que je veux dire.

La critique est d'autant plus juste, que Desportes en cet endroit parle allégoriquement de sa Maîtresse, sous l'idée de cette *divine plante.*

268 R. Saignée, herbes, *onguents* ne sont pour ma santé.

Onguents, *Sale en cet endroit.*

(53) On voit par-là qu'un Terme, auquel l'usage done entrée dans le Stile noble, forme quelquefois par la manière dont on s'en sert, une Expression, ou basse, ou contraire à quelque bienséance; & par là même indécente.

IX. TOUTE Expreſſion, qui ne rend pas avec juſteſſe l'idée qu'on veut lui faire répréſenter, eſt une Expreſſion fauſſe; & le plus ſouvent elle communique ſon vice à la Penſée elle-même. On ne ſera donc pas ſurpris s'il ſe trouve ici quelques exemples, qui paroîtront appartenir à l'Article où je dois parler des Penſées fauſſes. IX. EXPRESSIONS FAUSSES.

Bref mon eſprit, *ardant d'affections*. 8 R.

Cela ne vaut rien, même en Pluriel (54).

Et quand la nuit *à ſon aiſe il ſommeille*. 297 R.

On ne ſommeille pas à ſon aiſe : *mais on peut* dormir à ſon aiſe (55).

Mais *la peur* ſeulement de *n'oſer aſpirer* 186 R.
A ſi digne ſervice, &c.

Qu'eſt-ce que veut dire la peur de n'oſer faire une choſe? *Il veut dire* la peur de faillir & d'aſpirer trop haut, *ou* de choir, *ou* de monter, *&c; ou bien* la peur de ne pouvoir arriver en ſi haut lieu : *mais il le faut entendre par diſcrétion.*

De grace, eh! montre-moi l'une ou l'autre fortune, 208 V.
Et s'il faut que j'attende *ou douceur ou pitié*.

Douceur ou pitié, *ne font pas* l'une ou l'autre fortune. *Il s'eſt mécomté. Il vouloit dire* la mort ou la vie, *ou quelque choſe ſemblable, come* rigueur ou pitié.

Puis come le ſoleil ſes raïons élança 230 R.
Pour *éclairer le jour*, &c.

*Je ne ſais ce que c'eſt qu'*éclairer le jour.

Adieu donc, Liberté, tu m'as aſſés ſuivie, 265 R.
Je ne redoute plus le travail enduré (56).

Pourquoi redouter le travail enduré. *On ne redoute pas le paſſé : mais l'avenir.*

(54) *Ardant d'affections* eſt-là pour *enflamé, brûlant d'amour*. Ce qui done à cette Expreſſion une fauſſeté, qui s'étend juſqu'à la Penſée, c'eſt qu'*affection* eſt un Terme générique, qui ſignifie toutes les manières dont l'ame peut *être affectée*. Si parmi les *affections de l'ame*, il en eſt de chaudes & vives, il en eſt auſſi de froides & tranquilles, auxquelles on ne ſauroit attribuer de l'ardeur. On diroit une ſotiſe, en diſant *une admiration ardente*.

(55) On a vu plus haut que *ſommeiller* eſt *avoir envie* de dormir. *On n'eſt donc pas à ſon aiſe, quand on ſommeille.*

(56) Le Poëte vouloit dire, *je ne crains plus de ſouffrir des maux pareils à ceux que j'ai ſoufferts.*

X. TAUTOLOGIES. X. J'AI dit que les *Tautologies* ne sont ordinairement que des Répétitions inutiles d'une même chose en un ou plusieurs Termes. J'ajoute, pour être exact, qu'il y a *Tautologie* dans une Phrase, lorsqu'elle réunit des Mots, dont le sens de l'un est renfermé dans un autre. C'est ce que les Exemples feront entendre.

9 R. Il n'est prison ni *torture*, ni flame,
Qui mes *tourmens* me sût faire avouer.

Il n'y a point de tourment qui me sût faire avouer mes tourmens ; *il devoit dire* mon amour, *ou quelque autre chose.*

Cette *Tautologie* est d'autant plus condamnable, que la Phrase n'a point de sens.

26 R. Aussi les *Déités* qu'en ces Vers je veux dire
N'ont rien qui soit égal à leur *divin pouvoir.*

Le divin *pouvoir des* Déités.

57 R. Et de son sang tout chaud oignés ma *plaie ouverte.*

Qu'est-ce qu'il veut dire par ma plaie ouverte *?*

L'Idée d'*ouverte* est renfermée dans le mot *plaie.* Une *plaie*, quand elle est fermée, ne doit plus porter ce nom: mais celui de *cicatrice.*

38 R. Que mon teint pâle & *mon visage blême.*

Visage blême *est superflu*, *après avoir dit* teint pâle.

128 R. Pour résister à deux *Déités saintes.*

Beaucoup ont doné cet Epithète à la Déité : mais je doute s'il se doit faire ; car quelles Déités sont prophanes (57) *?*

126 R. Leur *queréleux discord* ne fait pas que je meure.

Un queréleux discord *me plaît aussi peu qu'une* discordante querèle.

205 R. *Je sors* donc *de ma chambre* hâté de cette escorte,
Et d'un pied défaillant *je passe outre la porte.*

A quoi bon je sors de ma chambre & je passe outre la porte, *ce n'est la porte de la rue ? Mais il le faut dire.*

(57) L'Idée de la Divinité renfermant nécessairement celle de la *Sainteté*, come d'un Attribut essentiel ; l'Epithète de *Sainte* donée à la *Divinité*, doit passer pour une vraie Tautologie.

Il montre à nu le ventre & le dos & *l'échine.* TAUTOLOGIES.

Cheville. Coment montreroit-on le dos *ſans montrer* l'échine *?* 231 R.

O bienheureux qui peut paſſer ſa vie....; 297 R.
Parmi les champs *, les forêts & les bois !*

Cette différence de forêts *& de* bois *eſt bone aux Maîtres des Eaux & Forêts , ou aux Veneurs : mais je ne ſuis pas d'avis qu'un Poëte ſoit ſi pointilleux. Un* bois *n'eſt pas une* forêt : *mais une* forêt *eſt un* bois.

XI. LES Poètes doivent apporter d'autant plus d'attention à rendre clairement leurs penſées, qu'étant gênés ſans ceſſe par la Rime & par la Meſure, ils riſquent plus ſouvent d'être obſcurs, qu'aucune autre ſorte d'Ecrivains. XI. OBSCURITE'.

Ce Trompeur que tu vois, jaloux de ma franchiſe, 28 V.
Maſquant de deux beaux ieux ſa cruelle entrepriſe.

Qu'eſt-ce à dire ?

La Penſée ſe laiſſe aiſément deviner. L'*Amour*, *voulant cacher le deſſein qu'il avoit de me faire ſouffrir*, *emploïa pour me ſurprendre la douceur des regards de deux beaux ieux*. L'Expreſſion, qui ne dit cela qu'imparfaitement, eſt très obſcure.

Laiſſant mon *ame comblée* 31 R
De feux, d'horreur & *de cris.*

Qu'eſt-ce qu'une ame comblée de cris *?*

L'Expreſſion ne ſe peut pas entendre. Les cris étant une action purement corporelle, on ne les peut jamais attribuer à l'ame (58).

Change en benin *aſpect mon aſtre* rigoureux. 32 V.

Quel langage eſt-ce là , changer un aſtre en aſpect *? Je*

(58) Quoique Malherbe ne diſe rien de *comblée de feux* & de *comblée d'horreur*, il ne faut pas croire qu'il approuvât ces deux Expreſſions. Leur ſens ſe préſente avec peine ; & peut-être, en les examinant rigoureuſement, trouveroit-on qu'elles ne ſignifient rien. *Plein*, *rempli*, *comblé* s'emploient aſſés indifféremment les uns pour les autres par la pluſpart de nos Ecrivains : mais, généralement parlant, *comblé* ne doit s'allier qu'à des Subſtantifs répréſentant des Idées de choſes qui puiſſent, phiſiquement ou moralement être meſurées ou comtées. J'avouerai cependant, en même tems que j'oſe propoſer cette eſpèce de règle, que la bizarerie de l'Uſage lui peut faire recevoir quelques exceptions.

OBSCURITÉ. *crois qu'il a intention de dire quelque chose de bon : mais il faut deviner.*

C'est en effet, en devinant, qu'on se doute que le Poète a voulu dire : *change l'influence rigoureuse de mon astre en une influence plus favorable.*

61 V. O vous *furieux de soucis*,
Sans repos troublés & *transis*
Pour renverser une police ;
Aiant l'Univers travaillé,
Le prix qui vous sera baillé
N'est rien auprès de mon service.

1°. *Qu'est-ce à dire* furieux de soucis & transis pour renverser une police.

2°. Le prix qui vous sera baillé n'est rien auprès de mon service ; *mal conçu.*

S'imagineroit-on que par cette dernière Phrase le Poète a prétendu dire aux Conquérans : *La gloire que vous recueillerés de vos exploits, ne vaut pas celle que j'acquiers en servant ma Maîtresse ?*

62 R. Egal au *Dieu de ma victoire.*

202 V. Vous en juriés vos ieux, *Seigneurs de ma victoire*

Qu'est-ce à dire Dieu de ma victoire, Seigneurs de ma victoire (59) ?

90 R. Et n'attens pas de vous un plus doux païement,
Que mourir *sans pitié* servant fidèlement.

Ce sans pitié *n'est point clair.*

On ne voit qu'à peine que le Poète veut dire : *En vous servant fidèlement, je m'attens de mourir sans que vous aiés pitié de ma mort.*

93 R. Mes Vers plaintifs, *couriers de son mérite.*

Qu'est-ce à dire couriers de son mérite ? *J'ai bien ouï parler d'un* Courier d'Espagne *ou* du Roi d'Espagne : *mais*

(59) Contre l'usage constant de la Langue, Desportes done à *Victoire* un sens passif, pour dire *la victoire remportée sur lui.* Les deux endroits se prêtent mutuellement quelque foible lumière : mais il faut deviner par tout ; & l'Expression est encore plus vide de sens, qu'elle n'est obscure.

Courier d'une chose *ne fut jamais dit que par un Ignorant.* OBSCURITÉ'.
Qnand même on parle d'une nouvelle, on dit le Courier qui a apporté une telle nouvelle, & *non pas* le Courier de telle nouvelle (60).

Néron ; *fusil* de meurtre & *de flame* & de rage. 94 V.

Que veut dire fusil de flame (61) ?

XII. SI quelque chose distingue le *Galimatias* de l'Obscurité ; c'est que la dernière cache un sens difficile à pénétrer, & que le premier n'en renferme aucun qui soit raisonable. XII. GALIMATIAS.

Les traits d'une jeune Guerrière, 82 R.
Un port céleste, *une lumière*,
Un esprit de gloire animé,
Hauts discours, divines pensées,
Et mille vertus amassées,
Sont les Sorciers qui m'ont charmé.

Que veut dire cette lumière *mise ainsi absolument, sans rien dire ou d'ieux ou d'esprit ? Et puis après avoir dit* un esprit de gloire animé, *il ne faloit pas dire* hauts discours ; *car quel langage est-ce* hauts discours sont les Sorciers qui m'ont charmé ?

Une lumière & hauts discours, n'offrant par eux-même aucun sens, & ne pouvant s'allier avec *les Sorciers qui m'ont charmé*, font que toute la Stance n'est que du Galimatias.

Quelle *manie* est *égale à ma rage* 101 R.

Manie égale à ma rage, *Galimatias.*

Je vois mille clairtés & mille choses belles ; 125 V.
Mais c'est tout par vos ieux, les miens ne sauroient voir ;
Votre esprit tout divin me rend plus de savoir.

Galimatias excellent !

(60) Cette Expression, *Couriers de son mérite*, est très peu claire : mais on peut, si l'on veut, la ranger parmi les Impropriétés de Tours. En y regardant de près, on verra que l'Expression n'est le plus souvent obscure, que parce qu'elle est impropre.

(61) *Fusil de rage, fusil de meurtre* sont également obscurs & beaucoup plus ridicules. *Fusil*, considéré come un instrument qui sert à tirer du feu d'une pierre, a quelque rapport avec *la flame* : mais il n'en peut avoir aucun avec *le meurtre & la rage.*

GALIMATIAS. 20 V. Vaincu je me rendis, *ne pouvant mesurer*
Come je me perdois, & que pour ma souffrance
Je ne trouverois rien qui me fît espérer.

Galimatias roïal.

Le Poète, après avoir demandé pourquoi la mort, qu'il a tant appellée à son secours, ne vient pas terminer sa vie, ajoute en parlant à sa Maîtresse :

94 R. J'en sais bien la raison. Cette Mort trop cruelle,
Voïant dedans mon cœur votre image si belle
Se retire étonée & retient son effort.
O destin rigoureux d'un Amant misérable !
En peinture & de loin, vous m'êtes favorable :
Mais vraie & près de vous, vous me donés la mort.

La Mort ne le tua point, parce qu'elle lui vit le portrait de sa Dame au cœur ; & quand il est près de sa Dame, elle lui done la mort. Eh ! Coment pouvoit-elle être plus près que dans son cœur ? Cette Imagination est imaginaire, s'il en fût jamais ; car de dire qu'il ne l'a dans le cœur, que lorsqu'il est absent ; c'est une faute plus grande que la première.

Cet amas d'Idées, qui ne tiènent point l'une à l'autre, est si mal rendu par l'Expression, qu'il ne présente point un sens total qui puisse satisfaire.

104 R. D'une seule lumière en la nuit allumée
L'ombre entière se fait, qui se perd consumée
Par les raïons épars des flambeaux d'alentour.

Je ne vous entens pas.

L'expression n'est ici que du Galimatias ; & l'on a beaucoup de peine à deviner que la Pensée, que le Poète vouloit rendre, est : *Pendant la nuit une seule lumière marque l'ombre entière d'un corps placé devant elle : mais si ce même corps est environné de différentes lumières qui jètent de toutes parts un éclat égal, son ombre disparoît.*

262 V. Cette rigueur nous peut bien *interdire*
Les doux propos que nous soulions dire,

Et de nos ſens deguiſer l'apparence. GALIMATIAS.

Bien mal exprimé, au lieu de dire, on nous peut bien dèfendre de parler enſemble; *car qu'eſt-ce à dire,* On nous interdit les propos que nous ſoulions tenir? *On ne leur défend pas ce propos-ci, ni celui-là : mais toutes ſortes de propos. Mais ce qui ſuit n'eſt pas moins plaiſant,* On nous peut bien interdire les propos, & déguiſer l'apparence de nos ſens. Interdire déguiſer, *Voilà une Conſtruction étrange. Que ſi l'on prend* & *pour une Copulative de* interdire & déguiſer; *qu'eſt-ce à dire,* On peut bien déguiſer l'apparence de nos ſens? *Et qu'eſt-ce encore que* l'apparence de nos ſens.

XIII. Il faut entendre par Equivoque toute eſpèce d'Ambiguité de Termes, d'Expreſſions & de Tours. XIII. EQUIVOQUE.

Je rebelle mon cœur au grand Roi des Amours. 61 R.
La Raiſon auſſi-tôt s'avance à mon ſecours,
Qui m'ouvre les priſons & guarit ma pointure.
Libre alors je maudis *ſa* méchante nature;
Et conſens que *ſa* loi n'ait plus en moi de cours.

Sa *eſt mis là de façon, qu'il ſemble ſe rapporter à la* Raiſon.

Il s'agit de *la méchante nature* & de *la loi* du *grand Roi des Amours.*

La terre n'aguères glacée 51 R.
Eſt ores de verd tapiſſée:
Son ſein eſt embelli de fleurs;
L'Air eſt *encore* amoureux d'elle.

Que veut dire cet encore? *Eſt-ce que* l'amour de l'air pour la Terre dure encore, *ou n'eſt pas encore paſſé? Ou bien s'il veut dire,* il y a d'avantage que tout cela, c'eſt que l'air eſt amoureux de la Terre?

Le Gouverneur d'un fort, *vigilant & fidèle,* 53 V.
Jamais d'un long ſommeil n'aſſoupit ſes eſprits.

Vous diriés que le Fort *eſt* vigilant & fidèle.

EQUIVOQUE. 197 V. Et puis aimés les Grands, croïés en leur langage.
Leur flame aussi soudain *est par tout épandue.*

S'il veut dire que la flame des Grands est épandue par tout, *c'est-à-dire que* tout le monde en parle ; *ceci est hors de propos. S'il veut dire qu'*elle suit plusieurs objets, *il s'est mal exprimé* (62).

311 R. Celui qui a gagné ma place,
Ne vous peut aimer *tant que moi.*

Equivoque en ce moi, *que l'on ne sait s'il est Accusatif ou Nominatif. Il faut, tant que l'on peut, éviter ces ambiguités. Je dirois* ne vous peut aimer tant que je vous aime.

324 R. Et *d'un coup de trois Dieux l'attente* elle a ravie.

D'un coup de trois Dieux *se peut aussi bien entendre, come* l'attente de trois Dieux.

328 R. Phébus sur Hiacinthe épandit moins de larmes,
Et *l'ennui de son Fils* lui sembla plus facile.

Il se devoit mieux expliquer ; car proprement l'ennui de son Fils *est* l'ennui que son Fils ressent ; *&* *non* l'ennui de la mort de son Fils.

XIV. DIVERSES INEXACTITUDES. XIV. JE rassemble ici diverses inexactitudes de Stile ; que j'aurois difficilement fait entrer dans les Articles précèdens.

70 R. On verra défaillir tous les astres aux *cieux*,
Les poissons à la *mer*, le sable à son *rivage*
Au *soleil* ses raïons bannisseurs de l'ombrage,
La verdure & les fleurs au *Printems gracieux.*

Les cieux, *la* mer, *le* soleil, *le* rivage *n'ont point d'Epithètes, il n'en faloit point au* Printems (63).

(62) La réflexion fait voir que l'Expression de Desportes dans la place qu'elle occupe, ne doit recevoir que le second sens : mais lorsqu'on lit, le premier sens est celui qui se présente d'abord.

(63) Malherbe laisse à suppléer que les *astres*, les *poissons*, le *sable*, la *verdure* & les *fleurs* n'aïant point d'Epithètes, les *raïons* n'en devoient pas avoir non plus. Ainsi dans le troisième Vers cette Epithète composée *bannisseurs de l'ombrage*, & dans le quatrième cette Epithète simple *gracieux*, ne font que du remplissage, c'est-à-dire des Chevilles.

O Vers, que j'ai chantés en l'ardeur qui m'enflame, DIVERSES INEXACTITUDES.
Je deviens à bon droit de votre aise envieux!
Vous viendrés en *la main*, vous retiendrés *les ieux* 71 R.
Qui retiènent ma vie en l'amoureuse flâme.

Qui retiènent ma vie *se rapporte aux* ieux *: mais il n'y a rien qui se rapporte à* la main.

Tu retiens doucement *ces beaux ieux* rigoureux 40 R.
*Dont il faut qu'*à regret sans cœur *je me retire*,
Tu vois tous les trésors de l'amoureux Empire,
Et *reçois tous les biens dont je suis desireux.*

Aiant dit Tu retiens les beaux ieux qu'il faut que je laisse, & Tu reçois tous les biens dont je suis desireux, *il devoit dire quelque chose de semblable*, *quand il parle des* trésors.

Mètés en égale balance 161 V.
D'une part vos rigueurs & ma longue souffrance,...
. . . . . Puis *en l'autre partie*
Mètés les faux propos qui vous ont subvertie.

Aiant dit d'une part, *il devoit dire* de l'autre, & *non* en l'autre partie ; & *à tout évènement il devoit dire* en l'autre part.

Mer qui pour notre mort *nouris* mainte Serène.... 145 V.
Hiver qui se déguise en nouvelle saison.

Puisqu'il avoit dit, Mer qui nouris *en seconde persone*, *il devoit dire aussi*, Hiver qui te déguises.

Ces deux Vers sont renfermés dans une même Phrase.

Par les courtes Observations que l'on vient de lire, Malherbe établit cette Règle essentielle de Stile, à laquelle la plupart de nos Ecrivains ne font pas assés d'attention. Les Termes & les Expressions qui se correspondent dans une même Phrase, dans une même Période, doivent observer entre eux un parallélisme exact. Si cette Règle est susceptible de quelque exception, ce ne peut être que dans des mouvemens de Passions impétueuses.

Plustôt *Juillet* sera glacé 83 V.
Et l'*Hiver* de fleurs tapissé.

DIVERSES INEXACTITUDES. *Il devoit dire* Décembre de fleurs tapiſſé, *pour oppoſer mois à mois ; & non un mois à une ſaiſon.*

Ici non ſeulement les Expreſſions, mais les idées ne ſont point parallèles. La même faute ſe trouve dans les trois exemples ſuivans.

22 V. Penſe que mon cœur trouble eſt ému tout ainſi
D'ennui, de deſeſpoir, de tempête & d'orage.

Il faloit que tout fût propre ou figuré ; & non moitié propre, come ſont ennui & déſeſpoir ; *& moitié figuré, come* tempête & orage.

85 V. Si *froide* eſt la gélée & le feu *dévorant.*

Il faloit dire chaud, *& non pas* dévorant.

3 R. Une pâle *couleur de lis & d'amour teinte.*

Il veut répréſenter le tinctus viola pallor amantium : *mais il n'y a donc ni près ni loin. On ne dit point* Une couleur de lis & d'amour : *mais* une couleur de lis & d'œillets, *ou bien* de colère & d'amour ; *enſorte que* la fleur *ſoit avec* la fleur, & la paſſion *avec* la paſſion.

172 R. Et toujours *aux* glaçons la flâme entremêlant
L'abſinthe *avec* le miel, la joie *à* la triſteſſe.

Il devoit dire l'abſinthe au miel, *& non* avec ; *tout ainſi qu'il a dit* la flâme aux glaçons, la joie à la triſteſſe (64).

188 R. O Dieux ! ſi d'un tel heur je contente ma vie,
Ne m'accordés plus rien de choſe que je prie.
On ne me verra point d'autre bien deſireux,
Et m'eſtimerai lors content & bienheureux :
Mais ſi pour mon malheur, trop cruelle & trop fière,
Vous ne vous fléchiſſés au ſon de ma prière, &c.

Le dernier Vocatif eſt O Dieux ! *& il parle à ſa Maîtreſſe.*

Il devoit revenir à lui parler par une nouvelle Apoſtrophe.

290 R. De toutes les fureurs dont nous ſomes preſſés,
De tout ce que les Cieux ardemment courroucés

(64) On peut dire, ſuivant les cas, *mêler avec* ou *mêler à* : mais on ne dit plus *entremêler avec.* Il faut toujours dire, *entremêler à.*

Peuvent

Peuvent *darder* sur nous de tonerre & *d'orage*,
D'angoisseuses langueurs, *de meurtre ensanglanté*,
De soucis, de travaux, de faim, de pauvreté,
Rien n'approche en rigueur la loi du mariage.

Dure & sanglante loi nos plaisirs meurtrissant,
Qui fertile a produit un Hidre renaissant
De mépris, de chagrin, de rancune & d'envie,
Du repos des humains l'inhumaine poison,
Des corps & des esprits la cruelle prison,
La source des malheurs, le fiel de notre vie.

DIVERSES INEXACTITUDES.

1°. *Je ne trouve pas grand goût à* darder un orage. Darder la foudre, *bon ; & pour* le tonerre, *passe*, *pour ce que l'usage a fait recevoir cet abus*, *que l'on prend* tonerre *pour* foudre ; *& dit-on*, le tonerre est tombé, *encore que le tonerre est seulement le bruit.* Tout ce que les cieux peuvent darder sur nous de meurtre ensanglanté, *Drôlerie* (65).

2°. *Toute la seconde Stance n'est qu'un Vocatif & ne veut rien dire. Cela s'appelle appeller un home & ne lui dire mot. S'il le rapporte aux Vers précédens, il ne vaut pas mieux* (66).

(65) Il faut traiter avec la meme rigueur tous les autres Substantifs, qu'il plait à Desportes de faire régir par le Verbe *darder*. Ainsi *darder des langueurs, des soucis, des travaux ; Darder la faim, la pauvreté*, sont toutes expressions également impropres, inintelligibles & ridicules. Rien ne demande tant d'attention que ces amas de Noms gouvernés par un seul Verbe. Ils ne doivent ordinairement avoir lieu que dans des mouvemens de Passions véhémentes : mais il est bien rare qu'il ne se trouve pas quelques-uns de ces Noms dont les Idées s'accordent mal avec celle du Verbe qui les gouverne tous. On ne hazarde presque jamais cette espèce de Figure, sans dire quelque sotise.

(66) Cette seconde Stance ne peut pas être un Vocatif, puisque celle qui la suit entame un nouveau sens, independant de ce qui précède. L'intention du Poète a donc eté de caractériser cette *loi du mariage*, qui finit la première Stance. La seconde en dépend par forme d'*Apposition* : mais cette *Apposition* est vicieuse en ce qu'elle est trop longue.

Les Grammairiens appellent *Apposition* l'union d'un Nom avec un autre par lequel il n'est pas régi, come *le Dieu Mercure*. Les Rhéteurs appellent de meme des Phrases imparfaites, qui ne formant pas véritablement un sens par elles-méme, se joignent au dernier Membre d'une autre Phrase, qui renferme une Pensée déja complète : mais dont cette addition est une suite qui lui done, pour ainsi dire, un nouveau complement. Un exemple rendra ceci plus plus clair. *Aimés ceux qui vous font connoître vos devoirs, & ne prêtes jamais l'oreille aux Flateurs, fléau le plus terrible dont le ciel puisse affliger ceux qu'il veut punir.* Cette fin est une Apposition qui forme un sens, en s'unissant au mot *Flateurs* qui termine le dernier membre de la Phrase précèdente, laquelle renferme déja par elle-meme une Pensée complète.

PENSÉES.

Avec beaucoup d'eſprit, mais ſans goût, Deſportes aimoit à ſe modeler ſur quelques Italiens, dont le brillant l'avoit ébloui. Voilà principalement ce qui choquoit Malherbe. Il avoit tant de honte d'avoir dans ſa jeuneſſe fait aſſaut de bel eſprit avec le Tanſille, en le traduiſant ou l'imitant, que tout ce qu'il rencontroit d'approchant du mauvais goût des Italiens de ce tems-là, le mètoit, pour ainſi dire en colère. De-là vient qu'il traite quelquefois Deſportes avec une dureté, qui fait la cenſure de ſon humeur en même tems qu'elle fait l'éloge de ſon diſcernement.

Je réduis ce qui me reſte à dire à quelques chefs principaux, qui ſont ce que les Italiens appellent *Concetti :* les Puérilités ou Niaiſeries : les Pédanteries, ou l'Erudition hors de propos, & l'affectation d'eſprit à contre-tems ; ce qui peut comprendre auſſi les fauſſes applications de l'Hiſtoire & de la Fable : les Métaphores, les Comparaiſons & les Allégories vicieuſes : les Epithètes mal choiſies : les Idées déplacées : les Renverſemens d'Idées : les Idées diſparates : les Penſées apparentes : les Penſées incomplètes : les Penſées *rédondantes :* les Penſées contradictoires : les Penſées fauſſes : les Abſurdités ; & les Traits mal imaginés, ou les mauvaiſes Inventions.

I. CONCETTI. I. Le nom de *Concetti*, qui veut dire en Italien *Conceptions*, *Penſées*, ſe prend le plus ſouvent en mauvaiſe part, même dans cette Langue ; & ſe done à toutes Penſées, qui frapent par ce qu'elles ont de brillant : mais qui manquent ordinairement de juſteſſe, & qui ſont quelquefois totalement fauſſes. Les Jeux de Mots & les Jeux d'Imagination ſont une ſource féconde de *Concetti*.

73 V. J'écris toute nuit ce que je n'oſe dire
Et *quand l'encre me faut je me ſers de mes pleurs.*

Niaiserie, *imitée de l'Italien ;* ex Sannazaro, lib. II. Epigrammaton (67). CONCETTI.

Et *le mal* qui me tue *eſt vie* à ma penſée 321 V.

Etrange Oiſonerie.

Non ſeulement la Penſée n'a là qu'un faux faux brillant d'Antithèſe ; elle n'eſt même qu'apparente, car *le mal eſt vie* ne veut rien dire.

Prens donc une autre adreſſe, ou *l'ardente chaleur*
De mes juſtes *ſoupirs te brûlera les aîles.*

Ridicule (68).

Les Vers ſuivans terminent un Sonnet ſur des *Pendans d'oreille de tête de mort*. C'étoit aſſurément une jolie Galanterie. Il s'agit du cœur de celui par qui le préſent étoit envoïé.

Donc, ô Beauté du Ciel ! ne vous offenſés pas 295 R.
Si ſouffrant loin de vous tant de vivans trépas,
A ſa mort véritable il offre une mort feinte.

Concluſion impertinente.

Miſérables travaux, vagabonde penſée, 145 R.
Soucis continuels, eſpoirs faux & ſoudains
Feintes affections, véritables dedains,
Mémoire qu'une abſence a bientôt effacée;
Vraie & parfaite amour d'oubli recompenſée,
Avantureux deſirs, mais follement hautains,
Et vous de ma douleur meſſagers trop certains,
Soupirs qui donés air à mon ame oppreſſée ;
Quoi ! Ces vivantes morts, ces durables ennuis,
Ces jours noirs & troublés, ces languiſſantes nuits,

(67) Quoique Malherbe qualifie cette Penſée de *Niaiſerie*, & qu'a ce titre elle ſemble appartenir à l'Article ſuivant ; j'ai du la mètre ici, parce que le Poète n'a cherché qu'à dire quelque choſe de brillant : & que ce qu'il dit l'eſt en effet : mais ſans aucune vérité. J'avertis d'ailleurs qu'en rapportant les critiques deMalherbe à certains chefs, j'ai fait peu d'attention aux noms qu'il lui plait d'emploier, pour qualifier les différentes choſes qui ſont l'objet de ſa cenſure.

(68) La Penſée n'eſt encore qu'apparente. Au fond le Poète qui dans ces Vers parle à l'*Eſpoir faux & trompeur* qui l'avoit ſéduit, ne veut rien dire ſinon qu'*à force de ſoupirer il perdra l'eſpérance ;* ce qui ne ſignifie rien. L'Eſpérance peut faire pouſſer des ſoupirs : mais les ſoupirs n'ont point d'effet ſur l'Eſpérance. Voilà come un Tour brillant, qui ſemble dire quelque choſe, ne dit rien en effet.

CONCETTI. Tiendront-ils mon esprit en tristesse éternelle ?
Ne dois-je donc jamais sentir d'allégement ?
Hélas ! Je n'en sais rien, je sais tant seulement
Que j'endure ces maux pour être trop fidèle.

Ce Sonnet ne veut rien dire ; & tous ceux qui seront composés de pièces rapportées, come celui-ci, ne vaudront non plus que lui.

Si ces Pièces rapportées étoient des Pensées justes, vraies &, quoique sans liaison apparente, dépendantes du même principe, rien n'empêcheroit qu'on ne pût en faire quelque chose de bon.

II. PUÉRILITÉS. II. LES Puérilités, que Malherbe nome assés souvent Niaiseries, n'ont pas besoin de définition pour être connues. Je dois seulement avertir qu'à l'exemple des anciens Rhéteurs, je ne distingue point du Puéril, ce que l'on appelle *Froid* dans le Discours.

13 R. *Je baillone mes maux*, je contrains mon vouloir.

Drôlerie.

Est-il une Métaphore plus puérile & plus ridicule que de dire que l'*on met un baillon à ses maux*, pour dire que *l'on s'abstient de se plaindre des maux que l'on souffre.*

14 R. Ces eaux qui sans cesser coulent dessus ma face,
Les témoins découverts des couvertes douleurs,
Diane, hélas ! voïés ce ne sont point des pleurs ;
Tant de pleurs dedans moi ne sauroient trouver place.
C'est une eau que je fais de tout ce que j'amasse
De vos perfections, & de cent mille fleurs
De vos jeunes beautés, y mêlant les odeurs,
Les roses & les lis de votre bone grace.
Mon amour sert de feu, mon cœur sert de fourneau,
Le vent de mes soupirs nourit sa véhémence :
Mon œil sert d'alembic par où distille l'eau.
Et d'autant que mon feu est violent & chaud
Il fait ainsi monter tant de vapeurs en haut,
Qui coulent par mes ieux en si grande abondance.

Mauvais au quatrième degré.

C'est tout ce que Malherbe dit du Sonnet entier ; & j'ajoute que je n'ai rien vu nulle part d'aussi froid (69). PUE'RILITE'S.

Mon cœur, mon œil, mon teint, blessé, cavé, défait, 64 V.
De traits, de pleurs, d'ennuis, cruels, amers, durables,
Pouroient faire avouer aux Damnés misérables ;
Que de mes passions l'Enfer n'est qu'un pourtrait.

Drôlerie.

La censure ne tombe peut-être que sur le ridicule & puéril arrangement des mots dans les deux premiers Vers. C'est un badinage assés passable en Latin : mais insupportable en François. On en trouve quelques exemples dans nos vieux Poètes (70).

Cette belle Déesse, ah ! *non seulement belle* 123 V.
Ains Bellone & guerrière, ainsi m'a surmonté.

Excellente Paronomase, scilicet (71).

Après des reproches à l'Amour sur ce qu'il a coûtume de faire souffrir aux Amans, Desportes lui dit :

Les graces que tu fais pour couvrir ta coûtume, 259 R.
C'est sous un peu de miel cent toneaux d'amertume,
Et pour un promt éclair un long aveuglement.
Ah ! Maudit soit le jour qui premier me vit naître
Sous un si noir destin, qu'hélas ! il me faut être
D'un enfant sans pitié le triste ébatement.

Frigidius glacie.

Malherbe, en prononçant que les trois derniers Vers sont *plus froids que glace*, ne me laisse rien à dire, sinon que les trois premiers ne le sont guères moins (72).

Les Vers suivans finissent un Sonnet, dans lequel le Poète veut détourner un Peintre de faire le Portrait d'une Demoiselle, dont il vante la beauté.

(69) Malherbe traite de *sotise* le premier Vers du second Quatrain.

(70) La pensée totale des quatre Vers ci-dessus n'est qu'une froide Parodie de cette Phrase triviale : *Je souffre plus qu'un Damné.*

(71) La *Paronomase* est une Figure de Rhétorique qui consiste à jouer sur un mot, pour en former un autre mot par le déplacement, le changement, le retranchement ou l'addition de quelques Lètres. Dans le Stile sérieux cette espèce de Jeu de mots ne manque presque jamais d'être d'un froid à glacer.

(72) Vers 4. *Premier* est une Cheville ridicule & vide de sens. On ne nait pas un jour, & puis un autre jour. On ne nait qu'une fois, & dans un seul Instant.

PUE'RILITE'S. Laisse au grand Dieu d'Amour ce labeur téméraire,
294 V. *Qui d'un trait pour pinceau la saura mieux pourtraire,*
Non dessus de la toile, ains dans le cœur des Dieux.

Froid.

Il est bien rare que les Allusions du Phisique au Moral, bien qu'assés souvent ingénieuses, ne soient pas extrêmement froides. Il y règne toujours un certain faux qui, forçant à chercher en vain les rapports de l'Allusion, rallentit la vivacité de l'impression qu'elles peuvent faire.

Une Femme, envoïant en présent un Miroir à son Amant, envie le bonheur dont ce Miroir va jouir en appartenant à celui qu'elle aime. Elle proteste qu'elle ne cessera jamais de l'aimer, & dit ensuite:

294 V. Voïant en ce Miroir vos ieux que j'aime tant,
Pensés come du Ciel je m'irai lamentant,
Loin de ces chauds regards & de ce beau visage.
Mais à tort toutefois *je me plaindrois des Cieux:*
Car bien que mon destin m'égare en divers lieux,
Tout par tout dans le cœur je porte votre image.

Froid (73).

312 R. *J'étois home de chair*, & or' par sa rigueur
Je suis home de flame.

Inepte.

Ce mot en dit assés.

III. PE'DANTERIES. III. OUTRE l'Erudition hors de propos, j'ai compris sous le nom de Pédanterie, l'Affectation d'Esprit à contre tems, & les fausses applications de l'Histoire & de la Fable.

7 R. Plustôt d'un *trait doré* Venus vous blessera.

Il prend la Mère pour le Fils. Vénus n'a point ces deux sortes de flèches attribuées à l'Amour.

8 V. Je ne me plains du vol que j'ai tenté,

(73) Cela n'est pas moins faux que froid. Plus l'image d'un Amant est présente au cœur de sa Maitresse, plus elle a sujet de se plaindre de ce qu'elle est éloignée de lui. Cet exemple & quelques autres rapportés dans différens Articles, font voir que la fausseté de la Pensée accompagne ordinairement les autres vices qu'elle peut avoir.

Jeune Dédale, aux périls téméraire. PE'DANTERIES.

Je crois qu'il veut dire Icare *par le* jeune Dédale *: mais cela ne se peut défendre, vu que les succès de* Dédale *&* d'Icare *en même dessein furent différens ; car* Dédale *ne fut pas* téméraire.

Amour a mis mon cœur *come un rocher à l'onde* 17 V.
Come enclume au marteau, come une tour au vent,
Et *come l'or au feu*, dont je pleure souvent
Et crie à haute voix sans qu'aucun me réponde....
L'onde c'est ton orgueil, le marteau mon tourment,
Le vent ta volonté tournant légèrement
Qui pourtant ne m'émeut, ne me rompt, ne m'encline.
Puis ton ardent courroux plein de froide rigueur.
Come un feu dévorant veut consumer mon cœur :
Mais tout ainsi que l'or dans la braise il s'affine.

Tout ce Sonnet est, ce me semble, pris de Petrarque : mais il n'en fut jamais de si impertinent.

Malherbe traite ensuite les deux Tersets de *Pédanterie* (74).

Tous ces brasiers *je plonge en Léthès* bien avant. 48 R.

Latinerie.

Je plonge en Léthès, ou *je plonge dans le Léthé*, pour dire *j'oublie*, est une affectation d'érudition très hors de propos.

Voici la fin d'un Sonnet, où le Poète fait le Parallèle d'Ino persécutée par Junon, avec lui-même tourmenté par par sa Maîtresse, *Déesse beaucoup plus inhumaine.*

La misérable Inon d'Athamas pourchassée, 54 R.
Portant son Fils d'un bras, éperdue, insensée,
S'élança dans la mer & noïa ses douleurs.
Et moi de vos courroux fuïant la violence,
Et *portant sous le bras ma débile espérance*,
Troublé je me submerge en la mer de mes pleurs.

(74) C'est uniquement pour faire parade de son esprit, & toujours très mal à propos, que l'on a recours à ces similitudes tirées de loin, dont on trouve quelques exemples dans Petrarque, & qui sont très communes chés les Poètes Italiens du seizième siècle.

PÉDANTERIES. *Etrange imagination, prise de l'Italien & sote par tout (75).*

68 R. Mon feu brûle toujours & n'est point évident.

Aussi l'amour en moi *n'est point par accident;*

Il est de ma nature & ma propre substance.

Pédanterie, en parlant aux Femmes.

Car devant que le tems nos deux cœurs assemble,

Un sujet recevra deux contraires ensemble.

Cette impossibilité n'est point poëtique.

145 R. Que ferai-je donc pour avoir guerison?

Il faut vaincre en fuiant, *ainsi que fait le Parthe.*

C'est l'opinion de tous les Auteurs que les Parthes vainquent en fuïant: mais il n'est rien si ridicule. On peut bien en fuïant, tuer quelques-uns des poursuivans: mais de vaincre, il est inimaginable (76).

IV. MÉTAPHORES. IV. JE ne m'arrêterai pas longtems aux mauvaises Métaphores. Les Exemples rapportés dans les autres Articles, en offrent un assés grand nombre, qu'il est aisé de reconnoître (77).

(75) On s'expose nécessairement à dire des sotises, quand on veut trouver de la ressemblance entre des choses, qui n'en ont aucune. On voit encore ici combien l'Allusion du Phisique au Moral produit de ridicule. J'aurois pu reserver cet exemple pour l'Article des Comparaisons: mais il appartient a celui ci come mauvaise application de la Fable.

(76) Quelle différence de la manière dont Desportes se sert de ce trait d'Histoire, à celle dont Corneille en fait usage dans sa *Rodogune*. Après que Rodogune a dit (*Act.* III. Sc. IV.) aux Princes Antiochus & Seleucus, que son cœur & sa main sont pour celui des deux qui vangera la mort de leur Père Nicanor sur Cléopâtre leur Mère; elle se retire sans vouloir écouter rien de ce qu'ils ont à lui dire pour la faire changer de résolution. Il faut se rappeller que cette Princesse étoit Sœur du Roi des Parthes. Seleucus (Sc. V.) s'écrie au moment même qu'elle sort:

Elle nous fuit, mon Frère, après cette rigueur.

Antiochus, par une réflexion aussi juste, qu'elle est vive, lui replique:

Elle fuit, mais en Parthe, en nous perçant le cœur.

(77) A ne considérer les Métaphores que come un ornement du Discours, c'en est le plus brillant; & par cette raison meme il faut leur doner une justesse, sans laquelle elles produisent un effet contraire à celui que l'on en attend. Mais ce n'est pas seulement à titre d'ornement qu'elles entrent dans le Discours. On est souvent obligé d'y recourir pour exprimer noblement ou fortement ce que les Termes propres ne représenteroient qu'avec quelque bassesse, ou du moins avec trop peu d'élevation, ou d'une manière foible, relativement au genre de l'Ouvrage, au caractère de Stile qu'on a cru devoir suivre, aux Impressions que l'on veut faire. Les Métaphores, envisagées de ce côté, sont donc une manière de dire mieux certaines choses, que l'on diroit simplement bien, ou meme mal en certains cas, en se servant des Termes destinés à les exprimer. C'est une nouvelle raison pour n'en emploïer que de justes. Elles sont des espèces de Portraits, dont le principal mérite est d'avoir une exacte ressemblance avec leurs Originaux.

C'eſt le *poignant regret* qui *m'oppreſſe* & *m'entame.* MÉTAPHORES. 111 R.

Ce regret m'oppreſſe *eſt auſſi bien dit que* ce regret m'entame. *Et puis jugés encore come cet Epithète* (78) poignant *convient bien à* oppreſſer. *Pour* oppreſſer *il faloit* peſant.

Depuis, votre beauté s'y eſt venu loger, 129 R.
Trouvant *la place* vide & *ſans nulle penſée.*

Une place ſans penſée *ne ſe peut dire. Je ſais bien que* la place *dont il parle eſt* le cœur ; *mais ce qui convient au ſignifié, ne convient pas toujours au ſignifiant* (79).

Arrière, eſpoir conçu de *vent* 148 R.
Qui ſervois d'*attiſer ma flame.*

Attiſer ma flame *ne me plaît pas.* Attiſer le feu, *bon. Et puis le vent n'attiſe point. Il devoit dire* d'accroître ma flâme (80).

V. LES Rhéteurs mètent de la différence entre les Comparaiſons, les Similitudes & les Parallèles : mais pour le but que je me propoſe ici, tout Diſcours qui compare une choſe avec une autre, en les nomant toutes deux, ne peut être qu'une Comparaiſon plus ou moins détaillée (81). V. COMPARAISONS.

(78) Malherbe fait par tout *Epithète* du Maſculin.

(79) Le mot *cœur* eſt ici le ſignifié ; *la Place* eſt le ſignifiant. Suppoſé que le mot *Penſée* puiſſe etre dit pour *Sentiment*, il convient au *Cœur* : mais il ne peut jamais convenir à *la Place.* D'ailleurs come *Penſée* ne veut pas dire *Sentiment*, la Métaphore de Deſportes pèche doublement, en ce que le Terme dont il ſe ſert, ne convient en aucune manière au ſignifiant, & qu'il ne peut convenir que très improprement au ſignifié.

(80) Si le Poëte eût dit *attiſer mon feu*, je doute que Malherbe en eût été content. La manière dont l'Eſpérance agit ſur une Paſſion pour l'accroitre, ne peut avoir aucun rapport de reſſemblance avec l'action d'arranger le bois d'un feu, de *l'attiſer* pour entretenir ou pour augmenter ſa chaleur.

(81) Hors quelques cas particuliers, où les Comparaiſons ſervent à rendre ſenſible ce qui ne feroit pas ſaiſi facilement, elles ne s'emploient dans le Diſcours qu'à titre d'ornemens. L'uſage en eſt donc communément arbitraire ; & ſi les Poètes en mètent beaucoup plus dans leurs Ouvrages, que les autres Ecrivains, c'eſt que leur devoir eſt de les remplir d'Images & de Peintures ; ce qui les oblige même à tirer preſque toutes leurs Comparaiſons des Objets ſenſibles, qui ſe peignent plus aiſément que les Objets intellectuels. Mais, abſolument parlant, le Diſcours, même chés les Poètes, pourroit ſe paſſer de Comparaiſons ; & c'eſt pour cela qu'elles ſont répréhenſibles toutes les fois qu'elles n'ont pas dans les circonſtances que l'on en détaille, un rapport évident avec autant de circonſtances parallèles des Objets que l'on compare. Annoncer ainſi la règle qu'elles doivent ſuivre, c'eſt prononcer, peut-être un peu témérairement, la condamnation de la pluſpart de celles qu'Homère, Virgile & tous les Poètes ont emploïées. Leur uſage ordinaire eſt de n'enviſager qu'un ou deux rapports de la choſe comparée avec celle à laquelle ils la comparent ; & de s'égaïer à peindre dans celle-ci divers traits, qui ſont inutiles au but local, ſi je puis m'exprimer ainſi :

COMPARAISONS. 18 V.

J'accompare ma Dame au Serpent furieux
Que le divin Thébain furmonta par la flame.
Ce Serpent eut fept chefs, & ma cruelle Dame
A fept moïens vainqueurs des homes & des Dieux.
  Le teint, le front, la main, la parole & les ieux,
Le fein & les cheveux qui retiènent mon ame.
Avec ces fept beautés les rochers elle entame,
Et toujours fon pouvoir revient victorieux.
  De chacun de ces chefs fept autres nouveaux fortent,
La mort, les traits, le feu, les defirs qui tranfportent
L'efpoir, la défiance & *l'apre déconfort.*
  Ils font en ce feul point différens de nature;
C'eft qu'avecque du feu l'Hidre fut mis à mort
Et l'autre de mon feu prend vie & nourriture.

Malherbe a mis d'abord en tête de cette Pièce : *Excellente fotife !* Il dit enfuite : *ce Sonnet eft pris mot à mot de l'Italien : mais il n'en vaut pas mieux.* Il dit en particulier du premier Terfet : *de chacun de ces chefs il en fort fept, ce font donc quarante-neuf ; & il n'en comte que fept* (82).

104 V. J'accompare une Dame en cent lieux embrafée
Au Miroir qui reçoit toute image oppofée,
Et n'en retient pourtant aucune impreffion.
Ainfi dans fon efprit de légère nature
Ce qu'elle voit lui plaît, elle en prend la figure :
Mais le perdant des ieux le perd d'affection.

Similitude mal rendue. A quel propos Ainfi ? *Il devoit dire,* Je compare une Dame en cent lieux embrafée à un Miroir.

mais qui peuvent amufer le Lecteur par l'agrément & la variété des Images, qu'ils lui préfentent. Je confens qu'à cet égard on ait quelque indulgence pour les Poètes, dont la première, & peut-être l'unique fin eft de plaire : mais après avoir dit qu'en général leurs Comparaifons font vicieufes, eft-ce être de trop mauvaife humeur que d'exiger qu'au moins ils aient foin de faifir & de préfenter des rapports exacts dans ce qui fait le point précis de Comparaifon.

(82) En fuppofant que Desportes eût fait (ce qui l'eût fort embaraffé) l'énumération complète des quarante-neuf chefs qui fortoient des fept premiers ; il auroit falu qu'il eût dit que fa Dame à mefure qu'elle perdoit un de ces fept premiers chefs, en recouvroit fept autres à la place. De chaque tête de l'Hidre qu'Hercule abatoit, il en renaiffoit fept.

Toutes les images qu'on lui présente, il les reçoit sans en retenir l'impression. Elle fait de même (83). COMPARAISONS.

Il fuit, libre d'amour, d'un cœur léger & prompt, 211 V.
Plus soudain qu'un torrent ne s'écoule d'un mont.

Mauvaise comparaison d'un home qui fait l'amour avec un torrent.

Ce qui suit fait partie du Portrait de Médor, dans le *Poème d'Angélique.*

Une toison subtile au menton lui naissoit, 247 R.
Qui come un blond duvet, mollement paroissoit
Prime, douce & frisée, & nouvellement crue
Come petits flocons de soie bien menue.

Le Poil est une Toison, *qui lui sort*, come un duvet, prime, douce come flocons de soie. *Ces Comparaisons l'une sur l'autre ne valent rien* (84).

La description du teint de Médor finit ainsi.

Bref, il semble à le voir, d'un pré bien émaillé, 247 V.
Qui découvre au Soleil mille beautés nouvelles,
Quand la verte saison rend les campagnes belles.

Un home ressemble à un Pré. *Cette Comparaison est extravagante.*

Les pensers des homes ressemblent 289 R.
A l'air, aux vents, & *aux saisons.*

A quel propos aux Saisons *? Elles sont règlées en tous leurs changemens. Et puis les Saisons ne changent pas, à bien parler : mais elles succédent l'une à l'autre.*

Ce qu'est l'herbe à la terre, à l'herbage les fleurs, 330 V.
L'or aux autres métaux, la blancheur aux couleurs;
Cher ami, *tu l'étois à la race des homes.*

Voici une sotise incomparable. L'herbe est-elle à la terre,

(83) Malherbe ne reprend ici que la manière dont le Poète fait l'application de sa Comparaison. La Comparaison est juste : mais l'Application est mal faite. Elle devoit être exprimée en un seul Vers. Ce que le Poète ajoute pour avoir de quoi remplir sa Stance, n'est que de la *Bourre.*

(84) Plusieurs Comparaisons, mises l'une sur l'autre, marquent le moins la fécondité que la stérilité de l'esprit. On ne les entasse le plus souvent, que par l'impuissance de rendre toute sa pensée. C'est aussi quelquefois chés nos Poètes le besoin de la Rime qui les multiplie. La Comparaison, exprimée dans le dernier des Vers ci-dessus, n'est là que pour la Rime.

COMPARAISONS. *ce que l'or est aux autres métaux ? L'or est un métal qui ; étant comparé aux autres métaux, emporte le prix sur eux : mais peut-on dire le semblable de l'herbe & de la terre ? Ceci est si sot, que c'est la sotise même.* Et puis ce qu'est l'herbe à la terre, & à l'herbage les fleurs, tu l'étois aux autres homes *si quelqu'un me démêle ceci*, erit mihi magnus Apollo.

VI. ALLÉGORIES. VI. Les Allégories sont des suites de Comparaisons tacites, parce que sous les différens traits & les différentes Images d'une chose qu'elles présentent, elles ont pour but d'en faire connoitre une autre qu'elles ne montrent pas (85). Je trouve peu de Pièces dans Desportes, qui méritent véritablement le nom d'Allégories ; & je n'en rapporterai qu'une qui n'est pas tout à fait exacte dans sa forme, & par laquelle il veut faire entendre qu'*éloigné de sa Maîtresse & privé d'espérance, il est assuré de mourir de ses tourmens.*

19R. Ma nef passe au detroit d'une mer courroucée,
Toute comble d'oubli, l'hiver à la mi-nuit.
Un Aveugle, un Enfant, sans souci la conduit,
Desireux de la voir sous les eaux renversée.

Elle a pour chaque rame une longue pensée,
Coupant au lieu de l'eau l'espérance qui fuit,
Les vents de mes soupirs effroïables de bruit,
Ont arraché la voile à leur plaisir poussée.

De pleurs une grande pluie & un humide nuage
Des dédains orageux détendent le cordage
Retors des propres mains d'Ignorance & d'Erreur.

De mes astres luisans la flame est retirée ;
L'art est vaincu du tems, du bruit & de l'horreur
Las ! Puis-je donc rien voir que ma perte assurée ?

(85) Si les Comparaisons ordinaires dans leur courte étendue, & les Métaphores qui ne sont au fond que des Comparaisons exprimées souvent en un seul mot, manquent le plus communément de justesse ; il est évident que les Allégories, qui sont quelquefois très étendues, peuvent rarement avoir assés de justesse dans tous les rapports des traits qu'elles offrent, avec ceux de la chose qu'elles veulent indiquer.

ALLE'GORIES.

Malherbe n'a point examiné ce Sonnet, & s'est contenté de mètre à côté du second Quatrain : *Vice de la Métaphore trop continuée.*

Cette critique doit s'étendre à tout le Sonnet, qui selon l'idée présente de Malherbe, est un amas de Métaphores ou de Comparaisons poussées trop loin. Il n'use pas toujours dans ces sortes de remarques du Terme propre à chaque chose en particulier. Il se sert pour exprimer ce qu'il pense du premier mot qui s'offre à son esprit. Au bas d'un autre Sonnet, qui par sa forme est une veritable Comparaison détaillée, il a mis : *Cette Allégorie est trop continuée ;* & ce jugement se peut appliquer à celui que l'on vient de lire (86).

VII. EPITHE'TES.

VII. Nous somes sur le choix des Epithètes beaucoup plus sévères que les Grecs & les Romains. Nous voulons que les Idées qu'elles expriment, couviènent parfaitement aux Idées comprises dans les Mots auxquels on les allie ; & qu'elles ajoutent à la Pensée, à l'Image, au Sentiment. Sans cela nous les regardons come oisives, & come un fâcheux effet de la contrainte où la Mesure & la Rime mètent les Poètes. On ne sauroit douter que ce ne soit à Malherbe, que nous somes redevables de l'heureuse exactitude, qui rend, à cet égard seulement, nos Vers si supérieurs à ceux des Anciens. Ses Poësies en fournissent la preuve, & ce que l'on va voir sert à la fortifier.

(86) Il faudroit une longue Dissertation pour montrer combien sont faux tous les rapports que le Poète croit appercevoir entre *une nef voguant sur une mer courroucée & les différentes situations du cœur d'un Amant éloigné de sa Maîtresse & privé d'espérance.* Ce qui feroit ici la principale difficulté, c'est l'obscurité presque énigmatique de cette Allégorie. Défaut essentiel dans ce genre d'Ouvrage, puisque les rapports s'y doivent présenter si clairement, qu'on les faisisse au premier coup d'œil, & que l'on n'ait jamais besoin de réflexion pour les découvrir. Cette clarté si nécessaire à l'Allégorie, pour la rendre agréable ; s'y rencontre cependant aussi rarement que la justesse. Les rapports y sont presques toujours mal vus, & plus souvent encore mal présentés. Peut-être est-ce la faute du genre en lui-même. Que l'on ne s'étone donc pas si Despréaux a vu toute la justesse de son esprit échouer contre cet écueil. Dans sa onzième Satire, l'Allégorie du faux honeur porte à faux presque en tous ses points. Il faut cependant pour cette sorte d'ouvrage d'esprit moins d'Imagination que de bon Sens. Et, malgré cela, de toutes les Allégories du célèbre Rousseau, je n'en connois pas une qui puisse soutenir l'examen : pas même le *Torticolis*, qui sans contredit est la mieux faite.

EPITHÈTES. La France n'a rien vu qu'un *hiver foucieux.*

19 R. Soucieux hiver, *excellent Epithète !*

16 R. Qu'on penfe en recueillir quelque *faveur certaine.*

Ce certaine *eft fuperflu. Si vous en cueillés quelque faveur, elle eft toujours* certaine.

12 R. Les herbes que l'on voit au *Printems defirable,*
Ont leurs effets divers & leurs propriétés

Defirable, *inutile.*

55 V. Elle trouble mes fens d'une *guerre éternelle.*

A quel propos éternelle *? Il devoit dire* continuelle.

80 V. *L'Home mortel* doit obéir aux Dieux.

Qu'eft-ce à dire l'Home mortel *?*

83 R. Après qu'ils m'ont bleffé d'une *plaie inhumaine.*

Inhumaine *mal avec* plaie.

93 R. Amour, à qui j'ai fait tant de fois facrifice
De mon *cœur tout fanglant* réduit fous ton pouvoir.

A quel propos fanglant *?*

102 V. Encore ce beau loïer que j'avois acheté
Par tant de paffion & de *peine immortelle.*

La peine *fe peut regarder come* immortelle *pour le regard de l'avenir : mais non pour le paffé ; & d'ailleurs* une peine immortelle *ne vaut guere de bone monoie.*

116 R. Hélas ! j'en fuis vaincu, je la fens qui faccage....
Elle brûle mon cœur d'une *flame éternelle.*

A quel propos éternelle *? Elle vient de le vaincre &* le brûle d'une flame éternelle ! *Je confens qu'on die au Futur,* ma flame fera éternelle : *mais* je fens une flame éternelle, *nulli nifi bardo placeat !*

131 R. Que je vous porte envie, ô bois, ô monts, ô plaines !..
Que je fois parmi vous en oifeau tranfmué
En arbre, en fleur, en roc, en *fontaine champêtre.*

A quel propos champêtre *? Il fouhaite d'être aux champs* une fontaine champêtre. *Quelles autres fontaines y a-t-il dans les champs, que champêtres ?*

Cette Epithète est en cet endroit une Tautologie, ou si l'on veut un Pléonasme ridicule. EPITHE'-TES.

On lisoit en ses ieux une *paix éternelle*, 138 R.
Lorsqu'en sortant du ciel sa beauté m'apparut.

Eternelle *ne fut jamais si mal en lieu du monde, qu'il est ici. En ce moment qu'il la vit, il lui vit* une paix éternelle dans les ieux.

Par la commune loi de l'*antique nature.* 144 V.

Cet Epithète ne vaut rien. Il n'y a point de nature moderne.

Joint que tant plus *un Prince* est grand & *remarquable.* 169 R.

Plus un Prince est grand, *bon : mais* remarquable *ne peut être dit que pour rimer. Cet Epithète ne peut ici convenir au* Prince, *& ailleurs ne peut avoir guère bone grace.*

Amour . . . . 247 R.
Lui tira droit au cœur une *flèche divine.*

Flèche divine, *mauvais Epithète.*

Mais voïés (ce dit-il) son *pourtrait figuré.* 250 V.

Ce figuré *est une Cheville excellente.*

Si le plus grand des Dieux vouloit vous adorer 256 V.
Contre lui de fureur mon ame seroit pleine:
Coment dont souffrirois-je une *persone humaine?*

Eh quoi! une persone divine?

Le Gast, qui sous Brissac nouriture avoit prise 32 R.
Et qui seul imita ses desseins généreux,
Eut *le cœur* grand & *beau*, *l'esprit avantureux.*

Je n'aime point cet Epithète avantureux *à* l'esprit. *Il me semble qu'il eût mieux dit :*

Eut l'esprit grand & beau, le cœur avantureux;

Car il eut le cœur beau *est encore pire, que* l'esprit avantureux.

Avantureux signifie là *propre aux grandes avantures, aux grands exploits.*

VIII. IDÉ'ES DÉ'PLACÉ'ES.

VIII. J'APPELLE Idées déplacées celles qui sont absolument inutiles dans la place qu'elles occupent, ou qui ne sont pas précisément ce que cette place semble demander.

5 V. Pleines de fruits, *d'arbrisseaux* & de fleurs

A quels propos arbrisseaux *parmi les fleurs & les fruits ?*

17 R. Madame, après la mort *qui les beautés efface.*

La mort qui les beautés efface, *fut-il jamais rien d'impertinent comme cette cheville ? Il devoit dire* à laquelle persone n'échape. *A quel propos peut dire un home*, quand la mort, qui les beautés efface, m'aura mis au tombeau ? *Car come il parle d'elle (de sa Maîtresse) il parle aussi de lui.*

76 R. Celui qui n'a point vu le Printems gracieux,
Quand il étale au ciel sa richesse prisée,
Remplissant l'air d'odeurs, les herbes de rosée,
Les cœurs d'affections & *de larmes les ieux.*

Pourquoi les ieux de larmes ? *Ce n'est nullement un effet du Printems.*

127 V. Soit que mon haut desir trop prompt & trop ardent.
M'offusque les esprits & les aille bandant;
Soit que devant mes ieux sans cesse elle reviène ;
Soit que sa belle vue enforcèle la miène.....
Je lui trouve toujours quelque beauté nouvelle.

Vers 3. *Cela ne peut être cause d'y trouver toujours quelque beauté nouvelle.*

214 R. Camille, atteinte au vif de l'ardente étincelle
Des ieux de Floridan, qui meurt pour ses beautés.

Etincelle *seroit bien hors d'ici.*

270 V. Mais que le fier Destin à son gré me promène
D'un & d'autre côté par les tems plus divers,
Sous l'Ourse en la Scithie, *entre cent mille hivers*,
Toujours de votre amour mon ame sera pleine.

Il ne faloit point nombrer les hivers : *mais exprimer leur froidure & leur rigueur.*

270 V. Cependant que l'honêteté
Retenoit ta jeune beauté;

Empreinte

Empreinte au plus vif de mon ame. IDÉ'ES DÉPLACÉ'ES.
Quand je sentois brûler mon cœur,
Je me plaisois en ma langueur.

Vers 4. *Tout ce Vers est une Cheville. Il devoit dire simplement,* Tant que vous avés été fidèle, *ou* Tant que vous avés fait cas de l'honeur.

IX. Il ne faut pas confondre les Renversemens d'Idées avec les Idées déplacées. Il est bien vrai que dans ceux-là les Idées ne sont pas précisement à leur véritable place : mais ce ne sont pas des Idées absolument inutiles, ou différentes de celles que la place exige. C'en sont de nécessaires, ou seulement utiles, à l'endroit où l'Auteur les emploie : mais qui n'observent pas entre elles l'ordre que la suite naturelle des Idées devroit leur faire garder. IX. RENVERSEMENS D'IDÉ'ES.

Mais le plus grandement dont je sois tourmenté, 110 R.
C'est de sentir le feu sans en voir la clairté:
Mon soleil luit ailleurs, quand plus fort il m'enflame.

Il a renversé cette Proposition : car il veut dire, Mon soleil m'enflame plus fort, quand il luit ailleurs.

Que d'agréables feux ! Que de *douceurs amères !* 140 V.

Il devoit dire Que d'amertumes douces, *puisqu'il avoit dit* Que de feux agréables.

Ah ! Prince bienheureux, Roi de sa volonté 196 R.
Que je porte d'envie à ta félicité ! . . . . .
Non pour mille vertus honorant ta jeunesse,
Mais *pour être adoré de ma seule Maîtresse.*

Ce n'est pas ce qu'il doit dire. Aussi vouloit-il dire, mais pour être seul adoré de ma Maîtresse.

. Un petit Dieu d'Amour *tout céleste & tout beau.* 250 V.

Tout céleste & tout beau ! *Il devoit dire le plus après le moins.*

X. J'entens par Idées disparates celles qui n'ont aucun rapport réel, ni même apparent, avec ce qui les précède & ce qui les suit. X. IDÉ'ES DISPARATES.

IDÉES DISPARATES.

5 R. Si c'eſt aimer que *porter bas la vue*,
Que *parler bas*, que ſoupirer ſouvent. . :
Si c'eſt aimer, que de *peindre en la nue*,
Semer ſur l'eau; jeter ſes cris au vent,
Chercher la nuit par le ſoleil levant,
Et le ſoleil quand la nuit eſt venue. . . :
Tous les Amours ſont campés en mon ame.

Parler bas *eſt une belle marque d'aimer. Toutes les autres marques qu'il met ici, ne ſont guères moins impertinentes.*

14 V. *Hélas ! de plus en plus le malheur qui m'outrage,*
Renforce ſa furie & me va pourſuivant;
Je ſens en pleine mer les ondes & le vent
A l'heure que je penſe être près du rivage.
Dieux, ſoiés-moi benins, détournés ce préſage,
Faites que ma fraïeur ne marche plus avant;
Ou ne permètés pas que je reſte vivant
Pour voir de mes deux ieux un ſi piteux naufrage.
Les phantômes plaiſans qui ſouloient m'enchanter
Triſtement déguiſés vienent m'épouvanter,
Offrant devant mes ſens maint idole funeſte.
O Mort ! ſi c'eſt le Ciel qui te faſſe avancer
Pour ravir la Beauté qu'adore mon penſer,
Las ! change en mon deſtin la fortune d'Alceſte.

Le premier Quatrain n'eſt point du ſujet du reſte du Sonnet. Dans ce premier Quatrain le Poète ſe repréſente come étant en danger de périr ; & le ſecond Terſet fait voir que c'eſt de ſa Maîtreſſe malade qu'il veut parler. Tout le Sonnet eſt compoſé d'Idées diſparates, dont les unes ſe rapportent au Poète, les autres à ſa Maîtreſſe

20 V. Que je ſuis agité d'orage & de tempête !
Et ſi je ne vois rien qui me promète mieux.

Mauvaiſe Imagination, Je ſuis agité d'orage & de tempête, & ſi je ne vois rien qui me promète mieux. *Ce n'eſt pas l'orage ni la tempête qui donent de bones eſpérances* (87).

(87) Cet exemple & quelques autres font voir que je mets, ainſi que je le devois, les Inconſéquences au rang des Idées diſparates.

Si la flèche d'Amour dont mon ame est blessée, IDE'ES DISPARATES. 21 R.
Ne m'eût touché qu'au bras, je l'eusse séparé. . .
Mais, las! cette poison tout par tout épandue
M'envenime le sang, l'ame & l'entendement,
Mon cœur en est saisi. *C'est donc peine perdue*
D'espérer que le tems m'y trouve allégement.

Cette conséquence n'est pas à propos. Il ne doit pas rendre raison pourquoi le tems ne le peut alléger : mais répondre à ce qu'il a dit, que si le mal n'étoit qu'en une partie, il l'auroit séparée.

Le Poète, après s'être plaint de ce que les tourmens de l'amour l'empêchent de dormir, dit au Sommeil:

Si tu peux, selon ton désir, 44 V.
Combler un home de plaisir
Au fort d'une extrême tristesse:
Pour montrer quel est ton pouvoir,
Fais moi quelque plaisir avoir
Durant la douleur qui m'oppresse.

Il ne devoit demander autre chose que repos & allégement, & non du plaisir : Il confond deux Imaginations. Celui qui, come lui, ne peut dormir, doit demander à dormir ; celui qui dort, demander des songes plaisans.

Desportes, aiant parlé du plaisir que Jupiter, sous la figure d'un Taureau, ressentit lorsqu'il traversoit la mer avec Europe sur son dos, dit qu'il voudroit, sous sa propre forme ou sous une forme empruntée, enlever de même sa Maîtresse. Il se reprend ensuite:

Ah! non, je ne voudrois vers vous me déguiser, 307 R.
Et rendre en vous trompant ma grand'flame amortie.
Or ne vous fâchés donc si j'ose vous baiser,
Et si troublé d'amour je pers la modestie.

Je ne sais d'où est tirée cette Conclusion.

De palme & de laurier tout au tour soit planté 323 V.
Ce sacré monument ; car le corps qu'il enserre,
En vivant *triompha des vices de la terre,*
Et *l'orna de vertus, d'honeurs & de bonté.*

IDÉES DISPARATES. *Que veut dire*, Ce corps orna la terre d'honeurs & de bonté (88).

XI. PENSÉES APPARENTES. XI. Les Pensées apparentes sont des assemblages de Mots, qui semblent renfermer une Pensée dépendante de ce qui précède ou de ce qui suit ; & qui, bien examinés, ne forment réellement aucun sens dans la place qu'ils occupent. Ce défaut n'étoit pas familier à Desportes.

Après avoir décrit l'arrivée du Printems, il dit :

2 R. Le Dieu Mars & l'Amour sont parmi la campagne ;
L'un au sang des humains, l'autre en leurs pleurs se bagne :
L'un tient le coutelas, l'autre porte les dards.
Suive Mars qui voudra, mourant entre les armes.
Je veux suivre l'Amour ; & *seront mes alarmes*
Les courroux, les soupirs, les pleurs & les regards

Cela ne veut rien dire ;

Cette apparence de Pensée est une faute d'autant plus singulière, qu'elle termine un Sonnet, qui devroit finir par un trait frapant.

Le Poète dit à sa Maîtresse, en parlant de l'Amour :

169 V. Il offrit à mes ieux votre unique beauté
Riche d'attraits subtils, *de regards* & *de flames*.

Qu'est-ce à dire, une beauté riche de regards. *La plus laide Femme du monde est aussi* riche de regards, *que la plus belle*. Une beauté riche de flame *ne vaut guères mieux* (89).

XII. PENSÉES INCOMPLETES. XII. AUX Pensées apparentes je fais succéder les Pensées incomplètes, qui ne disent pas tout ce qu'elles semblent dire, ou tout ce que l'on attendoit. Desportes en a beaucoup de ce genre.

16 R. Si la pitié trouve en vous quelque place....
De vos courroux temperés la menace.

Si vous avés quelque pitié, ne soïés plus en colère. *Voilà*

(88) Le troisième & le quatrième Vers offrent des Idées qui sont disparates étant rapportées au *Corps*. Ce n'est pas le Corps qui triomphe des Vices, & dont les Vertus ornent le monde ; c'est l'Ame.

(89) *Riche de regards* & *riche de flame* paroissent dire quelque chose, & ne disent rien. *Riche d'attraits* offre une pensée : mais *Riche d'attraits subtils* est dans le cas de *Riche de regards* & de *Riche de flame* ; & tout ce Vers n'est qu'une Pensée apparente.

bien imaginé. Il devoit dire récompensés *ou bien quelque autre chose* (90). PENSE'ES INCOMPLE'TES.

Envain je répans des larmes 31 V.
Pour les penser émouvoir;
Et n'y puis venir par armes,
Car ils ont trop de pouvoir.

Il rend raison pourquoi il n'y peut venir par armes, *pour ce, dit-il*, qu'ils ont trop de pouvoir. *Il devroit rendre aussi raison pourquoi* il n'y peut obvier par les larmes (91).

Et combien de bon cœur ai-je maudit ma vie, 36 R.
Me forgeant sans raison *un mécontentement.*

Mécontentement *n'est pas assés fort pour* maudire sa vie. Le Poète dit à ses ieux:

Devenés torrens pour pleurer cette absence:
Mais *pour la bien pleurer c'est trop peu de deux ieux.*

Il n'est plus question de dire que c'est trop peu de deux ieux; *il faut parler de* deux torrens, *Voïés come cette Conception est plaisante*, Mes ieux devenés torrens pour pleures cette absence: mais c'est trop peu de deux ieux, &c. *Il devoit dire*, mais c'est trop peu de deux torrens, devenés deux mers; car à moins de deux mers, une douleur, grande come la miène, ne se sauroit dignement pleurer.

Tous ceux qu'aiment les Dieux, *ne vivent pas* longtems. 220 V.

Cette Proposition devroit être affirmative ; car étant dite négative, il s'ensuit qu'il y a quelqu'un de ceux que les Dieux aiment, qui vivent longtems; *qui est le contraire de ce qu'il veut dire, car il entend que* tous ceux que les Dieux aiment, vivent peu.

Tout remède en ce tems *ne l'eût pu secourir.* 317 V.

Il veut dire qu'il n'y avoit aucun remède qui l'eût pu secourir: *mais il dit que* tout remède ne l'eût pu secourir.

(90) Cette Pensée peut fort bien être prise pour une Idée disparate. Il est si rare qu'une Pensée défectueuse ne le soit qu'en un seul point, qu'on ne doit pas etre surpris de rencontrer ici quelquefois des exemples, qui peuvent appartenir en méme tems à diférens Articles.

(91) Deux effets, qui doivent être produits par deux causes différentes, ne peuvent pas être réunis sous une méme cause; & la Pensée dont il s'agit, est inconséquente, en meme tems qu'incomplète.

PENSÉ'ES INCOMPLE'TES. *On sait bien que tout remède ne guérit pas une maladie.*

Il s'agit d'Icare dans les Vers suivans.

73 R. Il eut pour le brûler des astres le plus beau.
Il mourut poursuivant une haute avanture;
Le ciel fut son desir, la mer sa sépulture,
Est-il *plus beau dessein*, ou *plus riche tombeau.*

Ce dernier Vers ne parle que du dessein *qui étoit* le Ciel, *du* tombeau *qui fut* la Mer : *mais il laisse* le meurtrier *qui étoit* le Soleil.

51 R. Vien donc, ô pâle Déité!
Tu n'as autels ni sacrifices:
Mais si tes dards me sont propices,
Mourant *je loûrai ta bonté*,

Mal conçu, Tu n'as point d'autels ni de sacrifices : mais si tu m'aides, je te louerai. *Il devoit dire plus que louer; car il y a bien loin de louer, à faire des autels & sacrifier.* Tu n'as manteau, pourpoint, ni chausses : mais, si tu veux m'aider, je te donerai un bouton & une éguillète.

XIII. PENSE'ES REDONDANTES. XIII. LES Pensées *rédondantes*, qui disent plus qu'il ne faut, ou qui sont absolument inutiles, nuisent extrêmement au Discours. Elles le rendent froid & languissant (92).

4 R. Encore est-ce un confort à l'home malheureux
D'avoir un compagnon *au malheur qui l'affole*

Au malheur qui l'affole, *Bourre.*

La Beauté qui m'allume,
Viène seule à ce coup *mon courage émouvoir!*

Qu'est-ce à dire la Beauté qui m'allume, viène émouvoir mon courage. *Puisqu'elle* l'allume, *que voulés-vous qu'elle fasse d'avantage?*

64 R. Cette humeur qui m'aveugle & *me bande les ieux.*

Bander les ieux d'un home après l'avoir aveuglé, ce n'est pas lui faire un grand mal.

Desportes se plaignant de tout ce que l'Amour lui fait

(92) S'il se trouve dans cet Article quelque chose qui paroisse appartenir à ceux des Chevilles & des Tautologies; je n'en fais point d'excuses. Les Chevilles & les Tautologies sont de véritables *Rédondantes.*

ſouffrir, en done pour raiſon que ce Dieu courroucé contre la fière Hippolite, croit ne s'en pouvoir mieux vanger qu'en nuiſant au Poète, Amant de cette Belle. Il ajoute: PENSE'ES REDONDANTES.

Ou c'eſt qu'en la voïant dedans moi ſi bien peinte : 84 R.
Il tire inceſſamment pour lui doner atteinte ;
Mais ſes traits rigoureux donent tous à mon cœur.

Ce dernier Vers eſt hors d'œuvre. Puiſque ſa Maîtreſſe eſt peinte dans lui, il faut que ce ſoit dans ſon cœur. Ainſi il dit : Amour veut bleſſer ma Maîtreſſe, qu'il voit peinte dans mon cœur ; il y tire : mais tous ſes traits donent à mon cœur. *Jugés ſi c'eſt là de la fine Bourre.*

Tout *enflamés d'amour*, tout *chauds d'affection*. 193 R.

L'un ou l'autre eſt ſuperflu.

Le pouvoir du *Deſtin*, ou du *Sort* inconſtant. 210 R.

Il fait ici deux morceaux d'une Ceriſe. Quelle ſubtile diſtinction peut-il alléguer entre le Sort & le Deſtin *? Les Poètes n'y en font point, s'ils ne veulent* cheviller, *come il fait ici.*

Quelle rage te tient ? Quel braſier véhément 292 R.
Te dévore *l'eſprit*, *l'ame & l'entendement.*

En voilà trop (93).

Il a vu ce Guerrier qui porte en tous alarmes 224 R.
La foudre en ſa main droite & *la mort dans ſes armes.*

Qu'eſt-ce à dire Il porte la mort dans ſes armes, *après avoir dit*, Il porte la foudre en ſa main droite ?

Caron *tout étoné*, le voïant *s'effroïa.* 332 V.

Tout étoné s'effroïa, *ſoie ſur ſoie.* (94).

J'ai fait trembler de peur la France *épouvantée.* 239 V.

Faire trembler de peur un home épouvanté, *n'eſt pas grande louange* (95).

Deſtin malencontreux des Amans *miſérables.* 273 V.

Il ſuffiſoit de dire Deſtin malencontreux des Amans ;

(93) En diſant *Te dévore l'eſprit*, Le Poète a tout dit. *L'ame & l'entendement* ne font-là qu'une double Tautologie.

(94) Autre Tautologie. L'Idée de *l'étonement* eſt néceſſairement renfermée dans celle de l'*effroi*, dont il eſt le commencement.

(95) *Epouvanté & trembler de peur*, font dans ce Vers une Tautologie pareille à celle de l'exemple précédent.

PENSE'ES REDONDANTES. *car les Amans ne sont misérables que parce que leurs destins sont malencontreux.*

XIV. PENSE'ES CONTRADICTOIRES. XIV. EST-IL besoin d'avertir que les Pensées contradictoires sont celles qui, de la manière qu'elles sont présentées, impliquent contradiction en elles-même, & celles qui contredisent ce qui les précède ou ce qui les suit.

8 V. Les vents *émus retenoient leurs halènes.*

Excellente sotise ! Si les vents étoient émus, coment retenoient-ils leurs halènes ? Il veut dire Les vents, émus auparavant, s'appaisoient.

44 V. Le bien de la voir tous les jours
Etoit autrefois *le secours*
De mes nuits alors *trop heureuses.*

Les nuits heureuses *n'avoient pas besoin de* secours. *Cela eût été bon, si elles eussent été malheureuses.*

64 V. *Que mon ame aux Enfers* ou *aux Cieux s'achemine*,
Jamais en mon esprit *tant que je serai vivant*, &c.

Si son ame est aux Enfers, il ne sera plus vivant.

89 V. N'espere plus de vivre
Bani-toi de toi-même, & *triste désormais*
Ne pense plus goûter de repos ni de paix.

Après avoir dit N'espère plus de vivre, *il ne devoit dire, ni* Bani-toi de toi-même, *ni ce qui vient après ; car après qu'on ne vit plus, il n'est plus question de vivre triste ni joïeux.*

150 R. Tes soleils *éclairans mes ténèbres chassées.*

Mal. Coment les éclaireront-ils, si elles sont chassées.

225 V. *De* mille *plaisirs ils enivroient leurs peines.*

Voilà une belle Conception ; Ils enivroient leur peine de plaisir.

235 r. *Roger* toujours *le suit* ne cessant de trancher,
Et à coup de taillant *l'engarde d'approcher.*

Voilà qui est étrange ; Roger suit Rodomont (*qui fuit*), & garde que Rodomont n'approche de lui.

XV. PENSE'ES FAUSSES. XV. ON convient assés de ce que c'est qu'une Pensée fausse, & ce terme n'a pas besoin de définition.

J'invoque le sommeil pour guarir mes pensées : PENSE'ES FAUSSES.
Mais il fuit de mes ieux, & *n'y veut demeurer.* 2 V.

Vous l'appellés, il s'enfuit. Coment voulés-vous qu'il demeure où il n'est pas.

On ne voit rien qui soit si solitaire 7 R.
Come je suis, lorsque je ne puis voir
Ces deux beaux ieux *ma gloire & mon pouvoir.*

Qu'est-ce à dire les ieux de ma Maîtresse sont mon pouvoir (96).

Las ! *Je n'éteins par mes pleurs* ruisselans 90 V.
De ces beaux ieux une claire *étincelle.*

A quel propos avec les pleurs éteindroit-il le feu qui est dans les ieux de sa Dame ? Il le pouvoit dire du feu qu'il a au cœur.

La Description d'un songe agréable & répété plusieurs fois, après lequel le Poète s'étoit éveillé, finit par ces Vers.

Encor longtems depuis d'une ruse agréable 50 R.
Je tins les ieux fermés, & feignois sommeiller :
Mais le songe passé, je trouve au reveiller
Que ma joie étoit fausse & mon mal véritable.

Ces deux dernières lignes ne sont pas ici à propos ; car après avoir dit qu'il ne dormoit plus, & qu'il tenoit seulement les ieux fermés pour se continuer la douceur d'un songe qu'il avoit eu plusieurs fois, il n'étoit pas à propos de dire, Mais le songe passé ; *car il ne songeoit plus lorsqu'*il feignoit de sommeiller ; & *lorsqu'*il feignoit de sommeiller & tenoit les ieux fermés, *ne savoit-il pas bien que* sa joie étoit fausse ?

Les couroux, la rigueur, le tems & la distance 104 R.
Serviront de *remparts pour garder ma constance.*

*Mal imaginé ; car il suffisoit de dire qu'*ils ne pourront rien contre sa constance.

Dont je viens à sentir mille charbons ardens 388 V.
Que larmes & *soupirs n'ont puissance d'éteindre.*

Les soupirs ne peuvent pas éteindre les charbons.

(96) Les beaux ieux d'une Maîtresse font *sa gloire* &, si l'on veut, *son pouvoir* : mais ils ne font ni *la gloire* ni *le pouvoir* de l'Amant.

PENSÉES FAUSSES. 175 V. Je ne vous puis haïr, quand je vous vois si belle ;
Je ne vous puis aimer, vous sachant infidèle.
Mes sens sont en débat.

Ce n'est pas entre les sens que se fait cette dispute.

120 R. Qu'on ne me vante plus l'amitié vangeresse
Du preux Fils de Thétis, *sur rempart de la Grèce.*

Achille n'étoit pas le rempart de la Grèce, *Hector l'étoit de Troie ; car la Grèce n'étoit point assaillie, & ceux qui assaillent n'ont que faire de rempart.*

Les Vers suivans sont adressés à Pluton par l'Ombre de Mandricart, dans le Poème de la *Mort de Rodomont.*

241 R. Tous ces autres tourmens, punisseurs des méfaits,
Les cris, l'horreur, l'effroi, *les serpens contrefaits*,
La faim du Phrigien (97), *le travail des Bélides* (98),...
Ne me blessent point tant que l'amoureuse rage
Qui d'ongles & de dents cruellement m'outrage.

1°. Les cris *ne sont pas tourmens.* 2°. Les serpens contrefaits ; *Pourquoi* contrefaits ? *S'ils sont feints, ils ne sauroient faire mal.* 3°. *Quand il dit*, la faim du Phrigien & le travail des Bélides ne me blessent point tant, que l'amour qui m'outrage ; *qui est-ce qui ne riroit d'ouir*, le mal de mon voisin ne me fait pas tant de mal que le mien ?

Le Poète après avoir déclaré que la sagesse des mœurs de sa Maîtresse étoit principalement ce qui l'avoit rendue digne d'être aimée de lui ; dit ensuite, qu'elle n'est plus belle à ses ïeux, parce qu'oubliant son devoir, elle a cessé, pour un Amant plus riche que lui, d'être fidèle à son honeur. Il ajoute enfin :

271 V. Encor si la longue amitié
Eût fléchi ton cœur à pitié,
J'eusse moins senti cet outrage :
Mais *en la fleur de son printems*
Se vendre à beaux deniers comtans,
C'est n'avoir amour ni courage.

(97) Tantale. (98) Les Danaïdes.

Il y a bien plus de raiſon de ſe vendre, étant jeune; car qui voudroit doner de l'argent pour une Vieille. PENSE'ES FAUSSES.

XVI. CE qui ne renferme aucun ſens raiſonnable, ſoit en ſoi-même, ſoit rélativement à ce qui précède ou ce qui ſuit, eſt ce qui porte ici le nom d'Abſurdités. XVI. ABSURDITE'S.

Las ! que me ſert de voir ces belles plaines 5 V.
Pleines de *fruits*, d'arbriſſeaux & de *fleurs;*
De voir ces prés bigarés de couleurs,
Et l'argent vif des bruïantes fontaines?
C'eſt autant d'eau pour reverdir mes peines
D'huile à ma braiſe, *à mes larmes d'humeurs*,
Ne voïant point celle pour qui je meurs
Cent fois le jour de cent morts inhumaines.

Ces fruits *&* *ces* fleurs ſont autant d'humeurs à mes larmes, *jugés de cette belle conception* (99).

Mon Dieu ! mon Dieu ! Que j'aime ſes beaux ieux,
Dont *l'un m'eſt doux, l'autre plein de rigueur.*

Je ne puis imaginer come une Femme a un œil doux *&* l'autre rigoureux. *Les ieux tantôt doux & tantôt rigoureux*, *cela ſe peut : mais non le reſte.*

Je mourus dedans moi, penſant trouver ma vie 42 R.
Au cœur de la Beauté qui me l'avoit ravie:
Mais depuis je n'ai pu, dont j'ai ſuffert la mort;
Et ſi je ſemble vif, las ! ne t'en émerveille,
Le tiran fait en moi cette étrange merveille
Pour montrer clairement qu'il eſt puiſſant & fort.

Vers 1-3. *Chimère extravagante.* Il mourut dedans lui, penſant trouver la vie au cœur de ſa Maîtreſſe qui la lui avoit ravie : mais depuis il ne put, dont il eſt mort.

Les trois derniers Vers ne ſont pas moins abſurdes.

Madame, Amour, Fortune & tous *les Elemens* 97 R.
Animés contre moi, ſont bandés pour me nuire:
Sans plus *le* doux *ſommeil de leurs fers me retire.*

(99) Il en faut dire autant de ces mots *d'huile à ma braiſe;* & conclure que les deux Stances enſemble ſont d'une abſurdité très complète.

ABSUR-DITÉS. *Etrange Imagination ; le ſommeil le retire des fers du feu, de l'air, de l'eau & de la terre.*

29 R. Elle eſt ſourde aux flots de mes pleurs ;
Et clôt, de peur d'être benine,
L'oreille *au ſon de mes douleurs.*

Quel ſon ont les douleurs ? Je ne les ouis jamais tinter ni carilloner.

123 R. Venus, au lieu de lait, quand j'étois au berceau,
Me fit *ſucer des feux*, *des ſoupirs* & des larmes.

Pour les larmes, *bon : mais* des feux & des ſoupirs, *il n'y a pas d'apparence.*

134 V. *Si mon* ardent cri *ne te peût échauffer.*

Ce n'eſt pas la coûtume que les cris échauffent ceux à qui l'on crie.

63 R. O Mort ! tu perds ton tems de me pourſuivre ainſi,
Me tenant miſérable en fièvre continue
Qui trouble mon cerveau, come la mer émue
Batant de cent bouillons un rocher endurci
Je n'ai plus de couleur, mon œil eſt tout noirci ;
Ma langue, ardant ſans ceſſe, eſt sèche devenue,
Mon accès violent jamais ne diminue ;
Et tu ne peux finir ma vie & mon ſouci.
C'eſt que tes coups ſont vains contre *une froide lame*
Sans cœur, *ſans mouvement*, *ſans eſprit & ſans ame*,
Qui rebouche les traits de ta cruelle main.
Si tu veux donc, ô Mort ! *triompher de ma vie*,
Il faut contre ma Dame adreſſer ta furie.
Bleſſe mon cœur qu'elle a, je mourrai tout ſoudain.

Terſet I, Vers 1 & 2. *A quel propos peut-on dire*, Je ſuis une froide lame. *J'ai bien oui dire en boufonant*, C'eſt une chaude lame : *mais* froide, *jamais. S'il prend* lame *pour* tombe, *à quel propos ce qui ſuit ? En a-t-on jamais vu qui ait* cœur, mouvement, eſprit & ame (100)?

(100) Deſportes, prenant le mot de *lame* dans le ſens de tombe, dit par une Métaphore prodigieuſement forcée, *Je ſuis une froide lame* pour *Je ſuis mort.* Mais, come nous avons vu Malherbe le dire ailleurs, *ce qui convient au ſignifié, ne convient pas toujours au ſignifiant.*

Terſet II. *Chimère* (101).

XVII. J'AI promis de finir par les mauvaiſes Inventions ou les Traits mal imaginés, c'eſt-à-dire, les Traits d'Imagination qui s'accordent mal avec le Bon-Sens. Je ne rapporterai rien dans ce dernier Article, qui n'eût pu trouver place parmi les Abſurdités : mais come les exemples, que l'on va voir, renferment des Penſées vicieuſes à différens égards, & que par cette raiſon ils appartiènent en mêmetems à différens Articles, j'ai cru devoir les mètre à part. XVII. MAUVAISES INVENTIONS.

Celui que l'Amour range à ſon commandement, 1. R.
Change de jour en jour de façon différente.
Hélas j'en ai bien fait mainte épreuve apparente,
Aiant été par lui changé diverſement.
Je me ſuit vu muer pour le commencement
En Cerf qui porte au flanc une flèche ſanglante :
Après je devins Cigne, & d'une voix dolente
Je préſageai ma mort me plaignant doucement.
Après je devins Fleur languiſſante & panchée ;
Puis je fus fait Fontaine auſſi ſoudain ſèchée,
Epuiſant par mes ieux toute l'eau que j'avois.
Or' je ſuis Salemandre, & vis dedans la flame :
Mais j'eſpère bientôt me voir changer en voix,
Pour dire inceſſamment les beautés de ma Dame.

Si cette Imagination n'eſt bourue, il n'y en a & n'y en aura jamais. (102).

Mon œil ſera la lampe, & la flame immortelle 12 V.
Qui m'ard inceſſamment ſervira de chandelle.
Mon corps ſera l'autel, & mes ſoupirs les vœux ;
Par mille & mille Vers je chanterai l'Office ;
Puis épanchant mes pleurs & coupant mes cheveux,
J'y ferai tous les jours de mon cœur ſacrifice.

(101) Quoique dans le Jargon de l'Amour un Amant ait droit de dire : *Je ne ſuis plus le maître de mon cœur, Iris le poſſède*, il ne s'enſuit pas qu'il puiſſe dire : *Je ſuis ſans cœur, puiſqu'Iris à le mien.*

(102) Malherbe, aiant renfermé dans un crochet, tout ce que j'ai fait mètre en Italique, ne paroit pas avoir compris dans ſa cenſure le premier Quatrain, où je ne vois rien qui n'annonce bien le ſujet.

MAU-VAISES. INVEN-TIONS. 16 V. *S'il y a rien au monde de ridicule, c'est cette Imagination.* Son œil sera la lampe, & sa flame la chandelle (103).

J'ai longtems voïagé courant toujours fortune
Sur une mer de pleurs, à l'abandon des flots
De mille ardens soupirs & de mille sanglots,
Demeurant quinze mois sans voir soleil ni lune.
Je réclamois envain la faveur de Neptune,
Et des Astres jumeaux sourds à tous mes propos;
Car les vents irrités combatans sans repos,
Avoient juré ma mort sans espérance aucune.
Mon desir trop ardent, ainsi qu'il lui plaisoit,
Sans voile & sans timon la barque conduisoit,
Qui couroit incertaine au vouloir de l'orage.
Mais durant ce danger un écueil je trouvai,
Qui brisa ma nacelle, & moi je me sauvai,
A force de nager évitant le naufrage.

Si ce Sonnet eût été dans la nacelle qui se brisa, il eût été au fond de la mer aussi-bien qu'ici.

Le Tiran des Hébreux transporté de furie
Ne fit jamais meurtrir tant d'Enfans innocens,
Que je tue au maillot de Pensers languissans;
Et ne touche à celui qui menace ma vie.
Car lui, déja rusé, fuïant cette furie
Se sauve à la Beauté qui domine mes sens;
Et là, tout assuré, rit des maux que je sens,
Et m'abuse sans fin par quelque tromperie.
Or' en ses chauds regards ce Penser se formant,
Or' en ses doux propos mon esprit va charmant,
L'emprisone & l'étreint en des chaînes pesantes.
Hélas! C'est le malheur qui m'étoit destiné,
Et que me préssageoient deux étoiles luisantes
Que je vis sur le point que ce méchant fut né.

Imagination bestiale, prise d'Angelo Constantino mot à mot (104).

(103) C'est tout ce que Malherbe dit : mais, n'approuvant pas le surplus qui réellement est de la même trempe, il a renfermé les six Vers dans un crochet.

(104) Malherbe reprend une con-

TOUT ce que l'on vient de lire, rapproché des Ecrits de Malherbe, fait voir dans ce Poète un Maître en l'Art de versifier, attentif à la recherche de ce qui pouvoit rendre notre Versification plus parfaite qu'il ne l'avoit trouvée ; un Maître en l'Art d'écrire, instruit des Règles de la Langue, en connoissant le véritable génie, & capable d'apprendre aux autres à joindre à sa pureté des agrémens qu'elle n'avoit point eus jusqu'alors ; enfin un Maître dans la Science de juger qui, persuadé que l'Eloquence & la Poësie sont du ressort de l'Imagination, ètoit convaincu que celle-ci doit être conduite par la Raison & le Bon-Sens.

C'est ce que je m'ètois proposé de prouver, en donant ici quelques légères idées des obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe. C'est en effet ce qu'il faloit qu'il fût, pour opérer dans l'une & dans l'autre une aussi grande révolution ; & c'est sous ces mêmes points de vue, que nous le présente Balzac, son contempôrain, son ami, son disciple, & le seul peut-être de nos Auteurs, qui l'ait bien connu come Poète, come Ecrivain & come Critique.

MALHERBE, dit-il (105), *fut le premier ou l'un des premiers qui découvrit la route qui conduit aux bons Vers. Parmi les ténèbres de l'Erreur & de l'Ignorance, il ouvrit le premier les ieux à la lumière ; & satisfit l'oreille, ce juge si difficile à contenter. Il ne put souffrir, après qu'il eût connu l'usage du bled, que nos François se nourrissent encore de gland. Il leur apprit ce que c'est que justesse & pureté dans le Stile. Il leur apprit que le choix des Termes & des Pensées est la source de l'Eloquence ; & même que l'heureuse disposition des Choses & des Mots l'emporte le plus souvent sur les Choses & les Mots*

tradiction évidente dans le second Quatrain & le premier Vers du second Terset. *Quand ce Penser*, dit-il, *de peur d'être tué parmi les autres s'est sauvé, n'ètoit-il pas formé ? Si les Oisons pouvoient dire ce qu'ils pensent, ils imagineroient mieux.* Au reste ce Sonnet est encore plus répréhensible que Malherbe ne le dit. Si l'on prend garde aux Allusions continuelles qui s'y font au Massacre des Innocens, à la naissance de JESUS-CHRIST, à sa fuite en Egipte, à l'Etoile qui s'arrêtant sur l'Etable de Béthléem annonça la naissance du Sauveur ; on aura peine à ne le pas traiter d'impie.

(105) Dans une Lètre Latine à Silhon son Confrère à l'Académie Françoise. Voïès l'Edition *in-folio* de ses Œuvres, T. II. pag. 65 des *Œuvres Latines*.

même. J'avoue qu'en certains endroits de DESPORTES *on entrevoit quelques efforts, qui sont come les premiers traits de l'Art inventé par Malherbe. Le Stile en est vieilli : mais le Nombre en est moderne ; & la Politesse, qu'on y remarque, tient entre celle de notre siècle & celle du siècle précèdent un si juste milieu, que l'un & l'autre peuvent la revendiquer. Mais le peu de bon, qui se trouve dans Desportes & qui lui paroît échapé sans que peut-être il s'en doutât, est enseveli sous l'abondance de ce qu'il a de mauvais ; & ce seroit avoir une fausse idée de l'Art, que de le faire consister dans ce qui n'est fondé sur aucunes Règles certaines. Malherbe qui, ne se démentant jamais, est par tout semblable à lui-même, n'a pu faire sans raison ce qu'il a fait. Un coup d'œil sur, un jugement exact, lui montrant à reprendre beaucoup en lui-même, un peu trop peut-être dans les autres, l'ont mis en état de former & de corriger avec un tel succès les esprits de ses compatriotes, que nous devons uniquement à ses leçons cette foule d'Ecrivains élégans qui font aujourd'hui tant d'honeur à la France. Il n'est donc persone, si l'on veut peser les mots & non pas les comter, à qui nos Lètres Françoises aient plus d'obligations. De grands Homes n'ont autrefois été grands que dans un seul genre. L'heureux génie de Virgile l'abandonoit dans la Prose ; & l'éloquence manquoit à Ciceron, lorsqu'il écrivoit en Vers. Si Malherbe doit aux siens la réputation de Poète très poli, sa Prose mérite aussi des louanges.*

FIN DU DISCOURS, &c.



TABLE RAISONÉE

DES POÉSIES

DE MALHERBE.



TABLE RAISONÉE
DES POÉSIES
DE MALHERBE,

Où l'on rend comte de l'ordre qu'on leur a doné dans cette Edition, & des corrections qu'il avoit faites en différens tems à quelques-unes des principales ; où l'on rassemble ce qu'il peut avoir eu dessein d'imiter chés les Anciens où chés les Modernes ; & l'on entre dans quelques détails historiques & critiques.

COMMENÇONS par faire connoitre les Recueils de Poësies, qui m'ont fourni les dates de beaucoup de Pièces, & les diverses Leçons que je rassemble ici. Voici les titres de ces Recueils. Ils sont précèdés d'une Lètre Majuscule & de l'année de leur impression. C'est la manière dont je les citerai.

A 1597. DIVERSES POESIES NOUVELLES *donnèes à R. D. P. Val par ses amis ; reveuës, corrigées, & augmentées de nouveau.* Rouen, RAPHAEL DU PETIT-VAL, in-12.

B 1599. L'ACADE'MIE DES POETES FRANÇOIS *remplie des plus beaux Vers que ce siecle réserve à la postérité.* Paris, ANTOINE DU BREUIL, in-12.

C 1599. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS DE CE TEMPS, *ou* MUSES R'ALLIE'ES *de diverses parts.* Paris, MATTHIEU GUILLEMOT. T. I. *in*-16.

D 1600. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Paris, MAT. GUILLEMOT. T. II. *in*-16.

Le Privilége du T. I. est du 1 de Novembre 1598, & celui du T. II est du 23 de Septembre 1599. On trouve des exemplaires où les deux volumes sont datés de 1599 ; & dans d'autres ils le sont de 1600. Ce n'est, à ce qu'il m'a paru, qu'une seule & même Edition. Ce Recueil fut depuis réimprimé souvent avec des différences considérables, & de nouvelles Epitres dédicatoires, toutes signées D'ESPINELLES, ainsi que celles de 1599 & de 1600.

E 1603. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Paris, MAT. GUILLEMOT, 2. Vol. *in*-16.

F 1607. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Paris, MAT. GUILLEMOT, 2. Vol. *in*-16.

G 1607. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* 2 Vol. *in*-16.

Je n'ai vu de cette Edition que le T. II, où le Frontispice manque. Après l'Epitre dédicatoire est l'Extrait du Privilége expédié *le vingt-uniesme de Juillet* 1606, au nom de MAT. GUILLEMOT *Libraire à Paris.* On lit au bas : *Achevé d'imprimer le* 25 *Febvrier* 1607. Ou Guillemot fit deux Editions presque en même tems sous la même date ; ou bien l'une des deux est une contrefaction ; ou bien enfin l'une fut faite en Province par quelque Libraire Associé de Guillemot, pendant qu'il faisoit l'autre à Paris ; ce qui n'etoit pas rare en ce tems-là. Quoi qu'il en soit, le T. II diffère en beaucoup de choses dans ces deux Editions de 1607.

H 1609. NOUVEAU PARNASSE. Paris, MAT. GUILLEMOT, in-12.

I 1609. LES MUSES GAILLARDES *recüeillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. Parisien. Derniere Edition reveuë, corrigée & beaucoup augmentée.* Paris, ANTOINE DU BREUIL, in-12.

Ce Recueil est l'original de celui réimprimé plusieurs fois depuis en un ou deux Volumes, sous le titre de

CABINET SATYRIQUE, *ou* RECUEIL DE VERS PIQUANS ET GAILLARDS, *tirez des cabinets des sieurs* de SIGOGNES, REGNIER, MOTIN, BERTELOT, MAYNARD, *& autres des plus signalez Poëtes*, &c.

K 1609. NOUVEAU RECUEIL *des plus beaux Vers de ce temps.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, in-8°.

Ce Recueil a reparu depuis plusieurs fois avec des changemens & des augmentations considérables, sous ce titre : LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE *&c.*

L 1611. LE TEMPLE D'APOLLON, *ou* NOUVEAU RECUEIL *des plus excellents Vers de ce temps.* Rouen, RAPHAEL DU PETIT-VAL. 2 Vol. *in*-12.

Le T. I est ce qu'il y a de nouveau. Le T. II est composé de quatre petits Recueils publiés par le meme Libraire en différentes années & réimprimés plusieurs fois. A 1597 en est un.

M 1612. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Lyon, B. ANCELIN. 2 Vol. *in*-16.

C'est une Edition du Recueil de *d'Espinelles*, fort différente de toutes celles faites par *Matt. Guillemot.* L'exemplaire unique que j'ai vu, n'a point de Frontispice, & la date ne se trouve nulle part ailleurs : mais une note manuscrite, mise au commencement, avertit que cette Edition fut faite après 1611. C'est ce que prouvent quelques-unes des Pièces, qu'elle renferme. Je n'y en ai point vues de postérieures à cette année ; ce qui fait qu'à tout évènement je date cette Edition de 1612.

N 1615. LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE *ou* RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE CE TEMPS, *corrigé de nouveau par leurs Autheurs, & augmenté de plusieurs belles & rares pieces non encore imprimées. Recueilli par* FRANÇOIS DE ROSSET *&c.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY. 2Vol. *in*-8°.

On trouve ce Recueil avec la date de 1618 : mais je crois pouvoir assûrer que les exemplaires qui portent cette date sont de 1615.

O 1618. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Paris, MATT. GUILLEMOT. 2 Vol. *in*-16.

Quelques Exemplaires sont datés de 1628 : mais sous l'une ou sous l'autre date, ce n'est nullement une nouvelle Edition. Ce n'est qu'un *rapetassage* (que l'on me permète ce mot) des Editions de 1603 & de 1607. avec quelques feuillets refaits de nouveau, qui contiènent des Pièces différentes. Le T. I de 1603 fait le II de 1618 ou 1628 ; & le T. I de 1607 en fait le I.

P 1620. LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE, *ou* DERNIER RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE CE TEMPS, *corrigé de nouveau par ses Autheurs & augmenté d'une eslite de plusieurs pieces non encore imprimées &c.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY. C'est un *in*-8°. d'environ 1200 pages.

Q 1620. LE SECOND LIVRE DES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE, *ou* NOUVEAU RECUEIL *des plus beaux Vers de ce temps par* J. BAUDOUIN. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, *in*-8°.

Quoique ces deux Recueils soient imprimés sous le même Privilége qu'N 1615, dont le titre est le même, le premier de ces deux-ci diffère beaucoup de celui-là. J. BAUDOUIN, qui qui fut ensuite de l'Académie Françoise & qui n'a mis son nom qu'au second des deux Recueils dont il s'agit, avoit aussi pris soin du premier. Dans les *Avertissemens* de l'un & de l'autre il assure que les Auteurs, qui se trouvoient à portée, avoient euxméme revu leurs Pièces. Cette assurance a rendu pour moi ces deux Recueils d'une très grande autorité.

R 1627. RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS *de Messieurs* DE MALHERBE, RACAN, MAYNARD, BOIS-ROBERT, MONTFURON, LINGENDES, TOUVANT, DE LESTOILLE, *& autres Autheurs des plus fameux esprits de la cour, reveus, corrigez, & augmentez.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, *in*-8°.

C'est à CLAUDE DE LESTOILLE, qui fut ensuite de l'Académie Françoise, que l'on est redevable de ce Recueil, le mieux fait de ceux que j'ai vus. Il s'en trouve des Exemplaires datés de 1630 chés TOUSSAINCT DU BRAY, & d'autres de 1638 chés PIERRE METTAYER : mais ils sont tous de l'Edition de 1627, rajeunie deux fois par de nouveaux Frontispices.

S 1630. LE SEJOUR DES MUSES, *ou* LA CRESME DES BONS VERS *tirez du meslange & cabinet des sieurs* DE RONSARD, DU PERRON, AUBIGNY *pere & fils*, DE MALHERBE, DE LINGENDES, MOTIN, MAYNARD, THEOPHILE, DE BELLAN, *& autres Autheurs.* Rouen, MARTIN DE LA MOTTE, *in*-8°.

Quoique ce Recueil, très mal fait & très fautif, n'ait paru qu'après la mort de Malherbe, il méritoit cependant que j'y fisse quelque attention, parce qu'il s'imprimoit en méme tems que la première Edition des Œuvres de notre Poëte.

Je ferai connoître, à mesure que l'occasion s'en présentera, les autres Livres, qui m'ont été de quelque utilité.

Pour la commodité des Lecteurs, les Articles de cette TABLE, qui contiènent les diverses Leçons, sont précèdés d'une * ; & ceux où je rapporte les passages imités, le sont d'une †.

LIVRE PREMIER,

Contenant les Pièces composées avant 1605.

I. 1585. EPIGRAMME *sur le Portrait d'Estienne Pasquier, que l'on avoit peint sans mains.* Page 1.

CE Portrait fut l'occasion de beaucoup de Vers Grecs, Latins, François, Italiens & Provençaux. Pasquier en fit imprimer un recueil à Paris, en 1584, *in-4°.* chés MICHEL GADOULEAU, sous ce titre : LA MAIN *ou* ŒUVRES POETIQUES *faittes sur la main d'*ESTIENNE PASQUIER, *Advocat au Parlement de Paris.* En 1610 ANDRE' DU CHESNE, Tourangeau, fit imprimer à Paris *in-8°* chés JEAN PETITPAS les premiers Ouvrages de Pasquier avec ce titre : LA JEUNESSE D'ESTIENNE PASQUIER *& suite.* Ce qui termine ce Volume, est LA MAIN, augmentée de seize Pièces de Vers Latins, François, Italiens & Provençaux. L'Epigramme de Malherbe est du nombre. Elle est précédée d'une Lètre d'Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France & Gouverneur de Provence, datée d'Aix le 8 de Juillet 1585. Le Grand-Prieur envoie à Pasquier le Quatrain de Malherbe avec deux autres ; l'un en François, dont il étoit lui-même l'Auteur ; & l'autre en Italien, dont l'Auteur étoit Mazzeï son Grand Vicaire.

* L'Epigramme de Malherbe fut jointe à ses Poësies en 1666 par Ménage, qui, la copiant sans doute de mémoire, y fit deux légères fautes. Il mit, Vers 2, *On tire*, pour *L'on tire* ; &, V. 3, *en ton Ouvrage*, pour *dans ton Ouvrage*.

II. AVANT Juin 1586. STANCES. p. 2.

L. 1611. p. 28.

JE n'ai trouvé ces Stances que dans ce Recueil. Elle y sont signées : MALERBE.

Page 3. STANCE III. Elle m'a fourni la date que je done à cette Pièce. Le grand Prince, dont Malherbe parle-là, ne peut-être qu'Henri d'Angouleme, qui mourut au mois de Juin 1586.

III. AVANT 1587. LES LARMES DE S. PIERRE, *imitées du Tansile. Au Roi* HENRI *III.* p. 4.

B 1599. E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. O 1618, I.

CE ne sont-là que des Réimpressions. Ce Poëme parut pour la première fois à Paris en 1587 *in-4°.* Je n'ai pu trouver cette Edition : mais j'en ai vu deux autres.

1°. LES LARMES DE S. PIERRE *imitées du* TANSILLE *au* ROI. Paris, LUCAS BREYEL, 1596. *Suivant la copie imprimée en l'an 1587. & corrigée par lui-même* (c'est-à-dire par l'Auteur). *in-8°.* On lit à la tète de ce petit volume trois Pièces de Vers François, dont la première est un Sonnet de J. Chrestien, Provençal, dont il se trouve quelques Poësies en differens Recueils. Ce Sonnet est suivi d'un Quatrain signé Saint Sixt, qui doit être Charles de Saint Sixt, Provençal, Prieur & Seigneur du S. Esprit, ensuite Eveque de Riez ; home d'esprit, de qui j'ai vu des Vers Latins fort bien tournés. Ensuite sont des Stances de ce La Roque, dont Racan parle dans ses *Mémoires pour la Vie de Malherbe.* C'étoit un ami de notre Poëte, avec lequel il avoit été Gentilhome d'Henri d'Angoulême. Il mourut au service de la Reine Marguerite, peut-être au commencement de 1615. En 1609 il avoit fait paroître à Paris *in-12* chés la *Veuve de* CLAUDE MONSTRŒIL une dernière Edition de ses Poësies, sous ce titre : LES ŒUVRES *du sieur* DE LA ROQUE *de Clairmont en Beauvoisis, reveuës & augmentées de plusieurs Poësies, outre les précédentes impressions. A la* ROYNE MARGUERITE. J'ai lu cette Edition presque entière ; & je puis dire que des Poëtes vraiment comtemporains de Malherbe, c'est-à-dire, à peu près de meme age que lui, la Roque est peut-être le seul qui mérite d'être lu. Ses Vers, dignes de la louange que Racan leur done, ont de la douceur & du naturel. Son Stile est simple, clair,

assés noble. Son Langage est presque aussi pur que celui de Malherbe ; & l'on ne peut guère reprocher à ce Poëte d'autres défauts que ceux de son tems. Parmi quelques Poësies Chretienes de sa façon est un Poëme des *Larmes de la Madelene*, en Stances pareilles à celles des *Larmes de Saint Pierre*. J'ignore en quel tems La Roque le composa : mais ce Poëme est à bien des égards beaucoup meilleur que celui de son ami. La dernière Stance des *Larmes de Saint Pierre*, est souscrite, dans l'Edition dont je rens comte ici : *Vostre tres-humble & tres-obéïssant serviteur & subjet* MALERBE. C'est ainsi que son nom est écrit dans tous les Recueils antérieurs à 1615. A la fin du Volume est une Approbation de S. de Pierrevive, Docteur en Théologie, lequel atteste que dans ce Poëme il n'a *rien trouvé qui ne soit conforme à la Religion Catholique*. J'ai vu deux exemplaires de cette Edition, dans l'un desquels, après l'Approbation de S. de Pierrevive, on trouve sous un nouveau chifre les Vers du Tansille, sans Frontispice particulier, aiant seulement en titre à la première page : LAGRIME DI S. PIETRO *del Signor* TANSILLO.

2°. LES LARMES DE SAINCT PIERRE *du Seigneur* LOYS TANSILLE *avec l'imitation du sieur* DE MALERBE. AU ROY. 1598 *in-8°.* sans nom de lieu, ni d'Imprimeur ou de Libraire. L'exemplaire, qui m'est tombé sous la main, est à la suite d'un autre Livre intitulé ; RECUEIL *de plusieurs diverses Poësies, tant de M.* DU PERRON, *que des sieurs* DE BERTAUD, DE PORCHERES *& autres.* Paris, NICOLAS *&* PIERRE BONFONS. 1598. Le Papier, le Format, le Caractère & la Composition sont absolument les mêmes dans les deux Livres ; & l'on doit présumer que les *Larmes de S. Pierre* font partie du Recueil. Elles ont pourtant leur Frontispice particulier, & commencent un nouveau chifre ; ce qui peut s'être fait pour ceux qui les vouloient avoir séparément. Au dos du Frontispice est l'Approbation de S. de Pierrevive. La dernière Stance est souscrite comme ci-dessus : mais avec une *h* au nom de Malherbe, qui n'en a point dans le titre. On trouve après le Sonnet de J. Chrestien, & le Quatrain de Saint Sixt. Ensuite sous un nouveau chifre sont les Stances du Tansille avec ce titre : LAGRIME DI SANCTO PIETRO *del Signor* LUIGI TANSILLO.

Tant de Réimpressions sont une preuve du succès que cet Ouvrage eut dans un tems, où le Goût étoit une chose inconnue en France. Malherbe dut à ses propres réflexions, peut-être plus qu'à l'étude des Anciens, ce qui fait le prix des Poësies qu'il composa dans la suite ; & l'on ne doit pas s'étoner si, lorsqu'il eut saisi l'idée du vrai Beau, ses *Larmes de Saint Pierre* lui déplurent au point de refuser de s'en avouer le Père. C'est ce que Racan & Guyet avoient assuré plus d'une fois à Ménage. Ce que Malherbe devoit trouver de plus répréhensible & de plus contraire à son propre génie dans ce fruit de son *Enfance poëtique*, c'est le fond des pensées, qui n'offre presque rien qui ne s'écarte de la nature. Il avoit fait tant d'efforts pour enchérir par tout sur son original, que dans un âge plus mur il devoit se paroître à lui-même beaucoup moins naturel que le Tansille, qui l'est rarement. Mais si les *Larmes de Saint Pierre* sont à cet égard peu dignes du succès qu'elles eurent, & très dignes du mépris que l'Auteur en faisoit ; il faut convenir que pour la Versification, elles sont un heureux essai des services qu'il devoit rendre à notre Poësie, lorsque la maturité du goût & du génie l'auroit mis en état de suivre la nature, & d'en joindre des images vraies aux charmes de l'harmonie du Vers & du tour de l'Expression.

Les Espagnols ont en leur Langue deux Imitations ou Traductions en Vers des mêmes Stances du Tansille. L'une est de *Fray* DAMIAN ALVAREZ, Dominicain, imprimée à Naples en 1613. *in*-12. L'autre est de *Don* JUAN SEDEÑO. D. Nicolas Antonio parle de cette dernière dans sa Bibliothèque : mais il n'en indique aucune édition.

Si l'Espagne a fourni deux Imitateurs ou Traducteurs au Tansille, ce Poëte a reçu de la France le même honeur. En 1611, il parut à Paris une petite Brochure de dix-sept Feuillets *in*-12. imprimée chés JEAN SARA, laquelle a pour titre : LES LARMES DE SAINCT PIERRE *& autres Vers sur* LA PASSION. *Plus quelques* PARAPHRASES *sur les* HYMNES *de l'année. A Monsieur* PHELYPEAUX D'HERBAULT, *Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, Thrésorier de son Espargne.* L'Epître dédicatoire, qui tient lieu de Préface, est signée R E. Ces deux Lètres initiales me paroissent ne pouvoir désigner que ROBERT ESTIENNE, troisiéme du nom. On a de la même année 1611, RECUEIL DE POESIES DIVERSES *sur le Trespas de* HENRY LE GRAND *tres-Chrestien Roy de France & de Navarre, & sur le Sacre & Couronnement de* LOUYS XIII. *son successeur, dédié à la* ROYNE MERE DU ROY, *Régente en France. Par* G. DU PEYRAT, *Aumosnier servant du Roy.* Paris, ROBERT ESTIENNE & JEAN CHEVALIER *in*-4°. Voilà notre Traducteur du Tansille. Il y a de lui dans ce Recueil plusieurs Pièces de Vers

Grecs, Latins & François. Ce qui pourroit embarasser, c'est que le petit Livre, que j'annonce, est imprimé chés Jean Sara. Je ne puis deviner pour quelle raison Estienne ne voulut pas, come Imprimeur, mètre son nom à cet Ouvrage, où l'on reconnoit ses caractères. Tout ce que je sais, c'est que Jean Sara marque sa demeure *Rue Saint Jean de Beauvais vis-à-vis les Escholes de Decret*; que dans le Recueil de du Peyrat notre Estienne indique la même demeure; & que c'etoit de tout tems la maison des Estiennes; d'où l'on peut conclure que Robert III avoit ce Jean Sara pour associé. L'Epitre dédicatoire à M. Phelypeaux d'Herbault mérite une attention particulière en ce que l'Auteur ne fait aucune mention de l'Ouvrage de Malherbe, & semble doner le sien propre come la première Traduction faite en François des Stances du Tansille. Seroit-il possible qu'etant home de Lètres, aussi bien qu'Imprimeur & Libraire, il n'eût pas connu le Poème de Malherbe, que l'on avoit, en 1611, imprimé déja six fois à Paris. C'est ce qu'on aura d'autant plus de peine à croire, qu'en lisant sa Traduction, on reconnoit aisément qu'il n'a pas fait difficulté d'emprunter quelques Expressions à notre Poète. La différence qui se trouve entre l'Ouvrage de Malherbe & celui d'Estienne, autorisoit en quelque sorte ce dernier à se doner pour avoir le premier traduit le Tansille. Malherbe pousse les privilèges de l'Imitation aussi loin qu'ils peuvent aller. Il retranche, il ajoute, il déplace; en un mot il fait de l'Ouvrage d'un autre, un ouvrage purement à lui pour la forme & quelquefois pour le fond. Estienne, Traducteur fidèle autant qu'on peut l'être en Vers, suit l'ordre de son original, dont quelquefois il resserre, & le plus souvent il paraphrase un peu les Pensées. Sa Versification est aisés correcte pour le tems: mais elle n'a ni la pompe ni l'harmonie de celle de Malherbe. En récompense son Langage est un peu plus exact, & ses Expressions beaucoup plus sages.

LUIGI TANSILLO, mauvais modèle pour les Poètes François, étoit un Gentilhome de Nola, Ville du Roiaume de Naples. Il naquit au plus tard en 1510, puisqu'en 1534 il n'apas encore 25 ans, come il le dit luimême quelque part. Il mourut en 1569. Ce fut vers 1534 qu'il compofa ses Stances si célèbres dont le titre est IL VENDEMIATORE. Ce n'est pas ici le lieu de les faire connoitre. Il suffit de dire qu'elles font très licencieuses, & que Paul IV les fit censurer. Come le Tansille avoit au fond les mœurs aisés règlées, il se repentit d'avoir fait un pareil Ouvrage; & ce fut pour expier cette faute & pour se reconcilier avec le Pape, qu'il entreprit son Poème des LARMES DE SAINT PIERRE. Les Stances, imitées par Malherbe & tradultes par Estienne, ne font qu'un premier essai de ce que le Tansille avoit projeté. GIOVAN-MARIA VERDIZOTTI les fit imprimer à Venise en 1560 sous le nom du Cardinal DE' PUCI. Près de 20 ans se passèrent, sans que le Public en connût le véritable Auteur. Ce ne fut qu'en 1579 qu'AGOSTINO FERENTILLI les inséra sous le nom du Tansille dans le premier Volume des STANZE DI DIVERSI AUTORI, qu'il fit paroitre cette année chés les GIUNTI de Venise. Elles furent réimprimées depuis dans différens Recueils. Le Poème entier, à la composition duquel l'Auteur avoit emploié vint-&-quatre ans sans avoir eu le tems d'y mètre la dernière main, ne vit le jour que plus de quinze ans après sa mort, en 1585 *in Vico Equense* par les soins de GIOVAN-BATTISTA ATTENDOLO, qui s'étoit chargé de le retoucher pour le doner au Public. Après quatre autres Editions, BARREZZO BARREZZI, Libraire de Venise, en fit une sixième édition en 1606, *in-4°.* sous ce titre: LE LAGRIME DI S. PIETRO *di* LUIGI TANSILLO, *cavate dal suo proprio originale. Poema sacro ed Eroico, con gli* ARGOMENTI *ed* ALLEGORIE *di* LUCREZIA MARINELLA, *e con un* DISCORSO *di* TOMASO COSTO. Cette Edition passe pour la meilleure, bien qu'elle ne tiène pas exactement ce que son titre promet. Bien loin d'avoir été faite sur le Manuscrit original de l'Auteur, elle le fut sur une Copie si mauvaise qu'il falût y faire beaucoup de changemens, ensorte qu'on est sur de ne point avoir l'Ouvrage du Tansille tel qu'il l'avoit composé. Le Poème à quinze Chants dans cette dernière Edition, & seize dans les autres qui sont moins amples d'environ quatre cens Stances. Celles imitées par Malherbe & traduites par Etienne font partie du premier Chant. Il paroit que le Tansille, malgré ses défauts, a conservé sa réputation en Italie, puisqu'en 1738 on a fait à Venise une nouvelle Edition *in-4°.* de ses Poësies, sous ce titre: LE LAGRIME DI SAN PIETRO, *Poema sacro di* LUIGI TANSILLO, *con gli* ARGOMENTI *ed* ALLEGORIE *di* LUCREZIA MARINELLA: *Giuntavi in questa edizione la raccolta delle sue Rime notabilmente accresciuta.*

Dans le T. I des LETTRES *de* COSTAR imprimées en 1658 à Paris en 2 V. *in-4°.* chés AUGUSTIN COURBE', les CLVIII, CLIX, CLX & CLXI, adressées a Madame la Marquise de Lavardin, contiènent des Remarques Théologiques, Morales & Critiques

sur les Poësies sacrées de Malherbe, qui composent le Liv. I des autres Editions, & sur différens endroits de quelques autres Pièces. La Lètre CLX est toute entière sur les *Larmes de S. Pierre*. Ménage, ami particulier de Costar, dit de ces Remarques qu'elles sont *très doctes & très curieuses*. Elles recevroient aujourd'hui peu d'éloges.

* *P.* 5, ST. II, *V.* 4. On y lit *poussiere* au Singulier, come dans l'Edition de 1630 & dans toutes celles qui l'ont suivie : mais dans celles qui l'ont précèdée, que j'indiquerai dorenavant par le nom d'anciènes Editions, on lit *poussieres* au Pluriel ; & l'on ne sauroit douter que Malherbe ne l'eût écrit ainsi. La lecture de ses Poësies fait voir qu'il aimoit les Pluriels, jusqu'à les emploïer quelquefois assés mal à propos.

* *P.* 8. ST. III, *V.* 2. Restitué sur les anciènes Editions. Depuis 1630 on lisoit *bourreaux*, au lieu de *bouches* ; & c'étoit apparemment une fausse correction hazardées par LA RIVIERE-GRANIER, qui prit soin de l'Edition de 1630. *Mains* du Vers précèdent demande *bouches* dans celui-ci.

* *V.* 5. 1630 & depuis *Ne me sont une preuve* &c, ce qui ne fait point de sens. Anciènes Edit. *Ne me sont une pointe* &c. rétabli par Ménage en 1666.

* *P.* 10. ST. I, *V.* 2. *Outrages* au Puriel avec les anciènes Editions.

* ST. II, *V.* 3 Depuis 1630 on lisoit *combas*, qui ne formoit aucun sens. Les anciènes Edit. m'ont fourni *compas*, qui signifie ici *mesure*. Malherbe l'emploïe ailleurs en ce sens ; & l'usage en étoit commun de son tems.

* *P.* 11, ST. II, *V.* 6. Rétabli sur les anciènes Editions. La Rivière-Granier en 1630 avoit fait imprimer cette prière si ridiculement polie : *Quitte-moi, je te prie, je ne veux* &c ; ce qui subsista jusqu'en 1666, que Ménage pour rendre au Vers sa mesure, mit ; *Quitte-moi, je te pri', je ne veux* &c. Sans doute il s'imagina que Malherbe avoit usé d'une licence ordinaire aux Poëtes qui l'avoient précèdé. Lorsqu'ils en avoient besoin, ils supprimoient l'*e* muet à la fin des mots ; & marquoient ce retranchement par une Apostrophe.

* *P.* 13. ST. I, *V.* 6. On y lisoit depuis 1630, *sa longueur* ; ce qui rendoit toute la Stance inintelligible, & Ménage avouoit qu'il ne l'entendoit pas. Les anciènes Editions l'auroient éclairé. S. Pierre continue d'apostropher la vie.

* *P.* 14. ST. I, V. 6. J'ai lu *pourroit* avec E 1603, F 1607 & L 1611. Par tout ailleurs il y a *pouvoit*, qui peut passer : mais avec *pouroit* la Phrase est plus correcte.

† *P.* 15. ST. II, *V.* 1 & 6. Le Dante done à la félicité de l'autre vie le nom de *Primavera eterna*. Prudence commence ainsi son *Himne des Innocens*.

SALVETE *flores Martyrum*
Quos lucis ipso in limine,
CHRISTI *insecutor sustulit*,
Ceu turbo nascentes rosas.

* *P.* 16. ST. I, *V.* 6. Anc. Edit. *d'une immortelle nuit* ; & sans doute Malherbe avoit mis ainsi parce que *printems éternel* finit la II ST. de la page précèdente. C'est à la Riviere-Granier qu'il faut attribuer *d'une eternelle nuit*, qu'on a toujours imprimée depuis & que j'ai gardée par inattention,

† ST. II. *V.* 4-6. Prudence dans la même *Himne* dit que les Innocens sont *prima Christi victima*.

† *P.* 17. ST. I, V. 4. Imité de ces deux Vers du *Tasse*.

Nova cosa parer dovrà per certo
Che precede à i servigi il guiderdone.

* ST. II, *V.* 1 & 2. J'ai suivi les anciènes Editions. 1630 & depuis :

Que d'applaudissemens, de rumeur & de presses,
Que de feux, que de jeux, que de traits, de caresses.

Le mot *traits*, séparé de *caresses* au Pluriel, par une Virgule, ne peut rien signifier ici : mais ôtés la virgule & mètés *caresse* au singulier, *traits* forme un sens, quel qu'il soit.

ST. III, *V.* 2. Au lieu de *ces jeunes Amours*, Ménage auroit voulu que Malherbe eût dit *ces Anges nouveaux*. C'est une Expression que le Tansille lui fournissoit. Il appelle les INNOCENS, *Angioletti belli*.

P. 18. ST. II, *V.* 4. Le Poëte ne done que deux Sillabes à *voudriés*, suivant l'usage de son tems, où l'on faisoit une Diphtongue d'*ié* lorsqu'il étoit précèdé d'une *l* ou d'une *r*, que précèdoit une autre Consone. Ainsi l'on trouve dans notre Poëte *livriés* de deux Sillabes, *quatriéme* de trois, *grief* d'une seule.

* *P.* 21. ST. I, *V.* 1. J'ai mis *en tonnerres s'éclatent*, d'après 1596 & 1598.

Les différens Recueils ont *en tonnerres éclatent*, & c'est ainsi qu'ont lu Costar & Chevreau. Edit. 1730 & suivantes, *en tonnerre s'éclatent*. La Leçon des Recueils doit être la véritable. Celle de 1596 & 1598 pouroit être une faute d'impression ; & je ne l'ai suivie, que pour n'avoir pas fait attention assés tôt que je n'ai vu nulle part, ni dans Malherbe ni dans aucun Écrivain de son tems, le Verbe *s'éclater* emploïé (come Neutre Réciproque, dans le sens de *faire du bruit*.

† *P.* 24. ST. II & III. Sannazar, parlant de la mort de JESUS-CHRIT, dans le Liv. I. de son Poème *De Partu Virginis*, avoit dit avant le Tansille & Malherbe :

Quod scelus Eois ut primum cernet ab undis
Sol indignatus, retro convertere currus
Optabit ; frustraque suis luctatus habenis
Quod poterit, tandem auratos ferrugine crines
Inficiet, mæstamque diu sine lumine frontem
Ostendet terris, ut qui jam ploret ademptum
Auctorem regemque suum ; quin ipsa nigranti
Fratris ab ore timens, & tanto concita cursu,
Cynthia ceruleo vultus obnubet amictu,
Avertetque oculos, lacrymasque effundet inanes.

Sannazar avoit emprunté lui-même ces idées, qui sont toutes païennes & qui ne devoient pas trouver place dans un Poème Chretien, à Lucain, qui dit au sujet de la Bataille de Pharsale :

Segnior Oceano, quam lex æterna vocabat,
Luctificus Titan, nunquam magis æthera contra
Egit equos, currumque polo rapiente retorsit ;
Defectusque pati voluit, raptæque labores
Lucis ; & attraxit nubes, non pabula flammis,
Sed ne Thessalico purus luceret in orbe.

IV. 1591 ou 1592. *STANCES pour M. le Duc de Montpensier, qui demandoit en mariage Madame Catherine, Princesse de Navarre, sœur d'Henri IV.* pag. 26.

E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. O 1618, I & II. R 1627.

HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, qui, dès qu'Henri III fut mort, reconnut à la tete des Seigneurs Catholiques, Henri de Bourbon, Roi de Navarre, pour Roi de France, come étant le légitime héritier de la Courone, est celui pour qui Malherbe fit ces Stances. Je les date de 1591 ou 1592, parce que je trouve dans le *Journal de Lestoille* que pendant le Siége de Rouen, qui commença dans le mois de Novembre 1591 & fut levé vers la fin de Mars 1592, le Duc de Montpensier, en concurrence du Comte de Soissons Cousin Germain d'Henri IV, demanda Madame Catherine en mariage au Roi son Frère, qui panchoit beaucoup plus pour le Duc que pour le Comte, que la Princesse aimoit, & qui même avoit d'elle une promesse de mariage. Le Duc de Montpensier ne se maria qu'au mois de Mai 1597 ; &, si l'on veut, on peut dans l'intervalle de la fin de 1591 aux premiers mois de 1597 chercher une autre date pour cette Pièce. Il est certain d'ailleurs qu'avant 1595, Henri IV voulut plus d'une fois renouer le traité du mariage de sa Sœur avec le Duc de Montpensier : mais il m'a paru plus convenable de dater la Pièce du tems où le Duc fit la demande de la Princesse.

† *P.* 27. ST. II, *V.* 5 & 6. Properce, Liv. II, *Eleg.* VIII, a dit

Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit ; in magnis at voluisse sat est.

* *P.* 28. ST. II, *V.* 6. J'ai préféré la leçon des Recueils à celle-ci de 1630, que l'on a suivie depuis : *Me fait par le plaisir*, &c. La plus grande justesse de la Pensée est ce qui m'a déterminé.

V. 1596. ODE AU ROI HENRI LE GRAND; *sur la réduction de Marseille à l'obéïssance de ce Roi, sous les ordres du Duc de Guise Gouverneur de Provence.* pag. 29.

MALHERBE *fit cette Ode en Provence ; ou plutôt ce fragment d'Ode, car elle n'est pas achevée.* MÉNAGE.

C'est ici vraisemblablement le premier essai, que Malherbe fit de son talent pour l'Ode sublime. Je ne vois pas pourquoi Ménage veut que ce ne soit, qu'un fragment. La Pièce me paroit entière ; & je pense que Malherbe en etant avec raison peu content, ne la fit point présenter au Roi. C'est pour cela sans doute qu'elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630. Elle est datée par l'évènement, ainsi que la suivante.

P. 30. ST. II, *V.* 5. Ce *Parricide* est Charles Cazaux, Consul de Marseille, lequel s'étant, avec Louis d'Aix, rendu maître absolu dans cette ville, avoit appellé les Espagnols à son secours, pour se maintenir contre les forces du Roi commandées par le Duc de Guise. *V.* 6. Cet *Alcide, fils d'Alcide*, est ce Duc de Guise, Fils du Balafré. *V.* 9. C'est à Cazaux nomé dans le second Vers, que *sa tirannie* se rapporte. *V.* 10. Par ces mots *d'un glaive de liberté*, le Poète, suivant le mauvais goût de ce tems-là, fait allusion au nom de *Pierre* & de *Barthelmi de Libertat*, qui tuèrent Charles Cazaux, ouvrirent les portes de Marseille au Duc de Guise, & firent ainsi rentrer cette Ville sous l'autorité du Roi. Je suis tenté de croire que, lorsque Malherbe composa cette Ode, son jugement & son goût commençoient à se former ; & que, sentant tout le ridicule du froid Jeu de mots dont il s'agit, il ne rendit pas la Pièce publique dans le dessein de corriger à loisir ce qui le choquoit ; & que depuis il abandona ce dessein, quand il eut fait quelques-unes des autres Odes, qui lui conservent encore aujourd'hui le premier rang parmi nos Poètes Liriques.

* *V.* 5. Au lieu d'*Il est bas*, Ménage a fait imprimer en 1666 & 1689, *Il est mort* ; ce qu'on a copié dans l'Édition de 1723. Il est certain qu'*Il est mort* est beaucoup mieux, *qu'Il est bas* : mais ce dernier est de Malherbe ; & mon dessein étoit de doner, autant que je le pourrois, son véritable texte.

P. 32. ST. I, *V.* 10. Ces mots *Un Neveu de Godefroi* désignent le Duc de Guise, sorti de la Maison de Lorraine, laquelle, sans aucun fondement, prétend tirer son origine de Godefroi de Bouillon, Duc de la Basse-Lorraine.

VI. 1596. FRAGMENS D'UNE ODE AU ROI HENRI LE GRAND, *sur le même sujet que la précédente.* pag. 33.

P. 35. ST. I, *V.* 6. *Dorie* est Charles Doria, Génois, qui commandoit les Galères d'Espagne, que Cazaux devoit introduire dans le Port de Marseille.

VII. AVANT 1597. STANCES. pag. 35.

A 1597, *où le titre est* CHANSON. C 1599, I, *même titre.* E 1603, II. F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627. S 1630.

MALHERBE, dit Ménage, *apporta ces Stances de Provence à Paris quand il vint en* 1605. Les Recueils de 1597. & de 1599 démentent ce fait. Au reste dans presque tous les Recueils, ainsi que dans les Editions des Poësies de Malherbe, cette Pièce a pour titre particulier : *Victoire de la Constance.*

* ST. I, *V.* 2. J'ai mis ce Vers tel qu'il est dans tous les Recueils. Ménage, qui le cite, dit que *cette première leçon vaut bien la seconde.* C'est la Rivière-Granier qui la fit imprimer en 1730 ; & depuis on a toujours lu : *Que d'un siege si long elle avoit &c.* L'autorité du Recueil de 1620 m'a décidé. J'en ai dit la raison en l'anonçant. Ménage accuse la seconde leçon d'être *trop figurée* ; & l'anciène, que j'adopte, me paroit beaucoup meilleure, parce qu'elle est simple. Quoique Malherbe soit assés souvent très figuré dans son Stile & qu'il passe méme quelquefois les bornes à cet égard, c'est bien rarement aux dépens de la nèteté de la Pensée ou de l'harmonie du Vers ; deux points contre lesquel la Leçon de 1630 pèche également. L'Inversion en

eſt dure ; & la Phraſe, *une place défendue d'un long ſiége*, fait chercher ce qu'elle peut ſignifier.

† Ovide, *Amours*, Liv. II. *Eleg.* XII.

Ite triumphales circum mea tempora lauri;
Vicimus, in noſtro eſt ecce Corinna ſinu.

P. 36. ST. II, *V.* 2. Remarqués, *C'eſt la doute*. Malherbe dans ſes Vers & dans ſa Proſe fait toujours ce mot du Féminin. Il étoit auſſi maſculin de ſon tems, puiſque je trouve, *C'eſt le doute* dans C 1599, E 1603, F 1607, L 1611, O 1618, S 1630.

* ST. IV. Elle manque dans tous les Recueils excepté R 1627. Come il s'imprimoit du vivant de notre Poëte; il eſt à croire qu'il y fit mètre lui-meme cette Piéce come il vouloit qu'elle reſtât. C'eſt une raiſon de plus pour juſtifier la liberté que j'ai priſe de rétablir le ſecond Vers de la ST. I de cette Pièce.

† Voici la fin d'un *Sonnet* du Taſſe, *Rime diverſe*, Part. I.

AH! *Non ſi fidi alcun, perche ſereno*
Volto l'inviti, e'l ſentier piano moſtri,
Nel pelago d'amor ſpiegar le vele.
COSI *l'infido mar placido il ſeno*
Scopre, e i nocchieri alletta, e poi crudele
Gli affonda, e perde tra i ſcogli e i moſtri.

* *P.* 37. ST. III. La voici telle qu'elle eſt dans A 1597, C 1599, E 1603, F 1607, L 1611, O 1618 & S 1630.

QU'AUROIS-je fait aux Dieux pour avoir eu la peine
D'attacher mon eſpoir à la pourſuite vaine
D'une Maîtreſſe ingrate, à qui mon amitié
N'eut ſu faire pitié?

† *P.* 37. ST. IV. Imitation de cette Stance du Bembe.

IL *pregio d'oneſtade amato e colto*
Da quelle Antiche poſte in proſe e'n rima
E le voci che'l volgo errante e ſtolto
Di peccato e diſnor ſi gravi eſtima;
E quel longo rimbombo indi raccolto,
Che s'ode riſonar per ogni clima;
Son fole di Romanzi, e ſogno & ombra;
Che l'alme ſimplicette preme, e'ngombra.

* *P.* 38. ST. I. Dans les Recueils, cités à la pénultième Remarque, on lit cette autre Stance meilleure pour le ſens: mais beaucoup moins bone pour les Vers, que celle qui ſe lit ici dans le Texte.

NON, non, elle a bien fait, & la Femme aviſée
Qui n'a de ſonges vains ſa raiſon abuſée,
Préférant ſagement au langage l'effet,
Fera ce qu'elle a fait.

† ST. IV. Il faut rapprocher d'ici deux autres Stances, qui ſont p. 141, ST. I; & p. 283, ST. I. En voici les originaux. Properce Liv. IV. *El.* pen.

Magnum iter aſcendo, ſed dat mihi gloria vires;
Non juvat ex facili lecta corona jugo.

C'eſt ce que Pétrone exprime plus ſimplement.

Nolo quod cupio ſtatim tenere;
Nec victoria mî placet parata.

* *P.* 39. ST. I. Les mêmes Recueils, déja cités deux fois, ont cette Stance autrement, avec quelques différences entre eux au quatrième Vers.

TOUJOURS d'un beau deſſein la gloire avantureuſe
Veut avoir pour hôteſſe une ame généreuſe;
Et jamais un Guerrier aux combats étoné
Ne ſe voit couroné.

V. 4. F 1607. *N'eut le front*, &c. S 1630 : *N'a le front*, &c.

ST. II, V. 4. Tous les mêmes Recueils : *Plus heureux ne plus*, &c.

VIII. AVANT 1599. *STANCES. CONSOLATION A CARITÉE.* pag. 39.

D 1600, II. E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. N 1615. P 1620. R 1627. S 1630.

J'AI *appris de M. de Racan que Malherbe avoit apporté ce Poeme de Provence. Ainsi vraisemblablement cette Caritée étoit une Dame de Provence. M. du Périer célèbre Avocat au Parlement d'Aix, que j'ai consulté là-dessus, croit avoir oui dire à son Père, l'ami familier de Malherbe, que c'étoit la Veuve d'un certain M. L'Evesque, Seigneur de S. Etienne, Gentilhomme de Provence, qui étoit une Dame de grand mérite & de grande beauté.* MENAGE.

Trois Editions de cette Pièce, antérieures à l'année 1610, prouvent combien étoit peu fidèle la tradition de ces persones de la vieille Cour, sur la foi desquelles Saint-Evremont a dit que Malherbe avoit composé ces Stances pour consoler la Reine Marie de Médicis de la Mort d'Henri IV, arrivée en 1610. Voïes *Œuvres de S. Evrem.* Ed. de Londres in-4°. T. I. Pièce intitulée : SUR *la complaisance que les Femmes ont en leur beauté.*

† ST. I & II. Imitation de ces Vers de l'*Elégie* de Pedo Albinovanus à Livie, sur la mort de Drusus :

Talis in umbrosis mitis nunc denique sylvis
Deflet Threicium Daulias ales Ityn.
Halcyonum tales ventosa per æquora questus
Ad surdas tenui voce sonantur aquas.
Sic flevit Clymene, sic & Clymeneides, altè
Cum juvenis patriis excidit ictus equis.

P. 40. ST. I. Ménage dit à l'occasion de cette Stance : *Voïés come notre Poëte se sert judicieusement de la Fable. Les Fables, come Plutarque l'a très véritablement observé, sont l'ame de la Poësie : mais il y a de l'adresse à s'en bien servir. Nous ne devons emploïer que celles qui sont connues de tout le monde. Ronsard, pour en avoir emploïé qui ne sont connues que des Savans, & qui ne se trouvent que dans des Scholiastes, . . . au lieu d'acquérir la réputation de Docte, a acquis celle de Pédant. Nous ne devons pas non plus emploïer trop de Fables dans nos Poëmes ; & come disoit Corinna au sujet de Pindare, selon le témoignage de Plutarque, il faut les semer avec la main, & ne les pas répandre avec le sac.* L'Observation est utile & juste : mais il la faloit étendre jusqu'à l'Histoire, dont il ne faut pas que les Poëtes usent avec moins de précaution & de sobriété. Ce qu'ils en empruntent pour orner leurs Vers, doit être presque généralement connu, s'ils ne veulent pas courir le risque d'être inintelligibles pour le plus grand nombre de leurs Lecteurs. Les Ecrivains, dont le principal but est de plaire, sont dans l'obligation de se mètre à portée d'être entendus de tout le monde ; & c'est un devoir encore plus indispensable pour les Poëtes, que pour les autres Ecrivains. On ne lit des Vers que pour s'amuser, & l'on ne veut point être arrêté dans sa lecture.

* *V.* 1. D 1600, E 1603.

AINSI perdit tout reconfort.

* ST. II. D 1600, E 1603.

VOUS n'étiés seule en ce malheur
Qui témoigniés de la douleur,
Belle & divine CARITÉE.
En toutes ames l'amitié,
Des mêmes ennuis agitée,
Sent les mêmes traits de pitié.

Ce dernier Vers est beaucoup mieux pour l'Expression, que celui que j'ai doné d'après toutes les autres Editions : mais il n'est pas si bien pour le Sens. Il faloit dire que *les amis du mort font voir autant de regret de l'avoir perdu, que Caritée en témoigne de douleur.* C'est en corrigeant ce Vers & mètant *fait*, au lieu de *sent*, ce que Malherbe à voulu dire : mais il s'est exprimé d'une maniere très impropre.

* *P.* 41. ST. II. *V.* 4-6. Voici come ces Vers ont été ponctués jusqu'ici.

Et les Dieux ont gardé ce don
Si rare, que Jupiter même
Ne le sut faire à Sarpédon.

Ménage fait observer qu'il y a du premier au second de ces Vers un Enjambement ; ce qui peut être permis quelquefois. Il n'en faut pas douter pour les petits Vers. Mais ici Menage s'est mépris, à cause de la mauvaise ponctuation. La Virgule, placée après *rare*, a fait prendre à ce Critique le *que*, qui suit *rare*, pour le Relatif du Substantif *don*. En plaçant, come j'ai fait, la Virgule après *don*, l'Enjambement disparoit, le *que* devient Comparatif & se rapporte à *si rare*. Ce qui ne souffre aucune difficulté.

* *V.* 6. P. 1620 : *Ne le put*, &c.

† Il faut lire avec cette Stance trois autres qui sont p. 272, II; p. 273, I; & p. 274, I. Voici quelques endroits de differens Auteurs, qui peuvent avoir fourni les idées de ces quatre Stances. Dans l'*Electre* de Sophocle, Chrisothémis dit à Electre, quelque chose que Chevreau traduit ainsi.

Ne pensés pas tirer du ténébreux séjour
Celui dont vous tenés le jour;
Vos vœux sont méprisés & vos larmes sont vaines.
Consolés-vous d'un mal qu'on ne peut éviter;
Aussi-bien ces regrets, loin d'adoucir vos peines,
Ne servent qu'à les irriter.

Sénèque, plus familier à Malherbe que Sophocle, dit dans sa *Consolation à Marcia*, ch. VI : *Si nullis planctibus defuncta revocantur ; si sors immota & in æternum fixa, nulla misteria mutatur & mors tenet quidquid abstulit, desinat dolor qui perit.* Catulle, *Epigramme* V.

Soles occidere & redire possunt ;
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda ;

C'est ce que le Tasse a fort bien rendu par ces trois Vers d'un *Sonnet* qui se trouve dans la VIII. Partie de ses *Rime diverse* :

Ahi ! Tramontare soli e tornar ponno ;
Ma s'una breve luce à noi s'ascose,
Dormiam di notte oscura eterno sonno.

Properce, Liv. II. *Elég.* XIII.

Dum nos fata sinunt, oculos satiemus amore ;
Nox ubi longa venit, nec reditura dies.

Albinovanus. *Elég.* déja citée.

Supprime jàm lacrymas, non est revocabilis istis
Quem semel umbrifero navita lintre tulit.

A l'égard de la troisième des Stances que j'indique, ce que le Poète y dit d'Hippolite est pris d'Horace, Liv. IV, *Ode* VII.

Infernis neque enim tenebris Diana pudicum
Liberat Hippolytum.

Pour l'inflexibilité de Pluton, tous les Poètes en ont parlé d'après Homére, qui dit dans l'*Iliade*, Liv. IX : *De tous les Dieux celui que les homes ont le plus en horreur, est Pluton, parce qu'il ne se laisse point fléchir.* C'est pour cela qu'Horace, Liv. II. *Ode* XIV, le nome *Illacrymabilem*, c'est-à-dire, *incapable de pleurer ; qui ne verse jamais de larmes ; qui n'est jamis attendri par les larmes des autres.*

NON *si trecenis, quotquot eunt dies,*
Amice, places illacrymabilem
Plutona tauris.

Selon le même Poète, Liv. II, *Epît.* II, les présens n'ont pas sur ce même Dieu plus de pouvoir que les larmes.

Quid vici prosunt aut horrea, quidve Calabris
Saltibus adjecti Lucani, si metit Orcus
Grandia cum parvis, non exorabilis auro.

Venons présentement à ce qui concerne la Stance de cette *Consolation à Caritée*. On y voit deux chefs prisés des Anciens ; ce fleuve qu'on ne passe pas deux fois ; & Sarpédon à qui son Pere Jupiter ne put pas accorder le droit de sortir des Enfers.

1°. Catulle dit, *Epigramme* III.

Qui nunc it per iter tenebricosum
Illuc unde negant redire quemquam.

Virgile rend l'idée de ce dernier Vers par un seul mot, *Enéide*, L. VI, V. 24.

Occupat Æneas aditum, custode sepulto,
Evaditque celer ripam irremeabilis undæ.

Stace, *Théb.* Liv. I, V. 92, a dit après Virgile :

Tænariæ limen petit irremeabile portæ.

L'idée de Virgile & de Stace est assés bien paraphrasée par le Comte Fulvio Testi, dans une *Ode* au Comte Giovan-Battista Ronchi.

L'onde di Stige amare
Hansi à varcar, ne dopo il guado estremo
Del crudo passeggier venale è'l remo.

C'est l'*irremeabilis* de Virgile & l'*irremeabile* de Stace, que Malherbe a voulu paraphraser par *en-deça duquel on ne passe pas deux fois* : mais cette Périphrase ne rend pas le sens du terme Latin qui fait entendre que, *quand une fois on a passé le Stix, on ne le repasse pas pour revenir sur la terre*. Malherbe, en disant que *le Destin est jaloux qu'on passe deux fois au-deça du rivage des morts*, semble avoir eu dessein de dire *que le Destin veut bien qu'on sorte une fois des Enfers : mais qu'il ne veut pas qu'on en sorte deux fois*. En effet pour *passer deux fois au deça du rivage blême*, il faut *avoir passé deux fois au-delà*. La seule manière de justifier Malherbe est de dire qu'il a mis *au-deça* dans le même sens que nous mètrions *au-delà*.

2°. Dans ce que notre Poëte dit de Sarpédon, il n'imite Virgile qu'en ce qu'il fait le même usage du même fait. Dans l'*Enéide*, Liv. X, V. 467, Jupiter console Hercule de la mort prochaine du jeune Pallas, qui, dans un Combat qui se va doner, doit être tué par Turnus ; & lui dit :

Stat sua cuique dies ; breve & irreparabile tempus
Omnibus est vitæ ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus. Trojæ sub mœnibus altis
Tot nati cecidere Deûm ; quin occidit una
Sarpedon, mea progenies.

Enfin le fond de ces différentes manières de dire la même chose se trouve dans ces Vers de la derniere *Elégie* du Liv. IV de Properce.

Desine, Paule, meum lacrymis urgere sepulchrum ;
Panditur ad nullas janua nigra preces.
Cum semel infernas intrarunt funera leges,
Non exorato stant adamante viæ.

* *P.* 41. ST. II, V. 2. D 1600, E 1603 : *Trompant votre beau* &c. Dans ces deux Editions cette Stance, est suivie de celle-ci, qui finit la Pièce.

QUELLE injustice faites-vous
Aux ieux que vous aurés si doux
Quand vos orages seront calmes,
De refuser de les guérir,
Et ne les apprêter aux palmes
Qu'ils brûlent de vous acquérir.

Cela ne vaut absolument rien & Malherbe avoit trop de sens & de goût pour ne s'en pas appercevoir. Il devoit sentir aussi que sa Pièce étoit très imparfaite ; & que, s'agissant de consoler une jeune Veuve de la mort de son Mari, c'étoit faire assés peu de chose que de lui proposer l'exemple de deux Reines aussi malheureuses qu'elle ; de lui parler de la nécessité de mourir, & de l'inutilité des larmes qui ne rendent point la vie à ceux que l'on pleure ; de la rappeller à des principes de Raison, à des vues de Religion ou de Morale. Malherbe étoit assés Philosophe pour ne

pas ignorer qu'il faut parler au Cœur de ce qui peut l'intéresser le plus ; & que rien n'intéresse plus les Femmes que les droits de leur beauté. C'est d'après de pareilles réflexions que, pour doner à cette Pièce un plan raisonable & philosophique, il prit le parti de faire des changemens à la Stance, que l'on vient de lire ; de la déplacer & d'en faire la douzième au lieu de la septième qu'elle étoit ; enfin d'ajoûter six autres Stances, qui roulent toutes sur l'intérêt qu'une jeune Veuve à de s'occuper du soin de la conservation de ses appas. C'est par là que ce petit Ouvrage est devenu l'une de ses meilleures Pièces. Il fut imprimé pour la première fois tel que nous l'avons, à quelques fautes d'impression près, dans E 1607.

† *P.* 42. ST. I. Albinovanus dit dans la même *Elégie*, que j'ai déja citée:

Quò raperis laniata comas ? similisque furenti
Quo ruis ? Attonitâ quid petis ora manu ?

* ST. 3, V. 2. J'ai restitué *changés* d'après toutes les Editions antérieures à 1666, où Ménage avoit mis *quittés* que l'on a copié depuis.

† *P.* 43. ST. III. Le fonds de cette Stance & de la quatrième de la p. 252. appartient à différens Poètes. Tibulle, Liv. I. *Elég.* X.

At tu dum primi floret tibi temporis ætas,
Utere ; non tardo labitur illa pede.

Properce. Liv. IV, *Elégie* V.

Dum vernat sanguis, dum rugis integer annus ;
Utere ; ne quis eat liber amore dies.
Vidi ego odorati victura rosaria Pæsti
Sub matutino cocta jacere noto.

Sénèque, *Hippol.* Act. II. Sc. II.

Perdere est dignus bona
Qui nescit uti. . . .
Ætate fruere ; mobili cursu fugit.
Nunc facile pectus ; grata nunc juveni Venus ;
Exultet animus. Cur toro viduo jaces ?
Tristem juventam solve, nunc luxus rape,
Effunde habenas ; optimos vitæ dies
Effluere prohibe.

Chœur du même Acte.

Res est forma fugax. Quis sapiens bono
Confidat fragili ? Dum licet, utere.

Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, Chant XVI, St. XIV.

DEH ! *mira (egli cantò) spuntar la rosa......*
COSI *trapassa al trapassar d'un giorno*
De la vita mortale il fiore, e'l verde.
Nè perche faccia in dietro april ritorno ;
Si rinfiora ella mai, nè si rinverde ;
Cogliam d'amor la rosa, in sùl mattino adorno
Di questo dì, che tosto il seren perde :
Cogliam d'amor la rosa, amiamo or quando
Esser si puote riamato amando.

Girolamo Gratiani, *Conquête de Grenade*, Ch. VIII, St. 42.

CONTEMPLATE, *ammirate il sol, che nasce.....*
TALE *è la nostra vita, e in un momento*
Con la rota fatal girano gli anni,
Ne può, ben che rinasca, il sol gia spento
Ristorar de l'età l'injurie, e i danni.
Copre il volto di rughe, il crin d'argento
La vecchiezza, e nel cor semina affanni ;
E in van finto color, le guancie adorna ;

Gioventù, che fuggi, mai più non torna,
L'oziosa beltà perde suo vanto,
Van gli anni à volo, e per girar di lustri
Cagiono i marmi al fin, non che i ligustri.
Fulvio Testi, *Ode à Cintia.*

UN *ben che tosto manca, un don che fugge*
E quel fragil tuo fior di giovinezza.
Importuna vecchiezza
E rose, e gigli in un momento adugge;
Cangeran qualità le guancie e'l crine,
Quello si farà d'or, questo di brine.

S'A *te dunque benigno il ciel concesse?*
Prezioso tesor, perche il trascuri.
Ecco pender maturi
Dal tronco i pomi, e biondeggiar le messe;
E tu folle vorrei pria che raccorli,
Del tempo à l'ire inutilmente esporli.

IX. AVANT 1599. *STANCES.* pag. 44.

D 1600, II; *Titre* CHANSON. E 1603, I. F 1607, II. L 1611, I. O 1618, I & II. S 1630.

SI je date cette Pièce avant 1599, c'est parce que le Recueil, que je cite le premier, est daté de cette année dans quelques exemplaires, ainsi que je l'ai dit, en commençant.

ST. I, *V.* 1 *&* 2. Cette ame incertaine qui a son flux & reflux, *m'a fait souvenir d'abord*, dit Chevreau, *de la Métempsicose de Pithagore, que Tertullien nome* reciprocationem animarum in corpora, *après Platon qui avoit nomé* réciprocation *le flux & le reflux de la mer. Je sais bien que M. de Malherbe ne visoit pas-là : mais je sais bien aussi qu'il ne dit pas nètement ce qu'il veut dire. En effet cette manière de s'exprimer* Votre ame incertaine a son flux & son reflux come l'Océan ; *n'est pas moins obscure que cette autre* (ci p. 173, ST. II.):

> LES voici de retour ces astres adorables,
> Où prend mon Océan son flux & son reflux;

quoiqu'on devine qu'il a voulu représenter un esprit irrésolu dans les deux premiers Vers ; & marquer dans les seconds la joie, que le retour d'une Maîtresse peut causer à un Amant qui ne pouvoit se consoler de sa longue absence.

ST. I, *V.* 1. D 1600, E 1603, O 1618, I. *Beauté, mon cher souci;* ce qui me paroît meilleur, que *Beauté, mon beau souci.*

* *V.* 6. Les mêmes : *Ou je me résoudrai de ne la* &c.

* *P.* 44. ST. II, *V.* 3. Les mêmes, *Mais, en me retenant* &c.

* *P.* 45. ST. I, V. 4. F 1607, O 1618, II. *Ou s'il vous en souviens* &c. Cet *Ou* me paroit mieux que l'*Et* qui le remplace.

* ST. II, *V.* 1 *&* 2. D 1600; F 1607; O 1618, II; où *cas* dans le premer Vers est sans doute une faute d'impression.

> J'avois toujours fait cas, aimant chose si haute,
> De ne m'en départir jusques à mon trépas.

X. AVANT 1599. *STANCES. CONSOLATION A M. DU PERIER.* pag. 45.

F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627.

LES Editions des Œuvres de Malherbe ajoutent au Titre : *Gentilhome d'Aix en Provence, sur la mort de sa Fille.*

Ce M. du Périer, qui avoit nom François, *étoit un Gentilhome de Provence, come il est ici qualifié & un des plus beaux esprits de son tems. Il*

*Il étoit Fils de Laurent du Périer, Avocat au Parlement d'Aix, & Petit-Fils de Gaspar du Périer, Conseiller au même Parlement ; lequel étoit Frère de Jacques du Périer, Chevalier de Rhode, qui fut tué au siége de Rhode, come nous l'apprenons de l'*Histoire de Provence de NOSTRADAMUS, *& du* Martirologe de l'ordre de S. Jean de Jérusalem *compilé par* GOUSSAINCOURT. *Mademoiselle du Périer, sur la mort de laquelle Malherbe fit ces Vers, come en fi ent aussi tous les beaux esprits de Provence, & François du Périer lui-même, s'appelloit* Marguerite. *Ce François du Périer a laissé un Fils, appellé* Scipion, *qui est encore présentement vivant & qui est aujourd'hui (1666) un des plus célèbres Avocats, non seulement de la Ville d'Aix, mais de toute la France....* *J'apprens de l'*Histoire de la Ville de Marseille, *que lorsque Malherbe présenta en 1600 en la Ville de Marseille son* ODE À MARIE DE MÉDICIS, *ce fut notre François du Périer qui le présenta à Marie de Médicis.* MEN.

Il est certain que Malherbe fit cette Pièce en Provence : mais n'aiant pu découvrir en quel tems, j'avois pris le parti de la dater avant 1605. Je tiens la date que je lui done ici, de feu P. Bougerel de l'Oratoire, le Provençal le mieux instruit qui fût jamais de tout ce qui peut concerner les Homes illustres de sa Province, & de qui nous avons une Vie de Charles du Périer nomé ci-dessus. Par la combinaison de divers endroits des Pièces de ce La Roque de qui j'ai parlé plus haut à l'occasion des *Larmes de S. Pierre*, j'avois trouvé que cette *Consolation à M. du Périer* pouvoit être antérieure à 1597. Je communiquai cette idée au P. Bougerel, qui fit difficulté de l'adopter : mais qui me dit en même tems qu'il croioit être sur que la Pièce avoit été faite avant 1599. Il n'avoit point la date de la mort de la jeune Marguerite du Périer : mais sur quelques faits dont il me parla, son opinion me parut assez fondée pour que je pusse m'y tenir.

Dans toutes les Editions que j'ai marquées ci-dessus, la Pièce est telle que dans les Editions des Poësies de Malherbe : mais il ne l'avoit pas faite d'abord aussi parfaite. M. HUET en avoit une copie manuscrite, qu'il avoit reçue le 8 de Janvier 1705 d'un P. MARTIN, Cordelier d'Aix, & que ce Religieux avoit faite sur une première Edition en Feuille volante, que nous ne connoissons point & qui peut être actuellement n'existe nulle part. Ce Prélat en avoit transporté les différences à la marge de son exemplaire de l'Edition de 1666. Cet exemplaire & la Copie du P. Martin sont conservés dans la Bibliothéqué de M. Huet à la Maison Professe des Jésuites ; & je dois la communication de l'un & de l'autre à la politesse du R. P. GRIFFET, chargé de la garde de cette Bibliothéque. Toutes les *Variantes* que je vais rapporter, sont uniquement tirées de cette Copie du P. Martin ; & je me dispenserai de la citer.

* ST. I.

TA douleur, Cléophon, sera donc incurable
Et les sages discours
Qu'apporte à l'adoucir un ami secourable
L'enaigrissent toujours.

* P. 46. ST. II.

J'AI su de son esprit la beauté naturelle ;
Et si par du mépris
Je voulois t'empêcher de soupirer pour elle,
Je serois mal appris.

Cette Stance étoit suivie de celle-ci dont l'Auteur apparemment ne put pas corriger la mauvaise rime de *mœurs* & *meurs*, qui se prononce *murs*.

NUL autre plus que moi n'a fait eas de sa perte
Pour avoir vu ses mœurs,
Avec étonnement qu'une saison si verte
Portât des fruits si meurs.

* P. 46. ST. III.

MAIS elle étoit du monde, où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit rosète être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

† Malherbe a pu prendre l'idée du commencement de cette Stance & de

* E e

celle qui la précède dans le Texte, de cet endroit de l'*Elégie* qu'Albinovanus adresse à Livie sur la mort de Drusus.

Maximus ille quidem juvenum, spes publica vixit.....
Sed mortalis erat,

† * P. 47. ST. II, V. 1. NON, *non, mon Cléophon*, &c.

ST. III. V. 3 & 4. 1°. L'Auteur y parle des *mérites* de Tithon & d'Archemore : mais dans le V. 1, il parle des *ans* de Tithon, & dans la Stance précédente, il s'agit d'*âge*. Il falloit donc dire que *Pluton ne met point de différence entre l'âge de Tithon & celui d'Archemore*, & non pas qu'il *égale leurs mérites*. 2°. On peut reprendre le Poète d'avoir parlé d'Archemore. L'Histoire de ce jeune Enfant n'est pas assés connue pour que on en fasse usage dans des Vers. LICURGUE, *Roi de Némée*, dit Ménage, *eut un Fils, nomé Opheltès, qu'il dona à Hypsipile pour l'élever. Les sept Princes Grecs, qui alloient assiéger Thèbes, passant par la Némée, & rencontrant Hypsipile qui tenoit entre ses bras le petit Ophelsès, la prièrent de leur montrer quelque fontaine ou quelque ruisseau pour faire boire leur Armée qui mouroit de soif. Elle les mena vers une fontaine; & afin de marcher plus commodément, elle laissa son nourisson sur l'herbe. Cependant un Serpent mordit Opheltès, qui mourut à l'instant de cette morsure. Licurgue, imputant la mort de son Fils à Hipsipile, la voulut faire mourir. Les Princes Grecs, qui étoient cause de cet accident, l'en empêchèrent; & pour consoler Licurgue, ils instituèrent les Jeux Némées en l'honeur d'Opheltès, qu'ils surnomèrent* ARCHEMORE.

† Horace, Liv. I, *Ode* XXVII.

Occidit & Pelopis genitor, conviva Deorum,
Tithonusque remotus in auras.

* ST. III, V. 2. *Ains sage*, &c. * P. 48, St. I.

JE fais que la nature a fait cette coutume.

* V. 3. *Versant son amertume.*

ST. II. V. 3 & 4. On doit passer au dernier Vers, en faveur de sa naiveté, ce qu'il paroit avoir d'un peu plat. Pour le tour des deux Vers Malherbe s'en sert ailleurs, en disant:

Et même les Viperes
Y piqueront sans nuire ou n'y piqueront pas.

† Guarini, *Pastor fido* Act. IV, Sc. V.

Ben duro cor avrebbe, o non avrebbe.
Più tosto cor.

* Même Stance.

MAIS lorsque la blessure est en lieu si sensible;
Il faut que de tout point
L'home cesse d'être home & n'ait rien de passible;
S'il ne s'en émeut point.

* P. 48. ST. III, V. 1. *Mais sans se consoler*. V. 3. *pour une vaine gloire*.

P. 49. ST. I, II & III. L'intelligence de ces Stances dépend de deux faits. L'un est que François Dauphin de France, Fils ainé de François I, mourut empoisoné le 28 de Février 1536, âgé de 18 ans; & que l'on crut avoir de fortes raisons d'attribuer la cause d'une mort si prématurée à la Cour de Madrid, qui redoutoit les talens que ce jeune Prince faisoit voir pour la guerre. Le second fait est qu'en 1536 Charlesquint fit une irruption en Provence, que son armée s'y détruisit & qu'il fut trop heureux de faire l'année d'après une trève de quelques mois, qui fut suivie en 1538 d'une autre trève pour dix ans.

* ST. I, V. 3. *Sembloit d'un si grand coup*, &c. V. 4. *N'eussent jamais fin.*

* P. 50. ST. I, V. 1. *Non qu'il ne me soit mal*, &c.

* ST. II.

LA Mort d'un coup fatal toute chose moissone;
Et l'arrêt souverain,
Qui veut que sa rigueur ne connoisse persone,
Est écrit en airain.

ST. III. Cette Stance si belle, si généralement applaudie, & que tout le monde fait par cœur, essuia dans le tems la critique d'Honoré d'Urfé. Cet Home célèbre prétendoit, dit Ménage, *que l'opposition du Pauvre aux Rois n'étoit pas juste; & qu'après avoir dit que* le Pauvre dans sa caba-

ne étoit sujet à la mort, *il faloit dire que* les Rois dans leur Louvre y étoient aussi sujets. *M. d'Ufé*, continue Ménage, *n'avoit pas raison. Les grands Poëtes n'affectent point, mais ils évitent ces petites Antithèses, qui tiènent plus de l'artifice étudié que du naturel libre.* La Critique étoit juste & la réponse est bone, parce que dans les traits qui tendent au sublime, & qui sont come des éclairs de Génie, on n'exige pas une précision si rigoureuse. C'est par la même raison qu'on ne doit pas imputer à cette Stance si véritablement belle un défaut dans l'Expression grammaticale, qui ne se fait sentir que lorsqu'on y fait attention. Dans ces mots du *V.* 4, *N'en défend point nos Rois*, la Particule *en* se rapporte grammaticalement à *ses loix* du *V.* 2; & la seconde Phrase de la Stance veut dire, *La Garde qui veille aux barrières du Louvre ne défend point nos Rois des loix de la Mort.* Qu'est-ce que *défendre quelqu'un des loix d'un autre?* Mais par la force du sens, ce n'est point véritablement à *ses loix* que se rapporte *en*: mais à *la mort* nomée dans la Stance précèdente. Le sens se présente sans peine, & la Phrase est à l'abri de la critique.

† Horace.

Pallida mors æquo pulsat pede Pauperum tabernas
Regumque turres, ô beate Sexti.

Le quel vaut mieux de l'original ou de la copie. C'est une question faite depuis long-tems. Balzac panche à doner la préférence à Malherbe. Le P. Bouhours dit que le tour du Poëte Latin est plus figuré & plus vif; celui du Poëte François plus naturel & plus fin; & qu'il y a de la noblesse dans l'un & dans l'autre. Sans adopter ni réfuter ce jugement, je me contenterai de dire que le Latin n'offre qu'une Image dessinée avec force. Le François en offre deux. L'une charme par sa simplicité, l'autre frappe par sa grandeur.

* ST. IV. *V.* 4. *De nous mètre*, &c.

XI. 1600. ODE A LA REINE MARIE DE MEDICIS, *sur sa bienvenue en France, présentée à Aix, l'année 1600. pag. 51.*

E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I & II. P 1620. R 1627. S 1630.

J'APPRENS *du* PERRONIANA.... *que le Cardinal du Perron estimoit extraordinairem nt cette Ode; & j'ai appris de M. de Racan que ce fut particulièrement à l'occasion de cette Ode que ce grand Prélat commença à estimer notre Poëte. En effet elle est parfaitement belle. Elle fut faite en 1600 & à la réserve de deux ou trois mots, il n'y a rien qui ne soit encore aujourd'hui (1666) à la mode, & dans toute la justesse de nos règles. Tous les autres Vers François de ce tems-là sont plustôt Gothiques que François.* MEN.

Cette Ode, toute imparfaite qu'elle étoit d'abord & toute imparfaite qu'elle est encore, malgré le grand nombre de corrections que l'Auteur y fit en différens tems, est le premier Ouvrage où Malherbe se montre véritablement Poëte. Elle est pleine de traits de Génie. Elle brille par l'invention & par l'abondance des Pensées & des Images. La Versification en est noble, grande & soutenue. L'Elocution en est brillante, élevée, & quelquefois sublime. Les hardiesses du Poëte lui font honeur, quoiqu'elles ne soient pas toutes également heureuses; & le grand nombre des défauts de cette Pièce offusque assés foiblement le nombre encore plus grand de ses beautés.

ST. I, *V.* I & 2. L'Auteur de l'*Astrée* blâmoit notre Poëte d'avoir exhorté les Peuples à se couroner de toutes les fleurs que la terre produit. Il se fondoit sur ce que la Reine étoit arrivée à Marseille au mois de Novembre, tems où la terre n'est plus couverte de fleurs. Sans examiner si la remarque est bien vraie pour la Provence, on peut assurer hardiment que la critique d'Honoré d'Urfé n'est qu'une chicane. L'Enthousiasme rapproche au Poëte les objets, & lui fait d'un seul regard embrasser toute la terre. Come elle n'est jamais en même tems dépouillée par tout de fleurs, le Poëte a raison d'inviter les Peuples *à se mètre sur la tête toutes les fleurs que la terre a.* Le même Enthousiasme lui fait souhaiter tout de suite que *les deux bouts de la terre voient luire les feux, temoins de la joie des Peuples.* Rien là ne passe les bornes que la raison prescrit à la Poësie sur l'usage des Hiperboles.

* *V.* 5-8. E 1603; F 1607; L 1611; O 1618, I & II.

Que les flames aillent aux nues;
Que le bal empêche les rues,

Et dans l'oubli soient noïés
Tant de pitoïables orages.

P. 52. ST. I, *V.* 8. Remarqués *étude* du masculin.

* *V.* 1-4. E 1603 ; O 1618, II.

A CE coup sera dissipée
L'attente qu'avoient nos mutins,
Qu'ils retremperoient leur épée
Aux parricides intestins.

Ces *parricides intestins* sont certainement une faute de Copiste ou d'Imprimeur : mais je n'ai pu deviner ce que Malherbe avoit mis à la place.

* *V.* 5. E 1603 ; O 1618, II ; L 1611 ; S 1630. *A la honte des Prophéties.* *V.* 8 E 1603 ; O 1618, II. *De qui le cerveau s'alembique.*

* ST. II. *V.* 3 & 4. E 1663 ; F 1607 ; O 1618, II ; L 1611 ; S 1630. *D'un loïal & Saint Himénée fait épouse de* &c.

* *P.* 53. ST. I, *V.* 3 & 4. E 1603 ; O 1618, II. *Elle va pompeuse..... se faire voir à quelque*, &c.

† *V.* 5-8. Horace, dans la cinquième Ode du Livre second dit, en parlant de Lalagé :

Albo sic humero nitens,
Ut pura nocturno renidet
Luna mari.

Sénèque, *Hippol.* Act. II. Chœur.

Pulchrior tanto tua forma lucet,
Clarior quanto micat orbe pleno
Cum suos ignes ineunte cornu
Junxit, & curru properante pernox,
Exerit vultus rubicunda Phœbe.

Stace, Liv. II. des *Silves*, Poème sur la mort de Piletus, V. 34.

Illius unus
Ante decor, quantum procedit clara minores
Luna faces, quantumque alios premit Hesperus ignes.

Le même, au troisième Livre de ses *Silves*, fait dire par Vénus dans l'*Epithalame de Stella & de Violantilla*, V. 115.

Latias metire quid ultra
Emineat matres, quantum Latonia Nymphas
Virgo premit, quantumque egomet Nereidas exto.

* *P.* 53. ST. II. *V.* 1. E 1603 ; O 1618, II.

L'antique sceptre de sa race.

* *P.* 54. ST. I. E 1603 ; O 1618, II.

QUANTESFOIS, lorsque sur les ondes
Elle flotoit en ses vaisseaux,
Neptune après ses tresses blondes
Attentif courut sur les eaux?
Et quantesfois en sa pensée
Que l'amour avoit offensée,
Si l'honeur de la Roïauté
Nè l'eût fait celer son martire;
Eût-il voulu de son empire
Faire échange à cette Beauté?

Il ne subsiste aujourd'hui de cette Stance que les *V.* 1, 9 & 10. *Quantesfois* est un vieux mot qui signifie *combien de fois.* F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I. *V.* 1-3. come ici dans notre Texte. *V.* 4. *Soupira du feu qu'il sentoit.* *V.* 5-7. come ci-dessus. *V.* 8. *Ne l'eût fait sage en son* &c.

S. 1630. *V.* 1-4. come notre Texte. *V.* 5-8. come ci-dessus. *V.* 9 & 10. come notre Texte.

ST. II. *V.* 3 & 4. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II. *Par une tempête... Il a pensé le* &c.

* *P.* 55. ST. I. Elle se trouve pour la première fois dans N. 1615, suivi par P 1620 & R 1627 : mais elle manque dans les autres Recueils postérieurs à 1615.

* ST. II. *V.* 1. E 1603 ; O 1618, II. *O belle & divine*, &c. F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630 : *O toute divine*, &c. *V.* 7-10. E 1603 ; O 1618, II.

Quel ingrat ne baisera pas,
S'il n'a la raison empêchée,
La terre qui sera touchée
Des belles marques de vos pas?

F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630.

Quel orgueil n'estimera pas
Sa peine assés recompensée,
S'il baise la terre pressée
Des belles marques de vos pas?

* *P.* 56. ST. I, *V.* 3. Toutes les anciènes Editions, excepté N 1615. *Nos guerres civiles.*

* Ibid. *V.* 5 *&* 6. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II ; S 1630.

O ! Que Jaffe & Tir en leurs rives
Auront de Sultanes captives !

† *V.* 7-10 Imitation de Catulle, qui dans son Poème des *Noces de Thetis & de Pelée* dit, en en parlant d'Achille :

Illius egregias virtutes, claraque facta
Sæpe fatebuntur gnatorum in funere matres.

V. 8 & 9. Come on ne sauroit dire *La vaillance d'un courage* ni *la vaillance d'une lance*, Patru, l'un de nos Ecrivains les plus correcls & de nos Critiques les plus judicieux, auroit souhaité que Malherbe eût ainsi tourné les deux Vers qui sont l'objet de cette Remarque.

En pleurant, diront sa vaillance
Et les coups mortels de sa lance.

P. 57. ST. II. *V.* 2-4. Les Expressions *amolli par vos appas* & *la fureur qui l'emporte sans bride à chercher*, &c, gâtent un peu cette Stance d'ailleurs très belle. Il faut faire attention que c'est une Reine à qui Malherbe parle d'un grand Roi dont elle devient la Femme. *Outre qu'*amolli *ne me plaît pas pour la raison que vous pourés deviner d'abord* (dit Chevreau), *cette bride est une vilaine chose pour un grand Roi ; & nous somes trop respectueux & trop retenus en France, pour y doner une bride aux Rois & aux Princes. On ne sauroit jamais éviter avec trop de superstition des Figures qui laissent une vilaine idée dans l'esprit.* Ce n'est pas seulement parce qu'*amolli* présente une idée indécente, qu'il est condamnable. En attendant qu'il naisse un Dauphin qui portera la guerre aux extrémités de la terre, Malherbe veut qu'*Henri IV*, *enivré des appas de la Reine, perde cette fureur guerrière qui, sans que rien pût la retenir, le portoit sans cesse à chercher la mort dans les combats.* On sent que le mot *amolli* ne peut jamais avoir place dans l'expression de ces Idées. Il est ici dans le sens de *tranquillisé*, de *calmé*, d'*adouci* qui n'y signifieroient pas grand'chose. A l'égard de *bride* ce terme est bas. *Frein* ne le seroit pas dans la même place. Pur caprice de l'Usage.

V. 5 *&* 6. C'est une hardiesse très lirique & même sublime, que *cette valeur dont l'honeur est l'Euristhée.* Le seul nom d'*Euristhée*, amené par celui d'*Alcide* qui se trouve dans le *V.* 1, renferme une comparaison noble & grande, qui met Henri IV au dessus d'Hercule. J'ai fait valoir tous les avantages de ce trait hardi : mais il ne faut pas dissimuler que la Comparaison manque de justesse en un point. Euristhée, servant la haine de Junon, n'exposoit Hercule aux plus grands dangers qu'à dessein de l'y faire périr. L'honeur n'exposoit la valeur d'Henri IV à tous les dangers de la guerre, que pour augmenter la gloire & la puissance de ce Monarque.

* *V.* 2 *&* 3. Anciènes Editions excepté N 1615. & O 1620 : *la fureur qui le guide à la recherche du* &c.

P. 58. ST. I, *V.* 8. L'idée de ce Vers est encore plus hardie que celle qui fait *de l'honeur, l'Euristhée de la valeur* ; & quoiqu'ici l'Idée & l'Expression aient quelque chose de bizarre, elles sont l'une & l'autre le fruit d'un enthousiasme qui n'est guère moins audacieux que celui de Pindare. C'est domage qu'un emportement qui peut paroitre véritablement liri-

que, puiſſe être ſoupçoné de n'avoir eu pour cauſe que le beſoin de la Rime.

* *V.* 9 *&* 10. Anc. Edit. excepté N 1615 & P 1620 : *A quoi doit-il penſer qu'à vivre, vous jouir & ſe réjouir.* Ces derniers mots préſentoient une Idée peut-être un peu trop gaillarde pour l'Ode ſublime, & trop peu reſpectueuſe pour une Reine. La correction eſt exemte de ces défauts : mais il n'eſt pas ſur que ce qu'elle dit paſſât aujourd'hui dans ce genre de Poëſie. L'Idée & le Terme de *ſe réjouir* ont quelque choſe de trivial.

ST. II. *V.* 10. Ménage avoit raiſon de ſouhaiter que Malherbe eût dit : *Qu'il les cueille dans votre ſein.*

P. 59. ST. I. Il y a dans toute cette Stance, ainſi que dans la précèdente, un fond de gaillardiſe, qui paroitroit ſans doute aujourd'hui peu conforme au reſpect que la Majeſté Roiale ſemble exiger.

* *V.* 1-4. E 1603 ; O 1618, II.

C'EST là qu'il faut qu'à ſon génie
Faiſant inventer des plaiſirs,
Il s'entretiène, & ne ſe nie
Rien qu'imaginent ſes déſirs.

† ST. II. Ancièn. Edit. excepté N 1615, P 1620 & R 1627.

MAIS d'aller plus à ces batailles,
Où tone l'horreur des enfers,
Et lutter contre des murailles
D'où pleuvent les feux & les fers;
Puiſqu'il fait qu'en ſes deſtinées
Les nôtres ſeront terminées,
Et qu'en lui ſeul eſt reſervé
Notre bien & notre dommage,
N'eſt-ce pas chercher le naufrage
D'un vaiſſeau qu'il en a ſauvé.

† *V.* 4. Malherbe dans cette Stance fait *pleuvoir les feux & les fers* ; & dans celle qui la remplace il fait *pleuvoir la flâme & le fer.* Il fait ailleurs (p. 79. ST. I.) *pleuvoir des tempêtes.* Il avoit trouvé dans l'Antiquité les originaux de ces images. Il eſt dit dans le Pſeaume XI, que Dieu dans ſa colère *pluet ſuper impios ignem & ſulphur.*

Pacuvius

Sagittis, plumbo & Saxis grandinat.

Ennius.

Haſtati ſpargunt haſtas, fit ferreus imber.

Lucrèce, Liv. VI :

Nunc ratio quæ ſit, per fauces montis ut Ætnæ
Expirent ignes interdum turbine tanto
Expediam, neque enim media de clade coorta
Flammæ tempeſtas, &c.

Virgile, *Enéide*, Liv. II. V. 283.

It, toto turbida cœlo
Tempeſtas telorum, ac ferreus ingruit imber.

Tertullien, *De Pallio*, Ch. II, parlant de Sodome & de Gomorre conſumées par le feu du Ciel, dit : *impietas ignium meruit imbres.*

Claudien, Poëme ſur le VIe. Conſulat d'Honorius.

Flammeus imber in hoſtem
Decidit.

Prudence dans le *Martire de S. Etiène.*

Primus init Stephanus mercedem ſanguinis, imbre
Afflictus lapidum.

Le même, ou quiconque eſt l'Auteur du Manuel de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, dit en parlant de la Patience :

Fortis ad omnes
Telorum nimbos. . . . .
Et jaculorum
Nube supervacua lassaverat irrita dextram.

Pétrarque dit quelque part :

Fiamma dal Ciel su le tue treccie piova.

Le Comte Boiardo, *Orlando inamorato*, Ch. XV, ST. XII.

Hor si commincia la bataglia dura
E di più spessi colpi la tempesta.

Le Tasse, *Jérusal. déliv.* Ch. VIII, ST. XVII.

E intorno un bosco habbian d'haste, e di spade,
E sovra noi di strali un nembo cade.

Girolamo Gratiani, *Conquête de Grenade*, Ch. I, ST. LVII.

Già di strali atra nube il cielo oscura,
Onde pioggia scorga di sangue humano.

Trois Stances plus bas.

Piomba d'horrida calce ardente pioggia
Sù la gente Christiana, & piomba ancora
Di bitume, e di zolpho in varie foggia
Fiamma, che dilatata arde, e divora.

Cet Auteur emploie la même Image en divers autres endroits du même Poëme. On trouve chés les Poëtes des *Pluies de fleurs*, *de roses*, *de graces & de vertus*, *de cheveux*, *de faveurs*, *de lumière*, *de peur*, *de baisers*, *de plaintes* ; des *Nuages de chagrins* ; des *Nuées de témoins*. Cette dernière Expression est dans l'*Epître aux Hébreux*. Virgile parle quelque part d'un *Nuage* ou d'un *Orage de Fantassins*. *Insequitur peditum nimbus.* On sent que ces différentes Images ne sont pas toutes également bones. Aussi la plusspart appartiènent-elles à des Poëtes Italiens, que le Bon-sens & le Goût nous défendent de prendre en tout pour modèles.

P. 60. ST. I, *V.* 5 & 6. En disant que *la Mère d'Achille ajouta la force des charmes aux armes de ce Héros*, le Poëte fait de Thétis une Magiciène qui revêtit son Fils d'armes enchantées, ou, come parloient nos vieux Romanciers, d'*armes fées*. On ne pouvoit pas faire entendre plus maladroitement que *Thétis avoit rendu son Fils invulnérable*, *en le plongeant dans l'eau du Stix* ; & ce n'étoit pas une chose aisée à dire en deux petits Vers, come on le va voir par les vains efforts que Malherbe à faits pour y parvenir.

V. 8-10. Quand il dit que *la trame d'Achille fut coupée par l'Epée la moins redoutable qui fût parmi ses Ennemis*, il semble s'écarter de ce qu'il y a de plus connu dans la Fable. Achille mourut de la blessure que Paris lui fit d'un coup de flèche au talon, la seule partie du corps où ce Héros ne fût pas invulnérable. Voilà l'opinion la plus commune. Hygin & Dictis de Crète disent qu'Achille fut tué par Paris à coup de poignard. D'autres le font mourir de diverses autres manières. C'est tout ce que Ménage a pu dire pour justifier Malherbe : mais il étoit plus simple de convenir qu'ici le Poëte ne faisoit aucune allusion à la manière dont Achille avoit perdu la vie ; & que par une Périphrase poëtique il avoit seulement voulu dire que *ce Héros avoit été tué par le Guerrier le moins redoutable qui fût parmi les Troïens.* Il a dit *la moins redoutable Epée* par une sorte Figure, dont les exemples ne sont rares ni chés les Anciens ni chés les Modernes. Au reste cette Expression figurée l'*Epée*, que le Poëte ennoblit par l'Epithéte de *redoutable* auroit sans doute peine à passer aujourd'hui, que l'on dit d'un home qui se bat bien, *c'est une bonne épée.*

* *V.* 5-10. E 1603 ; O 1618, II.

Bien que sa peau fût estimée
Dans un fleuve si bien charmée
Que nulle sorte de périls
Ne lui pût oncques faire brèche,
Ne chut-il pas d'une flèche
Dans les embûches de Paris ?

F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630.

Bien que par les charmes d'un fleuve
On le erût si bien à l'épreuve
Que nulle sorte de périls
A sa peau ne pût faire brèche.
Ne ehut-il pas, &c.

P. 61. ST. I. Il s'agit dans cette Stance de la Guerre de Savoie commencée en 1600, pour faire restituer le Marquisat de Saluces, dont le Duc de Savoie s'étoit emparé dès 1598, & dont Carmagnole est la Capitale.

* *V.* 5 & 6. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II ; S 1630.

Et l'appelle à venger l'injure
Que lui fait un voisin parjure.

* *V.* 9 & 10. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II.

Ceux qui l'aiment soient toujours blêmes
Cependant qu'il tente lui-mêmes.

* *V.* 9 S 1630 : *Ceux qu'il aime* &c.

ST. II, *V.* 6-10. Le Poète fait allusion aux François qui, pendant cette année faisoient la guerre en Savoie dans l'Armée que le Marechal de Lesdiguières commandoit sous Henri IV lui-meme : mais cette allusion n'a guère de justesse. A la bone heure que les Montagnes de Savoie soient réprésentées par les Cieux : mais les François qui portoient la guerre dans ces Montagnes pour se faire rendre un patrimoine de la Couronne, n'ont aucune ressemblance avec Encélade & les autres Géans qui vouloient chasser du Ciel Jupiter & les autres Dieux.

* *V.* 4. N 1615 ; P 1620 ; R 1627 & toutes les Editions des Poësies de notre Auteur : *En la prison*, J'ai cru que pour remètre Malherbe dans la règle de notre Grammaire qui veut que la Préposition *dans* se place devant les Articles *le*, *la*, *les*, & la Préposition *en* devant des Noms sans Article, il m'etoit permis de prendre la leçon de tous les autres Recueils, laquelle est certainement de Malherbe. Dans le dernier Vers de la Stance suivante j'ai laissé subsister *en l'Eridan*, parce que je l'ai trouvé par tout.

P. 62. ST. II, *V.* 1-4. Il parle du siége de Nice fait en 1543 du côté de la terre par le Comte d'Enguien avec l'Armée Françoise, & du côté de la mer par une Flotte Turque que Barberousse commandoit Philippe Doria, Génois, qui commandoit la Flote de Charlesquint, le fit lever.

V. 5-7. Il s'agit du Duc de Guise, dont il est parlé plus haut ; & le Poète fait entendre que Nice appartenoit autrefois aux François, come faisant partie du Comté de Provence. Au reste ce qu'il dit là du Duc de Guise & ce qu'il ajoute ensuite concernant le Comte de Soissons, est relatif à des projets arretés au commencement de cette guerre, lesquels ne furent point exécutés parce que le Duc de Savoie se hâta d'entrer en Négociation.

† *V.* 9 & 10. Sénèque a dit quelque part : *Lugdunum, quod ostendebatur in Gallia, quæritur.* Florus paroit avoir eu dessein d'imiter Sénèque, quand il a dit : *Ita ruinas ipsas urbium diruit, ut hodie Samnium in ipso Samnio requiratur.* Avant eux, Virgile dans le second Livre de l'Enéide parlant de Troie ruinée, avoit dit d'une manière aussi rapide que simple : *Et campos ubi Troja fuit.* Voilà sans doute ce que Malherbe avoit en vûe ; & c'est sur quoi Macrobe a fait cette observation de goût. *Vis audire illum (Maronem) tanta brevitate dicentem, ut arctari magis & contrahi brevitas ipsa non possit ? Ecce paucissimis verbis maximam civitatem hausit & absorpsit : non reliquit illi nec ruinam.*

XII. *PEUT-ETRE DE 1603. SONNET A JEAN RABEL PEINTRE, sur un Livre de Fleurs qu'il avoit peintes.* pag. 63.

CE Sonnet fut apparemment écrit au commencement du Livre de Fleurs de Rabel : mais je ne le trouve imprimé pour la première fois que dans l'Edition des Œuvres de Malherbe en 1630. Le Titre est, A RABEL PEINTRE, *sur un Livre de Fleurs.* J'ajoute le Nom de Batême, parce que, malgré toutes mes recherches, je ne connois de Peintre de ce nom, que celui dont Lestoille dit dans son *Journal d'Henri IV*, au mois de Mars 1604 ;

Le Mardi 4, mourut à Paris JEAN RABEL, *Peintre, un des premiers en l'art de pourtraicture, & qui avoit un bel esprit.* C'est sur ces paroles que je me suis fondé pour dater de l'année 1603 ce Sonnet, que l'on doit avoir raison de croire antérieur à la mort de Rabel. *M. de Chélande*, dit Ménage, *a parlé dans ses Poësies de ce Peintre Rabel :*

> Ingénieux Rabel de qui la docte main
> Ne cèdera jamais au Tempeste Romain.

Ce Livre de Fleurs est aujourd'hui entre les mains de M. le Duc de Mazarin. Il sembloit que ces indications devoient m'être de quelque utilité : mais je n'ai pu découvrir ni ce que c'étoit que ce Poëte Chélande, ni dans quel tems il vivoit, ni ce que le Livre de Fleurs étoit devenu depuis le tems de Ménage. Ma date & le nom de Batème de Rabel sont donc de pures conjectures, qui ne méritent de créance qu'autant que l'on ne trouvera rien de mieux. Ce qui sert à les fortifier ; c'est que la Pièce est peu de chose & digne par là de la jeunesse de Malherbe, ou pour mieux dire d'un tems où sa raison ne s'étoit pas encore apperçu de tout le faux des Jeux de Pensées & des Allusions aux Noms propres si chères aux Poëtes Italiens du seizième siècle, & trop fréquentes chés nos Poëtes du même tems & chés ceux du tems de Malherbe. C'est une allusion de ce genre & des plus froides qui fait tout le prétendu sel de ce Sonnet Irrégulier, dont les deux Quatrains sont sur des Rimes différentes.

XIII. 1664. *STANCES. PROSOPOPÉE D'OSTENDE, imitée du Latin d'Hugues Grotius.* pag. 66.

JE n'ai trouvé cette Pièce imprimée pour la première fois que dans la première Édition des Œuvres de Malherbe en 1630.

C'est une pure Traduction de ces beaux Vers de M. Grotius.

> AREA parva Ducum, totus quam respicit orbis,
> Celsior una malis, & quam damnare ruinæ
> Nunc quoque fata timent ; alieno in littore resto.
> Tertius annus abit ; toties mutavimus hostem :
> Sævit hyems pelago, morbisque furentibus æstas :
> Et minimum est quod fecit Iber. Crudelior armis ;
> In nos orta lues : nullum est sine funere funus :
> Nec perimit mors una semel. Fortuna quid hæres ?
> Qua mercede tenes mistos in sanguine Manes ?
> Quis tumulos moriens hos occupet, hoste perempto ;
> Quæritur, & sterili tantum de pulvere pugna est ;

Et que M. du Vair & Rapin ont aussi traduits. M. Gassendi, en la Vie de M. de Peirese, *fait mention de la Traduction de Malherbe & de celle de M. du Vair.* Hinc proinde cœpit Peiresius Malherbil Poëmata cognoscere suspicere, apud exteros commendare. Si quidem cum mense octobri (1604) illa memorabilis Ostendæ obsidio exitum habuisset, pulchraque illa Carmina, *Area parva Ducum*, &c. fuissent Gallicis Versibus non modo à Vario, sed à Malherbio etiam expressa, misit illico cum ad alios, tum ad ipsum Scaligerum, quem Latinorum Carminum arbitrabatur esse auctorem. Taceo autem ut Scaliger ad ipsum rescripserit, auctorem esse Hugonem Grotium, adolescentem lectissimum. *Ce que M. Gassendi dit en cet endroit, que M. de Peirese crut d'abord que Joseph Scaliger étoit l'Auteur de ces Vers de M. Grotius, me fait souvenir qu'ils lui sont attribués par Matthieu dans son* Histoire des sept années de Paix. . . Etiène Pasquier les attribue *aussi au même Scaliger dans le Recueil de ses Poësies, où il les a aussi traduits en François, ou plustôt en Gaulois. Mais ils ont encore été attribués à d'autres qu'à Joseph Scaliger, come nous l'apprenons de M. Grotius même ; car voici come il en parle dans la Lettre à son Frère, imprimée à la tête de ses Poësies :* Scis exiguo de Ostenda Carmini quam multos magnosque auctores fama assignaverit. *Et nous apprenons du* Mercure François *de* PIERRE VICTOR PALMA CAYET, *qu'ils ont été attribués à Baudius ; & du* second Scaligerana, *qu'ils furent traduits en Grec par Casaubon.* MEN.

Grotius pouvoit être dans sa vingtième année lorsqu'il composa ces Vers, que Malherbe a plustôt imités que traduits, en restant quelquefois

au dessous de l'Original : mais en lui pretant aussi quelquef is des beautés. La Traduction de Pasquier est plus Littérale. Celles de Nicolas Rapin & de du Vair ne se trouvent point dans les Editions de leurs Œuvres. G 1607, II, 65, en offre une que je soupçone être celle de du Vair. Le stile ne m'en parcit avoir aucun rapport avec celui de Rapin.

XIV. AVANT 1605. *STANCES AUX OMBRES DE DAMON. Fragment.* pag. 64.

J'ai appris de M. de Racan que Malherbe avoit fait ces Vers en Provence. Je ne sais de qui il a entendu parler sous le nom de Damon : mais par ce Vers,

L'Orne, come autrefois, nous reverroit encore,

il paroît que c'est d'un homme de Caen; car l'Orne est une rivière qui passe à Caen. MEN.

Ce Fragment fut imprimé pour la première fois dans les Œuvres de Malherbe en 1630.

† ST. I, *V*. 4. Columelle *Poëme des Jardins.*

Pingit & in varios, terrestria sidera, flores.

† *V*. 5 & 6. Virgile, *Eglog.* IX.

Sæpe ego longos
Cantando puerum memini me condere soles.

† *P*. 66. ST. I. Horace, Liv. II, *Ode* XIV. dit de l'eau du Stix qu'elle est

Omnibus
Quicunque terræ munere vescimur,
Enaviganda, sive reges,
Sive inopes erimus coloni.

ST. II, *V*. 6. Remarqués que *nos Amours* y signifie *nos Maîtresses.* Ce sens est déterminé par la Stance suiv.

† Horace, *Ibid.*

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor, neque harum, quas colis, arborum
Te præter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur.

† ST. III, *V*. 3-6. Ovide : *Funere sæpe viri vir quæritur.*

ST. III, *V*. 4. NERÉE dit Menage, *est l'Anagramme de Renée ; & à ce propos je me souviens d'avoir oui dire mais je ne me so viens point à qui, que cette Nérée dont parle Malherbe, étoit une Dame de Provence qui avoit nom* Renée. *Ce nom est en effet fort commun en Provence à cause de René, Roi de Sicile, qui étoit Comte de Provence. Les Poëtes déguisent d'ordinaire sous des Anagrammes les véritables noms de leurs Maîtresses.*

† *P*. 67. ST. II, *V*. 2. C'est d'après bien des Auteurs anciens & modernes que Malherbe vêtit ici le Printems ; & que, *P*. 102. ST. II, il a vêtu les Champs. Un vieux Poëte, cité dans les Tusculanes, dit :

Cœlum nitescere, arbores frondescere. . . .
Fontes scatere, herbis prata convestirier.

Cicéron, Liv. II. *de la Nature des Dieux*, dit : *Si principio terra universa cernatur. . . . vestita floribus, herbis, arboribus, frugibus ; quorum omnium incredibilis multitudo distinguitur. Adde huc fontium gelidas perennitates, omnium riparum vestitus viridissimos.* Il transporte dans un autre Ouvrage la même expression à quelque chose de purement intellectuel, en disant : *De M. Callidio dicamus aliquid, qui non fuit Orator unus è multis, potius inter multos prope singularis fuit ; ita reconditas exquisitasque sententias mollis & pellucens vestiebat Oratio.* Tite-Live, troisième Decade, Liv. III. *Ipsi montes Epiri.... vestiti frequentissimis silvis sunt.* Virgile, dans le sixième Livre de l'*Enéide* :

Largior hic campis æther, & lumine vestit
Purpureo.

On lit dans le quatrième Livre de Columelle au sujet des Vignes : *Ea ubi se frondibus & uvis vestierint, teneris caulibus, necdum adultis, modus adhibendus est.* Stace dit quelque part :

Ingenti tellurem proximus umbra
Vestit Athos.

Martial :

Ridet humus, vestitur ager, vestitur & arbor.

Tertullien, dans son Traité *de Pallio*, Chapitre second : *Terram si recenseas temporatim vestiri amantem, prope sis eandem negare memor viridem, cum conspicis flavam, mox visurus & canam.*

Palladius :

Tristis hyems montes niveo velamine vestit.

Euthemius :

Obtegitur tellus per frigora veste nivali.

Claudien, *Poëme sur le Consulat de Probinus & d'Olibrius* :

Prima tibi procedat hyems, non frigore torpens,
Non canas vestita nives.

Le même, *Poëme sur les Nôces d'Honorius & de Marie* :

Mons latus Ionium Cypri præruptus obumbrat
Invius humano gressu, Phariique cubile
Proteos & septem despectans cornua Nili.
Hunc neque candentes audent vestire pruinæ.

Le même ailleurs :

Frigida ter decies nudatum frondibus Hæmum
Tendit hyems vestire gelu, totidemque solutis
Ver nivibus, viridem montis reparavit amictum.

Prudence dit quelque part : *Vestiti messibus agri* ; & dans un autre endroit :

Unde seges late crinitis fluctibus agris
Densius, & gravidis se vestiat æquor aristis.

Horatio Cardaneto, II Partie de ses *Rime Scelte* :

Zephiro già l'ignuda horrida terra
D'un bel rivo fiorito, e verde manto
Riveste e copre.

Luigi Hamanni, *Elégie sur la Résurrection* :

Cessa, ô Madre Maria ! cessa' l tuo pianto ;
Spieghi le chiome il sol, l'aria s'allumi
Posi la terra, e veste il verde ammanto.

P. 69. St. I, V. 2, 5 & 6. Matière à toute forme, & ses vices sont de l'essence du sujet ; Langage d'Ecole, que Malherbe lui-même ne pouvoit souffrir dans les Vers, & qu'il a repris plus d'une fois dans Desportes.

XV. AVANT 1605. *PARAPHRASE DU PSEAUME VIII*. p. 70.

N 1615. P 1620. R 1627.

J'AUROIS pu dater cette Pièce de 1605 même : mais il m'a semblé pouvoir conclure de ces paroles de Racan dans les *Mémoires pour la Vie de Malherbe*, (Nombre LIV), que cette Paraphrase étoit faite avant 1605. *A commencement que M. de Malherbe vint à la Cour, qui fut en 1605.... il n'observoit pas encore de faire une pause au troisième Vers des Stances de six, come il se peut voir en la* Prière qu'il fit pour le Roi allant en Limosin, *ou il y a deux ou trois Stances où le sens est emporté, & au Pseaume* Domine Dominus noster, *en cette Stance....*

Sitôt que le besoin excite son desir.

Ce qui m'a fait conclure que cette Paraphrase étoit faite, quand Malherbe vint à la Cour ; c'est que la *Prière pour le Roi allant en Limosin* est un de ses meilleurs Ouvrages & des plus travaillés ; & que, come il travailloit

très difficilement & très lentement, & qu'il repolissoit très à loisir ce qu'il avoit une fois composé ; je n'ai pu me persuader qu'il eût fait la même année aucune autre Pièce travaillée avec soin, come l'est cette Paraphrase. Ce fondement est assés leger. J'en conviens ; & les Lecteurs sont maitres de dater la Pièce de 1605 ; & dans ce cas de supposer qu'elle commence le second Livre.

* ST. I, *V.* 2 N 1615. *Dont un nombre infini de &c.*

P. 71. ST. III, *V.* 4. Ménage souhaitoit qu'au lieu d'*O bon Dieu !* Malherbe eût dit : *O mon Dieu !* qui seroit beaucoup mieux ; & je l'ai trouvé dans une Edition des Poësies de Malherbe faite en 1660 : mais cette Edition ne sauroit faire autorité.

* *V.* 5 & 6. Dans R 1627 & dans toutes les Editions des Poësies de Malherbe, on lit ainsi ces deux Vers :

Nous te somes si chers, qu'entre tes Créatures
Si l'Ange est le premier, l'Home à le second lieu.

Ménage souhaitoit que notre Poète eût dit : *Si l'Ange a le premier* &c. C'est effectivement ce qu'il avoit dit. J'en ai pour garans N 1615, & P 1620. *Si l'Ange est le premier*, est une faute échapée au Recueil de 1627, adoptée en 1630 par la Rivière-Gravier, & perpétuée jusqu'a présent.

LIVRE SECOND,

Contenant les Pièces composées depuis 1605. jusqu'à la mort d'Henri IV en 1610.

I 1605. STANCES *pour les Paladins de France assaillans dons un Combat de barrière.* pag. 73.

CES Stances furent imprimées dans le tems avec d'autres Vers faits pour la même Fête ; & c'est d'après cette première Edition que j'ai mis au titre *pour les Paladins de France* au lieu de *pour les Pairs de France*, qu'on lit dans toutes les Editions des Poësies de Malherbe. Le Marèchal de Bassompierre dans le *Journal de sa Vie* (année 1605) parle ainsi de cette Fête. *Le Dimanche 25 (Février) se fit le Combat à la Barrière, le seul qui se soit fait du règne du feu Roi (Henri IV) ni de celui de son Fils présent règnant.* Il nome ensuite ceux avec lesquels il étoit, ne parle point de leurs Adversaires, & ne dit rien qui puisse faire bien entendre cette Pièce, dont les beautés tiènent à des circonstances qu'il faut deviner.

† ST. I, *V.* 4. Ou Malherbe a pris au Cavalier Marin, ou le Cavalier Marin a pris à Malherbe l'Expression figurée *Planter des lauriers*, qui ne vaut guère mieux en Italien qu'en François. Le Marin faisant parler le Tasse lui met ces deux Vers dans la bouche :

Nacqui in Sebeto : in riva al Pò piantai
Di mia verde corona i primi allori.

ST. II, *V.* 6. Ceux qui se disent *Fils d'Hercule* sont ces mêmes Scithes només dans la ST. II de la Pièce. *Quelques-uns*, dit Ménage, *ont dit qu'un certain Scitha fut Fils d'Hercule, & que les Scithes sont dêcendus de ce Fils d'Hercule. Voiés Hérodote au Livre quatrième.*

II. 1605. SONNET A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE, *pour l'inviter à revenir de Provence à Paris.* pag. 77.

P 1620. S 1630.

IL *fit ce Sonnet en arrivant à la Cour. Les Rimes masculines des Quatrains sont en rer, & les Féminines en rée ; ce qui cause un son désagréable à l'oreille.* MEN.

Charlote-Catherine de la Trémoille, Veuve de Henri I de Bourbon Prince de Condé, mort à S. Jean d'Angeli, le 5 de Mars 1588, est la Princesse Douairière à qui Malherbe adresse ce Sonnet. Dans la Lèt. II, Liv. I, après s'être excusé de n'avoir pas pris congé d'elle, lorsqu'elle avoit quitté la Cour, il lui dit : *Pour sa-*

tisfaction, ne pouvant mieux faire, je vous apporte l'offrande d'un chétif Sonnet, que je fis tout aussi-tôt que je sus qu'au lieu de revenir par deça, vous tourniés le visage vers la Provence. Il vous sera peut-être rendu trop tard : mais le principal est qu'il vous fasse croire que je mets la gloire de votre nom entre les plus dignes sujets où je me saurois jamais emploïer.

† *V.* 13 & 14. La Pensée de ces Vers & celle des Stances II & III, de la pag. 174, sont communes chés les Poëtes.

Virgile, Egl. VIII.

Aret ager, vitio moriens sitit aëris herba;
Liber pampineas invidie collibus umbras:
Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit,
Juppiter & læto descendet plurimus imbri.

Perse, *Sat.* II, V. 36.

Hunc optent generum Rex & Regina; puellæ
Hunc rapiant; quidquid calcaverit hic, rosa fiet.

Claudien, *Poëme à la louange de Serena:*

Quocumque per herbam
Reptares, fluxere rosæ, candentia nasci
Lilia.

Néméfien, *Eglogue* II, V. 44.

Te sine, væ misero mihi! lilia nigra videntur,
Pallentesque rosæ, nec dulce rubens Hyacinthus,
Nullos hæc myrthus, laurus nec spirat odores.
At tu si venias, & candida lilia fient,
Purpureæque rosæ, tum dulce rubens Hyacinthus,
Tum mihi cum myrto laurus spirabit odores.

Calpurnius, qui n'a pas fait difficulté de copier Néméfien son Protecteur, a dit dans son *Eglogue* III, V. 521.

Te sine, væ misero mihi! lilia nigra videntur,
Nec sapiunt fontes & acescunt vina bibenti:
At tu si venias, & candida lilia fient,
Et sapient fontes, & dulcia vina bibentur.

Pétrarque, *Sonnet* CLX.

L'herbetta verde, e i fior di color mille
Sparsi sotto quell' elce antiqua, e negra
Pregan pur, che'l bel piè li prema, o tocchi;
E'l ciel di vaghe, e lucide faville
S'averde intorno; e'n vista si rallegra
D'esser fatto seren da si begli occhi.

Le Tasse, *Jérus. déliv.* Ch. XVIII, St. XXIII.

DOVE *in passando le vestigia ci posa,*
Par ch'ivi scaturisca, o che germoglie.
Là s'apre il giglio, e qui spunta la rosa;
Qui sorge un fonte, ivi un ruscel si scioglie,
E sovra e intorno à lui la selva annosa
Tutta parea ringiovenir le foglie,
S'ammoliscon le scorze, e si rinverde
Più lietamente in ogni pianta il verde.

Baïf, *Amours de Méline*, Liv. II.

TAIRAI-je tes pieds petits
Pieds argentins de Théris
Qui font fleurir une prée
De cent & cent mille fleurs
Par la place diapeée
De l'émail de cent couleurs,

Eclatans de toutes parts
D'où marchante tu dépars.

III. 1605. *STANCES. Prière pour le Roi allant en Limosin*, pag. 78.

F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627. S 1630.

J'APPRENS *des* Mémoires de M. de Racan, pour la Vie de Malherbe; *écrits en ma faveur, dans le dessein que j'avois d'écrire la vie de ce Prince de nos Lyriques; que...* (*Malherbe*) *étant venu à Paris en 1605 pour ses affaires particulieres, le Roi Henri IV, qui connoissoit son nom & son mérite sur le rapport du Cardinal du Perron & de M. Desyveteaux, l'envoïa quérir par M. Desyveteaux; & qu'après lui avoir fait beaucoup de caresses, il lui demanda des Vers sur le voïage qu'il alloit faire en Limosin au sujet de quelques Rebelles; qu'il fit ces Stances sur ce voïage; & que le Roi, auquel il les présenta à son retour, les trouva si belles, qu'il voulut avoir Malherbe auprès de sa persone. Malherbe dans une de ses Lettres à M. de Racan, qui est la XIIIe. du Liv. II, & qui est datée du 10 Septembre 1625. fait mention de cette particularité touchant M. Desyveteaux & de ce commandement du Roi.* Pour moi (*ce sont les termes de Malherbe*) je ne dispute de mérite avec persone; & crois que de tous ceux à qui le Roi fait du bien, il n'y en a pas un qui n'en soit plus digne que moi. Mais si je n'ai autre avantage, pour le moins ai-je celui de n'etre point venu à la Cour demander si l'on avoit affaire de moi, come la pluspart de ceux qui y sont aujourd'hui le plus de bruit. Il y a en ce mois où nous somes, justement vingt ans que le feu Roi m'envoïa quérir par M. Desyveteaux; me commanda de me tenir près de lui, & m'assura qu'il me feroit du bien. Je n'en nomerai point de petits témoins. La Reine Mère du Roi, Madame la Princesse de Conti, Madame de Guise sa Mère, M. le Duc de Bellegarde, & généralement tous ceux qui alors étoient ordinaires au Cabinet, savent cette vérité; & savent aussi qu'une infinité de fois il m'a dit que je ne me misse point en peine & qu'il me doneroit tout sujet d'être content. *Je reviens à nos Stances de Malherbe. J'apprens aussi de l'agréable Relation de M. Pelisson contenant l'Histoire de l'Académie Françoise, que ces Messieurs de l'Académie au commencement de leur établissement emploïèrent près de trois mois à examiner une partie de ce Poème, & que de toutes les Stances qu'ils examinèrent, il ne s'en trouva qu'une seule à l'épreuve de leur critique. Et à ce propos, je me souviens d'avoir oui dire à M. Gombaud, que sous son Directorat ces Messieurs aiant opiné plusieurs jours avec apparat pour condamner une de ces Stances, quand il opina, & il opinoit le dernier en qualité de Directeur, il ne dit autre chose, sinon :* Messieurs, je voudrois l'avoir faite. MEN.

Come les anciens Registres de l'Académie Françoise n'existent plus, nous ne pouvons connoitre que par Pelisson ce qu'elle avoit pensé sur ces Stanees. *J'ai pris plaisir*, dit-il, *à lire dans les Registres l'examen des* Stances de Malherbe pour le Roi allant en Limosin; *car s'il y a rien qui fasse voir ce qu'on a dit plusieurs fois, que les Vers n'étoient jamais achevés, c'est sans doute cette lecture. A peine y a-t'il une Stance où, sans user d'une Critique trop sévère, on ne rencontre quelque chose ou plusieurs qu'on souhaiteroit de changer, si cela se pouvoit, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, & cet inimitable tour de Vers, qu'on trouve dans ses excellens Ouvrages. Je dis sans user d'une Critique trop sévère; car pour en doner quelques exemples, dans cette première Stance :*

O DIEUX, dont les bontés de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'innocence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet Empire,
Et rens nous l'embonpoint come la guérison;

Ces Messieurs remarquèrent bien que la bonté touchée de nos larmes, *seroit mieux que* les bontés; *que le troisième Vers,* Et rangé l'innocence aux pieds de la raison, *n'avoit point de sens raisonnable; qu'au quatrième Vers,* Ta louange n'aspire à rien d'imparfais, *n'étoit pas bien François;*

mais ils ne remarquèrent pas come une faute, qu'il eût dit à la fin, & nous rens l'embonpoint come la guérison, *quoiqu'à y regarder de près, ce me semble, & dans l'ordinaire façon de parler, on puisse bien dire en notre Langue,* Rendre la santé, & Rendre la vie, *mais non pas* Rendre la guérison. *Or quant à ce Vers,* Et rangé l'innocence aux pieds de la raison, *l'Académie n'a point de tort, & il est vrai qu'on n'y sauroit trouver un sens raisonable : mais cela vient d'une faute d'impression, où on est tombé dans toutes les Éditions des Œuvres de Malherbe, & dont persone, que je sache, ne s'est apperçu jusqu'ici. Au lieu de* l'innocence, *il faut mètre* l'insolence. *Je l'ai cru d'abord par conjecture : mais je n'en doute plus, depuis que j'ai vu ce Vers imprimé de cette sorte en trois Recueils de Poësies Françoises, qui sont ceux de de* 1615, 1621 (ou 1620) & 1627. Ranger l'insolence aux pieds de la raison, *fait un sens non seulement fort bon, mais encore fort beau & fort poëtique.*

Il y a une seule Stance, qui est la seizième, sur laquelle je ne vois rien dans les Registres, sinon qu'elle a été admirée de tout le monde, & qu'on n'y a rien trouvé à redire.

QUAND un Roi fainéant, la vergogne des Princes,
Laissant à ses flateurs le soin de ses Provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime;
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Cependant dans cette Stance certainement admirable, il a emploïé le mot de Vergogne, *dont plusieurs feroient difficulté de se servir aujourd'hui; & que de moindres Juges n'auroient jamais manqué de condamner. Je pourrois ajouter plusieurs autres choses semblables, si je ne craignois d'être trop long. Mais il y a deux endroits dont je juge à propos de parler, parce que l'Académie a remarqué que Malherbe avoit manqué lui-même contre ses propres règles. Le premier est en la troisième Stance.*

CERTES quiconque a vu pleuvoir dessus nos têtes
Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'excitèrent jamais deux contraires partis,
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroître,
En ce miracle seul il peut assés connoître
Quelle force a la main, qui nous a garantis.

Malherbe vouloit que les Sixains eussent un repos à la fin du troisième vers. Ici cependant il va jusqu'à la fin du quatrième sans se reposer : mais vous ne vous en étonerés pas quand vous saurés ce que l'Académie elle-même ignoroit alors, à mon avis, & que j'ai appris de quelques Mémoires que M. de Racan a donés pour la vie de cet excellent Poëte. C'est qu'il avoit fait ces Stances, avant que de s'être imposé cette loi; & de-là viene qu'il y a quelques-uns de ses Ouvrages où elle n'est pas exactement observée....

Je vous ai dit qu'il y avoit encore un autre endroit, où, par le jugement de l'Académie, Malherbe pechoit contre ses propres maximes. C'est dans la septième Stance en ce vers :

L'infaillible réfuge & l'assuré secours.

En ce lieu vous voïés qu'il dit assuré secours, *au lieu de* secours assuré, *aussi bien qu'en un autre endroit dont je me souviens* (ci p. 106, ST. II).

De combien de Tragédies
Sans ton assuré secours.

Cependant il tenoit pour maxime que ces Adjectifs qui ont la terminaison en é masculin, ne devoient jamais être mis devant le Substantif, mais après; au lieu que les autres qui ont la terminaison féminine, pouvoient être placés avant ou après, suivant qu'on le jugeroit à propos; qu'on pouvoit dire par exemple ce redoutable Monarque, *ou* ce Monarque redoutable; *& tout au contraire qu'on pouvoit bien dire,* Ce Monarque redouté : *mais non pas,* Ce redouté Monarque. *Je n'ai pas pris cet exemple sans raison & à l'avanture; car j'ai souvent oui dire à M. de Gombaud, qu'avant qu'on eût encore fait cette réflexion, M. de Malherbe & lui se promenant un jour ensemble, & parlant de certains vers de Mademoiselle Anne de Rohan, où il y avoit,*

Quoi! Faut-il que Henri ce redouté Monarque;

M. de Malherbe assura plusieurs fois que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi ; que cela l'obligea lui-même d'y penser avec attention ; & que sur l'heure en ayant découvert la raison, il l'a dit à M. de Malherbe, qui en fut aussi aise que s'il eût trouvé un trésor ; & en forma depuis cette règle générale.

L'Académie emploïa près de trois mois à examiner ces Stances, encore n'acheva-t-elle pas ; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, & que les vacations de cette année-là suivinrent bien-tôt après.

Après avoir cité ce qu'on vient de lire au sujet d'*assuré secours*, Ménage ajoute : *M. Gombaud m'a aussi souvent conté cet entretien qu'il eut avec Malherbe : mais non pas tout à fait de la sorte que M. Pelisson l'a rapporté ; car il m'a toujours dit que ce fut lui qui s'apperçut que* redouté Monarque *ne valoit rien. Quoi qu'il en soit, cette règle, ou de Malherbe, ou de Gombaud, est absolument fausse. Il y a des Adjectifs de terminaison féminine qui ne doivent point être mis devant les Substantifs. Par exemple, on ne doit pas dire*, la voisine campagne, la voisine rive, la voisine montagne : *mais* la campagne voisine, la rive voisine, la campagne voisine. *Et au contraire, il y a des Adjectifs dont la terminaison est en é masculin, qui se mètent fort bien devant des Substantifs, come* l'infortuné Tirsis *& autres semblables.*

La règle de Malherbe ou de Gombaud ne pèche que par trop de généralité. Tous les Participes passés, quelle qu'en soit la terminaison, doivent être mis après leurs Substantifs, suivant une des Remarques de Malherbe sur Desportes, parce qu'ils ont mauvaise grace devant. Pour les autres Adjectifs terminés en *é* fermé, l'oreille ordinairement doit décider de leur place. Je dis ordinairement, parce que nous avons un petit nombre d'Adjectifs dont la place est fixée par l'usage, pour les uns devant, pour les autres après leurs Substantifs ; sur quoi l'on peut consulter la Grammaire du P. Buffier. Ce qu'il dit à ce sujet est exact. Ne parlons donc ici que des Adjectifs dont l'Usage n'a point déterminé la place. Si l'on ne veut considérer que le mécanisme du Vers, qui doit toujours flater l'oreille par son harmonie, il faut établir que toutes les fois que l'Adjectif, quelle qu'en soit la terminaison masculine ou féminine ; blesse l'oreille étant placé devant le Substantif, il doit aller après ; & que réciproquement toutes les fois que l'oreille est choquée de l'Adjectif mis après le Substantif, il doit être placé devant. Mais cette règle plus étendue & plus vraie que celle de Malherbe ou de Gombaud, est insuffisante. La véritable place des Adjectifs, qui n'en ont point de fixée par l'Usage, dépend de règles de Stile dont j'ai parlé dans l'Edition de Despréaux, T. V, p. 242, IX.

ST. I, *V.* 1. Non seulement il eut été mieux de dire *la bonté touchée de nos larmes*, que *les bontés* : mais il le faloit dire nécessairement. Par *les bontés* on entend les actes, les marques extérieures du sentiment, de la vertu que nous désignons par le nom de *bonté*. Les actes sont des effets de sensibilité : mais ils n'en sont pas eux-même susceptibles. Il n'en est pas de même du principe qui les produit. Ce principe n'est autre que le cœur, en tant qu'il est bon ; & le cœur est fait pour être touché des larmes. Tout cela peut aisément se ramener à Dieu. Le goût de Malherbe pour les Pluriels ne devoit pas l'empêcher de faire attention qu'il se servoit ici du mot *bonté* pour marquer l'Attribut de Dieu, lequel le rend sensible aux maux de ses Créatures & le porte à les combler de ses bienfaits. Cet Attribut, qui s'appelle *la Bonté*, doit être considéré come un Etre, un Individu moral, qui, n'étant susceptible d'aucune différence numérique, ne peut être exprimé que par le Nombre singulier.

* *V.* 3. Tous les Recueils ont *rangé l'insolence*. La Rivière-Gravier en 1630 laissa passer *rangé l'innocence* & cette faute s'étoit perpétuée jusqu'en 1666 que Ménage la corrigea.

P. 78. ST, II. *V.* 6. F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630. *Nous n'aïons pas sujet*, &c.

P. 79. ST. I, *V.* 3. Inutile ; & supposé qu'il fut nécessaire pour faire entendre que le Poète vouloit parler des Guerres civiles, il faloit continuer la Métaphore en disant *deux vents contraires*, & non *deux partis contraires*. Pour exprimer une même suite d'Idées tout doit être ou Propre ou Figuré : mais non partie Propre & partie Figuré. Cette Règle est de Malherbe lui-même.

† *V.* 1 & 2. Voïés ci-dessus L. I, XI. † Malherbe dans, *&c.*

† *P.* 80. ST. I, *V.* 1 & 2. On peut croire avec Ménage que Malherbe en composant ces Vers avoit en vue les deux d'Ovide que voici :

Frangit & attollit vires in milite causa ;
Et nisi justa subest, excutit arma pudor.

‡ *P.* 81. ST. II, V. 6. C'est la Traduction de ce Vers commun.

Oderunt peccare mali formidine pœnæ ;

lequel

lequel est parodié de celui-ci d'Horace, Liv. I. Epit. xv, *V.* 52.

Oderunt peccare boni virtutis amore.

ST. III. *Cette Stance est fort belle M. de Racan y trouve pourtant à dire, qu'on y parle de danser au son des tambours, dans un Poëme adressé à Dieu; ce qui lui semble peu respectueux. Mais à cela on peut répondre qu'on dansoit devant le Tabernacle.* MEN.

Je ne sais si cette réponse est bien satisfaisante. Feu M. le Duc du Maine, au rapport de Chevrau, trouvoit cette Stance incomparable.

* *V.* 6. F 1607; 1611; O 1618, I; R 1627; S 1630, & toutes les Editions des Poësies de Malherbe portent, *n'aura point de tambours.* A ce *n'aura* j'ai substitué *n'orra*, que j'ai pris dans N 1615 & P. 1620. J'ai dit plus haut qu'elle devoit être l'autorité du second de ces Recueils. *Orra* est la troisième Persone du singulier du Futur de l'Indicatif du Verbe *ouir.* Malherbe l'emploie encore p. 208. V. 8. Ce Futur *j'orrai* & le Futur conditionel *j'orrois* étoient en usage durant sa vie, & se sont conservés quelque tems après. Je crois que l'une & l'autre leçon est de notre Poëte; & que celle que j'adopte est une correction qu'il avoit faite à cette Pièce, lorsqu'elle fut réimprimée en 1615. Il s'étoit apperçu que *n'aura* ne formoit point d'Image, & qu'il s'étoit efforcé d'en faire dans tout le reste de la Stance.

† Bacchilide dit dans un Fragment: *Durant la paix, qui produit la joie & les richesses, les Araignées font leurs toiles dans les boucliers; la rouille mange les épées; on ne voit plus que des festins; au lieu d'entendre le bruit des trompêtes, on n'entend que des Chansons amoureuses.*

Sénèque, *Thieste*, Act. III, Chœur.

Jam minæ sævi cecidere ferri,
Jam silet murmur grave classicorum;
Jam tacet stridor litui strepentis.

Claudien, *Poëme sur le Consulat de Stilicon*, Liv. I:

Rhenumque minacem
Cornibus infractis, adeo mitescere cogis,
Ut Salius jam rura colat, flexosque Sicambri
In falcem curvent gladios.

Le même, *Poëme sur les Nôces d'Honorius & de Marie:*

Tibia pro lituis, & pro clangore tubarum
Molle lyræ festumque canant: epulentur ad ipsas
Excubias, mediis spirent crateres in armis.

Calpurnius, *Eglogue* VII.

Licet omne vagetur
Securo custode pecus, . . .
Et redit ad terras tandem squalore situque
Alma Themis posito. . . . .
Plena quies aderit quæ stricti nescia ferri.

Bernardo Tasso, dans un *Sonnet*, Liv. V de ses *Rime*:

Ecco scesa dal ciel lieta, e gioconda
La Pace, che da noi dianzi fuggiva.
Ecco cantando con la treccia bionda
Cinta di lieti fior, di tema priva,
La Pastorella, ove più l'herba abbonda
Menar la greggia, ove più l'acqua è viva.
Ecco il diletto, la letitia, e'l gioco
C'havea in odio il mondo, hor notte e giorno
Danzar per ogni colle, e ogni prato.

**P.* 82. ST. III, *V.* 5. F 1607; L 1611; N 1615; O 1618, I; P 1620; S 1630, m'ont fourni *laissera les faucilles.* Edit. 1630, copiée depuis, *laissera nos faucilles.* Le Poëte avoit mis *les* pour ne pas répéter une seconde fois *nos* emploié dans le premier Hémistiche de ce Vers & dans le second du Vers précèdent.

P. 83. ST. II. Quoique Chevreau fût que l'Académie Françoise avoit trouvé cette Stance à l'abri de toute critique; il n'a pas laissé d'y condamner *Faintant*, come *bas*; & *Vergogne* come

vieilli. Qui pourroit souscrire à cette Censure ? Un *Roi fainéant* est une Expression consacrée dans notre Histoire, & qui par là ne peut jamais etre basse. Pour le mot *Vergogne*, il étoit déja vieux quand Chevreau l'a dit en 1660 : mais cinquante cinq ans auparavant, il étoit encore du bel usage. La preuve s'en trouve dans les meilleurs Ecrivains de ce tems la. D'ailleurs combien ce Vers ne perdroit-il pas de l'énergie de son expression, si l'on esfaioit d'y mètre le mot de *honte* ou d'*opprobre*, qui remplacent aujourd'hui, mais si foiblement, celui de *Vergogne*.

* *P*. 84. ST. I, *V*. 1. N 1615 ; S 1630. *Nous voions ces esprits*, &c.

ST. III, *V*. 1. Son Dauphin d'une vitesse prompte. *Je ne sais si notre Poëte n'a point fait ici allusion à la vitesse des Dauphins. Oppian dit que Neptune étant amoureux d'une Nimphe qui se cachoit de lui, il la trouva par leur diligence ; & que pour récompense, il leur dona la vitesse*. MEN. J'aimerois autant *promptitude vite* que *vitesse prompte*. La Tautologie feroit la même.

V. 4-6. Pensée Paiène. Quelle indécence de dire d'un Prince Chrétien dans une Pièce où l'on adresse la parole à Dieu, que *ce Prince portera si loin la réputation de ses hauts faits, qu'elle s'étendra jusqu'au séjour des morts !*

† *V*. 6. Terence, *Heautontim*. Act. I, Sc. I.

Erras, si id credis & me ignoras, Clinia.

Virgile, Enéide, Liv. VIII, V. 202.

Ne fugite hospitium, neve ignorate Latinos.

Liv. V, V. 848.

Mene salis placidi vultum, fluctusque quietos Ignorare putas.

Tout cela ne fait pas qu'*ignorer le Soleil* soit une Expression Françoise.

* *P*. 85. *V*. 3. *Il faut lire* & tes camps déconfits, *come je l'ai trouvé imprimé dans le premier volume des Muses Françoises*. Déconfit *ne se dit point d es choses inanimées. J'aurois dit au reste* (*au lieu de* ses Châteaux abatus) & ses Forts abatus. . . . *parce que nous disons en commun Proverbe* Des Châteaux en Espagne, *pour dire des choses qui ne sont point*. MEN.

Je ne connois point ce que Ménage appelle *les Muses Françoises* : mais aiant trouvé la même leçon dans F 1607, dans L 1611, & dans O 1618, je n'ai pas douté que ce ne fût la véritable. La raison que Ménage en done est suffisante ; & nous verions plus bas que Malherbe avoit mis *Camp* pour dire *Armée* dans l'*Ode au Duc de Bellegarde*, première manière, ST. XXI.

IV. 1606. ODE *au sujet de l'attentat commis sur le Pont-neuf en la persone de Henri le Grand, le 19 de Décembre 1605, par Etiène de l'Isle, Procureur à Senlis*. p. 86.

F 1607, II. K 1609. M 1612, II. N 1615. O 1618, II. P 1620. R 1627.

CET Etiène de l'Isle, *se jetant sur le Roi, come il passoit à cheval sur le Pont-neuf, le tira par son manteau, qu'il fit tomber. Cet home fut pris aussitôt & mené à la Bastille : mais come par ses interrogatoires il parut aliéné d'esprit, le Roi lui pardona*. MEN.

Cette Pièce, dans laquelle le Poëte allie par tout le Pathétique au Sublime, est une réfutation complète de l'opinion de ceux qui prétendent que l'Ode est le triomphe des Images, & que les Sentimens peuvent malaisément y trouver place. Sublime & Pathétique, Images & Sentimens sont également du ressort de l'Ode ; & les Odes les plus parfaites sont celles qui les réunissent. Il est vrai que parmi celles que nous estimons, nous en avons peu sur ce modèle : mais c'est aux Poëtes, & non au Genre Lirique, qu'il s'en faut prendre. Ceux qui depuis Malherbe se sont distingués dans ce genre, avoient ou beaucoup d'esprit come La Mothe ou beaucoup de sens & de goût come Rousseau : mais ils n'avoient pas dans le cœur cette heureuse sensibilité, sans laquelle on n'est jamais véritablement Orateur ni véritablement Poëte, parce qu'on est incapable de faire agir les diférens ressorts du Pathétique, dans lequel consiste principalement la véritable Eloquence ; & sous ce nom je comprens la Poësie.

P. 87. ST. I, *V*. 1 - 8. Chevreau trouve avec raison qu'ils présentent assés mal leur sens. *V*. 3 & 4. Il propose de les mètre de cette manière :

O ! Que du siécle de nos Pères
On voit le nôtre différent !

La Phrase seroit plus correcte : mais le Vers seroit plus prosaïque.

† *P.* 88, ST. I, *V.* 6-10. Ronsard, *Epitaphe de Charles IX*:

Et quand il ne seroit héritier de l'Empire,
Sur ses rares vertus on le devroit élire.

P. 89. ST. I, *V.* 1. C'est Jean Chatel que le Poëte désigne par *cet esprit farouche*, & cette dénomination annonce mal un attentat commis sur un Roi. D'ailleurs *la main de cet Esprit* est une Expression qui nous revolte. Je ne sais quel Poëte Grec done à *l'Esprit* un *pied leger* ; Eschile des *pieds à l'œil*, & des *ieux* à la *main* : mais ces Figures outrées ne sont pas de notre goût, & ce n'est point en cela que nous devons imiter les Anciens.

P. 89, ST. II ; *P.* 90. ST. I & II. Malherbe aiant commencé la premiére de ces Stances par *O Soleil ! O grand luminaire*, n'a du rien dire ni dans l'une ni dans l'autre qui ne convint aux Idées de *Soleil & de Luminaire*. C'est du *Soleil*, considéré come Etre animé, qu'on peut dire *qu'il a moins de sévérité*, *qu'il se couche*, *qu'il ne punit point*, que *son allure est vagabonde* ; ce qui ne se peut pas dire d'un *Luminaire*. C'est du *Luminaire* qu'on peut dire que *n'aiant point de connoissance*, *il n'a point d'affection* : mais cela ne sauroit convenir au *Soleil*, Etre animé. Malgré ces défauts de justesse, la premiere de ces Stances est très pathétique, & fait son impression.

† *P.* 90. ST. I, *V.* 1 & 2. Saint Matthieu, Ch. V, dit que Dieu *solem suum oriri facit super bonos & malos, & pluit super justos & injustos.* Sénéque, *Traité des Bienfaits* Liv. IV : *Si Deos, inquis, imitaris, da & ingratis beneficia : nam & sceleratis sol oritur, & piratis patent maria.* Prudence, Liv. I. *contre Simmaque*, V. 780, &c.

Unas capit impius & pius auras...
Sic piratis mare servit
Ut mercatori....
Sic probus atque reus capitalis criminis iisdem
Sideribus facilisque poli bonitate fruuntur.

P. 91. ST. I, *V.* 3 & 4. L'Ouvrage dont Henri IV embellissoit alors les bords de la Seine, étoit la grande Galerie du Louvre.

P. 96. ST. I, *V.* 1-4. Les Idées en sont disparates. Après avoir dit : *Serre d'une étreinte si ferme le nœud de leurs amours* ; il faloit nécessairement dire : *Que la Mort seule le puisse rompre.*

V. 1606. STANCES *aux Dames pour les Demi-Dieux Marins conduits par Neptune, dans le Carousel des quatre Elémens, en Mars* 1606. p. 98.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. S 1630.

CES *Stances furent faites au sujet du Carousel des quatre Elémens, pour M. de Guise, pour M. de Bellegarde & autres Seigneurs, qui répresentoient la Mer.* MEN.

Ce Carousel, dont le Maréchal de Bassompierre m'a fourni la date, fut fait à l'occasion de l'accouchement de la Reine, qui, le 20 de Février 1606, avoit mis au monde Madame Chretiène ou Christine, depuis Duchesse de Savoie. *Nous fimes*, dit ce Marechal, *plusieurs Balets & un Carousel, qui fut couru au Louvre & à l'Arsenal, qui étoit de quatres troupes. La premiére, étoit de l'Eau, où M. le Grand* (le Duc de Bellegarde) *& les principaux de la Cour étoient. Celle qui entroit après, étoit la* Terre, *que M. de Vendôme menoit. La troisiéme étoit le* Feu, *que M. de Rohan conduisoit ; & la quatriéme l'*Air, *de laquelle étoit Chef M. le Comte de Sommerive.*

* *P.* 98. ST. II, V. 5. Beaucoup d'Editions des Poësies de Malherbe ont *à votre vaillance*, ce qui ne fait point de sens. J'ai suivi la leçon de tous les Recueils, & des Editions de Malherbe de 1638 & 1660.

P. 99. ST. III, *V.* 3. *Nous en retourner chés nous* ; Locution que Malherbe auroit eu raison de nomer *Plébée*.

* *P.* 100. ST. I, *V.* 2. Edit. de Malh. 1630, 1631, 1638 : *Nous oblige à notre* &c : ce qui ne fait point de sens. En 1666 Ménage, qu'on a

suivi depuis, fit imprimer *Nous oblige notre* &c. ce qui fait un sens : mais toute la Phrase demande que ce Vers soit au Présent, *Nous oblige*, come je l'ai rétabli d'après tous les Recueils & l'Edit. des Poëf. de Malh. 1660.

VI. 1606. ODE AU ROI HENRI LE GRAND, *sur l'heureux succès du voïage de Sedan, entrepris pour réduire le Duc de Bouillon en Mars & Avril* 1606. p. 101.

F 1607, II. K 1609, M 1612, II. N 1615. O 1618, II. P 1620. R 1627.

J'AI *appris de M. Racan que cette Ode étoit une de celles que Malherbe estimoit davantage ; & en effet, elle est fort belle. Ces Vers de sept à huit Sillabes, dont elle est composée, sont extrêmement harmonieux ; & quoi qu'ils soient petits, ils sont beaucoup plus propres à exprimer de grandes choses dans le Genie Lirique, que ceux de* 8 *à* 9, *de* 10 *à* 11, *de* 12 *à* 13. MEN.

La raison pourquoi les Vers de sept Sillabes sont les *plus propres à exprimer de grandes choses dans le Genie Lirique*, c'est qu'ils sont assés courts pour obliger le Poëte à chercher les Tours d'expression les plus capables de doner au Stile la rapidité qu'il doit avoir ; & qu'en même tems ils sont assés longs pour que l'Expression conserve une sorte de majesté ; ce qu'elle feroit difficilement dans une mesure de Vers plus bornée.

Après un très long détail de passages de Ronsard & d'Ecrivains de son tems, par lequel il est prouvé sans replique que Ronsard a le premier composé des Odes en François, & qu'il s'est aussi servi le premier de ce nom d'Ode ; Ménage dit : *J'ajoute à toutes ces choses que Malherbe après Ronsard, & M. de Racan après Malherbe, se sont enfin élevés en ce genre de Poëme à un si haut dégré de perfection, que non seulement ils ont laissé au-dessous d'eux tous leurs prédécesseurs : mais qu'ils ont ôté à leurs successeurs l'espérance de les égaler, ou du moins de les surpasser.* Malheureusement pour nous, Ménage a prophétisé.

ST. I. les six premiers Vers sont très bien. Les quatre derniers ne sont que du galimatias ; & les idées du neuvième ne sont pas dans leur ordre naturel.

* *P.* 102. ST. II, V. 3. Quelques Recueils & toutes les Edit. des Poëf. de Malh. ont ici, *N'eussent fait.* J'ai mis avec F 1607, M 1612 & O 1618, *Eussent fait* ; & l'on peut être sur que Malherbe n'avoit pas mis ici de Négation ; 1°. parce que la Sintaxe n'en demande pas ; 2°. parce que sa Phrase n'eût pas été régulière. *V.* 7, il dit *Se fussent* & non pas *Ne se fussent vêtus* ; & *V.* 9, *eût*, & non pas *n'eût*.

† *V.* 7 & 8. Voïés Liv. I, XIV.

† *P.* 67. ST. II, *V.* 2.

P. 103. ST. I, *V.* 3 & 4. On en peut en traiter la Pensée de fausse ; parce qu'à la rigueur ce n'est pas la grandeur d'un Roi, mais sa bonté qui fait adorer ses loix.

ST. II. *V.* 8. Quelques Critiques, au rapport de Ménage, ont prétendu que *Les Chênes* disoient tout ; & que ces mots *& leurs racines* étoient une cheville amenée par la Rime. Ces Critiques ne se connoissoient pas en Images ; & ne sentoient pas combien ces mots ajoutent à celle que le Poëte fait ici.

† *V.* 1-4. Pétrarque a dit quelque part

E'l caldo fa sparir le nevi, e'l ghiaccio,
Di che vanno superbi in vista i fiumi.

Dans toute cette Stance & la suivante Malherbe semble avoir voulu joûter contre Ronsard, qu'il n'a pas eu de peine à surmonter. Ce dernier s'étoit servi de la même Comparaison, en parlant à Charles IX, Liv. I. Ode I.

COMME on voit l'orgueil d'un torrent,
Bouillonant d'une trace neuve,
Parmi les plaines en courant
Ravager tout ce qu'il y treuve :
Ainsi ta main renversera
Sur la terre de sang trempée,
Tout l'effort qui s'opposera
Devant le fil de ton épée.

Rien n'est plus ordinaire chés les Poëtes que cette Comparaison d'un grand Capitaine, d'un Conquérant, d'un Héros avec un grand Fleuve, un Torrent impétueux, un grand Incendie. Virgile en avoit pris l'Imago dans le Liv. IV. de l'Iliade. Homère, y parle d'Ajax & de Diomède: mais Virgile, en s'appropriant cette Comparaison, a su l'appliquer tout différemment, *Enéide*, Liv. II, *V.* 304.

In segetem veluti cum flamma furentibus austris
Incidit ; aut rapidus montano flumine torrens
Sternit agros, sternit sata læta boumque labores,
Præcipitesque trahit silvas.

Horace, Liv. III, Ode IX, fait aussi de cette Comparaison une application différente des autres Poëtes. Il l'applique à l'avenir.

Quod adest memento
COMPONERE *æquus : cætera fluminis*
Ritu feruntur, nunc medio alveo
Cum pace delabentis Etruscum
In mare, nunc lapides adesos
STIRPESQUE *raptas, & pecus, & domos,*
Volventis una, non sine montium
Clamore, vicinæque sylvæ ;
Cum fera diluvies quietos
IRRITAT *amnes.*

Lucain, *Pharf.* Liv. IV, *V.* 272, parlant de Pompée.

Sic pleno Padus ore tumens super aggere totas
Excurrit ripas, & totos concutit agros,
Succubuit si qua tellus, cumulumque furentem
Undarum non passa ruit : tum flumine toto
Transit & ignotos aperit sibi gurgite campos.

Silius Italicus, Liv. IV, *V.* 522, parlant du Consul Gracchus.

Ut torrens celsi præceps è vertice Pindi
Cum sonitu ruit in campos ; magnoque fragore
Avulsum montis volvit latus, obvia passim
Armenta, immanesque feræ, sylvæque trahuntur.
Spumea saxosis clamat convallibus unda.

Le Tasse, *Jérus. déliv.* Ch. I, ST. LXXV, parlant de l'Armée des Chretiens.

NON *è gente pagana insieme accolta,*
Non muro cinto di profonda fossa,
Non gran torrente, ò monte alpestre, ò folta
Selva, che'l lor viaggio arrestar possa.
Così de gli altri fiumi il Re tal volta,
Quando superbo oltra misura ingrossa,
Sovra le sponde ruinoso scorre :
Nè cosa è mai, che gli s'ardisca opporre.

L'Arioste, *Roland le furieux*, Ch. 40, ST. 31, commence du ton de l'Epopée en imitant Virgile, & gâte tout en finissant par un badinage imité d'Ovide.

CON *quel furor, che'l Re de' fiumi altero*
Quando rompe tal volta argini e sponde,
E che ne i campi Oenei s'apre il sentiero,
E i grassi solchi, e le biade feconde,
E con le sue capanne il gregge intero,
E co i cani i pastor porta ne l'onde,
Guizano i pesci à gli olmi in sù la cima,
Ove solean volar gli augelli in prima.

† *P.* 104. ST. I, *V.* 7-10. Properce, Liv. IV, *Eleg.* VIII, parlant de la colère de Cinthie, renferme la Penſée de ces quatre Vers dans ces trois mots qui forment une Image ſublime : *Fulminat illa oculis.*

* *P.* 106, ST. I, V. 9. Toutes les Edit. des Poëſ. de Malh. & tous les Rec. à l'exception d'un ſeul, portent, *Qui ſera ſi ridicule, Qui ne confeſſe*, &c. La Sintaxe demande *Qu'il*, & K 1609 me l'a fourni.

† *V.* 9 & 10. *Hercule fut moins Hercule que toi.* Malherbe fait uſage de la même Hiperbole, en parlant d'Henri IV, dans ce commencement de *l'Epitaphe du Duc d'Orléans* (ci p. 204) : *Plus Mars que Mars de la Thrace.* Avant lui Marot avoit dit à François I : *Roi le plus Roi qui fut onc couroné.* Ce *le plus Roi* ſe trouve dans Homère, qui, ſuivant le génie de ſa langue, l'a dit en un ſeul mot. Sapho, citée par le Rhéteur Démétrius, avoit dit de même en un ſeul mot : *plus or que l'or.* Plaute fait dire par un Paraſite, qui parle de ſon Patron :

Victimas, lanios ut ego huic ſacrificem ſummo Jovi;
Nam hic mihi nunc eſt potior Juppiter quam Juppiter.

Quelque ami que Balzac fût de l'Hiperbole, il n'approuvoit pas celle de Malherbe, dont il s'agit ici. Dans ſon *Entretien* XXXI, après avoir rapporté les Vers de Plaute cités ci-deſſus, & cette fin d'un Vers de Daniel Hinſius, *Plus quovis Cæſare Cæſar* ; il ajoute : *Je ne condamne pas ces belles Figures. Je dis ſeulement qu'elles ne ſont plus à mon uſage.* Moins reſervé que Balzac, j'oſerai dire qu'il faut laiſſer ces belles Figures aux Anciens, & n'emploier ces ſortes de traits & ceux qui leur reſſemblent que dans le Stile badin. *Hiperbolen*, dit Quintilien. *audacioris ornatus ſummo loco poſui,... ſed ejus rei ſervetur quoque menſura quædam. Quamvis enim omnis Hyperbole ultra fidem, non tamen eſſe debet ultra modum ; nec alia via in Cacozeliam itur, ... Pervenit hæc frequentiſſime ad riſum : qui, ſi captatus eſt, Urbanitatis ; sin aliter, Stultitiæ nomen aſſequitur.*

* *P.* 107. ST. I, *V.* 6. N 1615 ; P 1620 ; R 1627, & toutes les Edit. des Poëſ. de Malh. diſent *De la vertu*, &c. au lieu *De ta vertu* : mais F 1607 ; K 1609 ; M 1612 ; O 1618, m'ont fait croire que le Poëte, aiant eu particulièrement deſſein d'attacher la Fortune au Char d'Henri IV, avoit dit réellement : *De ta vertu.* Que l'on faſſe attention à toute la Stance ; la ſuite du diſcours ſemble exiger cette leçon.

ST. II, *V.* 7-10. Métaphore mal ſoutenue. L'orgueil, conſidéré come du verre, ne ſauroit demander merci.

P. 108. ST. I, *V.* 5-10. *Cette Epée apparoiſſant à la Gréce* eſt une manière de s'exprimer, qui révolte ; dont je ſens ne ſe préſente pas d'abord, & n'a rien de ſatisfaiſant quand on l'a compris. C'eſt encore une Métaphore mal ſoutenue. Pour la ſoutenir, il faloit dire : *obſcurcira l'éclat*, ou *la lumière de l'infidèle croiſſant.*

P. 109. ST. II, *V.* 10. Expreſſion indécente & baſſe, amenée par la Rime. C'eſt avilir les ames ambitieuſes, que l'amour de la gloire conduit à la guerre, que de les y faire *aller querir du butin.*

† *P.* 110. ST. I, *V.* 1-3. C'eſt d'après les Anciens qu'il done une Corne au Teſin. *P.* 127. ST. I, *V.* 6 ; il parle des *cornes* du Pô. Les Anciens repréſentoient les Dieux des Fleuves avec une tête de Taureau. Virgile, Georg. Liv. III, dit de l'Eridan ou du Pô : *Gemina auratus Taurino cornua vultu Eridanus.* Horace, Liv. IV. Ode XV, appelle l'Ofente : *Tauriformis Aufidus.*

* *V.* 7-10. J'ai ſuivi la ponctuation de F 1607, K 1609, M. 1612, O 1618, & des Edit. de 1638 & 1660, come la plus naturelle. Dans N 1615, & R 1627, il y a une Virgule après le Vers 8, & une autre après le *V.* 9. P 1620, les Editions de 1630, 1631, 1666, 1689 & 1723, mètent ſeulement une Virgule après le V. 7.

ST. II, *V.* 10. Il fait alluſion aux Armes du Duché de Milan.

P. 3. ST. I, *V.* 3. *Dire*, Terme impropre à l'égard de *ma lire* du *V.* 1. & du *Cigne*, de *V.* 4. *V.* 5. *Incomparable*, pure Cheville.

ST. II, *V.* 2. M. Huet a mis à la marge de ſon Exemplaire : *Trouver l'immortalité.* C'eſt ce qu'il faloit, & non pas *trouver de l'éternité.*

P. 112, ST. I, *V.* 7 & 8. *Couroner quelqu'un d'Amarante*, pour dire *l'immortaliſer* eſt une Expreſſion à l'abri de la Critique : mais *Couroner d'Amarante la louange de quelqu'un* eſt une Expreſſion ſi hardie, qu'elle pourroit bien ne pas plaire à tout le monde. Ce qui ſoit dit ſans doner atteinte à l'heureuſe hardieſſe, qui doit quelquefois ſe trouver dans les Expreſſions Liriques.

† Horace & Properce ont fourni le fond de cette Stance & de la précèdente. Horace, Liv. IV, *Ode* VIII.

Non inciſa notis marmora publicis. . .
Ejus qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit, clarius indicant

Laudes quam Calabræ Pierides; neque
Si chartæ sileant quod bene feceris,
Mercedem tuleris. . . . .
Dignum laude virum Musa vetat mori.

Properce, Liv. III, *Elég.* I.

Nam neque Pyramidum sumptus ad sidera ducti
Nec Jovis Ælæi cœlum imitata domus:
Non Mausolæi dives fortuna sepulchri,
Mortis ab extrema conditione vacat.
Aut illis flamma, aut imber subducet honores,
Annorum aut ictu pondera victa ruent.
At non ingenio quæsitum nomen ab ævo
Excidet; ingenio stat sine morte decus.

VII. AVANT 1607. *CHANSON faite conjointement avec la Duchesse de Bellegarde & le Marquis de Racan.*

G 1607, II. M 1612, II. O 1618, II. *Plusieurs Editions du* CABINET SATYRIQUE; *& presque par tout le Titre est* STANCES.

J'AI *oui dire à M. de Racan que cette Chanson fut faite dans la Chambre de Madame de Bellegarde, par lui & par Malherbe, à l'imitation d'une Chanson Espagnole, dont le Refrein étoit* Bien puede ser, Non puede ser; *& que Madame de Bellegarde y avoit beaucoup plus de part, que ni lui, ni que Malherbe. Ainsi cette Pièce n'a point du être mise parmi celles de Malherbe. Cependant de son tems même, elle passoit pour être de Malherbe, come il paroît par des Vers que Bertelot fit contre lui au sujet de cette Chanson.* MEN.

Ménage rapporte ensuite les Vers de Berthelot, qui font une espèce de Parodie de la Chanson de Malherbe. L'une & l'autre Pièce se trouvent ensemble dans différentes Editions du *Cabinet Satyrique*. Je ne mètrai point ici la Parodie de Berthelot. Elle me tiendroit trop de place. Come elle est très offensante pour Malherbe, il y répondit en faisant doner des coups de bâton à Berthelot, par un Gentilhome de Caën, que Ménage nome La Boulardiere.

* *P.* 113. COUPLET II, V. 1. Edit. des Poësies de Malh. *Sous telle puissance.* J'ai suivi la Leçon des Rec. & du Cab. Sat. *V.* 5. On lit, ibid. *Come celle que je*, &c.

* *P.* 114. *V.* 4 & 5. Rec. & Cab. Sat.

Mais que de si vives atteintes
Parte la cause de leurs plaintes.

* C. III, *V.* 1 & 2. *Rec.*

QU'UN Amant, flaté d'espérance,
Obstine sa persévérance.

* *P.* 115. C. I, *V* 4 & 5. Rec.

Mais que de si digne servage
Pour une autre je me dégage.

VIII. AVANT 1607. *STANCES pour Monsieur le Duc de Bellegarde, à une Femme qui s'étoit imaginée qu'il étoit amoureux d'elle.* p. 116.

G 1607, II. I 1609. K 1609. M. 1612, II. N 1615. O 1618, II. P 1620. R 1627.

MALHERBE *fit ces Stances pour M. de Bellegarde, au sujet d'une Fille qui s'étoit imaginée que M. de Bellegarde l'aimoit.* MEN.

* *P.* 116. ST. I, *V.* 6. G 1607; I 1609; M 1612; O 1618: *Qu'elle me done*, &c.

ST. II. Les mêmes Recueils. *V.* 2. *Me porte*, &c. *V.* 5, *elle m'accuse*. *V.* 6. *De ce que je n'ai point*, &c.

P. 117. ST. II. Le Poëte, après avoir dit qu'*il souhaitoit n'avoir pas d'autre malheur que d'être dans la prison de Philis*, ne devoit pas ajouter *que son mal ne l'étoneroit guères, & que les remèdes les plus communs l'en guériroient*. Il devoit dire *que ses fers ne l'étoneroient guères, & qu'il les romproit au moindre effort*. C'est ici le vice de la Métaphore mal soutenue. Malherbe a commis la même faute en plusieurs endroits; & l'on doit en être surpris. Ménage avoit su de Jean Sirmond de l'Académie Françoise que Malherbe étoit grand ennemi des Métaphores non continuées, & qu'il ne cessoit point de blâmer ce Vers d'Horace:

Et male tornatos incudi reddere versus.

Il disoit même à ce sujet: *Dire à un Poëte; Remètés sur l'enclume ces Vers qui sont mal tournés; c'est come si l'on disoit à un Cuisinier, cette pièce de Bœuf n'est pas assés bouillie, qu'on la remète à la broche*. Guyet, Ménage & d'autres Critiques ont justifié le Vers d'Horace, en avouant qu'on y lit, *male tornatos*, mais par une faute de Copiste, au lieu de *male formatos*. Je renvoie à l'*Observation* de Ménage, qui prouve la vérité de cette leçon.

* *V.* 3. G 1607; I 1609; M 1612; O 1618: *Mes douleurs ne dureroient* &c.

* ST. III, *V.* 3. Les mêmes Recueils: *En un lieu si fort & si beau*. K 1609: *si haut & si beau*.

* *P.* 118. ST. II & III. Elles manquent dans I 1609.

IX. 1607. SONNET AU ROI HENRI LE GRAND. p. 119.

L 1611, I.

CE *Sonnet fut fait en* 1607. MEN. Ce fut apparemment à l'occasion de la naissance du second Fils d'Henri IV, ce petit Duc d'Orléans dont on voit l'Epitaphe, ci p. 204. Il étoit né le 6 d'Avril 1607.

* *V.* 1. L 1611. DESTINS, *je le connois*, &c.

V. 4. *Effrolable* est impropre. Si l'on peut dire dans l'éloge d'un Conquérant qu'*il est l'effroi de la terre*, on ne peut pas dire qu'*il est effrolable*. La première Phrase offre une idée terrible, à la vérité; mais grande. La seconde Phrase ne présente qu'une idée odieuse.

* *Ibid.* L 1611. *Soit encore adorable*, &c. Le sens est plus beau, qu'avec *effrolable*: mais il s'accorde moins bien avec ce qui suit.

V. 9 & 10. Ils désignent d'une manière assés poëtique l'*Equateur*, cercle imaginaire, egalement éloigné des deux Pôles, & partageant la Sphère en deux parties égales. Mais ne peuton pas dire que Malherbe tombe ici dans le défaut qu'il reprochoit à Desportes, d'être quelquefois trop savant.

* *V.* 14. L 1611: *Ce leur fera trop peu, s'ils* &c.

X. 1607. OU 1608. SONNET *au Roi Henri le Grand.* p. 120.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AUROIS pu dater simplement ce Sonnet de 1607, puisque le sujet est le même que celui du précédent, & qu'on peut croire qu'il fut fait a peu près dans le meme tems.

Il est à remarquer, dit Ménage, *que les Rimes du second Quatrain de ce Sonnet ne sont pas semblables à celles du premier; ce que Malherbe a encore pratiqué en quelques autres Sonnets, come en celui à M. du Maine* (ci p. 208), *en celui à M. de Flurance* (p. 137), *en celui à Rabel* (p. 63). *M. de Racan dans ses* Mémoires pour la Vie de Malherbe, *parle de ces Sonnets licentieux*. Après avoir rapporté ce que Racan en dit, n. XXIII, Ménage ajoute: *M. Pelisson en parle aussi dans son* Histoire de l'Académie, *au sujet de M. Maynard, qui les appeloit des Epigrammes de quatorze Vers. Mais à propos de Sonnets, il est encore à remarquer, que tous ceux de Malherbe, à la réserve de deux ou trois finissent par des Rimes masculines; ce que Malherbe a affecté, à cause que les Rimes masculines ferment mieux la Période, que les Rimes féminines. Et c'est aussi pour cette raison que la plus-part de ses Stances finissent par des Rimes masculines. Dans les sujets tristes les Rimes féminines, come plus languissantes, finissent néanmoins plus agréablement les Stances, que les masculines.*

V. 5-8. Métaphore mal soutenue.

V. 8. Il fait allusion à l'opinion, très commune encore de son tems, laquelle faisoit décendre les François d'un prétendu Fils d'Hector, nomé Francus ou Francion, que nos vieux Romanciers avoient imaginé s'être soustrait à la ruine de Troie & s'être, après bien des avantures, réfugié dans la partie Septentrionale de l'Europe.

XI. 1608. CHANSON *sur le départ de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 121.

JE n'ai point d'autre raison de la dater de 1608, sinon que la plusspart ces Pièces adressées à cette Vicomtesse, sont antérieures a 1609.

JE *crois que notre Poëte a fait cette Chanson pour sa Caliste, & que c'est de cette Chanson dont il entend parler, quand il dit dans une de ses* Lètres à Caliste, *qui est la* XVIe *du Liv.* III : J'avois commencé des Vers quand vous partites d'ici, pour vous témoigner le déplaisir que j'en avois. Je suis après de les achever, & les vous envoierai tout aussi-tôt avecque le plus bel air du monde, qui y est déja fait. *Ce que je dis d'ailleurs* (ci Liv. III, XL), *que Malherbe avoit eu le déplaisir de ne voir jamais de beaux Airs sur ses belles Chansons, est contraire à ce passage : mais je ne laisse pas de croire que cela est vrai, l'aiant oui dire à des persones dignes de foi, qui l'ont oui dire à Malherbe. . . . Cette Caliste étoit la Vicomtesse d'Auchy, de qui nous avons une* PARAPHRASE sur l'Epître de S. Paul aux Hébreux. *C'est la Dame que notre Poëte a le plus ardemment & le plus constamment aimée, come il paroît par les Lètres qu'il lui a écrites, qui contiènent tout le Livre troisième de ses Lètres. . . . Cette Caliste, Vicomtesse d'Auchy, s'appelloit Charlote des Ursins ; & elle étoit Fille de Gilles Jouvenel des Ursins, Seigneur d'Armentières, & de Charlote d'Arcas. Elle avoit épousé Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Fils d'Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, & de Marie de Scepoix. Malherbe la frapa, come Ovide avoit fait Corinne. Voiés la Lètre XV du Liv. III de ses Lètres.* MEN.

† COUPL. I, *V.* 2-4. Pétrarque, *Sonnet* CXXXIV.

E vidi lagrimar que' duo bei lumi
Ch'an fatto mille volte invidia al Sole.

† *P.* 122 : COUPL. II, *V.* 3. Pétrarque, *Sonnet* CXXIX.

O occhi miei, occhi non già, ma fonti!

XII. 1608. ODE *à Monseigneur le Duc de Bellegarde, Grand Ecuier de France.* p. 223.

H 1609. K 1609. L 1611, I. N 1615. P 1620. R 1627.

MALHERBE *fit cette Ode, étant ad domestiqué chés M. de Bellegarde, deux ans avant la mort du Roi Henri le Grand.* MEN.

Malherbe n'avoit pas fait d'abord cette Ode, telle que nous l'avons dans ses Œuvres & dans les quatre derniers des Recueils cités ci-dessus. Dans H & K 1609, elle eft de huit Stances plus longue. Le Poëte en supprima onze, en la corrigeant ; en fit trois nouvelles ; & mit dans un ordre diférent celles des anciènes qu'il conserva. Je ferai suivre les Remarques, que l'on va lire, de l'Ode come elle est dans Recueils de 1609 ; & pour la commodité des Lecteurs j'en numeroterai les Stances, parce que je vais y renvoier continuellement.

ST. I. C'est aussi la première des Recueils de 1609.

P. 124. ST. I. Elle est la seconde des mêmes Recueils.

* *V.* 1-4. *Ce que M. de Girac dit sur ces Vers de Malherbe dans sa* Replique à M. Costar, *mérite d'être ici rapporté.* Cette Stance est une de celles qu'on a le plus blâmées parmi les Ouvrages de cet incomparable Poëte. Plusieurs Critiques n'ont pu soufrir qu'il appellât les Muses *Parentes des Dieux*, puisqu'elles sont elles-même des Déesses ; qu'en cette qualité, & non come Parentes des Dieux, elles ne parlent pas en esclaves ; quoiqu'il ne faille point être Dieu, ni Parent des Dieux, pour ne pas parler de cette sorte. Et ce ne feroit pas bien s'expliquer, ajoutent-ils, d'appeller *Parent des Princes* celui qui seroit effectivement Prince. Il n'appartient qu'à la Langue Grèque d'user en cela de circonlocution ; & au lieu de *Poëtes* & d'*Orateurs*, de dire *les Enfans des Poëtes & des Orateurs*. En effet j'ai vu un exemplaire de Malherbe, où il y avoit écrit à la marge, de la main d'un des plus beaux Esprits de ce siècle ;

LES Muses hautaines & braves,
Come Filles de Jupiter,
Ne savent que c'est de flater
A la manière des esclaves.

Toutes ces Objections de M. de Girac contre notre Poëte, sont nulles de toute nullité. Il est vrai que les Muses sont des Déesses : mais ce sont des Déesses d'un ordre inférieur à Jupiter, à Apollon, à Mars, à Bacchus, à Junon, à Vénus, à Diane, à Miverve & à tous autres Dieux qu'on appelle majorum gentium. *Desorte que, quand notre Poëte a dit que les Muses étoient* Parentes des Dieux, *il a entendu parler des Dieux du premier ordre, qu'il a appellés Dieux par excellence. Aristophane a dit de même dans son* PLUTUS. . . O Jupiter, & vous Dieux. *Il est vrai aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être Dieu, ou Parent des Dieux, pour ne point parler en esclave ; & que d'autres que les Dieux & leurs Parens peuvent parler en persones libres : mais il suffit que les Dieux & les Parens des Dieux parlent de la sorte. Pour ce qui est de cet exemplaire de Malherbe, où l'un des plus beaux Esprits de ce siecle (ce que j'explique de M. de Balzac) avoit écrit,*

LES Muses hautaines & braves,
Comme Filles de Jupiter, &c;

il est constant que ces Vers sont de Malherbe : mais Malherbe qui les avoit faits premièrement de cette sorte, les changea depuis de l'autre façon, à cause de la mauvaise Rime de Jupiter *& de* flater, *come je l'ai appris de Monsieur de Racan ; de qui j'ai appris aussi que Malherbe sur la fin de ses jours avoit conçu une si grande aversion contre ces Rimes Normandes, qu'il avoit dessein de les ôter de toutes ses Poësies. Mais pour revenir à nos* Parentes des Dieux, *j'avoue que ce mot de* Parentes *n'est pas favorable ; & j'aurois mieux aimé m'exprimer de la sorte :*

LES Muses hautaines & braves
Tiènent le flater odieux.
Ces Filles du Père des Dieux
Ne parlent jamais en Esclaves.

MENAGE.

Je me range du parti de Girac, dont Ménage ne détruit point les objections ; &, sans approuver ni désapprouver la correction de ce dernier, je dis que *le flater*, au lieu de *la flaterie*, ne passeroit aujourd'hui qu'avec peine dans le Stile Marotique. Ce n'est pas tout. Chevreau croit que peu de gens, à l'exemple de Malherbe, nomeroient braves *les Muses, qui ne cherchent que la paix leur bone amie, qui se piquent plus d'esprit que de cœur; qui se contentent de promètre ou de doner une courone au Victorieux, au retour de la bataille. Il faut*, dit-il encore, *laisser cette épithète à Pallas, qui est née le casque en tête, & que les Anciens ont représentée come une Fille dont le cœur ne pouvoit être fléchi, . . qui partage avec le Dieu Mars tout le soin & toute la gloire de la guerre.* Cette critique est très juste. A l'égard des quatre Vers cités par Girac, Racan, ou Ménage à manqué de mémoire. Ces Vers ne sont point la première manière dont notre Poëte avoit commencé cette Stance. Les Recueils de 1609 sont en ceci conformes aux Editions des Poësies de Malherbe. Balzac avoit trouvé dans L 1611 les quatre Vers, que Girac a cités depuis. Malherbe étant peu content de la première manière, les refit de la seconde. Il est vrai que dans N 1615, on les retrouve tels qu'ils étoient dans H & K 1609 : mais dans P. 1620, Recueil dont les Pièces avoient été revûes par leurs Auteurs, on lit les mêmes Vers que dans L 1611. Il en faut conclure que, sans trop s'embarasser de la *Rime Normande* de *Jupiter* avec *flater*, Malherbe après avoir varié, résolut enfin, plus choqué de *Parentes des Dieux*, que d'une mauvaise Rime, de s'en tenir à sa seconde manière ; & que Balzac, instruit de ses intentions, la mit par cette raison à la marge de son exemplaire. Si la première manière se retrouve dans l'Edition de 1630, toujours suivie depuis, c'est à la Rivière-Gravier, qu'il s'en faut prendre ; & si dans cette Edition même elle reparoît, encore, c'est parce que je n'ai fait une attention convenable à tout ce que l'on vient de lire, que depuis l'impression des Poësies.

* *V.* 9. Les Recueils de 1609 & les Edit. des Poës. de Malh. avant 1666. *Quelque servic. qu'on lui*, &c. Chevreau soit qu'il connût les Recueils de 1609, soit qu'il s'en tint au sens, avoit lu *qu'on leur fasse* ; & Ménage à suivi cette correction.

* *P.* 124. ST. II. 1609, III. *V.* 1-4. ne sont pas les mêmes dans H & dans K 1609, suivis par L 1611.

P. 125. St. I. 1609, iv.

* *P*. 126. St. I. 1609. v. *V*. 2. L'home est *c'est-à-dire* On est ; *& dans les premières Edit. il y avoit* L'on est. *J'ai remarqué il y a long tems dans mes* Origines de la Langue Françoises *& dans mes* Observations sur l'Aminte *que le François* On dit *avoit été fait du Latin* Homo dicit. *D'où vient que dans les anciens Livres vous trouverés toujours écrit* L'hom dit, L'hom fait, *au lieu de* L'on dit, L'on fait. *Les anciens Auteurs Italiens ont emploïé le mot* Uomo *en la même signification... Les Allemans disent de même* Man Sagt. *&* Man Kan, *pour dire*, On dit, On peut ; *qui est comme qui diroit* Homo dicit, Homo potest. *Cependant cette façon de parler de Malherbe n'est pas à imiter.* Men.

* *V*. 2, 8-10, diffèrent de 1609.

P. 126. St. I. 1609, vi.

† Du Bellai dans son Ode au Prince de Meuse.

Mais come errant par une prée,
De diverses fleurs diaprée
La Vierge souvent n'a loisir,
Parmi tant de beautés nouvelles,
De reconnoître les plus belles ;
Et ne sait lesquelles choisir.
Ainsi confus de merveilles,
Pour tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je pers toute connoissance,
Et pauvre par l'abondance
Ne sais que choisir en toi.

Ange Politien *Epigramme* à la louange de Bassus.

Utque intret biferi si Virgo rosaria Pæsti,
Quam primo carpat vix sciat illa rosam.
Sic tot Fama tuæ cernens miracula laudis,
Palmam cui primum deferat, in dubio est.

St. II. 1609, xiii. V. 5-10. *Le Duc de Bellegarde étoit de la Maison* de Saint Lari, *c'est-à-dire*, de Saint Hilaire, de Sancto Hilario. *C'est ainsi que cette Maison est appellée dans les Titres Latins. Il y a eu de cette Maison un Maréchal de France, appellé* le Maréchal de Bellegarde, *qui étoit Oncle de notre Duc. Et c'est de ce Maréchal & de celui de Termes, allié à la Maison de Bellegarde, de qui Malherbe entend parler quand il dit que les Parens du Duc de Bellegarde, ont toujours tenu en France les charges les plus honorables.* Men.

* *V*. 5, 8-10, diffèrent de 1609.

P. 127. St. I. 1609, xiv. Il s'agit dans cette Stance du Maréchal de Termes.

V. 1, 3 & 5. diffèrent un peu de 1609.

† *V*. 5 & 6. Voïés ci-dessus Liv. II, vi : † *P*. 110. St. I, *V*. 1-3.

St. II. 1609, xv.

* *V*. 8. J'ai suivi la leçon des Recueils. Partout ailleurs on lit : *Connoît que c'est que du vrai bien.* Quoique ce tour soit familier à Malherbe, qu'il fût commun de son tems, & qu'on puisse croire que ce Vers est sa seconde manière ; je n'ai pas fait difficulté d'adopter l'autre, parce qu'il n'est pas, come celui-ci, d'une dureté qui choque l'oreille, & que la Phrase en est plus Françoise.

P. 128. St. I. 1609, xvi.

* V. 6. 1609. *Des beaux cœurs*, &c.

St. II. 1609, xviii. *V*. 8 & 10. *J'ai remarqué, il y a long-tems dans mes* Origines de la Langue Françoise, *que le mot de* Court *avoit été fait du Latin* Curtis *ou* Cortis, *de même que l'Italien* Corte (*& l'Espagnol* Cortes) ; *& non pas de* Curia ; *& que par cette raison d'Etymologie il faloit écrire* Court, *& non pas* Cour. *Ainsi notre Poëte n'est pas à reprendre d'avoir rimé* Court *&* accourt. *Mais ceux qui riment* Court, *avec les mots qui se terminent en* our, *sont encore moins à reprendre ; car on prononce* cour, *& non pas* court. *Et cependant j'apprens de M. de Racan que Malherbe ne pouvoit souffrir les Poëtes de son tems qui rimoient* la Cour, *avec ces mots qui se terminent en* our. Men.

* *V*. 6-9, diffèrent de 1609.

* *P*. 129. St. I. Elle répond à la xxixe de 1609, dont le Poëte a conservé peu de chose.

P. 129. St. II. 1609, xxx.

P. 130. St. I. 1609, vii.

* *V*. 1 & 4, diffèrent de 1609.

St. II. 1609, viii.

* *V*. 2. *Les Femmes avec des*, &c. *V*. 10. *Fût-il pas clos*, &c.

P. 131. St. I. Rien ne répond à

cette Stance dans H & K 1609. *V.* 1. *Homicide* mauvaise Epithète. Ce n'est pas honorer un Héros que de lui doner un *bras homicide*.

ST. II. 1609, IX.

V. 2. 1609; *Qui dessus la scène*, &c. *V.* 5-8. 1609; Pensée & Vers diférens.

P. 132. ST. I. 1609, X.

* *V.* 4-9. 1609. Diférens, & même en partie pour la Pensée.

ST. II. 1609. XI.

* *V.* 2, 4-10. 1609, Diférens pour le fond des Pensées.

† Virgile, je n'ai pas l'endroit présent

Alpheum fama est huc Elidis amnem
Occultas egisse vias subter mare, qui nunc
Ore Arethusa tuo Siculis confunditur undis.

Le même *Eglogue X*, apostrophant l'Alphée:

Sic tibi cum fluctus subterlabere Sicanos
Doris amara suam non intermisceat undam.

P. 133. ST. I. 1609, XII.

ST. II. Elle n'est pas dans H & K 1609.

P. 134. ST. I. Elle n'est pas non plus dans ces Recueils: mais avec la précèdente elle en remplace six que l'on y lit.

ST. II. 1609, XXXI.

* V. 4. 1609. *Toujours la pousse*, &c. *V.* 7. J'ai suivi P 1620. Partout ailleurs on lit: *qui leur éclaire*: ce qui rend la Phrase moins Françoise & le Vers moins harmonieux.

P. 135. ST. I. 1609, XXXII.

* *V.* 1. 1609: *Toute la gloire du*, &c. *V.* 8. *Considère qu'une*, &c.

ST. II. 1609, XXXIII.

* *V.* 1. 1609, *Ainsi toujours d'or*, &c. V. 3. 1609. *Ainsi te naissent tous*, &c. V. 5-8. 1609, tous diferens.

P. 136. ST. I. 1609, XXXIV. *V.* 1. *Ces pleines voiles n'ont point de rapport avec ce qui suit.* Vous feront avoir le front dans les étoiles. MEN. V. 8-10. *Ce Compliment est trop commun. J'aurois souhaité que notre Poëte eût fini son Ode par quelque chose de plus extraordinaire.* MEN.

Voïons présentement cette Ode telle qu'elle est dans les Rec. de 1609.

I.

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler;
Le mérite qu'on veut celer
Souffre une injuste violence.
BELLEGARDE, unique support
Où mes vœux ont treuvé leur port,
Que tarde ma paresse ingrate,
Que déja ton bruit nompareil
Au bords du Tage & de l'Euphrate
N'a vu l'un & l'autre soleil.

II.

Les Muses hautaines & braves
Tiènent le flater odieux;
Et come parentes des Dieux
Ne parlent jamais en esclaves.
Mais aussi ne sont-elles pas
De ces Beautés, dont les appas
Ne sont que rigueur & que glace,
Et de qui le cerveau léger,
Quelque service qu'on leur fasse,
Ne se peut jamais obliger.

III.

La Vertu, qui de leur étude
Est le fruit le plus précieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude;
Et les agréables chansons,
Par qui leurs doctes neurissons
Savent charmer les Destinées,
Récompensent un bon accueil
De louanges, que les années
Ne mètent point dans le cercueil.

IV.

Les tiènes vivront, je le jure.
Touchant la main à l'Autel,
Sans que jamais rien de mortel
Ait pouvoir de leur faire injure:
Et l'éternité que promet
La montagne au double sommet,
N'est que mensonge & que fumée,
Où je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renomée,
Autant que tu l'es de mes Vers.

V.

Come en cueillant une guirlande
L'on est d'autant plus travaillé
Que le Parterre est émaillé
D'une diversité plus grande,
Tant de fleurs de tant de côtés,
Faisant paroître en leurs beautés
L'artifice de la Nature,
Que les ieux troublés de plaisir
Ne savent en cette peinture
Ni que laisser ni que choisir.

VI.

Ainsi quand pressé de la honte
Dont me fait rougir mon devoir,
Je veux une œuvre concevoir
Qui pour toi les âges surmonte,
Tu me tiens les sens enchantés
De tant de rares qualités
Où brille un excès de lumière,
Que plus je m'arrête à penser
Laquelle sera la premiére,
Moins je sais par où commencer.

VII.

Par combien de semblables marques
Dont on ne peut me démentir,
Ai-je de quoi te garantir
Contre les outrages des Parques?
Mais des sujets beaucoup meilleurs
Me font tourner ma route ailleurs,
Et la bienséance des choses
M'avertit qu'il faut qu'un Guerrier
En sa courone ait peu de roses
Avecques beaucoup de laurier.

VIII.

Achille étoit haut de corsage,
L'or éclatoit en ses cheveux,
Et les Femmes avec des vœux
Soupiroient après son visage;
Sa gloire à danser & chanter
Tirer de l'arc, sauter, luter
A nulle autre n'étoit feconde:
Mais s'il n'eût rien eu de plus beau,
Son nom qui vole par le monde,
Fût-il pas clos dans le tombeau?

IX.

C'est aux magnanimes exemples
Qui dessus la scène de Mars
Sont faits au milieu des hazards
Qu'il appartient d'avoir des temples;
Et c'est là que je veux treuver
De quoi si dignement graver
Les monumens de ta mémoire,
Que tous les siècles à venir
N'auront point de nuit assés noire
Pour en cacher le souvenir.

X.

En ce long tems où les manies
D'un nombre infini de Mutins
Poussés de nos mauvais Destins,
Ont assouvi leurs tiranies,
Qui peut se vanter come toi,
D'avoir toujours gardé sa foi
Hors de soupçon come de crime;
Et d'une forte passion
Haï l'espoir illégitime
De la rebelle ambition?

XI.

Que d'un effort difficile
Un fleuve par dessous la mer
Sans que son flot deviène amer,
Passe de Grèce en la Sicile;
Il ne fait lui-même coment
Il peut couler si nètement;
Et sa fugitive Aréthuse,
Coûtumière à le méprifer,
De ce miracle est si confuse
Qu'elle s'accorde à le baiser.

XII.

Tel entre ces Esprits tragiques,
Ou plustôt Démons insensés,
Qui de nos domages passés
Tramoient les funestes pratiques,
Tu ne t'es jamais diverti
De suivre le juste parti:
Mais blâmant l'impure licence
De nos déloiales humeurs,
As toujours aimé l'innocence
Et pris plaisir aux bones mœurs.

XIII.

Si nomer en son parentage
Une longue suite d'aïeux
Que la gloire a mis dans les Cieux,
Est réputé grand avantage;
A qui peut-il être inconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables
Qu'espèrent avecque raison
Sous des Monarques favorables
Ceux qui sont d'illustre Maison.

XIV.

Qui ne fait de quelles tempêtes
Leurs fatales mains autrefois,
Portant la foudre de nos Rois,
Des Alpes ont batu les têtes?
Qui n'a vu dessous leurs combats
Le Pô mètre ses cornes bas,
Et les Peuples de ses deux rives,
Dans la fraieur ensevelis,
Laisser leurs dépouilles captives
A la merci des Fleurs de lis.

XV.

Mais de chercher aux sépultures
Des témoignages de valeur,
C'est à ceux qui n'ont rien du leur
Estimable aux races futures;
Non pas à toi qui, revêtu
De tous les dons que la Vertu
Peut recevoir de la Fortune,
Connois ce qui vraiment est bien,
Et ne veux pas, come la Lune,
Luire d'autre feu que du tien.

XVI.

Quand le monstre infâme d'Envie
A qui rien de l'autrui ne plaît,
Tout lâche & perfide qu'il est,
Jète les ieux dessus ta vie,
Et voit qu'on te done le prix
Des beaux cœurs & des beaux esprits
Dont aujourd'hui la France est pleine;
N'est-il pas contraint d'avouer
Qu'il a lui-même de la peine
A s'empêcher de te louer?

XVII.

De quelle adresse incomparable
Ce que tu fais n'est-il réglé?
Qui ne voit, s'il n'est aveuglé
Que ton discours est admirable?
Et les charmes de tes bontés
N'ont-ils pas sur les volontés
Une si parfaite puissance
Qu'une ame ne peut éviter
D'être sous ton obéissance
Quand tu l'en veux solliciter?

XVIII.

Soit que l'honeur de la carrière
T'appelle à monter un cheval,
Soit qu'il se présente un rival
Pour la lice ou pour la barrière,
Soit que tu dones ton loisir
A faire en quelque autre plaisir
Luire tes graces nompareilles;
Voit-on pas que toute la Cour
Aux spectacles de tes merveilles
Come à des Théâtres accourt?

XIX.

Quand il a falu par les armes
Venir à l'essai glorieux
De réduire ces Furieux
Aveugles d'appas & de charmes,
Qui plus heureusement a mis
La honte au front des Ennemis;
Et par de plus dignes ouvrages
Témoigné le mépris du Sort,
Dont sollicite les courages
Le soin de vivre après la mort?

XX.

Dreux fait bien avec quelle audace
Il vit au haut de ses remparts
Ton glaive craint de toutes parts
Se faire abandonner la place;
Et fait bien que les Assiéges,
En péril extrême ranges,
Tenoient déja leur perte sure,
Quand, demi-mort par le defaut
Du sang versé d'une blessure,
Tu fus remporté de l'assaut.

XXI.

La défense victorieuse
D'un petit nombre de maisons,
Qu'à peine avoit clos de gazons
Une hâte peu curieuse;
Un Camp, venant pour te forcer,
Abbatu sans se redresser,
Et le repos d'une Province
Par un même effet rétabli
Au gré des Sujets & du Prince,
Sont-ce des choses dignes d'oubli?

XXII.

Sous la Canicule enflamée
Les bleds ne sont point aux fillons
Si nombreux, que les bataillons
Qui fourmilloient en cette Armée;
Et si la fureur des Titans
Par de semblables Combatans
Eût présenté son escalade,
Le Ciel avoit de quoi douter
Qu'il n'eût vu régner Encelade
En la place de Jupiter.

XXIII.

Qui vers l'épaisseur d'un bocage
A vu se retirer des Loups
Qu'un Berger de cris & de coups
A repoussés de son herbage;
Il a vu ces Désespérés
Par ta gloire deshonorés
S'en revenir en leurs tranchées,
Et ne rester de leurs efforts
Que toute la terre jonchée
De leurs blessés & de leurs morts.

XXIV.

La Paix qui, neuf ans retirée
Faisoit la sourde à nous ouir,
Au la fin nous laissa jouir
De sa présence desirée.
A lieu du soin & des ennuis,
Par qui nos jours sembloient des nuits,
L'Age d'or revint sur la terre,
Les délices eurent leur tour;
Et mon Roi, lassé de la guerre,
Mit son tems à faire l'amour.

XXV.

Le nom de sa chaste Marie
Le travailloit d'une langueur,
Qu'il pensoit que pour sa longueur
Jamais il ne verroit guérie;
Et bien que des succès heureux
De ses combats avantureux
Toute l'Europe fût l'histoire,
Il croioit en sa roiauté
N'avoir rien, s'il n'avoit la gloire
De posséder cette Beauté.

XXVI.

Elle auparavant invincible
Et plus dure qu'un diamant,
S'apperçevoit que cet Amant
La faisoit devenir sensible.
Les doutes que les Femmes font,
Et la conduite qu'elles ont
Plus discrète & plus retenue,
Contre sa flame combatant,
Faisoit qu'elle étoit moins connue;
Mais elle étoit grande pourtant.

XXVII.

En l'heureux sein de la Toscane,
Diane aux ombres de ses bois
La nourissoit dessous ses loix
Qui n'enseignent rien de prophane.
Tandis le tems faisoit murir
Le dessein de l'aller guérir;
Et ne restoit plus que d'élire
Celui qui seroit le Jason
Digne de faire à cet Empire
Voir une si belle toison.

XXVIII.

Tu vainquis en cette dispute,
Aussi plein d'aise dans le cœur,
Qu'à Pise jadis un Vainqueur
Ou de la Course ou de la Lute;
Et parus sur les Poursuivans,
Dont les vœux trop haut s'élevans
Te donoient de la jalousie,
Come dessus des Arbrisseaux
Un de ces Pins de Silésie
Qui sont les mâts de nos vaisseaux.

XXIX.

Quelle prudence inestimable
Ne fis-tu remarquer alors?
Quels ornemens d'ame & de corps
Ne te firent treuver aimable?
Thétis, que ta grace ravit,
Pleine de flame te suivit
Autant que dura ton passage;
Et l'Arne cessa de couler,
Plein de honte qu'en son rivage
Il n'avoit de quoi t'égaler.

XXX.

Tu menois le blond Himénée,
Qui devoit solemnellement
De ce fatal accouplement
Célèbrer l'heureuse journée.
Jamais il ne fut si paré,
Jamais en son habit doré
Tant de richesses n'éclatèrent.
Toutefois les Nimphes du lieu,
Non sans apparence, doutèrent
Qui de vous deux étoit le Dieu.

XXXI.

Mais quoi! Ma barque vagabonde
Est dans les Sirtes bien avant;
Et le plaisir, la décevant,
Toujours la pousse au gré de l'onde.
BELLEGARDE, les Matelots,
Jamais ne méprisent les flots,
Quelque Phare qui leur éclaire.
Je ferai mieux de relâcher,
Et borner le soin de te plaire,
Par la crainte de te fâcher.

XXXII.

Toute la gloire où mon attente
Croit avoir raison d'aspirer,
C'est qu'il te plaise m'assurer
Que mon offrande te contente.
Done-m'en d'un clin de tes ieux
Un témoignage gracieux;
Et si tu la treuves petite
Considère qu'une action
Ne peut avoir peu de mérite,
Aiant beaucoup d'affection.

XXXIII.

Ainsi toujours d'or & de soie
Ton âge devide son cours;
Ainsi te naissent tous les jours
Nouvelles matières de joie;
Et les foudres accoûtumés
De tous les traits envenimés,
Que par la Fortune contraire
L'ire du Ciel fait décocher,
De toi, ni de TERMES ton Frère,
Ne puissent jamais approcher!

XXXIV.

Quand la faveur a pleines voiles,
Toujours compagnes de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur,
Sans etre menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desire,
Ni jusques où vous mérités.

XIII. 1608. SONNET à Monsieur de Flurance, sur son Livre de l'Art d'embellir. p. 137.

LE Titre de ce Livre est L'ART D'EMBELLIR; *tiré du sens de ce sacré Paradoxe*, La sagesse de la Persone embellit sa face; *étendu en toute sorte de beauté & ès moyens de faire que le corps retire en effet son embellissement des belles qualitez de l'ame. Dédié à la Royne. Par le sieur* DE FLURANCE-RIVAULT. Paris, JULIEN BERTAUT. 1608. Le Sonnet de Malherbe se lit à la tête.

On trouvera dans les OBSERVATIONS de MENAGE; Ed. de 1689 & de 1723, un assés long détail sur cet Ecrivain avec la liste de tous ses Ouvrages. Dom Liron en parle aussi très au long dans ses SINGULARITE'S *Historiques & Littéraires*. J'y renvoie. DAVID RIVAULT sieur *de Flurance*, & non *de Fleurance*, come on lit dans les Edit. de Malherbe jusqu'en 1666, naquit à Laval ou dans les environs vers 1571. Il fit d'abord profession des armes. En 1603, Henri IV, le fit Gentilhome de sa Chambre. En 1605, il suivit en Hongrie le jeune Comte de Laval, qui fut tué près de Gomor dans une occasion où Flurance reçut plusieurs blessures. Il rapporta le corps de ce jeune Seigneur en France; & se donna tout entier a l'étude. En 1611 il fut fait Sousprécepteur de Louis XIII, sous Desyveteaux; & par la même Brevet du 28 d'Avril, il fut nomé son Lecteur en Mathématiques. Le 10 de Novembre de la même année, il eut une pension de trois mille livres. Le 4 de Novembre 1612, après la mort de Nicolas le Febvre, successeur de Desyveteaux, il fut fait Précepteur du Roi. Le 4 d'Août précédent, il avoit été nomé Conseiller d'Etat. Il déplut au Roi parce qu'importuné, pendant qu'il lui donoit leçon, par un chien que ce Prince aimoit, il le chassa d'un coup de pied. Le Roi se mit en colère & frapa Flurance, qui se retira de la Cour. Le Roi l'y rappella dans la suite, & lui destinoit un Evêché: mais sa mort arrivée à Tours au mois de Janvier 1616, à l'âge de 45 ans, empêcha l'effet des intentions du Roi.

XIV. AVANT 1609. SONNET sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy. p. 138.

K 1609. P 1620. Q 1620. R 1627.

V. 1. Triste effet du besoin de la Rime. Les Astres ne bâtissent point. Ils éclairent ou président.

* *V.* 7 & 8. Toutes les Edit. avant 1666 font le V. 7 du V. 8, & le V. 8 du V. 7. La disposition des Rimes dans le I Quatrain, & le I Tercet, qui commence par deux Rimes masculines, exigent que les V. 7 & 8 soient dans l'ordre où je les ai mis d'après Ménage.

XV. AVANT 1609. *STANCES pour Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 139.

H 1609. K 1609 ; Titre, CHANSON. N 1615. P 1620. R 1627.

M. DE RACAN *croit que Malherbe fit ces Stances pour lui-même.* MEN.

P. 140. ST. II. *V.* 3 & 4. Ils ne font pas une répétition, une amplification des deux premiers. Le Poète parle d'abord des charmes de la conversation, ensuite des agremens de la voix de sa Belle. C'est ce qui m'a fait croire que ces Stances avoient été faites pour sa Caliste. Outre beaucoup de beauté, d'esprit & de science, cette Dame avoit une belle voix. J'ai vu des Vers de Lingendes & de Charles Piard, sieur de de Touvant & d'Infrainville, dans lesquels l'un & l'autre lui donent de grandes louanges a ce sujet.

ST. III, *V.* 6. K 1609 & N 1615. *A celui qui vole*, &c.

† *P.* 141. ST. I. Voïés ci-dessus, Liv. I. VII : † ST. IV.

ST. II. *Notre Poète se blâmoit lui-même de n'avoir pas fermé le sens au quatrième Vers de cette Stance, come il avoit fait dans les autres précédentes; ce que j'ai appris de Monsieur de Racan.* MEN.

XVI. AVANT 1609. *SONNET pour Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 142.

K 1609, N 1615. P 1620. R 1627.

CE Sonnet est assés peu de chose, & Bertelot, qui n'aimoit pas Malherbe en fit une Parodie qui se trouve dans de diverses Editions du *Cabinet Satirique*, & qui commence par ce Vers :

DE toutes les Laideurs FRANCINE est la plus laide.

† *V.* 5. Pétrarque, *Sonnet* LXX, Part. I.

Non era lodar suo cosa mortale.

L'Arioste, *Orl. Fur.* Ch. XLVIII, parlant d'une Belle :

Celeste e non mortal cosa parea.

V. 7. *Parole & voix*, n'y font point de Tautologie. Il s'agit de la Vicomtesse d'Auchy.

† *V.* 10. Musée V. 90 de son Poème dit que *c'est des raïons de deux beaux ieux que le flambeau de l'Amour tire sa force & sa nourriture.* Tibulle. Liv. IV, *Elégie II*, dit de Sulpitia :

Illius ex oculis, cum vult exurere divos
Accendit geminas lampadas acer Amor.

C'est ce que J. A. Baïf a traduit ainsi dans ses *Diverses Amours*, Liv. II :

Quand Cupidon veut enflamer les Dieux,
Ses deux flambeaux il allume en tes ieux.

XVII. AVANT 1609. *STANCES sur l'éloignement prochain de Madame la Comtesse de la Roche, ou de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 143.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

M. DE RACAN *croit que ces Stances ont été faites par Malherbe pour la Vicomtesse d'Auchy... Mais Madame la Marquise de Rambouillet m'a assuré qu'il les avoit faites pour une certaine Madame la Comtesse de la Roche, au nom de laquelle il avoit visé en cet endroit de ces mêmes Stances*, (pag. 144. STANCE III, V. 2 & 3).

Avec quelle raison me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace octroie.

Parmi

Parmi les Lètres de Théophile, il y en a une à cette Madame la Comtesse de la Roche. MEN.

P. 144. ST. II, *V.* 3. *J'ai appris de M. de Racan que Malherbe se blâmoit lui-même d'avoir mis en cet endroit dessous, au lieu de* sous. MEN.

† *V.* 5 & 6. Imitation de cette Maxime connue : *Extrema gaudii luctus occupat.*

* *P.* 145. ST. II. *V.* 4. H 1609, K 1609, N 1615. *Et quand de mes travaux je n'aurois &c.* Peut-être cette Leçon vaut-elle mieux que celle de toutes les autres Editions, que j'ai suivies.

ST. III. *J'ai appris de M. de Racan que cette Stance & celle qui commence par* Voilà come je vis (p. 171 ST. II.) *étoient les deux de toutes les Poësies de Malherbe, que Malherbe estimoit d'avantage.* MEN.

XVIII. AVANT 1609. SONNET *à Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 146.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

V. 1. Le Poëte veut dire que *la Nature, en voïant la grace dont elle a pourvu Caliste, est elle-même etonée de son propre ouvrage.* J'ai peine à croire que le Vers rende tout à fait cette Pensée.

XIX. AVANT 1609. SONNET *fait à Fontainebleau sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 147.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

CE *Sonnet a été fait à Fontainebleau.* MEN.

On apprend du *XXXIIe. Entretien de Balzac* que notre Poëte estimoit ce Sonnet plus que tous ses autres Sonnets ; & Balzac dit qu'*il ne se peut rien voir de plus pur, de plus harmonieux, ni de plus François.* On y peut reprendre à son avis, *V.* 7, *Non sans quelque Démon.* Il eût été mieux de dire, si la mesure du Vers l'eût permis, *Non sans quelque Divinité.* Mais on peut excuser Malherbe sur ce que nos Poëtes ont eté longtems dans l'usage d'emploïer le mot *Démon* en bone part.

* *V.* 2. Les Editions des Poësies de Malherbe de 1630, 1631, 1666, 1689 & 1723 ne mètent point de Virgule dans ce Vers après *matière* : mais les Edit. de 1658 & de 1660 & les Recueils en mètent une. P 1620 a du me décider. De sorte que, contre l'avis de Ménage, Malherbe a voulu dire que les Bâtimens de Fontainebleau sont *divers d'ouvrages*, c'est-à-dire, un assemblage de morceaux de différente Architecture. La leçon que j'ai suivie, a pour elle la vérité du fait.

V. 12. *Après avoir nomé tous les appas de Fontainebleau en détail, il devoit dire,* Mais avec tous ces appas, vous n'avés point Caliste. Ce n'est point qu'en effet vous n'aïés des appas, *ne peut être dit après une énumération particulière d'un grand nombre d'appas.* MEN.

† Tout ce Sonnet est une belle Amplification d'un Distique de l'*Anthologie*, traduit par ces Vers Latins.

THERONA *cum video, videor mihi cuncta videre ;*
Hoc sine si videam cuncta, videre nihil.

C'est ce que Chevreau n'a pas mal rendu par ce Quatrain.

SOUS un teint de lis & de roses
Théron découvre mille appas.
Quand je le vois, je crois voir toutes choses ;
Et ne rien voir, quand je ne le vois pas.

La même Pensée se trouve dans ces quatre Vers de Marot.

Mes ieux sont bons, GRELIERE, & ne vois rien,
Car je n'ai plus la présence de celle,
Voïant laquelle au monde vois tout bien ;
Et voïant tout, je ne vois rien sans elle.

XX. AVANT 1609. SONNET *sur le même sujet & fait sans doute au même lieu.* p. 148.

P 1620.

V. 9. Il m'a fait croire que ce Sonnet avoit été fait à Fontainebleau.

XXI. AVANT 1609. SONNET *à Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 149.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

V. 1. Ménage auroit souhaité que Malherbe eût mis : CALISTE, *c'en est fait.*

* *V.* 2 & 3 K 1609, N 1615, P 1620, offrent cette leçon rejetée en 1627 à cause de l'Enjambement.

La fâcheuse rigueur des loix de votre empire
Etone mon courage, & fait que je soûpire.

* *V.* 12. Les mêmes Recueils : *Aussi cher que ma vie.*

XXII. AVANT 1609. STANCES *à Madame la Princesse de Conti pour M. le Duc de Bellegarde.* p. 150.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AI *appris de M. de Racan, que Malherbe fit ces Stances pour la Vicomtesse d'Auchy : mais qu'elles servirent à M. de Bellegarde pour la Princesse de Conti. . . . Cette Princesse de Conti étoit une Persone d'un grand mérite, qui aimoit les Beaux-Esprits, & particuliérement Malherbe. Elle étoit Fille du Balafré. Notre Poète lui a écrit une Lètre de consolation sur la mort du Chevalier de Guise son Frère, qui est le chef-d'œuvre de ses Lètres.* MEN.

Cette Lètre est la III du Liv. I.

XXIII. 1609. SONNET *à l'occasion de la Goute, dont Henri le Grand fut attaqué au mois de Janvier 1609.* p. 154.

N 1615. P 1620. R 1627.

CE Sonnet, dont les Recueils ci-dessus n'annoncent point l'occasion, est joint ici pour la première fois aux Poësies de Malherbe. Le Maréchal de Bassompierre dit dans son Journal : *Le jour du même jour* (16 de Janvier 1609) *le Roi fut atteint de la Goute, qui le tint plus de quinze jours au lit.* Il m'a paru que ce ne pouvoit être qu'à cette occasion que Malherbe avoit composé ce Sonnet, l'un des meilleurs qu'il ait faits. Il me paroît d'autant meilleur, qu'il est tout entier au ton du Sentiment & ce ton, come l'on sait, n'étoit pas le plus familier à notre Poëte.

XXIV. 1609. STANCES *de la Renommée au Roi Henri le Grand, dans le Ballet de la Reine, dansé au mois de Février 1609.* p. 155.

P 1620. Q 1620. R 1627.

LE *Ballet de la Reine*, dit le Maréchal de Bassompierre, *se dansa le premier Dimanche de Carême* (1609), *qui fut le plus beau, & le dernier aussi qu'elle dansa.* Je ne suis pas trop sur que ce premier Dimanche fût en Févrler.

XXV. 1609. STANCES *pour Henri le Grand sous le nom d'Alcandre, au sujet de l'absence de la Princesse de Condé, sous le nom d'Oranthe.* p. 159.

L 1611. N 1615. P 1620. R 1627.

CES *Stances sont parfaitement belles depuis le commencement jusqu'à la fin, elles ont été faites, come les suivantes* (XXXVI, XXXVII, XXXVIII & XXXIX), *pour le Roi Henri IV, amoureux de Madame la Princesse, Charlote-Marguerite de Montmorenci, Femme de Henri de Bourbon, Premier Prince du Sang, Fille du dernier Conétable de Montmorenci.* MEN.

On apprend du Journal de Bassompierre qu'avant le 15 de Novembre 1609. M. le Prince avoit quitté la Cour qui se tenoit alors à Fontainebleau, pour se retirer à Moret avec Madame la Princesse. Ce fut apparemment à cette occasion que cette Pièce & les deux suivantes furent faites. Il paroît que le Roi se servit des diférens Poëtes, qui se trouvoient à Fontainebleau pour leur faire chanter la passion qu'il nourissoit dans son cœur pour la Princesse de Condé. J'ai vu dans les Recueils de ce tems-là des Poësies de plusieurs Auteurs sur ce sujet, entre autres, des Stances de Desyveteaux, qui ne sont guère au dessous de celles de Malherbe. Henri IV y porte le nom d'Adraste.

* ST. I, *V.* 2. Edit. des Poësies de Malherbe avec L 1611, N 1615 & R 1627 : *Pour ce qu'elle* &c. J'ai suivi P 1620.

* ST. II, *V.* 4 & 5. Je les ai mis d'après N 1615 & P 1620. Par tout ailleurs on lit : *que les rechercher de me permètre ce* &c. Cette Phrase & celle que j'ai fait imprimer dans le Texte, sont aujourd'hui peu Françoises l'une & l'autre. Celle que j'ai préférée, autorisée par le Recueil de 1620, m'a paru plus coulante. Chevreau dit de l'autre : JE recherche un home de me permètre une chose, *est sans doute une étrange manière de parler.*

* *P.* 160. ST. I, *V.* 6. J'ai suivi P 1620. Partout ailleurs, *A l'effort de quelque*, &c.

* ST. II, *V.* 4. D'après P 1620. Ailleurs ; *Garderoit que jusqu'aux*, &c.

ST. III, *V.* 4 & 6. *M. de Vaugelas a remarqué que notre Poëte a fait ici rimer le Prétérit parfait* Couvri *avec* Ivry, *contre l'usage de notre Langue, qui veut qu'on dise*, je couvris, *come on dit*, je crois, je dis ; *& qu'en cela il ne faut pas suivre son exemple. M. de Vaugelas se trompe manifestement. On dit fort bien* je couvri, je croi, je di ; *& ce que l'on a ajouté une S à ces premières Persones, n'a été que par licence & en faveur des Poëtes. Muret sur ces Vers du* Sonnet LXXII *du Liv. I des Amours* de Ronsard,

> Plus haut encor que Pindare & qu'Horace
> J'appenderois à la Divinité, *&c.*

J'appenderois, pour *j'appenderoi.* La Lètre *s* y est ajoutée à cause de la Voïèle qui s'ensuit. *Ronsard dans son* ART POETIQUE : Tu pouras avec licence user de la seconde Persone pour la première, pourvu que la Persone se finisse par une Voïèle ou Diphtongue, & que le mot suivant s'y commence, afin d'éviter un mauvais son qui te pouroit offenser ; come *J'allois à Tours*, pour dire *J'alloi à Tours ; Je parlois à Madame*, pour *Je parloi à Madame*, & mille autres semblables, qui te viendront à la plume en composant. *Il est pourtant vrai qu'on ajoute pour l'ordinaire une s à ces premières Persones des Verbes ; & qu'il y en a beaucoup, qui ne s'écrivent & ne se prononcent plus autrement, come je fais, je dois, &c. & généralement tous les Prétérits imparfaits ; car nous ne dirions plus aujourd'hui*, Je faisoi, Je disoi & J'appendroi : *mais* Je faisois, Je disois & J'appendrois. *C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas* J'appenderoi, come *a dit Muret.* MEN.

* *P.* 161. ST. I, *V.* 2. Dans les Recueils & dans toutes les Edit. des Poësies de Malherbe on lit, *Tiennent*, qui fait un Solécisme avec le Nominatif *la rigueur* ; qui termine le Vers précèdent. *Retient*, que j'ai mis, est une conjecture de Ménage, qu'il n'avoit osé faire passer dans le Texte.

* *V.* 6. N 1615. *C'est bien peu que*, &c.

* *P.* 161. ST. II. ; & *P.* 162. ST. I. Elles ne sont point dans L 1611, N 1615 & P 1620.

* *P.* 162. ST. II, *V.* 5. P 1620. *Faisoit paroître*, &c.

* ST. III. *V.* 6. P 1620, *Elle mourroit aussi pour lui*, que j'aimerois mieux.

XXVI. 1609. *STANCES pour Alcandre, ſur le même ſujet.* p. 163.

† ST. II. *V.* 5 & 6. Pétrarque, *Sonnet* CXLVIII.

Chi può dir com' egli arde, è'n picciol fuoco

Bertaut, *Elégie I :*

Le mal n'eſt guère grand, qui ſe peut bien dépeindre ;
Et je ſais mieux ſouffrir que je ne ſais me plaindre.

XXVII. 1609. *STANCES. Alcandre plaint la captivité de ſa Maîtreſſe.* p. 168.

N 1615. P 1620. R 1617.

PENDANT le petit nombre de jours que le Prince de Condé fut à Moret, il y tint Madame la Princeſſe dans une eſpèce de captivité.

† ST. II, *V.* 2 & 3. Brutus dans une Lètre a Ciceron, dit : *Labeo Segulius, homo ſui ſimillimus.* Pétrarque, *Sonnet* CXXVII :

Che ſol ſe ſteſſa, e nulla altra ſimiglia.

Le Taſſe, *Jéruſ. dél.* Ch. IV. ST. XLVI.

Ruvido in atti, e in coſtume è tale
Ch'è ſol né vizii à ſe medeſmo eguale.

P. 169. ST. I, *V.* 2. Par les *Oiſeaux de Phinée* le Poète entend les *Harpies.* PHINE'E, *Roi de Bithinie & de Paphlagonie, pour avoir révélé aux homes les ſecrets des Dieux, fut aveuglé par Jupiter ; qui outre cela le fit tourmenter par les Harpies.* MEN.

† *P.* 170. ST. I. Virgile, Enéide, Liv. IV, V. 522 :

Nox erat, & placidum carpebant feſſa ſoporem
Corpora per terras, ſylvæque & ſæva quierant
Æquora : cum medio volvuntur ſydera lapſu ;
Cum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres :
Quæque lacus late liquidos, quæque aſpera dumis
Rura tenent, ſomno poſitæ ſub nocte ſilenti
Lenibant curas, & corda oblita laborum.
At non infelix animi Phœniſſa : nec unquam
Solvitur in ſomnos, oculiſve aut pectore noctem
Accipit.

Silius Italicus, Liv. VII, V. 222 :

Cuncta per & terras, & lati ſtagna profundi
Condiderat ſomnus, poſitoque labore dierum
Pacem nocte datam mortalibus orbis agebat.
At non Sidonium curis flagrantia corda
Ductorem vigileſque metus haurire ſinebant
Dona ſoporiferæ noctis.

Le Taſſe, *Jéruſ. dél.* Ch. II, ST. XCVI.

ERA *la notte all'hor, ch'alto ripoſo*
Han l'onde, e i venti, e parea muto il mondo ;
Gli animai laſſi, e quei che'l mare ondoſo
O de liquidi laghi alberga il fondo,
E chi ſi giace in tana, e mandra aſcoſo,
E i pinti augelli ne l'oblio profondo
Sotto il ſilentio de ſecreti horrori
Sopian gli affanni, e raddolciano i cuori.

MA n'el campo fedel, ne'l Franco Duca
Si discioglie nel sonno.

* *P.* 171. ST. III, *V.* 4. J'ai mis *restraindra* avec N 1615 & R 1627, au lieu de *rétraindre* que l'on lit par tout ailleurs.

XXVIII. 1609. *STANCES pour Alcandre, au retour d'Oranthe à Fontainebleau.* p. 173.

P 1620. Q 1620, *Titre :* ODE. R 1627.

LE Prince de Condé, cédant aux conseils qu'on lui donoit de craindre les effets de la colère du Roi, quita Moret au bout de quelques jours, & ramena la Princesse à Fontainebleau.

* ST. II, *V.* 2. Q 1620. *Qui font de mes humeurs le flus*, &c.

† ST. II, *V.* 1 & 2. Voiés ci-dessus Liv. I, IX ; la note ST. I, *V.* 1 & 2.

† *P.* 174. ST. II. & III. Voiés Liv. II, III : † *V.* 9 & 10.

† ST. III. *V.* 1. Desportes, *Sonnet* V, à Diane :

Les Forêts ont repris leur verd accoûtrement.

P. 175. ST. I. Cette Stance & la suivante ont rapport apparemment à ce que la Princesse devoit aller à Chantilli chés le Conétable son Père. Je n'ai point trouvé cette circonstance dans le Journal de Bassompierre. Si cette conjecture est fausse, on peut croire que Malherbe n'acheva ces Stances qu'après que le Prince se fut enfui de Fontainebleau pour se retirer en Flandre ; & que c'est pour cette raison qu'il prête en cet endroit à son Alcandre, le pressentiment d'un nouveau malheur.

XXIX. 1609. *CHANSON pour Henri le Grand, sur la dernière absence de la Princesse de Condé.* p. 175.

N 1615. P 1620, *Il pleure la captivité de sa Maîtresse.* R 1627.

CETTE Pièce a par tout le nom de Stances : mais *ces Stances se chantoient*, dit Ménage. C'est ce qui m'a fait leur doner le titre de CHANSON. *Le dernier de Novembre* (1609), dit le Maréchal de Bassompierre, *M. le Prince partit de la Cour, pour s'en aller à Moret, d'où il partit avec. . . un valet qui portoit en croupe Madame la Princesse, & s'en alla à Landrecies.* Ils furent un peu de tems à Bruxelles ; & se retirèrent ensuite à Milan. Ils n'en revinrent qu'en 1610, quelque tems après les obsèques d'Henri IV. On verra plus bas que le Titre du Rec. de 1620 est faux.

* ST. I, *V.* 6. N 1615 & R 1627 : *Contre sa*, &c. ce qui pourroit bien être la véritable leçon.

* *P.* 176. ST. II, *V.* 6. Les mêmes : *S'il m'envoïoit.*

ST. III, *V.* 5 & 6. Ce *cercueil étranger*, dont Alcandre craint que les cendres d'Oranthe ne soient menacées, prouve que cette Chanson fut faite après qu'on eut appris que le Prince & la Princesse étoient en Flandres.

† *P.* 177. ST. II. Il faut rapprocher d'ici la STANCE II de la page 192 & le Quatrain II du Sonnet de la pag. 238. Catulle, *Epigramme* XI :

NEC *meum respectet, ut ante, amorem,*
Qui illius culpa cecidit, velut prati
Ultimi flos, prætereunte postquam
Tactus aratro est.

Virgile, *Enéide*, Liv. IX, V. 435.

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia cum forte gravantur.

Stace, *Larmes d'Hetruscus*, Liv. III des *Silves* :

Felix ô ! si longa dies, si cernere vultus
Natorum viridesque genas tibi justa dedissent

Stamina ! Sed media cecidere abrupta juventa
Gaudia, florentesque manu scidit Atropos annos :
Qualia pallentes declinant lilia culmos,
Pubentesque rosæ primos moriuntur ad austros,
Aut ubi verna novis expirat purpura pratis.

Le Tasse, *Jérus. dél.* Ch. IX, St. LXXXV.

Perche vede (ahi dolor) giacerne uccisо
Il suo Lesbin quasi bel fior succiso.

Et Ch. XX, St. CXXVIII.

Ella cadea quasi fior mezzo inciso
Piegando il lento collo.

L'Arioste, *Orl. Fur.* Ch. XVIII, St. CLIII.

COME *purpureo fior languendo more*
Che'l vomere al passar tagliato lassa,
O come carcho di superchio humore
Il papaver ne l'orto il capo abbassa ;
Cosi, giù de la faccia ogni colore
Cadendo, Dardinel di vita passa.

L'original de ces Images est dans l'Iliade, Liv. VIII.

XXX. AVANT 1610. *SONNET à Monseigneur le Dauphin, depuis Roi Louis XIII.* p. 179.

N 1615. P 1620. R 1627.

Rien ne m'aiant appris de quelle année est ce Sonnet, je n'ai du le dater qu'avant l'année de la mort d'Henri IV.

XXXI. AVANT 1610. *STANCES composées en Bourgogne.* p. 180.

N 1615. P 1620. R 1627.

MALHERBE *fit ces Stances en Bourgogne pour lui-même*, dit Ménage, qui n'avoit pu savoir cette petite circonstance que de Racan. Il en avoit sans doute appris aussi dans quelle année Malherbe fit ce voïage de Bourgogne : mais il a négligé de nous en instruire. Ainsi pour dater cette Pièce je n'avois pas d'autre secours, que l'éloge que le Poète y fait d'Henri IV, p. 182 ST. III. Au reste la ST. II. de la même page semble indiquer que cette Pièce fut faite pour la Vicomtesse d'Auchy.

ST. I, *V*, 3. *Le mot de* Secretaire *pour une persone qui a la confidence & le secret d'une autre, come il est ici emploïé, se trouve souvent dans nos anciens Poètes François. . . . Nos Poetes Modernes l'ont aussi emploïé de la sorte ; Gombaud, dans son* Amarante, *Act. V, Sc. I. . . Corneille, dans son* Menteur, *Act. II, Sc. VI. . . . Cependant j'apprens de M. de Racan que, quand Malherbe publia ces Stances, on se moqua de cet endroit.* MEN.

* *P.* 181. ST. II, *V.* 4. N 1615, R 1627 : *N'est-ce pas un objet.*

* *P.* 182. ST. I, *V.* 6. C'est par une faute d'impression qu'on y lit, *D'où n'échappe*, pour *D'où n'échappa*, qui se trouve dans P 1620 & dans toutes les Edit. des Poësies de Malherbe Au reste *D'où n'échappe* peut-être de notre Auteur. On le trouve dans N 1615 & dans R 1627.

P. 183. ST. III, *V.* 6. *J'approuve la conjecture de M. de Vaugelas ; qui est que Malherbe a ici préféré le mot de* contemptible *à celui de* méprisable, *plus beau, plus François & plus en usage, à cause qu'il est rimé avec le mot* agréable *qui finit le Vers précédent.* MEN.

XXXII. 1610. *EPIGRAMME sur Mademoiselle Marie de Bourbon, Fille de François de Bourbon, Prince de Conti, & de Louise-Marguerite de Lorraine, Fille d'Henri I, Duc de Guise.* p. 185.

R 1627.

XXXIII. 1610. *SONNET. Epitaphe de la même Mademoiselle de Conti, morte douze ou quatorze jours après sa naissance.* p. 186.

R 1627.

* *V.* 5-11. R 1627.

L'EXPERTE main de Nature
Et le soin propice des Cieux
Jamais ne s'accordèrent mieux
A former une Créature.
ON doute pourquoi les Destins
Au bout de quatorze matins
De ce monde l'ont appellée.

Cette première manière de notre Poète semble devoir fixer la vie de cette petite Princesse à quatorze jours; & c'est la durée que Ménage lui donne. Le Maréchal de Bassompierre dit douze jours.

XXXIV. 1610. *SONNET au Roi Henri le Grand, pour le premier Ballet de Monseigneur le Dauphin, dansé au mois de Janvier* 1610. p. 187.

J'AI peur de m'être trompé, lors que j'ai placé ce Ballet en Janvier. Le Maréchal de Bassompierre qui n'en done point la date, paroît le mètre en Février: mais il ne le dit pas précisément.

XXXV. 1610. *STANCES au Roi Henri le Grand, pour de petites Nymphes, menant l'Amour prisonier,* p. 188.

P 1620. Q 1620. R 1627.

DANS les Editions des Poësies de Malherbe cette Pièce a pour titre; BALET DE MADAME. *De petites Nymphes, qui mènent l'Amour prisonier,* AU ROI. Cette MADAME, est Madame Elizabeth de France, qui fut depuis Reine d'Espagne; & son Ballet dut être dansé durant les divertissemens de l'hiver de 1610: mais je n'en ai pas trouvé la date.

J'ai appris de M. de Racan, dit Ménage, *que Malherbe fit ces Vers en un jour.*

† *P.* 189. ST. III, *V.* 2. Horace: *Mista senum & juvenum densantur funera.*

XXXVI. 1610. *STANCES sur la mort d'Henri le Grand, au nom de M. le Duc de Bellegarde,* p. 190.

CETTE Pièce n'est point dans le *Recueil de Vers sur le trépas d'Henri le Grand*, doné par G. du Peyrat en 1610. Elle fut imprimée pour la première fois dans l'Edition de 1630; & la raison en doit être dans ces paroles de Ménage: *J'ai appris de Monsieur de Racan que Malherbe n'avoit pas mis la dernière main à ces Vers.*

P. 192. ST. I. *Le Pere Bouhours dans sa* Manière de bien penser, *a repris cet endroit.* Malherbe, *dit-il*, qui vous semble & si sensé & si juste, ne l'est pas toujours. Il est empoullé en de certaines rencontres ; ou pour m'exprimer plus figurément, ce fleuve égal & paisible dans sa course, devient tout à coup un torrent impétueux, qui fait du fracas & qui tombe dans des précipices. Ne compare-t-il pas les pleurs de la Reine Mère après la mort de Henri le Grand, au debordement de la Seine ? *Et en cela je suis de son avis ; car quoiqu'on dise* des fleuves, des torrens *&* des déluges de larmes, *il ne faut pas descendre dans le particulier de ces fleuves, de ces torrens & de ces déluges.* MEN.

† ST. II, *V.* 2-4. Voiés ci-devant XXIX, † P. 177, ST. II.

P. 193. ST. IV, *V.* 3 *&* 4. *Il est constant parmi les Géographes que* Sipile *est une Montagne : mais il n'est pas bien constant parmi eux en quel païs est cette Montagne.* MEN.

Il faut plaindre Malherbe de ce que la Rime l'a fait ici paroitre assés mal à propos savant en Géographie.

P. 194. ST. III. *J'ai appris de M. Racan que cet Alcippe, dont parle ici notre Poëte, & qu'il appelle* l'honeur & la merveille de la Cour, *étoit M. de Bellegarde.* MEN.

LIVRE TROISIEME,

Contenant les Pièces composées depuis la mort d'HENRI IV en 1610, jusqu'à celle de l'Auteur en 1628.

I. *ODE à la Reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa Régence.* p. 195.

L 1611. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AVERTIS qu'entre le chiffre I, & le mot ODE qui se lit au dessous, Il devroit y avoir 1610. Je ne sais pourquoi cette date ne s'y trouve pas. Elle est indubitable. P. 197. ST. I, Malherbe date lui-même cette Pièce quatre mois après la mort d'Henri IV.

J'ai appris de M. de Racan, que cette Ode fit avoir à Malherbe une Pension de la Reine Marie de Médicis, laquelle il n'avoit pu obtenir du Roi.... (Cette Pension) *étoit de quinze cens livres ; & en ce tems-là cette somme étoit considérable.* MEN.

ST. I, *V.* 7. Nos Ecrivains ont dit longtems indifféremment *Calis* ou *Cadis.* Nous ne disons plus que le dernier.

† *P.* 196. ST. I, *V.* 1-4. Horace :

Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.

P. 198. ST. I, *V.* 8. J'ai suivi N 1615 & P 1620. Par tout ailleurs, on lit : *Dont ta vertu* ; C'est une faute d'impression.

† *P.* 199. ST. II. *P.* 200. ST. I, Virgile, *Enéide*, Liv. I, V. 248 :

Furor impius intus
Sæva sedens super arma, & centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

Liv. VI, V. 280 :

Discordia demens
Vipereum crinem vittis innixa cruentis.

Horace, *Epodes*, *Ode*, VII ; V. 9.

Sed ut, secundum vota Parthorum, sua
Urbs hæc periret dextera.

Ibid. *Ode* XVI, V. 2 :

Suis & ipsa Roma viribus ruit.

Lucain, *Pharsale*, Liv. I, V. 1.

Bella per Æmathios plusquam civilia campos ;

Jusque datum sceleri canimus, populumque potentem
In sua victrici conversum viscera dextra.

Pétrone, *Poëme de la Guerre Civile :*

Discordia demens
Extulit ad superos stygium caput : hujus in ore
Concretus sanguis, contusaque lumina flebant ;
Tabo lingua fluens, obsessa draconibus ora.

P. 200. ST. I, *V.* 5 & 6. Il parle de la Guerre de Troie. *V.* 7 - 10. Il parle de la Guerre de Thèbes & des deux Fils d'Edipe, Ethéocle & Polinice.

P. 202. ST. I, *V.* 3. *Pise étoit une ville d'Elide, dans le Péloponèse, près du fleuve Alphée ; où de cinq ans en cinq ans on célébroit les Jeux Olimpiques.* MEN.

* *V.* 5 - 10. *Malherbe avoit fait ces Vers d'une autre façon. La voici.*

Et quand j'aurai peint ton image,
Comme j'en prépare l'ouvrage,
Sans doute on dira quelque jour,
Quoi que d'Apelle on nous raconte,
Malherbe pouvoit, à sa honte,
Achever la Mère d'Amour.

Et cette façon, que j'ai trouvée dans les Fragmens, me semble bien aussi bone que celle de notre Ode. Cependant j'apprens de M. de Racan que Malherbe a préféré les Vers de l'Ode à ceux des Fragmens. Ne seroit-ce point à cause de ces mots, à sa honte, *qui sont équivoques, se pouvant rapporter à Malherbe aussi-bien qu'à Apelle ? Quoi qu'il en soit, les secondes pensées des Poëtes ne valent pas souvent les premières.* MEN.

On peut voir ce Fragment, ci p. 328. C'est par inattention de ma part qu'il ne se trouve pas à la suite de cette Ode avec la date de 1610.

ST. II. *V.* 1. Un Proverbe Grec dit que *les portes des Muses sont ouvertes à tout le monde.*

* *V.* 5. J'ai suivi, peut-être à tort, N 1615, P 1620 & l'Edit. des Poës. de Malherbe de 1638. La leçon ordinaire est, *d'en faire des courones ;* & toute réflexion faite, je crois en ce moment que le mieux est de s'y tenir.

V. 6. *M. de Segrais trouve ce Vers prosaïque, & croit qu'il seroit mieux de la sorte :* Est connu de peu de persones. MEN.

II. 1611. SONNET *à la Reine Marie de Médicis, sur la mort de Monseigneur le Duc d'Orléans, son second fils*, p. 203.

N. DE FRANCE, Duc d'Orléans, étoit le Second Fils d'Henri IV & de Marie de Médicis. Il étoit né le 16 d'Avril de l'an 1607 ; & mourut en 1611, le 17 de Novembre, fans avoir été nomé.

III. 1611. SONNET. *Epitaphe du même Duc d'Orléans.* p. 204.

P 1620. R 1627.

M. DE SEGRAIS *m'a dit qu'il avoit oui dire à feu M. le Duc d'Orléans Gaston de France, que les Religieux de S. Denis en France avoient refusé de mètre dans leur Eglise, où ce petit Duc d'Orléans est enterré, ce Sonnet de Malherbe, . . . à cause du Vers où il est parlé de Mars, & de celui où il est parlé de la Parque, qui sont des Divinités païenes.* MEN.

† *V.* 1. Voiés, Liv. II : VI : † *V.* 9 & 10.

† *V.* 9-14. Jean Second termine l'*Epitaphe de Marguerite d'Autriche*, Gouvernante des Païs-Bas, par ces trois Vers :

At vos plebeio geniti de sanguine, quando
Ferrea nec nobis didicerunt Fata, nec ullis
Parcere nominibus, patientius ite sub umbras.

IV. 1611. *STANCES à la Reine Marie de Médicis, pendant sa Regence.* p. 205.

P 1620. R 1627.

IL est à remarquer que tous les Vers de ces Stances sont Masculins. Malherbe les fit sur l'Air de cette Chanson qui couroit de son tems.

BELLE qui m'avés blessé d'un trait si doux,
Hélas ! pourquoi me laissés-vous ?
Moi, qui languis d'un cruel désespoir
Quand je suis sans vous voir !

Mais elles ne purent être chantées, le premier Vers étant trop court d'une Sillabe. J'ai appris cette particularité de M. de Racan, de qui j'ai appris aussi que Malherbe n'avoit point d'oreille pour la Musique, & qu'il n'a jamais pu faire de Vers sur les Airs que les Musiciens lui donoient. MEN.

* *P.* 206. ST. I, *V.* 3 & 4. C'est une correction de Ménage, qu'il n'a pas osé mètre dans le Texte. Toutes les Editions, & même les siènes portent *les Destins amis sous ta main les a mis.* Ce ne peut être originairement qu'une faute d'impression, qui devoit être corrigée dès qu'on s'en est apperçu.

ST. II. C'est cette Stance qui m'a fourni la date de cette Pièce. Ce que l'Auteur y dit de l'Espagne appartient à l'année 1611, que l'on commença le Traite du double mariage, qui fut conclu l'Année suivante, entre Louis XIII & l'Infante d'Espagne, le Prince d'Espagne & Madame Elizabeth.

V. 1611. *SONNET à Monsieur du Maine, sur ses Œuvres spirituelles.* p. 208.

CE M. du Maine, qu'on appelloit autrement le Baron de Chabans, étoit un soldat de fortune. Après avoir servi d'Ingenieur & d'Aide de Camp dans les Armées du Roi, il servit de Lieutenant d'Artillerie dans celle des Vénitiens. Etant de retour en France, il fut tué près des Minimes de la Place Roïale par M. de l'Enclos. MEN.

Ce M. de l'Enclos étoit le Père de la célèbre Ninon l'Enclos.

Le Pere le Long & d'autres noment l'Auteur dont il s'agit ici *Louis Chabans S. du Maine.* Je crois qu'ils se trompent. L'Epitre Dédicatoire de ses Œuvres spirituelles, & d'autres Vers de lui que j'ai vus, sont signés *Le Maine.* Je crois donc qu'il le faut nomer *Louis Le Maine sieur de Chabans.* Ce doit être le même Ingénieur qui dans quelques Editions des Mémoires de Bassompière se trouve appellé *Le Maine - Chabaud.* Les Œuvres Spirituelles de ce Poète furent imprimées en 1611 & les Vers de Malherbe se lisent a la tête.

V. 8. Remarqués *orra*, troisième Persone du Futur du Verbe *Ouir.*

VI. 1612. *STANCES chantées par les Sibilles, le premier jour des Fêtes du Camp de la Place Roïale, donées les 5, 6 & 7 d'Avril 1612, pour la publication des Mariages arrêtés du Roi Louis XIII avec l'Infante d'Espagne Anne d'Autriche, & de Madame Elizabeth, Sœur de ce Roi avec le Prince, depuis Roi d'Espagne Philippe IV.* p. 209.

N 1615. P. 1620. R 1627.

NOUS avons la Relation de ces Fêtes imprimée sous ce titre : LE CAMP DE LA PLACE ROYALE, *ou* RELATION *de ce qui s'est passé les 5e, 6e & 7e jours d'Avril 1612, pour la publication des mariages du Roy & de Madame avecques l'Infante & le Prince d'Espagne. Le tout recueilly par Honoré Laugier sieur de Porcheres, par le commandement de Sa Majesté. Paris* In-4°. *Jean Micard & Toussainct du Bray*, 1612. Gombaud, Malherbe, Charles Piard sieur de Touvant & d'Infraiville, Louis Le Maine Baron de Chabans, de Lingendes, Colomby, Maynard, Mottin, de Rosset & Laugier

de Porchères firent les Vers qui font joints à cette Relation. L'ouverture des Fêtes fe fit par la Gloire montée fur un char avec les Sibilles rangées au-deffus d'elle. Les Vers que la Gloire chanta, font de Gombaud. Les Sibilles chantèrent enfuite les trois Pièces, que je done ici telles qu'elles font dans la Relation. Ces Pièces de Malherbe avoient été mifes en Mufique par Boiffet.

P. 212. ST. I. L'allufion du Phifique au Moral n'en fait qu'une mauvaife pointe.

† ST. II, *V.* 4. Edit. de Malherbe *répandre* au lieu d'*epandre*.

VII. 1612. *STANCES chantées à la fuite des précèdentes, au nom de tous les François.* p. 215.

N 1615. P 1620. R 1627.

LA Relation, indiquée ci-deffus, m'a fourni en ce titre. Ménage n'avoit pas cette Relation préfente, quand il a dit que *ces Stances furent faites pour le Carroufel.*

* *P.* 217. ST. II. Cette Stance s'adreffe à la Reine. N 1615 & P 1620 femblent la rapporter aux *Fleurs de Lis* de la ST. I. de la Pièce, en ce qu'ils mètent *Fleurs de Beautés*, &c. C'eft peut-etre une faute d'impreffion.

V. 2 & 3. *Malheurs abbatus d'une victoire*, Expreffion que Ménage à raifon de trouver bizarre.

* *P.* 218. ST. I, *V.* 5. N 1615. P 1620 : *Du miracle que fait*, &c.

VIII. 1612. *COUPLET chanté par toutes les Sibilles, à la fuite des deux Pièces précèdentes.* p. 218.

CE Couplet eft joint ici pour la première fois aux Poëfies de Malherbe.

V. 2. Remarqués *fatalement* pris en bone part.

IX. 1612. *SONNET à la Reine Marie de Médicis, pour Monfieur de la Ceppede, premier Prefident de la Chambre des Comptes de Provence, au fujet de fes Théorêmes fpirituels, fur la Vie & la Paffion de Notre Seigneur,* &c. p. 219.

Jean de la Ceppède naquit à Marfeille au milieu du XVI Siécle de Jean de la Ceppède & de Claude de Bompar. Il fut reçu Confeiller au Parlement d'Aix le 28 d'Octobre 1578; & le 28 d'Avril 1586 il fut fait Préfident en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il fut élevé à la première Préfidence de la même Cour le 14 Juillet 1608. En 1622 il harangua Louis XIII à Aix; & mourut à Avignon au mois de Juillet 1623.

Je dois ce petit détail, que l'on doit croire exact, au feu R. P. Bougerel de l'Oratoire. L'Ouvrage de ce Préfident, à la tête duquel on lit le Sonnet de Malherbe, parut à Toulouse en 1613 *in-4°*: mais, le Privilége étant de 1612, j'ai pu fuppofer que Malherbe avoit fait ce Sonnet à peu près dans le tems de l'expédition du Privilége.

X. 1613. *EPIGRAMME fur la Pucelle d'Orléans, brûlée par les Anglois.* p. 220.

CETTE Epigramme fe trouve au Chapitre VI du Livre intitulé : RECUEIL *de diverfes Infcriptions propofées pour remplir les Tables d'attente eftans fous les Statues du Roi Charles VII & de la Pucelle d'Orléans, qui font élevées également armées, & à genoux, aux deux coftés d'une Croix, & de l'Image de la Vierge Marie eftant au pied d'icelle, fur le Pont de la Ville d'Orléans, dès l'an 1458. Et de diverfes Poëfies faites à la louange de la mefme Pucelle, de fes Frères & leur poftérité, &c : Paris, Edme Martin* 1613. in-4°. Ibid 1628 avec des augmentations. Ce Recueil contient des Poëfies Grecques, Latines, Françoifes, Italiènes & Efpagnoles a la louange de la Pucelle, & d'autres Pièces curieufes. L'Epigramme de Malherbe eft fuivie de deux Traductions en Vers Latins.

XI. 1613. EPIGRAMME *sur ce que la Statue érigée en l'honeur de la Pucelle, sur le Pont de la Ville d'Orléans, étoit sans Inscription.* p. 221.

CETTE Epigramme, qui ne s'étoit point trouvée jusqu'ici parmi les Poësies de Malherbe, est tirée du Chap. III du même Recueil.

XII. 1614. ODE *à la Reine Marie de Médicis, pendant sa Régence, sans doute après la guerre des Princes en* 1614. p. 222.

J'AI *appris de M. de Racan que cette Ode n'avoit ni commencement ni fin, & que ce n'étoit qu'un Fragment.* MEN.

La Guerre des Princes en 1614 fut un feu de paille aussi-tôt éteint qu'allumé. Les quatre Pièces suivantes furent faites à la même occasion & peut-être avant celle-ci, que le Poète n'acheva pas & qu'apparemment il ne présenta point a la Reine, puisqu'elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630 avec ses autres Œuvres.

ST. I, V. 3. Ce Vers, dont l'expression a quelque chose d'indécent, s'est attiré la censure de Chevreau. Ménage a voulu d'abord le justifier : mais ensuite il est convenu qu'il étoit condamnable. Quelque utile que soit ce qu'ils ont dit l'un & l'autre, je n'en grossirai point cette Table. Je renvoie aux Remarques de Chevreau pages 278, 368 & 408 du T. I. de l'Edit. de 1723 & aux Observations de Ménage, T. II de la même Edit. p. 176.

* *V.* 8. J'ai mis *du Caïstre*, en conséquence de cette Remarque de Ménage. *Caïstre est un Fleuve de Lidie, fort fréquenté, selon les Poëtes, par les cignes. . . . Mais, come ce nom de Fleuve est de masculin g nre, il faut dire des rives du Caïstre, & non pas* des rives de Caïstre ; *& je ne doute pas que notre Poëte ne l'ait dit de la sorte : quoique dans toutes les Editions de ses Poësies il y ait* des rives de Caïstre.

P. 223, ST. I. Elle s'adresse aux Muses qui n'ont point encore été nommées ; & le *donc* du premier Vers fait voir que la Stance, qui commence la Pièce devoit être précédée d'une ou de plusieurs Stances où le Poète parloit aux Muses.

† *V.* 5-10. Le fond de la Pensée est à Tibulle qui dit, Liv. II, *Eleg.* v :

Phœbe, fave ; novus ingreditur tua templa Sacerdos.
Huc, age, cum cythara carminibusque veni. . .
Ipse triumphali devinctus tempora lauro,
Dum cumulant aras, ad tua sacra veni :
Sed nitidus, pulcherque veni ; nunc indue vestem
Sepositam ; longas nunc bene necte comas.

† ST. II, *V.* 7-10. Tibulle :

Interea dum fata sinunt, jungamus amores ;
Jam veniet tenebris nox adoperta caput.
Jam subrepet iners ætas, nec amare decebit,
Dicere nec cano blanditias capite.

Ovide.

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

V. 10. Chevreau a lu dans ce Vers : *aux Cheveux gris* ; & Ménage dit qu'il l'aimeroit mieux. Nous dirions plutôt : *Un amoureux à cheveux gris* : mais je crois qu'*en cheveux gris*, passeroit encore fort bien dans les Vers.

† *P.* 224. ST. II, *V.* 3 & 4. Il faut se rappeller ici les *V.* 5 & 6 de la ST. II de la p. 68. Le Poète paroit avoir songé dans ces deux endroits au Proverbe Grec, qui dit : *Vous comparés la rose au pavot.*

P. 225. ST. II, *V.* 6. *Malée, aujourd'hui* Capo Malio di Sant'Angelo, *est un Promontoire de Laconie fameux par plusieurs naufrages, & dont Stace a dit*, Theb. *Liv. IV* : Raucæ circumsonat ira Maleæ. CHEV.

V. 7 & 8 : Sept étoiles de la Constellation du Taureau, portent les noms de Pléiades, d'Atlantides ou d'Hespérides ; & chacune a son nom particulier ; Stérope, Célène, Mérope, Electre, Halcione, Taigète & Méa.

† *V.* 1-10. Stace, *Theb.* Liv. III.

Non ſecus ac longo ventorum pace ſolutum
Æquor, & imbelli recubant ubi littora ſomno.

Le même Liv. V.

Tacet omne pecus, volucreſque, feræque,
Et ſimulant feſſos curvata cacumina ſomnos.
Nec trucibus fluviis idem ſonus. Occidit horror
Æquoris, & terris maria acclinata quieſcunt.

Horace, Liv. IV, *Ode* XIV.

Indomitas prope qualis undas
Exercet Auſter, Pleiadum choro
Scindente nubes;

Senèque, Herc. Fur. Act. I.

Hinc qua tepenti vere laxatur dies
Tyriæque per undas vector Europæ nitet;
Hinc & timendum ratibus ac ponto gregem
Paſſim vagantes exerunt Atlantides.

Ovide, *Triſtes*, Liv. I. *Eleg. X.*

Sæpe ego nimboſis dubius jactabar ab Hædis;
Sæpe minax Steropes ſydere pontus erat.

Sénèque, *Let.* LVIII, dit: *Tranquillo, ut aiunt quilibet Gubernator eſt;* Liv. *de la Providence*, Ch. IV: *Gubernatorem in tempeſtate, in acie militem intelligas;* & *Conſolat. à Marcia*, Ch. VI: *Nec Gubernatoris quidem artem tranquillum & obſequens mare oſtendit. Adverſi aliquid incurrat oportet, quod animum probet.* Pline Liv. IX, *Let.* XXVI dit: *Sunt enim maxime mirabilia, quæ maxime inſperata;. . . . . adeo nequaquam par Gubernatoris eſt virtus, cum placido & cum turbato mari vehitur: tunc admirante nullo illaudatus, inglorius ſubit portum: at cum ſtridunt funes, curvatur arbor, gubernacula gemunt, tunc ille clarus & Diis maris proximus.*

P. 226. ST. I, *V.* 2. *Le mol Anaure.* L'Anaure eſt un Fleuve de Theſſalie, ainſi nomé de deux mots Grecs qui véulent dire *ſans vent.* En effet on a dit de ce Fleuve, come du Nil, qu'il ne s'élevoit jamais ni nuage ni vent ſur ſes eaux. Lucain, *Pharſ.* Liv. VI.

Quippe nec humentes nebulas, nec rore madentem
Aëra, nec tenues ventos ſuſpirat Anaurus.

V. 4. Valerius Flaccus a dit du Navire des Argonautes:

Venturos canit errores; canit & Jovis iras
Vocibus humanis, ſtellati conſcia fati.

Les Poëtes ont feint que ce Navire parloit, parce qu'on l'avoit conſtruit de chênes de la Foret de Dodone, qui rendoient des Oracles.

V. 5. Les Cianées, que les Anciens appelloient auſſi *Simplégades* & *Sindromades*, & que nous nomons aujourd'hui les *Pavonares*, ſont deux écueils très dangereux & voiſins du Boſphore de Thrace, l'un en Europe, & l'autre en Aſie. Les Cianées ou Pavonares d'Europe ne ſont qu'un Ilot ou pluſtôt un Rocher hériſſé de cinq pointes, qui paroiſſent autant de petits écueils ſéparés, lorſque la mer eſt agitée. Entre ce Rocher & le *Cap du Fanal d'Europe* eſt un petit bras de mer, qui reſte à ſec dans le tems de calme. Les Cianées ou Pavonares d'Aſie ſont auprès du *Cap Coraca*, c'eſt-à-dire, *Cap des Corbeaux*, qui n'en eſt ſéparé que par un petit bras de mer que le calme laiſſe à ſec. Ce ſont les pointes d'un Rocher, qui ne ſe ſont voir toutes que quand la mer eſt calme. Dès que les Flots ſont émus, on ne voit que la plus groſſe de ces pointes; ce qui rend cet écueil beaucoup plus dangereux que celui d'Europe.

P. 228. ST. I, *V.* 7. *Tare*, terme trop bas pour l'Ode ſublime.

ST. II, *V.* 10. Phraſe aſſés familière à Malherbe, & que ſa dureté devoit banir des Vers.

P. 229. ST. II. *Les ſix derniers Vers de cette Stance ſont merveilleux; & M. le Duc du Maine, qui en peut juger, les appelloit* un beau Païſage. CHEV.

P. 230. ST. I, *V.* 1-4. Métaphore,

qui n'a de justesse qu'à la faveur d'une explication extrêmement forcée, & dont même alors le sens ne peut être que ridicule.

ST. II, *V.* 3 & 4. 1°. Phrase peu correcte. 2°. La Propontide est un grand Golphe entre l'Hellespont & le Pont-Euxin, communiquant à ces deux Mers par deux Détroits apellés l'un le détroit de l'Hellespont, & l'autre le Bosphore de Thrace. On la nome aujourd'hui la Mer blanche ou la Mer de Marmara. Le mot de Propontide est un de ces Termes savans & peu connus, qui ne devroient point entrer dans nos Vers.

P. 231. ST. I, *V.* 2 - 7. La Phrase est dure, paroît imparfaite & présente assés difficilement son sens ; ce qui ne feroit pas si, come Ménage le souhaitoit, on lisoit au *V.* 4 : *A moins d'une immortelle main.*

† *P.* 232. ST. I, *V.* 8. Malherbe, qui se servoit volontiers de Pluriels, a dit *nos Absinthes*, à l'imitation des Anciens qui donent un Pluriel à ce mot. On lit dans Lucrèce *Absinthia tetra.* Remarques qu'ici notre Poète fait *Absinthes* du féminin, & qu'ailleurs il l'emploie come Masculin.

ST. II. *V.* 9. Les Nomades étoient des Peuples d'Afrique, ainsi només d'un mot Grec qui signifie *pâturage* ; parce que ces Peuples, qui n'avoient point d'habitations fixes, campoient dans leurs pâturages avec leurs troupeaux.

XIII. 1614. FRAGMENT *au sujet de la même Guerre des Princes.* p. 233.

CE *Fragment est sur la révolte des Princes.* MENAGE, Edition 1723. Tome II, page 240. Voiés ci-après XXIX.

XIV. 1614. STANCES. *Paraphrase du Pseaume CXXVIII, au nom du Roi Louis XIII, à l'occasion de la premiere Guerre des Princes.* p. 234.

N 1615. P 1620. R 1627.

J'AI *appris de M. de Racan, l'ami particulier & le disciple favori de Malherbe, que ces Vers avoient été faits au sujet de la premiere Guerre des Princes en* 1614. MEN.

† *P.* 235. ST. II. La Pensée de cette Stance se trouve dans le *Pseudolus* de Plaute : *Quasi solstitialis herba, paulisper fui.* Ausone a dit aussi dans ses Professeurs :

Solstitialis velut herba solet,
Ostentatus, raptusque simul :

V. 1 & 2. *Une Javelle est une poignée d'Epis ; une Gerbe, ce sont plusieurs Javelles liées ensemble. Ainsi une herbe qui* ne porte jamais ni gerbe ni javelle *est une herbe dont on ne fait jamais ni de gerbes ni de javelles ; &, pour user des paroles de David,* De quo non implevit manum suam qui metit, & sinum suum qui manipulos colligit. *Ce que M. Costar ne croit pas qu'on puisse dire d'une herbe, come on le pouvoit dire de la terre. Je demeure d'accord que la façon de parler est hardie : mais elle n'est pas sans exemple.* MEN.

Je la crois un peu trop hardie.

XV. 1614. FRAGMENT *au sujet de la même Guerre.* p. 236.

C'EST uniquement par conjecture que je rapporte ce Fragment à la Guerre des Princes de 1614. Tout bien examiné, je n'ai point trouvé d'autre évènement, auquel il pût convenir. Malherbe pour témoigner sa reconnoissance à la Reine dont il tenoit une Pension, conçut à l'occasion de la révolte des Princes plusieurs projets de Pièces qu'il n'exécuta point. Il ne mit la dernière main qu'à la Paraphrase du Pseaume CXXVIII, & laissa les autres imparfaites.

ST. II, *V.* 4. *J'aurois dit (& je ne puis comprendre pourquoi Malherbe ne l'a pas dit)* :

Ou sont ses alliés, ou recherchent de l'être.

Malherbe peut être excusé par l'exemple de plusieurs Ecrivains de son tems qui ont parlé de la sorte qu'il s'est ici exprimé. MEN

XVI. 1614. FRAGMENT *sur le même sujet.* p. 237.

LA lecture de la seconde Stance suffit pour fixer le tems de la composition de ce Fragment.

ST. I, *V.* 5. Briare (*ou plustôt* Briarée, *car c'est ainsi qu'il faut parler pour parler régulièrement*) *avoit cent mains. Homère* (le dit) *au premier de l'*Iliade... *Apollodore dit qu'outre ses cent mains, Briarée avoit cinquante têtes. Pour Tiphon, il n'avoit qu'une tête, dont il touchoit les cieux, tant sa taille étoit prodigieuse: mais au bout de ces deux mains, dont l'une pouvoit atteindre à l'Orient, & l'autre à l'Occident, il avoit cent têtes de Dragon, come nous l'apprenons d'Apollodore; & on prétend que c'est ce que notre Poëte a voulu dire, en disant qu'il avoit cent têtes. Je ne le crois pas.* MEN.

XVII. AVANT 1615. SONNET, *Epitaphe de la Femme de M. Puget, qui fut dans la suite Evêque de Marseille. Le Mari parle.*

N 1615. P 1620. R 1627.

PLUSIEURS *croient, à cause des* (*deux premiers*) *Vers, que Malherbe a fait ce Sonnet pour sa Femme, en quoi ils se trompent; car la Femme de Malherbe l'a survêcu. Il l'a fait &* l'Epigramme *suivante, pour la Femme de M. Puget, Fils de M. de Pommeuse-Puget, Trésorier de l'Epargne; & il l'a fait sous le nom de ce M. Puget, qui est aujourd'hui* (1666) *Evêque de Marseille. Cette Femme étoit Fille de M. Hallé, Doïen des Maîtres des Comptes de Paris.* MEN.

V. 2. J'ai suivi les Recueils. On lit dans les Edit. de Malherbe, *ce que j'aimois.*

† *V.* 5-8. Voiés ci-dessus, Liv. II, XXIX: † P. 177, ST. II.

† *V.* 12 & 14. La Pensée est prise de Martial: mais au jugement de Balzac (*Entret.* XXXI.) elle est beaucoup plus belle ici que dans l'Original:

Qui fles talia, nil fleas, Viator.

XVIII. AVANT 1615. EPIGRAMME, *au nom de M. Puget, pour servir de dédicace à l'Epitaphe précèdente.* p. 239.

N 1615. P 1620. R 1627.

CE que Ménage dit de la Pièce précèdente, rend raison du titre que je done à celle-ci, qui n'en a point dans toutes les Editions que j'en ai vues.

XIX. AVANT 1615. EPIGRAMME *pour mètre au devant des Heures de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 240.

N 1615. P 1620. R 1627.

LE Titre dans les Editions est: *Pour mètre au devant des heures de Caliste;* & Caliste est la Vicomtesse d'Auchy.

XX. AVANT 1615. EPIGRAMME *sur le même sujet.* p. 240.

N 1615. P 1620. R 1627.

XXI. AVANT 1615. CHANSON. p. 241.

N 1615. S 1630.

CETTE *Chanson* ne se trouve que dans ces deux Recueils. Elle est signée

MALHERBE. C'en est assés pour que j'aie du la joindre à ses Poësies ; & si la Pièce est de lui, come les Vers & le Stile semblent l'annoncer, c'est peut-être ce qu'il a fait de plus gracieux dans le genre galant.

XXII. 1615. STANCES. *Récit d'un Berger au Balet du Triomphe de Pallas, où Madame Elizabeth, Princesse d'Espagne répréſentoit Pallas. Ce Ballet fut exécuté le 19 Mars 1615, dans la grande Sale de Bourbon, lorsque Louis XIII & la Reine sa Mère se disposoient à partir pour aller conduire cette Princesse & recevoir en même tems l'Infante Anne d'Autriche, que le Roi devoit épouser.* p. 244.

P 1620. Q 1620. R 1627.

J'AI *oui dire à M. de Racan que Malherbe, sur la fin de ses jours, préféroit cette Pièce à toutes ses autres.* MEN.

Outre les Recueils que j'ai cités, j'ai consulté la Description de ce Balet qui fut imprimée dans le tems ; où la Pièce est telle que dans les Edit. de Malherbe. Mais par un hazard asses heureux M. de Bombarde a dans son Cabinet la meme Pièce imprimée en Feuille volante. On va voir l'usage que j'en ai fait.

* P. 245. ST. I. *V.* 1-3. Je done ces Vers tels qu'ils sont dans cette Feuille volante. Voici come ils sont dans la Relation du Balet, dans les Recueils & dans les Edit. de Malherbe.

Vos pénibles travaux, sans qui nos pâturages,
Batus depuis cinq ans de grèles & d'orages,
S'en alloient désolés.

J'ai du croire que Malherbe, peu content de ces trois Vers, ne les changea qu'après l'impression de la Relation du Ballet ; & que ne voulant pas les laisser subsister, il prit le parti de faire imprimer la Pièce à part avec la correction.

ST. II, *V.* 2 & 3. Ils désignent la Provence.

P. 246. ST. II, *V.* 5. *Elise* est la Princesse Elizabeth.

ST. III, *V.* 1. Ce *jeune Demi-Dieu* est le Prince d'Espagne.

P. 247. ST. I, *V.* 4. Allusion au sujet du Balet.

ST. II, *V.* 2. La Pièce est composée dans le Sistème Païen ; & ce Sisteme ne connoit point les Anges. *V.* 4. Le Poète y done *Pan* pour Conseiller à la Reine. Ménage pense que le Poète a voulu désigner le Marêchal d'Ancre, alors tout-puissant. Je n'en crois rien. C'est un Berger qui parle & qui, voulant dire que le Ciel inspirant à la Reine tous les desseins qu'elle exécute, on ne doit pas s'étoner de leurs heureux succès, lui done Pan pour Conseiller, parce que Pan est le Dieu des Bergers.

ST. III, *V.* 1-3. Ces trois Vers déparent un peu cette excellente Pièce. L'Expression n'en est pas correcte ; & le tour en est assés plat. *V.* 5. Par les *chênes d'Epire*, le Poète entend les Chenes de la Forêt de Dodone.

* *V.* 6. J'ai suivi la Feuille volante & P 1620. Par tout ailleurs on lit *les choses à venir.*

† P. 248. ST. I, *V.* 4. Virgile, *Eglog.* V,

Occidet & serpens, & fallax herba veneni
Occidet.

† ST. II, *V.* 1. Virgile dit dans la même Eglogue : *Omnis feret omnia tellus.*

XXIII. 1615. CHANSON, *qui fut chantée dans le même Ballet que les Stances précédentes, & dont l'Auteur faisoit très peu de cas.* p. 249.

J'AI *oui dire à M. de Racan que Malherbe fit ces Vers à la prière de Marais, Portemanteau du feu Roi* (Louis XIII), *sur un Air qui couroit, & qu'il les fit en moins d'un quart-d'heure : Ils ne furent point estimés... Malherbe lui-même ne les estimoit pas.* MEN.

XXIV.

XXIV. 1615. *STANCES sur le Mariage du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne*. p. 250.

P 1620. *Titre* : EPITHALAME. Q 1620 : *même Titre*. R 1627.

* ST. I. *V.* 1. J'ai suivi, come Ménage, la leçon de Q 1620. Par tout ailleurs : *l'Appollon de notre âge*.

P. 251. ST. I, *V.* 1 & 2. On conçoit qu'*une avanture contre le sens*, veut dire *une avanture qui choque la raison* : mais *une avanture contre le discours*, est quelque chose qui ne s'entend pas, & ne peut rien signifier. *V.* 3 & 4. Mauvaise Pointe & froide allusion du Phisique au Moral. On a vu la même Pensée censurée ci-dessus, VI. Voiés-y *P.* 212. ST. I, &c.

ST. IV. Excellente : mais ne tenant point à celle qui précède.

* *P.* 252. ST. II, *V.* 1. P. 1620 : *Faites-les, Beaux Esprits*, &c.

ST. III. Elle n'a pas coulé de source.

ST. IV, *V.* 4. La remarque grammaticale de Chevreau sur ce Vers est fausse. Dans ces mots, *à qui passe midi*, la Préposition *à* n'est point le Régime de *proche* qui la précède. Cet Adverbe est emploié d'une manière absolue ; & la Préposition *à* qui le suit, tient ici lieu de *pour*. La Phrase de Malherbe feroit à peu près regulière en disant : *A qui passe midi, la nuit est déja proche* ; & feroit de cette autre manière à l'abri de toute censure : *Pour qui passe midi, la nuit est déja proche*. Au reste, il s'agit ici d'un Vers de génie, à qui l'on ne doit pas reprocher une légère irrégularité.

† ST. IV, *V.* 4. Voiés ci-dessus, Liv. I, VIII : † *P.* 43 ST. III.

XXV. AVANT 1617. *CHANSON pour Monsieur le Duc de Bellegarde, amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France & même en Europe*. p. 253.

MALHERBE *fit cette* CHANSON *& la suivante pour M. de Bellegarde, qui étoit amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France & même dans l'Europe*. Ces paroles de Ménage justifient le titre, que je done à cette Pièce : mais elles n'en fixent point la date. Je l'ai crue, ainsi que les deux suivantes, antérieure à 1617, parce que je me suis sceuvenu d'avoir lu quelque part qu'en 1615 & 1616 le Duc de Bellegarde avoit été quelque tems absent de la Cour. Le Refrain de cette *Chanson* m'a fait imaginer qu'elle pouvoit avoir été faite pendant l'une ou l'autre de ces deux absences. La manière mistérieuse, dont Ménage parle de la Dame pour qui cette Pièce & la suivante ont été composées, ne fauroit convenir a la Princesse de Conti. Nous avons vu plus haut (Liv. II, XXII.) des *Stances* qui lui font adressées par le Duc de Bellegarde. Ménage, qui nous dit de ces Stances, antérieures à 1609, que Malherbe les avoit faites pour lui-même : mais qu'elle servirent au Duc pour la Princesse de Conti ; n'eût pas fait difficulté de la nomer ici, s'il se fût encore agi d'elle, *Une persone de la plus haute condition qui fût en France : & même dans l'Europe*, ne peut être qu'une des deux Reines, ou la Mère, ou l'Epouse de Louis XIII. On a toue lieu de scupçoner que, du vivant d'Henri IV, le Duc de Bellegarde, qui n'avoit pas craint d'en être le Rival auprès de la belle Gabrièle, avoit osé lever aussi les ieux sur la Reine Marie de Médicis. Mais le Stile des Pièces, dont il est question, me les a fait croire postérieures à la mort d'Henri IV. Je n'ai point trouvé d'ailleurs que, pendant la Regence, le Duc de Bellegarde ait rendu d'autres soins à cette Reine, que ceux d'un Courtisan assidu. Je puis donc penser que ce Favori de ses Maitres, qui s'étoit toujours maintenu dans la faveur par une conduite capable de perdre tout autre que lui, ne vit point impunément les charmes de la jeune Reine Anne d'Autriche ; & que c'est pour elle que ces Pièces ont été faites vers la fin de 1615 ou dans le courant de 1616.

P. 254. ST. II & III. L'excès de respect, exprimé dans ces deux Stances, fait voir qu'il s'agit d'une persone du plus haut rang.

XXVI. AVANT 1617. *CHANSON pour Monsieur le Duc de Bellegarde, amoureux de la même Dame.* p. 255.

ST. I. Elle annonce clairement la qualité de la persone, pour qui la Piéce est faite.

P. 256. ST. I, *V.* 4. La Comparaison d'Ixion confirme de plus en plus ma conjecture.

P. 257. ST. I, *V.* 1. Le Poëte fait *Poison* feminin, come il l'étoit de son tems. Il l'est encore au figuré dans le langage du Peuple.

* ST. II, *V.* 6. *Malherbe avoit mis premiérement*, en si noble danger; *& M. de Bellegarde lui fit mètre*, En un si beau danger. MEN.

XXVII. AVANT 1617. *STANCES pour Monsieur le Duc de Bellegarde, sur la guérison de Chrisante, c'est-à-dire, de la même Dame à qui les deux Piéces précèdentes sont adressées.* p. 258.

DANS la Piéce précèdente la Dame, objet des vœux téméraires du Duc de Bellegarde, est appellée *Chrisante*. C'est ce nom qui m'a fait croire que ces *Stances* avoient encore été faites au nom de ce Duc pour la même Dame. Je leur done à tout hazard la même date qu'aux Piéces XXV & XXVI, parce qu'il est assés probable qu'elles sont à peu près du même tems.

ST. I, *V.* 1. Ménage, a qui *le flux de mes larmes* ne plaisoit pas, auroit mieux aimé, *les torrens de mes larmes*. Chevreau condamne aussi *le flux*. Il faut laisser ce nom aux Maladies, auxquelles la Médecine l'applique.

† *V.* 4. Ovide a dit à propos d'une jouissance, Liv. II, *Eleg.* XII.

Ite triumphales circum mea tempora lauri.

ST. III, *V.* 1. On y sent le besoin de la Rime.

V. 4. La double Négation supprimée mal à propos. C'est une faute, dont Malherbe a souvent repris Desportes.

P. 259. ST. II, *V.* 3. La suite de la Phrase demandoit; *avoir eu tant*, &c.

P. 260. ST. III, *V.* 3. Le second Hemistiche est d'une simplicité qui peut paroître plate.

XXVIII. 1617. *EPIGRAMME pour mètre au devant des Poëmes divers du sieur de Lortigue Provençal.* p. 261.

CE sieur de Lortigues, qui avoit nom Annibal, étoit un soldat qui se mêloit de versifier. Ses Poësies, intitulées, LES POEMES du sieur DE LORTIGUES, Provençal, *sont imprimées à Paris chés Jean Gesselin*, 1627. *Il y a au devant plusieurs Vers à sa louange; & entre autres ceux-ci de Malherbe. Il étoit de la Ville d'Apt, come il le témoigne lui-même dans le XLIIIe de ses Sonnets. . . . . M. Colletet a fait la vie de ce sieur de Lortigues dans ses* Vies des Poëtes François, *qui est un Ouvrage curieux pour les amateurs de notre Poësie: & je convie ici M. son Fils de le doner au Public.* MEN.

François, Fils de Guillaume Colletet, ne se rendit point à cette invitation de Ménage. Depuis sa mort, le manuscrit de son Pére a passé dans les mains d'un célèbre Libraire de Paris, qui jusqu'à présent n'a pas cru devoir en faire part au Public; & qui n'en a même jamais voulu rien communiquer aux Gens de Lètres, qui se sont trouvée dans le cas d'avoir besoin de le consulter.

XXIX. 1617. FRAGMENT *d'une Prophétie du Dieu de Seine contre le Maréchal d'Ancre.* p. 261.

CES *Vers ne sont qu'un* Fragment. *Malherbe les fit sur le Maréchal d'Ancre après la mort de ce Maréchal, à l'imitation de ceux-ci qui sont de Ronsard :*

Quand la Garonne errante
Arma contre son Roi,
Le Fleuve de Charante,
Arrêta son flot coi ;

& qu'il a encore imités dans le Fragment sur la révolte des Princes (ci-dessus XIII) MEN.

C'est sur la parole de Ménage, que j'ai daté ce Fragment de 1617, le Maréchal d'Ancre aiant été tué le 24 d'Avril de cette année. J'avois d'abord eu dessein de le placer sous l'année 1615, parce que Malherbe dit dans la seconde Stance que *l'audace effrontée* de ce Favori durcit depuis cinq ans ; & que le Maréchal d'Ancre commença peu de tems après la mort d'Henri IV, à jouir, sans aucun titre, du pouvoir d'un premier Ministre. Balzac dans son *Socrate Chrétien*, semble dire que cette Pièce fut faite du vivant de celui qu'elle a pour objet. Il rapporte une Pensée de Claudien, que l'on verra plus bas, & dit ensuite : *Un de nos Poëtes a dit je ne sais quoi de semblable, mais d'une excellente manière ; & sa copie passe tous ses originaux. Je vous la propose come un chef d'œuvre dans cette Ode, qu'on peut opposer aux plus belles & aux plus achevées de l'Anquité. Le Dieu de Seine parle à un Favori qui passoit sur le Pont-neuf.* Va-ten à la malheure, *&c.*

ST. I. *V.* 1. Je crois que Balzac (*loc. cit*) y blâmoit à tort le terme d'*excrément. Engeance*, qu'il propose de mètre à la place, ne rendroit pas le meme sentiment de mépris & d'indignation.

ST. II. *V.* 5. Balzac, en citant cette Pièce, a mis *soûtenir* au lieu de *supporter tes crimes*. Chapelain corrigeoit le Vers en mètant *d'autoriser tes crimes*. Je crois que Malherbe a le mieux rencontré. *Supporter* est ici dans toute l'étendue de signification qu'il doit avoir.

† Malherbe doit cette *Stance* si belle à Claudien, qui commence ainsi son Poëme contre Rufin, Premier Ministre de l'Empereur Arcadius.

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,
Curarent superi terras, an nullus inesset
Rector & incerto fluerent mortalia casu, . . .
Sed cum res hominum tanta caligine volvi
Adspicerem, lætosque diu florere nocentes,
Vexarique pios : rursus labefacta cadebat
Relligio, . .
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque Deos.

Balzac dit que la copie de Malherbe passe tous ses Originaux, parce que Claudien n'est ni le seul ni le premier, à qui cette pensée soit venue. Sénèque dit quelque part : *Deorum crimen, Sylla tam felix.*

Après lui, Martial a dit, dans une *Epigramme.*

Nullos esse Deos, inane cœlum
Affirmat Selius probatque, quod se
Factum, dum negat hæc, videt beatum.

Avant eux, Diogène avoit eu la même idée. C'est Cicéron, qui nous l'apprend dans le Liv. II de son Traité *de la Nature des Dieux*. Il y dit : *Diogenes quidem Cynicus dicere solebat, Harpalum, qui temporibus illis prædo felix habebatur, contra Deos testimonium dicere, quod in illa fortuna tamdiu viveret.* Il dit encore dans un autre endroit du même Livre : *Improborum igitur prosperitates, secundæque res redarguunt, ut Diogenes dicebat, vim omnem Deorum ac potestatem.*

XXX. 1619. STANCES *pour le Comte de Charny, qui recherchoit en mariage Mademoiselle de Castille, qu'il épousa en* 1620. p. 262.

P 1620. R 1627.

J'AI *appris de M. de Racan que Malherbe avoit fait ces Stances pour le Comte de Charny, amoureux de Mademoiselle de Castille, qu'il épousa. Ce Comte de Charny étoit Charles Chabot, Fils du Marquis de Mirebeau; & cette Mademoiselle de Castille étoit Charlote de Castille, Fille de Pierre de Castille, Controlleur Général des Finances en* 1629, *& de Charlote Jeannin, Fille du célèbre Pierre Jeannin, Surintendant des Finances, & d'Anne Guénéot. Cette Mademoiselle de Castille après la mort du Comte de Charny arrivée en* 1621, *duquel elle n'eut point d'enfans, épousa en secondes noces Henri Taylerand Comte de Chalais, qui fut décapité à Nantes.* MEN.

J'ignore la date précise du mariage du Comte de Charni. S'il est du commencement de 1620, il me semble que j'ai pu dire ces Stances de 1619. Leur lecture fait voir qu'elles ont été faites, lorsque ce mariage étoit conclu.

P. 263. ST. II, *V.* 3. Cette Expression familière *faire la sourde oreille*, a la quelque chose de bas.

ST. III, *V.* 5. Il parle ici d'un Ange, & dans la Stance précèdente il parle de Neptune.

P. 264. ST. I, *V.* 2. Les Recueils mètent *Imputant*. Il est mieux qu'*Imputans*, que j'ai conservé mal-à-propos, d'après toutes les Editions de Malherbe.

XXXI. AVANT 1620. *Epigramme sur une Image de Sainte Catherine.* p. 265.

P 1620. R 1627.

V. 1 & 2. M. COSTAR *remarque fort subtilement que ces mots* aussi-bien *font une équivoque, qui ne se peut excuser; car il semble qu'ils veuillent dire que* l'Art eût fait plaindre cette peinture aussi bien que la Nature la faisoit plaindre, *au lieu que le sens est*, l'Art du Peintre étoit assés merveilleux pour faire plaindre cette Peinture, come la nature fait plaindre les persones qui souffrent & qui endurent quelque tourment. MEN.

XXXII. AVANT 1620. *Epigramme imitée de la quarantième du quatrième Livre de Martial.*

Q 1620.

* *V.* 5 & 6. A l'imitation de Ménage, j'ai suivi la leçon du Recueil. On lit dans les Editions de Malherbe avant 1666.

Come à toi les ans lui mètront
Quelque jour les rides au front.

V. 10. Je suis encore la leçon du Recueil. Toutes les Edit. même celles de Menage ont *Je t'ai voulue.*

† Voici l'Epigramme de Martial, que Marot & M. de La Monnoie ont aussi mise en François.

FOEMINA *proferri potuit tibi nulla*, LYCORI:
Præferri Glyceræ fæmina nulla potest.
Hæc erit quod tu. Tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt? Hanc volo, te volui.

XXXIII. AVANT 1620. SONNET *à Madame la Princesse de Conti*. p. 267.

B 1620. Q 1620. R 1627.

VOïr's *Mém. de Racan*, LV, *n*. 2. *V*. 10 & 11. Métaphore mal soutenue. La pesanteur accable & ne refroidit point.

XXXIV. AVANT 1620. *STANCES SPIRITUELLES*. p. 268.

P 1620. R 1627.

* ST. I, *V*. 6. J'ai fuivi P 1620 & les anciènes Edit. de Malherbe. On lit dans les dernières & dans R 1627 : *Sont les ouvrages*, &c.

XXXV. 1620. EPIGRAMME *mise au devant du Livre intitulé : Le Pourtraict de l'Eloquence Françoise, avec dix Actions Oratoires de Jean du Pré, Écuyer Seigneur de la Porte, Conseiller du Roy & Général en sa Cour de Normandie*. p. 270.

CE font les qualités que cet Auteur prend dans le titre de fon Livre imprimé à Paris *in*-8° chés Jean l'Evefque, fans date : mais celle du Privilège eft du 6 d'Octobre 1620.

Les *dix Actions Oratoires* font des Plaidoïers.

On trouve à la tête du Livre des Vers de plufieurs Auteurs ; & ceux de Malherbe font les premiers.

V. 1. *Tu faux*, Tems inufité du Verbe *faillir*.

XXXVI. 1621. EPIGRAMME *pour servir d'Epitaphe d'un Grand*. p. 270.

V. 1. CET Abfinthe au nés de Barbet, *c'eft le Connêtable de Luines, qu'il appelle* Abfinthe *par une froide allufion à fon nom de* Luines, *à caufe du mot* Aluine, *qui fignifie* Abfinthe ; *&* au nés de Barbet, *parce qu'il avoit en effet un nés de Barbet. Malherbe eft d'autant plus blâmable d'avoir fait cette Epigramme contre le Connêtable de Luines, qu'il l'avoit extraordinairement loué pendant fa vie, come il paroît par la Lètre qu'il lui a écrite pour lui dédier fa Traduction (du* XXXIII*e Livre) de Tite-Live. Mais le Connêtable de Luines eft auffi de fon côté extrêmement blâmable de n'avoir pas confidéré un home auffi confidérable que Malherbe, & qui lui avoit doné de fi grandes louanges*. MEN.

Le Connêtable de Luines mourut le 15 de Décembre 1621.

XXXVII. 1621. SONNET *à Monfeigneur le Duc d'Orléans*. p. 271.

R 1627.

MALHERBE *fit ce Sonnet fur la fin de fes jours ; c'eft-à-dire en l'année 1628. Il n'eft pas fort bon, ou plutôt il eft fort mauvais*. MEN.

Ma date ne s'accorde point avec celle de Ménage, qui devoit être mieux informé que moi. Voici pourtant mes raifons. 1°. Ce Sonnet, étant dans le Recueil de 1627, ne peut pas être de 1628. 2°. Come il n'eft point dans ceux de 1620, il eft fans doute poftérieur à cette année. 3°. *Gafton-Jean-Baptifte* Duc d'Orléans, troifième Fils d'Henri IV & de Marie de Médicis, naquit le 25 d'Avril 1608. Il auroit eu vingt ans en 1628 ; & le Poète dit nètement que ce Prince ne les avoit pas. Il le trouve même en un âge bas relativement à celui de vingt ans. En fixant à tout hazard la date du Sonnet à 1621, je done à ce Prince treize ans. C'eft un âge, où les qualités de l'efprit & du cœur peuvent commencer à s'annoncer. On

peut croire la Pièce de 1622 ou de 1623, si l'on veut. Il n'importe, pourvu qu'on laisse entre le tems de sa composition & l'année où le Prince devoit avoir vingt ans, assés d'intervalle pour que la Pensée du Poète ait la sorte de justesse, que ce genre de flaterie peut avoir.

XXXVIII. 1621 ou 1622. *STANCES à Monseigneur le Premier Président de Verdun, pour le consoler de la mort de sa première Femme.* p. 272.

R 1627 : *Titre* ODE.

MALHERBE *fut près de trois ans à faire ces Stances sur la mort de la Femme du premier Président de Verdun ; & , quand il les publia, le premier Président de Verdun étoit marié en secondes noces avec Charlote de Fondebon, Veuve de M. de Barbesieus de Chémeraut ; ce qui leur fit perdre beaucoup de leur grace. Je tiens toutes ces particularités de M. de Racan ; de qui j'ai appris aussi que cette première Femme du Président de Verdun s'appelloit Charlote du Gué.* MEN.

Cette première Femme du Premier Président de Verdun est nomée *Le Gray* dans le *Journal de Lestoille*, qui la dit de Paris & Fille d'un Marchand de Draps de Soie. Les dates, que l'on voit ici, sont de pures conjectures. J. B. L'Hermite de Souliers dans ses *Eloges des premiers Présidens du Parlement de Paris*, dit que le Premier Président de Verdun mourut le 16 de Mars 1627, & ne marque point son âge. Il avoit dit auparavant que, *se trouvant veuf & déja bien avancé en l'age, il se remaria* ; ce que je suppose qu'il peut avoir fait six ou sept ans avant sa mort. Au reste le tems, que Malherbe mit à composer cette Pièce, nous est fort indiférent. Il suffit pour nous que ce soit une de ses meilleures.

† *P.* 272. ST. II. *P.* 273. ST. I. *P.* 274. ST. I. Voïés ci-dessus Liv. I, VIII : † *Il faut lire*, &c.

P. 273. ST. I, *V.* 4. L'Expression du premier Hémistiche est basse, & peut-être indécente.

P. 274. ST. II, *V.* 4. On est fâché d'y voir *couleur* dans le sens de *raison*. Au reste la Pensée, que ce Vers & les deux suivans expriment, se trouve encore, Liv. IV, XIV.

P. 275. ST. III, & IV. Les circonstances énoncées dans ces deux Stances semblent avoir rapport au commencement de la Guerre des Huguenots en 1621. C'est ce qui m'a déterminé pour la date de cette Pièce.

† ST. IV, *V.* 6. Sénèque, *Epît.* LXX, parlant de la fin de la vie : *Scopulum esse illam putamus, dementissimi : portus est, aliquando petendus, nunquam recusandus.* Le même, *Consolation à Polybius*, Ch. XXVIII : *In hoc tam procelloso & in omnes tempestates exposito mari navigantibus, nullus portus nisi mortis est.*

P. 276. ST. III. *P.* 277. ST. I. Ces deux Stances semblent prouver encore que cette Pièce fut achevée, pendant que Louis XIII faisoit la guerre aux Réformés.

XXXIX. 1622. *INSCRIPTION pour le Portrait de Cassandre, Maîtresse de Ronsard.* p. 277.

CETTE Epigramme, *qui se trouve imprimée sans nom d'Auteur sous le Portrait de Cassandre dans la dernière édition de Ronsard, est constamment de Malherbe. Cette Cassandre, Maîtresse de Ronsard, étoit une Fille de Blois, de petite condition. On ne sait point son nom de famille. J'ai appris de M. Colletet dans la Vie de Ronsard, qu'elle avoit aussi été la Maîtresse de Saint-Gelais.* MEN.

La dernière Edition de Ronsard, est celle qui parut à Paris en 2 Vol. *in-fol.* chés Nic. Buon en 1622. Au commencement du Tome I, après la Préface de Muret, on trouve une Estampe de *Melan*, où Ronsard & Cassandre sont gravés en regard dans un même Cartouche. Au dessous du Portrait de Ronsard, on lit cette Epigramme, dont je ne connois point l'Auteur.

TEL fut RONSARD, Auteur de cet Ouvrage ;
Tel fut son œil, sa bouche & son visage,
Portrait au vif de deux craïons divers ;
Ici le corps & l'esprit en ses Vers.

Le Quatrain de Malherbe est au dessous du Portrait de Cassandre. Au dessous des deux Inscriptions est un Sonnet assés passable de Claude Garnier.

XL. 1622. STANCES *pour Monseigneur le Comte de Soissons, à qui l'on faisoit espérer qu'il épouseroit Madame Henriète Marie de France, depuis Reine d'Angleterre.*

N 1627.

MALHERBE *fit ces Stances à la priére de M. le Comte de Soissons, sur la passion qu'il avoit pour Madame Henriete de France, qui est aujourd'hui la Reine Mère d'Angleterre, qu'on lui faisoit espérer en mariage. Boisset, le Pere, fit sur ces Vers un parfaitement bel Air, & qui est un chef-d'œuvre : mais il ne le fit qu'après la mort de Malherbe ; lequel pendant sa vie a eu cette mortification de ne point voir de beaux Airs sur ses belles Chansons.* MEN.

Ménage devoit excepter le *Récit d'un Berger*, (ci p. 244) lequel fut mis en Musique par le même Boisset, aussi bien que la Chanson, *Ils s'en vont ces Rois de ma vie* (ci p. 121).

Le Comte de Soissons, pour qui Malherbe fit ces Stances, est le Fils de celui dont il est parlé plus haut ; auquel Henri IV refusa de doner en mariage Madame Catherine Sœur de ce Roi. Ce dernier Comte de Soissons n'avoit pas moins de courage que son Père, & n'étoit guères moins remuant. C'étoit pour le contenir & pour flater son ambition, qu'on lui faisoit espérer la main de Madame Henriète, que l'on n'avoit pas dessein de lui doner. La Lecture de ces Stances, où le Prince se plaint de ce qu'un absolu pouvoir l'avoit forcé de s'éloigner de Madame, done lieu de croire qu'elles furent faites en 1622, tems de Guerre où le Comte de Soissons eut quelque commandement.

* *P.* 279. ST. II, *V.* 5. Q 1627. *A quoi votre espérance.* Ces mots *votre espérance* étoient là dans un sens actif, pour dire *l'espérance de vous posseder* ; ce qui faisoit avec le Vers précédent & le suivant un jeu de Pensées assés bon : mais l'expression n'étoit pas assés nète ; & *votre présence* est beaucoup mieux.

XLI. 1622 OU 1623. CHANSON *à Madame la Marquise de Rambouillet, sous le nom de Rodante.* p. 281.

P 1620. R 1627.

RACAN (*Mém.* LIX.) nous aprend que cette *Chanson* fut faite pour Madame de Rambouillet. Le premier Recueil cité ci dessus est la preuve que je done à cette Pièce une fausse date ; & par une fuite de cette première erreur, la Pièce XLVII va se trouver mal datée. Ce n'est qu'en ce moment même que je m'apperçois que je me suis trompé, comtant trop sur une conjecture, tirée de quelques Lètres de Malherbe, que j'ai sans doute mal entendues. Il est inutile de détailler cette conjecture, puisqu'elle est fausse. Je dois convenir de ma faute. J'avois arreté cette date, lorsque je n'avois pas encore vu le Recueil de 1620, qui m'en a fait changer plusieurs autres. Celle-ci m'est échapée. J'en avertis & j'en fais mes excuses. Cette Pièce devoit être datée AVANT 1620, & placée ci-dessus sous le Nº XXXV.

Malherbe fit cette Chanson sur un Air qu'on lui avoit doné, d'où vient que le dernier Vers de chaque Couplet est irrégulier. MEN.

Le second Vers ne l'est pas moins. Il est de neuf sillabes, sans repos ; & la sixième sillabe finit un mot par un *é* muet, qui n'est point élidé. Le dernier Vers est de onze sillabes, sans repos régulier ; & sa sixième sillabe termine de même un mot par un *é* muet, dont il ne se fait point d'élision. D'ailleurs le cinquième & le sixième Vers Masculins, qui riment ensemble, suivent un autre Vers Masculin de rime différente. Ce sont toutes défectuosités, qu'il étoit aisé d'éviter. Des six Vers qui composent le Couplet, il en faloit faire huit. Le second eût doné deux Vers de quatre sillabes, le premier Feminin & le second Masculin. Le sixième en eût doné de même deux de cinq sillabes, le premier Féminin & le second Masculin. Dans cet arrangement, on eût fait rimer ensemble le premier Vers de la Pièce & le Vers feminin de quatre sillabes. Le Masculin de même mesure eut rimé avec le cinquième, le sixième & le huitième ; & le quatrième & le septième eussent été d'une rime féminine différente des deux premiers. Mais il ne faut faire aucun reproche à Malherbe. Avant Benserade, on n'avoit encore fait presque aucune attention au mécanisme des Vers

XLV. 1624. SONNET au Roi Louis XIII. p. 288.

R 1627.

CE Sonnet *fut fait par Malherbe en* 1624, *come je l'ai appris de M. de Racan.* MEN.

C'est principalement dans cette Pièce, que notre Poète étale cette vanité poëtique, dont on l'a tant blâmé.

XLVI. 1624. SONNET à Monsieur le Marquis de la Vieuville surintendant des Finances. p. 289.

R 1627.

DANS les Editions antérieures à celles de Ménage, il y avoit *Superintendant des Finances*; ce qui fait voir qu'on parloit ainsi du tems de Malherbe. Il emploie le même mot dans la *Lettre* XIII du Liv. II. Le Marquis de La Vieuville fut fait Surintendant des Finances en 1623, & ne le fut pas deux ans. C'est peut-être à l'occasion de cette Pièce, que Desyveteaux disoit que *Malherbe demandoit l'aumône le Sonnet à la main.* Je la date de 1624, parce qu'elle suppose que le Marquis de La Vieuville avoit déja commencé de mètre quelque ordre dans les Finances.

V. 2. *Le bon goût* est dans cet endroit une expression très bizare.

XLVII. 1624 ou 1625. FRAGMENT pour Madame la Marquise de Rambouillet. p. 290.

J'AI dit ci-dessus, XLI, que cette Pièce se trouveroit mal datée : mais elle ne l'est pas aussi mal que je le croiois d'abord. Ces Vers sont les seuls que nous aïons de Malherbe à rimes suivies, & furent joints à ses Poësies en 1666 par Ménage, qui les tira de la Lettre XXX du Liv. I. Je viens de lire cette Lètre. Elle est écrite à Racan avant son mariage ; & doit être de la fin de 1623 ou du commencement de 1624. Malherbe y dit : *Le Roi se porte bien, & use toujours des conseils de M. le Cardinal de Richelieu ; cela se voit assés au bon état où sont les Affaires.* Ce Fragment devoit donc être daté de 1623 ou 1624 & se placer sous le N°. XLIV.

* *V.* 3-6. Dans la quatorzième *Lettre* du second Livre, que Malherbe écrit à Racan, il cite les quatre Vers que j'indique : mais il en supprime le second. J'imagine qu'il lui déplaisoit, parce qu'il a dans son Expression quelque chose d'indécent. Il change ensuite ainsi le troisième.

Pleine autant que jamais de charmes & d'appas.

J'avois eu quelque dessein de faire passer ce Vers dans le Texte, parce que c'est une seconde manière, qu'il paroit que le Poète vouloit substituer à la première. Mais la distinction de *charmes & d'appas*, quoique très réelle, est peut-être un peu trop subtile pour la Poësie ; & si Malherbe eût achevé la Pièce, où ce Fragment devoit entrer, je ne doute pas qu'il n'eût conservé le Vers, qu'il avoit inutilement voulu changer.

XLVIII. 1625 ou 1626. SONNET pour Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Ministre d'Etat. p. 292.

CE *Sonnet*, assés médiocre, n'avoit point encore paru parmi les Poësies de Malherbe. Je l'ai pris dans LE SACRIFICE DES MUSES, *au grand Cardinal de Richelieu ; Paris Seb. Cramoisy*, 1635 *in*-4°. C'est un Recueil de Vers de différens Auteurs, a la louange de ce Ministre, rassemblés par l'Abbé de Boisrobert. La date, que je done à la Pièce, est fondée sur ce que dès 1625 les Huguenots commencèrent à remuer ; & que c'est à quoi le Poète semble faire allusion dans les Vers 7 & 8.

XLIX. 1625 OU 1626. *INSCRIPTION pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet.* p. 293.

R 1627.

ON trouvera la raiſon de cette date, qui n'eſt que de conjecture, dans ces paroles de Ménage. *J'ai oui dire à M. du Caſſe, Lieutenant Général de Lectoure, qu'il y a auprès de Lectoure une Maiſon de Campagne, où ces Vers ſont gravés d'un caractère qui paroît ancien ; & que la commune créance du païs eſt qu'ils ſont de du Bartas, & que du Bartas les fit en faveur de ſa Sœur à qui cette Maiſon appartenoit. Mais j'ai oui dire auſſi à Madame la Marquiſe de Rambouillet, que Malherbe les avoit faits à ſa prière, pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet, où ils furent gravés, lorſque cette Fontaine fut revêtue de pierre la première fois. Malherbe étoit l'home du monde le moins plagiaire ; & d'un autre côté ces Vers ſont plus élégans que ni le ſiècle ni le ſtile de du Bartas ne le comportent. Il ne faut dont point douter que ces Vers ne ſoient de Malherbe ; & puiſqu'ils ſe trouvent gravés au pied de la Fontaine de cette Maiſon de Campagne dont nous venons de parler, il faut croire que quelqu'un les y a fait graver depuis que Malherbe les fit il y a plus de ſoixante ans* (1689) *pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet ; come on les a fait graver depuis peu au pied d'une Fontaine du Couvent des Capucins de la ville d'Angers.*

Malherbe aiant conſenti lui-même que ces Vers fuſſent imprimés ſous ſon nom, dans le Recueil de 1627, je ne crois pas que l'on puiſſe douter qu'il en ſoit l'Auteur.

L 1627. *ODE au Roi Louis XIII, allant châtier la rebellion des Rochelois, & chaſſer les Anglois, qui en leur faveur étoient dêcendus en l'Iſle de Ré.* p. 294.

CETTE Ode *eſt la dernière que Malherbe ait faite ; & c'eſt pourquoi il y a moins d'archaïſmes* (de vieux mots & de vieux tours) *que dans les autres.* MEN.

Ménage ne connoiſſoit pas l'Ode, qui termine ce troiſième Livre. Je date celle-ci de 1627, quoiqu'il ſoit très probable qu'elle ne fut achevée que dans les premiers jours de 1628. Malherbe en parle dans une *Lettre* du 22 de Décembre 1627 à ſon Couſin M. de Bouillon-Malherbe, Grand-Père de M. l'Abbé de Malherbe, Chanoine de Notre-Dame, à qui cette Edition doit beaucoup, & principalement le beau Portrait qui ſe voit à la tête & dont il a fait la dépenſe. Voici ce que notre Poète dit à M. de Bouillon-Malherbe : *Vous aurés dans quinze ou vingt jours, Dieu aidant, cent ou ſix vingt vers que je vais envoïer au Roi. Ils lui ſeront préſentés par Monſieur le Cardinal de Richelieu, que vous croïés bien qui n'y ſera pas oublié.* J'ai conclu de ces paroles que l'on imprimoit alors cette Ode, avec la Lettre au Roi & le Sonnet ſur la mort de ſon Fils, qui l'accompagnent, come je l'ai dit dans les Notes ſur le Nº. XIV des *Mém. de Racan.* La Pièce ſe trouve plus longue, parce qu'apparemment il fit quelques additions pendant que l'on imprimoit la Lettre. Mon deſſein étoit de doner ici cette Lètre, qui ne ſe trouve point dans les Editions des Œuvres de Malherbe : mais le peu d'eſpace, qui me reſte ne me le permet pas.

ST. *I*, *V*. 2-4. Métaphore mal ſoutenue.

ST. II, *V*. 1 & 2. *Encore que ces deux Vers ſoient dans le ſens figuré, je doute qu'on puiſſe dire* faire choir un front & le front d'une ame. CHEV. Le doute eſt très légitime.

† *P*. 295. ST. II, *V*. 1 & 2. *Les Poètes ſe ſervent volontiers de ce mois pour marquer les années. Horace dans ſes* Epodes :

Hic tertius December, ex quo deſtiti
Inachia furere, ſylvis honorem decutit ;

Et dans ſes *Epîtres*.

Forte meum ſi quis te percontabitur ævum,
Me quater undenos ſciat impleviſſe decembres...

Mais je ferois difficulté de dire, ou plustôt je ne dirois point du tout, le vingtième *ou* le trentième Décembre, *pour dire*, la vingtième *ou* la trentième année, *à cauſe de l'équivoque du* 20e *& du* 30e *jour de Décembre.* MEN.

P. 295. ST. IV, *V.* 4. Ménage le trouve bas & prosaïque. Je n'y vois que son énergie.

P. 296. ST. I, *V.* 2. Remarqués *eux-même*, sans *s* à la fin. On en trouve des exemples dans presque tous les Poëtes du tems de Malherbe & dans ceux qui l'ont précédé. *Même*, emploié come l'article explétive, (car quoi qu'en disent nos Grammairiens, il n'est pas autre chose à la suite des Noms & des Pronoms) est indéclinable de sa nature ; & ne se trouve chés nos Anciens avec une *s* à la fin, que par la coûtume qu'ils avoient d'en ajoûter une à certains mots, lorsque cela leur étoit commode. Ils disoient donc *encore* & *encores*; *donc*, *doncque* & *doncques*; *avec*, *avecque* & *avecques*; *jusque* & *jusques*; *guère* & *guères*. *V.* 4. Il faudroit : *Font le plus* : mais la mesure ne le permètoit pas.

ST. III, *V.* 1. *Accroître*, pour *élever*.

P. 297. ST. II, *V.* 3. *Ce Lincée étoit un des Argonautes. Il avoit la vue si excellente, qu'elle pénétroit les choses les plus solides, come les Arbres, les Murs, la Terre.* MEN.

P. 298. ST. I, *V.* 3. *Tiphis* étoit le Pilote du Navire des Argonautes. Les *Sirtes*, dont le nom vient d'un Mot Grec qui signifie *attirer*, sont deux Golphes de la Méditerranée sur les côtes de Barbarie, où les Vaisseaux sont entrainés par la rapidité des Courans. A l'égard des *Cianées*, voiés ci-dessus, Liv. III, XII : *V.* 5. Les Cianées, &c.

† ST. III. Dans Valerius Flaccus, la Gloire appelle Jason sur les bords du Phase.

Tu sola animos, mentesque peruris,
Gloria ; Te viridem videt, immunemque senectæ
Phasidis in ripa stantem, juvenesque vocantem.

P. 299. ST. I, *V.* 3. Je suis de l'avis de Chevreau. *Lança* vaudroit mieux que *rua*.

ST. IV, *V.* 4. Quoiqu'ici *touchés* soit dit à l'imitation des *Latins* ; il affoiblit l'Image. Il faloit *frapés* : mais la Rime ne le vouloit pas.

P. 300. ST. I, *V.* 2. Transposition dure.

P. 302. ST. II, *V.* 1. Besoin de la Rime.

† ST. IV, *V.* 3 & 4. Ovide a dit dans une *Elegie* du Livre I des *Amours* :

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit ætas.

LI. 1628. FRAGMENT *sur la prise prochaine de la Rochelle.* p. 305.

J'AUROIS pu dater ces Vers de 1627. Ils sont tirés de cette Lètre de Malherbe au Roi, laquelle, come je l'ai dit, accompagnoit l'Ode précédente & le Sonnet sur la mort de son Fils, dont je vais parler.

LII. 1628. SONNET *sur la mort de son Fils.* p. 306.

VOïE'S *Mémoires de Racan*. XIV, *Not.* 1. On peut dater ce *Sonnet* de 1627, parce que Malherbe le fit imprimer avec sa Lètre au Roi Louis XIII & son Ode sur le Siège de la Rochelle.

LIII. 1628. ODE *à Monsieur de la Garde, au sujet de son Histoire Sainte.* p. 307.

CETTE *Ode* a vu le jour pour la première fois dans le T. I, P. I, pag. 164 de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire de M. de Sallengre*, à Paris chés Simart en 1726. On en est redevable au feu P. Bougerel de l'Oratoire, qui l'avoit fait tenir au R. P. Desmolets Bibliothéquaire de la Maison de l'Oratoire de la rue Saint Honoré, par une Lètre écrite de Marseille le 21 de Février 1724. L'Ode est accompagnée d'une *Lètre de Malherbe* à ce même M. de la Garde. Le P. Bougerel avoit tiré ces deux Pièces des Manuscrits du célèbre Peiresc, qu'avoit alors en sa possession Monsieur de Thomassin-Mazaugues, Président aux Enquêtes au Parlement de Provence. Je voulois insérer ici la Lètre du P. Bougerel & celle de Malherbe : mais je manque d'espace. Il suffit que je puisse dire avec le premier au sujet de cette Ode de Malherbe ; *Vous y remarquerés des* Hyatus (& de fausses Rimes), *preuve qu'il n'avoit pas eu le tems d'y mètre la dernière main. Je crois que c'est ici le dernier ou-*

vrage de ce grand home, & le dernier effort de sa Muse expirante. On ne sauroit douter de cette conjecture. La ST. II de la pag. 308 nous apprend que Malherbe composa cette Ode, lorsqu'il pleuroit la perte de son Fils; & que l'ingratitude des Grands, qui le servoient mal au besoin, l'accabloit de douleur. Il nous indique asses par-là qu'il ne fit cette Pièce qu'après son retour du voiage, qu'il avoit fait au Siége de la Rochelle pour demander justice de la mort de son Fils; & ce voiage est du Printems 1628. Je crois que l'on peut fixer le tems de la composition de l'Ode & de la Lètre au commencement de la maladie dont Malherbe mourut. Il dit lui-même *P.* 312. ST. I. qu'*il voit approcher Atropos*, & quoiqu'il se réjouisse dans sa Lètre de l'arrivée prochaine de M. de la Garde a Paris, come devant reculer son soleil pour dix ans, il y a lieu de présumer, que se sentant plus près de sa fin qu'il ne le disoit, il se hata d'envoier à M. de la Garde son *Ode* avec les fautes qui s'y trouvent, & qu'il n'étoit pas alors en etat de corriger. Il ne vouloit pas priver un ami de quarante ans du dernier témoignage d'amitié qu'il lui pouvoit doner. Si Malherbe fût revenu de sa maladie, on doit comter qu'il eût retouché son Ode, & qu'il l'eût du moins purgée d'*Hyatus* & de fausses Rimes.

N. de Villeneuve, Seigneur de la Garde du Freinet & de la Motte, un des plus savans Gentilhommes qu'il y eut alors en Provence, étoit Frère Cadet d'Arnauld de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire d'Henri III, ensuite Capitaine de cinquante Homes d'Armes des Ordonnances & Gouverneur de la Ville de Draguignan. Louis XIII érigea pour lui la Terre des Arcs au Diocèse de Fréjus, en Marquisat. Ces deux Frères étoient de la Maison de Villeneuve, l'une des plus illustres de Provence & de laquelle sont les Marquis de Vence. M. de la Garde, outre son *Histoire sainte* avoit fait un autre ouvrage sous le titre de *Petit Carnaval des honnêtes gens.* Malherbe en parle dans sa Lètre : mais le Pere Bougerel ignoroit si l'un ou l'autre avoit jamais vu le jour.

*. ST. I, V. 3. Ci-devant *toutes belles choses.* Les différences qui se trouvent entre mon texte & celui de la continuation des *Mémoires d'Histoire* &c. viènent d'une copie Manuscrite que le Pere Bougerel avoit de cette Pièce, & qu'il croioit plus exacte que celle qu'il avoit envoiée au P. Desmolets.

* ST. III, V. 3. Ci-devant : *D'avoir bien vêcu dans*, &c.

P. 309. ST. I, V. 4. Ces mots *d'un jour* font un Pleonasme ; parce qu'*Hemerocalle* en soi-même signifie *beauté d'un jour.*

ST. II, *V.* 2. Ci-devant, *Et de biens*, qui sans doute est mieux.

* *P.* 310. ST. II, *V.* 6. Ci-devant : *Il tient.* Dans notre Texte *Y*, mis à la place d'*Il* se rapporte à obéir qui précède.

* ST. III, *V.* 3. Ci-devant *remise* ; ce qui ne peut pas avoir lieu, ce mot finissant le *V.* 6.

V. 5. Ce Vers est ainsi dans la Copie de même que dans l'Imprimé. Je crois pourtant qu'il y faut effacer *sa* qui fait une sillabe de trop. Malherbe sans doute n'a pas hazardé *damnation* de trois sillabes, sur tout après avoir fait dans la ST. II de la p. 307, *actions* de trois sillabes & *affections* de quatre.

P. 311. ST. II, *V.* 1 & 2. Fausse Rime.

P. 313. ST. II, *V.* 1 & 2. Fausse Rime.

LIVRE QUATRIÉME,

Contenant les Pièces que l'on n'a pu ranger sous aucune date.

I. STANCES pour une Masquarade, p. 315.

P. 317. S. I, *V.* 1. Fertile de peines ; *c'est un Latinisme*, fertilis poenarum. MEN. Notre Langue n'a point adopté ce *Latinisme*

II. FRAGMENT. p. 317.

CHEVREAU trouve de l'indécence dans le premier Vers.

III. CHANSON. p. 318.

MALHERBE *disoit que la Poësie Françoise n'étoit propre que pour des Chansons & des Vaudevilles. C'est une particularité que j'ai sue de Monsieur.*

Guyet. MEN.

P. 319. COUPL. IV, V. 4. Faute de Sintaxe. Il faloit dire : *Elle le fait.*

IV. *EPIGRAMME.* p. 320.

ELLE est peu digne de Malherbe. La Pensée en est fausse.

V. *CHANSON.* p. 321.

† COUPL. III, V. 3 & 4. Virgile, *Enéide*, Liv. II, V. 354.

Una salus victis nullam sperare salutem.

P. 322. COUPL. III, V. 3. Pensée fausse. On ne sauroit dire de l'espace de tems, que l'on peut figurément appeller *sa nuit*, ce qui se peut dire de la *Nuit*, prise en général & personifiée.

VI. *FRAGMENT.* p. 325.

V. 1 & 2. Expression ridicule ; *brave de la dépouille*, &c.

VII. *STANCES.* p. 324.

† P. 325. ST. I. V. 3 & 4. Voïés la même Pensée, P. 152. ST. II.

ST. II, V. 4. Malherbe s'est trompé, lorsqu'il a cru qu'Achille avoit resté neuf ans dans ses Vaisseaux, sans se mêler du siège de Troie. Il n'y resta que quelques mois.

† P. 326. ST. II, V. 3 & 4. Properce :

Durius in terris nihil est quod vivat amante ;
Nec, modo si sapias, quod minus esse velis.

VIII. *SONNET sur la mort d'un Gentilhome qui fut assassiné.* p. 327.

† V. 1. Voïés P. 287. V. 2.

* V. 8. Anciènes Editions, *adoucir la douleur* ; Faute corrigée par Ménage en 1666.

IX. *FRAGMENT.* p. 328.

VOÏE'S ci-dessus, Liv. III, 1 : * V. 1-10.

X. *EPITAPHE d'un Gentilhomme de ses amis, qui mourut âgé de cent ans.* p. 328.

LA Pensée en est très naturelle & très bien rendue.

XI. *Fin d'une Ode pour le Roi.* p. 329.

V. 7 & 8. Expression bizarre : *La hauteur de l'himne de ta victoire.*

XII. *FRAGMENT D'UNE ODE. Invective contre les Mignons d'Henri III.* p. 330.

CES *vers ont été faits par Malherbe contre les Mignons de Henri troisieme ; ce que j'ai appris de M. de Racan, qui l'a appris de Malherbe.* MEN.

P. 331. ST. I. *Après avoir commencé par la Discorde qui sort des Enfers par la Justice banie, par toutes les Loix* violées, & *non pas* chassées ; *c'est mal finir que de finir par* une mouche. *L'Image de ce* Taon, & le Taon des Guerres civiles, *est trop petite pour celles qui la précèdent, & l'est encore trop pour cette autre qui suit, & qui nous représente les Villes aussi désertes que la Campagne.* CHEV.

Cette Critique est très juste.

XIII. *EPITAPHE de Monsieur d'Is, Parent de l'Auteur*. p. 331.

MENAGE, qui le premier a joint cette *Epitaphe* aux Poësies de Malherbe, ajoute au Titre : *& de qui l'Auteur étoit Héritier*. Cette petite Piéce est un pur Jeu d'esprit, & l'on n'en doit rien conclure contre la bonté du cœur de Malherbe. On fait combien il aimoit ce qu'il devoit aimer.

XIV. *EPIGRAMME à M. Colletet, sur la mort de sa Sœur*. p. 332.

MENAGE joignit encore en 1666 cette *Epigramme* aux Poësies de notre Auteur.

† Voïés ci-dessus, Liv. III, XXXVIII: P. 274. ST. II, V. 5. On est fâché, &c.

XV. *STANCES. Paraphrase d'une partie du Pseaume CXLV*. p. 333.

CES *quatre* Stances *ne comprènent pas tout le Pseaume, dont notre Poëte n'a point paraphrasé la fin, ne la pouvant rendre en notre Langue avec la même grace qu'il avoit fait le commencement, come il l'a souvent dit luimême à plusieurs persones qui me l'ont redit*. MEN.

* ST. I, *V*. 2 & 3. *Le dernier ne peut être rapporté qu'à* onde. *Ainsi il n'y a rien qui réponde à* Verre. *Après avoir dit que* la lumière du monde étoit un verre, *il faloit ajouter*, qui se brise tout aussi-tôt. *C'est la pensée de Publius Syrus* : Fortuna vitrea est ; tum cum splendet, frangitur... *J'ai oui dire à M. de Racan qu'aiant fait cette objection à Malherbe, & lui aiant conseillé de changer cet endroit, il approuva son objection ; & que sur l'heure même, & en sa présence il changea cet endroit de cette façon*.

Son état le plus ferme est l'Image de l'onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer.

MEN. Come ces Stances sont extrèmement connues & que beaucoup de gens les savent par cœur, je me suis fait un scrupule de faire passer la correction dans le Texte ; & c'est un scrupule, dont je me blâme en ce moment.

P.334. ST. I. Il faut lire l'*Observation* de Ménage sur cette Stance dans l'Edition de 1689 ou de 1723. Il y rapporte ce que le P. Bouhours avoit dit dans sa *Manière de bien penser* pour le réfuter, & tâche d'y répondre. C'est au sentiment du P. Bouhours, qu'il faut s'en tenir. Quoi que Ménage ait pu dire, il y a du faux dans cette Stance. Une Pièce, où l'on fuit le Sistême Chretien, ne sauroit admètre que les Ames des morts babitent dans leurs tombeaux.

VOILA tout ce que les bornes de ce Volume m'ont permis de dire sur les Poësies de Malherbe. J'ai fait usage de ce qu'il y avoit de plus important dans les *Observations de Ménage*, & j'espère que l'on m'en saura quelque gré.

Je ne puis finir, sans faire aux Lecteurs des excuses sur la variété d'Ortographe qui doit les choquer dans ce Volume. Mon intention étoit que l'on suivît par tout celle que j'avois adoptée pour les Poësies : mais, come on en finissoit l'impression, il y a plus de dix-huit mois, je fuis tombé dans une longue & cruelle maladie, dont la convalescence ne m'a laissé jusqu'ici capable que d'une très petite mesure d'attention. Me sentant donc hors d'état de pouvoir en doner assés aux Epreuves pour que l'Ortographe fût partout la même que celle des Poësies, je me suis vu forcé de faire suivre celle qui m'est familière.

Je me crois obligé d'avertir aussi que, si jamais on vouloit réimprimer toutes les Œuvres de Malherbe, il ne faudroit pas s'en tenir pour les Ouvrages en Prose à l'Edition *in*-4° de 1630 ; mais les réimprimer sur celle de 1631, plus correcte & plus ample ; & ne pas oublier de consulter une petite Edition *in*-12 de la Traduction du *Traité des Bienfaits*, qui parut à Paris en 1643 chés Sommaville. On y trouvera quelques Chapitres de ce Traité, qui manquent dans les Editions antérieures.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

AVANT que d'indiquer quelques corrections nécessaires, il est bon d'avertir qu'en se rapprochant, dans l'impression des Poësies de Malherbe, de l'Ortographe aujourd'hui la plus commune, on a cru devoir suivre en quelque chose celle de ce Poëte même, ou du moins des premières éditions de ses Œuvres.

1°. C'est pour s'y conformer, qu'on n'a point mis d'*s* à la fin de la première persone du singulier du Présent & du second Parfait des Verbes Actifs, come *je li*, *je lû*, pour *je lis*, *je lûs*; & quelquefois à l'Imparfait, come *j'aimoi* pour *j'aimois*. Ce n'est que depuis Malherbe que l'on a fini communément ces premières persones par une *s.*, que nos Poëtes suppriment encore au Présent dans quelques Verbes, quand cela leur est commode.

2°. Les premières éditions des Œuvres de Malherbe & toutes les Poësies imprimées du même tems font voir que l'on vouloit alors rimer pour les ieux aussi-bien que pour l'oreille; ce qui fait que l'Ortographe ordinaire de quelques mots s'y trouve de tems en tems altérée. On a conservé quelques-uns de ces mots ortographiés pour la rime, come une preuve de l'ancien usage: mais on en a conservé très peu, parce que l'on a craint que la multitude n'en fût choquante. On trouvera donc *empraintes* rimant avec *saintes*; *civille* ou *serville* rimant avec *ville*; *fidelle* avec *immortelle* ou *éternelle*, & quelques autres.

3°. Malherbe écrivoit indifféremment *trouver*, *éprouver* & *treuver*, *épreuver*: mais il n'emploie jamais à la rime qu'*épreuver* & *treuver*. C'est pourquoi l'on les a fait imprimer ici beaucoup plus souvent qu'*éprouver* & *trouver*.

Passons aux corrections.

DANS LES POESIES.

PAGE 39, STANCE I, *Vers* 4; N'est jamais, *lisés*: jamais n'est.
P. 70, ST. II, *V.* 3; Que l'on, *lisés*: Qu'on.
P. 116, ST. II, *V.* 2; M'emporte, *lisés*: me porte.
P. 165, ST. II, *V.* 5; leur; *lisés*: leurs.
P. 173, ST. I, *V.* 2; fais; *lisés*: faits.
P. 180, ST. II, *V.* 5; A la foi, *lisés*: en la foi.
P. 200, ST. I, *V.* 8; La terre, *lisés*: Leur terre.

P. 217, St. II, *V.* 1; de beautez & de vertus, *lisés :* des beautez & des vertus.
P. 228, St. I, *V.* 7; pour, *lisés :* par.
P. 245, St. I, *V.* 1; sans, *lisés :* par.

DANS LE DISCOURS, &c.

Nota. Come dans ce *Discours* & dans la *Table raisonée* les pages sont entremêlées de Prose & de Vers, on comte ici les lignes de Prose & les Vers séparément.
P. 345, Notes, Colone I, *ligne* 14; con raires; *lisés :* contraires.
P. 370, N. Col. I, *l.* 3; omme il le; *lisés :* somme il ne.
P. 374, Texte, *l. dernière;* ce n'est la; *lisés :* si ce n'est la.
P. 382, Tex. *l.* 11; il n'y a donc; *lisés :* il n'y done.

DANS LA TABLE RAISONE'E.

P. 429, *V.* 16; Essluere; *lisés :* Effluere.
P. 431, Col. I, *l.* 32; de feu; *lisés :* du feu.
P. 434, *V.* 15; procedit; *lisés :* præcedit.
P. 439, Titre I, *l.* 1; 1664; *lisés :* 1604.
P. 454, Col. I, *l.* 4 & 5; *effacés ces mots :* V. 2. Me porte, &c.
P. 460, St. XXIV, *V.* 3; Au, *lisés :* A. *V.* 5; A, *lisés :* Au.
P. 464, Tit. IV, Col. II, *l.* 4; Il me paroît; *lisés :* Je le trouve.
P. 473, Col. II, *l.* 3; *ajoutés :* Les doubles Titres, qui sont à chaque Stance de la première, m'ont été fournis par la *Relation* dont je viens de parler.
Ibid. Tit. I, Col. I, *l.* 2; *effacés :* en.
P. 476, Tit. II, Col. II, *l.* 6; suam; *lisés :* suum.
P. 482, Tit. III, *V.* 3; proferri; *lisés :* præferri.
P. 489, Col. I, *l.* 21; *après* guères; *ajoutés :* Malherbe a fait usage de cette liberté dans le mot *même* emploïé come Adverbe & signifiant *etiam* en latin; lequel étant alors indéclinable ne devroit jamais avoir d'*s* à la fin. Nos anciens cependant y en mètoient une ordinairement. On lit ici: P. 71. St. I, *V.* 4; *Dont mêmes au berceau les enfans*, &c. Dans d'autres endroits des *Poësies* on trouvera *mêmes* Adverbe, sans que la nécessité de la mesure obligeât d'y mètre une *s* pour éviter l'élision. Je l'ai conservé parce qu'il est ainsi dans toutes les éditions de Malherbe.



APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, la nouvelle Edition des POESIES DE MALHERBE, rangées par ordre chronologique, &c; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 20 Juillet 1754.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JOSEPH-GERARD BARBOU, Imprimeur-Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il désireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Œuvres de Malherbe. Les Commentaires de César, Traduction nouvelle. Indiculus Universalis du Pere Pomey, augmenté & corrigé par M. l'Abbé Dinouart. Traité de la Poësie du P. Mourgues, de la Compagnie de Jesus*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de *dix années* consécutives, à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; Comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages ; ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exem-

plaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits, qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état, où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnés par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le quatriéme jour du mois de Septembre, l'An de grace mil sept cens cinquante-quatre, & de notre régne le quarantiéme. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé PERRIN.

Régistré sur le Régistre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 416. fol. 324. conformément aux Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723, à Paris, le 24 Septembre 1754.

Signé B. BRUNET, *Adjoint.*





